This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

NEW YORK PUBLIC LIBRARY
3 3433 04380 2952
C 10-587
Fenelon, Francois de Salignac de La Moth
Fenelon & Mme Guyon ; documents nouveaux

MAURICE MASSON
PROFESSEUR DE LITTÉRATURE FRANÇAISE
A L'UNIVERSITÉ DE FRIBOURG (SUISSE)

FÉNELON & Mme GUYON

DOCUMENTS NOUVEAUX ET INÉDITS

PARIS
LIBRAIRIE HACHETTE ET Cie
79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79
1907

D II
13506

Trad rare
G10 80 2046
[illegible]

FÉNELON & Mme GUYON

A LA MÊME LIBRAIRIE

FÉNELON, *Œuvres choisies*. Quatre vol. in-16 brochés. 5 fr. »
Chaque volume se vend séparément, broché, 1 fr. 25.

—*De l'Éducation des filles*, édition publiée avec une introduction et des notes pédagogiques par M. Ch. Defodon. Un vol. in-16. . . . . 1 fr. »

—*Dialogues des morts*, édition publiée avec des notes par M. B. Jullien. Un vol. in-16 cartonné. . . 1 fr. 80

—*Fables et opuscules*, accompagnés de notes par M. Régnier. Un petit in-16 cartonné... . . . . 75 c.

—*Morceaux choisis*, publiés avec des notes par M. Régnier. Un vol. petit in-16 cartonné. . . . . 80 c.

—*Lettre à l'Académie*, publiée avec une introduction et des notes par M. Albert Cahen. Un vol. petit in-16 cartonné. . . . . 1 fr. 50

—*Les Aventures de Télémaque*, suivies des Aventures d'Aristonoüs. Édition publiée avec des notes par M. A. Chassang. Un vol. petit in-16 cartonné.. . 1 fr. 50

JANET (P.). *Fénelon*. Un vol. in-16 broché. . . . 2 fr. »
(Collection des Grands Écrivains français.)

MAURICE MASSON
PROFESSEUR DE LITTÉRATURE FRANÇAISE
A L'UNIVERSITÉ DE FRIBOURG (SUISSE)

13273

FÉNELON & Mme GUYON

DOCUMENTS NOUVEAUX ET INÉDITS

PARIS
LIBRAIRIE HACHETTE ET Cie
79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79
1907

AVANT-PROPOS

Ce livre n'est point une histoire de Fénelon et de Mme Guyon. Une telle histoire, — qui d'ailleurs reste à faire[1], *— se confondrait avec l'histoire même du Quiétisme en France. Elle serait presque partout une histoire de diplomatie ecclésiastique, quelque peu fastidieuse et très longue.*

Le centre de ce volume est la correspondance dite « secrète » échangée entre Fénelon et Mme Guyon dans les deux premières années de leurs relations (1688-1689), en un temps, où lui n'était encore qu'un très pieux et très spirituel abbé, déjà choyé pourtant par quelques grandes dames, où elle n'était encore qu'une sainte femme excentrique, espionnée par la police, redoutée des évêques qui la connaissaient, et vénérée par

1. On peut provisoirement y suppléer, sans parler de la *Relation* de Phelippeaux, à l'aide de l'*Histoire littéraire de Fénelon* par l'abbé Gosselin, des livres de MM. Guerrier et Crouslé, dont il sera parlé dans l'introduction.

Hankard-

quelques rares philothées. Cette correspondance avait été jadis déclarée apocryphe. J'essaie de montrer qu'elle ne l'est point.

Les recherches que j'ai faites pour confirmer son authenticité m'ont conduit à quelques documents intéressants et inédits : poésies de Fénelon adressées à son amie; fragments de la Vie *de Mme Guyon, où elle raconte son union mystique avec « son fils bien-aimé » ; correspondance de Mme Guyon avec le duc de Chevreuse, d'où l'on pense bien que Fénelon n'est pas absent. De ces différents textes, je publie les uns, et j'ai utilisé les autres dans une introduction, qui est à la fois un essai de démonstration critique et une étude de Fénelon dans ses rapports avec Mme Guyon.*

Le principal de mon effort a porté sur la correspondance même. Son premier éditeur l'avait publiée éparse dans différents volumes et dans le plus fantaisiste désordre. J'ai tenté de classer suivant leur ordre chronologique ces lettres dont la plupart ne sont pas datées. J'ai corrigé le texte souvent fautif, et rétabli, partout où je l'ai pu, les noms véritables qui se cachaient derrière de prudentes et parfois inexactes initiales.

L'annotation de ces pages si curieuses, et qui n'ont pas encore été étudiées, aurait pu être infinie. Pour être complet, il eût fallu chercher dans les mystiques antérieurs la source des idées de Mme Guyon, et rapprocher celles qu'elle exprime ici des autres parties de

son œuvre, qui est immense. Mais, n'étant point théologien et ne m'intéressant pas à Mme Guyon pour elle même[1], *j'ai cru pouvoir me dispenser de cette besogne.*

Voici donc à quoi j'ai borné ma tâche : retrouver la source des citations proprement dites ; fournir les dates, faits et indications historiques nécessaires pour comprendre les allusions ; montrer enfin par le menu et l'authenticité de ces lettres et l'influence de Mme Guyon sur son dirigé. C'est là l'essentiel de l'annotation.

Aussi trouvera-t-on principalement au bas de ces pages des textes de Fénelon lui-même, qui feront voir, je crois, comment il a repris pour son compte personnel la doctrine, les conseils et les formules de Mme Guyon, et comment il a dit ailleurs, dans ses œuvres les plus authentiques, ce qu'on s'est effarouché de le voir dire ici.

Je dois exprimer ma sincère reconnaissance à M. l'abbé E. Levesque, bibliothécaire du séminaire de Saint-Sulpice, dont l'obligeante érudition ne m'a jamais fait défaut, et qui a bien voulu me communiquer les manuscrits qu'il a cru devoir m'être utiles. Je tiens à remercier surtout mon savant collègue de l'Université de Genève, M. le professeur Eugène Rit-

1. C'est pour cette raison que je n'ai pas cru devoir publier *in extenso* toutes les lettres de Mme Guyon. J'ai allégé plusieurs d'entre elles de dissertations mystiques, dont les unes ne sont que des redites, et dont les autres ne semblent avoir laissé aucune trace dans la pensée de Fénelon. J'y ai suppléé par de brefs résumés entre crochets.

ter. Sur cette correspondance, il avait, comme on le verra, des droits de paternité ou plutôt d'adoption. Non seulement il m'en a fait l'abandon avec la plus aimable courtoisie, mais il a mis très fraternellement à ma disposition les quelques instruments de travail qu'il avait déjà réunis lui-même en vue d'une édition, pour laquelle les loisirs lui avaient jusqu'ici manqué. Qu'il veuille bien trouver au début de ce petit livre mes très vifs remerciements.

Maurice MASSON.

Paris, 2 décembre 1906.

INTRODUCTION[1]

I

La « Correspondance secrète » de Fénelon avec Mme Guyon.

1. *Son Histoire.*

En 1767-1768, paraissait à Lyon, sous le titre de Londres, une nouvelle édition en cinq volumes des *Lettres chrétiennes et spirituelles* de Mme Guyon[2]. Cette nouvelle édition prétendait s'être « enrichie de la correspondance secrète » de Fénelon avec son amie ; et le cinquième volume lui était en grande partie consacré. L'auteur de cette publication était Jean-Philippe Dutoit, connu sous le nom de Dutoit-Mambrini et pasteur piétiste vaudois. Très lié avec les

1. Les citations de Fénelon sont empruntées, sauf indication contraire, à l'édition des *Œuvres complètes*, Paris-Lille, Gaume-Lefort, 1848-1852, 10 vol. in-4 ; celles de Mme Guyon, sauf la correspondance et les fragments inédits, à la « Nouvelle édition de ses *Ouvrages* exactement corrigée et augmentée, avec de très belles figures », 35 vol. in-8, 1789-1791. Cette édition, faite à Lausanne chez Henri Vincent, porte sur le titre ; A Paris, chez les libraires associés.

2. *Lettres* | *chrétiennes* | *et spirituelles* | *sur* | *divers sujets qui regardent* | *la Vie intérieure* | *ou l'esprit* | *du vrai christianisme* | . *Nouvelle édition* | *enrichie de la correspondance secrète de* | *M. de Fénelon avec l'auteur* ; à Londres, MDCCLXVII-MDCCLXVIII, 5 vol. in-12. La

disciples hollandais et allemands de Mme Guyon, il était lui-même un disciple de celle qu'il appelait « femme divine, aigle mystique, sainte mère, le plus grand hérault de l'amour pur, la première sainte après la sainte Marie[1] ». Il avait donc à la fois l'enthousiasme pieux qui donne le goût des reliques et les relations sûres qui en favorisent la découverte.

A vrai dire, la première édition des *Lettres* de Mme Guyon, celle aussi de ses *Discours chrétiens et spirituels* contenaient déjà depuis 1717 et 1718 plusieurs fragments de sa correspondance avec Fénelon[2] ; mais le nom du destinataire n'y était pas indiqué. Les lettres même de Fénelon avaient été supprimées par respect pour la mémoire d'un mort illustre et par déférence pour ses amis encore vivants, qui s'y trouvaient cités. Cinquante ans plus tard, Dutoit, à ce qu'il affirme, retrouva cette correspondance, du moins en partie : « La Providence a permis, dit-il, que le manuscript autentique nous soit tombé entre les mains ; elle y a même concouru par ce qu'on pourroit appeler un tissu de miracles[3]. » Dutoit laissa à leur place dans les *Discours chrétiens* et dans les quatre autres volumes de la *Correspondance* les lettres à Fénelon

correspondance de « l'auteur » avec Fénelon occupe dans le tome V les pages 191-463.

1. Cf. *Jean-Philippe Dutoit, sa vie, son caractère et ses doctrines*, par Jules Chavannes, 1 vol. in-18 de 362 pages. Lausanne, Georges Bridet, 1865, p. 201.

2. Ces premières éditions avaient paru, par les soins du ministre Poiret, pour les *Discours* en 2, pour les *Lettres* en 4 vol. in-12 « soi-disant à Cologne [chez Jean de la Pierre], mais en réalité à Amsterdam, 1717-1718 ». Sur l'histoire de ces éditions, cf. Jules Chavannes, *loc. cit.*, p. 43-44 et 137-8.

3. *Lettres chrétiennes et spirituelles*, etc., *Nouvelle édition, loc. cit.*, t. I, *Avertissement sur cette seconde édition*, p. x.

déjà publiées ; il se contenta de rassembler dans le cinquième les lettres jusque-là inédites, sans d'ailleurs essayer de les classer, et en se bornant, semble-t-il, à conserver l'ordre de son manuscrit.

Si maladroitement présentée qu'elle fût, cette correspondance apportait de trop précieuses et piquantes révélations, pour ne pas s'imposer à l'examen des futurs historiens ou éditeurs de Fénelon. Aussi, quand en 1828 l'abbé Gosselin publia toute la correspondance de Fénelon « relative à l'affaire du quiétisme », il s'arrêta un instant à ces lettres « secrètes », mais pour les exclure de sa collection : « Nous sommes assurés, écrit-il, que tous les lecteurs judicieux nous sauront gré d'avoir laissé dans l'oubli des pièces non seulement dépourvues de toute preuve d'authenticité, mais encore manifestement supposées en tout ou en partie [1]. »

Ainsi déclarée apocryphe par un excellent éditeur, — sans que personne songeât à protester, — cette correspondance resta longtemps oubliée et inutilisée. Dans son livre, d'ailleurs médiocre, sur Mme Guyon [2], M. Guerrier parut en ignorer l'existence ; M. Paul Janet ne sembla pas mieux informé dans son petit *Fénelon* [3]. Et, quand, en 1892, dans la *Revue internationale de l'Enseignement*, M. Eugène Ritter réédita une partie de ces lettres, — les 38 lettres de Fénelon à Mme Guyon, — il put les présenter au public comme

1. *Correspondance générale de Fénelon*, 11 vol. in-8. Versailles, Lebel, t. VII, 1828. *Avertissement*, p. VI ; cf. encore *Histoire littéraire de Fénelon*, par M. [Gosselin], en tête de l'édition in-4° des *Œuvres*, t. I, p. 167.

2. *Mme Guyon, sa vie, sa doctrine et son influence*, par L. Guerrier, 1 vol. in-8. Paris, Didier, 1881.

3 *Fénelon* (Collection des Grands Écrivains), Paris, Hachette, 1892.

« aussi inconnues que si elles étaient inédites[1] » ; il avouait, pour sa part, les croire authentiques, et il espérait soulever autour d'elles une discussion critique et littéraire, qui ne vint pas. M. Brunetière est en effet le seul, à ma connaissance, qui, dans les notes bibliographiques de son article *Fénelon* de la *Grande Encyclopédie*, ait signalé ces lettres « dont l'authenticité, dit-il, n'est pas tout à fait démontrée, mais paraît infiniment probable ».

Sauf cette indication, qui ne semble avoir ému ni amis ni ennemis de Fénelon, le silence, — un silence injustifié, — s'est fait de nouveau sur cette correspondance. Et feu M. le professeur Crouslé, dans ses deux gros volumes diligents et lourds sur *Fénelon et Bossuet*[2], écrivit contre « l'ami » de Mme Guyon son copieux, sincère et ingénu réquisitoire, sans chercher dans ces *Lettres* de quoi le fortifier. Ce sont elles, avec les réponses de Mme Guyon, que l'on trouvera dans ce livre. De bons juges les ont senties authentiques. Mais n'ont-elles que cette authenticité de vraisemblance et de sentiment ? On voudrait essayer de conduire le lecteur à une certitude.

1. *Rev. inter. de l'Enseignement*, XIIe année, n^os des 15 juillet et 15 septembre 1892, p. 52-85 et 216-237 ; cf. p. 54-57.
2. *Fénelon et Bossuet*, 2 vol. in-8. Paris, Champion, 1894.

2. *Son Authenticité.*

L'abbé Gosselin avait trouvé trois raisons pour ne pas admettre dans la *Correspondance générale* qu'il éditait les lettres publiées par Dutoit.

« Il suffit de lire, dit-il, quelques pages de sa *Préface,* pour se convaincre que cet éditeur appartenait à l'une des sectes les plus enthousiastes et les plus fanatiques qui soient jamais sorties du sein de la Réforme. » Et de ce que l'honnête Dutoit a pour Mme Guyon la vénération que l'on sait, de ce qu'il déteste Louis XIV, Bossuet et les jésuites, l'abbé conclut : « Assurément un éditeur de ce caractère ne donne pas une grande idée de sa critique ni de son discernement[1]. » Il semble bien en effet que la piété de Dutoit ne fût pas sans quelque exaltation, mais exaltation naïve d'un cœur simple et ingénument droit. Sa vie et ses livres le disent assez. Ce n'est nullement une âme de faussaire. D'ailleurs, pour ce fervent de Mme Guyon, c'est elle et non Fénelon, qui fait le principal intérêt de cette correspondance ; et, si jamais il eût cru devoir commettre quelque édifiante supercherie, ce n'est pas à fabriquer du pseudo-Fénelon qu'il eût employé sa modeste ingéniosité.

« Il n'a pas l'esprit critique, prétend l'abbé Gosselin : l'apocryphe est d'un autre, mais c'est lui le dupé. » L'esprit critique de Dutoit n'était pas mis cette fois à

1. Corresp. gén., t. VII, *l. cit.*, p. VII ; *Hist. litt. de Fénelon* édit. des *Œuvres*, t. I, p. 167, *d.*

bien forte épreuve. Il s'agissait pour lui de savoir d'où lui venait son manuscrit, et s'il pouvait avoir confiance dans les intermédiaires. On a vu qu'il était en étroites relations avec les disciples hollandais de « la prophétesse ». Ceux-ci avaient hérité des papiers du ministre Poiret, le premier éditeur de Mme Guyon ; et c'est par là sans doute que la correspondance lui était « miraculeusement » parvenue. Or, partout où j'ai pu contrôler les documents de Poiret publiés par Dutoit, j'ai constaté leur exactitude et son honnêteté d'éditeur. Dans le tome II des *Opuscules*, il a inséré quelques pages de Mme Guyon, d'une invention et d'un style étranges[1] ; ce sont les *Règles* qu'elle fixe à ses disciples, les *Michelins*, enfants de l'amour pur et de la foi nue, en opposition avec les *Christophlets*, chrétiens forts et confiants dans leur vertu propre : « Cet admirable morceau » écrit Dutoit, « qui a tous les caractères du genre à jamais inimitable de l'auteur, a été fourni par une personne, à qui feu le célèbre Poiret l'avait autrefois confié[2]. » Mais « l'admirable morceau » a si bizarre allure dans son mysticisme enfantin, qu'on serait tenté d'y voir un très gauche pastiche de quelque disciple. En fait, il est bien l'œuvre de Mme Guyon : c'est un fragment d'une lettre encore inédite à l'abbé de Charost, d'octobre 1694[3]. — Dans un autre volume

1. *Les Opuscules spirituels* de Mme J.-M.-B. de la Mothe-Guyon, nouvelle édition. Paris, Libraires associés, MDCCXC, t. II, p. 535-8. « Les *Michelins* seront petits, joyeux, allègres, faibles, enfantins... Les *Michelins* seront sous la main de mon petit-Maître comme une girouette agitée du vent et comme un guenillon dans la gueule d'un chien... (Les *Christophlets*) seront grands, graves, sérieux ; il leur est défendu de rire, sinon avec esprit, etc., etc. ».

2. *Id.*, p. 535, note.

3. Dans le recueil manuscrit, conservé à la Bibliothèque Saint-Sul

de sa grande édition, Dutoit publie en appendice un petit opuscule de Fénelon lui-même : *Examen de la neuvième et dixième conférences de Cassien sur l'état fixe de l'oraison continuelle*[1]. C'est l'un de ces petits exposés justificatifs comme Fénelon en a fourni sans relâche à Mme Guyon, pour légitimer sa doctrine par le témoignage des Pères et des grands mystiques[2]. Or, parmi les brouillons autographes de Fénelon conservés au séminaire de Saint-Sulpice, j'ai retrouvé des notes sur Cassien, qui sont une première rédaction de ces pages : non seulement les idées développées, mais des phrases et des paragraphes entiers ont passé du brouillon dans le texte définitif, qui se trouve ainsi authentiqué[3].

Au reste, ce n'était pas là le seul fragment de Féne-

pice et intitulé : 7e carton, 10 *bis*, *Lettres de Mme Guyon au duc de Chevreuse* 1693 *et suiv. Copie*, 1 vol. mss. in-4 broché de 204 pages, p. 115-6 ; c'est le volume que je citerai sous le nom de *Ier Recueil Chevreuse*. La plupart des lettres y sont en effet adressées au duc de Chevreuse, plusieurs cependant à Tronson, au duc de Beauvillier, à Mme de Maintenon, à l'abbé de Charost, etc.

1. *Justifications* | *de la doctrine* | *de Mme* | *de la Mothe-Guion* | , *pleinement éclaircie, démontrée et autorisée par les saints Pères grecs, latins et auteurs canonisés ou approuvés, écrites par elle-même*, édit. de 1790, 3 vol. in-8, t. III, p. 332 sqq.

2. [Ramsay], *Histoire de la vie de Messire François de Salignac de la Mothe-Fénelon*, etc. La Haye, Vaillant et Prévost, MDCCXXIII, in-12 de 204 pages, p. 36.

3. Voici, par exemple, un paragraphe commun aux deux rédactions de cet *Examen*, qu'il importe de signaler aux futurs éditeurs de Fénelon : « Saint Paul, vase d'élection, étant rempli de ce sentiment (du pur amour), souhaite d'être fait anathème par Jésus-Christ pour ses frères, pourvu qu'il lui acquière une nombreuse famille ; Michée veut être menteur et aliéné de l'inspiration du Saint-Esprit, pourvu qu'il détourne de dessus le peuple de Dieu les plaies qu'il a prédites ; Moïse dit : ou remettez-leur cette faute, ou, si vous ne le faites, effacez-moi de ce livre que vous avez écrit. Voilà trois exemples, etc. ». (Recueil de Dutoit, t. III, p. 347, Mss, de Saint-Sulpice [brochure isolée et non cotée, f° 9]).

lon, que Mme Guyon devait avoir laissé dans ses papiers : au tome II des *Discours chrétiens et spirituels*, on peut lire deux méditations sur la prière et l'amour de Dieu, qui se retrouvent aussi dans les *Œuvres* de Fénelon [1]. L'une des deux est certainement de Fénelon lui-même, puisqu'il en a discuté une formule dans un mémoire apologétique destiné à ses examinateurs [2]. Il importe peu ici que l'attribution de Dutoit soit inexacte ; l'abbé Gosselin a commis une erreur analogue, en mettant sous le nom de Fénelon des vers de Mme Guyon [3] ; erreur, il est vrai, bien pardonnable, quand il s'agit d'éditer les œuvres de deux amis, pratiquant l'admiration mutuelle, et se copiant l'un chez l'autre leurs plus belles pages, pour pouvoir les relire et les savourer plus à leur aise [4]. Une chose seulement est certaine : c'est qu'avant de publier cette « correspondance secrète », Poiret et Dutoit avaient déjà donné au public d'autres œuvres de Fénelon, et des œuvres authentiques. Ces constatations sont, je crois, de nature à inspirer confiance en Dutoit éditeur.

1. *Discours* | *chrétiens et spirituels* | *sur divers sujets qui regardent* | *la vie intérieure,* | *tirés la plupart de la Sainte Ecriture.* | Par Mme J.-M.-B. de la | Mothe-Guion. Nouvelle édition corrigée et augmentée. Paris, Libraires associés, 1790, t. II, Discours VII (p. 56-67) = le petit traité *de la Prière* de Fénelon. t. VI, p. 5-9 ; Discours XLVII (p. 259-283) = la XVIIe *Instruction* de Fénelon sur ce sujet : *Dieu n'est point aimé, parce qu'il n'est pas connu,* t. VI, p. 100, *g*-108, *d.*

2. C'est le Discours VII, dont Fénelon a défendu le début dans son *Explication des lettres à Mme de Maintenon,* t. VIII, p. 502, *d.* Dans le recueil de Dutoit, le texte primitif a été conservé : « Les paroles que nous prononçons sont inutiles à l'égard de Dieu » ; cf. mon article sur *la Correspondance spirituelle de Fénelon avec Mme de Maintenon,* Revue d'Histoire littéraire de la France, janvier-mars 1906, t. XIII, p. 59.

3. Cf. plus loin *Poésies,* n° XV, p. 363.

4. Cf. *Id.,* n° XVI, p. 365 et n. 1.

On peut donc écarter rapidement la seconde objection de l'abbé Gosselin, qui n'est que la première précisée et particularisée. Il reproche à Dutoit de « regarder comme incontestable l'authenticité de tous les écrits publiés en Hollande sous le nom de Madame Guyon, tandis que Mme Guyon elle-même se plaint jusque dans son testament que plusieurs de ses écrits ont été indignement falsifiés[1] ». Mais le testament de Mme Guyon ne fait allusion qu'aux apocryphes mis en circulation, au plus fort de l'affaire du Quiétisme, par des ennemis qui voulaient la perdre et compromettre Fénelon. Il est muet sur l'édition entreprise par ses amis de Hollande, édition qui n'était d'ailleurs pas terminée au moment de sa mort[2].

Il convient de s'arrêter davantage au troisième argument, qui, dans la pensée de l'abbé Gosselin, devait être décisif pour ses lecteurs : « Plusieurs des pièces, dit-il, contenues dans la prétendue *Correspondance secrète* sont en contradiction manifeste avec les écrits publiés par Fénelon lui-même. En effet, ce prélat déclare hautement, dans sa *Réponse à la Relation* qu'il n'a jamais lu aucun des ouvrages manuscrits de Mme Guyon, mais seulement les deux imprimés, qui ont pour titre : *Moyen court,* etc. et *Explication du*

1. *Hist. litt. de Fénelon, édit. cit.*, p. 168, *g*.

2. « Je dois à la vérité et pour ma justification protester avec serment qu'on a rendu de faux témoignages contre moi, ajoutant à mes écrits, me faisant dire et penser ce que je n'avais jamais pensé, et dont j'étais infiniment éloignée, qu'on a contrefait mon écriture diverses fois. » (Testament de Mme Guyon, ap. Ramsay, *Vie, édit. cit.*, p. 89) ; cf. encore sur des copies apocryphes des *Torrents*, la lettre de Mme Guyon à M*** du 17 novembre 1695, pour protester contre l'ordonnance de l'évêque de Chartres et sa citation falsifiée des *Torrents*, t. IX, p. 73-74.

Cantique, etc. La correspondance, au contraire, suppose que Fénelon a lu attentivement, et médité à loisir, plusieurs ouvrages manuscrits de Mme Guyon, entre autres l'*Explication du Pentateuque*, celle du livre de *Job* et des *Epîtres de saint Paul*, la *Vie* de Mme Guyon écrite par elle-même, etc.[1] » Ainsi présenté, l'argument ne laisse pas d'être impressionnant, — quoiqu'on puisse avant tout observer que, la *Réponse à la Relation* étant une des œuvres les plus connues de Fénelon, rien n'était plus simple pour un faussaire, même novice, que de faire concorder ses lettres apocryphes avec les déclarations de leur soi-disant auteur. Mais, à regarder les textes eux-mêmes, on verra que l'abbé Gosselin les a trop habilement sollicités.

« Pour *Job*, écrit Fénelon à Mme Guyon, c'est un grand présent, dont je vous remercie[2]. » Il dit bien l'avoir reçu, il ne dit pas l'avoir lu. — « Je lis moins lentement votre *Pentateuque*[3] », lui écrit-il une autre fois, ce qui ne semble pas trahir un bien vif enthousiasme. Il goûtait peu en effet ces commentaires allégoriques de la Bible[4], et n'essayait de s'y intéresser que par amitié déférente pour Mme Guyon : « Je n'y trouve pas ce qu'il me faut[5] », lui avouait-il après la lecture de ses *Épîtres canoniques* ; et, comme elle-même lui recommandait de « quitter une lecture, sitôt qu'elle ne lui convenait pas[6] », il laissait là le livre commencé, sans se faire prier, le gardant pourtant près de lui,

1. *Hist. litt. de Fénelon, édit. cit.*, p. 168, *g-d.*
2. Cf., dans la correspondance qui suit, Lettre CXX, p. 305.
3. Lettre du 28 mars 1689, p. 89.
4. Cf. Lettre du 27 juillet 1689, p. 231, et Lettre LXVI, p. 162.
5. Lettre du 9 juin 1689, p. 159.
6. Lettre LXVI, p. 162.

« afin que, s'il lui venait quelque forte envie de l'ouvrir, il le fît[1] » : « Si vous ne voulez pas que je lise tout », répond-il à son amie, qui lui offrait sa *Vie*, « à cause que *j'ai en effet peu de loisir et peu de goût pour la lecture*, marquez-moi les endroits que je devrai lire[2]. » Peut-on prétendre avec l'abbé Gosselin qu'une telle correspondance « suppose que Fénelon a lu attentivement et médité à loisir » les manuscrits de Mme Guyon ? Fénelon a reçu d'elle plusieurs ouvrages inédits, il les a feuilletés avec bonne volonté et un peu d'ennui, il en a lu quelques passages, qui lui étaient particulièrement recommandés, voilà tout ce qu'on peut faire dire à ces lettres[3].

Or qu'a-t-il déclaré publiquement dans sa *Réponse à la Relation* ? « Pour les manuscrits de Mme Guyon, elle voulut me les donner tous. Elle m'en mit même quelqu'un entre les mains. Mais les occupations que j'avais pour les études des princes, et ma santé alors très languissante, m'empêchèrent de les lire... Quand je proteste devant Dieu que je n'ai point lu ces manuscrits le lecteur équitable ne doit soupçonner aucun artifice dans cette protestation[4]. » Et, comme si « le lecteur équitable » pouvait encore « soupçonner quelque artifice », il revient dans le même chapitre

1. Lettre du 25 juin 1689, p. 182.
2. Lettre du 11 juillet 1689, p. 207.
3. Un seul opuscule semble avoir été lu attentivement par Fénelon, c'est le *Petit Abrégé de la Voie et de la Réunion de l'âme à Dieu*, dont il fera le commentaire détaillé dans sa lettre du 11 août 1689, p. 237-252. Je ne cite pas ici l'*Instruction chrétienne d'une mère à sa fille*, dont il parlera dans ses lettres des 3 et 14 juin 1689, p. 152 et 168, car ce n'est point un ouvrage de spiritualité.
4. *Réponse à l'écrit intitulé Relation sur le Quiétisme*, chap. I, t. III, p. 10, *g*.

sur cette négation avec une insistance ambiguë et embarrassée, et il accumule des « *raisons* très fortes » pour essayer de prouver un *fait*[1]. « Elle lui a mis » des manuscrits « entre les mains »: il l'avoue. Qui pourra croire que, les ayant tenus « entre ses mains », il n'y ait point jeté quelque coup d'œil[2] ? Mais sa santé et ses occupations l'ont empêché de les lire complètement et à loisir, comme il convient, quand on veut examiner et juger un livre en théologien. Et c'est là sans doute ce qui l'a autorisé à dire qu'il « ne les avait point lus »; mais il avait été plus exact en écrivant à Tronson deux ans plus tôt: « Pour les écrits, je déclare hautement que je me suis abstenu de les examiner[3]. » Il n'y a donc pas entre les deux textes « la contradiction manifeste », que voulait y voir l'abbé Gosselin.

Si atténuée qu'elle soit par ces diverses remarques, elle subsiste cependant; mais elle ne surprendra aucun de ceux qui sont familiers avec le tempérament de

1. *Id., id.*, p. 10-11 : « Voici une troisième raison très forte, pour montrer au lecteur combien je suis sincère en déclarant que je n'ai jamais lu ces manuscrits... On ne manquera pas de me dire qu'il n'est pas croyable que je n'aie jamais lu ces manuscrits, moi qui dis : *Je n'ai pu ni dû ignorer ces écrits*, moi qui me vante d'avoir examiné la personne *avec plus d'exactitude que ses examinateurs ne le pouvaient faire...* Voilà sans doute l'objection dans toute sa force. Je supplie le lecteur d'observer les choses suivantes, etc., etc. »

2. « Que sert maintenant de disputer s'il a lu ou s'il n'a pas lu ces manuscrits qu'il m'a mis en main ? *Laissons-lui dire les choses les plus incroyables* » (Bossuet, *Remarques sur la Réponse à la Relation*, édit. Lachat, Paris, Vivès, 1864, t. XX, p. 227).

3. Lettre du 26 février (1696), t. IX, p. 78, *d*; cf. encore trois lettres de Fénelon, l'une à M***, d'août 1698 (*id.*, p. 480, *g*), l'autre à l'abbé de Chanterac, du 12 septembre 1698 (*id.*, p. 523, *d*), la troisième surtout à l'abbé Boileau, du 6 décembre 1696, où l'on apprendra les différences subtiles qu'il y a entre *voir*, *lire* et *connaître* des manuscrits.

Fénelon et ses habitudes d'esprit. Serait-ce la première fois qu'on aurait quelque peine à concilier ses affirmations avec les faits ? A-t-on jamais pu, malgré les plus minutieuses recherches, retrouver la rarissime édition de saint François de Sales, où il prétendait avoir lu une si étonnante maxime[1] ? Pouvait-il affirmer à Louis XIV, dans sa fameuse lettre anonyme, qu'il « n'était pas connu de lui », lorsqu'il était encore le précepteur de son petit-fils [2] ? Se sentait-il sincère, en écrivant au P. Le Tellier : « Il est très certain que je n'ai pas fait la *Dénonciation* (de la *Théologie* de Habert) ; si j'en étais l'auteur, je n'aurais garde de le désavouer [3] », et à la maréchale de Noailles : « Cette *Dénonciation* n'est de moi ni en tout ni en partie [4] », quand il avait confessé au duc de Chevreuse : « je l'ai lue et un peu corrigée, elle n'est qu'un tissu de morceaux pris de moi [5] » ? Que d'autres questions pourraient se poser à son sujet [6], qui toutes appelleraient la même réponse ! C'est que

1. Cf. *Explication des maximes des saints sur la vie intérieure.* Paris, Aubouin, in-8, MDXCVII, art. V, vrai, p. 55 : « C'est ce que saint François de Sales dit (*Entret*, p. 182)... *Le désir de la vie éternelle est bon,* mais *il ne faut désirer que la volonté de Dieu.* » ; cf. les arguments de Fénélon pour prouver l'authenticité de ce texte : *Réponse à la déclaration des trois évêques,* § XVIII, t. III, p. 342, *Cinquième Lettre en réponse aux divers écrits,* t. II, p. 613-4.

2. « La personne qui prend la liberté de vous écrire... vous aime *sans être connue de vous* » (tome VII, p. 509, *d*).

3 Lettre du 12 mars 1711, t. VII, p. 690, *d.*

4. Lettre du 7 juin 1712, t. VIII, p. 66, *d.*

5. Lettre du 16 mars 1711, t. VII, p. 386, *g* ; cf. sur ce point l'ouvrage, d'ailleurs médiocre et partial, d'A. Le Roy, *La France et Rome de* 1700 *à* 1715. Paris, Didier-Perrin, in-8, 1892, p. 324.

6. Par exemple, l'affaire de la publication des *Maximes* et du *Télémaque,* celle des évêques de la Rochelle et de Luçon (cf. Le Roy, *l. cit.,* p. 331), la question du « trouble involontaire » en Jésus-Christ à l'article XIV des *Maximes,* etc., etc.

« tout homme est menteur », comme il aimait à le rappeler lui-même [1], c'est qu'il y avait en lui surtout, comme il le confessait avec une très belle humilité, un fond de « mensonge » [2] et d'insincérité, ou, pour employer des mots moins durs, c'est qu'il était un pur gascon, et que la vérité a plus de souplesse sur les bords de la Dordogne.

L'excellent abbé Gosselin savait tout cela sans doute, si peut-être il n'osait le reconnaître publiquement ; et il aurait passé outre, suivant le conseil de Fénelon, si ces textes nouveaux lui avaient paru dignes de leur auteur. Mais, — et c'est là pour lui l'argument décisif, qu'il indique en manière de conclusion, — cette correspondance aurait « déparé sa collection » ; elle aurait déparé surtout l'austère élégance du Fénelon idéal qu'il se complaisait à reconstituer. Donner à son héros une posture qu'il jugeait ridicule, l'aurait fait souffrir : il ne voulut voir dans ces lettres qu'un « libelle diffamatoire, injurieux à la mémoire » d'un saint archevêque [3].

Ce sont là scrupules d'ami : il déplaisait à l'abbé Gosselin que Fénelon s'en fût allé chercher auprès de Mme Guyon une doctrine spirituelle et la direction de sa vie intérieure. Mais il faut rappeler ici les déclarations de Fénelon lui-même. Expliquant à l'abbé de Chanterac son attitude à l'égard de Mme Guyon, il reconnaît « qu'il l'a estimée, *révérée comme une sainte et crue très expérimentée sur l'oraison* » [4] ; il écrit à Mme de Maintenon :

1. *Instructions*, t. VI, p. 155, *d*.
2. Lettre à la comtesse de Montberon du 20 novembre 1701, t. VIII, p. 640, *g*.
3. *Hist. litt. de Fénelon, édit. cit.*, p. 168, *d*.
4. Lettre du 6 septembre (1698), t. IX, p. 516, *g*, *d*.

« Dans l'état le plus libre et le plus naturel, *elle m'a expliqué ses expériences et tous ses sentiments*[1] » ; il écrit à M. de Noailles : « *Mon principal commerce avec elle a été par lettres, où je la questionnais sur toutes les matières d'oraison*[2] » ; le bruit court un jour que ses ennemis ont en main des lettres originales, qu'il envoya jadis à son amie[3], et, pour détruire à l'avance le fâcheux effet d'une publication scandaleuse, toujours possible avec un adversaire comme Bossuet, il écrit encore à son confident Chanterac : « Comme M. de Meaux peut avoir *quelques lettres, que j'ai écrites avec une très particulière confiance à cette personne*, il faut préparer les esprits là-dessus, pour empêcher la *surprise que font ces sortes de choses, quand elles ne sont pas attendues*[4] ». L'abbé Gosselin « ne s'attendait pas » à ces « sortes de choses ». Il fut si surpris, qu'en toute honnêteté, il nia. Il déclare « ne retrouver dans ces lettres ni le style, ni les idées de Fénelon[5] ». « Le lecteur judicieux » jugera. C'est à lui de sentir, si ces lettres qu'on prétend apocryphes et les pages les plus authentiques de Fénelon, que j'ai cru devoir en rapprocher, n'ont pas entre elles une évidente parenté, parfois même une presque identité de pensée et d'expression. La meilleure, ou du moins la plus complète, démonstration d'authenticité sera donc la lecture même de cette corres-

1. Lettre du 7 mars 1696, t. IX, p. 81, *d*.
2. Lettre du 8 juin 1697, t. IX, p. 157, *d*.
3. « On publie qu'on a ici (à Rome) beaucoup de lettres originales que vous lui écriviez, qu'on ne veut montrer que dans l'extrémité, pour sauver, autant qu'on peut, votre réputation (Chanterac à Fénelon, lettre du 12 juillet [1698], t. IX, p. 464, *g*).
4. Lettre du 10 octobre (1698), t. IX, p. 544, *g*.
5. *Hist. litt. de Fénelon*, *édit. cit.*, p. 167, *d*.

pondance : les notes et références, qui soulignent le texte par le menu, apporteront pour la plupart des faits, des idées et des mots la confirmation de ceux-là mêmes à qui les lettres sont attribuées.

De cette démonstration fragmentaire, et à laquelle rien ne saurait suppléer, on peut pourtant présenter ici les arguments essentiels, en les coordonnant.

Ceux qui savent que Fénelon n'est pas seulement l'auteur du *Télémaque*, ceux à qui les *Lettres spirituelles* ont découvert un Mentor moins pontifiant et plus souple, ceux-là ne seront nullement scancalisés, en lisant cette « correspondance secrète ». Ils y retrouveront plus abandonné, plus raffiné, plus souffrant, plus subtil, plus ingénu et plus habile tout ensemble le Fénelon qu'ils connaissaient : à la fois autoritaire et amoureux de confidence, inquiet et avide de pacification, sentant ses misères douloureusement et retrouvant toute sa sincérité pour les confesser, épris de rares chimères et les poursuivant avec un enthousiasme un peu étroit, enfantin parfois. Ils ne s'étonneront pas avec l'abbé Gosselin de le voir dans ces lettres à la fois « maître et disciple, directeur et consultant[1] »; c'est là au contraire une tendance profonde de cette belle nature, si humainement contradictoire ; et c'est là, comme j'essaierai de le montrer plus loin, ce qui devait le conduire par un inévitable glissement au piège involontaire de Mme Guyon.

Mais, pour en venir à des comparaisons plus précises, on ne trouvera pas dans cette correspondance une seule proposition théologique, un seul conseil de direction intérieure, que Fénelon eût pu désavouer

1. *Id., id.*

plus tard : ce sont les mêmes goûts spirituels, les mêmes aspirations, la même doctrine. Dès 1689, en parlant du pur amour, de la sainte indifférence, du sacrifice de l'éternité [1], il s'approche des formules mêmes, où il s'arrêtera huit ans plus tard dans l'*Explication des maximes des saints*. Pour lui déjà, le vrai christianisme c'est l'amoureuse liberté des enfants de Dieu, suivant son impulsion en toute souplesse et petitesse et humblesse d'esprit, sans motif intéressé et sans crainte servile, c'est ce haut idéal de sainteté affranchie, dont les *Lettres spirituelles* sont le manuel admirable. Dans les deux correspondances, c'est le même vocabulaire, parfois très spécial dans sa technicité mystique : *âmes propriétaires, lumières outrepassées, non-volonté, petit-Maître, entre-deux, désappropriation, passiveté*, etc., etc. [2]. Des citations, des maximes, qui reviendront avec complaisance dans ses lettres ultérieures, apparaissent déjà dans ces lettres de jeunesse : *Aller par le non-voir, comme dit le bienheureux Jean de la Croix* [3], — *marcher, comme Abraham, sans savoir où* [4], — *à chaque jour suffit son mal* [5], — *vouloir tout, vouloir rien* [6], etc., etc. Enfin, la langue, avec ses menues particularités de syntaxe [7], la couleur et le ton du

1. Cf. plus loin, en particulier, la lettre du 11 août 1689, p. 249. — Sur un point spécial, l'éducation des filles, il y a concordance parfaite entre le *Traité* de 1687 et les lettres des 3 et 14 juin 1689, p. 152 et 168.

2. Cf. sur ces différentes expressions, l'index du vocabulaire mystique à la fin de ce volume.

3. Cf. plus loin, Lettre du 30 avril 1689, p. 122 et n. 4.

4. Lettre du 17 juillet 1689, p. 213 et n. 1.

5. Lettre du 12 juin 1689, p. 165 et n. 3.

6. Lettre du 28 mars 1689, p. 89 et n. 2.

7. Cf. sur ces particularités de syntaxe et de vocabulaire l'index grammatical.

style, les formules familières, l'allure de la phrase, les groupements habituels de mots, tout réclame le même auteur. A ce point de vue, il suffit de lire dans la « Correspondance secrète » une lettre de Fénelon avec la réponse de Mme Guyon, pour sentir immédiatement, par le contraste des « écritures », l'authenticité de toutes deux.

On dira que le faussaire a été prudent, qu'il a été habile, que son pastiche serait parfait, si tous les rapprochements qui viennent d'être indiqués ne prouvaient, par leur nombre et leur précision même, qu'il a trop indiscrètement imité et que sa mosaïque n'est pas assez fondue. Il semble alors que la démonstration tourne en cercle : si l'on ne retrouve pas dans ces lettres le Fénelon déjà connu, c'est qu'elles sont apocryphes ; si on le retrouve, c'est qu'elles le sont encore. — Mais on peut sortir du cercle.

Le faussaire hypothétique [1], qui pour atteindre je ne sais quel but mystérieux, aurait dépensé tant de talent dans de si ingénieux apocryphes, n'a pu utiliser que les documents connus jusqu'en 1768. Depuis lors des découvertes ont été faites, des lettres de Fénelon ont été publiées, de nombreux textes intéressant son histoire restent encore inédits. Or entre ces documents, inconnus du faussaire supposé, et les lettres qu'on déclare inauthentiques, il y a — non plus cette fois dans les idées ou dans les mots, — mais dans les faits, et dans des faits minuscules, une concordance,

1. Il semble même que, dans cette hypothèse, on doive admettre plusieurs faussaires, puisqu'une partie de cette correspondance a été publiée dès 1717. Il faudrait donc supposer chez ces divers individus la même souplesse de plume, la même habileté dans le pastiche.

qui me paraît décisive : Dans la « correspondance secrète », Mme Guyon fait savoir à Fénelon qu'elle a marqué d'un L et d'un F les écrits qu'elle a rédigés pour lui [1]. Dans un fragment d'autobiographie jusqu'ici inédit, elle désigne Fénelon par l'initiale L [2]. — Dans ce même fragment elle raconte « qu'elle a songé de lui assez près l'un de l'autre deux songes » [3]. La correspondance enregistre en effet deux songes sur Fénelon les 18 et 28 mai [4]. — « M. de Chevreuse, écrit Fénelon à Mme Guyon, m'a lu un endroit d'une (de vos lettres), où vous marquez que *je n'ai pas assez de foi* [5] ». Dans une lettre inédite de Mme Guyon au duc de Chevreuse, je lis : « J'aime toujours Bi (c'est-à-dire Fénelon) [6] de tout mon cœur, *quoiqu'il ait peu de foi* [7] ». — « Si l'on me nommait à un évêché, demande Fénelon à son amie, ne pourrai-je pas, sans blesser l'abandon, le refuser [8] » ? On parlait alors de Fénelon pour l'évêché de La Rochelle ou de Poitiers, mais le fait était inconnu avant la publication de l'*Histoire de Fénelon* par M. de Bausset. — Dans sa lettre du 6 avril 1689, Fénelon fait à Mme Guyon les recommandations suivantes : « J'ai soin de ma santé ; ménagez, s'il vous plaît, la vôtre ;

1. Lettre XXIX, p. 77.
2. Cf. ce fragment plus loin, p. 3 et n. 4.
3. *Id.*, p. 9 et n. 1.
4. P. 145 et 150-2.
5. Lettre du 16 octobre 1689, p. 293 et n. 5.
6. Sur les initiales ou appellations bizarres, qui désignent souvent Fénelon dans la correspondance de Mme Guyon, cf. plus loin dans l'Introduction, II, § 1, p. XLIV.
7. Lettre du 30 septembre 1693 (mss de Saint-Sulpice, Ier Recueil Chevreuse, p. 28).
8. Lettre du 28 mars 1689, p. 90 ; la note renvoie à l'*Histoire* de M. de Bausset.

Prenez du quinquina, ne faites jamais maigre[1], etc. ». Deux mois plus tard il écrivait à la comtesse de Montberon, dans une lettre restée inédite jusqu'en 1827 : « Ma santé va bien, Dieu merci madame : *elle est en état de justifier le quinquina*, et de faire taire tous ses ennemis[2] ». — Le 9 juin 1689, il raconte à Mme Guyon comment parfois « il donne à ses sens quelque amusement pour s'égayer » : « Quand je suis seul, je joue quelquefois comme un petit enfant, même en faisant oraison. Il m'arrive quelquefois de sauter et de rire tout seul, comme un fou dans ma chambre[3] ». Le même jour, — écrivant au marquis de Blainville une lettre de direction, qui n'a été publiée elle aussi pour la première fois que dans l'édition de Versailles — il formule en conseil sa pratique personnelle, et recommande à ce novice en oraison « de se délassser l'esprit par de petits intervalles d'amusement innocent et de gaîté » avec « la simplicité » d'un « petit enfant[4] ».

Après la démonstration commencée plus haut, une seule de ces coïncidences suffirait, je crois, pour la parfaire. La « correspondance secrète de M. de Fénelon avec l'auteur » du *Moyen court* est authentique.

1. Cf. plus loin, p. 105.

2. Lettre du 12 juin 1689, t. VIII, p. 594, *d*. — Pour cette lettre ainsi que celle au marquis de Blainville, citée après, il vaut mieux renvoyer à l'édition indiquée plus haut, p. VII, édition dite de Versailles (1827, sqq), moins complète, mais faite avec plus de critique que l'édition de 1852, et qui fournit pour chaque lettre la date de sa première publication. La lettre à la comtesse de Montberon est insérée au t. VI, p. 214.

3. Cf. plus loin, p. 161.

4. T. VIII, p. 512, *g* (édition de Versailles, t. V, p. 493).

3. *Son État actuel.*

Il n'en reste pas moins très désirable que quelque heureux chercheur découvre un jour, s'ils existent encore, les originaux de cette correspondance. Quelques problèmes, qui se posent à son occasion, seraient ainsi résolus, quelques difficultés éclaircies.

La plus grande partie des lettres publiées par Dutoit ne sont pas datées. Parmi les autres, la plus ancienne est du 2 décembre 1688, la dernière du 26 décembre 1689. Mais il semble bien que toutes se renferment entre des dates très voisines : Aucune ne fait allusion à des événements postérieurs à 1689, toutes paraissent se grouper d'autant plus naturellement autour de celles déjà datées, qu'avec une correspondance aussi active, parfois même quotidienne, il faut supposer de nombreuses lettres, pour combler l'intervalle des semaines et des mois laissés vides. L'ensemble occupe ainsi un peu plus d'une année. Il est évident que la correspondance a continué après la lettre du 26 décembre 1689, qui n'est nullement une lettre de clôture. Pendant trois ans encore, l'amitié de Fénelon et de Mme Guyon ira grandissant, toujours plus intime et plus confiante. Bien loin de cesser entre eux, les lettres ont dû sans doute devenir chaque jour plus fréquentes jusqu'en 1694. Fénelon l'avoue lui-même implicitement à M. de Noailles : « Dès qu'on a parlé contre elle, j'ai cessé de la voir, de lui écrire, de recevoir de ses lettres[1] » ; ce qui semble indiquer,

1. Lettre du 8 juin 1697, t. IX, p. 157, *d*.

comme fin provisoire de la correspondance, — car il paraît certain qu'ils se sont écrit jusqu'au dernier jour[1] — l'époque des conférences d'Issy. Cette date est confirmée par Mme Guyon, dans une lettre inédite au duc de Chevreuse du 23 novembre 1694, où elle le prie de remettre à Fénelon « ce billet, qui sera le dernier[2] ». De cette correspondance, qui a duré environ six ans, il reste à peine les lettres de treize ou quatorze mois; et plusieurs encore sont perdues.

Ces lettres ne sont pas classées, ou le sont mal. Publiées à deux reprises en 1717 et 1768, l'éditeur de 1768 n'a pas voulu refondre dans son texte celles qui avaient déjà paru ailleurs. Il faut parfois chercher la réponse à un billet de Fénelon, non pas même dans un autre volume des *Lettres*, mais jusque dans les *Discours spirituels*. Dutoit prétend avoir eu en mains « le manuscrit authentique » de cette correspondance[3]; et c'est d'après ce manuscrit qu'il a publié dans le tome V des *Lettres chrétiennes* tout ce qui en restait d'inédit. Il faut le reconnaître : ce « manuscrit authentique » — qui n'est sans doute qu'une copie authentique ; — avait été bizarrement constitué : l'ordre chronologique y semble généralement suivi, mais comme en deux séries indépendantes, mises bout à bout. C'est ainsi que les deux lettres de Fénelon des 12 et 14 juin s'y trouvent à 130 pages l'une de l'autre[4]. L'éditeur ne s'est pas aperçu que certaines lettres

1. Sur cette reprise de la correspondance entre les deux amis après la condamnation de Fénelon, cf. plus loin, Introduction, II, § 1, p. LXVI, sqq.
2. Mss. de Saint-Sulpice, Ier recueil Chevreuse, p. 128.
3. *Lettres chrétiennes*, t. I, *Avertissement*, p. X.
4. Cf. plus loin, p. 164 et 168.

qu'il publiait l'avaient déjà été en partie [1], que d'autres avaient déjà leurs réponses dans des volumes antérieurs [2] — ce qui, par parenthèse, est une nouvelle preuve de bonne foi et d'authenticité. Aussi la lecture très peu agréable de ce texte incohérent ne permet pas de saisir le mouvement de la correspondance et en diminue l'intérêt. Il fallait mêler les deux séries, retrouver l'enchaînement des demandes et des réponses, utiliser les indices internes, qui facilitent le classement des lettres isolées, et partout ailleurs conserver l'ordre du « manuscrit », qui garde encore quelques chances d'être le bon. C'est ce que j'ai essayé de faire ici.

Il fallait aussi plus de scrupule critique dans l'établissement du texte. L'éditeur de 1717, ne publiant cette correspondance que pour l'édification des pieux lecteurs, en avait retranché tout ce qui était détails personnels ou faits précis, et, pour masquer ces coupures, avait fait subir aux phrases d'attache quelques légères retouches [3]. L'éditeur de 1768 a publié dans le cinquième volume des *Lettres* tous ces petits fragments supprimés. Mais, même en rassemblant les morceaux, il ne semble pas qu'on obtienne toujours des lettres complètes, comme le montrent les allusions de certaines réponses [4]; quelques phrases sont inachevées [5],

1. Cf. Lettre du 26 décembre 1689, p. 334 et n. 1.

2. Ainsi la réponse à la lettre du 25 décembre 1689 (t. V, p. 374-6) est certainement la Lettre LX du t. III, p. 253-8; cf. de même les réponses aux lettres des 5 juillet et 10 octobre 1689, p. 192 et 291 de ce volume.

3. Cf., par exemple, le début de la lettre de Noël 1688, p. 36 et n. 1.

4. Cf., par exemple, la lettre de Fénelon du 11 juillet 1689, p. 204 et n. 3.

5. Lettre XXIV, p. 70.

d'autres visiblement altérées [1], des passages paraissent interpolés [2], des mots sont tombés, ont été mal lus, mal écrits ou mal imprimés. De toutes ces imperfections du texte, les éditeurs ne sont peut-être pas seuls responsables : Il se pourrait que ce « manuscrit authentique » dérivât du *Livre des lettres*, conservé par Mme Guyon, où elle faisait copier les siennes, avant de les envoyer, et celles de Fénelon, avant de les lui retourner [3]. Écrivant très mal, ne se relisant jamais, n'ayant aucune mémoire et « usant de redites [4] », elle laissait une tâche malaisée aux copistes et des difficultés à ses futurs éditeurs.

Je crois offrir ici de cette correspondance mieux classée un texte plus sûr. Bien des incertitudes, d'ailleurs menues, y subsistent encore [5]. Telle qu'elle est pourtant, l'historien de la littérature s'y sentira désormais plus à l'aise, pour y étudier Fénelon et son roman mystique.

1. Lettres des 23 juillet et 25 septembre 1689, p. 222 et 282.

2. Lettre LXXIX, p. 189.

3. Cf. Lettre CXXXII, p. 323 et n. 2 ; cf. encore Lettres des 27 juin et 26 novembre 1689, p. 185 et 326.

4. Lettre IV, p. 24.

5. Les indications suivantes ne seront pas inutiles pour fixer la nature de ces « incertitudes » :

1° L'édition de Dutoit était trop peu sûre et trop négligemment faite, pour qu'on pût songer à conserver la ponctuation et l'orthographe souvent si fantaisistes de son texte. J'ai tout modernisé.

2° Les phrases et mots soulignés, très nombreux dans les lettres de Mme Guyon, sans que le motif de ce soulignement apparaisse toujours, l'ont été sans doute par Mme Guyon elle-même. C'est là une simple manie d'écriture, fréquente chez les mystiques, et que j'ai cru devoir respecter dans cette édition.

3° On remarquera dans les lettres de Mme Guyon l'abondance des parenthèses, dont plusieurs paraîtront tout à fait injustifiées ou inattendues. On serait même tenté de croire que certaines d'entre elles,

II

Fénelon et Mme Guyon.

Après tout, se disait Fénelon en réfléchissant sur Mme Guyon, je ne serais pas le premier homme d'esprit, qui se serait laissé duper par une femme : « Je suppose que c'est une folle qui m'a ébloui ou une hypocrite qui m'a trompé : le cardinal Ximénès et Grenade, auxquels je n'ai garde de me comparer, n'ont-ils pas été trompés par de fausses dévotes ? Est-ce un grand malheur que je le sois aussi[1] ? » — Folle ou non, Mme Guyon a été son « amie » et il a été « l'unique[2] » pour elle. Trompé ou non, il a cru en elle ; sa vie intérieure a été renouvelée, son christianisme

qui ont des airs de glose, pourraient bien être des additions de Dutoit lui-même, d'autres des mots restitués par lui. Il semble pourtant que Dutoit ait partout respecté son manuscrit avec une honnêteté un peu gauche. Il met entre crochets les rares mots qu'il croit devoir ajouter et signale en note les quelques conjectures de texte, où il ose se risquer. A-t-il mis des parenthèses là où tout autre aurait employé des virgules et des tirets, a-t-il confondu parenthèses et crochets, ou s'est-il contenté de suivre les indications de son manuscrit, c'est cette dernière hypothèse, qui est, je crois, la plus vraisemblable. Quant Dutoit écrit pour son compte personnel, il abuse aussi des parenthèses (cf. *Réflexions et anecdotes* du tome V, p. IV, XVIII, etc.), sans doute par pieuse imitation de Mme Guyon. Mais les lettres de Fénelon qu'il publie en sont dépourvues. J'en conclus que Dutoit a reproduit fidèlement le texte qu'il avait entre les mains ; et c'est pourquoi, malgré souvent la bizarrerie de ces parenthèses, j'ai cru plus sûr de les conserver toutes.

1. Lettre à l'abbé de Chanterac du 8 décembre (1697), t. IX, p. 264, *d*.

2. Mme Guyon à Fénelon, Lettre LXXXIV, p. 204.

vivifié par elle. Pour cette femme extravagante et persécutée, lui, si avide de faveur et si désireux de plaire, il a affronté la rancune définitive de son roi et le ridicule, pire encore que le scandale. Condamné et humilié à cause d'elle, il l'a confessée jusqu'au dernier jour avec une fidélité d'autant plus tenace qu'elle était plus souple. C'est d'elle qu'il a appris l'art de souffrir sans trouble et sans révolte, l'art surtout de mourir exilé et disgracié dans un abandon très doux. C'est un étrange et assez beau roman que ce « Télémaque spirituel[1] ».

1° « *Le Télémaque spirituel* ».

Il avait 37 ans, quand il la rencontra pour la première fois. Depuis sa sortie de Saint-Sulpice en 1674, il n'avait plus guère quitté Paris que pour retourner de loin en loin dans « sa pauvre Ithaque[2] », et pour prêcher ses deux missions aux protestants, en Poitou et en Saintonge. Très vite, son nom, son ardeur, son habileté, la grâce un peu hautaine, mais charmante, de son esprit et de sa piété l'avaient rendu cher à bien des âmes aristocratiques, éprises d'exquis en religion et en tout. Tandis que Bossuet, dans son laborieux stage de Metz, avait immédiatement commencé sa rude vie de prédicateur controversiste, et s'était préparé

1. C'est le titre « spirituel » d'une méchante brochure de l'abbé Faydit, de Riom : *Le Télémaque spirituel, ou le roman mystique sur l'amour divin et sur l'amour naturel, condamné par N. S. Père le Pape... dans le livre intitulé : Explication des maximes des saints.* Paris, 1699, 1 vol. in-12 de 84 p. ; cf. *Hist. litt. de Fénelon*, édit. cit., t. I, p. 138, *d*, note.

2. Lettre au marquis de Fénelon du 2 août 1714, t. VII, p. 481, *d*.

par l'étude infatigable de tous les textes ecclésiastiques à son futur rôle de « Père de l'Église[1] ». — Fénelon, moins soucieux de polémique générale, avait d'abord recherché le contact direct et personnel des âmes. Sans doute, c'est dans ces années de jeunesse qu'il a écrit le *Traité du ministère des pasteurs* (1688) et la *Réfutation du système du P. Malebranche*[2] ; mais ce ne sont pas là des œuvres spontanées : ce sont les dissertations très distinguées d'un excellent et très docile disciple de Bossuet. Ses années de séminaire finies, il était entré dans le ministère paroissial, à Saint-Sulpice même. Il prêchait beaucoup, sans souci des règles, qu'il a si joliment raillées dans ses *Dialogues sur l'Éloquence* ; il prêchait « affectueusement[3] », avec enthousiasme et émotion[4]. Il confessait, dirigeait, se gagnait des amitiés et se ménageait des relations dans la haute société. L'archevêque de Paris, Harlai de Chanvallon, n'avait pas laissé longtemps sans emploi ces talents de séduction et de conquête : depuis 1678, il était supérieur des Nouvelles-Catholiques.

Pourtant, dans l'abbé mondain, presque précieux, il restait quelque chose du gascon idéaliste, qui avait

1. « Je suis *Père de l'Église*, me dit-il » (*La Vie* | de Mme J.-M.-B. de la Mothe-Guyon | écrite par elle-même | qui contient toutes les expériences de la | vie intérieure. Nouvelle édition, 3 vol. in-8, à Paris, chez les libraires associés, MDCCXII, IIIe partie, chap. XIX, t. III, p. 233). C'est aussi le mot employé par La Bruyère dans son discours de réception à l'Académie (édition des Grands Écrivains, t. II, p. 463).

2. Écrite vraisemblablement en 1684, la *Réfutation* a paru pour la première fois en 1820 dans l'édition de Versailles, t. III, p. 1-276.

3. Fénelon à Seignelay, Lettre du 30 juillet 1686 (*Lettres inédites de Fénelon* publiées par l'abbé Verlaque. Paris, Palmé, in-8, 1874, p. 49).

4. Bausset, *Histoire de Fénelon*, I, § XI au t. X des *Œuvres*, p. 9.

grandi sur les bords de la Dordogne : esprit ardent, imagination aventureuse et privée du sens de l'impossible, mêlant dans ses aspirations et dans ses projets le fantastique et le réel, celui qui écrira le *Télémaque* se grisait tout jeune de beaux rêves, qu'il poursuivait passionnément, sans les sentir inattingibles. Tout le chimérique généreux qu'il portera plus tard dans la politique, dans l'éducation ou dans la réforme sociale se retrouve déjà au début, dans sa vie religieuse. On connaît la lettre enthousiaste et folle, qu'il écrivit à 24 ans, dans une heure de vision apocalyptique : « Je pars, et peu s'en faut que je ne vole... La Grèce s'ouvre à moi, le sultan effrayé recule, déjà le Péloponèse respire en liberté, et l'église de Corinthe va refleurir... Je vois déjà le schisme qui tombe, l'Orient et l'Occident qui se réunissent, l'Asie qui soupire jusqu'au bord de l'Euphrate et qui voit renaître le jour après une si longue nuit[1]. » Il faut relire toute cette lettre : le passage de la réalité au rêve y est à peine saisissable ; on sent assez que, dans l'esprit de ce jeune prêtre, ils ont tous deux la même vie. Cette ivresse spirituelle, légèrement atténuée dans les mots, se laisse encore deviner, dix ans après, derrière les somptuosités oratoires du *sermon pour la fête de l'Épiphanie*[2]. C'est la même piété trépidante et insatiable, avec je ne sais quel désir de foi primitive, de pastorale évangélique, d'innocente et sainte barbarie.

Il était alors, — il restera toujours, — très pieux. Dans sa *Réfutation du système du P. Malebranche,* il

1. Lettre du 9 octobre (1676) au duc de Beauvillier (?), t. VII, p. 491, *d*- 492, *g*.
2. Prononcé le 6 janvier 1685, t. V, p. 616-624.

n'avait pas eu d'épithètes assez dures, assez indignées, pour qualifier la « monstrueuse » doctrine, qui osait ainsi rabaisser l'amour de Dieu[1]. A l'accent passionné de la protestation, on aurait pu sentir qu'il portait déjà au cœur le feu inconnu qui devait le consumer. La force réalisatrice de son imagination s'était communiquée à sa piété. Le merveilleux biblique s'était si étroitement incorporé à sa pensée, qu'elle se mouvait comme naturellement en plein miracle[2]. On ne l'aurait point surpris en lui montrant quelque David parmi les bergers de Sainte-Modane ; il aurait reçu d'un cœur docile les révélations divines par la bouche d'un pastoureau ignorant, et aurait suivi à l'aveugle « un Chinois ou un Arabe », s'il l'avait cru envoyé de Dieu[3]. La sainteté l'attirait. Il voulait la connaître en lui ou chez les autres ; car dans cette première attirance, il entrait peut-être autant d'humaine curiosité que d'amour divin. Le souvenir des grands mystiques du siècle précédent vivait en lui. Il se rappelait François de Sales et Jean de la Croix. Il savait que « sainte Thérèse avait dirigé non seulement ses filles, mais des hommes savants et célèbres[4] » ; et, sans en avoir conscience, il allait, lui aussi, au devant de sa Thérèse ou de sa Jeanne de Chantal[5].

Elle vint à lui un jour d'octobre, vers la Saint-

1. Chap. XXXVI, t. II, p. 158 ; cf. surtout p. 147-150 le chap. XXXIII sur la *grâce médicinale* et « le plaisir pur du chaste amour » (p. 150, *g*).

2. Cf. la *Lettre à l'évêque d'Arras sur la lecture de l'Écriture sainte* (1707), t. II, p. 190-201.

3. *Lettres spirituelles*, t. VIII, p. 645, *d*.

4. Lettre à Mme de Maintenon du 7 mars 1696, t. IX, p. 82, *d*.

5. Sur le souvenir de Mme de Chantal, cf. Lettre à Bossuet du 6 mars 1695, t. IX, p. 55, *g*.

François de l'année 1688 [1]. C'était à la campagne, à Beynes, chez la duchesse de Charost. Mme Guyon sortait à peine du monastère de la Visitation de la rue Saint-Antoine, où, par ordre royal, elle avait été enfermée huit mois [2]. Déjà connue et vénérée dans de petits cercles dévots, sa réputation naissante n'allait pas sans quelque scandale : sa doctrine du pur amour libérateur, sa vie errante, ses voyages apostoliques, en compagnie d'un barnabite à demi fou, confesseur, directeur et ami [3], avaient fait jaser le public. Tous ceux qui suspectaient ce nouveau quiétisme ne manquaient pas d'ébruiter complaisamment les aventures plus ou moins authentiques de cette femme déséquilibrée et malade, qui, dans sa jeunesse, avait dévoré pêle-mêle romans amoureux et traités mystiques, qui, mariée à 15 ans, était veuve à 28, et qui, depuis lors, promenait sur les grand'routes, en Savoie, en Piémont, en Provence, en Dauphiné, jusqu'à Paris même, son zèle encombrant, redouté des évêques et surveillé par la police [4]. Mais elle avait pour elle de précieuses, d'illustres, de fidèles amitiés, qui ne demandaient qu'à se constituer ses garants. La duchesse de Charost et la duchesse de Beauvillier l'avaient connue à Mon-

1. Cf. plus loin fragment d'autobiographie, p. 5 et n. 2.

2. Elle sortit de prison « la veille de l'Exaltation de la Sainte-Croix [13 septembre 1688] (*Vie*, édit. cit., IIIe partie, chap. IX, t. III, p. 99).

3. Sur le P. Lacombe, cf. [Phelippeaux], *Relation de l'origine, du progrès et de la condamnation du Quiétisme répandu en France*, 2 vol. in-12, s. l., MDCCXXXII, t. I, p. 1-30.

4. Sur la jeunesse de Mme Guyon, sur ses « voyages apostoliques » et ses relations avec les évêques de Genève et de Grenoble, cf. le début de la *Relation* de Phelippeaux et les premiers chapitres du livre cité de M. Guerrier.

targis : l'une était venue s'y fixer, l'autre y faisait élever ses filles. Toutes deux avaient vécu dans l'intimité de la nouvelle « prophétesse » et lui étaient acquises pour toujours[1]. Par elles Mme Guyon s'était gagné la sympathie des duchesses de Chevreuse et de Mortemart. Ce petit concile de duchesses avait proclamé la sainteté de leur amie, et le *Moyen court* était devenu leur Évangile[2]. Les conversions se multipliaient : la comtesse de Morstein, la comtesse de Guiche, Mme de Miramion, Mme de Maintenon, d'abord mal disposées ou hostiles, s'étaient laissées séduire, puis dominer. Mme de Maintenon avait elle-même demandé au roi la mise en liberté de l'innocente emprisonnée[3]. C'était presque le triomphe.

Les duchesses avaient eu jusqu'ici un conseiller spirituel et un ami, dont elles n'entendaient point se séparer. Elles avaient besoin de la consécration de Fénelon pour leur nouvelle sainte, car elles espéraient bien que leur cher abbé partagerait leur enthousiasme. C'est ainsi, sans doute, que fut décidée et organisée l'entrevue de Beynes : « Il la vit, dit Saint-Simon, leur esprit se plut l'un à l'autre, leur sublime s'amalgama[4]. » Le résumé est trop rapide : « Je sentais intérieurement, écrit Mme Guyon, que cette première entrevue ne le satisfaisait point, qu'il ne me goûtait pas[5]. » On voulait à tout prix qu'il la goûtât. On les

1. Phelippeaux, *Relation, l. c.*, t. I, p. 5 ; Bausset, *Histoire de Fénelon*, II, § x, au t. X des *Œuvres*, p. 60, *d.*

2. *Id.*, *Relation*, t. I, p. 29.

3. *Vie* de Mme Guyon, *l. cit.*, IIIe partie, chap. viii, t. III, p. 88.

4. Saint-Simon, année 1695, édit. des Grands écrivains, t. II, p. 340.

5. Fragment d'autobiographie, p. 3.

renvoya ensemble de Beynes à Paris dans le même carrosse. Pendant le voyage, Mme Guyon lui expliqua tous les principes de sa doctrine ; et, comme elle lui demandait s'ils entraient facilement dans sa tête : « cela y entre, répondit l'abbé, par la porte cochère[1]. » Mais quoique « cela s'éclairât un peu, il n'était pas encore comme elle le souhaitait ». L'esprit pouvait acquiescer aux idées, mais « la correspondance » du cœur manquait[2]. Il était en effet « prévenu contre elle sur ce qu'il avait ouï dire de ses voyages[3] ». Le supérieur des *Nouvelles catholiques* n'était pas sans avoir entendu parler de la maison sœur que Mme Guyon avait fondée à Gex et des difficultés qu'elle avait causées à M. d'Aranthon, évêque de Genève[4] : ne serait-ce pas déjà à Fénelon lui-même que serait adressée la lettre du 29 juin 1683, où M. de Genève, répondant à une demande de renseignements, reprochait à Mme Guyon son zèle indiscret et brouillon, tout en avouant qu' « à cela près il l'estimait et l'honorait au delà de l'imaginable[5] » ? Il semble bien qu'elle-même avait écrit à Fénelon quelques lettres qu'il avait laissées sans réponse[6]. En tout cas la curiosité avait été assez forte chez lui dès 1687, pour

1. Phelippeaux, *Relation, l. cit.*, t. I, p. 35 ; cf. aussi fragment d'autobiographie, p. 3. Le fait est confirmé par M. Dupuy (lettre au marquis de Fénelon du 8 février 1733, t. X des *Œuvres*, p. 60, *d.*).

2. Fragment d'autobiographie, p. 3-4.

3. Fénelon, *Réponse à la Relation sur le Quiétisme*, t. III, p. 7, *d.*

4. Phelippeaux, *Relation*, t. I, p. 5, sqq.

5. *Réponse à la Relation*, t. III, p. 8 ; cf. d'autres témoignages favorables « d'un très grand prélat », Fénelon, *Réponse inédite à Bossuet*, Paris, 1901, Libr. intern., p. 12.

6. « Je vous l'ai écrit dès le commencement, dans le temps même que je n'avais point de commerce de lettres avec vous » (Mme Guyon à Fénelon, Lettre II, p. 16).

qu'il prît des informations sur cette femme énigmatique, en passant à Montargis au retour de sa mission en Poitou. Tous lui avaient « marqué une haute estime de la piété de cette dame [1] ». Malgré tout, s'il se sentait attiré, il n'était pas conquis. Trop de choses en cette femme bizarre et imprudente effarouchaient encore ce gentilhomme de bon ton, épris d'élégance, de délicatesse, « trop accoutumé à se servir de sa raison et trop jaloux de ses petits arrangements [2] ». Pour elle, au contraire, elle éprouvait un invincible entraînement : elle retrouvait en lui le bel inconnu mystérieux, dont elle avait rêvé huit ans auparavant, et que jusqu'ici elle avait « cherché partout sans le rencontrer [3] ». Elle sentait qu'il lui était donné ou plutôt imposé, et que « son âme était collée pour toujours à la sienne [4] ». Il fallait qu'elle l'eût. Elle l'eut enfin. Ils se revirent ; elle souffrit huit jours entiers ; « après quoi, elle se trouva unie à lui sans obstacle, d'une manière très pure et ineffable ». Et désormais, d'elle à lui, « il se faisait un écoulement presque continuel de Dieu [5] ».

La conquête était triomphale. N'était-ce pas en même temps pour Mme Guyon la confirmation de sa mission divine ? Ce prêtre d'une piété si distinguée, qui avec « autant d'esprit et de science [6] » ne se lais-

1. Ramsay, *Vie*, édit. cit., p. 26 ; Bausset, *Hist. de Fénelon*, livre II, § X, édit. des *Œuvres*, t. X, p. 61, *g*. — Ramsay place cette visite à Montargis après l'entrevue de Beynes, ce qui paraît bien invraisemblable.
2. Fénelon à Mme Guyon, Lettre du 6 avril 1689, p. 102 et 103.
3. Fragment d'autobiographie, p. 8-9.
4. *Id.*, p. 4.
5. *Id.*, p. 4 et 7.
6. *Id.*, p. 10.

sait pas rebuter par toutes « les pauvretés » de cette femme, et qui passait outre, pour lui donner sa pleine et confiante adhésion, n'était-ce pas un signe visible que Dieu était avec elle et la conduisait? Elle voulut lui rendre quelque chose de cette confiance : elle lui promit une obéissance et une docilité sans réserve, lui remettant tous ses écrits pour « qu'il les corrigeât et les brûlât même » au besoin, lui soumettant sa vie et toutes choses, pour qu'il les dirigeât[1]. Lui, qui avait naturellement la volonté et la parole autoritaires, était tout prêt à prendre en main cette nouvelle direction. On put croire un instant que l'abbé de Fénelon aurait une dirigée de plus. Elle lui demandait conseil sur ses confessions[2], sur ses dispositions intérieures[3], sur l'opportunité de continuer les mémoires de sa *Vie*[4]. Mais cette docilité était toute verbale. Une femme qui surabonde de grâces divines et qui sent au dedans d'elle l'impression irrésistible de l'Esprit, est d'un maniement malaisé. Elle accumulait les protestations d'obéissance absolue, « en toutes choses sans exception[5] »; mais, s'il s'agissait « d'une chose » en particulier et que leurs deux avis ne fussent pas concordants, elle espérait d'abord « qu'elle pourrait peut-être obéir[6] », puis « quelque chose en elle ne le voulait pas », enfin « Dieu permettait » qu'elle ne pût pas outrepasser sa répulsion[7] : « Quoique la soumis

1. Fragment d'autobiographie, p. 10.
2. Lettre I, p. 14.
3. Lettre IV, p. 23.
4. *Id.*, p. 23-24.
5. Lettre du 12 juillet 1689, p. 210.
6. Lettre XXVIII, p. 76.
7. Lettre du 9 avril 1689, p. 119.

sion que j'ai pour tout ce que vous me dites, répondait-elle un jour à Fénelon, me fait croire que j'ai mal fait de vous avoir écrit sur les purifications passives, je ne saurais m'en repentir, puisque, si je m'étais méprise, j'ai un extrême plaisir que vous le connaissiez[1]. » « Je suis persuadée, lui disait-elle une autre fois, que, si nous n'étions pas d'accord, ce serait faute de m'exprimer avec assez de netteté[2]. » Fénelon savait et saura surtout mieux que personne ce que signifient de pareilles formules. Mais il ne s'étonnait ni ne s'irritait de voir une volonté résister à la sienne. Il la sentait supérieure, et en acceptait avec une joie soumise la domination.

Ce n'était pourtant pas jusqu'alors une domination publiquement avouée. « Il ne voulait rien risquer pour le dehors[3] », rien « qui pût se faire remarquer[4] ». Rares étaient leurs entrevues, même quand il habitait encore Paris et que son amie n'était pas à la campagne. Ils se voyaient quelquefois, soit au parloir du quai des Tournelles, chez les Miramiones, où Mme Guyon s'était installée depuis sa sortie de Sainte-Marie[5], soit au confessional, dans une petite chapelle à Saint-Jacques-du-Haut-Pas[6]. Quand il partit à la cour (août 1689) ils se virent moins souvent encore, et pendant longtemps presque en cachette, avec je ne sais quelles allures mystérieuses et furtives[7], qui devaient plaire

1. Lettre LXXXIV, p. 201-2.
2. Lettre XCVIII, p. 253.
3. Mme Guyon à Fénelon, Lettre IV, p. 23.
4. *Id.*, Lettre I, p. 14.
5. *Id*, Lettre XXV, p. 71.
6. Fénelon à Mme Guyon, Lettre du 16 juin 1689, p. 177.
7. « Je serai dimanche à la même heure que je fus mercredi, où vous savez » (Mme Guyon à Fénelon, Lettre CIV, p. 267).

infiniment, semble-t-il, au caractère romanesque de Fénelon : « Je n'allais presque jamais à Paris, racontait-il plus tard à Chanterac ; elle venait à Versailles en trois mois une fois, en allant voir une cousine à Saint-Cyr [1]. » Ce récit tendancieux est pourtant presque exact. Si l'on songe que, peu après le mariage de sa fille, Mme Guyon alla passer deux ans et demi près d'elle à la campagne [2], que le 12 septembre 1693 elle quitta Paris pour une retraite inconnue [3], et que depuis lors elle ne semble plus avoir rencontré Fénelon, il reste à peine deux années, où ils n'ont pu se voir qu'à intervalles très irréguliers, et pas toujours en tête-à-tête. Fénelon pouvait donc affirmer à M. de Noailles : « Je n'ai vu ni pu voir souvent Mme Guyon ; mon principal commerce avec elle a été par lettres [4]. » Celles-ci semblent avoir été très fréquentes, parfois même quotidiennes : c'était un échange presque incessant de pensées, de sentiments et de grâces. Mais Fénelon exigeait de sa correspondante qu'elle prît toutes « les précautions nécessaires pour la sûreté du secret [5] ». Il craignait les indiscrétions de la poste [6] : les lettres allaient et venaient, comme en fraude, transmises par « des personnes affidées » ; le duc de Chevreuse était le plus dévoué de tous ces intermédiaires [7].

1. Lettre du 20 juin 1698, t. IX, p. 441-2.
2. *Vie*, IIIe partie, chap. XI, édit. cit., t. III, p. 120.
3. *Id.*, *id.*, chap. XII, t. III, p. 130 ; Guerrier, *l. cit.*, p. 211.
4. Lettre du 8 juin 1697, t. IX, p. 157, *d.*
5. Fénelon à Mme Guyon, Lettre du 2 décembre 1688, p. 26.
6. Mme Guyon à Fénelon, Lettre CXXIV, p. 310.
7. Lettre citée du 2 décembre 1688, p. 26-7.

C'est que par goût, par respect humain, par prudence de diplomate, il aimait entourer de mystère cette « liaison dangereuse ». Son amie l'avait si fort scandalisé dans les premiers temps par sa vivacité irréfléchie et ses excentricités ! L'abbé mondain, habile, « précautionneux », « craignait horriblement d'être entraîné dans une conduite qui démonterait sa sagesse aux yeux de tout le monde ». Tout ce qu'il y avait en lui de raison purement humaine « jetait les hauts cris[1] ». Les commérages indiscrets des amies de Mme Guyon « le mettaient dans une amertume insupportable[2] ». Mais, se rappelant que le Maître de la vie chrétienne avait été pour tous un objet de scandale, il s'attachait à elle d'autant plus fortement que son instinctive prudence y répugnait davantage. Il réprimait « certains petits mouvements de doute » qui passaient dans son imagination[3], et s'abandonnait à elle en « pleine confiance » « par la persuasion de sa droiture, de son expérience et de ses lumières sur les choses intérieures[4] ». Mme Guyon lui disait : « Il ne vous faut point d'autre maître que l'expérience[5] ; il me semble que mon âme vous en dit plus que tous les écrits[6]. » Et en effet, c'était le contact même de cette âme qu'il cherchait. Le *Moyen court*, les *Torrents*, tous ces gros manuscrits qu'elle lui avait mis entre les mains, il en faisait son profit, si parfois le goût lui

1. Fénelon à Mme Guyon, Lettre du 11 juillet 1689, p. 206.
2. *Id.*, *id.*, p. 204.
3. *Id.*, Lettre du Vendredi saint 1689, p. 114.
4. *Id.*, *id.*, p. 115.
5. Lettre XV, p. 49.
6. Lettre XXXVII, p. 92.

venait de les ouvrir[1] ; mais ce n'était là que des manuels de *Vie intérieure*: ce qu'il voulait sentir c'était la vie intérieure même d'une âme privilégiée, ce qu'il voulait connaître, c'était, dans leur réalité vivante, ces états mystiques « qu'il n'avait point éprouvés[2] » et où son âme, avide de jouissances rares et d'émotions religieuses, désirait atteindre. C'est d'ailleurs ce qu'il a redit à tous ceux que cette étrange liaison laissait déconcertés ; il avait cherché une « âme d'expérience[3] » : « J'ai cru Mme Guyon une très sainte personne, qui avait une lumière fort particulière *par expérience* sur la vie intérieure[4]. Je la crus fort *expérimentée* et éclairée sur les voies intérieures, quoiqu'elle fût très ignorante. Je crus apprendre plus sur la pratique de ces voie, en examinant avec elle *ses expériences*, que je n'eusse pu faire en consultant des personnes fort savantes, mais *sans expérience* pour la pratique[5]. » Qu'importait dès lors qu'elle eût l'intelligence médiocre, la langue inhabile et sans art, le vocabulaire théologique impropre ou erroné. « Quoique les expressions ne fussent peut-être pas conformes à la science, l'*expérience* démêlait tout cela et contraignait d'approuver ce que l'on eût condamné sans elle[6]. » On sentait que l'Esprit de Dieu travaillait en cette femme et travaillait les autres par elle. Un jour que la Maisonfort

1. Il goûtait surtout le *Moyen-court* ; cf. plus loin sa lettre du 9 juin 1689, p. 161.
2. Fénelon à Mme Guyon, Lettre du 11 mai 1689, p. 137-8 ; cf. encore Lettre V, p. 25.
3. Mme Guyon à Fénelon, Lettre III, p. 22.
4. Lettre à Chanterac du 27 septembre 1698, t. IX, p. 536, *d*.
5. *Réponse à la Relation*, t. III, p. 10, *g*.
6. Mme Guyon à Fénelon, Lettre CXXX, p. 320.

marquait quelque peine à croire ce que Mme Guyon lui disait sur les voies intérieures, l'abbé de Fénelon répondit : « Mme Guyon doit être crue sur cela, *elle en a l'expérience*. Ce n'est qu'une femme, mais Dieu révèle ses secrets à qui il veut. Si de Paris je voulais aller à Dammartin, et qu'un paysan du lieu se présentât pour me conduire, je le suivrais et me fierais en lui, quoique ce ne fût qu'un paysan[1]. » — Et Fénelon se fiait en elle ; il savait par expérience intérieure « qu'elle lui faisait beaucoup de bien[2] », et il restait « très persuadé que Dieu la menait et lui par elle[3] ».

De là entre les deux amis cette union très intime, qu'ils appelaient en leur langage « une union générale et de pure foi[4] », amitié mystique, qui avait « quelque chose autant doux que fort », « infiniment plus suave » que toutes les amitiés naturelles[5]. Libres entre eux comme de vrais enfants du Seigneur, ils avaient « laissé tomber » très vite toute contrainte, tout compliment et toute civilité mondaine[6] : « Gardez-vous bien, écrivait Fénelon à son amie, de vous gêner pour tous les noms que vous vous trouverez portée à me donner. Suivez librement la pente que Dieu donne à votre cœur, et soyez persuadée que j'en serai très

1. Phelippeaux, *Relation*, *l. cit.*, t. I, p. 44.
2. Fénelon à Mme Guyon, Lettre du Vendredi saint 1689, p. 115.
3. *Id.*, Lettre du 17 juillet 1689, p. 213.
4. *Id.*, Lettre du Vendredi saint 1689, p. 114.
5. Mme Guyon à Fénelon, Lettre XL, p. 106.
6. Fénelon à Mme Guyon, Lettre du 11 juillet 1689, p. 207 : « Il me semble que la nature du lien qui nous unit doit bannir toute espèce de compliment » ; cf. encore fragment d'autobiographie, p. 8 : « J'aspirais à une certaine liberté, qui était de pouvoir agir avec lui sans gêne », etc.

édifié[1]. » C'était donc sans préjugé et sans scrupules conventionnels qu'elle se donnait à lui avec toute la tendresse de son fonds, tendresse si forte, qu'elle en était comme oppressée, et que souvent elle était obligée de lui crier toute seule, pour se soulager[2] : « O mon enfant[3], votre âme m'est chère au delà de tout ce que je puis dire[4], elle n'est qu'une même chose avec la mienne[5], vous êtes l'unique[6], vous êtes mon fils bien-aimé, en qui je me complais[7]. » Dans ses rêves, elle se voyait avec lui, glissant, ou plutôt se laissant « couler » ensemble sur les pentes flexibles des vallées mystiques, étroitement enlacés et se disant l'un à l'autre : « Il n'y a rien de plus doux au monde[8]. » Souvent aussi, elle s'éveillait avant l'aube, « avec une douce et suave occupation de lui en Dieu[9] ». Quand elle pensait à lui, elle avait des façons innocentes et enfantines de témoigner son affection pour lui[10], et elle lui donnait de petits surnoms amicaux, qui restent aujourd'hui encore une énigme pour nous[11] : « Rien ne me scandalise en vous, lui répondait Fénelon et je ne suis jamais importuné de vos expressions[12]. »

1. Fénelon à Mme Guyon. Lettre du 3 juin 1689, p. 153.
2. Fragment d'autobiographie, p. 5.
3. Mme Guyon à Fénelon, Lettre du 28 mai 1689, p. 151 ; cf. encore Lettre LXIII, p. 156.
4. *Id.*, Lettre CXIII, p. 298.
5. Mme Guyon à Fénelon, Lettre du 25 septembre 1689, p. 283.
6. *Id.*, Lettre LXXXIV, p. 204.
7. Fragment d'autobiographie, p. 5 et n. 1.
8. Mme Guyon à Fénelon, Lettre du 28 mai 1689, p. 150-1.
9. *Id.*, Lettre XXXIII, p. 80.
10. *Id.*, Lettre CXXIII, p. 308.
11. On en trouvera la liste à la fin du 1er recueil Chevreuse : S. B, L, B, Bi, Bibi, Général [des Michelins], etc.
12. Lettre du 18 juillet 1689, p. 216.

Privés le plus souvent de la douceur de se voir et de s'entendre, ils se retrouvaient et se touchaient en Dieu, leur centre commun[1]; ils charmaient les longues absences, en fredonnant les chansons qu'ils avaient rimées l'un pour l'autre: Ils chantaient « le tout de Dieu et le rien de l'homme » sur l'air: *La jeune Iris me fait aimer ses chaînes*[2], ou « le bonheur de la souffrance pure » sur l'air: *Ah! ma chère maîtresse*[3], ou encore « la rigueur des épreuves intérieures » sur l'air: *Hélas! Brunette, mes amours*[4]. Divertissements un peu puérils en leur simplicité, mais qui amusaient leurs sens, et faisaient en eux la place libre pour Dieu. Quand ils parvenaient à se joindre en quelque rendez-vous secret, ils avaient tôt fait de se confier l'un à l'autre leurs expériences et leurs misères intérieures ou d'éclaircir les quelques points obscurs des dernières lettres échangées. Ce qu'ils désiraient c'était « se taire ensemble[5] » dans la joie et dans la paix[6]: « Sans se parler ils prenaient plaisir à être ensemble, à se voir, à sentir qu'ils étaient l'un auprès de l'autre, à se reposer dans le goût d'une douce et pure amitié. Ils se taisaient, mais, dans ce silence ils s'entendaient; ils savaient qu'ils étaient d'accord en tout et que leurs deux cœurs n'en faisaient qu'un : l'un se versait sans cesse dans l'autre[7]. » Parfois ces « communications en

1. Fénelon à Mme Guyon, Lettre du 6 mai 1689, p. 130-1.
2. *Poésies et cantiques spirituels* de Mme Guyon, édit. cit., t. I, p. 2-3.
3. Cf. Plus loin *Poésies*, n° III, p. 340.
4. *Poésies et cantiques, l. cit.*, t. II, p. 138-140.
5. Fénelon à M. Guyon, Lettre du Vendredi saint 1689, p. 115 ; cf. aussi Lettre XXXIII, p. 81.
6. Mme Guyon à Fénelon, Lettre XII, p. 44.
7. Fénelon, *Manuel de Piété*, t. VI, p. 8, *g*.

silence[1] » étaient plus riches en grâces sensibles, quand tout chez la sainte « regorgeait » du Dieu dont elle était « pleine », que son cœur, ne pouvant plus tout porter, en « crevait » et qu'elle déversait « cette plénitude sur son fils bien-aimé[2] ». Alors elle était « obligée de s'arrêter tout court », pour que « l'écoulement de grâce » se fît d'elle à lui[3] ; et lui sentait près d'elle « quelque chose de divin[4] ».

Est-il besoin d'ajouter que dans cette amitié et dans cette union, il ne se glissait rien qui pût ressembler à de l'amour, même inconscient. « J'avoue, écrivait Mme Guyon à son fils spirituel, que mon cœur a quelque chose pour le vôtre que je puis dire de maternel[5]. » Mais cette « maman », qui avait déjà dépassé la quarantaine, n'était point une Madame de Warens : « défigurée » par la petite vérole, « sa laideur faisait sa sûreté[6] ». Pour lui, non seulement « la chair lui faisait horreur[7] », mais il n'avait jamais eu pour sa sainte « aucun goût naturel[8] ». Nulle tendresse sensible ne mettait dans cette union la douceur des amitiés humaines : « Je me sens rien pour vous, lui disait-il, et je ne tiens à personne autant qu'à vous[9]. Rien n'égale

1. Bossuet a eu des ironies indignées pour ces « communications en silence » (*Relation sur le Quiétisme*, sect. II, § 4 et 9, édit. Lachat, t. XX. Paris, Vivès, 1864, p. 92 et 95).

2. Mme Guyon à Fénelon, Lettres des 15 et 25 juin 1689, p. 176 et 182.

3. *Id.*, Lettre XXV, p. 71.

4. *Id.*, Lettre XLIII, p. 116.

5. *Id.*, Lettre LXIII, p. 155.

6. *Id.*, Lettre XV. p. 50 et n. 2.

7. Fénelon à Mme Guyon, Lettre du 12 juin 1687, p. 166.

8. Fénelon à Mme de Maintenon, Lettre du 7 mars 1696, t. IX, p. 81, *d.*

9. Fénelon à Mme Guyon, Lettre du 9 juin 1689, p. 162.

mon attachement froid et sec pour vous[1]. » C'était une amitié toute nue.

« Leur union allait toujours croissant[2]. » Si cachée que Fénelon voulût la tenir dans une cour médisante et prompte à se scandaliser, elle était pourtant connue et bénie dans un petit groupe d'amis ou plutôt d'initiés. Sans parler de Mme de Maintenon, et des filles de Saint-Cyr, qui s'enthousiasmaient follement pour la dévotion guyonienne[3], les Charost, les Beauvillier, les Chevreuse, les Mortemart, les Morstein se seraient autour des deux amis en une sainte et aristocratique milice, qui travaillait à l'avènement du règne de Dieu avec des allures de conspirateurs. La plupart de ces pieuses femmes vivaient à Paris et ne venaient guère à Versailles, dit Saint-Simon, « qu'en cachette, et pour des instants, lorsque, pendant les voyages de Marly, où Mgr le duc de Bourgogne n'allait pas encore, ni par conséquent son gouverneur, Mme Guyon faisait des échappées de Paris chez ce dernier, et y faisait des instructions à ces dames : la comtesse de Guiche, fille aînée de M. de Noailles, qui passait sa vie à la cour, se dérobait tant qu'elle pouvait, pour profiter de cette manne. L'Echelle et du Puy, gentilshommes de la manche de Mgr le duc de Bourgogne, y étaient aussi admis ; et tout cela se passait avec un secret et un mystère, qui donnait un nouveau sel à ces faveurs[4] ». Ce petit troupeau choisi ne faisait plus

1. *Id.*, Lettre du 18 juillet 1689, p. 218.
2. *Id.*, Lettre du 28 mars 1689, p. 88.
3. Sur l'action de Mme Guyon à Saint-Cyr, cf. le § II de cette seconde partie de l'Introduction, p. LXXXI.
4. Saint-Simon, année 1695, édit. des Grands écrivains, t. II, p. 344-5.

qu'un maintenant avec celui que Fénelon avait jadis groupé autour de lui, Saint-Simon ajoute que l'abbé « ne les conduisait pourtant que sous la direction de la prophétesse ». La remarque est vraie, mais insuffisante. Pour Fénelon, comme pour tous ces néophytes, Mme Guyon restait l'initiatrice, la femmme visitée de Dieu et, dans toute la force du terme : « la prophétesse ». Mais l'élu du Seigneur, le prédestiné, celui qui devait être entre les mains de Dieu un instrument privilégié de rénovation religieuse, c'était lui. Mme Guyon le désignait elle-même comme le Christ de son « nouvel Évangile[1] » : « Consultez, disait-elle au duc de Chevreuse, consultez mon oracle après le Petit-Maître : c'est S. B.[2] », c'est-à-dire Fénelon. Elle ne se lassait pas d'ailleurs de lui rappeler le rôle providentiel qui l'attendait : « Les desseins de Dieu sur vous sont grands, lui répétait-elle[3]. Vous êtes la lampe ardente et luisante qui éclairera l'Église[4]. Dieu vous veut faire le père d'un grand peuple[5]. » Quant à elle, elle se contentait d'être « la victime éternelle, brûlant sans cesse devant Dieu[6] » pour l'homme prédestiné, et donnant sa vie, — « mille vies, si elle les avaient eues », — pour que la volonté et la gloire de Dieu se réalisassent en lui[7].

Rien dans ces prophéties, dans ces appels, dans ces

1. Fénelon à Mme de Maintenon, Lettre du 7 mars 1696, t. IX, p. 81, *d.*
2. Mme Guyon au duc de Chevreuse, Lettre inédite du 24 octobre 1694 (Mss. de Saint-Sulpice, Ier recueil Chevreuse, p. 110).
3. Fragment d'autobiographie, p. 8 ; Lettre XXIX, p. 77.
4. Mme Guyon à Fénelon, Lettre XXXI, p. 79.
5. *Id.*, Lettre du 20 septembre 1689, p. 274.
6. *Id.*, Lettres XXIX, p. 77, I, p. 14 ; XXXI, p. 78.
7. *Id.*, Lettres XXXI, p. 78 ; XXII, p. 67.

promesses ne laissait Fénelon troublé ou défiant. De plus en plus, il goûtait la paix dans cette « persuasion du dessein de Dieu sur lui par elle [1] ». L'homme d'esprit oubliait toute sa sagesse et sa raison [2], pour prendre la tête de ce complot mystique, ridicule d'innocence enfantine et touchant de foi candide ; car Mme Guyon avait organisé son armée, et l'y avait placé à la tête. Les enfants du Petit-Maître, qui devaient lui conquérir le monde, formaient l'ordre des *Michelins*, dont elle-même avait tracé les règles [3] et distribué les charges. L'ordre comprenait un général, deux assistants, un secrétaire, un aumônier, un maître des novices, un geôlier, un portefaix, une bouquetière, une portière, une sacristine, une intendante des récréations et d'autres officiers et « officières » de moindre importance [4]. Fénelon avait été nommé général des Michelins. C'était lui qui, avec la sainte et le P. Lacombe devait écraser la tête de Bara [5], et établir le règne de l'oraison. Un autre, un enfant devait les y aider. La sainte l'avait autrefois prédit [6]. L'enfant parut : c'était le duc de Bourgogne. Sa reconnaissance et son dévouement, chaque jour plus tendres, pour son précepteur, sa piété enflammée et son ardeur soumise le désignaient visiblement comme l'enfant annoncé par la prophétie. « Dieu a des desseins sur

1. Fénelon à Mme Guyon, Lettre du Vendredi saint 1689, p. 115.
2. *Id.*, Lettres du 6 mai et 12 juin 1689, p. 131 et 166.
3. Cf. un fragment de ces règles, Introduction I, § II, p. x et n. 1.
4. La distribution des charges « michelines » est faite par Mme Guyon dans une grande lettre à l'abbé de Charost, d'octobre 1694 (Mss. de Saint-Sulpice, Ier recueil Chevreuse, p. 114 sqq).
5. Lettre citée, p. 115. Bar, Bara, Baraquin sont les pseudonymes du diable dans les lettres de Mme Guyon.
6. Philippeaux, *Relation*, *l. cit.*, t. I, p. 198.

ce prince d'une miséricorde singulière » écrivait Mme Guyon à Fénelon : « je suis certaine qu'il en fera un saint [1] ». Lui-même, si jeune, s'offrait déjà à être le « souffre-douleurs » des Michelins et à se sacrifier pour l'empire d'union ; et Mme Guyon disait : « ce sera lui qui le fera fleurir, il en sera le chef, comme mon saint (St-Michel) sera son protecteur spécial [2]. » Fénelon acceptait tous ces espoirs ingénus et lointains[3] : il y puisait une force et se laissait charmer par eux.

On sait la pitoyable ironie de ces rêves : les indiscrétions commises, Mme de Maintenon prise de scrupule et alarmée, la correspondance spirituelle de Fénelon soumise à des examinateurs, Mme Guyon suspecte

1. Lettre du 18 août 1689, p. 260 et n. 3. Dans une lettre inédite au duc de Chevreuse du 15 novembre 1694, Mme Guyon parle de « deux livres du Nouveau Testament écrits à la main pour p[etit] p[rince] » (Ier recueil Chevreuse, p. 126).

2. Lettre inédite de Mme Guyon au duc de Chevreuse (?) du 8 novembre 1694 (Mss. de Saint-Sulpice, Ier recueil Chevreuse, p. 124). Cette lettre se trouve aussi dans un second recueil manuscrit, faisant le plus souvent double emploi avec le premier, mais contenant pourtant plusieurs lettres nouvelles. Je le citerai désormais sous le nom de *IIe Recueil Chevreuse*. Il fait partie de la collection des mss. de Saint-Sulpice. C'est un volume relié petit in-4, portant inscrit sur la feuille de garde : XVI carton, no 19. Il est écrit de la main de M. Dupuy (le bon Put) et provient de la succession de Mme de Giac. La numérotation des feuillets cesse après la page 91.

3. Sur l'estampe, où il aurait fait symboliser ces espoirs, cf. le texte de Phelippeaux, cité plus loin, p. 261, n. — Ces prophéties étaient connues du public : Bossuet les rappelle dans sa *Relation* (section III, § XVIII, édit. cit., t. XX, p. 114). On en parlait aussi à Rome ; cf. la lettre de Fénelon à l'abbé de Chanterac du 8 décembre (1697), t. IX, p. 264, *d* : « Pour la condamnation (des *Maximes*), on ferait entendre (à Rome) trois choses : ... 2° que la condamnation de mon livre finira tout, que, ne pouvant refuser d'y souscrire, je me lierai moi-même les mains pour *ne pouvoir plus défendre les erreurs de cette femme, si je me trouvais un jour en grand crédit auprès de M. le duc de Bourgogne.* »

à Saint-Cyr et enquêtée par Bossuet, Fénelon suspect lui-même et participant aux conférences d'Issy moins en consulteur qu'en accusé [1], l'étroite communion spirituelle des deux amis apparaissant manifeste dans cette confrontation de leurs deux doctrines, la stupéfaction et les craintes de Bossuet croyant qu'il y allait de toute l'Église, les premières hostilités entre l'évêque doctrinaire et le prêtre mystique, Fénelon sacré archevêque de Cambrai dans une suspension d'armes, mais refusant d'approuver l'*Instruction sur les états d'oraison* et publiant en toute hâte l'*Explication des Maximes des Saints* comme une riposte anticipée, sa disgrâce et son exil rendant plus violent et plus âpre l'admirable duel de pamphlets entre les deux adversaires, l'Église, la Cour et la Ville partagées en deux camps, le livre de Fénelon enfin condamné, la soumission un peu théâtrale et magnifique en son humilité de l'archevêque de Cambrai, tout le détail de cette histoire est connu, et je n'y veux point revenir. Une seule chose importe ici : leur amitié, et ce qui en resta.

« Dès qu'on a parlé contre elle, écrivait Fénelon à M. de Noailles en 1697, j'ai cessé de la voir, de lui écrire, de recevoir ses lettres [2]. » Un an plus tard, il affirmait encore à son ami Chanterac : « J'ai cessé tout commerce, dès qu'on a commencé à parler contre elle : il y a cinq ans que je n'en ai aucune nouvelle... Le bruit commença dans l'automne de 1693, et je cessai de la voir [3] ». Ces affirmations sont d'une exactitude

1. « Il est clair comme le jour que j'étais le principal accusé » (Fénelon, *Réponse à la Relation*, t. III, p. 15, *g*).
2. Lettre du 8 juin 1697, t. IX, p. 157-8.
3. Lettres à l'abbé de Chanterac du 25 avril et du 20 juin (1698).

fénelonienne, c'est-à-dire qu'elles comportent quelques réserves. Il est vrai que, quand les deux amis se sentirent attaqués ensemble, ils essayèrent de se désolidariser publiquement, en cessant toute entrevue et en interrompant leur correspondance. Mais ce ne fut pas dans l'automne de 1693, puisque, le 22 septembre 1694, Mme Guyon écrivait encore au duc de Chevreuse : « S. B. (c'est Fénelon) me mande une chose que je ne vois nul moyen d'exécuter[1]. » A défaut de ces lettres malheureusement perdues, douloureuses confidences que rien ne peut suppléer, il reste, presque en entier, la correspondance de Mme Guyon avec le duc de Chevreuse ; et c'est par elle qu'on peut reconstituer ces années de lutte commune et d'amitié souffrante : Le nom de Fénelon ou plutôt les appellations bizarres qui servent à le désigner[2], S. B., B., Bi, Bibi, N. G., le Général, s'y retrouvent presque à chaque page. Il n'est guère de lettres, qui ne rapportent un conseil de l'ami ou qui n'en demandent un. Tout indique entre elle et lui une amitié incessamment attentive et une correspondance presque quotidienne. Et cependant depuis le 12 septembre 1693,—jour où elle avait quitté

t. IX, p. 388, *g* et 442, *g*. Dans une lettre à sa cousine, la marquise de Laval (t. VII, p. 404, *d*), Fénelon reporterait au début de 1693 sa rupture officielle avec Mme Guyon : « Je ne sais où elle est ; je suis hors de commerce depuis plus d'un an. » Mais l'année indiquée par les éditeurs de Saint-Sulpice, 26 juin (1694), ne me paraît pas certaine. En tout cas Chanterac se rapprochait davantage de la vérité, quand il écrivait à Fénelon le 14 juin 1698 (t. IX, p. 439, *d*) : « Soutenez parfaitement que, *depuis les articles d'Issy* [mars 1695] vous n'avez eu ni directement ni indirectement aucune liaison avec elle. »

1. Lettre inédite (Mss. de Saint-Sulpice, Ier recueil Chevreuse, p. 100).

2. Sur ces surnoms inexpliqués, cf. plus haut, p. XLIV.

Paris, autant pour se dérober à ses fidèles et ne pas les compromettre, que pour se soustraire à ses persécuteurs, — Mme Guyon avait cessé toutes relations avec tous. Elle avait d'abord passé quelques jours à la campagne dans une maison que personne ne connaissait; puis, raconte-t-elle dans sa *Vie*, « après avoir laissé croire à ma famille, à mes amis et à ceux qui me persécutaient que je ne reviendrais plus à Paris, je retournai dans ma maison, où je ne vis aucun d'eux le reste du temps que j'y demeurai. Il n'y avait que M. Foucquet, oncle de mon gendre, qui sût où j'étais [1] ». Comment alors écrivait-elle à Fénelon et à Chevreuse ? Toute sa correspondance passait-elle par les mains de M. Foucquet ? c'est possible. Mais pourquoi leur aurait-elle caché, surtout à l'ami « unique », ce qu'elle croyait pouvoir confier à un ami moins intime. Il est plus probable que Foucquet servait effectivement d'intermédiaire, mais que Fénelon savait tout : « Que personne ne sache que je vous écris ceci, dit-elle au duc de Chevreuse, car S. B. m'a mandé de ne recevoir de lettres de personne sans exception que de M. Foucquet [2] ». Un an plus tard la correspondance secrète entre les deux amis prenait fin, provisoirement du moins : le 23 novembre 1694 Mme Guyon remettait pour Fénelon au duc de Chevreuse un « billet, qui, disait-elle, sera le dernier [3] ». Il lui semblait que ce silence volontaire mettait l'abbé plus à l'aise pour se défendre. Elle continuait, il est vrai, de correspondre avec leurs amis communs, moins engagés dans la lutte, les

1. *Vie*, édit. cit., IIIe partie, chap. XII, t. III, p. 130.
2. Lettre inédite du 19 novembre 1693 (Ier recueil Chevreuse, p. 41).
3. Ier recueil Chevreuse, p. 128.

Chevreuse, les Mortemart, les Beauvillier ; mais elle les suppliait de n'en rien dire à Fénelon, « afin de lui ôter à lui-même toute piste, et qu'il pût assurer qu'il ne savait où elle était[1] ». « Je ne sais où elle est[2] » pouvait en effet écrire Fénelon à sa cousine la marquise de Laval. « Je suis sans nouvelles d'elle[3], disait-il au duc de Chevreuse.

Ils étaient loin pourtant de se désintéresser l'un de l'autre, et ils savaient encore se faire parvenir l'un à l'autre des informations, des encouragements et des conseils : « Décidez avec S. B., écrit Mme de Guyon, et qu'il suive son cœur[4] » C'est lui qui marque à son amie la tactique à suivre, et qui guide sa diplomatie inexpérimentée : s'il s'agit pour elle de retourner à Meaux se mettre entre les mains de Bossuet ou de se constituer prisonnière à la Bastille, c'est à lui de « juger ce qui est nécessaire[5] » : « Ne faites rien de ce que je vous dis, recommande-t-elle au duc de Chevreuse, si S. B. ne l'approuve[6]. » Ce n'était pas qu'elle fût sans inquiétudes sur lui et sur sa fidélité : Depuis que la persécution avait commencé, elle redoutait chez lui quelque manque de confiance, quelque lassitude de la

1. Lettre inédite d'octobre 1695 à la duchesse de Mortemart (?) (Ier recueil Chevreuse, p. 161).

2. Lettre du 26 juin (1694 ?), t. VII, p. 404, *d.*

3. Lettre du 24 juillet 1694, t. IX, p. 87, *d.*

4. Lettre inédite au duc de Chevreuse du 23 juin 1695 (Ier recueil Chevreuse, p. 168).

5. Lettres inédites au duc de Chevreuse des 30 août et 15 octobre 1695 (*id.*, p. 173 et 179).

6. Lettre inédite au duc de Chevreuse du 27 octobre 1694 (*id.*, p. 113) ; cf. au même lettres des 4 et 8 novembre 1694 (*id.*, p. 122 et 124) : « Avant que de continuer, il faut que N[otre] G[énéral] voie s'il le trouve bien... Si N. G. a au cœur que je la récrive, envoyez-la moi, s'il vous plaît. »

lutte, quelque lâcheté de courtisan. Elle lui reprochait « son peu de foi[1] », « sa faiblesse et sa mollesse[2] » : « Mon cœur le voudrait tout autre qu'il n'est, disait-elle[3]. Il y a toujours en moi quelque chose qui hésite sur lui[4]. » Mais, s'il n'était « pas tout à fait comme elle le souhaitait[5] », s'il n'était pas assez petit, humble et simple, elle reconnaissait qu'il était « bon » et que « ses défauts seraient des vertus en d'autres[6] ». Malgré tout « il tenait chez elle tellement le premier rang que rien ne le pouvait effacer[7] ». Presque toutes les lettres qu'elle écrivait à ses amis contenaient l'expression de son « respect » ou de son « amour » pour S. B.[8] « Si je ne puis avoir de commerce extérieur avec lui, qu'au moins il agrée que nos cœurs soient unis en Jésus-Christ, notre Petit-Maître[9]. » Elle rappelait que jadis elle avait laissé périr sa famille pour le salut de son ami[10], et que maintenant encore elle restait « prête à

1. Lettre du 30 septembre 1694 (*id.*, p. 28).

2. Lettre au duc de Chevreuse (?) d'août 1697 (IIe recueil Chevreuse).

3. Lettre du 24 décembre 1694 (Ier recueil Chevreuse, p. 47).

4. Lettre inédite au duc de Chevreuse du 20 décembre 1693 (IIe recueil Chevreuse).

5. *Id.*, 30 septembre 1693 (Ier recueil Chevreuse, p. 28).

6. Lettres inédites à la duchesse de Mortemart (?) d'octobre 1695 (Ier recueil Chevreuse, p. 162), au duc de Chevreuse du 20 décembre 1693 (IIe recueil Chevreuse).

7. Lettre inédite au duc de Chevreuse du 30 septembre 1693 (Ier recueil Chevreuse, p. 28).

8. « Je vous prie de faire connaître mon respect profond pour S. B. » (Lettre inédite au duc de Chevreuse de juin 1695, IIe recueil Chevreuse), etc.

9. Lettre inédite au duc de Chevreuse (?) du 13 juillet 1695 (Ier recueil Chevreuse, p. 171-2).

10. « J'ai laissé périr ma famille pour son salut, car, m'étant proposé un jour de consentir ou qu'il quittât la voie ou que mes enfants

donner mille vies pour lui, à se sacrifier pour lui au Seigneur », à « lui faire rempart de son cœur et de sa vie [1] ». Comme jadis aussi, elle lui promettait toujours une obéissance absolue qu'elle ne parvenait jamais à lui donner : « Un de mes plus grands tourments, après les violentes douleurs que je sens, est de ne pouvoir suivre la raison des autres. C'est peut-être une tromperie comme tout le reste, et je voudrais de tout mon cœur pouvoir obéir en toutes choses à S. B.[2]. » « Je crains, disait-elle un autre jour, que S. B. ne me gronde ; mais dites-lui qu'il ne doit attendre de moi que des folies, car je suis folle pour détruire la sagesse des sages. Il est pourtant bien excellent ce pauvre S. B., et je l'aime bien[3]. »

Quand elle apprit la publication des *Maximes des Saints*, elle fut d'abord mal satisfaite, avant même d'avoir ouvert le livre : le meilleur parti, d'après elle, aurait été le silence[4]. Elle craignait que son ami n'eût rendu à la vérité qu'un hommage ambigu et indécis, « qu'il ne l'eût fait par quelque politique, et que Dieu ne l'eût pas bénit[5] ». Mais, quand le livre fut lu, elle sentit que le disciple restait en communion avec elle, et qu'il n'avait guère écrit qu'une Explication des Maximes de sa sainte.

se ruinassent, je choisis sans balancer. Depuis ce temps-là leurs affaires vont de mal en pis » (Lettre inédite au duc de Chevreuse du 20 décembre 1693, IIe recueil Chevreuse).

1. Lettres inédites au duc de Chevreuse du 30 septembre 1693 et de mai 1698 (Ier recueil Chevreuse, p. 28, 29 et 203).

2. Lettre inédite au duc de Chevreuse du 17 novembre 1693 (IIe recueil Chevreuse).

3. *Id.*, 25 février 1694 (*id.*).

4. *Id.*, juin 1697 (*id.*).

5. *Id.*, mars 1697 (Ier recueil Chevreuse, p. 192).

« J'ai lu le livre avec respect et satisfaction. J'y trouve peu de choses à redire. On se pouvait peut-être passer de mettre quelque chapitre des épreuves, mais aussi peut-être cela était-il nécessaire. Je trouve en quelques petits endroits le faux trop poussé, et qu'il peut causer bien de la peine à quelques âmes timorées. Je trouve encore qu'il est trop concis en bien des endroits, qui auraient besoin de plus d'explication. Tout en gros, je le crois très bon, et que les crieries viennent de l'ennemi de la vérité. A Dieu ne plaise que je me plaigne d'y être condamnée en quelques endroits [1], puisqu'outre que la condamnation n'est pas formelle, Dieu sait que je voudrais de tout mon cœur pour le bien de l'Eglise en général et pour l'utilité des particuliers, être condamnée de tout le monde. Dieu connaît la sincérité de mon cœur. Je peux m'expliquer mal étant une femme ignorante, mais plutôt mourir que de croire mal et de ne pas soumettre toute expérience à ceux qui doivent juger de tout, et surtout à une personne pour laquelle j'ai tant de respect... Voilà devant Dieu quels ont été et quels seront toujours, s'il plaît à Dieu, mes sentiments, prête à tout et prête à rien. Je prie Dieu qu'il inspire d'ajouter et d'éclaircir ce qui sera pour sa gloire, et qu'en nous enseignant le pur amour, il n'y mêle jamais ni politique, ni propre intérêt, ni considération humaine. Il doit bannir tout cela de sa conduite, comme il le bannit de l'amour pur. Je prie donc Dieu de tout mon cœur qu'il se glorifie toujours en lui et par lui [2]. »

1. Ces endroits sont très rares ; cf. par exemple sur « l'union hypostatique du verbe avec l'homme », la lettre XIX de Mme Guyon et le texte de l'*Explication* cité p. 59, n. 4.

2. Lettre inédite à ? de 1697 (Ier recueil Chevreuse, p. 193).

Ainsi elle semblait s'oublier tout entière, pour ne penser qu'à la Vérité et à lui : « Je ne désire point, disait-elle, qu'il me justifie, si cela peut lui faire le moindre tort[1]. » Mais leurs deux causes n'étaient-elles pas liées en fait et dans l'opinion ? Et la victoire de Fénelon n'aurait-elle pas été sa victoire à elle même ? Sans oser peut-être se l'avouer, elle le sentait confusément. Puisque le livre était fait, il fallait bien le défendre[2], et jusqu'au bout. Mais elle se demandait avec angoisse si l'ami faible, ondoyant, prompt au découragement saurait tout sacrifier, tout perdre, et se perdre lui-même pour sauver la vérité. Elle craignait qu'il manquât de fermeté, qu'il voulût se gagner les évêques par des concessions, qu'il ne trahit le pur amour, pour plaire à Mme de Maintenon et rester à la cour[3]. Elle pressentait très justement que le salut serait pour lui dans l'exil volontaire[4] ou dans la disgrâce acceptée simplement, sans récrimination vaine : « J'espère, pensait-elle, que Dieu l'éloignera d'un lieu qui lui est si funeste, puisqu'il y tient si fort. J'ai toujours connu son attache pour une certaine personne (Mme de Maintenon) ; c'est ce qui lui tient le plus au cœur... J'espère que la tempête le jettera au port, et que, lorsqu'il sera éloigné de ce lieu, il sentira le repos que son attache lui dérobe.[5] ».

1. *Id.*, mai 1698 (*id.*, p. 203) ; cf. même recueil, p. 40 : « J'ai bien plus de peine de la suspicion qu'on a sur B., que de tous les maux qui pourraient arriver » (Lettre du 1er novembre 1693).

2. Lettre inédite au duc de Chevreuse de juin 1697 (IIe recueil Chevreuse).

3. *Id.*, octobre 1697 (*id.*).

4. *Id.*, juin 1697 (*id.*) : « Qu'on aille dans son diocèse, et que de là on écrive au P[ape], etc.

5. *Id.*, juin 1697 (autre lettre, même recueil).

La tempête vint, et Dieu « rendit sa paix » au noble exilé[1]. Ses répliques aux évêques, ses instructions pastorales, ses lettres au pape, tous ces plaidoyers d'une si ingénieuse et si gémissante éloquence, la ravirent par leur « force », leur « netteté », leur « honnêteté[2] ». Un moment, elle eut une crainte affreuse. Elle avait appris que l'archevêque de Cambrai, dans son « désir de revenir à la cour », avait fait « une démarche pour un accommodement » : « A-t-il oublié ce passage, s'écrie-t-elle tout indignée : *si vous aimez et soutenez la Vérité, la Vérité vous rendra libre ?*... Cette démarche affaiblit beaucoup la Vérité. Prions Dieu qu'il lui donne plus de fermeté et plus d'indifférence pour la faveur... S'il préfère la cour à la Vérité, la cour sera son écueil[3]. » L'impatience de l'exil fut-elle en effet assez forte chez Fénelon, pour lui faire jouer le rôle de solliciteur repentant? Il est plus probable que Mme Guyon avait été mal renseignée. Au reste, sa crainte fut courte. Elle eut la grande joie de voir son ami rester ferme, et, suivant le conseil qu'elle lui avait donné[4], porter sa cause, ou plutôt leur cause devant

1. *Id.*, août 1697 (IIe recueil Chevreuse); cf. les deux *Lettres de M. l'archevêque de Cambrai à un de ses amis* après sa disgrâce, t. II, p. 282-6.

2. « Je suis charmée des lettres de N. (S. B.). Rien n'est plus fort, plus net, plus décisif : il y a une certaine honnêteté qui ne diminue rien de la force, et une manière délicate de démêler les choses » (Lettre inédite à ? de mars 1698, Ier recueil Chevreuse, p. 194); cf. Lettre d'octobre 1697 : « La lettre au pape a plu à tous les gens sans prévention » (IIe recueil Chevreuse).

3. Lettre inédite à ? d'avril 1698 (Ier recueil Chevreuse, p. 197-8).

4. « Je crois qu'il faut faire tous les efforts possibles pour aller soi-même à R[ome], envoyer, si l'on ne peut obtenir d'y aller, les éclaircissements et la traduction... J'écrirais au P[ape] une lettre très soumise, très filiale, et d'un style qu'il n'a pas appris de voir dans les adversaires, etc. » (Lettre inédite de mai 1697, IIe recueil Chevreuse).

le pape, n'abandonner aucun point de doctrine, et combattre avec une souplesse et une énergie admirables jusqu'à la défaite définitive : « Vous ne sauriez croire, écrivait-elle à Chevreuse, la joie que vous me donnez de me mander qu'on tiendra ferme et que la chose ira à R[ome]. Je donnerais jusqu'à la dernière goutte de mon sang pour qu'on demeure ferme dans cette résolution. S'il reste encore quelque union pour moi, je n'en veux que cette seule marque[1]. » « Au nom de Dieu, écrit-elle deux mois plus tard, qu'on poursuive à R[ome] avec toute la vivacité et la paix possible, mais qu'on ne retarde pas un instant le voyage du grand vicaire [Chanterac]. Il faut pousser à Rome, comme s'il n'était pas question d'ici, et écouter ici, comme s'il n'était pas question de Rome[2]. » Elle savait bien que tout ce mouvement était vain et que « le livre serait condamné par le crédit des gens »; mais elle savait aussi que « Dieu, voulant l'auteur pour lui et détaché de tout, ne l'épargnerait pas[3] ». Ce n'était donc pas sans une joie secrète qu'elle voyait « M. de C[ambrai] seul et abandonné de tout aide[4] ». Elle se disait : « Il est traité comme Jésus-Christ, et par des personnes semblables[5]. » Et, après cette « passion », elle attendait une résurrection et une ascension.

Nous n'avons point les confidences de Fénelon durant ces années de souffrance enfièvrée, mais seule-

1. Lettre inédite au duc de Chevreuse de juin 1697 (IIe recueil Chevreuse.
2. *Id*, août 1697 (*id.*).
3. *Id.*, mai 1697 (*id.*).
4. *Id.*, décembre 1697 (*id.*).
5. *Id.*, octobre 1697 (*id.*).

ment des déclarations publiques, ou des récits officieux, presque toujours un peu apprêtés. Pourtant, à travers ces déclarations mêmes et ces récits, davantage peut-être derrière les faits, si on les sait interpréter, l'âme de Fénelon apparaît; et l'on devine que, dans cette crise d'amitié, il s'est plus fortement encore attaché à son amie qu'elle à lui. La véhémence de ses apologies et ses changements de tactique au cours de cette interminable querelle resteraient inexplicables, si l'on n'en cherchait pas les causes auprès de Mme Guyon. C'est d'ailleurs ce que Bossuet a très justement senti et fait sentir à tous les lecteurs de sa *Relation*. Insinuer que « cette Priscille avait trouvé son Montan[1] » était peut-être injurieux ; et Fénelon a eu raison de protester, — trop souvent et trop plaintivement, à mon gré, — contre ce rapprochement, qui laissait tout supposer. Mais qu'importe ! s'il n'a pas été le Montan d'une Priscille, il a été, si on ose risquer l'expression, l'homme d'une femme ; et sans cette femme, sans son influence, sans sa pensée perpétuellement présente, il eût évité toute cette affaire.

Car Bossuet n'a ni tout dit, ni tout su : « Dès qu'on a commencé à parler contre Mme Guyon », Fénelon prit tout d'abord et très résolument sa défense. En collaboration avec les ducs de Beauvillier et de Chevreuse, il rédigea un mémoire justificatif, qui devait être présenté au roi, mais qu'elle refusa « de peur de commettre ses amis[2] ». Durant toute l'enquête de Bossuet sur Mme Guyon, il resta derrière elle pour

1. *Relation sur le Quiétisme*, section XI, § 8, édit. Lachat. Paris, Vivès, 1864, t. XX, p. 168.
2. Ramsay, *Vie*, édit. cit., p. 32.

lui souffler ses réponses, relire ses lettres, trouver les formules imprécises et diplomatiques, qui avaient chance d'encore tout sauver [1]. Bientôt, semble-t-il, tout s'apaise ; ses anciens examinateurs et lui n'ont plus qu'une même doctrine sur la vie intérieure ; Mme Guyon quitte la Visitation de Meaux le 8 juillet 1695 [2], deux jours avant le sacre de son ami. Il écrit à Bossuet, pour accepter avec joie de collaborer à son *Instruction sur les états d'oraison* : « Je serai ravi, non pas d'en augmenter l'autorité, mais de témoigner publiquement comme je révère votre doctrine [3] ». Mais quelques jours plus tard, Mme Guyon est arrêtée et enfermée à Vincennes [4] ; le nouvel archevêque de Paris, M. de Noailles, exige d'elle une rétractation plus formelle [5]. C'est elle seule qui est visée, mais il semble que Fénelon se sente plus atteint qu'elle. Il reprend toutes les concessions faites ; et tout le passé est remis en question. Mme de Maintenon a alors « de grands commerces avec lui, qui roulent toujours sur Mme Guyon [6]. » Mais elle ne parvient pas à le persuader : « Il ne change point là-dessus, écrit-elle à M. de Noailles, et je crois qu'il souffrirait le martyre, plutôt de convenir qu'elle

1. Cf. Lettres inédites au duc de Chevreuse des 3 et 27 octobre 1697 (Ier recueil Chevreuse, p. 103 et 113).

2. Cf. Guerrier, *l. cit.*, p 281.

3. Lettre du 18 décembre 1695, t. IX, p. 77, *d.*

4. 27 décembre 1695 (*Vie*, édit. cit., IIIe partie, chap. XIX, t. III, p. 230).

5. Ce changement d'attitude chez Fénelon a été justement souligné par M. l'abbé Levesque dans un article sur les *Premières explications données par Fénelon de son dissentiment avec Bossuet* (*Revue Bossuet*, 25 juin 1906, p. 204-206).

6. Lettre de Mme de Maintenon à l'archevêque de Paris du 8 mars (1696) (Geffroy : *Mme de Maintenon d'après sa correspondance authentique*. Paris, Hachette, 1887, 2 vol. in-12, t. I, p. 267-8).

a tort[1]... Je voudrais être aussi fidèle et aussi attachée à mes devoirs, qu'il est à son amie ; il ne la perd pas de vue, et rien ne peut l'entamer sur elle[2]. » Tout ce qu'il a d'ingéniosité et de subtilité de plume, il l'emploie à trouver des formules d'entente, que puisse souscrire son amie, et qui paraissent tout céder en gardant tout[3]. « Je répondrais encore, disait-il à Mme de Maintenon, de lui faire donner une explication très précise et très claire de toute sa doctrine, pour la réduire aux plus justes bornes[4]. » Il protestait devant tous « qu'il condamnerait plus rigoureusement qu'aucun autre et sa personne et ses écrits », qu'il brûlerait même « son amie de ses propres mains[5] », si « elle avait cru réellement les erreurs qu'on lui imposait[6] »; et il ajoutait aussitôt ou qu'on l'avait mal comprise ou qu'elle s'était mal expliquée[7]. Mais, si l'on acceptait volontiers qu'il gardât toutes ses convictions antérieures sur la haute moralité de la personne, on voulait du moins qu'il réprouvât les écrits purement et simplement. Lui, prétendait qu'il « ne pouvait séparer la personne d'avec les écrits[8]», et se refusait à donner le dernier coup à « une amie malheureuse[9]», à «une pauvre personne que tant d'autres avaient

1. *Id.*, 15 novembre (1695) (Geffroy, t. I, p. 259).
2. *Id.*, 7 octobre (1696) (Geffroy, I, p. 277-8).
3. Cf. le *projet de soumission* pour Mme Guyon dressé par M. l'archevêque de Cambrai (*Œuvres* de Fénelon, t. IX, p. 91-92).
4. Lettre à Mme de Maintenon du 7 mars 1696, t. IX, p. 83, *g*.
5. *Id.*, septembre 1696, t. IX, p. 101, *d*-102, *d*.
6. Lettre au duc de Chevreuse du 24 juillet 1696, p. 87, *d*.
7. « Je suis très assuré qu'on a pris ses expressions dans un sens qui n'est pas le sien » (lettre citée, t. IX, p. 87-8), etc.
8. Lettre à Mme de Maintenon de septembre 1696, t. IX, p. 101, *d*.
9. Lettre citée au duc de Chevreuse, t. IX, p. 87, *d*.

déjà foudroyée [1] ». Bossuet, lui ayant demandé d'approuver son *Instruction*, où Mme Guyon était formellement citée et condamnée, il feuilleta à peine le manuscrit, et « entrevit à la simple ouverture des cahiers, sans les lire, des citations du *Moyen Court* à la marge [2] ». Cela seul lui suffit. Il ferma le livre, et refusa son approbation. L'*Explication des Maximes des Saints* était dès lors décidée : c'était la guerre.

Bossuet avait donc raison, quand il groupait dans sa *Relation* tous les épisodes de la bataille autour de Mme Guyon : « C'est elle, disait-il, qui fait le fond de cette affaire [3]. » Fénelon le niait avec toute l'énergie possible dans ses protestations officielles : « Non, monsieur, ce n'est point Mme Guyon, c'est moi-même que je ne veux pas couvrir d'opprobre [4]... Ce n'est pas elle, c'est moi seul que je veux justifier de l'avoir estimée [5]. » Il affectait même à son endroit la plus sainte indifférence : « Laissez-la, disait-il à Mme de Maintenon, laissez-la mourir en prison. Je suis content qu'elle y meure, que nous ne la voyions jamais et que nous n'entendions jamais parler d'elle [6]. » Il prenait ainsi une attitude égoïste, pour mieux la sauver, en se sauvant : « Il ne voulait pas, disait-il, avouer indirectement qu'il avait approuvé l'impiété et le fanatisme [7] ». Il disait vrai : c'était son passé, qu'il ne voulait pas renier; et dans ce passé, qui malgré tout lui restait si cher,

1. Lettre à M. Tronson du 26 février (1696), t. IX, p. 79, *g*.
2. Lettre citée au duc de Chevreuse.
3. *Relation sur le Quiétisme*, sect. II, § 7, édit. cit., t. XX, p. 93.
4. Lettre à M. [Clément] de septembre 1698, t. IX, p. 521, *g*.
5. *Réponse à la Relation*, t. III, p. 8, *g*.
6. Lettre à Mme de Maintenon du 7 mars 1696, t. IX, p. 83, *d*.
7. Lettre à M. [Clément] de septembre 1698, t. IX, p. 521, *g*.

comment aurait-il pu se séparer de Mme Guyon, de celle qui avait été pour lui le ferment de vie intérieure et la manifestation sensible de la grâce divine? Comment « abjurer [1] » celle qui avait renouvelé et pacifié son âme? Cette « abjuration », qui aurait mis fin à toute dispute, qui d'abord lui aurait évité l'exil, qui plus tard lui aurait rendu sans doute la sécurité dans la faveur, il s'y refusa toujours avec la plus intraitable ténacité. Les attaques et les réponses se succédaient : de plus en plus, dans cette polémique qui ne finissait point, il paraissait ignorer cette amie, dont il évitait de prononcer le nom, et ne vouloir défendre que les formules mêmes de son *Explication*. Dans le fond, c'était elle qu'il défendait, c'était sa doctrine, son esprit, la règle intérieure, qu'il avait reçue d'elle et dont il vivait.

Il l'avait « révérée comme une sainte [2] ». Les condamnations et les persécutions ne changèrent point ses sentiments : « secrètement, et avec un petit nombre d'amis, il pensait encore que cette femme était une sainte qu'on opprimait [3] ». En apparence leur amitié était brisée; mais, comme c'était Dieu qu'ils cherchaient et aimaient en eux, ils le trouvaient encore dans ce brisement. Fénelon a parlé quelque part, et sans doute avec ses souvenirs, des ces ruptures d'amitiés, douces et presque consolantes dans leur amertume même : « si l'amitié se rompt par ordre de Dieu, tout est paisible au fond de l'âme; elle n'a rien perdu, car elle n'a rien à perdre pour elle, à force de s'être perdue

1. *Id., id.*, p. 521, *g.-d.*
2. Lettre à Tronson du 26 février (1696), t. IX, p. 79, *d.*
3. Lettre à Chanterac du 8 décembre (1697), t. IX, p. 264, *d.*

elle-même. Si elle s'attriste, c'est pour la personne qu'elle aimait, en cas que cette rupture lui soit nuisible. La douleur peut être vive et amère, puisque l'amitié était très sensible, mais c'est une douleur paisible et exempte des chagrins cuisants d'un amour intéressé[1] ».

Et pourtant, il était dur de ne plus la revoir, de souffrir pour elle, sans goûter près d'elle « le bien de la souffrance pure ». Que ne lui aurait-il pas dit, s'il avait pu encore l'entendre au confessionnal de Saint-Jacques, ou plutôt que n'aurait-il pas senti, assis en silence à ses côtés ! Il semble bien d'ailleurs que les désirs, le besoin, les souvenirs impérieux du passé furent plus forts que les serments : s'ils ne se revirent plus jamais[2], si Fénelon resta à Cambrai, quand son amie sortit de la Bastille[3], s'il n'alla pas la rejoindre à Diziers et finir ses jours près d'elle, il put cependant la garder comme confidente et consolatrice. On lira plus loin[4] quelques strophes légères et dansantes, qu'il lui adressait déjà proche « du dernier âge », et qui ne sont pas sans charme dans leur mélancolie enfantine et leur folie d'amour. C'est une plainte à peine murmurée et très doucement désespérée :

Jésus et son enfance,
C'est tout mon bien.

. . . . . .

1. *Instructions*, XXIII, t. VI, p. 127, *g*.

2. On faisait pourtant courir le bruit qu'ils s'étaient revus à Paris : cf. lettre inédite de Mme Guyon au duc de Chevreuse de novembre 1697 (IIe recueil Chevreuse).

3. Le 24 mars 1703, Mme Guyon quitta la Bastille pour se retirer chez son fils, dans sa terre de Diziers, près de Blois. C'est là qu'elle mourut le 9 juin 1717 ; cf. Guerrier, *l. cit.*, p. 473.

4. *Poésies*, nº XIV, p. 360-2.

Loin de toute espérance,
Je vis en pleine paix.
Je n'ai ni confiance
Ni défiance ;
Mais l'intime assurance
Ne meurt jamais.
Content dans cet abîme,
Où l'amour m'a jeté,
Je n'en vois plus la cime
Et Dieu m'opprime :
Mais je suis la victime
De Vérité.

Et Mme Guyon, reprenant les rimes et les mots de son ami, le confirmait dans son « doux martyre » :

En perdant l'espérance,
On retrouve la paix.
L'amour sans confiance
Ni défiance
Est l'unique assurance
Pour un jamais[1].

Si l'on en croit l'abbé Gosselin, qui avait sans doute en mains les preuves de son affirmation, c'aurait été M. Dupuy, l'ancien gentilhomme de la manche du duc de Bourgogne, disgracié, lui aussi, en 1698, qui servait alors d'intermédiaire entre les deux amis. Celui que Fénelon appelait avec une affectueuse familiarité « le bon Put » conserva jusqu'au dernier jour, dit l'éditeur de Saint-Sulpice, « une estime particulière pour Mme Guyon. Ce fut même par son entremise que Fénelon et ses amis intimes continuèrent, après la

1. *Poésies*, nº XV, p. 364.

conclusion de l'affaire du Quiétisme, d'entretenir secrètement avec Mme Guyon une correspondance fondée sur une mutuelle estime [1] ».

De cette correspondance des derniers jours, on pourrait presque dire de cette correspondance d'outre-tombe, il est grand dommage de n'avoir plus aujourd'hui que les deux petites lettres rimées, dont on vient de lire quelques vers, mais que nos regrets ne soient pas trop vifs. Maintenant que le calme leur était revenu à tous deux, leurs chansons sans doute eussent toujours eu le même refrain. Quand encore Fénelon n'aurait plus reçu de son amie aucune lettre, l'influence d'autrefois se serait prolongée sur lui. Il n'avait qu'à rappeler dans son esprit les bienfaisantes paroles qui lui avaient été dites, pour y trouver la paix. Peut-être aussi gardait-il au cœur quelque immense espoir inavoué qui le soutenait. Ne lui avait-elle pas promis qu'il serait un jour « le père d'un grand peuple » ? Et la mort inattendue de Monseigneur ne laissait-elle pas prévoir qu'il allait être demain l'oracle du prochain règne ? Mais cet espoir, dont la réalisation paraissait toute proche, lui fut très vite et très brutalement coupé [2]. Il ne lui restait plus qu'à « mourir de bonne foi [3] ». Tout ces mots d'abandon, de perte, d'anéantissement en Dieu, de désappropriation, qu'ils s'étaient tant de fois répétés l'un à l'autre, il fallait désormais, non plus se les redire, mais les vivre. Au reste, ces mots étaient puissants et portaient en eux leur vertu de

1. *Notice des personnages contemporains* (*Correspondance générale de Fénelon*, édition de Versailles, 1829, t. XI, p. 312). La notice est reproduite au t. X des *Œuvres*, édition de 1852, p. 185, *d.*

2. Le duc de Bourgogne mourut le 18 février 1712.

3. Lettre au duc de Chaulnes du 4 mars 1712, t. VII, p. 374, *d.*

guérison. C'est ce qui rend si belle cette fin solitaire de l'archevêque Cambrai, se détachant progressivement de toute chose, de son amie et de lui-même, pour monter vers l'inaccessible idéal, qui l'attire en le purifiant.

Le 7 janvier 1715 Mme Guyon perdit « le fils bien-aimé, en qui elle s'était complue ». Si jusqu'ici elle avait pu garder quelque secret espoir de triompher un jour par lui et avec lui, elle dut cette fois l'abandonner sans retour. Que dit-elle ? Que fit-elle, en ce suprême et plus dur sacrifice ? Sans doute ce qu'elle-même avait appris à tant d'autres : elle « laissa tout tomber ».

2. *Dirigé et Directeur.*

« J'aurai mes consultations à vous faire [1] », écrivait Fénelon à Mme Guyon avant une de leurs entrevues. En ce temps-là, il dirigeait déjà la Comtesse de Gramont, le Marquis de Blainville, les Chevreuse, les Beauvillier, sans doute aussi Mme de Maintenon, et tant d'autres, aujourd'hui inconnus. Directeur célèbre, « directeur savant et expérimenté [2] », ayant manié avec autorité et succès des âmes généreuses et raffinées, il vient pourtant demander à une femme sans culture et sans esprit de lui montrer sa voie. Avec une docilité et une simplicité de petit enfant il lui confie l'avenir de sa vie intérieure. Jamais directeur n'eut sur une âme de femme une si forte prise que Mme Guyon sur

1. Lettre du 21 août 1689, p. 264 ; cf. encore la lettre à M. de Noailles du 8 juin 1697, t. IX, p. 157, *d* : « Mon principal commerce avec elle a été par lettres, où *je la questionnais sur toutes les matières d'oraison*. Je n'ai jamais rien vu que de bon dans ses réponses et j'ai été édifié d'elle, à cause qu'il ne m'y a paru que droiture et piété. »

2. Fénelon à Mme Guyon, Lettre LXXXIII, p. 199.

cet homme, devenu son fils d'adoption. A ceux qui, par soi-disant respect ponr une grande mémoire, voudraient ignorer cette influence féminine, non seulement l'âme de Fénelon resterait inconnue, mais encore l'esprit de sa doctrine et sa méthode de direction. Celle-ci — il faut oser le dire, — n'est que du « guyonisme » à peine transposé ; et ce n'est pas un mince triomphe pour cette femme, que d'avoir su renouveler jusque dans son fond ce rare esprit, qui avait déjà atteint, semble-t-il, sa maturité, et qui, par tempérament, était plus qu'aucun autre jalouse de son indépendance.

Une grande lettre de l'abbé de Fénelon [1], antérieure à 1683, programme détaillé de vie spirituelle, adressé vraisemblablement à la duchesse de Beauvillier, nous laisse voir sa méthode primitive, avant qu'elle ait été régénérée par Mme Guyon. C'est une règlementation très minutieuse de la journée chrétienne ; la minutie y est même poussée jusqu'au scrupule ; le nom et la pensée de Jésus-Christ y sont partout présents ; les prières vocales, la lecture méditée, l'utilisation des images matérielles pour soutenir l'esprit dans l'effort de la méditation, — toutes choses dont plus tard il fera si bon marché —, y sont mises au premier plan de la vie intérieure ; l'humiliation sous toutes ses formes, même l'humiliation physique des « prosternements contre terre [2] », y est célébrée comme un moyen de salutaire purification ; l'amour et la crainte de Dieu s'y mêlent dans un sentiment de pieuse obéissance. Point de pur amour, d'indifférence au salut, de sainte liberté des enfants de Dieu. L'appel à la largeur, à la souplesse,

1. T. VIII, p. 478, *d*-483, *g*.
2. *Id.*, p. 479, *d* et 483, *g*.

à l'anéantissement délicieux « dans l'inconnu de Dieu [1] », toutes ces maximes d'abandon, qui reviennent comme un refrain apaisant dans les *Lettres spirituelles*, sont ici absentes. Mme Guyon ne lui a pas encore montré la vérité et la voie.

Il faut lire les lettres de Mme Guyon à « son enfant [2] »: On s'expliquera, en les lisant, comment certaines préoccupations religieuses manquent à l'œuvre de Fénelon, comment d'autres y prédominent ; et en négligeant les puérilités ou les bizarreries d'expression, on y verra présentées, sous une forme moins habile et plus diffuse, les idées mêmes que Fénelon plus tard apportera en remède à ses dirigés.

Les *Lettres spirituelles* de l'auteur du *Télémaque* réservent quelques surprises aux lecteurs de Bossuet et de Pascal. On n'y sent nulle angoisse, nul trouble, nulle inquiétude même en face du mystère de la mort et du mystère du péché. Et sans doute l'archevêque de Cambrai n'ignorait point leur importance essentielle dans l'économie du Christianisme; mais, très rares chez lui [3], ces pensées, où il n'aime pas s'arrêter, ne sont jamais des pensées dominatrices, c'est-à-dire des principes d'action et de réforme intérieure. La vie chrétienne, pour lui, ce n'est point la méditation de la mort ni la fuite du péché, c'est avant tout l'abandon joyeux et sans retour de l'âme aimante, oublieuse de la mort et du péché, entre les mains du Dieu mystérieux, qui le conduit à ses fins inconnues. C'est là ce que lui a prêché Mme Guyon : « La mort, lui disait-elle, est

1. Fénelon à Mme Guyon, Lettre du 10 octobre 1689, p. 291.
2. Mme Guyon à Fénelon, Lettre du 28 mai 1689, p. 151.
3. Cf. *Instructions*, XVI, t. VI, p. 98, *d* : *Sur la pensée de la mort* : « le parfait amour chasse la crainte ».

un sujet peu propre à une personne que Dieu attire à sa présence [1]. » Mais c'est surtout l'esclavage des scrupules et la crainte stérilisante du péché qu'elle a combattus chez lui : « Le plus grand de tous les biens, aimait-elle à lui répéter, est de n'avoir point d'autre volonté que celle de Dieu, quoiqu'elle semble détruire notre être moral et vertueux [2]. » Dans les états supérieurs du pur amour, les péchés ne sont plus imputés [3], on ignore le bien et le mal [4], on ne connaît plus ni péché ni justice [5] : « Il faut, lui disait-elle encore, laisser tomber vos défauts, lorsqu'on vous les montre, sans sortir de votre immobilité foncière, pas même par un désaveu. » Elle ajoutait : « Ce que je dis est hardi [6] »; mais voici qui ne l'est pas moins : « Vous êtes un homme non point pour être un saint ni vertueux, mais pour être selon le cœur de Dieu..., pour être fait volonté de Dieu [7]. »

Avec la crainte de la mort et du péché, c'est aussi celle de Dieu qui disparaît. Ces âmes aristocratiques échappent « au commun des chrétiens grossiers, qui n'ont pas secoué le joug de la crainte de Dieu [8] ». Elles se contentent de l'aimer avec un cœur affranchi de tout et de soi, désapproprié de ses vertus et désintéressé de son bonheur éternel. Elles l'aiment dans cette sainte indifférence [9] ; elles le suivent dans la souffrance comme

1. Lettre XVI, p. 53.
2. Lettre III, p. 19.
3. Mme Guyon à Fénelon, Lettre du 7 mai 1689, p. 132-3.
4. Fénelon (?) à Mme Guyon, *Poésies*, n° XVI, p. 366.
5. Lettre citée du 7 mai 1689, p. 132.
6. Lettre XLIX, p. 127.
7. Lettre XXXVIII, p. 96.
8. Fénelon à Mme Guyon, Lettre du 10 octobre 1689, p. 290.
9. Sur cette « sainte indifférence au salut » les textes abondent chez Mme Guyon comme chez Fénelon ; cf. en particulier, *Explication des Maximes*, art. X, vrai, et plus loin Lettre XXXVII, p. 91-94.

dans la joie, dans la lumière comme dans la nuit, elles le suivent « à la piste[1] », allant derrière lui « tête baissée[2] », sans savoir où elles vont[3], sans toujours même sentir qui les conduit[4]. Ayant fait au divin « Petit-Maître[5] » l'absolu sacrifice de leur raison[6], elles se laissent manier et pétrir par lui dans une amoureuse souplesse[7], avec une naïveté et une petitesse d'enfant[8]. Leur vie n'est plus qu'un *amen* perpétuel[9]. Si le monde pouvait pénétrer au dedans d'elles, il serait scandalisé de leur folie. Mais elles, sont heureuses d'être folles[10]; elles voudraient « passer pour folles aux yeux de tous les hommes[11] »; elles ne désirent pour elles que l'imbécillité, l'impuissance et le bégaiement[12]; et c'est avec cet abandon délicieux qu'elles se laissent entraîner et anéantir « dans cet abîme d'amour où toute sagesse humaine perd pied[13] ».

La nécessité d'un rédempteur ne s'impose plus avec la même force dans cette religion d'amour passif. Plus

1. Fénelon à Mme Guyon, Lettre du 18 juillet 1689, p. 217.
2. Mme Guyon à Fénelon, Lettre du 25 septembre 1689, p. 283.
3. Fénelon à Mme Guyon, Lettre du 17 juillet 1689, p. 213.
4. Mme Guyon à Fénelon, Lettre XV, p. 49 et n. 1.
5. *Id.*, Lettre du 25 décembre 1688, p. 35 et n. 1.
6. Fénelon à Mme Guyon, Lettre du 6 mai 1689, p. 131 ; cf. surtout Lettre XXXV, p. 88 : « Je crois tout aveuglément, sans savoir à qui je crois et pourquoi je le crois. »
7. Mme Guyon à Fénelon, Lettre du 13 août 1689, p. 257.
8. Cf. Fénelon, *Lettres spirituelles*, t. VIII, p. 491, *g*, 572, *g*, etc.
9. Fénelon à Mme Guyon. Lettre du 5 juillet 1689, p. 191.
10. Cf. les divagations conscientes de Mme Guyon dans certaines lettres : « Je ne sais pourquoi je parle, ni ce que je dis... qui suis-je, et où suis-je ? cela est étrange et je me perds » (Lettre XXXV, p. 87-8).
11. Fénelon à Mme Guyon, Lettre du 18 juillet 1689, p. 217.
12. Fénelon, *Manuel de Piété*, t. VI, p. 55, *g*.
13. Fénelon, Lettre à Mme de Maintenon du 12 mars 1692, t. VIII, p. 495, *d*.

ou moins inconsciemment la personne même de Jésus-Christ s'efface[1], le besoin de ses sacrements diminue, et l'âme s'enfonce en Dieu sans passer par lui : « Il me semble, écrivait Mme Guyon à Fénelon, que la Sainte Communion n'ajoute rien à ce que je possède[2]. » Vertus, sacrements, Christ, religion ce ne sont à l'âme que des moyens, qu'elle doit savoir « outrepasser » pour « ne trouver que Dieu seul » et s'y reposer : « Quand tout usage de la religion lui serait interdit, elle ne trouverait pas qu'il lui manquât rien[3]. » C'est « la vraie et pure adoration en esprit et en vérité[4] », celle qui s'établit sur la ruine de tout désir propre, sur « l'involonté » parfaite[5], sur « la cessation de toutes choses[6] ». Qu'est-ce que l'*Évangile éternel* ? demandait Fénelon à Mme Guyon. « Cet Evangile, lui répondait-elle, n'est autre que la volonté de Dieu[7] » : Pour le suivre, il faut vouloir tout et ne vouloir rien[8] ; il faut laisser tout tomber[9] et se perdre soi-même[10]

1. Bossuet le lui a formellement reproché : « Je voulais selon votre pensée que le contemplatif quittât tout culte de Jésus-Christ » (Lettre de Fénelon à Bossuet du 9 février 1697, t. IX, p. 126, *g*). Fénelon avait pourtant pris ses précautions dans la lettre du 10 mars 1696 à la sœur Charlotte de Saint-Cyprien (t. VIII, p. 449, *d*) : « Une voie, où l'on n'aurait plus rien pour Jésus-Christ, serait non seulement suspecte, mais encore évidemment fausse et pernicieuse, etc. » Mais s'il se défend, c'est qu'il sent qu'il en a besoin ; cf. encore Lettre à Mme de Maintenon de septembre 1696, t. IX, p. 101, *g*.
2. Lettre XXVII, p. 74.
3. Mme Guyon à Fénelon, Lettre XI, p. 41.
4. Fénelon, *Instructions et Avis*, XXII, t. VI, p. 124, *d*.
5. Fénelon à Mme Guyon, Lettre du 6 avril 1689, p. 104.
6. Mme Guyon à Fénelon, Lettre XI, p. 41.
7. *Id.*, Lettre CXXVII, p. 315.
8. Fénelon à Mme Guyon, Lettre du 28 mars 1689, p. 89, et n. 2.
9. *Id.*, Lettre du 30 avril 1689, p. 122.
10. Fénelon, *Instructions*, XXII, t. VI, p. 120, *d* : « On a tout perdu ; on s'est perdu soi-même. »

pour « se laisser posséder, agir et mourir par Dieu [1]. »

Dans la théorie, ce christianisme ne laisse pas d'être effrayant : on n'y parle que de perte, de destruction, « d'anéantissement de tout soi-même [2] ». Mais, dans la pratique, cette doctrine de mort devient une doctrine de « non-résistance [3] », et par suite de liberté : Il faut être « souple sous la main de l'amour [4] », c'est-à-dire se laisser faire par les choses, accepter ce qu'on a et ce qu'on est, chercher une perfection sans raideur, qui sache prendre toute forme et « se faire tout à tous pour les gagner tous [5] ». Il faut supporter patiemment ses défauts [6] et ne pas se troubler de ce qu'il peut y avoir d'involontaire en eux [7], ne pas se laisser rétrécir par les scrupules et la crainte, mais se livrer tout entier à l'amour qui élargit [8] ; vivre au jour la journée [9] dans la gaîté [10] et dans la sainte liberté des enfants de

1. Mme Guyon à Fénelon, Lettre du 7 mai 1689, p. 132.

2. Fénelon, *Manuel de piété*, t. VI, p. 54, *g* ; cf. encore *Instructions*, XXII, t. VI, p. 123, *d* : « Il (Dieu) est insatiable de mort, de perte, de renoncement » ; *Poésies*, n° X, p. 352 : « Je ne vois qu'horreur, perte, naufrage. »

3. *Lettres spirituelles*, t. VIII, p. 577, *g*.

4. Mme Guyon à Fénelon, Lettre du 18 mai 1689, p. 146.

5. Fénelon au duc de Bourgogne, *s. d.*, t. VII, p. 235, *g*. Il faudrait citer toutes les lettres spirituelles de Fénelon et de Mme Guyon, pour commenter ces idées.

6. Cf. Fénelon, Lettre à la comtesse de Montberon du 3 novembre 1703, t. VIII, p. 664, *d* : « Je voudrais que vous les supportassiez avec la même paix dont je les supporte », etc., etc.

7. *Id.*, Lettre à Mme de Maintenon de janvier 1691, t. VIII, p. 490, *g* : « Tout ce qui est involontaire ne doit point vous troubler », etc., etc.

8. Fénélon, *Lettres spirituelles*, t. VIII, p. 559, *d* : « La crainte resserre le cœur, la confiance l'élargit ; la crainte est le sentiment des esclaves, l'amour de confiance est le sentiment des enfants », etc.

9. Fénelon à Mme Guyon, Lettre du 12 juin 1689, p. 165 et n. 3.

10. Mme Guyon à Fénelon, Lettre CXVII, p. 301 : « Tâchez de demeurer libre et gai. »

Dieu [1], s'amuser innocemment pour récréer ses sens [2], se faire un cœur immense comme la mer [3] et l'abandonner en paix à l'action souterraine de Dieu [4]. — Le Christianisme ainsi pratiqué devient une religion de la joie. Il ne détruit pas « l'extérieur [5] » de ceux où il s'implante, c'est-à-dire, il les conserve au dehors tels que la nature les a faits. Au dedans, leur âme renouvelée et libérée de tout sentiment servile a déjà « un avant-goût du sabbat éternel [6] », mais le monde ne s'aperçoit pas de leur transformation : il les voit seulement plus confiants, « plus tranquilles, plus dégagés et plus hardis [7] »; il se laisse conquérir par eux ; et ce sont ces âmes, déjà détachées de la terre, qui finissent par la posséder.

Voilà ce que Fénelon a appris de Mme Guyon, voilà comment elle l'a affranchi et pacifié. Elle a trouvé pour lui les mots souverains qui l'ont guéri ; et ce sont ces mots qu'il a repris plus tard pour les dire aux autres. Quelques-unes de ces lettres qu'elle lui a écrites ont

1. Fénelon à Mme Guyon, Lettre du 2 décembre 1688, p. 26 et n. 3.

2. Cf. Fénelon, Lettres du 9 juin 1689 au marquis de Blainville et à Mme Guyon, t. VIII, p. 512, *g* et ici même p. 161 et n. 2 ; cf. encore Mme Guyon à Fénelon, Lettre XII, p. 44 : « Vous en aviez besoin (de la joie) : la joie dilate, et la tristesse resserre le cœur. »

3. Fénelon, Lettre à Mme de Maintenon du 8 septembre 1690, p. 489, *g* ; cf. encore *Poésies*, n° VIII, p. 349 : « Plus que la mer mon cœur se trouve immense. »

4. « Vous êtes donc... sans cesse opérant au fond de moi-même : vous y travaillez invisiblement comme un ouvrier, qui travaille aux mines dans les entrailles de la terre, etc. » (Fénelon, *Instructions*, XVIII, t. VI, p. 102, *d*).

5. « Dieu.., loin de renverser son extérieur (de Fénelon), l'établira toujours plus » (Mme Guyon à Fénelon, Lettre XXI, p. 65).

6. *Lettres spirituelles*, t. VIII, p. 579, *d*.

7. Fénelon à Mme Guyon, Lettre du 10 octobre 1689, p. 290.

déjà la douceur autoritaire, la vertu de réconfort et le charme berceur qu'il aura désormais dans les siennes[1] : Il atténuera quelques excentricités verbales, supprimera les formules trop ésotériques, clarifiera et allègera les lourds développements confus, mettra sur toutes ces idées sa flamme, son esprit, sa grâce, sa puissance de séduction, mais il ne dira presque rien que n'ait déjà dit son amie.

Si l'on veut sentir dans toute sa force ce « guyonisme » de Fénelon, on lira les lettres de direction, qu'il a écrites dans les heureuses années, où il était en « union fixe » et « toujours croissante[2] » avec Mme Guyon. Dirigé, il est aussi directeur, et directeur désiré, écouté, choyé. C'est le moment, où toute la famille Colbert se confie à lui, où Mme de Maintenon lui remet en mains la conduite de sa vie intérieure, et où, derrière elle, tout Saint-Cyr le prend d'enthousiasme comme maître spirituel. C'est le moment du reste, où Mme Guyon, relâchée sur la demande de Mme de Maintenon elle-même, ne garde plus de la persécution antérieure qu'une auréole et un attrait de plus. Reçue comme un oracle chez les duchesses de Charost, de Beauvillier, de Chevreuse, de Mortemart, elle s'installe presque officiellement à Saint-Cyr avec l'autorisation tacite de Mme de Maintenon, conquise elle aussi : « Presque toute la maison devint quiétiste sans le savoir, raconte une dame de Saint-Louis[3] : on ne parlait plus que

1. Cf. en particulier, Lettre XVI, p. 52-55.

2. Fénelon à Mme Guyon, Lettre du Vendredi saint 1689, p. 114.

3. La mère Du Pérou, témoin oculaire (*Mémoires de ce qui s'est passé de plus remarquable depuis l'établissement de la maison de Saint-Cyr*, t. I, chap. XIX, *Ce qui s'est passé icy sur le quiétisme*, p. 134. — Le manuscrit de ces *Mémoires* encore inédits est conservé à la Bibliothèque

d'amour pur de Dieu, d'abandon, de sainte indifférence, de simplicité ; cette dernière vertu servait de voile à la recherche de toutes les petites satisfactions personnelles... on prenait ses aises et ses commodités avec la sainte liberté des enfants de Dieu ; on ne s'embarrassait de rien, pas même de son salut. » De cette « petite église [1] » guyonienne, c'est l'abbé de Fénelon qui est maintenant la voix. Mme Guyon lui avait jadis écrit : « Vous serez ma langue, vous parlerez mon même langage et nous accomplirons ensemble toute justice [2]. » La prédiction se réalisait : « Lorsque Notre-Seigneur, disait-elle, me fit connaître qu'il serait ma bouche, il ne m'a pas trompée [3]. » Il redisait donc aux autres ce qu'elle lui avait dit dans ses lettres ou ce qu'elle lui avait infusé dans ses communications en silence : « Il donnait des conférences à certains jours de la semaine aux dames qu'il dirigeait, et il ne manquait pas d'y insinuer la nouvelle méthode pour s'unir à Dieu et pour faire oraison [4]. » Des lettres, plus intimes et plus personnelles, précisaient la doctrine

du séminaire de Versailles, où il m'a été très obligeamment communiqué) ; cf. encore la *Vie* de Mme Guyon, édit. cit., IIIe partie, chap. XI, t. III, p. 123.

1. Expression du P. La Combe qui scandalisa beaucoup les examinateurs de Mme Guyon : cf. ce qu'elle raconte de son interrogatoire dans une lettre de mars 1697 à la duchesse de Mortemart (?) (mss. de Saint-Sulpice, Ier recueil Chevreuse, p. 188) ; cf. encore la lettre de Fénelon à Mme de Maintenon du 7 mars 1696, t. IX, p. 82, *g* : « Pour la *petite Église*, elle ne signifie point... une église séparée de la catholique, etc. »

2. Lettre inédite au duc de Chevreuse du 4 octobre 1694 : « Il me semble que je vois ainsi vérifié ce qui me fut donné à connaître de S. B. et que je lui écrivis : qu'il serait ma langue, etc. » (Mss. de Saint-Sulpice, Ier recueil Chevreuse, p. 105-6).

3. Lettre inédite à ? de mars 1698 (*Id., id.*, p. 194).

4. *Mémoires... de la maison de Saint-Cyr, loc. cit.*, p. 130.

générale présentée dans les sermons, et l'adaptaient aux besoins de chacun.

De toutes ces lettres à Mme de Maintenon, à Mme de La Maisonfort, et à ses autres dirigées (Mme de Maintenon avait pu à elle seule en former quatre volumes[1]), la meilleure édition de la *Correspondance* n'en contient qu'un très petit nombre. Mais, comme je l'ai montré ailleurs[2], on peut retrouver les plus importantes d'entre elles dans deux recueils composites, qui groupent sous des titres arbitraires des fragments, lettres et opuscules spirituels de Fénelon : C'est le *Manuel de Piété* et les *Instructions et avis sur divers points de la morale et de la perfection chrétiennes*. La plupart des chapitres de ces recueils sont des lettres à Mme de Maintenon ou à des personnes de « la petite église ». Ce sont ses premières lettres de direction après l'entrée de Mme Guyon dans sa vie, ses lettres les plus sincères, les plus ardentes, les plus complaisamment développées. N'ayant alors pas encore fait la dure épreuve de l'inquisition, et portant dans ses exhortations l'âme imprécautionnée d'un néophyte, il laisse échapper ses rêves mystiques dans toute leur force première, qui est très belle. Le disciple de Mme Guyon s'y retrouve tout entier : c'est la thérapeutique spirituelle de sa directrice, avec quelque chose peut-être de plus viril, de plus passionné, de plus dominateur. Mais, si l'allure de la pensée est plus rapide, la pensée même reste identique dans son fond, et plu-

1. Fénelon, *Explication de quelques expressions tirées des lettres de Fénelon à Mme de Maintenon*, t. VIII, p. 501, *g* et 503, *g*.

2. *La Correspondance spirituelle de Fénelon avec Mme de Maintenon* (*Revue d'histoire littéraire de la France*, janvier-mars 1906, t. XIII, p. 51-72).

sieurs des expressions, où elle s'était d'abord formulée chez Mme Guyon, ont été incorporées par Fénelon dans le mouvement de sa phrase [1]

L'évêque de Chartres, Godet-Desmarets, n'aura point de peine à sentir cette parenté, quand Mme de Maintenon, prise enfin de scrupules, lui aura montré sans façon ses quatre volumes de lettres [2]. « Les trois examinateurs [3] » d'Issy partageront plus tard l'étonnement de leur confrère. Malgré l'ingénieuse et énergique défense de Fénelon, si hautaine en son apparente humilité, ils resteront scandalisés. Celui qui a écrit les lettres à Mme de Maintenon leur sera toujours suspect [4]. Bossuet surtout n'oubliera point ce qu'il a lu dans le recueil; et c'est ce qui le rendra si fort dans sa *Relation* pour affirmer l'influence prépondérante de Mme Guyon sur l'auteur des *Maximes des Saints*.

Pour lui, vaincu et soumis, sinon résigné, il retrouvera sans doute dans sa défaite quelque chose de son instinctive prudence : il saura que chacun de ses mots sera pesé par tous les chercheurs d'hérésie ; il éteindra son feu, contiendra ses élans et mettra tout son art, qui est infini, à trouver d'inattaquables formules. La grande lettre-programme à la sœur Charlotte de Saint-Cyprien, lettre que Bossuet en pleine affaire du

1. C'est pourquoi dans les notes qui accompagnent les lettres de ce volume, j'ai multiplié les rapprochements avec le *Manuel de piété* et les *Instructions* : ce sont des documents de même époque.

2. Cf. le *Sentiment de M. l'évêque de Chartres* (*Œuvres de Fénelon*, t. VIII, p. 498, *d*-500, *g*).

3. Bossuet, Noailles et Tronson ; cf. *Explication, l. cit.*, t. VIII, p. 504, *d*.

4. Cf. l'usage que Bossuet et Godet-Desmarets feront de ces lettres dans leur polémique avec Fénelon (*La correspondance spirituelle de Fénelon avec Mme de Maintenon*, art. cit. p. 53 et n. 7).

Quiétisme ne pourra s'empêcher d'approuver, sera le type et le chef-d'œuvre de cette diplomatie spirituelle [1]. Les dernières lettres à la comtesse de Gramont, les lettres à la comtesse de Montberon ou à la duchesse de Mortemart auront des mots moins audacieux que celles à Mme de Maintenon. Mais il est impossible d'y découvrir la plus timide abjuration de sa pensée antérieure. Bien loin de se rallier à la « pernicieuse, insoutenable et indigne doctrine [2] » de Bossuet, il reste fidèle à celle de Mme Guyon « qu'il n'a jamais voulu condamner [3] ». Il fera plus : dans les dernières années de sa vie, il reviendra à ces premières lettres, qui ont scandalisé ses examinateurs, il les reprendra amoureusement ; et, après en avoir adouci quelques expressions, il laissera des amis sûrs les répandre dans le public en des petits recueils anonymes [4] pour tenter par là de reconquérir à son rêve et à Mme Guyon les âmes pieuses que sa condamnation avait détournées de lui : dernière affirmation de son innocence, dernière protestation contre le triomphe de « l'indigne doctrine », dernier acte de foi en son idéal et en son amie.

Que ceux donc qui ont lu les *Lettres spirituelles* de Fénelon, et qui ont gardé le souvenir de leur vertu consolatrice, que ceux-là sachent d'où leur est venue la parole d'apaisement.

1. A Versailles, 10 mars 1696, t. VIII, p. 449-453.
2. Lettre au P. Le Tellier (1710), t. VII, p. 664, *d*- 665, *g*.
3. [Ramsay], *Histoire de la vie*, etc., édit. cit., p. 47.
4. *Sentiments de piété, Sentiments de pénitence, Entretiens spirituels*, etc. (cf. *La correspondance spirituelle*, etc., art. cit., p. 55, 69 et n. 4).

3. « *L'intérieur* » *de Fénelon.*

De toutes les aventures où ce cœur chimérique s'est risqué, c'est dans celle-ci peut-être qu'il s'est livré tout entier, si jamais âme aussi souple a pu se laisser prendre au piège, sans y échapper par quelque endroit. A cette sainte, qui a été la directrice et presque la maîtresse de sa vie, il a tenté d'expliquer ce « fond inexplicable [1] », dont lui-même par instants « ne savait que dire ni que penser [2] ». A cette guérisseuse, que rien ne scandalisait, il a raconté sans humiliation et sans trouble les faiblesses, les craintes et les incertitudes de sa douloureuse humanité : « Je ne m'ouvre à personne qu'à nous deux [3] », lui disait-il. Sa correspondance avec Mme Guyon n'est pas seulement sa confession d'une année. Si « dans les changements perpétuels » de cet insaisissable esprit « je ne sais quoi ne changeait point [4] », comme il le sentait lui-même, ces lettres permettent peut-être d'atteindre ce « je ne sais quoi ».

Il était à la fois un ardent et un faible. Treizième enfant d'un quinquagénaire, il ne connut jamais cette vaillance physique, qui rendit si laborieuse chez un Bossuet ou chez un Corneille la belle robustesse de leur maturité. A trente-huit ans, il avait déjà une petite santé vacillante, qu'il soignait comme un vieillard [5]. Il

1. Fenelon à Mme Guyon, Lettres du 10 octobre 1689, p. 290 et n. 2.
2. Lettre à la comtesse de Montberon du 20 novembre 1701, t. VIII, p. 640, *d.*
3. Lettre du 3 juin 1689, p. 154.
4. Lettre citée à la comtesse de Montberon.
5. Fénelon à Mme Guyon, Lettre du 6 avril 1689, p. 105.

« ménageait sa tête [1] », travaillait peu, lisait peu [2]. L'esprit, naturellement agile et vif, souffrait de cette lassitude du corps, qui finissait par l'engourdir [3] ; et « cette langueur universelle [4] » lui faisait « la vie triste et sèche [5] ». Au premier choc, il avait le corps et le « cœur en souffrance [6] ». Toute douleur le faisait « frémir [7] » et « lui donnait des convulsions [8] ». Sans force de résistance contre elle, il se sentait amoindri et « petit », dès qu'elle l'effleurait [9], et se laissait « surmonter des moindres bagatelles [10] ». A cet homme faible, qui ne se trouvait « aucune consistance en aucun sens [11] », il fallait un soutien et un réconfort. L'amitié lui était indispensable : « Les vrais amis, disait-il, font toute la douceur de la vie [12]. » Il en avait besoin, moins encore pour s'appuyer sur eux, que pour leur « dire tout [13] », que pour décharger en eux un cœur fragile, qui ne pouvait garder ses émotions, et où « les peines, trop longtemps contenues, auraient grossi jusqu'à le crever [14] ». Ce besoin de confidence était chez lui si impérieux que ce prêtre autoritaire et

1. *Id.*, 12 juin 1689, p. 166.
2. *Id.*, 11 juillet et 1er octobre 1689, p. 207, 285-6.
3. *Id.*, 12 juin 1689, p. 166.
4. *Id.*, 9 juin 1689, p. 160.
5. *Lettres spirituelles*, t. VIII, p. 562, *g*.
6. *Id.*, *id.*, p. 565, *g*.
7. *Id.*, *id.*, p. 555, *g*.
8. *Id.*, *id.*, p. 565, *d*.
9. *Id.*, *id.*, p. 566, *g*.
10. Lettre à la comtesse de Montberon du 20 novembre 1701, t. VIII, p. 640, *g*.
11. *Lettres spirituelles*, t. VIII, p. 580, *d*.
12. Lettre à Destouches du 24 septembre 1714, t. VIII, p. 252, *g*.
13. *Lettres spirituelles*, t. VIII, p. 550, *g*.
14. *Instructions*, XV, t. VI, p. 98, *d*.

volontiers tyrannique[1] oubliait parfois, en écrivant à ses dirigées, que c'était lui qui les dirigeait. Il venait leur gémir ses souffrances et leur demander consolation : c'est dans ses lettres spirituelles qu'il s'est le plus sincèrement confessé[2]. Mais ce ne sont là que des aveux fragmentaires, dont on a d'ailleurs abusé. Pour rendre justice à ce noble et généreux esprit, il le faut suivre dans toutes ses ondulations. Sa confession à Mme Guyon est plus juste, parce qu'elle est plus complète.

Car, par mobilité d'esprit, autant que par impuissance à être sincère, « il ne pouvait se dépeindre lui-même[3] », ni jamais rien dire de lui, « qui ne lui parût faux l'instant d'après[4] ». Il n'avait pas la force d'être franc, et ne sentait en lui qu'incertitude, inquiétude et mensonge[5]. Il allait dans la vie avec une démarche sinueuse, ayant, jeune encore, des prudences de vieil homme « toujours délibérant et précautionneux[6] ». Tout ce que son hérédité lui avait légué de hauteur aristocratique et d'habitude de domination se trouvait à la fois exaspéré et adouci par la faiblesse de son tempérament. Les faibles, qui ne savent ni se pos-

1. Cf. en particulier ses lettres de direction à Mme de La Maisonfort.

2. *Lettres spirituelles*, t. VIII, p. 555, *g*, 565, *g*, 580, *d*, 640, *g*, etc. La lettre CCXIX, la plus belle et la plus connue de toutes (p. 589, *g*), qui a été trouvée parmi les lettres de Fénelon à la duchesse de Mortemart, me paraît être adressée à Mme Guyon.

3. *Poésies*, n° VII, p. 346.

4. *Lettres spirituelles*, t. VIII, p. 589, *g*. Il faut lire : je n'*en* saurais guère rien dire, etc. ; cf. p. 580, *d*.

5. Lettre à la comtesse de Montberon du 20 novembre 1701, t. VIII, p. 640, *g*.

6. Fénelon à Mme Guyon, Lettre du 11 juillet 1689, p. 206 ; cf. encore t. VIII, p. 589, *g*.

séder ni se maîtriser, oscillent par secousses brusques de la dureté à l'attendrissement. Fénelon connaissait lui aussi ce va-et-vient d'une âme débile, ces « hauts et bas, qui le secouaient rudement[1] ». D'une sécheresse souvent tranchante et dédaigneuse[2], aiguisant en impitoyable ironie une raison qu'il avait merveilleusement sûre et fine, ne sachant pas résister à la joie de tuer les gens sous un sarcasme[3], il était repris presque aussitôt par son excessif « désir de plaire[4] », d'être aimé et admiré, comme les cœurs insuffisamment robustes, qui ne se suffisent pas à eux-mêmes : la perte d'une affection, d'une sympathie[5], si mince fût-elle, la plus légère éraflure à sa réputation le faisait souffrir « horriblement » et « crier les hauts cris[6] ». Il aurait fini par avoir peur d'une servante[7]. Sentait-il au contraire autour de lui bienveillance et affectueuse admiration, il retrouvait son élasticité d'âme et sa confiance en soi. Il se sentait « libre, dégagé et hardi[8] ». Mais, quand le calme du matin ou la solitude conquise sur la vie de cour lui rendait le recueillement[9], alors il prenait conscience de toute cette misère, d'abord inaperçue, et « sa lâcheté lui faisait horreur[10] ». Comme un neurasthénique, qui se

1. *Id.*, 12 août 1689, p. 256.
2. *Id.*, 26 juillet 1689, p. 226 ; cf. encore t. VIII, p. 589, *g*.
3. *Id.*, 6 avril 1689, p. 104.
4. Mme Guyon à Fénelon, Lettre X, p. 40 et n. 2.
5. Fénelon à Mme Guyon, Lettre du 6 avril 1689, p. 104.
6. *Id.*, 11 juillet 1689, p. 206 et n. 4.
7. *Lettres spirituelles*, t. VIII, p. 562, *g*.
8. Fénelon à Mme Guyon, Lettre du 10 octobre 1689, p. 290.
9. Lettre à la comtesse de Gramont du 21 mars (1692), t. VIII, p. 608, *g*, etc.
10. *Lettres spirituelles*, t. VIII, p. 568, *g*.

tâte, s'écoute, s'examine et prend plaisir à analyser minutieusement sa maladie en l'exagérant, — il aimait, malgré leur amertume, ces descentes intérieures, où il éprouvait plus fortement « la servitude de sa corruption[1] », et découvrait dans son âme incertaine et craintive « un amollissement à faire frayeur pour toutes les passions[2] ». Plus il s'attardait avec une douloureuse complaisance dans cette malsaine recherche, plus « il trouvait la boue » au dedans de soi[3], plus il « voyait sortir du fond de son cœur une infinité de reptiles sales et pleins de venin[4] ». Et. humilié, découragé, las, il se sentait « un pauvre homme[5] ».

Ce sentiment si aigu de sa détresse intérieure aurait pu le conduire, désespéré de la vie, à embrasser passionnément la pensée de la mort comme un très doux refuge. Mme Guyon le sauva de ce désespoir et de cette pensée. A ce cœur fatigué, qui avait honte de sa misère, elle fit trouver le repos dans sa misère même. A ce cœur inquiet, assoiffé d'amitié, elle offrit l'immensité de l'amour de Dieu pour s'y perdre.

Cet homme frêle, toujours à demi malade, et dont la vie n'était guère qu'une perpétuelle langueur, avait dans les médecins une confiance d'enfant, et se livrait à eux avec une absolue soumission[6]. Son cœur surtout demandait un médecin. Il alla à Mme Guyon,

1. *Id., id.*, p. 528, *d.*
2. Fénelon à Mme Guyon, Lettre du 25 mai 1689, p. 148.
3. *Lettres spirituelles*, t. VIII, p. 551, *d.*
4. Lettre à la comtesse de Gramont du 21 mars (1690), t. VIII, p. 597, *g.*
5. Fénelon à Mme Guyon, Lettre du 12 juin 1689, p. 166.
6. Cf. principalement la correspondance avec « Fanfan » et Mme de Chevry, et en particulier les lettres du 16 janvier 1713 et 22 décembre 1714, t. VII, p. 450 et 488, *d.*

comme il aurait été à M. Chirac. La confiance pourtant était ici plus méritoire, car cette empirique n'avait d'autre autorité que son succès. Elle était en médecine intérieure ce qu'un rebouteur est à un chirurgien. De là chez le malade, dans les premiers temps, les rebellions de son amour-propre et de sa prudence, les doutes instinctifs qui traversaient sa foi. Mais, quand l'expérience lui eut montré l'excellence du remède, la foi devint absolue ; et il s'abandonna désormais sans révolte à la domination de son médecin. Heureux de pouvoir lui dire tout, pour lui faire tout guérir, il perdit très vite auprès d'elle ses habitudes impérieuses de direction ; et, après avoir essayé un instant de l'entraîner avec lui, il se laissa entraîner par elle[1].

Elle le menait à la sainteté, à cette sainteté, dont il avait toujours été si follement épris, et où son âme aristocratique aurait aimé se réfugier loin « du commun des chrétiens[2] ». Elle le menait à ces régions mystérieuses de Dieu, où sa pieuse curiosité l'attirait, et où sa foi aventureuse était prête à s'engager derrière la plus ignorante bergère[3]. Bien longtemps après sa première rencontre avec Mme Guyon, alors que la fin lamentable de ce roman mystique aurait dû lui restituer toute sa « sagesse humaine », huit jours à peine avant sa mort, n'écrivait-il pas à une femme inconnue, « qui ne le connaissait point », — « sur les lettres de gens inconnus » aussi, qui la lui avaient signalée comme une privilégiée de la grâce, — ne lui

1. Comparez le ton encore autoritaire des premières lettres et le ton soumis des autres.
2. Fénelon à Mme Guyon, Lettre du 10 octobre 1689, p. 290.
3. Cf. plus haut, Introduction II, § 1, p. XXXIII.

écrivait-il pas pour « s'ouvrir à elle sans réserve », pour « la conjurer de lui faire savoir en toute simplicité tout ce qu'elle aurait peut-être au cœur de lui dire », pour l'assurer qu'il recevrait d'elle « avec ingénuité et petitesse tout ce qu'elle croirait être selon Dieu et venir de son esprit ? ». « J'ai ouï dire, lui écrivait-il, que vous cherchez Dieu. En voilà assez pour un homme qui ne veut chercher que lui[1]. » N'était-ce pas là sans doute ce qu'il avait dit autrefois à Mme Guyon ? Et ce mot de vieillard, insatiable du Dieu qu'il cherche toujours, n'est-il pas un témoignage involontaire en faveur de celle qui restait son amie ? Ne prouve-t-il pas que leur union n'avait pas été, pour lui du moins, une union de hasard, mais qu'elle était venue satisfaire les besoins les plus profonds de sa nature ?

Il cherchait Dieu. Elle le lui montra. Elle lui montra, dans « l'Évangile éternel » qu'elle prêchait, le Dieu incompréhensible, où vient échouer toute sagesse et qui exige tout amour, le Dieu inconnu qui se révèle aux petits, aux humbles et aux pauvres d'esprit, le Dieu qui donne la paix à ceux qui se laissent envelopper par son mystère et qui ne veulent être qu'un grain de l'heureuse poussière consumée dans les rayons infinis de sa gloire. Elle lui fit voir l'essence du christianisme non plus dans la méditation, mais dans l'oubli de sa misère. Elle éloigna de cette âme faible la pensée déprimante de la mort et du péché, pour la plonger tout entière dans l'abîme d'amour : non, « vous n'êtes point déchu[2] », dit-elle à ce « pauvre homme », vous êtes

1. Lettre du 30 décembre 1714, t. VIII. p. 282-3.
2. Mme Guyon à Fénelon, Lettre XVI, p. 54.

un homme tout simplement. « Quand Dieu vous précipiterait dans le plus profond de votre corruption », il faudrait y rester paisible et « avoir une patience infinie avec vous-même... Le découragement ne vient que de votre amour-propre. Vous êtes enfoncé en vous-même[1] » ; détachez-vous de vous, pour vous perdre en celui qui est tout. Laissez tout tomber, désirs, volontés, répugnances, craintes, remords, humiliations. Mourez à tout, pour revivre en Dieu. Mettez votre joie à n'avoir rien et à n'être rien, à vous sentir rasé comme une forteresse prise. Vous avez besoin « que Dieu vous refonde et rejette en moule[2] », pour devenir un être nouveau, où vous ne serez rien, et où lui sera tout.

Ces paroles étaient dures à accepter pour un cœur « vivant en toutes choses[3] » et qui « tenait à tout[4] ». Mais il semble que leur dureté même exerça sur cette âme enthousiaste comme un attrait farouche, et la conquit plus fortement. Lui, qui aurait eu comme personne l'orgueil de la vie et la fierté de soi-même, il s'essayait à « porter en paix l'humiliation de ses misères[5] ». Il disait : « Tout cela est bon, car tout cela me démonte[6] ». Il ne « trouvait de paix au dedans de lui qu'autant qu'il n'y trouvait aucune grandeur, aucune ressource et qu'il se voyait capable de tout ce qui

1. Toutes ces maximes sont empruntées à la lettre citée à la note précédente. C'est une de celles où Mme Guyon a le plus heureusement formulé ses conseils de direction.
2. Fénelon à Mme Guyon, Lettre du 26 juillet 1689, p. 226.
3. Mme Guyon à Fénelon, Lettre XVI, p. 54.
4. Fénelon, *Lettres spirituelles*, t. VIII, p. 589, *g*.
5. *Id.*, *id.*, p. 585, *d*.
6. Fénelon à Mme Guyon, Lettre du 26 juillet 1689, p. 226.

est le plus méprisable, pour ne trouver son secours qu'en Dieu seul[1] ». Lui, dont le cœur, naturellement sociable, goûtait si délicieusement la douceur des amitiés, il en venait à trouver toutes les conversations inutiles, tous les amis importuns[2], et à se complaire dans une solitude, que remplissait le seul « ami fidèle », « l'ami qui ne meurt point[3] ». Lui, qui avait l'intelligence si ferme et si vive, qui aimait la raison et ses triomphes[4], il mettait désormais toute sa souplesse et son ingéniosité à se façonner une âme de petit enfant, à « faire jeûner son esprit[5] », à perdre sa raison dans l'obscur de la foi, et à se délaisser comme une chose morte dans la main immense de Dieu[6]. Il lui arrivait, « quand il était seul, de jouer quelquefois comme un petit enfant, ...de sauter et de rire comme un fou dans sa chambre[7] » ou de « s'amuser à des riens » avec des bébés[8]? Il chantait :

Je suis sous mon Petit-Maître
De docteur devenu Fanchon[9]
. . . . . .
Comme au maillot je suis en grâce
Sans honte, sans crainte et sans loi.

1. *Lettres spirituelles*, t. VIII, p. 531, *a*.
2. Fénelon à Mme Guyon, Lettre XIII, p. 45-6.
3. Mme Guyon à Fénelon, Lettre du 13 août 1689, p. 259 et n. 1.
4. Fénelon à Mme Guyon, Lettre du 6 avril 1689, p. 102 ; cf. d'ailleurs dans la Lettre du 11 août 1689 la vigueur et la netteté de la discussion sur « la désappropriation de la volonté et les ténèbres de la foi » (p. 244-256).
5. *Lettres spirituelles*, t. VIII, p. 585, *b*.
6. Mme Guyon à Fénelon, Lettre XXI, p. 66.
7. Fénelon à Mme Guyon, Lettre du 9 juin 1689, p. 161.
8. *Id.*, 5 juillet 1689, p. 191.
9. *Poésies*, nº XII, p. 355.

A peine je bégaie,
Je ne sais pas mon nom,
Je pleure, je ris, je m'égaie,
Je ne crains que maman téton [1].

Il faudrait une excessive ingénuité, pour prendre au sérieux ces enfantillages mystiques et le cri de ralliement : *Heureux les fous* [2] ! Il serait plus qu'injuste d'abuser de quelques couplets de gascon, pour vouloir décréditer un très grand esprit. Quand « le fils bien-aimé » de Mme Guyon se laissait emmaillotter comme un enfant pleurant et bégayant dans les bras de sa nourrice spirituelle, il demeurait pour le public l'heureux, l'habile et le séduisant abbé, homme d'esprit, diplomate presque roué, courtisan merveilleux. S'il avait voulu vivre dans la vie réelle sa « folie » d'amour divin, s'il avait étalé devant tous « l'imbécillité » enfantine de sa foi [3], il aurait donné au monde un spectacle plus scandalisant encore que les « abêtissements » de Pascal. L'admirable souplesse de son tempérament méridional et la casuistique maternelle de Mme Guyon lui épargnèrent ce scandale et lui laissèrent assez belles les apparences humaines. Toutes les ruines intérieures, sur lesquelles fleurissaient la simplicité et la « sainte enfance » de son âme régénérée, restaient invisibles au monde. Non seulement « l'extérieur n'était point renversé » chez lui [4], mais Dieu voulait encore qu'il fût éminent parmi les hommes et qu'il les gouvernât pour sa gloire. On peut sourire

1. *Poésies*, nº XII, p. 356.
2. *Id.*, nº XIV, p. 361.
3. *Manuel de Piété*, t. VI, p. 55, *g*.
4. Mme Guyon à Fénelon, Lettre XXI, p. 65.

aujourd'hui du *général des Michelins*. Mais le général n'a souri ni de lui-même, ni de son armée, ni de sa victoire prochaine : Il se voyait déjà à la tête du « grand peuple » qu'il conduisait à Dieu ; c'est avec un pieux et robuste espoir qu'il regardait grandir ce « petit prince », élu du Seigneur, qui devait être un « saint », lui aussi, et le porte-étendard de son ancien maître devant les hommes. C'est donc de toute son âme qu'il a cru au « dessein de Dieu sur lui », et à Mme Guyon comme à l'instrument de ce dessein[1]. Il est certain que cette foi, cette « intime assurance[2] » ont illuminé ses débuts à la cour et soutenu la dignité de son courage dans les années d'exil. Il y a dans ses *Plans de gouvernement*, dans ses *Mémoires* et sa correspondance politiques une telle fertilité de détails, une organisation si minutieuse et si précise de « son peuple », qu'on sent en lui l'invincible certitude d'un avenir imminent. Tout ce qu'avait naturellement d'énergies ambitieuses cet homme si avide de diriger et de conquérir, se réveillait dans ces visions saintes, y trouvait une force nouvelle et comme une justification.

Mais il valait mieux pour lui, j'entends pour l'harmonieux développement de sa vie intérieure, que tous ces rêves restassent des rêves, que chacun lui apportât dans la douleur une désillusion et l'obligeât à chercher au dedans de lui ce « royaume de Dieu », dont il voulait trop visible la réalisation. Son histoire tout entière n'est que le conflit de son tempérament et des faits. Par toutes les ardeurs de sa nature, il était préparé

1. Fénelon à Mme Guyon, Lettre du Vendredi saint, 1689, p. 115.
2. *Poésies*, nº XIV, p. 362.

pour être un vainqueur ; et il semblerait qu'il n'ait eu ses premiers triomphes que pour sentir plus âpre l'amertume d'être partout un vaincu : « Il faut être vaincu [1] », disait-il à Mme Guyon avec une tristesse résignée, Mais chacune de ces défaites était une étape dans la victoire progressive de son idéal sur son tempérament, de « l'Évangile éternel » qu'il avait reçu de son amie sur les désirs mondains d'une humanité trop vivante. Une à une son amour de Dieu toujours plus sincère et plus prenant éteignait en lui toutes les ardeurs terrestres, comme dans sa cathédrale « à l'office du chœur, le grand éteignoir, promené par la main d'un de ses chapelains, éteignait tous les cierges par derrière l'un après l'autre [2] ».

Ainsi s'est réalisée à travers cette vie la prédiction de Mme Guyon, que « Dieu le lui avait donné, pour le faire mourir par l'opposition de son naturel [3] ». Il voulait chercher Dieu, mais il ne savait chercher que soi. Les événements, qui ne ménageaient à son orgueil ni les blessures ni les mutilations, le ramenaient toujours vers Dieu par la souffrance [4] ; et c'est vers lui enfin qu'il est resté tendu dans la foi et dans l'amour. Sa vie a été une course ardente, souffrante et sinueuse vers le Dieu caché. Il est accouru d'abord « à l'odeur de ses parfums [5] » et l'a suivi « à la piste [6] ». Il a trouvé une route obscure et une « nuit sans étoiles [7] ». Il a hésité, tâtonné, erré, reculé. Il s'est senti triste et las ;

1. *Poésies*, nº V, p. 343.
2. *Lettres spirituelles*, t. VIII, p. 580, *d*.
3. Mme Guyon, fragment d'autobiographie, p. 11.
4. Mme Guyon à Fénelon, Lettre XVI, p. 53.
5. *Manuel de Piété*, t. VI, p. 68, *d*.
6. Fénelon à Mme Guyon, Lettre du 18 juilllet 1689, p. 217.
7. *Poésies*, nº X, p. 352.

mais l'attirance des parfums célestes a été plus forte; et, marchant « tête baissée[1] » « sans savoir où[2] », oubliant « sa raison dans la nuit éternelle de Dieu[3] », il s'est chaque jour « enfoncé davantage dans cet inconnu de Dieu, où il voulait se perdre à jamais[4] ».

*
* *

Parfois, on l'a vu, quelques doutes furtifs sur la mission de son amie passaient dans l'imagination de Fénelon, et réveillaient en lui le sage incertain et précautionné. Elle lui répondait : « Peut-on douter de la grâce d'une personne, qui communique l'onction de la grâce, le goût de Dieu et le recueillement, qui donne à chacun, sans se méprendre, selon son besoin, et qui pacifie les âmes troublées, quand elles approchent d'elle[5] ? ». D'autres peut-être sauront décider si vraiment « l'onction de la grâce » était sur cette femme. Pour moi, je ne le sais, ni ne veux ici le savoir. Qu'elle eût ou non la tête et le cœur sains, qu'elle fût une régénératrice des âmes ou une hystérique, favorisée par le hasard et la faiblesse de ses amis, il n'importe. Il reste seulement que cette femme, quelle qu'elle ait été, parmi tous les rares esprits qu'elle a séduits, a su se conquérir et se garder pour toujours le plus rare de tous, Fénelon. Et pour celui-là du moins, c'est en toute justice qu'elle a pu se rendre témoignage à elle-même avec cette tranquillité d'affirmation. Oui, elle a « pacifié cette âme troublée » et

1. Mme Guyon à Fénelon, Lettre du 25 septembre 1689, p. 293.
2. *Id.*, Lettre XV, p. 49 et n. 1.
3. *Poésies*, nº XIV, p. 362.
4. Fénélon à Mme Guyon, Lettre du 10 octobre 1689, p. 291.
5. Mme Guyon à Fénelon, Lettre CXXIX, p. 316.

« apaisé ses sens émus[1] ». Elle lui a « communiqué le recueillement et le goût de Dieu ». Elle lui a fait « beaucoup de bien[2] ». Elle l'a « édifié[3] ». Elle a renouvelé non seulement sa piété, mais ses idées, ses sentiments, son action, toute sa vie. En exaspérant chez lui le conflit de l'homme purement homme et du chrétien, ou, si l'on veut encore, de l'homme naturel et de l'homme intérieur, en creusant cette conscience par la douleur, en lui révélant ainsi à lui-même des puissances insoupçonnées de vertu et de corruption, elle a assoupli et nuancé une âme déjà très riche et très diverse. De celui qui, sans elle, n'aurait été qu'un homme d'esprit, cette demi-sainte, demi-folle a fait un type d'humanité.

1. Fénelon à Mme Guyon, Lettre du 21 août 1689, p. 263.
2. *Id.*, Vendredi saint 1689, p. 115.
3. Fénelon à M. de Noailles, Lettre du 8 juin 1697, t. IX, p. 157, *d.*

I

FÉNELON ET Mme GUYON

(Fragment inédit d'autobiographie par Mme Guyon[1]*.)*

Ces quelques pages sont la meilleure introduction à la correspondance qui suit, en même temps qu'elles en confirment l'authenticité. Écrites par Mme Guyon en 1689, elles constituent un chapitre, encore inédit, de cette Vie *qu'elle rédigeait elle-même à intervalles irréguliers et où elle notait ses principales expériences intérieures ; contemporaines des lettres qu'on va lire, elles en sont comme le résumé, elles en précisent les aveux, elles en expliquent le ton et les préoccupations. Ce qui les rend d'autant plus intéressantes, c'est qu'elles ont eu leur histoire. En 1694 Mme Guyon avait, comme on sait, soumis tous ses manuscrits à l'examen de Bossuet : c'était le duc de Chevreuse qui avait mission de les lui faire parvenir et qui servait d'intermédiaire entre elle et lui. Quand elle sentit que M. de Meaux « ne cherchait point du tout à éclaircir, mais à trouver des moyens de condamner*[2] *», elle craignit sur un tel juge l'effet de cette confession si intime et ne voulut point qu'il pût s'en servir auprès des autres examinateurs, M. de Noailles et M. Tronson. Elle écrivit donc au duc de Chevreuse le 26 août 1694 : « Je vous prie, si*

1. Mss. de Saint-Sulpice, XVIe carton : *Divers écrits de Mme Guyon.*
2. Lettre inédite au duc de Chevreuse du 1er septembre 1694 (Mss. de Saint-Sulpice, Ier Recueil Chevreuse, p. 94).

M. de M[eaux] veut qu'on donne la Vie, *qu'on efface tous les noms, car je ne veux pas blesser la charité. De plus il y a un cahier qui regarde B. (c'est-à-dire Fénelon*[1]*), qui ne doit point être vu*[2]. » *Quelques jours plus tard elle lui écrivait encore :* « *Pour tout ce qui regarde B..., autant qu'il y aura de feuillets... il les faut ôter absolument, car rien ne me peut obliger à confier ma* Vie. *Je l'ai fait à M. de M[eaux] par excès de bonne foi, mais si je me fusse souvenue de ces endroits, je les eusse ôtés...* tout ce que je vous demande, au nom de Dieu[3], est qu'on ôte les cinq feuillets dont vous me parlez... *Pour tout le reste, il faut le laisser ; mais pour cela, au nom de Dieu, qu'il n'aille point dans leurs mains, quelque chose que dise M. de M[eaux]*[4]. » *Elle avait eu en effet* « *un excès de bonne foi* », *car de ces cinq feuillets, Bossuet a extrait pour sa* Relation *quelques citations traitresses*[5]. *Il est probable que le duc de Chevreuse parvint à retirer ces pages confidentielles ; et c'est elles-mêmes, semble-t-il, qui se trouvent aujourd'hui parmi les manuscrits de Saint-Sulpice. Numérotées sur les deux faces, de 739 à 748, elles forment exactement cinq feuillets, arrachés sans doute à une copie intégrale de la* Vie. *Elles portent en marge quelques annotations autographes de Mme Guyon, qui ne sont pas sans importance et qui achèvent d'authentiquer le récit.*

1. Cf. Introduction, II, § 1, p. XLIV et n. 11.

2. Lettre inédite (IIe Recueil Chevreuse).

3. Formule d'adjuration, familière à Mme Guyon et à Fénelon. On la retrouvera souvent dans les lettres suivantes de Mme Guyon. Pour Fénelon, cf. *Lettres spirituelles*, t. VIII, p. 493, *g*, 539, *g*, etc., etc.

4. Lettre inédite du 1er septembre 1694 (l. c., p. 94-95).

5. « Dieu lui avait donné dans *sa prison*, et *comme le fruit de ses travaux*, un autre homme encore *plus intime* que le Père La Combe ; « et quelque grande que fût son union avec ce Père, celle qu'elle « devait avoir avec le dernier était encore bien autre chose ». Sur cela je ne veux rien deviner, et je rapporte ici seulement cet endroit de sa *Vie*, pour montrer que le faux mystère se continue » (*Relation sur le Quiétisme*, VI, § 18, édit. cit., t. XX, p. 149) ; cf. plus loin.

[p. 739.][1] Quelques jours après ma sortie[2] je fus à B[eynes][3] chez M[adame] de C[harost][4], où il me fut parlé de M. L[5]. Un soir, je fus tout à coup occupée de lui avec une extrême force et douceur. Il me sembla que Notre-Seigneur me l'unissait très intimement, et plus que nul autre. Il me fut demandé un consentement : je le donnai ; alors il me parut qu'il se fit de lui à moi comme une filiation spirituelle. J'eus occasion de le voir le lendemain ; je sentais intérieurement que cette première entrevue ne le satisfaisait point, qu'il ne me goûtait pas ; et j'éprouvais un je ne sais quoi, qui me faisait tendre à verser mon cœur dans le sien ; mais je ne trouvais pas de correspondance[6], ce qui me faisait beaucoup souffrir. La nuit, je souffris extrêmement à son occasion ; nous fûmes trois lieues en carrosse[7] en-

p. 4 et 10, les textes exacts auxquels Bossuet fait ici allusion, et p. 11, n. 3, un autre passage utilisé par lui.

1. La page 739 débute par les dernières lignes d'un paragraphe commencé à la page précédente. — Je ne conserve pas ici l'orthographe souvent fantaisiste et incertaine de la copie.

2. Après sa sortie de la Visitation le 13 septembre 1688 (*Vie*, édit. cit., t. III, p. 99).

3. Beynes, petit village sur la Mauldre, à 4 lieues à l'Ouest de Versailles. La duchesse de Charost y avait une maison de campagne.

4. Marie Foucquet, fille unique du surintendant, mariée depuis 1657 à Armand de Béthune, duc de Charost. Elle avait alors 48 ans.

5. M. L. désigne ici Fénelon ; cf. plus loin Lettre XXIX, p. 77. Il n'est pas impossible que cet L soit ici l'initiale de Lamothe-Fénelon, et que Mme Guyon l'ait choisie de préférence, comme un symbole de sa maternité spirituelle, puisqu'elle-même s'appelait Lamothe-Guyon.

6. Cf. Lettre II, p. 16, etc.

7. Cf. Phelippeaux, *Relation*, t. I, p. 35 : « Pour leur donner occasion de parler plus librement de dévotion, on les renvoya ensemble de Benne à Paris dans le même carrosse, avec une demoiselle de la dame. Pendant le voyage, Mme Guyon s'appliqua à lui expliquer tous

semble [740] : cela s'éclairait un peu, mais il n'était pas encore comme je le souhaitais. Je souffris huit jours entiers ; après quoi, je me trouvai unie à lui sans obstacle, et depuis ce temps, je trouve toujours que l'union augmente d'une manière très pure et ineffable. Il semble que mon âme ait un rapport avec la sienne entier ; et ces paroles de David pour Jonathas, que *son âme était collée à celle de David*[1], me paraissent être propres à cette union. Notre-Seigneur m'a fait comprendre les grands desseins qu'il a sur cette personne[2], et combien elle lui est chère. Je ne saurais plus rien écrire de ce qui me regarde, et je ne le ferai plus. Je porte souvent la peine des âmes, pour les en délivrer[3].

. . . . . [741-2][4] . . . . . .

Il me fut une fois donné à connaître que Notre-Seigneur m'avait donné M. L. comme le fruit de mes travaux et de ma prison[5]. Je me trouve en lui trop bien payée de toutes mes douleurs. Avant d'y entrer, j'avais eu un de ces désirs, que je ne peux proprement appeler désirs, puisqu'ils sont hors de moi, et qu'un plus puissant que moi les opère ; et je di-

les principes de sa doctrine, et lui demandant s'il comprenait ce qu'elle lui disait, et si cela entrait dans sa tête : Cela y entre, répondit l'abbé, par la porte cochère. »

1. I Rois, XVIII, 1.

2. Cf. Lettres XVII, p. 55 et n. 3, LXIV, p. 157, etc.

3. Cette première page se retrouve, avec quelques variantes et sans l'indication du lieu de la scène, dans la *Vie* de Mme Guyon, édit. cit., t. II. p. 102. — Ce qui suit est entièrement inédit.

4. Il y a ici dans le manuscrit une pièce de vers, composée par Mme Guyon dans sa prison.

5. Expressions utilisées par Bossuet dans le passage de la *Relation* cité plus haut, p. 2, n. 6.

sais dans une certaine langueur d'amour : donnez-moi des enfants, ou je mourrai. Je ne pouvais douter de l'avoir engendré à Jésus-Christ, après qu'étant à B[eynes], il me fut offert, afin que je l'acceptasse dans une pleine connaissance ; je ne pouvais m'empêcher de le regarder comme mon fils [743] ; et, quoique je n'osasse le lui témoigner par respect, mon fonds le nommait de cette sorte, et il fallait que quelquefois, pour évaporer ce que j'avais au dedans à cause de la contrainte, je m'écriasse : *O mon fils, vous êtes mon fils bien-aimé, en qui je me plais uniquement*[1]. Cela était tel que, si j'eusse hésité en ce point à cause d'une tendresse toute maternelle, mais très forte, que j'éprouvais pour lui, Notre-Seigneur me rejetait et je n'avais accès auprès de lui, qu'en me laissant aller à ma tendresse, et en lui communiquant, quoique de loin, une grâce très forte. Il me semble que, depuis qu'il me fut donné à B[eynes], que je l'acceptai et que je m'offris pour le porter dans mon sein et pour souffrir pour lui tout ce qu'il plairait à l'amour, que je l'ai porté dans mon sein — je le trouvais toujours en moi ; ce fut vers la Saint-François d'octobre 1688[2].

1. Fénelon est pour ainsi dire le Christ du nouvel Évangile (cf. *Math.*, III, 17 et *Luc*, IX, 35) ; cf. plus loin, Lettres XII, p. 68 et XXVII, p. 74, les mêmes expressions employées à l'égard de Fénelon.

2. 4 octobre. Dans sa *Réponse à la Relation sur le Quiétisme*, chap. I (tome III, p. 7, *d*), Fénelon retarde de quelques mois la date de cette première entrevue : « Je la connus au commencement de l'année 1689, quelque temps après qu'elle fut sortie du monastère de la Visitation de la rue Saint-Antoine, et quelques mois avant que j'allasse à la Cour. »

Depuis ce temps, je n'ai jamais été invitée de Dieu, pour retourner dans mon fonds, que je ne le trouvasse près de mon cœur ; mais cela d'une manière autant pure, spirituelle que réelle[1], car il n'y a rien d'imaginatif en moi, mais tout passe dans le fonds en réalité. Comme je le portais de cette sorte dans mon cœur, il me semblait que [744] les grâces, que Dieu lui faisait, passaient par moi ; et, je n'en pouvais douter, je le sentais plus proche et plus pressant que les enfants que j'ai portés dans mes entrailles ; et, de tous les enfants spirituels que Dieu m'a donnés, je n'en ai eu aucun qui me fût pareil à celui-là : C'est une intimité qui ne se peut exprimer ; et, à moins d'être fait une même chose[2], il ne se peut rien de plus intime. Il suffisait que je pensasse à lui, pour être plus unie à Dieu[3] ; et, lorsque Dieu me serrait plus fortement, il me paraissait que, des mêmes bras dont il me serrait, il le serrait aussi[4]. Depuis les huit premiers jours, après notre première entrevue à

1. Sur cet emploi de *autant* devant un adjectif, emploi fréquent au XVIIe siècle et qu'on retrouvera plusieurs fois dans les lettres suivantes, cf. Haase, *Syntaxe française du* XVIIe *siècle*, trad. Obert. Paris, Picard, 1898, § 98, A.

2. Cf. plus loin, Lettre du 25 sept. 1689, p. 283 : « Je vous assure que votre âme est tellement une même chose avec la mienne ! » ; cf. encore Lettre XL, p. 106 : « Il me semble quelquefois que l'on ne veut faire qu'une seule et même âme de la vôtre avec la mienne » ; Lettre L, p. 129, etc.

3. Cf. Lettre LXXXI, p. 194 ; Mme Guyon à Fénelon : « Dieu... qui se manifeste d'autant plus à moi, qu'il vous y manifeste davantage », cf. Lettre LII, p. 132.

4. Cf. Lettre LVIII, p. 146 : « C'est comme si Dieu me serrait plus étroitement des bras de son amour et que de ces mêmes bras il vous serrât aussi. »

B[eynes], où je souffris beaucoup, car je trouvais comme un chaos entre lui et moi, qui empêchait mon cœur de se verser dans le sien, mais à mesure que je souffrais, je trouvais que ce chaos se détortillait, jusqu'à ce qu'enfin, étant entièrement détortillé, je trouvais qu'avec une suavité incomparable mon cœur se versait dans le sien, sans que je le visse, ni que je lui parlasse ; mais au commencement avec moins de largeur, ensuite toujours plus facilement, en sorte que j'éprouvais qu'il se faisait un écoulement presque continuel de Dieu dans mon âme, et de mon âme dans la sienne[1], comme ces cascades, qui tombent d'un [745] bassin dans l'autre. Cela était souvent en sorte que je ne pouvais parler, et je me tirais à l'écart pour me laisser posséder à Dieu[2], et le laisser opérer en moi pour lui tout ce qu'il voulait, il y avait des moments, où l'on[3] me réveillait avec une promptitude extrême, et je le trouvais tout prêt à recevoir ; alors il recevait, mais quelquefois je sentais cet écoulement comme suspendu, et j'éprouvais qu'il était alors mis en sécheresse. Je ne lui disais pas cela ; ne pouvant lui parler, je lui écrivais quelque chose. Mais il m'est impossible de bien exprimer ce

1. Cf. Lettre XII, p. 43 : « J'éprouve que mon âme, ainsi que je vous l'ai dit, s'écoule sans cesse dans la sienne » ; cf. encore Lettres XXIII, p. 68 ; XLIII, p. 116 ; LII, p. 132 ; LXIV, p. 157, etc.

2. Sur cette construction de l'infinitif passif avec *à* après *laisser* ou *faire*, cf. Haase, *loc. cit.*, § 125, Rem. II, p. 354 ; cf. plus loin Lettres XLI et XLIX, p 108 et 127.

3. *On* désigne souvent chez Mme Guyon l'impression de Dieu sur l'âme, cf. plus loin Lettre XXVI, p. 72 et passim ; sur ces « réveils » de Mme Guyon, cf. Lettres LXIV, p. 157 ; LXX, p. 170 ; XCIV, p. 230.

que je sens à son égard. Dieu me fit comprendre les grands desseins qu'il avait sur cette âme, et combien elle lui était chère. Je m'étonnais de ce qu'il me donnait plus pour lui seul que pour tous les autres ensemble; et l'on me faisait comprendre en cela que l'on voulait beaucoup l'avancer, et qu'il ne lui serait rien donné que par ce misérable canal[1]. Je n'osais m'expliquer de tout cela ; cependant j'étais quelquefois si fort poussée que, pour ne pas résister, ne le pouvant plus malgré mes répugnances naturelles, je passais outre, et j'en écrivais; j'aspirais à une certaine liberté, qui était de pouvoir agir avec lui sans gêne[2], et qu'il pût concevoir ce que je lui étais en [746] Jésus-Christ; mais, les avenues étant fermées, je ne pouvais assez m'en expliquer[3].

Il me fut donné à connaître que, dès 1680 que Dieu me le fit voir en songe[4], il me le donna, et qu'il me

1. Cf. plus loin, Lettre II, p. 15 et n. 5, etc.

2. Cf. plus loin, Lettres du 12 mars 1689, p. 78, du 3 juin 1689, p. 153, du 4 juillet 1689, p. 187, du 18 juillet 1689, p. 216.

3. Mme Guyon a ajouté en marge de sa main : « J'ai connu que M. L. serait précepteur du duc de Bourgogne ». Cette phrase a été barrée, et entre les lignes, Mme Guyon a écrit : « Je connus que M. L. serait pr[écepteur] de M. l[e] D[uc] d[e] B[ourgogne], et je lui ai mandé, mai 89 : Dieu se servira de lui d'une manière singulière; mais il faut qu'il soit anéanti et étrangement rapetissé. Dieu travaillera surtout à détruire sa propre sagesse, et il se servira de ma folie, pour accomplir son œuvre en lui. » On verra, en effet, plus loin, p. 121, dans une lettre du 30 avril 1689, que Mme Guyon parlait en anagrammes à Fénelon d'une place qui lui était destinée.

4. Ce songe du « bel oiseau » mystérieux, qui « se donne tout à fait » à Mme Guyon, eut lieu à Turin, peu de temps avant son départ pour Grenoble et Paris. Il est rapporté dans la *Vie* (IIe partie, chap. XVII), édit. cit., t. II, p. 185. Il y est fait d'autres allusions dans les lettres suivantes ; cf. Lettre XXXIII, p. 82.

donna à lui ; mais je ne le connus qu'en 1688. Son visage me fut d'abord connu : je le cherchais partout, sans le rencontrer. Notre-Seigneur me fit connaître qu'il eut dès lors quelque attrait pour l'intérieur ; je n'ai point encore eu (?) d'âme, avec laquelle la mienne eût un si entier rapport. Je songeai de lui assez près l'un de l'autre deux songes[1], qui me confirmèrent dans la certitude que Dieu voulait se servir de moi, et qu'il le voulait anéantir intérieurement, et le mener par sa pure volonté. Je lui écrivis ingénument le songe. A quelques jours de là, c'était proche de la Saint-Jean 1689[2]. Il me fut fait comprendre que Dieu le voulait conduire comme un enfant par la petitesse, et qu'il fallait que je le visse quelquefois ; qu'il fallait l'allaiter, sans quoi il serait tout languissant ; qu'il en ferait l'épreuve, et que Dieu voulait l'anéantir par là, se servant pour l'homme le plus sage du sujet le plus faible[3].

Vous comprenez seul, ô mon Amour, ce que vous me [747] donnez pour cette âme, ce que j'éprouve et ce que je serais prête de souffrir pour elle[4]. J'ai compris que Dieu voulait que j'eusse une entière confiance en

1. Cf. en effet ses lettres à Fénelon des 18 et 28 mai 1689, p. 145 et 150 ; cf. aussi Introduction I, § II, p. XXIII.

2. *1689* est de l'écriture de Mme Guyon et rajouté dans l'interligne. Au-dessous et barré, juin 1688. — La formule est du reste bizarre et imprécise. Il y a plusieurs fêtes de divers saints Jean dans les mois de mai et juin : 6 mai, saint Jean devant la Porte-Latine ; 27 juin, saint Jean, pape et martyr ; 24 juin, Nativité de saint Jean-Baptiste. C'est plus vraisemblablement cette dernière fête, qui est désignée sous le nom de « la Saint-Jean ».

3. Cf. Lettres des 7 juin et 12 juillet 1689, p. 159 et 209.

4. Sur cette construction, Cl. Lettres CXXIX, p. 317 et n. 1.

lui, que je suivisse ses conseils et lui demandasse les choses; qu'il fût l'héritier de ce que Dieu m'a fait écrire, qu'il la corrigeât et brûlât même[1], ce que je ne crois pas qu'il fasse, enfin que je lui laissasse absolument *(sic)*. Je me suis contentée de lui proposer, mais, voyant qu'il y avait quelque répugnance, j'ai attendu le temps de Dieu, qui saura bien le disposer, selon qu'il me fait connaître qu'il veut les choses. Dieu me donna cette simplicité à son égard, de lui écrire selon le mouvement qu'il m'en donne, quoique je sache qu'ayant autant d'esprit et de science qu'il en a, il ne peut trouver dans mes expressions et dans ce que je lui écris que des pauvretés. Mais tout cela ne me met pas en peine; je n'y peux faire d'attention, et il saura discerner ce qui est de Dieu d'avec ce qui est de ma pauvreté; la petitesse qu'il exercera, me supportant, étant fort agréable à Dieu, et fait que ce qui est de Dieu a toujours son effet, quoique non toujours aperçu. Juin 89[2].

Quelque[3] union que j'aie eue pour le père L [a] C [ombe][4] j'avoue que celle que j'ai pour M. L.[5] est

1. Cf. plus loin, Lettres I, p. 13 et LXXXIV, p. 202.

2. *Juin 89* a été ajouté de la main de Mme Guyon. C'est la date, où a été rédigée cette partie de la *Vie*.

3. Ce paragraphe est sans doute un peu postérieur aux précédents : l'écriture en est différente.

4. Depuis 1671, le P. François Lacombe, barnabite, avait été le compagnon de voyage, le directeur et l'ami de Mme Guyon. On prétendait même qu'il avait été pour elle quelque chose de plus. Il était enfermé par ordre du Roi depuis 1687; cf. Phelippeaux, *loc. cit.*, I, p. 29. Bossuet a utilisé ce passage dans sa *Relation* : cf. plus haut, p. 2 et n. 6.

5. M. L. a été écrit dans l'interligne par Mme Guyon. La copie porte N.

encore tout d'une autre nature ; et il y a quelque chose dans la nature de l'union que j'ai pour lui, qui [748] m'est entièrement nouvelle, ne l'ayant jamais éprouvée [1]. Il en est de même pour ce que je souffre pour lui. Cette différence ne peut jamais tomber que sous l'expérience. Je crois que Dieu me l'a donné de cette sorte, pour l'exercer et le faire mourir par l'opposition de son naturel ; aussi vois-je clairement qu'il ne sera point exercé par les fortes croix [2], son état étant uni et non sujet aux alternatives de douleurs et de joie. Il faut donc détruire sa propre sagesse dans tous les endroits où elle se retranche ; et c'est à quoi il me paraît que Dieu me destine. Il me semble [3] qu'il m'a choisie en ce siècle, pour détruire la raison humaine et faire régner la sagesse de Dieu par le débris de la

1. Fénelon fait allusion à cette préférence de Mme Guyon pour lui dans une lettre à l'abbé de Chanterac du 12 septembre 1698 (t. IX, p. 523, *d*).

2. « Vous ne serez point conduit par les fortes croix. » (Lettre de Mme Guyon à Fénelon du 15 juin 1689) ; cf. plus loin, p. 173.

3. Bossuet a condensé cette dernière page dans une citation de sa *Relation* (VI, § 13, édit. cit., t. XX, p. 97) : « Il m'a semblé, dit-elle, que Dieu m'a choisie en ce siècle pour détruire la raison humaine, pour établir la sagesse de Dieu par la destruction de la sagesse du monde ; il établira les cordes de son empire en moi, et les nations reconnaîtront sa puissance. Son esprit sera répandu en toute chair ; on chantera le cantique de l'Agneau comme vierge, et ceux qui le chanteront seront ceux qui seront parfaitement désappropriés ; ce que je lierai sera lié, ce que je délierai sera délié. Je suis cette pierre fichée par la croix sainte, rejetée par les architectes ; et le reste que j'ai lu à M. l'abbé de Fénelon. Il sait bien ceux qui assistaient à la conférence, et que c'était lui seul que je regardais. » Mme Guyon avait essayé en vain d'expliquer ce passage à Bossuet : « Je lui ai éclairci l'article de *lier* et *délier*, qui consistait en une autorité intérieure pour tirer les âmes peinées de leur peine, etc. » (Lettre inédite au duc de Chevreuse du 1er septembre 1694, mss. de Saint-Sulpice, Ier Recueil Chevreuse, p. 94) ; cf. plus haut, p. 2 et n. 5.

sagesse humaine et de la propre raison. Le Seigneur fera un jour éclater sa miséricorde ; il établira les cordes de son empire en moi, et les nations reconnaîtront sa puissance souveraine. Son esprit sera répandu en toute chair ; mes fils et mes filles prophétiseront, et le Seigneur mettra en eux ses délices. C'est moi, c'est moi qui chanterai du milieu de ma faiblesse et de ma bassesse le cantique de l'Agneau, qui n'est chanté que des vierges qui le suivent partout ; et il ne regarde comme vierges, que ceux dont le cœur est parfaitement désapproprié. Tout le reste lui est en abomination. Oui, je serai en lui dominatrice de ceux qui dominent; et ceux qui ne sont assujettis pour quoi que ce soit, seront assujettis en moi par la force de son autorité divine, dont ils ne pourront jamais se séparer, sans se séparer de Dieu même : ce que je lierai sera lié ; ce que je délierai sera délié ; et je suis cette pierre fichée par la croix, rejetée par tous les architectes, qui sont les forts et les savants, qui ne l'admettent jamais, mais qui servira cependant à l'angle de l'édifice intérieur, que le Seigneur s'est choisi pour composer cette Jérusalem descendue du Ciel, pompeuse et triomphante, comme une épouse qui sort de son lit nuptial.

II

CORRESPONDANCE DE FÉNELON AVEC Mme GUYON

I. — Mme GUYON A FÉNELON [1].

Voilà quelques petits écrits, dans lesquels on vous prie en démission [2] de réprouver tout ce qui n'est pas de l'Esprit de Dieu, et de faire à l'égard de ces écrits l'office de juge et de censeur, car celle, dont on [3] s'est servi pour les écrire, souhaite fort que tout ce qui se sera glissé d'elle, soit ôté. Que de bon cœur l'on exposerait tous les autres à votre lumière! et avec quel plaisir vous prierait-on de brûler tout ce que le propre esprit aurait produit [4], si l'on ne craignait de vous fatiguer de leurs lectures! Si cependant vous ne les jugez pas indignes de votre application, je vous enverrai ceux qui sont transcrits, les originaux étant trop difficiles à lire, que je vous ferais voir dans la suite, si vous vouliez. Vous devez par retour ne rien épargner dans ces écrits, puisque je vous les présente avec autant de soumission que de sim-

1. *Lettres chrétiennes et spirituelles*, etc., *loc. cit.*, t. V, Lettre I, p. 191-4.

2. Cf. Fénelon, *Lettres spirituelles*, t. VIII, p. 569, *g*. « Laissez-vous juger avec une entière *démission* d'esprit par celui que vous avez choisi pour vous conduire. »

3. Sur ce sens de *on*, cf. plus haut, p. 7, n. 3.

4. Cf. plus haut, p. 10 et n. 1.

plicité. Si les propositions que j'ai mises sur cette feuille trouvent chez vous du rébus, rayez-en ce que vous n'approuverez pas. J'ai un instinct de vous faire juger de ce que j'ai écrit. Lorsque vous aurez lu ce que je vous envoie, vous aurez la bonté de me les renvoyer avec la correction. Je ne vous enverrai aucun autre, que vous ne me marquiez précisément, que vous n'en serez pas importuné, mais cela sans nulle façon. Ne regardez pas à la personne, qui n'a rien que de méprisable. Dieu l'a choisie de la sorte, afin que la gloire de ses œuvres ne fût point dérobée. Dieu me donne en vous beaucoup de confiance, mais elle ne vous sera jamais à charge, car cela n'exigera aucuns soins qui puissent se faire remarquer. Si vous voulez bien que je m'adresse à vous dans la suite, je le ferai par la voie que je vous ai marquée, et non autrement. Si Dieu vous inspire de me refuser, faites-le sans façon ; mais, pour moi, je suivrai toujours le mouvement de vous soumettre toutes choses. J'ai suivi votre conseil pour la confession.

Je suis depuis quelques jours dans un état continuel de prière pour vous. Non que je désire rien de particulier, ni que je demande chose aucune ; c'est un état qui peut être comparé à une lampe, qui brûle sans cesse devant Dieu [1]. C'était l'état de prière de Jésus-Christ, et c'est pourquoi les sept esprits, qui sont devant le trône de Dieu, sont bien comparés aux sept lampes qui brûlent jour et nuit [2]. Comme ce que Dieu veut opérer en vous par cet état de prière trouve chez vous encore quelque opposition, et n'a pas son effet, cela me fait souffrir une peine très forte, qui est comme un resserrement de cœur;

1. Cf. plus loin, Lettres XXIX, p. 77, XXXI, p. 78; Lettre du 18 août 1689, p, 261, et Fénelon, *Instructions et Avis*, t. VI, p. 108, *d*: « O mon Dieu !... je ne veux subsister que pour me consumer devant vous, comme une lampe brûle sans cesse devant vos autels » ; cf. encore *Lettres spirituelles*, t. VIII, p. 497, *d*.

2. *Apoc.*, IV. 5.

en sorte que j'éprouve que celui qui prie en moi[1] n'est pas exaucé entièrement. Cette prière n'est nullement libre en moi ni volontaire, mais l'esprit qui prie n'a pas plutôt eu son effet que la prière cesse, et donne lieu à l'effusion de la grâce. Cela m'arrive souvent pour les âmes, mais moins fortement et pas si longtemps. Il faut que les desseins de Dieu sur vous s'accomplissent. Vous pouvez bien les reculer par un arrangement presque imperceptible, mais non les empêcher. Leur retard ne servira qu'à augmenter la peine et allonger la rigueur. Souffrez ma simplicité[2].

II. — Mme GUYON A FÉNELON[3].

Depuis hier au matin que je me suis donné l'honneur de vous écrire, surtout cette nuit, que j'ai passée sans presque dormir, j'ai été si fort appliquée à Dieu pour vous, et la[4] suis encore, qu'il me semble que mon âme se consume devant lui pour vous[5]. Vous m'êtes très uni, et mon cœur se répand dans le vôtre sans peine. La sécheresse me paraît moindre : il me semble que Dieu verse dans ce cœur tout ce qui vous est nécessaire, pour soutenir votre emploi, et que plus il vous élève d'un côté, plus il vous abaisse de l'autre, voulant que ses grâces passent par un si misérable canal[6]. Mais je me sens depuis ce temps très renouvelée dans l'application à Dieu pour vous ; de manière que Dieu me presse encore plus que

1. Reprise de la formule de saint Paul (Rom., VIII, 26), employée aussi par Fénelon : *Manuel de Piété*, t. VI, p. 5, *d* et *Instructions*, *id.*, p. 118, *d*.

2. Cette lettre est certainement la première ou l'une des premières de cette Correspondance, puisque Mme Guyon y fixe elle-même les conditions et la nature de leurs relations épistolaires.

3. *Lettres chrétiennes*, t. I, Lettre LV, p. 180-5.

4. Sur cet accord du pronom, cf. à la fin de cette lettre, p. 17 et n. 2.

5. Cf. Lettre précédente, p. 14.

6. Cf. Fragment d'autobiographie, p. 8.

devant, me tenant sans cesse dans sa présence pour vous avec bien de la force et de la douceur. Je ne puis douter que ce ne soit pour vous : car mon âme est appliquée par Dieu même à la vôtre de telle sorte, qu'il n'y a que l'expérience qui le puisse faire concevoir.

Je suis toujours plus certaine de ce que je vous ai mandé. Dieu me donne les choses de telle sorte, qu'elles me viennent comme des pensées purement naturelles.

[Développement psychologique et mystique de cette constatation.]

Il y a des âmes qui ne m'appartiennent point, auxquelles je ne dis rien de tout cela ; mais celles, qui me sont données, comme la vôtre, Dieu, en me les appliquant très intimement, me fait aussi connaître ce qui leur est propre, et le dessein qu'il a sur elles. Je l'ai connu, et vous l'ai écrit dès le commencement, dans le temps même que je n'avais point de commerce de lettres avec vous ; et Dieu l'a voulu de la sorte, afin de vous faire voir que son esprit est vérité ; et à mesure que, dans plusieurs années d'ici, le reste se vérifiera, ce vous sera un témoignagne qu'il a voulu se servir de ce méchant néant, pour vous communiquer ses miséricordes et pour l'accomplissement de ses desseins sur vous, afin de vous servir de contrepoids. C'est donc un moyen d'avancement et de communication intérieure pour vous, quoique de loin, et qui ne peut être interrompu par la distance des lieux. Il ne le pourrait être que par le défaut de correspondance[1] de votre part, qui, jugeant cela inutile, et même croyant par indifférence qu'il est mieux de ne point vouloir son avancement, se tromperait. Car Dieu veut assurément cette docilité de vous pour un temps, jusqu'à ce qu'il vous ait entièrement perdu en lui : alors ce ne sera plus une communication pareille à celle d'une fontaine supérieure, qui se déchargera dans une autre ; mais,

1. Cf. *Id.*, p. 3 et n. 6.

comme deux rivières portées l'une dans l'autre à la mer ne font plus qu'un seul lit égal, qui n'est plus qu'une même eau : Je ne sais si je m'explique bien. Recevez donc ce pauvre cœur, puisque Dieu le veut de la sorte ; et soyez assez petit pour agréer ce moyen, qui glorifie d'autant plus Dieu qu'il est plus bas et misérable. C'est assurément (oui, assurément [1]), dans cette union, que Dieu vous donnera ce qui vous sera nécessaire pour tout. Je crois que vous serez assez abandonné pour être content de manquer à tout ; mais vous devez vouloir cela, parce Dieu le veut. On ne peut être plus unie à vous que je la suis [2]. J'y trouve même assez de correspondance [3].

III. — Mme GUYON A FÉNELON [4].

Outre le goût général que j'ai pour votre âme [5], qui m'est une certitude continuelle, qu'elle est comme Dieu la veut, c'est qu'il est aisé de juger même par vos paroles, que, quoique l'extérieur soit fort éteint chez vous, il y a cependant une vie profonde, et d'autant plus pure, que Dieu en est seul le principe et la fin ; il y a une activité amoureuse, quoique secrète et cachée ; et la volonté, qui est le siège de la vie intérieure, comme le cœur est celui de la vie animale, a une activité continuelle, mais profonde.

Ce qui fait que cette vie est fort cachée, c'est qu'elle

1. Sur cette parenthèse et toutes les autres des Lettres de Mme Guyon, Cf. Introduction, I, § III, p. XXVIII et n. 5.

2. Vaugelas (*Remarques nouvelles*, etc., édit. Chassang. Paris, 1880, t. I, p. 87) signale cet accord du pronom attribut avec le sujet comme une faute, que font toutes les femmes « et de Paris et de la Cour ».

3. Cf. plus haut, fragment d'autobiographie, p. 3 : « Je ne trouvais pas de correspondance, ce qui me faisait beaucoup souffrir. »

4. T. II, Lettre CXLV, p. 418-429.

5. Cf. Lettre XXXVIII, p. 98 et n. 1.

est toujours tendante[1] directement à sa fin ; et que ne se recourbant[2] point par le propre intérêt, elle est comme une flamme toujours droite, qui ne gauchit point, parce que le propre intérêt est fort amorti quant au fond, quoique non pas quant aux sentiments extérieurs. C'est pourquoi cette même bouche qui dit : « Je ne désire aucune perfection ; je suis indifférent que Dieu verse les grâces dans un autre vase que dans le mien ; je laisse prendre à Dieu ce qu'il veut, mais je ne lui donne rien », dit en même temps : « Lorsque Dieu demande un morceau, je donne toute la pièce[3]. » Cela ne fait-il pas voir un sacrifice réel, un abandon qui se forme dans l'intime de l'âme, sans qu'elle s'en aperçoive, à cause de sa souplesse? C'est comme celui à qui l'on prend quelque chose de ce qu'il tient, et qui ouvre la main, pour laisser prendre tout le reste, parce que son inclination est qu'on le prenne. L'amour est donc vivant dans ce cœur, quoiqu'il soit couvert de la cendre d'un extérieur plus éteint.

D'où vient que l'on paraît plus mort[4] dans l'état où vous êtes, que dans un état plus avancé? C'est que les sens ne sont pas réveillés, — ils sont plus éteints, — et que Dieu, conduisant l'âme peu à peu, de foi en foi, de mort en mort, il s'agit présentement de mourir à tout désir et à toute tendance, quelle qu'elle soit, Or comme une tendance vers un bien, comme serait la perfection, serait une vie propre (puisqu'elle a notre propre satis-

1. Sur cet accord du participe présent, fréquent au XVIIe siècle, cf. Haase, *loc. cit.*, § 91, D ; cf. Lettres XIX et XXXVIII, pp. 59 et 95.

2. Cette métaphore sera reprise plusieurs fois par Mme Guyon et Fénelon ; cf. plus loin, Lettre CXVIII, p. 304.

3. Cf. Fénelon, *Instructions*, t. VI, p. 124, *g* : « Heureux celui qui présente hardiment toute l'étoffe, dès qu'on lui demande un échantillon ! »

4. Ici, comme dans presque toute cette correspondance, c'est de la *mort mystique* qu'il est question ; cf. sa définition, Lettres VIII, p. 31 et LV, p. 140.

faction pour objet, quoique l'on n'y pense pas actuellement), Dieu, qui ne veut que lui-même, ôte à sa volonté toute tendance propriétaire[1] par rapport à lui-même : elle ne songe ni à perfection, ni à sainteté, et ne pourrait faire un pas pour toute la sainteté possible, parce qu'elle ne peut rien vouloir pour elle, ni par rapport à elle : il faut qu'elle demeure comme on la[2] fait être de moment en moment ; et, comme le désir d'un bien propre serait en effet de l'amour propre, il lui est ôté, car on ne désire un bien pour soi, qu'autant que l'on s'aime soi-même.

Il n'en est pas de même des sentiments extérieurs pour les biens extérieurs, honneurs et le reste ; ils se réveillent souvent, parce que, comme ils n'appartiennent qu'à la volonté animale, celle-ci semble se fortifier par l'amortissement de la supérieure. On est souvent surpris, qu'en perdant toute sorte de bons désirs, il en naît d'imparfaits à sa place : il semble que l'on cesse de vivre dans le bien, pour vivre dans le mal. Cela n'est pas pourtant, quoique cela paraisse de la sorte. Le plus grand de tous les biens est, de n'avoir point d'autre volonté que celle de Dieu, quoiqu'elle semble détruire notre être moral et vertueux[3] et de n'avoir d'amour que pour Dieu seul.

1. Mot du vocabulaire mystique, dont Fénelon usera lui-même plusieurs fois ; cf. *Instructions*, t. VI, p. 147, *g* : « Ames propriétaires d'elles-mêmes » ; *Lettre à la comtesse de Montberon*, 19 *août* 1707, t. VIII, p. 682, *g* : « Cœur propriétaire, qui se reprend. » — Voici comment Fénelon définit cette « propriété » dans l'*Explication des Maximes des saints sur la vie intérieure*. Paris, Aubouin, in-18, MDXCVII, article XVI, vrai, p. 135 : « Ce motif d'intérêt spirituel, qui reste toujours dans les vertus, tandis que l'âme est encore dans l'amour intéressé, est ce que les mystiques ont appelé *propriété*. » Cf. plus loin une autre définition de Fénelon, lettre du 11 août 1689, p. 245.

2. Texte de Dutoit : *l'a*.

3. « Je ne connais plus ni péché ni justice », écrira-t-elle plus tard à Fénelon (Lettre du 7 mai 1689, p. 132). C'est dans cette indifférence pour la moralité « extérieure » que Bossuet verra le principal péril quiétiste.

L'amour pur et direct exclut toute vue de bien propre de la créature, quelque sublime qu'il paraisse, même celui de l'éternité par rapport à nous[1] : mais on accepte en même temps tous les maux par rapport à soi ; et c'est le degré le plus parfait de l'amour, qui semble rendre à l'âme la vie qu'elle avait perdue, et lui donner quelque chose d'actif extérieurement. Ceci paraît plus vivant, quoiqu'il procède d'une plus profonde mort, et d'un amour plus épuré.

L'état où vous êtes exclut tout désir de bien par rapport à vous, ce qui marque beaucoup de mort et de désintéressement. Cela n'a besoin d'aucune action que de celle de se laisser éteindre tout à fait : c'est pourquoi vous ne trouvez point en vous de vie, ni rien qui vous pousse à vous sacrifier vous-même, parce que l'on ne vous demande rien. On ne vous ôte que l'amour propriétaire, qui pourrait tendre à quelque bien par rapport à la foi ; mais on ne vous met pas encore dans le degré du sacrifice, qui, s'immolant soi-même et se voulant toute douleur possible, marque une action, qui n'est point vie dans l'âme, mais un mouvement qu'on lui donne. Les uns se laissent ôter la vie, les autres se livrent à la mort : ils suivent en cela le principe différent qui les anime.

L'amour qui se laisse dépouiller est un amour pâtissant, et non agissant. L'amour qui, après s'être laissé dépouiller, se livre lui-même à la mort, est souffrant et agissant. Or l'état de sacrifice est ce dernier, après que Dieu a pris plaisir d'ôter toute tendance au bien par rapport à la foi : j'entends bien propre.

Je mets au rang des *biens propres* tout ce qui n'est pas essentiel. Il n'y a d'essentiel à la gloire de Dieu que cette même gloire et sa propre félicité, qu'il sait trouver dans

1. Cf. le commentaire de cette idée par Fénelon, *Explication des Maximes*, etc., édit. cit. art. X, vrai, p. 87 sqq.

notre destruction. Il sera glorieux et content, quand je serais éternellement misérable. Ainsi, je puis non seulement être indifférente sur ma perfection, mais sur ma perte même; je puis et dois m'immoler à cette perte, lorsqu'on l'exige de moi; et tout cela par rapport au principe du pur amour, qui ne regarde comme bien et comme mal que ce qui peut procurer quelque avantage ou causer quelque perte à la personne aimée. Il est certain que, quoiqu'il puisse arriver de moi, Dieu n'en recevra nulle altération dans sa gloire, ni dans son plaisir.

Je ne dois donc, quoi qu'il m'arrive (si je n'ai point d'intérêt propre), recevoir nulle altération quant au fond, d'aucun bien, ni d'aucune peine : je dis, quant au fond, car le sentiment (qui est et sera toujours un animal) en reçoit souvent, durant que[1] toute l'âme ne plie pas, ni n'a pas la moindre émotion pour les douleurs les plus extrêmes.

Je dis donc, qu'après que Dieu a dépouillé l'âme de tout ce qui la faisait subsister dans le bien, il l'invite souvent au sacrifice. Alors il lui donne une vigueur pour s'immoler sans cesse; et, comme il ne dit jamais : c'est assez de désintéressement, il ne dit non plus jamais : c'est assez de haine de soi-même. Ce n'est pas assez, ô amant, que tu laisses enlever à l'amour tout le bien qu'il t'a fait; il faut que tu t'immoles pour ce même amour à toutes sortes de rigueurs, et rigueurs d'autant plus cruelles, qu'il ne dit jamais : c'est assez[2], qu'il prend au mot de tous les sacrifices qu'il fait faire, et qu'il prend d'autant plus, qu'on lui donne davantage. C'est un amour nu, qui, s'étant une fois emparé d'une

1. Sur *durant que*, Cf. Haase, *loc. cit.*, § 137, 1°, p. 391.

2. Fénelon, *Instructions*, t. VI, p. 109, *g* : « Votre amour est tyrannique; *il ne dit jamais: c'est assez*; plus on lui donne, plus il demande. »

âme, fait un effet tout contraire à ce que l'on attribue à l'amour. On dit que l'amour ne se laisse jamais vaincre en bienfaits; mais cet amour cruel et impitoyable fait tout le contraire. Plus on lui donne, plus il exige : plus le sacrifice est pur et désintéressé, plus il fait perdre à l'homme ce qu'il estime le plus, plus aussi il découvre de nouvelles matières de sacrifice; et lorsqu'il semble que tout soit fait, et qu'il n'y ait plus rien à sacrifier, c'est alors qu'il découvre cent choses qu'il veut encore qu'on lui immole. Et comme, lorsqu'il ne fait que dépouiller l'âme, et qu'il ne lui donne aucune pente pour se sacrifier, il ne lui donne non plus aucune vue de ce qu'il veut qu'on lui sacrifie (du moins en détail), et qu'alors il ne s'agit pas de s'immoler par pratique, — de même, lorsque Dieu invite au sacrifice, il faut une fidélité inviolable pour se sacrifier.

[Suite de la même idée ; contradiction apparente de la liberté et de la nécessité dans cet état passif.]

Quoique ce que je vous écris vous paraisse peut-être peu utile, si vous aviez la bonté de mettre à part cette lettre, vous verriez un jour que je vous ai dit la vérité [1]. Toutes les âmes d'expérience ne peuvent ignorer la conduite de l'amour pur, qui se montre dans l'*immolation* avec tous ses attraits, et qui souvent dans l'*exécution* ne se montre plus ; qui se cache et disparaît, sitôt que l'amante a fait ce que veut l'amour ; de sorte qu'après l'avoir engagée par ses charmes à lui obéir, il ne lui laisse pas la douceur de connaître si elle lui a obéi, ni s'il a agréé son obéissance. O amour, plus doux dans tes plus étranges rigueurs que tu n'as été aimable dans tes douceurs ! tu possèdes si fort celui duquel tu t'es rendu maître, que, plus tu lui es sévère et impitoyable, plus tu

1. Pensée analogue, Lettres VIII, XXVI, XXXVIII, LXXV, CIV, CIX, p. 35, 72, 97, 181, 267, 283.

le tyrannises, plus est-il passionné de toi ! Ce n'est point ici de ces ardeurs naissantes, qui ont plus de sentiment que d'effet. Celle-ci a tout l'effet sans aucun sentiment, une force infinie sans nulle vie, une ardeur invincible sans nulle chaleur.

Prenez garde que dans l'état d'amortissement où vous êtes, le fond est même vivant, quoique les sentiments soient morts. Souvent vous éprouverez des sentiments vifs, et un fond mort ; mais ensuite les sentiments sont morts pour certaines choses, et le fond très vif[1]. Dieu seul connaît ce qu'il me fait vous être.

IV. — Mme GUYON A FÉNELON[2]

Vous m'avez promis, Monsieur, que vous ne me manqueriez pas, surtout lorsqu'il n'y aurait rien à risquer pour le dehors. Trouvez donc bon, s'il vous plaît, que je suive dans ma simplicité le mouvement qui m'est venu, de vous consulter sur deux choses. La première, sur cette disposition : elle est ancienne, comme vous voyez. Ne laissez pas, s'il vous plaît, de m'en dire votre sentiment et de me la renvoyer cachetée[3]. La seconde chose que je vous demande est, que l'on me commanda, il y a quelques années, d'écrire ma vie : l'on[4] m'avait ordonné de la poursuivre, et je l'ai fait par pure obéissance[5]. Je

1. Cette distinction entre la *mort* et l'*amortissement* sera reprise et précisée au cours de cette correspondance ; cf. plus loin, Lettres VIII, XXXVIII, XXXIX, XLI, p. 31, 94, 105 et 113.

2. T. V, Lettre II, p. 195-7.

3. Il s'agit évidemment ici de la description d'un état intérieur, comme le montre le premier paragraphe de la réponse de Fénelon.

4. *On* désigne sans doute ici le Père Lacombe, ou un ancien directeur de Mme Guyon.

5. Cf. *Vie* de Mme Guyon, IIIe partie, chap. VIII, § 4 (t. III, p. 83) : « Fait ce 21 d'août 1688, âgée de quarante ans, de ma prison que j'aime et chéris et mon amour. — Je ferai des mémoires du reste de ma vie, *pour obéir*, et pour achever un jour, si on le juge à propos. »

n'ai eu aucune peine d'y écrire et mes misères et les miséricordes de Dieu. Les premières sont ce qui est à moi, et le reste est tellement à Dieu, que je n'y ai point de part. A présent que Dieu m'a ôté les personnes auxquelles j'obéissais[1] et qu'il me donne pour vous, Monsieur, une entière confiance, étant toujours plus convaincue que vous êtes la personne qui me fut montrée il y a huit ans[2], je vous prie, Monsieur, de me dire, si je dois conserver ou brûler ce que l'on m'a fait écrire ou continuer? Cela me serait, que je crois, encore plus pénible que jamais, à cause de l'extrême simplicité de mes dispositions, dont je ne puis plus rien dire ; je ne puis parler que des faits particuliers ou de ce qui s'exprime, qui est la moindre partie de l'état que je porte ; et encore j'ai si peu de mémoire que j'oublie ou j'use de redites. Si vous voulez bien m'honorer d'un petit mot de réponse, je vous prie qu'elle soit cachetée, et que l'on ne sache point ce que vous aurez décidé là-dessus. Je vous obéirai aveuglément, n'ayant rien de propre, et je vous promets aussi, ou de brûler votre réponse, ou de vous la renvoyer, et que le secret sera inviolable. Mes importunités seront rares, quoique mon estime et ma soumission soient continuelles : vous connaissez le caractère. J'ai des excuses à vous faire de vous avoir envoyé des papiers mal copiés et souvent sans sens, pour ne les avoir pas relus[3].

V. — FÉNELON A Mme GUYON[4]

L'écrit que vous m'avez envoyé, Madame, m'a fait

1. Le P. Lacombe était enfermé à la Bastille depuis l'année précédente, ou peut-être déjà à Oleron. Cf. plus haut, p. 10, n. 4.

2. Sur ce songe, cf. p. 8, n. 4.

3. Cette lettre, d'après la réponse qui suit, est sans doute de la fin de novembre 1688.

4. T. V, *Réponse de Fénelon à la précédente*, p. 197-200.

un grand plaisir, et je n'y ai rien trouvé qui ne m'édifie beaucoup. Vous pouvez compter que je parle sans complaisance ou compliments, et que vous pouvez prendre toutes les paroles à la lettre, sans en rien rabattre.

Pour les choses de votre vie qu'on vous a obligé d'écrire, je n'hésite pas à croire que vous ne devez pas les brûler. Elles ont été écrites simplement par obéissance. Dieu en tirera peut-être quelque fruit en son temps ; et, quand il n'en tirerait jamais d'autre que celui de vous faire renoncer là-dessus à toute réflexion, ce sera assez ; la même simplicité qui vous a fait écrire doit supprimer tous les retours, par lesquels on serait tenté de brûler ce qui est déjà écrit.

Je raisonnerais autrement pour la suite. Vous ne devez écrire qu'autant que vous vous y sentez poussée. Non seulement vous devez suivre votre grâce, mais encore ceux qui vous donnent leur avis doivent l'observer et la suivre, ce me semble, en tout. Dans l'état où vous êtes, c'est gêner l'esprit intérieur que d'entreprendre de soi-même un travail ; il faut seulement se prêter à ce que Dieu veut faire. Si donc vous sentez une grande répugnance à écrire, vous devez vous en abstenir, à moins que vous n'ayez un mouvement intérieur qui vous pousse à surmonter cette peine même. De plus, la simplicité et l'uniformité de votre état font qu'il doit être très difficile à représenter. Je m'imagine, sans le savoir[1], qu'on ne voit plus que Dieu, sans le voir d'une manière à pouvoir

1. Cf. lettre du 11 mai 1689, p. 137-8 : « Voilà ce que j'imagine sur un état que je n'ai point éprouvé. »

exprimer cette vue. C'est toujours Dieu seul, toujours la même chose qui échappe à tous les termes. Je croirais seulement que vous feriez bien de dire sur cette disposition ce que Dieu vous donnerait d'expliquer, et cela une seule fois. Je suppose en tout ceci, que vos dispositions de Dieu à vous ne varient point, parce que je conçois que plus on se simplifie, moins il y a de variété.

Pour les dispositions qui vous viennent soit à l'égard des autres personnes, soit à l'égard des dispositions extérieures, je crois que vous feriez bien de les écrire librement, courtement et avec les précautions nécessaires pour la sûreté du secret, ne marquant jamais aucun nom qu'on puisse ni lire, ni deviner, si vos papiers viennent à être lus [1]; et laissant néanmoins à quelque personne affidée, la clef de tous les noms qui seraient en blanc ou en chiffre [2]. J'ai dit que vous pourriez écrire les choses courtement : ceci n'est pas par rapport à vous, qui avez peu besoin de cette règle, mais par rapport à ceux qui liront peut-être ces choses dans la suite, et auxquels il en faut faciliter la lecture. Mais enfin, par préférence à tout le reste, il faut se conduire dans la liberté de l'Esprit de Dieu [3].

1. Cf. plus loin, lettre du 11 juillet 1689, p. 206, ce que Fénelon dit lui-même de son caractère « précautionneux » ; cf. encore lettre du 16 octobre 1689, p. 295 et n. 2.

2. Mme Guyon s'est conformée à ces recommandations, en écrivant ses « *dispositions* » à l'égard de Fénelon ; cf. p. 3 sqq., le fragment d'autobiographie.

3. Allusion au texte de saint Paul (II Cor., III, 17 : « Là où est l'Esprit du Seigneur, là est liberté. » C'est une des citations les plus chères à Fénelon, pour prêcher aux âmes pieuses cette « liberté des

Je suis en lui, Madame, très fort dévoué à votre service.

Quand vous aurez lu cette lettre, je vous supplie de la renvoyer cachetée à M. le Duc de Chevreuse[1]. Pour les vues que Dieu vous donne sur les mystères ou sur les sens des passages de l'Écriture ou sur les vérités de la religion, je crois que vous n'avez qu'à les écrire selon le mouvement de votre cœur. Ce 2 décembre 1688.

VI. — Mme GUYON A FÉNELON[2]

Je vous obéirai, Monsieur, en tout ce que vous me dites. Mon état est invariable et toujours le même *depuis plus de huit ans*[3]. Son étendue est aussi grande que sa simplicité et nudité est pure ; ce qui n'empêche pas que Dieu ne donne quelque claire connaissance de ses opérations en lui-même et dans ses créations, et qu'il ne découvre ses secrets d'une manière ineffable, qu'il fait exprimer lui-même, comme il lui plaît. Il y a plus de *quatre ans et demi que j'ai fini les écrits sur la Sainte Écriture*[4], et ainsi je n'ai plus rien à écrire là-dessus.

enfants de Dieu, qui n'a aucun rapport avec le libertinage effréné des enfants du siècle » (*Explication des Maximes*, édit. cit., art. XXXII, vrai, p. 220); cf. encore Lettre XXVIII, p. 76.

1. Charles-Honoré d'Albert, né le 7 octobre 1646, avait été créé duc de Chevreuse en 1667. Élevé par son père dans le milieu de Port-Royal, il y avait gardé des sympathies, sans être pourtant du parti janséniste. Beau-frère du duc de Beauvillier (ils avaient tous deux épousé des filles de Colbert) depuis 1667, il sera bientôt, avec lui et Fénelon, le centre de la petite cabale dévote, qui essaiera d'accaparer le duc de Bourgogne.

2. T. V, Lettre III, p. 200-2. Une partie du premier paragraphe, déjà publiée au t. II, p. 573, y forme la Lettre CLXXXVIII.

3. Sur ces nombreux soulignements, Cf. Introduction, I, § III, p. XXVIII et n. 5.

4. C'est cette *Bible* commentée, qui forme vingt volumes dans l'édition des Libraires associés de 1790.

Pour les originaux de ma *Vie* et de mes écrits, j'ai eu la pensée, Monsieur, de les remettre entre les mains de M. d[e] C[hevreuse] dans une cassette dont je retiendrai la clef: Je lui ferai même la prière de les remettre entre les vôtres en cas que je vienne à mourir, afin que vous en fissiez ce qu'il vous en plairait, et que vous les jetassiez au feu, si vous le jugiez à propos. L'on vous donnerait aussi les copies qui en sont faites. Il y a six ans que je fis par obéissance un écrit de toute la conduite de Dieu sur l'âme, depuis la conversion jusqu'à la consommation[1]. Il n'est pas long et il est plein des vérités que je crois. J'ai eu un fort mouvement de le faire écrire au net et de vous en faire un petit présent. Sitôt qu'il sera achevé, je vous l'enverrai par la même voie; je vous prie, Monsieur, de le garder comme un témoignage de l'entière confiance que Notre-Seigneur me donne pour vous. Le défaut de secret de ma part ne vous fera jamais de peine.

..... Ce que vous me dites de l'état intérieur est la pure vérité. Il est bon pourtant de vous dire, que quoique, dès que l'âme entre dans la simplicité de la foi, elle éprouve quelque chose de semblable à ce que vous dites, cela est cependant bien différent de ce qui est dans la suite, ainsi que vous l'éprouverez aisément lorsque Jésus-Christ, sagesse éternelle, vous sera révélé. Et après l'expérience la plus profonde de votre misère, je suis certaine qu'il se manifestera à vous et qu'il vous choisira d'une manière singulière[2].

1. Il s'agit ici, je crois, du *Petit Abrégé de la Voie et de la Réunion de l'âme à Dieu* (*Les Opuscules spirituels* de Mme J. M. B. de la Mothe-Guyon, nouvelle édition. Paris, Libraires associés, MDCCXC, t. II, p. 315-348). — Mme Guyon tiendra en effet sa promesse. Le petit écrit sera envoyé à Fénelon, qui en parlera longuement dans sa lettre du 11 août 1689; cf. plus loin, p. 237 sqq.

2. Cette lettre, qui répond à la précédente, est sans doute du début de décembre 1688.

VII. — Mme GUYON A FÉNELON[1]

Comme je ne puis rien vous cacher, il faut que je vous dise qu'hier et cette nuit à plusieurs reprises, je me suis sentie attirée intérieurement avec grand goût, pour penser à la personne que vous savez[2], et j'ai eu une certitude plus grande des desseins de Dieu sur lui. Il m'a semblé que Dieu le dispense de la manière ordinaire, dont il fait marcher les autres, pour le plus avancer. Il me paraît que l'oraison que Dieu veut de lui, est une liberté entière à suivre l'esprit de Dieu, qui le portera beaucoup plus à se taire et à s'exposer au milieu de ses occupations, qu'à prendre des temps réglés. C'est pourquoi il doit tout cesser au moindre signal qu'il en aura. Il doit conserver sa santé, ruinée par le travail de son esprit. Il lui faut peu de remèdes. Le repos lui fera plus de bien que tous les remèdes du monde. Il n'a rien du tout à faire de son côté à présent. Il est tel que Dieu le veut. Ce sera lui, qui fera tout en lui, dans l'oubli où il est de soi-même. Je ne vous dis pas cela, pour le lui dire, — à moins que vous n'en ayez un fort mouvement, — mais seulement pour ne rien vous cacher, car je vois, je sens, je goûte que cette âme est à Dieu pour lui-même, et qu'il faudra la bâtir à sa mode.

J'ai oublié de vous dire, que la personne dont je viens de vous parler, arriverait à la perte des puissances[3] par

1. T. III, Lettre CII, p. 449-452.

2. C'est, à ce qu'il semble, Fénelon lui-même. Nous retrouverons plusieurs fois au début de cette correspondance ces façons impersonnelles de parler de Fénelon, sans doute pour dépister les indiscrétions possibles.

3. La *perte des puissances* ou mort de toutes les facultés de l'âme est décrite en détail par Mme Guyon dans son commentaire de saint Mathieu (*Œuvres complètes*, édit. de 1790, t. XIII 350-1) : « La

un certain travail sans travail[1] (je ne puis m'expliquer autrement), qui est une négation de tout, qui le mette en nudité et en vide, et lui donne ce non-vouloir [2] qu'il a. Cela se fait en lui de cette sorte à cause des grandes lumières acquises, qui font qu'il entre aisément dans ce qui est le plus parfait. Il n'en est pas de même en nous autres qui ne savons rien : ni voie, ni moyen de nudité. Dieu nous a dénués, en surmontant notre opération par l'abondance de la sienne. Il arrivera sans cet ordre ; mais Dieu, avant ce temps, le mettra non dans la nuit active[3], ou de négation ; mais dans une nuit passive, qui sera une obscurité grande. Jusqu'à présent il a possédé sa voie et son anéantissement ; mais alors il sera *réduit au néant, et il ne le saura pas*[4]. Encore une fois, il n'y a rien à faire à présent pour lui. Il est bien, qu'il suive son chemin jusqu'à ce qu'on le lui *bouche de pierres carrées*[5]. Ce que je vous dis ici est la vérité de son état, et la conduite de Dieu sur lui ; et vous le verrez. Faites de ceci l'usage que Dieu vous inspirera : car, pour moi, je

mort des puissances se fait par la **privation** de ce qui leur donne la vie... Le renoncement ou la *mort de l'entendement* s'opère par le détachement et par la perte de toutes les lumières ou acquises ou infuses, comme lui étant propres... Le renoncement ou la *mort de la mémoire*, etc. »

1. Nous trouverons plus loin des formules analogues : *vue sans vue, soin sans soin, courage sans courage, mouvement sans mouvement*, etc. Ce sont des formules éminemment « quiétistes », pour marquer la passiveté de l'âme jusque dans ses actions. Fénelon lui-même s'en servira ; cf. *Lettres spirituelles*, t. VIII, p. 568, *d* : « Courage sans courag humain. »

2. Sur le *non-vouloir*, cf. *Justifications de la Doctrine de Madame de la Mothe-Guyon*, édit. de 1790, chap. XV : *Non-désir (choix, vouloir, tout est compris sous le nom de « désir »)*, t. I, p. 176-204. Cf. la définition, p. 197, note *a* : « Le non-vouloir et le non-désir vient de la même cause, qui est de la mort à nous-mêmes et de la vie en Dieu, ce qui se fait par amour et transformation de notre volonté en celle de Dieu. »

3. Cf. Lettre XXXVIII, p. 94 : « mort active », la lettre suivante traitera précisément de cette *nuit* ou *mort*.

4. Ps. LXXII, 22.

5. Jér., *Lament.*, III, 9.

suis si fort à Dieu, que je n'ai rien à ménager, pourvu que je sois fidèle à dire ce qu'il veut que je dise. Je ne pourrais le faire sans lui déplaire.

VIII. — Mme GUYON A FÉNELON[1]

La nuit ou mort, opérée par l'activité simple de la créature se fait de cette sorte : C'est une privation de tout, n'admettant dans l'esprit nulle curiosité, ni dans la volonté nul goût, nulle inclination, nul désir ; en sorte que la fidélité de la créature consiste à laisser tomber[2] tout ce qui s'élève : ceci est très important pour l'âme, qui, à force de ne rien admettre, trouve que peu à peu tout désir lui est ôté, et toute envie de désirer : elle n'a de tendance, ni de goût pour rien, et elle regarderait même comme imperfection d'en admettre quelqu'un. C'est jusqu'où peut aller la fidélité active, quoique simple de la créature. Ceci est un amortissement, et non une mort[3]. Cet amortissement fait le même effet que le dégoût de manger. Un homme dégoûté n'appète rien, mais il répugne à quantité de choses. Il n'en est pas de même du mort, qui n'a plus ni appétit ni répugnance : et c'est ce que Dieu fait en opérant la mort, que lui seul peut causer. La volonté véritablement morte, ou pour mieux dire perdue à l'égard de l'homme qui la possédait, est passée en celle de Dieu ; ce qui est le véritable trépas de la volonté. Elle se trouve également impuissante à répugner comme à désirer ; et, lorsqu'elle est réduite à cet

1. Tome V, Lettre IV, p. 203-210 ; cette lettre, sauf le dernier paragraphe, se retrouve dans les *Discours chrétiens et spirituels, loc. cit.*, t. II, Discours XXXV, p. 192-6. J'ai suivi le texte des *Discours*, qui corrige heureusement sur quelques points celui des *Lettres*.

2. C'est la formule quiétiste par excellence. On la verra souvent reprise dans cette Correspondance par Fénelon et par Mme Guyon, qui essaiera encore de la raffiner ; cf. plus loin, Lettres XLIX, p. 126-7 et surtout LXXV, p. 181.

3. Cf. plus haut, Lettre III, p. 18, n. 4.

état, elle est dans la consommation de l'unité : puisque ce que l'on appelle union plus ou moins parfaite, est le passage plus ou moins parfait de notre volonté en celle de Dieu.

Pour comprendre ce que je veux dire, il faut savoir que Dieu, attirant l'âme à lui, le fait d'ordinaire par le moyen de la volonté. Cette volonté, se laissant entraîner à un je ne sais quoi qu'elle goûte sans pouvoir ni l'exprimer, ni même le comprendre, attire à elle les autres puissances, et réduit comme à un seul acte simple et indivisible les opérations des autres puissances ; en sorte que toutes ses opérations réduites en un, ne font plus qu'un seul et même acte, qui est également lumière et chaleur, connaissance et amour. C'est ce qui s'appelle *union des puissances* [1], qui n'exige point la mort ou le trépas dont je viens de parler, puisque ce n'est qu'un acheminement à ce trépas. Il exige cependant le renoncement ou négation de toutes choses, en la manière que je l'ai dit, sans quoi les puissances resteraient toujours multipliées dans leurs opérations et ne seraient jamais réunies.

Sitôt que les puissances sont toutes réunies, Dieu fait une autre opération, qui est de perdre ces puissances en lui dans la même unité ; attirant toute l'âme en lui, qui en est le centre, et la réduisant peu à peu dans son unité, même en la faisant passer en lui : ce qui s'appelle *trépas*. Après quoi, il la transforme en lui-même. C'est une véritable extase, mais extase permanente, qui ne cause point d'altération à l'âme qui la souffre, ni dans les sens, parce qu'avant que cette transformation se fasse, il faut que l'âme ait été purifiée de tout ce qu'il y avait en elle de répugnance naturelle ou spirituelle

1. Sur cette *union des puissances*, que Mme Guyon appelle encore « *réduction des puissances en unité* » et leur consommation dans le « centre », qui est Dieu, cf. plus loin, Lettres XII, CXXX, p. 43, 320.

(cause de l'extase d'altération) ; et toutes les peines de la vie spirituelle ne sont que pour détruire l'âme dans ses répugnances et contrariétés, pour la détruire, dis-je, foncièrement et non en superficie. Car tel croit n'avoir nulle répugnance, parce qu'il n'est point exercé et que Dieu ne lui demande rien, qui ensuite éprouve le contraire, lorsque Dieu commence d'user de son pouvoir souverain : car alors toutes ses répugnances, qui paraissent mortes, se réveillent de telle sorte, qu'elles vont jusqu'à la résistance[1]. Il y a un passage dans le livre des Rois qui dit, que *c'est comme le péché d'enchantement de répugner, c'est comme une espèce d'idolâtrie que de ne vouloir pas se soumettre*[2].

Toutes les opérations de Dieu sur l'âme, les gratifiantes et les crucifiantes, ne sont que pour s'unir l'âme. Les gratifiantes unissent les puissances entre elles, et c'est où il y a plus de douceur que de peine : les crucifiantes[3] sont pour perdre l'âme en lui, et elles sont très pénibles. C'est ici ce qui s'appelle *union immédiate*, union essentielle[4]. Et lorsque cette âme est beaucoup passée en Dieu, que la volonté est disparue en ce qu'elle a de désir ou de répugnance, et qu'elle ne se découvre plus, c'est alors que l'union essentielle est véritable, que l'âme est passée de la mort à la nouvelle vie, que l'on appelle *Résurrection*. L'âme alors, ne vivant plus en elle-même, étant morte à tout et passée en Dieu, vit de Dieu, et Dieu est

1. Sur ce passage de la répugnance à la résistance, cf. Lettre XXXVIII, p. 99-100.

2. I Rois, XV, 23. Sur la « répugnance » et la « résistance à l'Esprit de Dieu », cf. Fénelon, *Instructions*, t. VI, p. 122 sqq.

3. Fénélon appellera cette sorte d'opération divine « *opération détruisante* » (*Lettres spirituelles*, t. VIII, p. 672, *d*, 701, *g*.)

4. « L'union nommée par les mystiques *essentielle* ou substantielle consiste dans un amour simple, désintéressé, qui remplit toutes les affections de toute l'âme, et qui s'exerce par des actes si paisibles et si uniformes qu'ils paraissent comme un seul, quoique ce soit plusieurs actes très réellement distingués. » (*Explication des Maximes*, édit. cit., art. XLII, vrai, p. 256-7.)

sa vie. Plus cette vie nouvelle et divine s'augmente et se perfectionne, plus la volonté se trouve perdue, passée, et transformée en celle de Dieu [1]. C'est alors que toute l'âme, réduite en unité divine, est retournée à son principe dans toute la simplicité et pureté où Dieu la demande.

Toutes les peines spirituelles, qu'on décrit avec des termes si fort exagérants, ne sont que ce passage de l'âme en Dieu, qui est d'autant plus rude et plus long, que l'âme résiste davantage. Ce n'est pas le dessein de Dieu de faire souffrir l'âme ; au contraire, il ne prétend que de la rendre heureuse [2], comme il est lui-même infiniment heureux, et comme elle l'est en effet, lorsqu'elle est passée en Dieu. Mais comme sa volonté répugne naturellement, même sans le connaître (c'est ce qui s'appelle propriété), comme, dis-je, elle répugne à perdre tout ce qui est d'elle-même et tout ce qui la fait subsister en quelque chose que ce soit, bonne, juste ou raisonnable, (car elle se retranche en tout), il arrive de là que plus la résistance est forte, plus ses peines deviennent violentes, jusqu'à ce que, l'âme étant réduite dans l'impuissance de résister, un plus fort qu'elle l'enlève. Alors elle se rend, non de son plein gré (à moins qu'elle ne soit extrêmement éclairée), mais comme une personne, qui n'ayant plus de force, se laisse entraîner au courant des eaux [3]. Cependant elle fait souvent quelques essais (de résistance), se persuadant qu'elle a encore des forces, mais ses efforts ne servent qu'à lui faire sentir sa faiblesse et son impuissance ; et cela lui arrive tant de fois, qu'enfin elle fait volontairement ce qu'elle ne peut point ne pas faire, que est de céder à Dieu. Et c'est alors que Dieu la reçoit en lui-même.

1. Cf. *Explication des Maximes*, art. XXXV, vrai et faux.
2. Sur *prétendre de*, cf. Haase, *loc. cit.*, § 112, 1° B, p. 298.
3. Fénelon, *Instructions*, t. VI, p. 122, *g* : « Se laisser mener au cours de la Providence, comme un homme qui se laisserait porter par le courant d'un fleuve. »

Cette purgation est la même que celle du purgatoire, et elle est passive. Si l'âme ne passe en cette vie dans ce purgatoire, elle y passera en l'autre [1]. Jusqu'alors, quelques grâces, dons et faveurs que l'âme ait reçues, elle a été comme fixée en elle-même ; mais par la voie que l'on vient de marquer, elle passe en Dieu, se perd en lui, et lui est unie sans milieu [2] ; et ce sont ces âmes qui sont les délices de Dieu et qui font sa volonté sur la terre comme les bienheureux dans le ciel.

Je n'ai pu me défendre d'écrire ce qui m'est donné. C'est pour la personne que vous savez [3]. J'aime mieux la fatiguer que de déplaire à Dieu. Si elle voulait bien garder cette lettre par petitesse, elle trouverait dans quelques années que je lui ai dit la vérité [4], et que c'est un abrégé de la conduite que Dieu tiendra sur son âme. Si vous voulez cependant la supprimer, vous le pouvez. Pourvu que j'obéisse à Dieu, il ne m'importe ce que les choses deviennent : ni le bon ni le mauvais succès ne me touche plus [5].

IX. — Mme GUYON A FÉNELON [6]

L'on m'a rapporté mon petit-Maître [7]. Je n'eusse jamais

1. « Ces épreuves sont représentées par un très grand nombre de saints, comme un purgatoire terrible, qui peut exempter du Purgatoire de l'autre vie les âmes qui le souffrent avec une entière fidélité. » (*Explication des Maximes*, édit. cit., art. VIII, vrai, p. 73) ; cf. encore *Instructions*, t. VI, p. 124, *g*, *Lettres spirituelles*, t. VIII, 573, *g*. — Sur cette purgation passive dans le Purgatoire, cf. Mme Guyon, *Traité du Purgatoire*, Ire partie, chap. II, § 11 (*Opuscules*, *loc. cit.*, t. II. p. 289).

2. Sur le sens mystique de *milieu* cf. Lettre X, p. 38 et n. 3.

3. C'est Fénelon ; cf. Lettre VII, p. 29.

4. Cf. Lettre III, p. 22.

5. Il est probable que cettre lettre de Mme Guyon répond à une lettre perdue de Fénelon, lui demandant des explications sur la fin de la Lettre VII. — Sur ce sens de *succès*, cf. Lettre CXV, p. 296 et n. 3.

6. T. II, Lettre CLIV, p. 447-455 ; Début et dernière phrase, t. V, p. 406.

7. Expression affectueuse et familière employée par Mme Guyon et

osé espérer un si grand bien, si M. notre curé ne me l'était venu offrir. Jugez avec quel plaisir (cette fête étant pour moi ce qu'elle est) mon petit-Maître s'est donné à moi avec un naturel amour[1]. Il n'a pas plutôt été dans ma poitrine, que j'ai ressenti un renouvellement de candeur, d'innocence et d'enfance que je ne vous puis exprimer. Je lui ai demandé qu'il vous mît dans l'état où il vous voulait, et qu'il vous fît entrer dans ses desseins; qu'il fût votre voie et votre conduite; qu'il vous fît marcher dans sa volonté, et non selon les idées de perfection et de vertus, que vous vous êtes faites. Il me semble que cela sera. O, si vous pouviez comprendre ce qui est de l'entière désappropriation de toutes choses, le peu de cas que Dieu fait de la justice de la plupart des hommes, comment il les examinera même avec rigueur, durant qu'il prend ses délices dans une petite âme bien humiliée et bien anéantie par l'expérience de ses misères, et qui, n'attendant plus rien d'elle-même, espère tout de son Sauveur !

[Souplesse de la volonté humaine à l'action de Dieu dans le pur amour.]

O bonheur infini de l'humiliation et de n'être rien ! Entrez une bonne fois dans les intérêts de Dieu. Aimez la justice qu'il vous fait, et celle qu'il se rend à lui-même.

ses amis, pour désigner Jésus dans l'Eucharistie, comme Maître intérieur des âmes. Fénelon s'en servira souvent; cf. *Lettres à la comtesse de Montberon des* 21 *et* 27 *juin* 1707, t. VIII, p. 678, *g* et 679, *d* : « Ce que je vous demande avec la dernière instance, au nom du *petit-Maître*, c'est de communier demain matin » ; cf. encore *Lettre à la duchesse de Mortemart du* 1er *février* 1711, t. VII, p. 334, *g.* : « faire la place nette au *petit M.* », etc.

1. Tel est le texte du t. V, et voici celui du t. II, qui semble bien n'être qu'un résumé d'introduction : « Mon divin Maître s'est donné à moi cette nuit dans la communion avec un *nouvel* amour. » D'ailleurs le texte : « Jugez avec quel plaisir, etc. » pourrait bien être tronqué et avoir perdu quelques mots, qui permettaient de constituer deux phrases au lieu d'une.

Je vous proteste dans cette nuit de sa naissance, qui m'est si chère, que, quand je serais mille fois perdue, j'aurais toujours un plaisir infini de ce qu'il s'est bien voulu servir de moi pour vous faire entrer dans les voies de l'anéantissement. Entrez donc dans un amour désintéressé, je vous en conjure, pour réciproquer[1] l'amour gratuit d'un Dieu ; et donnez-vous à lui en sacrifice, afin qu'il vous jette jusqu'au plus profond de l'abîme de boue, où il jeta le roi-prophète[2], dont il ne pouvait plus sortir. Soyez persuadé que vos efforts pour en sortir ne serviront qu'à vous y enfoncer davantage ; et c'est la différence qui se trouve entre l'abîme de boue et l'abîme d'eau, que dans ce dernier, en faisant quelques efforts, on vient sur l'eau, et, à force de nager, on peut en sortir, mais l'abîme de boue est bien différent : plus on se remue, plus on enfonce ; plus on veut s'aider, plus on se nuit. Il faut, pour n'y être pas suffoqué, demeurer tranquille et sans se remuer ; de cette sorte, l'on est supporté de la boue, loin d'en être accablé.

Demeurez donc dans la profondeur d'un cœur humilié, et soyez persuadé avec Job, que *quand vos mains*, c'est-à-dire vos actions, *seraient éclatantes* comme le soleil, Dieu *les enfoncera dans la boue*[3] ; et aussi que, *quand vos péchés seraient rouges comme l'écarlate, il les blanchira comme neige*[4]. Ce que Dieu veut de vous à présent est que, désespérant entièrement de vous-même, vous attendiez tout de votre Sauveur, que vous ne vouliez même point d'autre salut, que celui qu'il lui plaira de vous donner.

1. « Monsieur, vous pouvez m'aimer tant qu'il vous plaira, mais je ne puis du tout vous *réciproquer*. » Propos de bal à Saint-Malo, rapporté par Mme de Sévigné dans une lettre à Mme de Grignan du 8 janvier 1676 (Édition des Grands Écrivains, t. IV, p. 327).
2. Ps. LXVIII, 3.
3. Job, IX, 30.
4. Is., I, 18.

Si vous voulez bien lire cette lettre dans l'esprit de foi, et la recevoir de la part de celui qui m'a fait vous l'écrire, vous y découvrirez des caractères de vérité, que vous ne sauriez vous dissimuler à vous-même sans vouloir vous tromper.

C'est jour de Noël, à deux heures après minuit [1].

X. — Mme GUYON A FÉNELON [2]

Il y a des défauts passagers, et il y a des défauts essentiels. Ceux qui seraient essentiels pour vous, seraient : le défaut de souplesse à l'esprit de Dieu, en chose qui vous paraîtrait même de peu de conséquence; le moindre défaut d'abandon, de petitesse, de docilité à recevoir ce que Dieu vous donne ; le moindre arrêt sur votre raison, les retours, réflexions volontaires et de durée, l'agir propre, se mêler de soi sous bon prétexte ; tout cela sont des défauts essentiels, qui arrêtent l'âme, empêchent sa course, causent des milieux [3] entre Dieu et l'âme.

Un agir [4] [par exemple [5]] choquera la raison ; on ne peut s'y rendre, et l'on demande : pourquoi cela plutôt que

1. Cette lettre, ayant été écrite le jour de Noël, — comme il semble très difficile de la placer entre celles des 25 et 26 décembre 1689, qui trahissent d'autres préoccupations, et que toute cette Correspondance paraît se renfermer dans les deux années 1688 et 1689, — il est infiniment probable qu'elle doit être datée du 25 décembre 1688.

2. T. II, Lettre LVI, p. 160-4.

3. Fénelon, *Lettre à une religieuse, Versailles, mars...* : « Le plus grand bien qu'on puisse faire à une âme, c'est de la déprendre de ces lumières et de ces dons, qui peuvent être un piège, et qui tout au moins sont certainement *un milieu entre Dieu et elle* » (t. VIII, p. 459, *d*); cf. plus loin, Lettres XXXVIII, p. 98, CIX, p. 281.

4. Sur cet emploi de l'infinitif substantif au XVIIe siècle, cf. Haase, *loc. cit.*, § 85 A, p. 206 ; cf. plus loin, Lettre XVI, p. 52.

5. Les deux mots entre crochets semblent avoir été ajoutés par Dutoit, pour rendre plus sensible la suite des idées.

cela? Dieu n'est-il pas autant dans cette manière que dans l'autre? Il est vrai qu'il est tout en tout[1]; mais, outre les moyens généraux pour toutes les âmes de foi, il y a des moyens spécifiques pour chaque âme en particulier; et c'est ce qui fait voir la magnificence de Dieu et la raison pour laquelle il nous donne des guides, qui nous seraient peu utiles dans la voie de l'abandon et de la pure foi, s'il n'avait des moyens spécifiques et des volontés particulières sur chaque âme, lesquels moyens il veut qu'on leur déclare. Chacun a son attrait divin : le vôtre est et sera toujours la docilité et la petitesse, non seulement pour le général, ce qui vous sera fort aisé, étant disposé comme vous l'êtes, mais pour le particulier, exigeant de vous mille choses, et aussitôt ne les exigeant plus, afin de vous rendre souple, et que votre raison n'entre point dans la conduite qu'il tient sur vous. Il exerce chacun selon qu'il lui plaît; mais il veut exercer votre souplesse à l'infini. Tout dépend de là, et tout vous sera donné par là.

La souplesse s'exerce en deux manières, du moins celle que Dieu veut très certainement de vous. La première, (envers lui), qui vous fasse toujours marcher par le premier mouvement sans mouvement[2], en manière qui deviendra toute naturelle, suivant toujours votre chemin, et vous rendant au moindre signal, sans que la réflexion ou la raison du meilleur et plus parfait vous arrête. Il n'y a de bon pour vous que ce que Dieu veut de vous. L'autre souplesse est un acquiescement non seulement de volonté (qui embrasse, sans vouloir répugner aux choses que l'on vous dit), mais de plus une docilité dans l'usage des choses, les faisant par petitesse, comme on vous les marque, à moins que vous n'eussiez au dedans un mouvement contraire; je ne dis pas une raison contraire, mais un mouvement. Comptez donc que l'essentiel de votre état

1. Cf. Lettres XXXV, p. 87 et n. 3, XLII, p. 114 et n. 2.
2. Sur ce genre de formule quiétiste, cf. Lettre VII, p. 30, n. 1.

est une souplesse infinie[1]. Tant que vous ne faillirez pas en cela, vous marcherez, sans que rien vous fasse tomber.

Il y a des défauts accidentels et passagers. Ceux-là, quoiqu'il vous fassent chopper, ne vous arrêtent pas, parce qu'ils, ne sont point subsistants : comme, par exemple, une parole dite avec précipitation. L'habitude de la raillerie et l'envie de plaire[2] vous nuiraient plus. Ce n'est pas pourtant que cette envie, quand elle n'est que dans le sentiment, sans que vous fassiez rien pour cela, ne vous soit un exercice, mais elle n'est pas un mal. Je dis donc, que les défauts passagers ne vous nuiront pas, pourvu que vous ne vous arrêtiez pas un moment à les regarder, et que vous vous serviez d'eux, pour courir plus fortement par l'oubli de vous-même et l'extrême souplesse. Il en doit être comme d'une personne, qui court dans un chemin, et qui rencontre des petites pierres, qui, à la vérité, la font broncher, mais qui n'interrompent point sa course, pourvu qu'elle ne s'amuse point à regarder ce qui l'a fait broncher. Rien n'empêche tant, que de s'arrêter à voir, à considérer, à douter si l'on est dans le chemin, à entrer dans un autre, parce qu'il paraît plus battu. Celui qui court toujours sans penser à la course, arrive enfin heureusement. Dieu sait à quel point il me fait être à vous en lui seul[3].

1. « Cet état passif.... ne renferme qu'une paix et *une souplesse infinie* à se laisser mouvoir. » (*Explication des maximes*, édit. cit., art. XXX, vrai, p. 210); cf. plus loin, *Lettre de Fénelon à Mme Guyon*, du 23 septembre 1689, p. 279.

2 « Jamais homme n'a eu plus que lui *la passion de plaire*, et au valet autant qu'au maître » (Saint-Simon, *Mémoires*, édit. Chéruel, 13 vol. in-18. Paris, Hachette, t. VII, 1872, p. 274).

3. On notera la ressemblance entre les formules d' « à Dieu » des lettres de Mme Guyon et celles que Fénelon affectionnera plus tard en écrivant à ses dirigées. Cf., par exemple, *Lettre à la comtesse de Montberon du 11 février* 1708, t. VIII, p. 691, *d.* : « Dieu sait... de quel cœur il me fait être à jamais tout à vous », etc. — Le caractère didactique de cette lettre à principes généraux permet, je crois, de la placer dans les premiers mois de la Correspondance.

XI. — Mme GUYON A FÉNELON[1]

L'âme arrivée à la parfaite simplicité, et qui a outrepassé tout moyen[2], ne trouve que Dieu seul. Tout ce qui n'est point lui-même, quelque grand et relevé qu'il paraisse, la gêne et l'embarrasse. Tout ce qui se voit, s'entend, se pratique, n'est point ce qu'il lui faut.

Il ne faudrait pour elle que le repos du Seigneur et l'entière cessation de toutes choses. Cette âme vivrait contente, quand tout serait détruit ; et quand tout usage de la religion lui serait interdit, elle ne trouverait pas qu'il lui manquât rien. Il paraît à cette âme, réduite en unité et dans l'entière simplicité, que tout ce qui la concerne, même ses défauts, ne mérite plus son application, qui la détournerait de sa dernière fin, dans laquelle elle trouve que toutes actions sont finies et réduites dans leur principe.

Il lui semble même que la purification commune et générale n'est plus pour elle, et que Dieu seul peut consumer en elle tout défaut et toute dissemblance, ce qu'il fait assurément, car il n'en peut souffrir aucun. Ce qui paraît défaut aux hommes, ne l'est pas toujours devant Dieu ; au lieu que ce que l'on prend souvent pour justice et perfection, est réprouvé de lui. C'est lui qui choisit le bien et le mal.

Tout autre moyen de purification ne convient pas à cette âme. Toutes les âmes conduites par les dons surnaturels sont ordinairement éprouvées par les démons. Il

1. *Discours chrétiens et spirituels, loc. cit.*, t. II, Disc. LIX, p, 336-8. Cette lettre est très importante pour la définition de l'idéal quiétiste, au point de vue religieux et moral.

2. Sur cette règle mystique d' « *outrepasser tout* », cf. Lettre LVI, p. 143 et n. 1.

n'en est pas de même des âmes conduites en foi : leur épreuve paraît n'avoir rien d'extraordinaire, et être toute naturelle, elle fait beaucoup plus mourir que la première épreuve des âmes conduites par les dons, d'autant que l'épreuve des premiers leur sert de soutien. Nous ne pouvons jamais par nos soins, et même par l'assiduité à retrancher tous les mouvements de notre propre vie, nous causer la mort intérieure. Nous pouvons bien amortir l'extérieur, mais l'esprit vivra même de cette application. Il n'y a que la sortie de nous-mêmes, qui puisse véritablement porter le nom de mort. Dieu tolère plutôt de gros défauts extérieurs, qu'il corrige dans la suite par l'activité de son amour, que la moindre résistance ou le plus petit empêchement à l'étendue de son domaine dans l'âme. Plus Dieu est libre en nous, plus il nous donne son esprit sans mesure.

C'est la gloire, qu'il prétend en nous, que de voir tous les ennemis comme les escabeaux de ses pieds, c'est-à-dire de voir terrasser en nous tout ce qui s'oppose à son empire ; aussi est-il écrit : *Le Seigneur dit à mon Seigneur, asseyez-vous à ma droite* [1], comme pour nous apprendre que cet Esprit demeure en lui-même, et ne se répand en nous avec plénitude, qu'autant que tout lui est assujetti dans nous. Mais qui est-ce qui assujettit tout au Fils, sinon le Père, puisque c'est lui qui réduit ses ennemis à être l'escabeau de ses pieds ?

Je donnerais ma vie afin que la personne que j'ai l'honneur de connaître ne donnât aucune borne à l'esprit de Jésus-Christ. Pour continuer de lui parler dans ma simplicité, Notre-Seigneur me paraît lié dans son âme, et qu'il n'est pas libre d'y opérer tout ce qu'il lui plaît. Cela me fait souffrir une peine intérieure très forte. Sitôt qu'il donnera tout pouvoir à Dieu en lui, mon âme sera

1. Ps. CIX, 1

au large et mon cœur content, et certaines répugnances lui seront ôtées[1].

XII. — Mme GUYON A FÉNELON[2]

N.[3] a raison de ne pas craindre ce goût simple de Dieu qui lui est donné parce qu'il est très différent du sensible. Il faut le recevoir et s'en nourrir, lorsqu'il est donné, parce que c'est par lui que les puissances sont réduites en unité[4] et il est très nécessaire à l'âme. C'est ce principe de vie, qui la prépare à la mort, et qui lui est d'autant plus utile, que Dieu a de plus grands desseins sur lui[5]. Plus le goût intime et simple de Dieu est fort, vigoureux et de longue durée, plus la mort qui suit est profonde. Il faut donc se laisser à Dieu, et se laisser remplir de son infusion divine avec beaucoup de correspondance et de liberté. J'éprouve que mon âme, ainsi que je vous l'ai dit, s'écoule sans cesse dans la sienne[6], et Dieu fait cela, afin de la réduire où il le veut. C'est une grâce d'onction, c'est un germe de vie et d'immortalité, qui subsiste dans la mort même, quoique d'une manière entièrement cachée et imperceptible. Qu'il ne lise que le moins qu'il pourra : ce n'en est pas le temps à présent, mais de se taire et se reposer.

1. La façon impersonnelle et encore cérémonieuse, dont Mme Guyon parle de Fénelon dans cette lettre, la rattache, ce me semble, au groupe de lettres du début.

2. T. II, Lettre CLVIII, p. 466-469; dernier paragraphe, t. V, p. 210-1.

3. D'après tout ce que Mme Guyon dit ici de N., il ne saurait être que Fénelon lui-même.

4. Cf. Lettre VIII, p. 32.

5. Cf. fragment d'autobiographie, p. 4 : « N. S. m'a fait comprendre les grands desseins qu'il a sur cette personne. »

6. *Id.*, p. 7, n. 1.

Ne vous étonnez pas de la joie et de la paix que vous goûtâtes l'autre jour avec moi. C'est une opération de Dieu, aussi bien que les autres que vous expérimentâtes. Vous en aviez besoin. La joie dilate, et la tristesse resserre le cœur[1]. C'est en quoi on se méprend, surtout dans cette voie, lorsque l'on veut par une composition extérieure retenir certains instincts et mouvements de joie, qui pourtant sont bien éloignés de cette joie sensible et toute naturelle des commençants, qu'il est bon de réprimer à cause de son impureté.

Il n est pas nécessaire que N. s'unisse à moi en distinction[2]. Il suffit qu'il ne soit point opposé, et qu'il se laisse aller à ce je ne sais quoi, qu'il doit goûter, pour que mon âme ait toute liberté de se communiquer à la sienne. Dieu l'ayant voulu de la sorte, je m'en trouve bien, et en suis soulagée. O commerce des cœurs et des esprits sans l'entremise des corps, que vous êtes pur, simple, divin et digne de Dieu ! c'est ce qui rend les vrais enfants de Dieu un en lui. C'est ce commerce admirable que Jésus-Christ a apporté sur la terre par son Incarnation, qui fait que ce divin Verbe, s'écoulant en l'âme, la perd en lui, et la rend une avec autant d'âmes qu'il y en a de disposées à le recevoir. C'était ce que Jésus-Christ demandait pour ses disciples : *Mon père, qu'ils soient un, comme nous sommes un*[3]. C'est ce commerce qui sanctifia St Jean dans le ventre de Ste Elisabeth. C'est une participation de la hiérarchie céleste, où les esprits bienheu-

1. Fénelon, *Lettres spirituelles*, t. VIII, p. 559, *d* : « la crainte resserre le cœur, la tristesse l'élargit. »

2. C'est-à-dire, d'une manière explicite, avec l'image particulière et précise de la personne. Cf. Fénelon, *Lettre à la comtesse de Montberon du 13 janvier 1708* : « Dieu vous a unie à moi et vous me trouverez *en lui sans distinction* » (t. VIII, p. 690, *g*) ; cf. encore *Lettres spirituelles*, t. VIII, p. 548, *g* : « Soyons donc unis, par n'être rien que dans notre centre commun, où tout est confondu sans ombre de *distinction* ».

3. Jean, XVII, 21.

reux se répandent ensemble et se pénètrent les uns les autres. C'est *la Communion des Saints*. O, si les hommes Chrétiens savaient à quoi ils sont appelés ! mais, hélas ! tous sont morts en Adam, et nul ne veut vivre en Jésus-Christ.

Je vous écris, Monsieur, avec ma simplicité ordinaire ce que j'ai mouvement d'écrire sur N., laissant à Dieu et à vous d'en faire l'usage qu'il lui plaît. Vous savez que je n'ai rien ni à ménager, ni à craindre, n'ayant plus rien ni à perdre ni à gagner. Je ne sais si vous m'entendez[1] ; car j'écris aussi cela pour vous. Si vous ne m'entendez pas encore tout à fait, cela viendra un jour. Mais N. surpassera, à cause qu'il doit être une lumière dans l'Église. Je n'entends pas le fond de perfection ni d'anéantissement[2], mais je dis que la lumière ira plus loin pour le bien des autres. Je vous le dis une fois : vous ne devez avoir aucune jalousie sur l'âme de personne.

XIII. — FÉNELON A Mme GUYON[3]

Je me trouve sec et distrait dans l'oraison. Cela peut provenir des choses extérieures qui me dissipent ; mais ma volonté est, ce me semble, très ferme. Je sens un ennui et un mésaise fréquent dans mes occupations extérieures. Mes amis même m'importunent[4], et toutes les conversations me paraissent

1. Ce doute reviendra souvent chez Mme Guyon ; cf. Lettre du 25 juin 1689, p. 181, Lettre CIV, p. 267 et n. 1, etc.

2. Je n'entends pas par là qu'il atteindra le fond de la perfection, etc.

3. T. V, Lettre V, p. 211-212.

4. Fénelon, *Instructions*, XXIII, t. VI, p. 126, *g* : « Dans ce premier attrait sensible, ... elle (l'âme) se déprend de toutes les consolations extérieures ; *et celles de l'amitié sont aussi retranchées*... Il ne reste plus que les amis auxquels on est lié par conformité de sentiments... : tout le reste devient à charge. »

inutiles ; il me tarde d'être seul, et dès que je suis seul, le recueillement s'ensuit. Je sens une certaine peine unissante, quand la présence de Dieu m'empêche et que les hommes m'occupent ; mais en tout cela il n'y a point d'impatience volontaire. Quelquefois il ne me reste rien dans le cœur pour Dieu, tant je me trouve sec, vide et occupé de choses communes. Mais la peine que j'en ressens, et l'abandon que j'aperçois encore, me soutient[1]. Ayez la bonté de me renvoyer le billet, quand vous l'aurez lu, ou de le garder pour me le rendre.

XIV. — Mme GUYON A FÉNELON[2]

La personne[3] pour laquelle Notre-Seigneur me donne toujours plus de correspondance intérieure, éprouvera souvent de semblables vicissitudes de sécheresses et de distractions. Quoique les occupations extérieures y contribuent un peu, ce n'en est pas la première cause, mais bien le dessein de Dieu, qui est, d'épurer la foi, et d'affermir la volonté par le desséchement de l'esprit. L'ennui et mésaise fréquent que l'on éprouve dans les occupations extérieures, l'approche des amis, et des conversations qui paraissent inutiles, viennent d'une bonne et d'une mauvaise cause. La première est, que le cœur

1. Id., *id.*, *id.*, p, 125, *d* : « C'est un soutien infini que de penser qu'on n'est plus soutenu de rien, et qu'on ne cesse point, dans cette épreuve horrible, de s'abandonner fidèlement et sans réserve... Il faut tout perdre, même l'*abandon aperçu*, par lequel on se voit livré à sa perte » ; cf. Lettres des 11 et 12 août 1689, p. 239 et n. 3, p. 256 et n. 2.

2. T. I, Lettre LXXXVII, p. 267-270.

3. Fénelon.

qui est attiré de Dieu[1], et qui est destiné pour le posséder lui-même, ne peut trouver hors de Dieu rien qui le contente ; et passionné qu'il est de son divin objet, il n'a que du dégoût pour tout ce qui interrompt ou empêche sa jouissance. Si cela est un effet de l'amour, c'est en même temps une marque de l'imperfection de l'amour, et que l'âme est encore bien vivante en elle-même. Celui qui aime parfaitement, n'aime parfaitement, que parce qu'il est entièrement mort à lui-même : étant parfaitement mort, il est passé dans sa fin ; et, étant dans une union essentielle[2], il est dans une possession qui ne peut être interrompue par l'embarras des créatures, ni distraite par toutes les affaires possibles, parce que l'âme est au-dessus des moyens, et consommée dans sa fin.

Mais, comme il ne s'agit pas à présent de cela, je n'en dirai pas davantage ; je dirai seulement, que cette personne doit mourir à soi-même sur cet article, et recevoir avec égalité et mort toutes les différentes choses qui l'arrachent comme malgré lui à sa chère solitude, ne voulant uniquement pour soi que ce qu'il y a, quel qu'il soit. On croit souvent n'avoir plus de penchants, quoique l'on en soit tout plein. On n'a plus de penchants aperçus, lorsque l'on n'est pas contrarié dans ses penchants ; mais on en découvre facilement, sitôt qu'ils sont contrariés[3].

Ce que je viens de dire, fait que l'âme tend continuellement au recueillement et à la retraite ; et plus son attrait est violenté, plus il se réveille avec force, Dieu le faisant de la sorte, afin que l'âme ne se laisse pas épancher dans les occupations, et qu'elle tende toujours à lui

1. Sur *de* au sens de *par*, après un verbe passif, cf. Haase, *l. c.*, § 113, p. 311.

2. Cf. Lettre VIII, p. 33 et n. 4.

3. Fénelon, *Instructions*, XXII, t. VI, p. 121, *d* : « Chacun tient à une infinité de choses, qu'il ne devinerait jamais. Il ne sent qu'il y est attaché que quand on les lui ôte, etc. ».

comme à sa fin ; mais, sitôt qu'elle peut se recueillir, tout cela s'évanouit ; tant parce qu'il n'est plus alors nécessaire, et que la foi nue[1] prend la place, que parce que le désir de se recueillir était un effet de la bonne volonté, à laquelle même Dieu veut que cette personne meure. C'est une conduite qu'elle éprouvera encore quantité de fois. La peine cuisante que l'on ressent, lorsque l'on perd la présence de Dieu aperçue, marque que l'on n'est pas parfaitement indifférent, et que l'on tient au don de Dieu, car cette présence aperçue est un don créé.

Que faut-il conclure de là ? qu'il ne faut pas laisser de goûter Dieu en repos, autant qu'il vous en donne le moyen ; qu'il ne faut point se surcharger par soi-même d'occupations contre l'ordre de Dieu. Mais, cela supposé, il faut laisser Dieu aller et venir, comme il lui plaît[2], étant égal dans toutes les dispositions, et portant en mort[3] les incommodités quasi continuelles que causent toutes les créatures par leur peu de raison et leur inutilité ; ce qui n'est pas une mort médiocre, lorsque l'on y est fidèle, car il y en a des sujets continuels. J'enverrai le livre, sitôt qu'il sera achevé. L'on soumet tout aux lumières de la personne, à laquelle l'on écrit simplement pour obéir[4].

XV. — Mme GUYON A FÉNELON[5]

Je n'ai jamais ouï dire que l'on juge d'un état dans le temps de la peine, mais bien dans le calme et la bonace. Je n'ai pas un mot à vous dire pour vous prouver

1. Sur la *foi nue*, cf. Lettre du 15 juin 1689, p. 172.
2. Même formule, Lettre LV, p. 140.
3. Cf. Lettre XXXVIII, p. 99.
4. Comme on a pu le constater par la reprise de certaines expressions, cette lettre est une réponse à la précédente. Elle est suivie d'une poésie qu'on trouvera plus loin, *Poésies*, nº XVII, p. 367.
5. T. III, Lettre XCIII, p. 414-9 ; dernier paragraphe, t. V p. 212-4.

la bonté et réalité de l'état de sacrifice, préférable à tout autre. Nous portons en nous-mêmes un certain caractère foncier de la vérité intime, qui se fait distinguer même au milieu des plus grands troubles. Ce caractère de vérité est accompagné de justice, et donne une sainte émulation, qui est une participation de la jalousie de Dieu, qui anime contre la créature une justice impitoyable, afin de lui arracher toutes choses, pour donner tout à Dieu.

[Cette justice est une justice de dépouillement.]

Il ne vous faut point d'autre maître que l'expérience ; et vous en avez assez pour juger de ce que l'on vous dit. N'attendez plus de Dieu de ces violences extrêmes : Il veut à présent de vous des sacrifices plus libres et plus volontaires, vous ayant donné assez de connaissance pour juger lequel des deux est le plus avantageux, de vivre à soi, ou hors de soi. Quel intérêt ai-je à tout cela que l'intérêt de Dieu et votre propre bien ? Cherché-je quelque avantage ? Il n'y en a point d'autre que la peine ; et, si je voulais abuser de la facilité des personnes, et m'attirer des partisans, je prendrais d'autres routes : mais il me suffit que Dieu connaisse mon cœur, et ce qu'il me fait souffrir pour des âmes, qui, loin d'en avoir de la reconnaissance, n'en ont pas même la connaissance.

Il ne faut chercher que Dieu dans la créature, ou plutôt, Dieu en lui-même, sans vouloir chercher dans cette créature (quoi que ce soit), pour s'appuyer : des traces de vertus, que Dieu a lui-même détruites, vertus à notre mode, et non à la sienne. Si nous regardons cela pour nous fixer dans notre état, nous serons toujours trompés ; et Dieu ferait plutôt paraître en cette créature des défauts qui n'y sont pas, ou il en ferait naître, pour nous tirer de cet appui. Allons, sans regarder le guide que l'on nous donne, ni le chemin[1]. Suivons Jésus-Christ,

1. Conseil que Fénelon reprendra souvent sous une autre forme :

qui marche le premier, et la volonté divine, qui, quoique cachée en apparence, nous est très manifeste par le caractère imprimé dans le plus intime de nous-mêmes.

[Se perdre en Dieu, ce n'est point avoir une volonté droite, c'est n'en avoir plus.]

Pour moi, je ne vous demande rien : mon office est de vous faire voir Jésus-Christ, qui, s'étant précipité du haut faîte de la Divinité dans l'abîme du néant pour l'amour qu'il vous porte, vous invite à le suivre selon votre portée. Je vous le montre : et c'est assez pour moi. Je vous dis qu'il vous appelle ; je vous apprends à entendre sa voix. Pouvez-vous dire en conscience que vous ne le connaissez pas, et qu'il est trop défiguré de la chute, que son amour lui a fait faire pour vous ? C'est parce qu'il est si fort défiguré, qu'il est comme un lépreux, que vous devez plutôt vous unir à lui, et ne pas conserver une vaine beauté, qui ne lui saurait plaire, si elle vous empêche de vous précipiter pour le suivre.

Vous me direz : je ne vois en vous nulle trace de la Divinité ! vous qui me parlez, vous êtes si fort défigurée[1], que je tremble d'être comme vous. *Ma laideur, vous répondrai-je, fait mon plaisir*.[2] ; et si j'étais autrement, je

« Marcher, comme Abraham, sans savoir où » ; cf. plus loin, Lettre du 17 juillet 1689, p. 213 ; mais il n'ira pas jusqu'à dire : « sans regarder le guide que l'on nous donne. » Cf. Lettre du 11 août 1689, p. 248 : « Le chemin m'est obscur, le guide m'est clair » ; cf. encore Lettres CXV, p. 298 et n. 3, CXXX, p. 319 ; *Poésies*, nº II, p. 339.

1. Par la petite vérole.

2. Allusion probable à une poésie de Mme Guyon ; cf. *Poésies et cantiques spirituels*, édit. de 1790, t. III, nº XIX, p. 29 : « *Nécessité et sûreté du mépris de soi* » :

Que j'ai d'horreur de la beauté !
Elle rendrait mon âme vaine :
Ma laideur fait ma sûreté.
Aussi n'en ai-je point de peine.
Je la regarde comme un bien,
Qui me fait cacher en mon *Rien*.

voudrais être précipitée de nouveau dans des abîmes plus profonds, afin qu'il ne me restât d'autres traces, qu'une personne qui n'a plus de figure humaine, et à laquelle il ne reste qu'un effroyable débris de ce qu'elle a été et de ce qu'elle n'est plus. L'on veut se perdre et se conserver tout entier, que Dieu aplanisse pour vous les pointes de rocher et les couvre de coton ; non, non, *il faut périr et être véritablement perdu.* Vouloir toujours se perdre et vouloir en même temps des signes que l'on n'est pas perdu, c'est se perdre en figure et non en réalité[1] ; c'est se reprendre après s'être livré, quoique l'on ne le croie pas. C'est vouloir allier deux choses inalliables. Il ne se faut point flatter : l'on ne sort de soi qu'en se perdant. Si j'ai véritablement quitté ma maison, et que je n'y prenne plus d'intérêt, que m'importe qu'elle soit au pillage ; que l'on en arrache toute la beauté ; que l'on ne voie plus que des masures ruinées, où l'on met encore le feu ? Si je m'en afflige, si je la plains, je ne l'ai point quittée : si dans l'état effroyable où je suis réduite, j'en ai de la douleur, j'en gémis, je me plains, je suis encore en moi-même, j'ai peine à abandonner une maison que l'on ne détruit de la sorte, que pour me faire perdre toute envie d'y retourner.

Dieu sait si j'ai envie que l'on me croie, ni que l'on suive mes avis. Si je pouvais disposer de moi-même, avec quel plaisir me déroberais-je à la vue des hommes ? Mais lorsqu'on me fera parler, je ne dirai jamais que la

1. Fénelon a développé plusieurs fois cette idée avec une éloquence ardente ; cf. *Instructions*, XXII, t. VI, p. 125, *g* : « On dit qu'on ne tient à rien, et on est effrayé des moindres pertes ; on veut vous posséder, mais on ne veut point se perdre, pour être possédé par vous, etc » ; et XXIV (*id.*, p. 127, *d* = *Lettre à Mme de Maintenon du 2 février* 1693, t. VIII, p. 497) : « On croit que tout se renverse, quand tout commence à s'établir solidement et à se purifier. On veut bien que Dieu fasse de nous ce qu'il voudra, pourvu qu'il en fasse toujours quelque chose de grand et de parfait... Quelle chimère de spiritualité ! »

vérité, mais vérité aussi certaine que la souveraineté de Dieu est infaillible. Je me rapporte à votre expérience.

Je n'ai pu écrire à Monsieur votre neveu [1] davantage que ce que j'écrivis hier. Je viens de la Messe ; l'on a dit l'Épître du sacrifice d'Abraham [2].

XVI. — Mme GUYON A FÉNELON [3]

Dieu a voulu en peu de temps vous faire comprendre par expérience : et ce qu'il peut, est, et opère en vous ; et ce que vous êtes ; et ce que vous pouvez par vous-même.

La disposition de votre retraite est l'état où Dieu vous veut continuellement ; et vous n'aurez jamais la lumière pure et nette sur ce qu'il veut de vous, que vous ne soyez dans cet état de dépendance continuelle à l'esprit du Verbe, qui vous a appelé, pour être votre vie. Vous n'avez garde d'avoir goûté jusqu'à présent la délicatesse de sa pure opération, puisque vous l'avez toujours extrêmement mélangée de la vôtre, ne vous tenant jamais ferme et invariablement attaché au conseil que l'on vous a donné sur cela. Combien de fois avons-nous éclairci cet article, où je vous ai dit, que lorsque Dieu opérait, il fallait quitter tout opérer [4] pour le laisser faire ? Non seulement vous ne mourez pas à cette activité intérieure (ce qui est un effet de votre crainte, et la source du peu

1. Il s'agit sans doute ici de François de Salignac, marquis de La Mothe-Fénelon, neveu de l'archevêque de Cambrai, et père du marquis de Fénelon, qui sera le pieux éditeur de son oncle et le défenseur de la mémoire de Mme Guyon.

2. Cette épître (Hébr., XI, 8-20) était lue dans le diocèse de Paris le lundi de la Quinquagésime. La lettre, étant de 1689, se trouve ainsi datée du 21 février.

3. T. II, Lettre LXXX (jusqu'au paragraphe 8 inclusivement), p. 223-8.

4. Sur cet emploi de l'infinitif substantif, cf. Lettre X, p. 38.

de mort extérieure qui est en vous), mais de plus, vous allez chercher des sujets, lorsque Dieu vous occupe de lui-même. La mort est un sujet peu propre à une personne que Dieu attire à sa présence.

Je suis ravie qu'il vous ait fait connaître que l'oraison de simple exposition[1] est celle qui vous convient, car cela est assurément ; mais vous ne vous arrêtez point fixement au conseil, parce que vous vous conduisez non par la foi, mais par le goût, la connaissance et l'assurance. Tant que vos lumières et votre goût vous confirment ce que l'on vous dit là-dessus, vous y entrez ; mais, sitôt que la sécheresse s'empare de votre cœur, et l'incertitude de votre esprit, vous croyez devoir trouver dans vos efforts les assurances que vous ne trouvez pas dans vos dispositions.

Croyez-moi donc, je vous en conjure, et laissez-vous une bonne fois à cela. Il faut lire pour vous recueillir, et non pas pour vous former un sujet[2] ; et du reste, exposez-vous simplement devant Dieu, pour y être, ou dans l'obscurité, ou dans la lumière, ou dans le goût de la présence, ou dans la sécheresse. Tout doit être égal à celui qui, ne voulant rien pour lui-même, veut Dieu pour Dieu. Ceci est relevé ; mais, quoique cela ne soit pas en vous, vous y êtes appelé. Cessez donc votre activité du côté de Dieu, afin de faire place à son Esprit ; et employez-la contre vous-même, pour mourir efficacement par tous les événements de la divine Providence, qui vous fourniront tout ce qui vous est nécessaire pour vous détruire vous-même, qui êtes vivant encore. Mais, si vous ne

1. Mme Guyon expliquera plus loin (Lettre CXIII, p. 291 et n. 4) ce qu'est cette oraison.

2. *Explication des Maximes*, art. XX, vrai, édit. cit., p. 161 : « Quand le recueillement nous fait tomber le livre des mains, il n'y a qu'à le laisser tomber sans scrupule... L'amour, quand il enseigne par son onction, surpasse tous les raisonnements que nous pourrions faire sur les livres » ; cf. encore Lettre XXXVII, p. 92.

tenez pas la conduite que je vous marque, tous vos efforts seront employés à empêcher l'étendue de l'Esprit de Dieu en vous, et non pas à vous détruire vous-même. Accoutumez-vous à aller par l'inconnu et par la foi, et non par le sentiment ; et vous irez bien, car c'est le seul moyen de laisser écouler l'Esprit du Verbe dans votre âme.

Je ne m'étonne pas de vos échappées et de votre sensibilité sur les croix[1] ; cela vient de deux causes : la première, de ce que, marchant trop par le sensible et l'aperçu, et ne donnant pas assez de lieu à la mort intérieure, vous êtes vivant en toutes choses ; la seconde est, que, comme la mort des sentiments intérieurs est la source de la mort des sentiments extérieurs, votre mort extérieure ne peut point surpasser l'intérieure. Le découragement ne vient que de votre amour-propre, et du fonds que vous faisiez sur vous-même et sur l'acquisition de la vertu : car celui qui ne présume rien de soi, ne se décourage jamais, quoi qu'il arrive, parce que, n'attendant rien de soi, mais de Dieu seul, il ne s'étonne point des échappées de la nature, car c'est son propre ; et, étant persuadé que Dieu seul peut le garder, et qu'il n'est nullement obligé de le faire, il lui a une obligation infinie, lorsqu'il le fait, et se supporte en patience[2], lorsqu'il le laisse à soi-même.

Vous n'êtes point déchu, car le fond que vous éprou-

1. Fénelon, *Manuel de piété*, V, t. VI, p. 57, *d* : « Mon Dieu, je parle magnifiquement de la croix, et je n'en veux connaître que le nom. » *Lettres spirituelles*, t. VIII, p. 555, *g* : « Je frémis à la seule ombre de la croix. » Cf. surtout id., *id.*, p. 565, *d* : « Je ne puis m'empêcher d'admettre la vertu de la croix : nous ne valons rien que par elle. *Elle me fait frémir, et me donne des convulsions dès qu'elle se fait sentir* ; et tout ce que j'ai dit de ses opérations salutaires s'évanouit dans l'agonie, où elle met le fond du cœur. »

2. Fénelon, *Lettre au marquis de Blainville du 23 août* 1697 : « Il faut se supporter patiemment soi-même sans se flatter » (t. VIII, p. 515, *d*) ; cf. encore *Explication des Maximes*, art. XII, vrai, édit. cit., p. 108-109.

vez a toujours été en vous ; et, quoique ses productions aient été un peu amorties par l'onction de la grâce, vous étiez toujours le même, et Dieu ne permet ces échappées, que pour vous faire voir ce que vous êtes.

Vous ne pouvez être jamais dans l'illusion, tant que vous suivrez avec soumission l'Esprit de Dieu pour le dedans, et tant que vous travaillerez à mourir à vous-même, soit par la fidélité à vous renoncer incessamment vous-même, ou en vous laissant détruire et humilier par les événements de la Providence, par vos défauts, et par le fond de votre naturel, qui n'y contribuera pas peu.

Évitez plus que la mort le découragement ; et quand Dieu vous précipiterait dans le plus profond de votre corruption, il faudrait toujours tenir la même conduite à son égard, et avoir une patience infinie avec vous-même. Il y a bien d'autres misères à éprouver. C'est pourquoi il faut faire bonne provision de fidélité et de courage. Entrez donc tout de bon en ceci ; sans quoi, vous serez toujours enfoncé en vous-même, vous travaillerez beaucoup et vous avancerez peu [1].

XVII. — Mme GUYON A FÉNELON [2]

Je suis toujours plus convaincue des desseins de Dieu sur vous [3]. Vous ne sauriez aller trop simplement avec lui : C'est ce qu'il veut de vous. Il ne demande pas vos œuvres, mais votre obéissance. Je vous prie en son nom de ne point examiner trop scrupuleusement vos fautes, mais de vous laisser tel que vous êtes. Dieu ne manquera pas de vous faire sentir ce qui lui déplaira ; mais ce qu'il ne

1. Cette lettre et la précédente répondent à des lettres de Fénelon perdues.
2. F. III, Lettre CIII, p. 452-6.
3. Cf. fragment d'autobiographie, p. 4.

vous fera pas voir lui-même, ne le cherchez pas. Votre volonté est droite, et comme il la désire. Soyez assuré que tout ce qui n'est pas volontaire ou opéré par rapport à nous, n'est pas obstacle, quoique ce soit une faiblesse ou imperfection. Ces derniers défauts servent beaucoup plus qu'ils ne nuisent. Des personnes, qui paraîtront extérieurement sans défauts, parce que leur prudence ajuste tout, ou même souvent la vue et l'amour de leur perfection, ne seront toujours pas selon le cœur de Dieu. Il veut être votre principe, comme il est votre fin ; et il vous veut tellement tout à lui, qu'il n'y ait rien qui vous soit propre, nul intérêt de temps ni d'éternité.

Dieu ne demande rien autre chose de vous ni de toutes les créatures qu'il veut pour soi, que cette volonté droite, toujours exposée sans retour à la volonté divine, qui seule peut rendre féconde la volonté de l'homme, comme nous voyons une terre exposée continuellement au soleil recevoir dans son sein les plus riches trésors de la nature, sans qu'elle y contribue autrement que de sa simple exposition au soleil et par sa capacité de devenir féconde. O si je pouvais expliquer ce que je conçois là-dessus, et comme tout autre travail pour nous n'est point ce que Dieu veut ; qu'il renversera même avec plaisir les idées de perfection que vous pourriez avoir, parce que l'unique plaisir qu'il veut prendre en vous, est que vous lui laissiez tout faire ! Il vous salira quelquefois pour avoir le plaisir de vous purifier ; et ce qui vous étonnera le plus (sans vous étonner cependant), est qu'il ne vous paraîtra pas moins difficile de vous salir, que de vous purifier. Car il est presque impossible à une âme que Dieu tient fortement en sa présence, de se détourner de Dieu. Tout détour de Dieu est une saleté. Dieu ne nous salit point autrement qu'en nous éclairant, comme le soleil ne salit pas l'air, pour en faire voir les atomes. Souvent le même soleil d'un même rayon purifie sur la terre les

endroits bourbeux, et il salit ceux que la glace paraissait avoir rendu nets.

Enfin, sans regarder les choses dans leurs effets, ni autrement que dans leur source, restez abandonné à Dieu, et que votre volonté reste droite envers lui et souple sous lui. C'est l'unique chose qu'il veut de vous[1].

[Nul retour sur soi ; indifférence absolue.]

XVIII. — Mme GUYON A FÉNELON[2]

Deux choses appartiennent à la volonté : la première est la souplesse, qui la meut incessamment selon tous les vouloirs divins, la seconde est ce qui l'emplit et lui sert d'aliment.

Il y a des âmes qui ne se laissent jamais assez manier par le divin vouloir. Celles-là sont pour l'ordinaire rétrécies ; et c'est l'article sur lequel on a plus de peine à se rendre : c'est ce qui arrête presque tous les hommes, et les empêche de poursuivre la route qu'ils ont embrassée ; surtout lorsque les volontés de Dieu paraissent répugner à leur raison, et combattre des idées qu'ils s'étaient faites de la perfection[3].

Ce qui arrête encore est que, dans les âmes bien mortes et bien nues, la volonté de Dieu est délicate, et à moins d'expérience, si ce n'est que la résistance ne mette dans un état violent, elle paraît à l'âme une volonté qui lui est propre ; en sorte qu'elle se dit souvent, que ce n'est point Dieu qui veut en elle, ou par elle ; que c'est elle-même qui veut et se donne cette volonté ; et c'est

1. Cf. Lettre X, p. 39-40 : « L'essentiel de votre état est une souplesse infinie. »

2. *Discours chrétiens et spirituels*, t. II, Disc. XLV, p. 248-251.

3. Sur la souplesse et le renoncement qu'elle comporte, cf. Fénelon, *Instructions*, t. VI, p. 121, *d*.

pour elle une matière de souffrance, surtout lorsque cette volonté, qui paraît lui appartenir, combat sa raison.

[Fusion et identification de la volonté humaine et de la volonté divine dans le baiser ineffable de l'union intime.]

Mais pourquoi, me direz-vous, me parler de cela, puisque ce n'est pas mon état présent ? Je n'en sais rien; Dieu le sait. Tout ce que j'en comprends est que c'est ce qui arrivera chez vous, et même plutôt qu'à bien d'autres, et cette volonté, vous étant donnée en libre et pur usage, semblera déranger un peu les choses, quoiqu'elle les établisse admirablement et d'une manière inconnue.

[La volonté nourrie, étendue et assouplie par l'onction de la grâce.]

Laissez-vous donc consacrer par l'onction de la grâce. Tout ce qui aura de l'onction vous conviendra toujours. Je n'entends jamais que vous vous donniez de la vivacité extérieure : mais aussi ne vous faites pas une vertu de réserve. Que la simplicité vous conduise en toutes choses. Vous avez besoin d'être réveillé quelquefois : égayez vos sens, et laissez-vous comme un enfant [1]. Enfin ne travaillez pas à vous éteindre : ce n'est pas ce qu'il vous faut. Ne raisonnez jamais des autres comme de vous, ni de vous comme des autres, cela étant très différent.

Il y a cette différence entre le *voir* et le *goûter*, que le premier ne doit jamais être réveillé [2], mais le second doit être nourri par tout ce qui peut lui servir d'aliment.

1. Fénelon recommandera souvent à ses dirigés « d'amuser leurs sens » et de se « délasser l'esprit par de petits intervalles d'amusement innocent et de gaieté... enfantine » ; cf. *Lettre à Mme de Maintenon de février* 1691, t. VIII, p. 492, *d*, *Lettre au marquis de Blainville du 7 juin* 1689 *id.*, p. 512, *a*, etc., etc.

2. C'est-à-dire qu'on doit aller par la « *foi obscure* ».

Lorsque je parle de *goûter*, je n'entends pas le sensible, mais le plus spirituel et délicat [1].

XIX. — Mme GUYON A FÉNELON [2]

Il a été certifié d'une manière ineffable la filiation spirituelle [3], et comme ces âmes étaient destinées à être un en Dieu, O que vos démarches sont belles dans la volonté de Dieu! Il a été confirmé qu'il y aura de fortes bourrasques de tentations ; mais il ne faut ni craindre ni s'étonner : le vaisseau demeurera toujours dans le même équilibre, quoique battu de la tempête. S'il reste abandonné, le naufrage même le jettera dans un port assuré.

Il a fallu me sacrifier pour souffrir pour vous. L'âme découvre en Dieu même (par rapport à vous), comment Dieu, perdant toujours plus l'âme en lui, la rendant de plus en plus féconde par un même acte pur, simple et nu, fait que du même lien, dont il s'unit intimement l'âme et la possède, il la serre étroitement avec votre âme, en sorte qu'elle porte ses langueurs. Elle comprend la nature de l'union hypostatique du Verbe avec l'homme [4], la part qui nous y est donnée d'une manière très sublime ; et elle découvre en même temps une manière très haute, par laquelle l'homme est créé à l'image de son Dieu, ce qui la rend participante [5] d'une qualité

1. Ce dernier paragraphe répond à une question de Fénelon dans une lettre perdue.

2. T. II, Lettre CLIX, p. 469-472.

3. De Fénelon par rapport à Mme Guyon.

4. Cf. *Explication des Maximes*, art. XXXV, *faux*, édit. cit., p. 234 : « La transformation est une déification de l'âme réelle et par nature, ou une *union hypostatique*, ou une conformité à Dieu qui est inaltérable. » C'est l'un des rares passages de l'*Explication des Maximes*, où Fénelon donne tort à Mme Guyon.

5. Sur cet accord, cf. Lettre III, p. 18 et n. 1.

productrice de fécondité et d'écoulement dans les autres âmes ; et par là elle se les unit du même acte que Dieu s'unit toutes choses, en sorte qu'il lui paraît que c'est elle en Dieu, et Dieu en elle comme une cause première, qui attire et pénètre le premier objet qui attire : et par cet objet, ou plutôt par la pénétration dans cet objet, en attire un autre, et ainsi plusieurs de cette sorte.

Quoique ces rayons attirants pénètrent ce premier objet, et semblent s'en servir pour attirer les autres, c'est pourtant lui qui les attire par son efficacité ; et il communique cette efficacité aux sujets qui lui sont plus proches avec plus de véhémence ; en sorte que c'est lui-même, et c'est aussi ce premier objet, qui attire les autres par un même et seul acte, sans que ce premier objet (à cause de sa pureté et simplicité) fasse aucun entre-deux [1], quoiqu'il soit la première cause mue par le souverain Moteur.

Et cela est continuel, et de telle sorte, qu'il ne cesse de tirer avec son Moteur, et par le même acte de son Moteur, jusqu'à ce qu'il ait attiré jusqu'à lui l'objet qui lui est le plus proche, et qu'il l'ait confondu en lui en unité parfaite, le rendant pur, simple et nu comme lui, et propre à recevoir avec lui sans nulle distinction [2] les

1. Expression qui reviendra plusieurs fois dans ces lettres ; cf. Lettres XXXVIII, XL, LII, p. 98, 106, 132, etc. Fénelon s'en servira aussi dans sa Correspondance spirituelle ; cf. *Lettre à la comtesse de Montberon du 17 avril 1702* (t. VIII, p. 648, *d*) : « Il n'y a point d'*entre-deux* entre des volontés, dont Dieu est le centre commun » ; *Lettres spirituelles, id.*, p. 534, *g* : « Dieu veut tout... ; la moindre affection hors de lui fait un *entre-deux* et cause un mésaise. »

2. Cf. Lettre XII, p. 44 et n. 2. — De cette union en Dieu « sans distinction », cf. la définition dans l'*Explication des Maximes*, art. XXVII, vrai, édit. cit., p. 186 : « La contemplation pure et directe est négative, en ce qu'elle ne s'occupe jamais volontairement d'aucune image sensible, d'*aucune idée distincte* et nominable, comme parle saint Denis, c'est-à-dire d'aucune idée limitée et particulière sur la Divinité » ; cf. encore Mme Guyon, *De la Voie et de la Réunion de l'âme à Dieu*, II, § I, édit. cit. *Opuscules*, II, p. 337 : « Tout le temps de la

rayons purs et toujours féconds de son Moteur. Si bien qu'il devient tellement un avec lui, que l'on a peine à discerner le rayon d'avec le corps du soleil, quoiqu'il en soit toujours très différent.

Je ne me saurais mieux expliquer. Un je ne sais quoi me persuade que vous m'entendrez, et que vous suppléerez par votre lumière au défaut de mon expression. Ayez la même simplicité à me dire ce qui vous rebute, que j'ai à vous écrire ce que le Maître veut.

XX. — Mme GUYON A FÉNELON[1]

Je vous plaindrais extrêmement, Monsieur, ayant autant d'esprit naturel que vous en avez, si je n'étais persuadée de votre amour pour Dieu, et du dessein que vous avez de mourir à tout, pour être à lui sans réserve. C'est un droit qu'il s'est acquis sur la créature au prix de son sang, quoiqu'il lui appartînt déjà ; afin que sa domination (sur l'âme) fût d'autant plus glorieuse, qu'elle est plus volontaire, et que le pouvoir de gouverner absolument une volonté toute libre est élevé au-dessus de toute domination. C'est donc cette volonté de l'homme qui fait toute la jalousie d'un Dieu, et c'est ce qu'il prétend par toute la conduite de sa Providence sur nous, que de voir une volonté toute libre lui être si fort assujettie, qu'elle perde tout pouvoir d'user de sa liberté, sans laisser d'être infiniment libre.

Dieu, pour venir à bout de son dessein, se sert des vertus théologales. Il nous en donne le principe et l'ha-

voie de la foi, les âmes *n'ont rien de distinct*; *et cette distinction est entièrement opposée à la foi* ; de sorte qu'elles ne peuvent même goûter le distinct, ayant une certaine généralité, qui fait le fondement de toute chose, et par laquelle tout leur est donné », cf. Lettre CXXXVIII, p. 332.

1. T. I, Lettre XCIII, p. 283-290.

bitude dès notre baptême, pour nous faire voir, que, sitôt qu'il se consacre un homme, il l'attire à la filiation, et que le titre de Chrétien nous met dans un engagement indispensable d'être assujettis à Jésus-Christ. Cet assujettissement consiste à le faire régner absolument en nous ; et ce règne s'étend sur une volonté libre, que l'on assujettit librement, et qui s'est rendue plus libre par ce qui paraît la captiver davantage. Et, lorsque notre volonté est si parfaitement assujettie à Dieu qu'elle disparaît absolument, et qu'il ne paraît plus chez nous d'autre volonté que celle de Dieu, qui fait en l'homme sans nulle résistance ni répugnance ce qui lui plaît, cela s'appelle *être arrivé dans la fin* et au but que Dieu s'est proposé en nous créant et en nous rachetant. C'est donc là le droit du Créateur et du Rédempteur.

Dieu met dans l'homme trois vertus, qui lui sont infuses par le baptême. Ces vertus sont communes à tous les Chrétiens ; mais elles n'ont une activité vraiment efficace pour mettre l'homme dans le dessein de la création, que sur ceux qui savent s'abandonner à Dieu, et qui comprennent la nécessité qu'il y a de lui céder le pouvoir que nous avons sur nous-mêmes, ou plutôt, le droit d'user de nous-mêmes.

[Les trois vertus théologales ; et comment, par elles, la raison et la volonté propres sont assujetties à J.-C.]

Quoique la charité travaille en même temps (que la foi), le triomphe de la charité paraît le premier. Il semble à l'âme que la volonté soit bien plutôt détruite que la raison, et qu'elle perde très longtemps le pouvoir de vouloir, avant que de perdre celui de raisonner. Cela est de la sorte. Et cependant, dans la fin, on s'aperçoit que la volonté est ce qui se consomme le dernier, et que c'est en elle que la raison se termine ; que la charité absorbe la foi, et que tout se trouve réuni dans la pure charité, qui est Dieu même.

Je ne vous parle point de l'espérance, quoiqu'elle soit inséparable des deux autres. C'est elle qui soutient longtemps dans le désespoir même, et c'est elle cependant qui se perd la première ; car celui qui espère est supposé avoir le désir de ce qu'il espère, car on n'espère pas ce que l'on ne peut vouloir.

Il serait inutile à un homme aussi pénétrant que vous l'êtes d'expliquer les choses plus au long. Il suffit que c'est là votre route sans route [1], et que c'est où l'on veut vous conduire, et où l'on vous conduira sans doute, parce qu'il faut qu'un autre vous possède. Conduisez-vous par la raison, tant que vous vous possèderez vous-même ; mais de quoi vous peut servir votre raison, lorsqu'un plus puissant que vous vous veut conduire par un chemin tout contraire ? Je vous dis comme Jésus-Christ à S. Pierre : *Lorsque vous étiez jeune, vous alliez où vous vouliez ; mais, lorsque vous serez devenu vieux, un autre vous ceindra, et vous mènera où vous voudriez ne point aller* [2]. O n'est-il pas trop juste que Jésus-Christ règne ! Qu'il règne, et que je périsse !

XXI. — Mme GUYON A FÉNELON [3].

Pour la personne dont vous me parlâtes hier [4], il doit le plus qu'il pourra demeurer en simplicité, et dans une manière de cessation de toutes choses : ce qui ne s'entend pas seulement des choses extérieures, qui sont les moindres de nos distractions, mais cesser sur toute chose l'action de son esprit, rempli extraordinairement à cause de

1. Sur ce genre de formules, cf. Lettre VII, p. 30 et n. 1.

2. Jean, XXI, 18 ; cf. Lettre de Fénelon à une religieuse, qui l'avait félicité de sa nomination à l'archevêché de Cambrai, 17 février 1695, t. VIII, p. 464, *g* : « Me voilà dans la condition de saint Pierre : *Quand vous étiez jeune*, lui dit Jésus-Christ, etc. »

3. T. I, Lettre XCIV, p. 291-296.

4. Fénelon.

la grande science, de sorte que l'esprit même agit dans le repos. Il faut laisser tomber toutes choses[1], qui cependant ne se perdent pas pour cela ; mais elles seront purifiées de leurs espèces[2] : la substance des choses restera, et la facilité de s'en servir dans l'occasion ; mais l'occupation fréquente, quoique involontaire, tombera.

Outre la cessation de toutes choses, il doit prendre des temps pour se mettre en oraison, c'est-à-dire, un temps qu'il destine à une oraison particulière. Cela nourrira et entretiendra un certain germe de vie, ou un principe vivifiant, qui a besoin d'être nourri et entretenu, son intérieur n'étant pas en état de porter un état aussi nu que serait l'exclusion de toute oraison marquée. Il faut faire une provision pour l'hiver[3], car, tant qu'il possèdera son âme comme il la possède, il lui paraîtra toujours n'avoir besoin de rien ; mais, lorsqu'il plaira à Notre-Seigneur d'y mettre le désordre, d'apporter l'épée et le feu, ce sera alors que l'on aura plus besoin de ce germe de vie, qui sera pour lors si enterré qu'il ne restera pas même de vestige de ce qu'il a été, quoiqu'il soit vrai que ce sera alors, qu'il susbsistera même davantage, et d'une manière plus profonde. Il ne restera pierre sur pierre, qui ne soit détruite[4], mais après ce

1. Sur cette formule, cf. Lettre VIII, p. 31 et n. 2.

2. Terme de métaphysique mystique qui reparaîtra souvent dans les lettres de Mme Guyon et qui signifie représentations imaginatives ; cf. plus loin, Lettres XXXVII, p. 91, XLIII, p. 116, etc. ; cf. surtout, Lettre LXXI, p. 172 : « Un état lumineux en *espèces*, visions, représentations, extases, etc. » Cf. encore Mme Guyon : « Ces âmes (de foi) ne sont nullement imaginatives, n'ayant rien dans la tête, et tout se passant au dedans, étant parfaitement dégagées des fantômes et *espèces* » (*De la voie et de la réunion de l'âme à Dieu*, II, § 1 [*Opuscules*, édit. cit., t. II, p. 337]).

3. Fénelon, *Lettre à un seigneur de la Cour*, t. VIII, p. 522, *g* : « Pendant l'abondance de l'été, *il faut faire provision pour les besoins de l'hiver*. » Cf. aussi plus loin, Lettre XXVI, p. 72.

4. Math., XXIV, 2 ; Luc, XXI, 6.

temple, bâti de la main des hommes, Dieu en établira un autre, qui ne sera pas bâti de la main des hommes.

Il ne faut pas croire que ce que Dieu fera dans l'intérieur gâte rien pour l'extérieur ; non, que cette personne ne le craigne point. Dieu, ayant résolu de se servir de lui (comme je suis assurée qu'il a dessein de s'en servir pour le bien de son église), loin de renverser son extérieur, il l'établira toujours plus, et même d'une manière propre à satisfaire tout le monde ; et plus il se laissera à la divine sagesse, plus cette même sagesse accommodera-t-elle toutes choses selon ses desseins sur lui. Qu'il ne craigne donc pas de se laisser pleinement à Dieu, car Dieu assurément se contentera d'éprouver le dedans, et de le renverser ; mais cela sera d'une manière que nulle créature n'en connaîtra rien. Dieu lui a donné un naturel élevé, et un esprit conforme à ses desseins, car Dieu dispose le naturel conformément à ce qu'il veut exiger des personnes, et selon ce à quoi il les destine.

Quoique Dieu fasse des miracles dans la grâce, il ne violente pas la nature pour la rendre autre qu'il [1] ne l'a disposée lui-même. Sa divine sagesse commence par donner les qualités naturelles conformes à ses desseins ; ensuite de quoi, il perfectionne et purifie les mêmes qualités, qui, étant devenues pures par le soin de sa sagesse adorable, sont rendues de pures capacités propres à tous les desseins de Dieu, sans que celui qui les possède en abuse, s'y attache, se les approprie, etc. Voilà ma pensée en simplicité sur la personne que vous savez, et que j'honore plus que je ne puis dire, parce que je comprends plus que je ne puis l'exprimer, les desseins de Dieu sur lui [2], supposé qu'il soit fidèle non à faire et à agir, mais à se laisser en la main de Dieu.

Car il faut se laisser à Dieu, afin qu'il se serve de

1. Texte de Dutoit : *qui*.
2. Cf. Lettre XII, p. 43 et n. 5.

nous, non à cause de nous, mais à cause de lui-même, qui ne peut envisager que sa gloire dans les desseins qu'il a sur les hommes. Et ainsi c'est lui dérober la gloire que se soustraire à son domaine, et c'est une fausse humilité que celle qui ne veut point se laisser conduire aux grandes choses comme aux plus petites. Le vrai humble ne prend rien pour lui dans l'élévation ni dans l'abaissement : il se laisse en la main de Dieu comme un instrument destitué de sa propre vie, quoique la remise qu'il fait à Dieu de lui-même soit l'acte le plus parfait de la vie : il se laisse, dis-je, à Dieu de cette sorte, content de servir à ses dessseins les plus relevés, comme d'être rendu le plus inutile.

Dieu conserve ces personnes avec tout le soin de sa Providence, qui surpasse infiniment toute la prudence ; et, comme Dieu bénit toute chose et la manière de vivre en tout état et en tout lieu, il donne à ces âmes les différentes postures nécessaires pour agir conformément à la capacité des personnes avec lesquelles ils traitent, car le soin de Dieu est infiniment plus grand que le nôtre ; et nos mesures de prudence sont fort courtes au prix des desseins de sa sage Providence sur une âme qui lui est consacrée ; et, lorsque nous aurons souvent cru le mieux réussir par nos soins, c'est alors que nous aurons moins de succès, parce que nos vues sont faibles, et que nous ne connaissons pas ce qui se passe dans le cœur.

Cette lettre ici[1] est plus pour lui, que pour vous. Mille saluts en Notre-Seigneur. Vous m'êtes toujours plus cher en lui, car il vous aime. Je vous assure que je ne puis aimer que ceux qui sont à lui : et je les aime d'autant plus qu'ils lui sont plus chers. La mesure de mon union pour eux est la mesure de l'union qu'ils ont avec Dieu ; et je vous assure que je n'ai ni mère, ni frère, ni

1. Vaugelas (*Remarques*, édit. cit., t. II, p. 68) remarque qu'on dit plutôt à la Cour : *cet homme ici*, et à Paris : *cet homme-ci*.

sœur, ni enfant, que ceux qui sont la volonté de mon Père céleste[1] : tout le reste ne m'est rien.

XXII. — Mme GUYON A FÉNELON[2].

Il ne faut pas que votre ami vous attire, mais c'est à vous à l'attirer. La conversation nous rend semblables à nos amis, et il arrive souvent que celui qui est dans un degré supérieur redevient égal, entrant dans les sentiments et manières, qui, quoique très solides et vertueuses, ne sont pas de saison pour nous. Je prie Notre-Seigneur de vous éclairer sur ce qu'il me fait vous dire. L'amour est délicat et jaloux. O qu'il faut peu, qu'il faut peu pour nous tirer de la simplicité ! Ce n'est souvent qu'une bagatelle qui y est contraire, mais qui à la suite se grossit, et devient un obstacle.

Comme l'on devient toujours plus simple par l'exercice de la simplicité, sitôt aussi que l'on s'en éloigne, pour entrer dans une prudence vertueuse, on perd insensiblement la trace ; et, en se fixant, on fait une perte irréparable, et l'on dérobe à Dieu une gloire infinie : car ce n'est que *de la bouche des enfants qu'il reçoit une louange parfaite*[3]. Cette vérité vous est si essentielle, et si fort le fondement des desseins de Dieu sur vous, que je donnerais mille vies[4], si je les avais, pour vous y faire entrer au point que Dieu veut ; et depuis hier je suis dans un état de victime auprès de Dieu pour cela.

1. Reprise pour son compte personnel de la parole du Christ à la foule (Math., XII, 47 ; Marc, III, 31 ; Luc, VIII, 19).
2. T. I, Lettre CI, p. 315-6.
3. Ps. VIII, 3.
4. Cf. plus loin, Lettres XXXI, p. 78, XXXV, p. 87.

XXIII. — Mme GUYON A FÉNELON [1].

Il me semble que mon âme est comme une eau, qui se répand dans les cœurs de ceux qui me sont donnés, avec abondance, jusqu'à ce qu'elle les ait rendus égaux à soi en plénitude divine.

Hier le Maître faisait en moi cette demande : Que t'ont fait tels et tels, et surtout N.[2] ? Notre-Seigneur me donne beaucoup pour son âme, parce qu'il le veut beaucoup hâter et avancer. Il connaîtra cela un jour, et ce qui est opéré par ce méchant néant, où Dieu est seul [3]. Sa docilité plaît beaucoup à Dieu et attire ses complaisances. Il me fut dit dans le langage muet du Verbe, il y a un jour ou deux : *C'est mon fils, en qui je me complais* [4], et à mesure que Dieu prenait des complaisances sur son âme, je voyais comme ce regard de complaisance le purifiait et le rendait encore plus l'objet des complaisances de Dieu, et cela continuellement. Cette complaisance m'était donnée pour son âme ; et je voyais que ce n'était qu'une seule et même complaisance, que celle que Dieu avait sur cette âme, et celle qu'il donnait à mon âme pour elle : elle se faisait en unité divine très parfaitement. Et ce même regard de Dieu, et de mon âme en Dieu sur cette âme, fait un écoulement continuel et de grâces et de Dieu sur cette âme [5], car ce regard est une production continuelle du Verbe dans l'âme. Le Père, en regardant l'âme, y produit son Verbe, et la met par là en silence, paix et

1. T. IV, Lettre CXLIII, p. 551-2.
2. Fénelon.
3. *Manuel de Piété*, t. VI, p. 54, *d* ; « Vous êtes jaloux de la gloire de votre propre ouvrage, et vous ne le voulez fonder que sur le néant. »
4. Cf. fragment d'autobiographie, p. 5 et n. 1 et Lettre XXVII, p. 74.
5. Cf. fragment d'autobiographie, p. 7 et n. 1.

tranquillité : c'est par là qu'il l'associe au commerce ineffable de la Sainte Trinité, et qu'il lui fait part de sa fécondité spirituelle, rendant son cœur et son esprit féconds en lui [1].

XXIV. — Mme GUYON A FÉNELON[2].

J'ai une disposition continuelle, qui ne me quitte jamais, qui n'est nullement ni dans mon pouvoir, ni dans ma volonté. C'est que mon fond reçoit en Dieu les personnes qui lui sont conformes et unies en pure charité, en sorte que, plus ces personnes se laissent désapproprier[3] et demeurent unies à la volonté de Dieu sans retour et sans réserve, plus mon fond les reçoit et agrée avec une suave et douce complaisance. C'est comme un regard de complaisance non distinct de Dieu, qui produit grâce et écoulement dans ces âmes. Au contraire, celles qui sont propriétaires[4] et qui résistent à Dieu, étant appelées à son union, sont rejetées de ce fond, sans que je puisse faire autrement, quelque volonté que j'en eusse, et lorsque je suis appliquée à elles, je sens comme un mur entre Dieu et elles.

L'autre jour je ne m'étais pas assez expliquée sur ce que je vous dis de la Trinité, quoique la proposition fût trop vraie, selon l'idée qui m'en fut donnée dans ce mo-

1. Ce qui est dit de la Trinité dans cette lettre montre qu'elle doit être rattachée à la suivante et qu'elle la précède de peu.

2. T. V, Lettre VI, p. 215-8.

3. Fénelon, *Explication des Maximes*, art. XVI, vrai, édit. cit., p. 137 ; « Quand on entend clairement ce que les mystiques entendent par propriété, on ne peut plus avoir de peine à comprendre ce que veut dire *désappropriation*. C'est l'opération de la grâce qui purifie l'amour et qui le rend désintéressé dans l'exercice de toutes les vertus » ; cf. *Lettre à la sœur Charlotte de Saint-Cyprien du* 10 *mars* 1696, t. VIII, p. 451-2 et plus loin Lettre du 11 août, p. 240 sqq.

4. Cf. les textes de Fénelon cités Lettre III, p. 19, n. 1.

ment. Je voyais que le regard du Père était un regard fécond, qui engendrait un terme de ce regard, infini comme lui, que ce regard était de complaisance et d'amour, un regard nécessaire aussi bien que l'amour, et que cet amour produisait un terme infini, que cet acte dans son principe et dans sa fin, était pur, simple et indivisible, quoiqu'il fût très distinct dans ses effets personnels, que la simplicité et unité était entière, en sorte qu'il n'y avait ni temps ni instant, ce qui faisait sa perpétuité et son éternité : je sens bien ce que je veux dire à présent, sans le pouvoir exprimer. Il me paraît que vous me comprendrez,

J'ai hésité de vous dire, qu'après que j'ai voulu me persuader qu'il pouvait y avoir de l'imagination à ce que j'éprouvais à votre occasion, je fus quelque temps ôtée de cette expérience, sans que je pus, même le voulant, me donner la moindre pente ; et, sitôt que je fus rentrée dans ma première croyance que cela est un pur effet de la grâce, mon âme fut aussitôt remise en communication avec la vôtre. Je suis toujours confirmée dans ce que je vous ai mandé pour votre vocation[1], qui est que vous n'écoutiez ni votre esprit, ni la raison de vos amis, mais que vous suiviez sans hésiter la simple et douce inclination que le Seigneur vous donnera.

Je ne vous fais point d'excuse de ma simplicité à vous mander les choses. Je ne le pourrais. J'en userai toujours de même, sans prétendre que vous vous arrêtiez à rien, parce que je ne porte point de jugement de ce que je dis ; mais Notre-Seigneur, qui est en vous, saura bien vous faire rejeter le mal et choisir le bien. J'éprouve toujours plus que je n'ai aucun pouvoir sur moi-même, et que je ne puis me donner nul mouvement, pour petit qu'il me soit, ni me tourner vers aucun côté, si l'on ne me fait[2]...

1. Cf. Lettre XXXIII, p. 81 et n. 1.
2. La lettre se termine ainsi dans le recueil de Dutoit.

XXV. — Mme GUYON A FÉNELON[1]

Hier, étant au parloir avec M.[2], il me vint tout d'un coup, sans que j'y pensasse, une union très intime du côté du centre[3] pour M., en sorte que je fus obligée de m'arrêter tout court, parce que je sentais qu'il se faisait un écoulement de grâce de mon âme dans la sienne, et je compris que Notre-Seigneur avait des desseins sur lui[4], et qu'il se l'acquérait d'une manière bien particulière. Je vous prie de le lui dire, car Notre-Seigneur veut qu'il le sache. J'étais en peine comment vous le mander. Dieu y a pourvu par celui que vous m'avez envoyé.

XXVI. — Mme GUYON A FÉNELON[5]

Vous serez sans doute surpris de ce que je vous écris

1. T. V, Lettre VII, p. 218-9.

2. Le parloir est sans doute celui des *Miramiones*, quai de la Tournelle, où logeait encore Mme Guyon. — Il est probable que M. désigne Fénelon.

3. Cf. *Moyen court et très facile de faire oraison*, chap. XI, § 3 (*Opuscules spirituels*, édit. de 1790, t. I, p. 31-2) ; « Outre la vertu attirante du centre, il est donné à toutes les créatures une *pente forte de réunion à leur centre*... L'âme, par l'effort qu'elle s'est fait, pour se recueillir au dedans, étant tournée en pente centrale, sans autre effort que le poids de l'amour, tombe peu à peu dans le centre, etc., etc. » Cf. encore Commentaire de saint Mathieu, XXII, 34-8 (*Nouveau Testament*, édit. de 1790, t. II, p. 463) ; « Aimer Dieu de tout l'esprit, c'est que tout l'esprit soit ramassé et tourné vers Dieu, et soumis à son opération. Or rien de tout cela ne peut se faire parfaitement que par l'*union centrale*, qui est le fruit et la fin de tout le voyage intérieur. » — Fénelon a parlé aussi plusieurs fois de Dieu « *centre commun* » ; cf., par exemple, *Lettres spirituelles*, t. VIII, p. 436, *g*, 548, *g*, 648, *b*.

4. Cf. fragment d'autobiographie, p. 4 et 8.

5. T. V, Lettre VIII, p. 219-221 ; cf. plus loin, p. 239-240, la lettre LXXVII, qui a des parties presque identiques.

des choses qui paraissent hors de saison et vous convenir si peu [1]. J'en ai été étonnée moi-même et l'on m'a fait connaître que je ne devais point vous céler ce que fait le Tout-Puissant ; c'est à moi à obéir sans réplique. L'on m'a fait entendre que, lorsque vous seriez dans les états et dans les peines, ce que je vous en dirais serait perte, parce qu'il vous servirait alors d'appui ; que ce que je vous dis à présent fait un fond qui établit, quoique de loin, l'âme dans les dispositions qu'elle doit avoir, lorsqu'il en sera temps. Elle s'engraisse [2] et se fortifie, comme l'on nourrit une personne destinée à la mort, afin de pouvoir supporter la mort.

L'on m'a dit que je devais vous faire une *provision pour l'hiver* [3]. Lorsque je dis, que *l'on me dit,* c'est pour m'expliquer. C'est une impression, que l'on me met, dans l'âme, à laquelle j'obéis sans réplique [4]. Je suis tellement pour vous, et Notre-Seigneur veut tellement que cela soit de la sorte, que, quand je consumerais ma vie à votre service, je la trouverais très bien employée. Je ne puis faire autrement sans que j'en sache la cause, et je puis vous protester devant Dieu, qui assurément me fait vous écrire, qu'il n'y a en cela *rien de naturel* [5], et que, quoique je sois aussi misérable que je la suis [6] cela est tellement mis en moi par un autre, que je ne puis que me laisser conduire. Je ne sens pas la moindre inclination qui soit de moi ; et j'ai été même quelquefois assez *infidèle,* pour avoir un seul désir que *cela fût*

1. Cf. Lettre III, p. 22.

2. Cf. Fénelon, *Instructions,* t. VI, p. 83, *d* et 151, *d* : « [Les paroles] opèrent secrètement ; l'âme s'en nourrit et en est *engraissée.* »

3. Cf. Lettre XXI, p. 64, n. 3.

4. Cf. fragment d'autobiographie, p. 7, n. 3.

5. C'est-à-dire rien d'humain, rien qui n'ait été renouvelé par le pur amour ; cf. Fénelon, *Instructions,* t. VI, p. 121, *d* : « On ne trouve plus *rien* en soi que de *naturel,* de faible et de relâché » ; et *id.*, p. 149, *g-d,* 154, *g.*

6. Sur cet accord, cf. Lettre II, p. 17 et n. 2.

autrement : un reste d'amour-propre et de *crainte naturelle de vous rebuter*. Recevez donc ce qui vous est donné, et soyez assuré que, quoique vous ne découvriez peut-être pas la nécessité de ces choses, elles servent de fondement à votre édifice et d'antidote contre les attaques de la *nature et de la crainte de se perdre*. Quand tout ne servirait de rien, je serais assez récompensée d'avoir obéi à Dieu, et de vous avoir donné des preuves de ce qu'il[1] m'a fait vous *être avec un amour infini unissant toutes choses*.

XXVII. — Mme GUYON A FÉNELON [2]

Il m'est impossible de résister au mouvement que j'ai de vous écrire, quoique je fisse hier au matin. J'ai voulu remettre à une autre fois pour raison et crainte d'importunité, mais le Maître est trop maître chez moi, pour que je puisse disposer de moi, en nulle manière. Car il use de son autorité souveraine sur moi, qui suis si fort toute à lui, qu'il me semble n'avoir plus rien de propre. L'on veut donc que je prenne confiance en vous, et que comme un enfant, je vous dise sans retour toutes choses. Je le veux de tout mon cœur. L'on vous portera peu à peu tout ce que Notre-Seigneur m'a fait écrire, afin que vous en fassiez tout ce qu'il vous plaira avec l'agrément de N. [3]. L'on veut que je vous dise, qu'il y a, de vous à moi, une union de filiation aussi intime qu'elle est inexplicable, qu'il me semble vous engendrer souvent, pour ne pas dire continuellement, en Jésus-Christ. Cela

1. Texte de Dutoit : *qui*. La correction me paraît s'imposer ; cf. p. 40, la dernière phrase de la Lettre X.

2. T. V, Lettre XI, p. 225-7.

3. Très vraisemblablement le duc de Chevreuse, comme l'indique la Lettre XXX, p. 78.

me presse quelquefois si fort que je suis comme obligée de dire : *c'est mon fils bien-aimé auquel je me plais*[1], et cela sert à me soulager. Il me semble que le corps et les sens aient fait bande à part, et qu'ils soient comme une machine, que quelque autre chose que l'âme anime. Cependant ils ont une simplicité d'enfant, et il semble qu'il n'y a que les enfants qui leur conviennent. Ils ignorent le bien et le mal[2], tandis que l'âme habite une région, qui leur est d'autant plus insupportable qu'ils y ont moins d'accès. Je crois que ce peu de correspondance de l'âme avec eux fait leur faiblesse et le peu de vigueur du corps. Je serais soulagée, si je vous exprimais quelquefois ce que l'on veut que je ne vous cache pas, c'est-à-dire, ce qui se peut écrire de l'état présent.

Il me semble que la sainte communion n'ajoute rien à ce que je possède, et cependant le Maître ne me l'interdit pas. Au contraire, l'on force de manger un pain, dont on est déjà rempli en manière substantielle et si propre à l'âme, qu'elle ne discerne plus d'autre chose de sa vie que celle-là, si elle la discerne encore. L'on s'est trouvé embarrassé depuis deux jours. L'on avait voulu se dispenser de communier. Cela n'a pas été possible ; et le Maître, usant de son autorité, le voulut si absolument, qu'à moins d'entrer dans un enfer, l'on ne pouvait lui résister davantage. Que dites-vous à cela ? Si vous agréez d'y répondre un mot, l'on vous le renverra avec une extrême fidélité[3] ; mais, puisque Dieu m'adresse à vous, que ce soit lui seulement qui vous fasse connaître son pouvoir extrême sur moi, et non votre raison. L'on vous obéira cependant, à moins d'impossibilité pour l'avenir. On ne sait pourquoi on veut que je vous dise cela, puisque l'on ne pouvait résister, sans sortir de Dieu

1. Cf. fragment d'autobiographie, p. 5, n. 1 et Lettre XXIII, p. 68.
2. Cf. *Poésies*, nº XVI, p. 366.
3. Cette habitude semble avoir duré pendant toute leur correspondance ; cf. Lettre du 27 juin, p. 185 et n. 1.

et être rejetée de lui, et que l'exécution de cette volonté cause une paix, un contentement et une largeur infinie[1].

XXVIII. — Mme GUYON A FÉNELON[2]

J'entre très fort dans toutes vos raisons[3] et je serais très fâchée de vous causer la moindre peine. Je mettrai le tout chez M.[4]. Si vous voulez lire ce que l'on vous apporte, vous le lirez ; et à la première visite que vous ferez à M. de Chevreuse, vous le lui remettrez, pour me le rendre. Il me suffit qu'en cas de mort vous vouliez vous en charger, pour en faire ce qu'il vous plaira, et brûler ces écrits, si vous le voulez. Je ne crois pas que Dieu demande autre chose de vous que l'état où il vous tient : pour moi il tient mon âme dans un état continuel, — je pensais dire, de prier[5] pour vous, mais j'aperçois que c'est tout autre chose que cela : c'est un *amen*[6], qui opère tout ce qu'il pourrait demander. Soyez persuadé qu'il me donne pour vous une confiance unique et entière. Elle ne vous sera jamais à charge. Cependant que voulez-vous donc que je fasse de cette *Vie* que vous m'avez fait garder[7] ? La mettrai-je avec les écrits[8], ou vous la donnerai-je pour la brûler, si vous le jugez à propos...

1. Sur cette « largeur infinie » que Fénelon recommandera lui aussi dans ses *Lettres spirituelles*, cf. plus loin, Lettre LXXIV, p. 181 et n. 2.

2. T. V, Lettre IX, p. 221-3.

3. Dans une lettre perdue, Fénelon exposait sans doute les « raisons » de prudence, qui lui faisaient préférer ne pas garder chez lui les manuscrits de Mme Guyon.

4. Peut-être Mme de Maintenon. En tout cas, il s'agit d'une femme, comme l'indique la première phrase de la lettre suivante.

5. Sur cet emploi de l'infinitif, cf. Lettres X, p. 38, XVI, p. 52.

6. Sur le sens de cette formule, cf. la reprise qui en est faite par Fénelon et Mme Guyon, Lettres LXXX et LXXXI, p. 191 et 193.

7. Cf. Lettre V, p. 25.

8. Les écrits qu'elle fera déposer chez M.

La raison, pour laquelle on a usé de cette autorité, sur moi à l'égard de la communion [1], c'est, selon que je l'ai compris ce matin, parce qu'ayant, à cause de la fièvre, besoin de cure, — je m'en abstenais ou me privais de communier. Le père de famille a fait comprendre qu'il en usait avec ses enfants avec une familiarité et une liberté infinie; et, comme il ne donne pas de bornes à son amitié, il n'en donne point à la liberté [2]. Si vous improuvez cela, et que vous m'ordonniez autre chose, j'espère que je pourrai peut-être vous obéir [3]. Il me serait difficile de vous faire comprendre ce que votre âme m'est en Notre-Seigneur, et à quel point elle m'est donnée. Je vous parle simplement, sans pouvoir m'en défendre.

XXIX. — Mme GUYON A FÉNELON [4]

Je n'ai aucune raison pour ne point donner la copie des écrits à M. [5], puisque je n'ai point de secrets pour elle. Je n'en avais qu'une seule et unique, qui est que je sens toujours plus que Dieu veut que je vous confie toutes choses : ainsi il me suffit, pour lui obéir, de les mettre en lieu de votre connaissance, et que vous en disposiez aussi absolument que s'ils étaient chez vous. Les

1. Fénelon avait sans doute demandé des explications à Mme Guyon sur ce besoin irrésistible de communier, dont elle parle dans la Lettre précédente, p. 74.

2. Sur cette sainte liberté des enfants de Dieu, dont Fénelon a déjà parlé (Lettre V, p. 26 et n. 3), cf. aussi les Commentaires par Mme Guyon de la *IIe Épître aux Corinthiens*, III, 9-12 et de celle *Aux Hébreux*, II, 15 (*Nouveau Testament*, édit. de 1790, t. V, p. 349 et VI, p. 723).

3. Même sentiment, Lettre XXXVIII, p. 102.

4. T. V, Lettre X, p. 223-4.

5. Cf. Lettre précédente, p. 75, n. 4. — Dans une lettre perdue, Fénelon lui demandait probablement si ce dépôt de manuscrits, fait là où il lui indiquait, lui paraissait avoir quelque inconvénient.

originaux resteront chez (M. de Chevreuse[1]), dans la même cassette où je les ai mis, avec quelques lettres qui ne seront pas inutiles à garder. Si je meurs, les uns et les autres vous laisseront disposer de tout, soit pour les garder ou les supprimer[2]. Je ne crois pas cependant mourir sitôt[3] : et vous êtes bien éloigné d'avoir rempli tous les desseins de Dieu sur vous, car ils sont grands[4]. Je consens d'être une victime éternelle, qui brûle sans cesse pour vous devant lui[5], et j'espère que vous connaîtrez un jour, soit dans le temps, soit dans l'éternité, ce que Dieu fait de moi pour vous ; vous verriez un ordre de grâce et d'amour qui vous ravira. Comme je craindrais de vous importuner, et que je ne serai peut-être pas la maîtresse de ne pas écrire ce qu'il me donnera pour vous, je l'écrirai et le mettrai dans mes originaux avec un L. et un F.[6], et ce qui sera de cette sorte, vous sera un témoignage un jour qu'ils étaient pour vous. A Dieu[7], en Dieu même, dans le sein duquel vous me trouverez toujours, comme je vous trouve sans cesse.

XXX. — FÉNELON A Mme GUYON[8]

Je reçois dans ce moment le billet[9] où vous me

1. Il n'y a que N que dans le texte de Dutoit ; mais on a vu plus haut que Mme Guyon avait mis ses originaux dans une cassette chez le duc de Chevreuse (Lettre VI, p. 28).
2. Le second *soit* de l'alternative est souvent remplacé par *ou* au XVIIe siècle.
3. Cf. Lettre du 1er mai 1689, p. 125, Lettre XLIV, p. 118.
4. Cf. fragment d'autobiographie, p. 4.
5. Cf. Lettre I, p. 14 et n. 1.
6. Ce sont peut-être les initiales de Lamothe-Fénelon. Il est à remarquer que c'est en effet l'initiale L, qui désigne Fénelon dans le fragment inédit d'autobiographie, publié plus haut ; cf. p. 3 et n. 5.
7. Cf. Lettre L, p. 130.
8. T. V, Lettre XIV, p. 232.
9. C'est la lettre précédente.

promettez de ne pas mourir sitôt. Vous me faites un très grand plaisir. Je garderai le Pentateuque pour le lire, si M. de Chevreuse me le permet, et je ne le lui rendrai que par vos ordres. Encore une fois ne vous gênez pas[1] sur les choses que Dieu vous donnera pour m'en faire part, et ne craignez pas de m'en importuner. Quand vous me trouverez trop sage, mandez-le moi tout simplement; ayez soin de votre santé; certaines chimères d'ambition me viennent tracasser la tête[2], mais je suis en paix et me moque de ces folies. Dieu soit loué de ce qu'il vous donne pour moi. Ce 12 mars 1689.

XXXI. — Mme GUYON A FÉNELON[3]

Vous êtes le maître de garder le Pentateuque, Monsieur. Je ne sais pas le besoin que vous en avez, mais je sais que Dieu me tient incessamment devant lui pour vous, comme une lampe qui se consume sans relâche[4]. Je ne puis lui résister, ni faire autrement que d'être unie à vous de la manière du monde la plus intime et la plus pure. Dieu seul sait tout et opère tout, et je le laisse faire; et il me tient dans une telle disposition, que <je>, si j'avais mille vies, je les donnerais pour votre âme[5]. Cela consume le corps abattu de faiblesse; et il me paraissait tantôt, que je n'étais que comme un canal de communication, sans rien prendre, et que la raison

1. Cf. fragment d'autobiographie, p. 8 et n. 2.
2. Il était question d'un évêché pour Fénelon; cf. plus loin, p. 90, Lettre du 28 mars 1689.
3. T. V, Lettre XV, p. 233-4.
4. Cf. Lettres I, p. 14 et XXIX, p. 77.
5. Cf. Lettre XXII, p. 67.

pourquoi Dieu en usait de cette sorte, était ses desseins particuliers sur vous, car je voyais *qu'il vous destinait* pour être *une lampe ardente et luisante, pour éclairer son Église*[1] : bien plus, je sens qu'il veut que je vous [le] dise et que vous le receviez avec une extrême simplicité, sans vouloir ni le rejeter par humilité ni vous en donner des vues ; mais soyez persuadé en même temps que les hommes n'y auront point de part non plus que vos soins. Dieu seul le fera par des moyens qu'il choisit lui-même. O qu'il est honoré d'un parfait abandon ! Il ne peut l'être véritablement que par là. Je vous obéirai pour tout le reste. Il est vrai que Dieu ne laisse aucun doute à mon âme de sa sainte volonté à mon égard, et elle ne peut que la suivre aveuglément sans raison ni retour. O que cet état cause de paix, mais paix qui surpasse tout ce qui peut s'en dire ! Je préférerais tous les enfers possibles à la moindre résistance aux volontés de mon Dieu. Qu'il fasse donc de moi pour vous tout ce qu'il lui plaira. J'avais eu ce matin la pensée de vous prier de vous tenir uni à moi pour me soulager un peu, car Notre-Seigneur a les mains pleines[2].

XXXII. — Mme GUYON A FÉNELON[3]

L'on m'a fait entendre que l'on m'avait fait écrire de cette sorte *sur l'Écriture Sainte*, parce que personne n'écrit de même[4]. Dieu s'est servi de la lecture de l'Écriture, pour me faire écrire ce qu'il voulait. Il y aura une

1. Cf. Lettre du 23 septembre 1689, p. 278.
2. Cette lettre est la réponse à la précédente.
3. T. V, Lettre XIII, p. 230-1.
4. Fénelon avait sans doute demandé à Mme Guyon dans une lettre perdue, pourquoi elle ne donnait de l'Écriture qu'un commentaire allégorique, qu'il semble avoir médiocrement goûté ; cf. Lettre du 27 juillet 1689, p. 231 et Lettre LXVI, p. 162.

infinité de gens savants et éloquents qui écriront et qui ont écrit sur les autres sens[1]. Il n'est pas temps pour Monsieur [de] L[angeron][2] d'écrire : au nom de Dieu[3], qu'il meure à cela ! Il viendra un temps, où il lui sera *donné des déluges* ; *tout coulera de source*, et Dieu se servira de lui bien singulièrement. Mais il faut que tout ce qu'il a *à présent de naturel*,[4] *d'acquis et d'infus* demeure dans *la mort*, afin de produire un germe de vie éternelle. Il est temps de se remplir sans se vider. Il viendra un autre temps, où il sera d'autant *plus plein* qu'il se *videra davantage*. J'ai un grand désir de *manger la Pâque avec lui*. O qu'il me tarde que cela n'arrive ! J'aime tendrement N.[5] et vous sans distinction[6]. Quand serons-nous, non seulement unis, mais un en Jésus-Christ ![7].

XXXIII. — Mme GUYON A FÉNELON[8]

J'ai été éveillée longtemps avant quatre heures avec une douce et suave occupation de vous en Dieu. Il me semble que l'on ne peut être unie plus intimement, selon l'état présent, que mon âme l'est à la vôtre. De-

1. Les sens autres que le sens allégorique.

2. François Andrault de Langeron, fils d'une dame d'honneur de Mme la Princesse, était né le 20 juin 1658. Il avait accompagné Fénelon dans sa mission du Poitou en 1686. Depuis lors, ils habitaient ensemble et étaient devenus de très intimes amis. Quand Fénelon sera nommé précepteur du duc de Bourgogne, il fera venir à la Cour l'abbé de Langeron, comme lecteur des princes.

3. Sur cette formule d'adjuration, cf. p. 2, n. 4.

4. Sur le sens de ce mot, cf. Lettre XXVI, p. 72 et n. 5.

5. Peut-être le duc de Chevreuse.

6. Ce qui ne signifie pas : je ne fais aucune distinction dans ma tendresse entre lui et vous, mais : ma tendresse pour vous deux ne comporte aucune image précise et déterminée ; cf. même emploi du mot, Lettres XII, p. 44 et n. 2, XIX, p. 60 et n. 2.

7. Le « désir de manger la Pâque » place cette lettre dans le Carême de 1689, c'est-à-dire en mars.

8. T. V, Lettre XXV, p. 256-7.

meurez fort tranquille sur votre état : Je crois qu'il faut ôter *vocation*, qui désigne trop [1], et y substituer vocation état [2]. Dieu a de vous un soin très particulier. N*** [3] sera le lieu de vos conquêtes. Dieu seul sait les moyens dont il veut se servir pour cela : Ils sont à lui. Sitôt que nous nous mêlons de quelque chose, nous gâtons tout. Dieu n'établit les choses qu'en faisant semblant de les détruire [4]. Je vais après Pâques à la campagne chez M. de N. [5] pour un ou deux mois. Je sens quelque secrète inclination de rester avec vous une demi-heure en silence [6].

1. Cf. pourtant Lettre XXIV, p. 70 et n. 1.

2. *Sic*. Faut-il lire « *vocation-état* », ou supposer que le mot *vocation* a été introduit dans le second membre de phrase par une négligence de copiste ou d'imprimeur ? C'est cette seconde hypothèse qui me paraît la plus vraisemblable.

3. Probablement Saint-Cyr.

4. Cf. le sermon de Fénelon, *Pour le jour de S^t^Thomas*, t. VI, p. 54.

5. On serait tenté de croire qu'il s'agit ici de la duchesse de Charost et de sa propriété de Beynes. Mais on verra dans les lettres de mai et juin, qui font en effet allusion à cette villégiature, que M[adame ?] de N. semble avoir été une autre amie de Mme Guyon, ayant sa maison de campagne non loin de Beynes, ce qui permettait à Mme Guyon d'y aller quelquefois ; cf. Lettres des 6 mai, 15 et 16 juin, p. 130, 170 et 177.

6. C'est ce que Mme Guyon appellera dans d'autres lettres : « avoir le penchant du silence auprès de vous » (Lettre XL, p. 107) et Fénelon le désir « de me taire avec vous » (Lettre XLII, p. 115) ; cf encore Lettre du 15 juin 1689, p. 170 et n. 1, et Lettre LXXIV, p. 179. — Fénelon a décrit merveilleusement, d'après ses souvenirs personnels, ces réunions intimes, où l'on « se tait avec » une amie (*Lettre du 10 octobre 1707 à la comtesse de Montberon*, t. VIII, p. 685, *g*), « avec une bonne amie qui ne vous gêne en rien » (*Lettres spirituelles*, t. VIII, p. 550, *d*) ; cf. encore *id.*, *id.*, p. 554, *g* ; cf. surtout une page du *Manuel de Piété*, t. VI, p. 8, *g* : « D'abord on a mille choses à dire à son ami, et mille à lui demander ; mais, dans la suite, ce détail de conservation s'épuise, sans que le plaisir du commerce puisse s'épuiser. On a tout dit ; mais, sans se parler, on prend plaisir à être ensemble, à se voir, à sentir qu'on est l'un auprès de l'autre, à se reposer dans le goût d'une douce et pure amitié : on se tait ; mais, dans ce silence, on s'entend ; on sait qu'on est d'accord en tout, et que les deux cœurs n'en font qu'un ; l'un se verse sans cesse dans l'autre. »

Je ne sais si cela arrivera. Si Dieu vous en donne la pensée, cela sera ; sinon, quelque éloignée que je sois, Dieu saura bien faire sa volonté. Je n'aurais pu sans infidélité ne vous le pas dire. *J'ai de temps en temps des renouvellements de certitude, que vous êtes celui que j'ai vu en songe*[1]. Dieu veut que je vous dise simplement les choses. Mars 1689.

XXXIV. — FÉNELON A Mme GUYON[2]

J'ai reçu l'explication des *Épîtres*[3] ; je vous en remercie, et j'en profiterai selon l'arrangement que vous me marquez.

Pour N. qui ne veut pas que l'âme passe en Dieu et qu'elle s'y *repose*, je m'imagine qu'il a entendu ces expressions dans un sens, où il aurait raison de les condamner. Il est vrai, qu'en cette vie l'on ne passe jamais en Dieu, en sorte qu'on soit compréhenseur[4], et qu'on cesse d'être voyageur : l'*Union* commencée avec Dieu est encore imparfaite, en ce qu'on ne voit point clairement l'essence divine, et qu'on n'est jamais impeccable ; on peut jusqu'au dernier soupir

1. Cf. fragment d'autobiographie, p. 8 et n. 4.

2. Premier paragraphe, t. V, p. 258-9 ; le reste de la lettre, t. III, *Lettre à l'auteur*, p. 466-9.

3. Forme les t. V, VI et VII du *Nouveau Testament*, commenté par Mme Guyon.

4. Mot rare au XVIIe siècle, transposé en français du latin théologique, pour désigner la vue parfaite de Dieu. On en trouve quelques exemples au moyen âge ; Godefroy en cite deux dans son *Dict. de l'anc. langue franç.* : « les anges *compréhenseurs* », Jésus-Christ « le vray *compréhenseur* ».

perdre la grâce : ainsi l'union est imparfaite, et fragile[1].

Pour le *repos* en Dieu, il serait une oisiveté et une illusion, si on cessait d'être fidèle à l'accomplissement de l'évangile, et aux devoirs de providence[2] pour le dehors et pour le dedans, en se conformant à toute volonté de Dieu. L'abandon bien entendu est un exercice continuel de notre liberté, pour la délaisser à tous les mouvements du Saint-Esprit : ainsi, ce qu'on appelle passiveté[3], n'est jamais une absolue cessation d'action, mais c'est un usage très libre de notre volonté, pour la laisser conduire par celle de Dieu. Un homme qui se laisse faire par un chirurgien une incision profonde et douloureuse, fait sans doute une action très libre et courageuse, en ne se remuant pas, pour laisser faire le chirurgien[4]. Quand

1. Le commentaire de ce paragraphe se trouve dans l'*Explication des Maximes*, art. XXIX et XXX, vrais, édit. cit., p. 199-205 et 209-213 ; cf. en particulier pour les dernières lignes ; « *On n'est jamais impeccable*, etc. » Art. XXX, p. 210 : « Cet état est habituel, mais il n'est pas entièrement invariable, car, outre que l'âme en peut déchoir absolument, de plus elle y commet des fautes vénielles. »

2. Le mot *providence*, encore très voisin ici de son sens étymologique, ne diffère guère de *prudence* et de *prévoyance* ; cf. Lettre XLVI, p. 121 ; cf. aussi *Sur les caractères de la piété*, t. V, p. 678, *g* : « N'avons-nous pas pour nos intérêts propres une certaine *providence* de politique, une *providence* timide et inquiète, et qui nous rend indignes de celle de Dieu ? » ; *Lettre au duc de Chevreuse, s. d.*, t. VII, p. 219, *g* : « Quand on étudie, il ne faut étudier que par un vrai *besoin de providence*. »

3. Cf. *Lettres spirituelles*, t. VIII, p. 367, *g* : « On parle magnifiquement de la passiveté perpétuelle. »

4. Cf. *Instructions*, XXII, t. VI, p. 124, *g* : « On est entre ses mains (de Dieu) comme un malade dans celle d'un chirurgien, qui fait une opération douloureuse : on tombe en défaillance. Mais cette comparaison n'est rien ; car, après tout, l'opération du chirurgien

les choses sont expliquées, on n'a pas de peine à entendre que l'oisiveté est mauvaise, et que le repos, où l'âme se laisse librement à Dieu, pour être agie et mue par son esprit, est excellent : c'est le sabbat éternel réservé aux enfants de Dieu[1].

En ce sens, non seulement on passe en Dieu, mais on y demeure :

Mon Père et moi nous demeurons en lui... Celui qui demeure en moi porte beaucoup de fruit... Il demeure en moi et je demeure en lui[2]. *Si vous ne demeurez en moi... Nous savons que nous sommes en lui... Celui qui demeure dans l'amour, demeure en Dieu... Nul homicide n'a la vie éternelle demeurante*[3] *en soi...*[4] Le terme de *demeure*, bien entendu, signifie un état fixe et paisible. C'est cette *paix*, qui est le fruit du Saint-Esprit, *qui surpasse tout sentiment* humain, *et qui gardé en Jésus-Christ nos cœurs et nos intelligences*[5]. L'âme se repose, quand elle ne veut plus rien par aucun propre mouvement, qu'elle n'est plus agitée par aucun désir, et qu'elle se délaisse au mouvement divin. Celui qui est dans un vaisseau au milieu des vents et des vagues, se repose, parce qu'il

est pour nous faire vivre, et celle de Dieu pour nous faire réellement mourir » ; cf. *id.*, XXXIV, *id.*, p. 147, *d*.

1. Cf. *Lettres spirituelles*, t. VIII, p. 579, *d* : « Le repos, qui est un essai et un avant-goût du *sabbat éternel*, est bien doux. ».

2. Jean, XV, 4-5.

3. Sur cet accord du participe présent au XVIIe siècle, cf. Lettres III, p. 18 et n. 1 ; cf. chez Fénelon lui-même, *Instructions*, XXXIV, t. VI, p. 147, *d* : « O qu'une âme bien pauvre, bien renonçante à sa propre vie, etc. »

4. I Jean, II, 5, IV, 16, III, 15.

5. Philip., IV, 7.

ne se donne par lui-même aucun propre mouvement : c'est ainsi que je conçois le *repos*.

Pour la *jouissance de Dieu*, elle est aussi commencée dès cette vie : car nous sommes déjà un commencement de l'être nouveau, et de la délectation en Dieu, marquée dans les Psaumes[1]. La joie du Saint-Esprit, dont parle si souvent saint Paul[2], la paix, la consolation, tous ces sentiments, sont une jouissance commencée et imparfaite. Cette joie, ce rassasiement du cœur, ne vient point des créatures ; il vient donc de Dieu, qu'on goûte ; c'est donc une jouissance commencée. Le royaume de Dieu se forme et croît au dedans de nous[3], de façon qu'au jour de Jésus-Christ cette gloire n'aura pas besoin d'être approchée de nous, ni nous d'elle ; mais elle sera déjà en nous, sans avoir été aperçue, et Dieu ne fera que la *dévoiler*, suivant le langage de saint Paul[4].

XXXV. — Mme GUYON A FÉNELON[5]

N... veut que je fasse des actes distincts d'amour de Dieu et de contrition, ne comprenant rien autre chose que l'activité intérieure. Il prétend que, lorsque l'exercice formel des actes manque, tout manque, et que l'âme demeure oisive.

1. Ps. CIII, 34.
2. I Thess. I, 6, Rom., XIV, 17.
3. Luc, XVII, 21.
4. II, Cor. III, 16.
5. T. III, Lettre CVI, p. 470-6.

Je n'entends les choses que comme vous les entendez[1]. Ce qui me paraît différent, et que je soumets avec une entière sincérité à vos lumières, c'est que je ne trouve plus ma première liberté, ni nul pouvoir de donner cette liberté à Dieu. Il me paraît, qu'à force de la lui avoir donnée librement, il s'en est si fort emparé, qu'il me fait faire sans répugnance tout ce qu'il lui plaît, et que, lorsque je me veux chercher, je ne trouve rien qui subsiste. J'ai quelquefois fait effort pour tâcher de vouloir, sans en pouvoir venir à bout ; et, lorsque Dieu a voulu quelque chose de moi, et que j'ai voulu y résister le moins du monde, c'est-à-dire, retarder, différer, hésiter, me défendre, j'ai souffert ce que je ne puis dire, et il m'a été fait une contrainte absolue ; en sorte que je ne pouvais faire autrement que d'obéir à un plus puissant que moi. J'étais rejetée comme dans un enfer ; et, sitôt que j'acquiesçais, je rentrais dans une paix et un large de paradis.

Je sais, j'ai senti, j'ai éprouvé longtemps ma liberté, et combien elle m'a été funeste ; mais j'ai éprouvé que quelquefois Dieu veut bien reprendre une liberté qu'on lui remet librement, et il n'en laisse plus d'usage à l'âme, devenant lui-même sa vie et le principe de tous ses mouvements.

Je crois qu'une telle âme pourrait peut-être par effort, et après avoir bien souffert, se reprendre ; mais que cela est difficile ! et comme il est rare que l'âme en vienne jusqu'ici ! Il est difficile, lorsque l'on y est, de vouloir se retirer de la domination si douce d'un souverain qui se fait aimer avec d'autant plus de douceur, qu'il se fait obéir avec plus de force ; et l'amour est si fort, que l'âme ne se trouve que souffrante et aimante, sans pouvoir vouloir autre chose. Cette action est pleine de vie du côté de l'âme, quoiqu'il ne paraisse point d'action, car il n'y

1. Dans la lettre précédente, à laquelle celle-ci répond.

a rien de plus efficace et de plus agissant que l'amour. Tant que nous sommes en cette vie nous pouvons déchoir[1]; mais qu'il est rare que Dieu rejette une âme qui lui est si chère et qu'il possède parfaitement, quoique sous le voile de la foi !

Sitôt que l'âme, par la mort d'elle-même, perd tout pour entrer dans la fin, elle y passe très véritablement et réellement. Non qu'elle perde pour cela la qualité du voyageur, si vous prenez cette qualité comme on la prend généralement, pour ce qui fait la différence de l'autre vie à celle-ci ; mais elle cesse de marcher pour peu que ce soit par ses propres pas, quelque simples qu'ils parussent auparavant, pour entrer dans la fin, qui n'est autre que le *repos* du Seigneur, et le sabbat commencé dans le temps d'une manière imparfaite par rapport à l'éternité.

[Pur abandon et désappropriation entière de l'âme arrivée en Dieu.]

Je n'ai point de science. Je conçois ce que vous me dites, je le goûte, et il me semble que j'aime l'Église à un point que je donnerais mille vies pour elle[2]. Pour ce qui regarde les sentiments, il n'y en a aucuns, quels qu'ils soient, que je ne soumette avec la plus grande docilité, non seulement à l'Église, mais à vous, Monsieur. Je ne sais rien, je ne connais rien, je ne vois rien. Je ne sais pourquoi je parle, ni ce que je dis ; mais il me semble que Dieu est tellement tout en toutes choses[3], que je ne vois, n'aime et ne goûte que lui ou ce qu'il me fait voir, aimer et goûter en lui. Si j'osais, je dirais avec saint Paul, *Qui nous séparera de la charité de Jésus-Christ*[4] ! et, comme il est dit dans le Cantique, que *la multitude des eaux ne*

1. Ce sera l'expression même que reprendra Fénelon dans l'article des *Maximes* cité plus haut (Lettre XXXIV, p. 83, n. 1).
2. Cf. plus haut, Lettre XXII, p. 67.
3. Cf. Lettre X, p. 39, n. 1.
4. Rom., VIII, 35.

peut éteindre la charité[1]. Je ne vous demande que ce qui me vient dans l'esprit. Si cela n'est pas selon Dieu, condamnez-le. Je ne suis capable de rien que d'aimer et de me soumettre. Je crois tout aveuglément, sans savoir à qui je crois et pourquoi je le crois ; Dieu est, et cela me suffit.

Je vous prie que rien ne vous fasse douter de la voie[2], qui est pure, nette, dégagée, où, tout étant arraché à la créature, tout reste pour Dieu. Lorsque vos lumières s'accorderont admirablement avec ce que vous posséderez, vous concilierez fort bien toutes choses. J'ai peur sans peur[3] de vous tromper, car je ne trouve en moi nulle puissance de me soumettre ou de ne pas me soumettre. Je suis un enfant à qui l'on dit : *cela est*, qui dit de même : *cela est*, et le croit dans le moment ; ensuite il ne sait plus ce qu'on lui a dit, et n'y peut plus penser. Je suis dans un oubli total de toutes ces choses, sans que je puisse faire autrement ; et je suis tellement abandonnée à mon Dieu, que je ne puis même entrer en défiance de sa conduite sur moi, ni penser à cela. O Dieu, pourrais-je avoir un intérêt ! et où le prendre ? qui suis-je, et où suis-je ? cela est étrange, et je me perds.

XXXVI. — FÉNELON A Mme GUYON[4]

Il me semble que notre union va toujours croissant[5].

1. Cant., VIII, 7.
2. Cf. Fénelon, *Lettre à la comtesse de Montberon du 23 juin 1707*, t. VIII, p. 678, *d* : « O que vous vous faites de maux ! Vous en accusez la voie, et c'est contre la voie que vous vous les faites. »
3. Sur ce genre de formules quiétistes, cf. Lettre VII, p. 30, n. 1.
4. T. V, Lettre XVI, p. 235-7.
5. Cf. *Manuel de Piété*, t. VI, p. 8, *g* : « Enfin l'oraison va toujours croissant », et Lettre XLII, p. 114.

Je me suis uni à vous, non seulement en disant la messe les jours de Joseph et de l'Annonciation[1], mais encore les autres jours. Je veux tout en rien[2]. Vous m'entendez. Il m'arrive tous les jours beaucoup de petites choses, que je ne saurais dire dès qu'elles sont passées, mais qui contribuent dans le moment à me faire mourir peu à peu, soit par leur désagrément, soit par les mouvements trop naturels et le fond de propriété qu'elles me font remarquer en moi. Mais je ne m'arrête pas à tout cela volontairement. Je continue à sentir tout ensemble de la sécheresse et de la distraction avec beaucoup de paix dans l'oraison. J'ai une présence de Dieu plus douce et plus facile ailleurs.

Vous fermerez vos lettres et je fermerai les miennes sans aucune peine, puisque vous l'aimez mieux. Je lis moins lentement votre Pentateuque.

Je suis persuadé, comme vous le dites, que les personnes entièrement unies à Dieu le connaissent

1. 19 et 25 mars.

2. C'est, sous une forme réduite, la maxime de sainte indifférence si chère à Fénelon ; « *vouloir tout, vouloir rien* ; cf. Lettres LIX et LXXVI, p. 147 et 183 : « On ne veut rien pour soi, mais on veut tout pour Dieu, etc. » (*Explication des Maximes*, art. V, vrai, édit. cit., p. 52.) « Cet état contient toute prière », dit-il ailleurs (*Manuel de Piété*, t. VI, p. 6, *g*). Si l'on demande au pur amour ; « Voulez-vous souffrir ce que vous souffrez ? Voudriez-vous avoir ce que vous n'avez pas ? Il répondra sans hésiter... ; « Je veux souffrir ce que je souffre, et n'avoir point ce que je n'ai pas : *je veux tout, je ne veux rien.* » (*Instructions*, t. VI, p. 124). — Cf. encore *Instructions*, t. VI, p. 82, *g*, *Lettres spirituelles*, t. VIII, p. 614, *a*, etc., et surtout *Instruction pastorale sur l'explication des maximes*, § LIX, t. II, p. 315, *d*, où il reprend cette maxime et en donne la référence, du reste inexacte. La formule : « *Omnia volo, nihil volo*, se trouve dans l'ouvrage du cardinal Bona, auquel la mys-

et l'aiment par un acte très simple ; mais j'aurais besoin d'une ample explication.

Le chrétien, qui s'abandonne sans réserve, peut consentir à être éternellement puni et malheureux [1], si c'est la volonté de Dieu ; mais il me semble qu'il ne peut jamais consentir à haïr Dieu dans l'enfer ; autrement il arriverait que, par conformité à la volonté de Dieu, il voudrait être contraire à cette même volonté, ce qui ferait une contradiction.

Si on me nommait à un évêché [2], ne pourrais-je pas, sans blesser l'abandon, le refuser, supposé que je sois manifestement attaché ici [3] à un travail actuel pour des choses plus importantes que toutes celles que je pourrais faire dans un diocèse ? Pensez-y devant Dieu et ne me répondez, s'il vous plaît, qu'après avoir

tique de Fénelon doit beaucoup ; *Via compendii ad Deum, etc.* Lugduni, 1678, cap. XIX, p. 286.

1. Sur cette question, qui sera capitale dans la controverse quiétiste, cf. les deux lettres suivantes, p. 92 et 96.

2. Dans son *Histoire de Fénelon*, qui utilise souvent, comme on sait, des documents encore inédits ou aujourd'hui perdus (Livre I, § XXVII, édit. des *Œuvres complètes* de Fénelon, t. X. p. 25-26), — M. de Bausset rapporte qu'entre le retour de sa mission en Poitou (juillet 1687) et son entrée à la Cour (août 1689), Fénelon faillit par deux fois être nommé évêque : d'abord à Poitiers, où l'intervention de M. de Harlai l'aurait empêché d'arriver, puis, « l'année suivante », [1689, sans doute] à La Rochelle, où l'évêque le demandait comme coadjuteur, et où le roi aurait refusé de l'envoyer, comme suspect de jansénisme. Les faits, en eux-mêmes, n'ont rien que de vraisemblable, et je croirais volontiers que les lettres des 12 et 28 mars (cf. plus haut, p. 78, « les chimères d'ambition ») font allusion à l'affaire de La Rochelle. Mais les explications édifiantes de M. de Bausset pourraient bien être fantaisistes ; et cette lettre laisse supposer que c'est Fénelon lui-même qui a refusé pour des raisons de diplomatie supérieure.

3. La maison des Nouvelles-Catholiques, ou d'une façon plus générale, le ministère parisien avec ses annexes de Versailles, Saint-Cyr, etc.

attendu deux ou trois jours ce qu'il vous mettra au cœur sur cette matière[1].

Quand vous m'écrirez des lettres cachetées, ne pourrai-je point en faire part à M. de Chevreuse? Mandez-moi ce que j'en dois faire. Ce 28 mars 1689.

XXXVII. — Mme GUYON A FÉNELON[2]

Il est bon de laisser passer toute chose, en faisant dans le moment usage de mort, parce que le souvenir des choses ferait des espèces[3], et salirait en quelque manière la pure, simple et nue disposition que Dieu veut de vous. Tout servira à votre mort : la fidélité actuelle, et même les petites échappées[4] ; ou plutôt, ce qu'il y a de trop vif ne vous sera pas moins utile, pour vous éclairer et vous faire mourir. Dieu se servira également de tout dans le dessein qu'il a sur vous. Je suis persuadée que vous ne vous arrêtez à rien volontairement, car dans la situation où est votre cœur, cela vous serait très difficile.

[Comment la distraction et la sécheresse purifient l'oraison.]

Ce qui fait que vous avez une présence de Dieu plus aisée et plus douce hors de l'oraison qu'à l'oraison, est premièrement, que Dieu veut être le principe de votre oraison, et vous la donner, non quand vous pensez la faire, mais lorsqu'il le veut lui-même. Cela vient aussi de ce qu'étant partagé par d'autres occupations, il y a

1. « Je serai très aise de savoir de vos vues et de vos dispositions tout ce que Dieu vous mettra au cœur de m'en confier » (*Lettre du 21 août? à la sœur Charlotte de Saint-Cyprien*, t. VIII, p. 455, *d*).
2. T. II, Lettre CXL, p. 396-401.
3. Cf. Lettre XXI, p. 64 et n. 2.
4. Cf. Lettre XVI, p. 53 et n. 1.

moins à craindre que votre esprit ne s'amuse à ce que goûte votre cœur.

Vous ne devez pas vous gêner pour lire [1] : Dieu vous donnera par lui-même la manne cachée, et il me semble que mon âme vous en dit plus que tous les écrits. Ne vous gênez point, et ne lisez jamais, lorsque votre fond y répugne ; car Dieu veut de vous une liberté entière et infinie.

Il est impossible que l'âme abandonnée à Dieu puisse vouloir haïr Dieu : elle consent à sa perte par le plus grand excès d'amour qui fut jamais ; et cet acte d'amour, le plus héroïque de tous, exclut absolument la haine de Dieu ; mais c'est que, lorsque Dieu prive l'âme de tous les soutiens, et qu'il la jette dans un enfer temporel, elle n'est nullement en état de faire ces discernements ; elle ne trouve en soi que la privation de tous les biens et l'assemblage de tous les maux, qui lui font voir sa perte inévitable ; alors, par une grâce autant forte que cachée [2], renonçant à tout intérêt quel qu'il soit, sans nulle réflexion (dont elle n'est alors nullement capable), elle consent, adore, se soumet, et aime le décret éternel de Dieu sur elle, se contentant d'être éternellement la victime de la justice de celui qu'elle aime au-dessus de tout intérêt. Cet acte est le plus héroïque qui se puisse faire ; et non seulement il exclut absolument la haine, mais même toute dissemblance ou répugnance de ce que Dieu veut de nous et pour nous. L'enfer n'est pas fait pour de telles âmes : elles en feraient fuir les démons ; mais, comme je dis, Dieu, qui exige d'elles cet acte d'amour parfait, ne leur permet pas de raisonner là-dessus [3] : c'est

1. Le Pentateuque et les autres écrits de Mme Guyon ; cf. le passage de l'*Explication des Maximes*, cité plus haut (Lettre XVI, p. 53, n. 2).

2. Cf. sur cette construction, p. 6, n. 1.

3. Sur tout ce développement, cf. *Explication des Maximes*, art. II, vrai, édit. cit., p. 27-28, art. V, vrai, p. 54-55, et surtout art. X, vrai,

comme un homme qui par un excès se précipite dans la mer, sans raisonner sur ce qu'il fait.

Vous êtes si fort à Dieu, et il a un soin si particulier de vous, que je suis assurée sans nul doute que, lorsqu'il vous fera proposer quelque chose, il vous donnera dans le moment un mouvement très fort de le refuser ou de l'accepter, selon ce qu'il voudra de vous ; et il vous donnera là-dessus une idée fixe, qui ne vacillera point [1]. Soyez assuré que Dieu ne veut point que vous alliez contre vos répugnances, mais qu'il vous mettra infailliblement au cœur ce qu'il veut de vous. Tenez-vous ferme à ce que je vous dis, qui est de Dieu : au nom de Dieu [2], n'hésitez point, et ne consultez personne ; unissez-vous à ce pauvre cœur, et Dieu vous donnera toutes choses, non en certitude de lumière, connaissance etc., — cela n'est pas pour vous, — mais par une simple inclination de votre cœur pour la chose : votre cœur entrera doucement et suavement en ce que Dieu voudra de vous, ou rejettera ce qui ne sera pas la volonté de Dieu sur vous. Si vous êtes fidèle à suivre cette conduite douce et suave de Dieu sur vous en foi, vous ne vous méprendrez point : les hommes raisonneront en hommes ; mais Dieu vous conduira en enfant ; et c'est la conduite la plus sûre : toutes les autres, même celles des lumières, peuvent être sujettes à la tromperie. Dieu écartera lui-même

p. 87-90 : « Ce sacrifice (de son éternité) ne peut être absolu dans l'état ordinaire. Il n'y a que le cas des dernières épreuves, où ce sacrifice devient en quelque manière absolu... — Dans cette impression involontaire de désespoir, elle (l'âme) fait le sacrifice absolu de son intérêt propre pour l'éternité, parce que le cas impossible lui paraît possible et actuellement réel, dans le trouble et l'obscurcissement où elle se trouve. *Encore une fois, il n'est pas question de raisonner avec elle, car elle est incapable de raisonner*, etc. »

1. Réponse à la question posée par Fénelon sur le refus ou l'acceptation d'un évêché.

2. Cf. Fragment d'autobiographie, p. 2, n. 4.

ce que l'on voudrait vous présenter, si vous restez simple et abandonné, comme vous l'êtes [1].

XXXVIII. — Mme GUYON A FÉNELON [2]

J'ai eu une forte pensée de vous écrire, et je m'en suis sentie pressée ; premièrement, pour vous dire que, lorsque vous lirez les écrits de M. N., vous vous nourrissiez simplement de ce qui regarde la pure foi. Tout ce qui est de la mort active [3], ou pratique des vertus, quoi qu'écrit en apparence pour des personnes plus avancées que vous, ne vous convient nullement, car il ne faut pas regarder votre âme, ni du côté du temps qu'il y a qu'elle est à Dieu, ni sur le travail et la pratique des vertus, sur certains degrés qui ne sont point pour vous, mais sur l'amortissement de votre volonté. Je dis amortissement, parce que ce n'est pas encore une mort, ainsi que vous l'éprouverez un jour [4]. Dieu vous conduit lui-même, et il ne prétend de votre part nul autre travail que celui de le laisser tout faire, et de mourir simplement de moment en moment par tous les événements de la vie et à toutes vos répugnances, vous laissant dévorer par elles, quelles qu'elles soient. Dieu trouvera chez vous de quoi vous faire mourir : il prépare présentement votre âme par le repos, l'amortissement, et la cessation de tout. Il travaille chez vous comme le soleil dans la terre. Il fait germer toutes les plantes, sans qu'il soit possible de découvrir son travail, que lorsqu'il se produit au dehors. Il en est de même chez vous. Mais soyez assuré que vous n'aurez jamais la possession d'aucune chose. Vous n'au-

1. Cette lettre est la réponse à la précédente.
2. T. I, Lettre CII, p. 316-330.
3. Sur la *nuit* ou *mort active*, cf. Lettre VII, p. 30 et n. 3.
4. Cf. Lettres III, p. 23, VIII, p. 31, XXXIX, p. 105, XLI, p. 113.

rez les vertus qu'en les perdant. Ce que je dis des vertus, je le dis de tout le reste[1].

[Précipices sur le chemin de la foi.]

C'est dans ce temps-là que cette volonté amortie, se réveille ; non point par un choix, qui lui soit propre, de craindre ou de désirer[2], mais par sa pente naturelle, qui ne se perd que par sa mort. Et sa mort exclut également toutes répugnances et tous désirs ; non seulement dans l'état pur, simple et nu de la foi, mais dans l'état le plus périlleux en apparence. Car il y a bien de la différence de perdre tous désirs et toutes répugnances dans l'état simple et général que vous portez, ou de (ne) les (point) conserver dans la perte la plus affreuse et la plus désespérée. C'est pourtant cet état d'involonté[3], et d'exclusion de toutes répugnances, qui fera toujours votre fond. Car votre appel n'est à aucun don, pratique, ni sainteté particulière, pas même de suivre pas à pas la Providence, ce qui est un effet de votre état, et non pas l'essentiel de votre état. L'essentiel de votre état est la perte entière de toute volonté, non seulement quant à son sentiment, mais réellement. C'est ce qui fera que Dieu aura sur vous une conduite singulière et rapportante[4] à vous seul, propre à ce qu'il a mis en vous.

1. Fénelon, *Lettre à Mme de Maintenon*, t. VIII, p. 501, *d* : « On ne trouve Dieu seul purement que dans cette perte de tous ses dons. » Sur cette formule, qui a si fort scandalisé Bossuet et Godet-Desmarets, cf. mon article de la *Revue d'Histoire littéraire de la France*, janvier-mars 1906, *loc. cit.*, p. 53, n. 7 et 58, n. 1.

2. Sur cet emploi de l'infinitif, cf. Lettres X, p. 38, XVI, p. 52, XXVIII, p. 75.

3. Ce terme plaira à Fénelon, qui le reprendra ; cf. Lettre XXXIX, p. 104 et Lettre du 26 juin 1689, p. 182. Il faut distinguer l'*involonté* de la *non-volonté*, qui est blâmée par lui (*Explication des Maximes*, art. V, vrai, édit. cit., p. 51) ; cf. encore *Lettres spirituelles*, VIII, 565, *g*.

4. Sur cet accord du participe présent, cf. Lettre III, p. 18 et n. 1.

Car, outre sa conduite générale pour toutes les âmes qui sont conduites en foi, il a une conduite de mort singulière, et qui est appropriée à l'état, à la qualité et à la constitution d'un chacun. Ce qui ferait mourir les autres, ne ferait qu'effleurer votre peau, à cause du fond ferme et solide que Dieu a mis en vous. Vous êtes un homme non point pour être saint ni vertueux, mais pour être selon le cœur de Dieu : c'est proprement pour être fait volonté de Dieu ; oui, c'est l'unique chose que Dieu veut de vous : sa volonté sera votre vie, votre règle, votre loi. C'est une volonté essentielle, qui est particulière pour chacun de nous, et qui n'a nul rapport à cette volonté générale, déclarée et connue de tous ; aussi n'est-elle que pour les âmes, à qui elle se découvre un peu au travers de la plus extrême obscurité.

Cette volonté essentielle, tant qu'elle conduit l'âme dans sa perte, et qu'elle ne l'a pas encore introduite dans son premier principe et dans l'unité conformée, — quoiqu'elle soit très certaine et infaillible en elle-même, — laisse cependant mille incertitudes à l'âme qui la possède. La certitude lui serait un appui, et empêcherait sa perte totale : elle ne trouve son assurance que dans son désespoir absolu [1]. Il est aisé de ne rien espérer, lorsqu'il n'y a rien à craindre et à éprouver ; mais cela n'est pas de la sorte, à moins d'un courage et d'une fidélité au delà de l'imagination, pour n'avoir nul retour sur soi, nul intérêt de l'éternité dans la perte assurée (ce semble) de cette même éternité.

Vous croyez avoir des répugnances ; et ce que vous avez, n'est point cela. Nous ne devons envisager pour répugnances que celles qui regardent la conduite de Dieu sur nous, qui nous font appréhender un état plutôt

1. Cf. les textes cités, Lettre XXXVII, p. 92, n. 3 ; cf. encore dans le t. VII du *Vieux Testament* de Mme Guyon le commentaire de *Job*, VII, 16.

qu'un autre, et qui enfin sont en nous des marques de vie. Ces répugnances ne peuvent point (encore) être en vous, parce qu'elles sont incompatibles avec votre état (présent) d'amortissement, et parce que Dieu n'exige (encore) rien de vous, qui puisse vous faire craindre. Si cela était, vous verriez revivre les craintes, les frayeurs, et les désirs secrets, qui sont l'apanage de la volonté vivante : car votre volonté ne mourra jamais que par l'expérience de ces réveils et de ce qu'elle a de vivant. Le mort se laisse jeter dans la boue, se mettre sur le trône, avec la même égalité, parce qu'il ne sent plus, ne vivant plus. Il n'en est pas de même de celui qui vit et voit ce qu'on lui fait. Quoiqu'il soit souple à laisser faire ce que l'on fait de lui, la crainte naturelle le saisit. Ce que vous avez ne peut point proprement s'appeler répugnances de la volonté, puisque ce sont des choses extérieures et hors de vous. Ce sont de simples répugnances naturelles des choses qui ne vous conviennent pas, par lesquelles on meurt à ces mêmes choses.

Quoique ce que je vous écris paraisse peut-être ne vous convenir pas tout à fait à présent, où votre volonté, ayant la pâture qui lui est nécessaire, est rendue comme sans appétit (ce qui fait, que chez vous rien n'embrasse ni ne désire une perfection supérieure à ce que vous avez, et qui est une très bonne disposition), cependant ceci vous sera très utile : vous connaîtrez un jour que je vous ai dit la vérité [1] ; et tout ce que vous lisez, et qui vous plaît à présent, vous paraîtra un jour fort différent. Vous goûterez les choses et les comprendrez selon l'état qui vous sera présent : vous les voyez maintenant d'une manière, et vous les verrez alors d'une autre, en sorte qu'elles seront ajustées à toute votre vie. L'écrit des *Torrents* [2] vous fera voir votre état dans tous les états de

1. Cf. Lettre III, p. 22.
2. *Les Torrens* | *spirituels*. | Traité | dans lequel sous l'emblème

votre vie. Je vous dis ceci assurément, et vous prie de ne point détruire votre santé : elle sera un jour utile à vous et à plusieurs.

Outre le goût général et continuel que j'ai de votre âme [1], où je ne trouve ni entre-deux [2], ni milieu [3], et une certaine pénétration, par laquelle il me semble que j'atteins de l'un à l'autre bout, Dieu me donne une connaissance du particulier de votre état, de votre disposition, et de ce qui en fait le fond et l'essentiel ; et il me paraît, que c'est une conduite de Dieu rapetissante et humiliante pour vous, qu'il veuille me donner ce qui vous est propre ; cependant cela est, et cela sera, parce qu'il l'a ainsi voulu, sans avoir égard ni à ce que vous êtes, ni à ce que je suis. Cela sera même plus dans la suite, lorsque la déroute intérieure commencera. Outre le goût général que Dieu me donne des âmes, qui les admet ou les rejette selon que Dieu le fait lui-même, Dieu me donne la connaissance et la facilité pour toutes les âmes particulières ; en sorte que, quoiqu'il y ait une conduite générale pour tous, je n'en ai jamais trouvé deux qui se ressemblaient, et à qui les avis fussent pareils. Ces diversités, qui ne font qu'un tout indivisible, sont dignes de la majesté de Dieu.

Je vous prie de laisser toutes les histoires du Pentateuque [4], et de lire simplement ce qui est du passage des Enfants d'Israël depuis la Mer Rouge jusqu'à la possession de la Terre promise. Ceci ne sera pas si étrange.

d'un | Torrent, on voit, | comment Dieu par la voie de l'oraison passive en foi purifie et dispose prochainement les âmes qui doivent arriver ici à une vie nouvelle et toute divine. | Retouché et augmenté sur une copie revue par l'auteur. *Opuscules spirituels*, édit. de 1790, *loc. cit.*, t. I, p. 129-276.

1. Cf. le début de la Lettre III, p. 17.

2. Cf. les textes cités plus haut, Lettre XIX, p. 60.

3. Cf. Lettre X, p. 38, n. 3.

4. Dans une lettre perdue, Fénelon disait sans doute à Mme Guyon le peu de goût qu'il avait à lire son commentaire du *Pentateuque*.

Je suppose cependant que vous n'ayez point de répugnance de le faire, Il me paraît qu'il est nécessaire que vous découvriez en vous (et vous le ferez d'abord) la différence des répugnances seulement extérieures et de la nature, à celles du fond. Car, comme votre état principal est et sera toujours de céder à Dieu, et d'être sous sa main comme une plume [1], sans résistance (puisque c'est ce qui est votre attrait particulier) ; il est donc d'une extrême conséquence pour vous de savoir discerner, que tout ce qui répugne simplement à votre extérieur et à la nature (qui admet ce qui l'accommode, et rejette ce qui l'incommode par où je n'entends pas ce qui regarde votre corps, mais l'importunité des créatures et des événements de la vie), que, dis-je, toutes ces choses qui vous répugnent extérieurement doivent être portées en mort [2], s'y laissant comme une petite barque, exposée sans pilote à la merci des vents, et qui se laisse à ce qui l'entraîne, sans aucun choix ; mais, pour les répugnances du fond, loin de les combattre, il faut les suivre, parce que c'est Dieu en vous qui admettra ou rejettera ; et il faut s'y laisser conduire.

A cela vous me répondrez : mais comment pourrai-je faire attention sur moi, pour suivre ou rejeter les choses ? Cela serait contraire à ma voie nue, qui n'admet rien. Ce que vous dites est vrai, si cela se faisait par attention ; mais, de même que l'état demeure le même, et que nous suivons notre train, sans y penser, lorsque nous ne trouvons point d'obstacle, — de même nous marchons toujours à la faveur de la lumière ténébreuse de la foi, tant que rien ne fait résistance et que rien ne répugne. Or la résistance et la répugnance se

1. *Explication des Maximes*, art. XXX, vrai. édit. cit., p. 210 : « *Une plume* bien sèche et bien légère, comme dit Cassien, est emportée *sans resistance* par le moindre souffle de vent » ; cf. encore *Lettres spirituelles*, t. VIII, p. 714, *g*.

2. Cf. Lettre XIV, p. 48, note 3.

fait[1] connaître elle-même dans le moment qu'elle se rencontre, sans que l'âme reste en attention pour cela, comme un aveugle marche toujours, jusqu'à ce que, trouvant une muraille qui le borne, il comprend qu'il faut aller par un autre endroit, sans pour cela qu'il fasse nul raisonnement. Cédez toujours à Dieu en quelque état que vous soyez, et quoi qu'il puisse exiger de vous : vous serez toujours en paix. Résistez-lui le moins du monde[2], — voulant même lui plaire, — vous perdez aussitôt le centre, et il se fait des rides sur cette belle et tranquille mer[3], qui se convertit même en orage et tempête, lorsque la simple répugnance à la volonté de Dieu devient une résistance[4] : *Qui a pu résister à Dieu et vivre en paix*[5] ? Je ne saurais vous le dire trop, car cela sera la conduite de Dieu toute votre vie.

[Nécessité d'être éclairé, pour éviter les résistances.]

Vous voyez donc bien, Monsieur, que ce que je vous ai dit est très véritable : qu'il faut être arrivé à la parfaite indifférence, pour recevoir la pure lumière et suivre Dieu, car souvent il se cache si bien, qu'il se fait méconnaître ; il se déguise avec tant d'adresse, qu'il semble que ce ne soit point lui, mais une chose toute contraire. Comment faire alors? Il faut le suivre cependant à l'aveugle. Celui qui est dans la parfaite indifférence, la-

1. Au XVIIe siècle, le verbe se met souvent au singulier, lorsque les sujets réunis par la conjonction *et* se présentent à l'esprit comme formant un tout ; cf. Haase, *loc. cit.*, § 144, p. 416-9.

2. Si vous lui résistez, etc.

3. *Explication des Maximes*, art. XXX, vrai, édit. cit., p. 211 : « Une eau tranquille devient comme la glace pure d'un miroir. Elle reçoit sans altération toutes les images des divers objets, et elle n'en garde aucune. L'âme pure et paisible est de même. »

4. Cf. Lettre VIII, p. 33, n. 1 et 2.

4. Job, IX, 4. Même citation, Lettre XLI, p. 112. Fénelon se l'est appropriée ; cf. *Explication des Maximes*, art. XVII, vrai, édit. cit., p. 148 et *Instructions*, XXII, t. VI, p. 123, *g*.

quelle est comme le parfait équilibre, est balancé par le moindre mouvement, et un grain de sable lui donnera un poids ; mais sans cela, il ne sera jamais propre à la souplesse qu'il faut avoir pour toutes les volontés de Dieu.

La communication que Dieu fait par lui-même et par ses créatures, est toujours conforme et entre elles et à l'état de l'âme. Si c'est une personne qui ait besoin de sensible, cela se fait avec goût et sensibilité ; si elle n'a besoin que de souplesse dans la main de Dieu, son âme par là est rendue plus souple ; si elle est en état de mort, cela lui cause la mort ; si elle a besoin de courage, cela lui en communique un imperceptible. Ainsi donc, il ne faut pas juger de l'utilité, que nous recevons des communications, par ce que nous ressentons ou goûtons sensiblement, mais par la suite, et parce que l'on nous donne toujours ce qui nous est propre dans la volonté de Dieu, et selon son dessein éternel sur nous.

La personne dont vous me parlâtes hier porte en soi la source de son exercice et la cause de sa mort. Ne craignez pas pour lui, il vous tient par un lien. Si on s'échappe, on reviendra. Cultivez sur toute chose son germe d'intérieur, je vous en prie, et ne craignez point de l'aider selon vos lumières. Il a besoin singulièrement que le germe de l'intérieur soit cultivé en lui, et nourri par la lecture et le silence. Il faut des livres qui aient le germe de la vie ; mais ne l'épargnez pas. Si vous vous reteniez en la moindre chose à son égard, cela ferait un entre-deux [1] et une barrière entre vous, qui, malgré l'amitié naturelle, empêcherait la correspondance [2] du cœur ; et, comme Dieu se servira de vous pour l'aider, il s'en servira aussi pour l'exercer. Il vous servira aussi d'exercice ; mais la fidélité à votre égard doit être entière.

Je n'ai pu me défendre de vous écrire ceci malgré ma

1. Cf. même lettre, p. 98, n. 2.
2. Cf. fragment d'autobiographie, p. 3, n. 4.

fièvre. Je me dois à Dieu et à vous ; si je vous importune, défendez-moi d'écrire, et j'espère que j'obéirai.

XXXIX. — FÉNELON A Mme GUYON[2]

Votre dernière lettre[3] m'a fait encore plus d'impression que toutes les autres, Madame : Tout m'y accommode parfaitement. Pour les répugnances, je crois n'en avoir aucune dans la volonté, il y a déjà assez longtemps. Ce que j'appelle donc répugnance, c'est de goût, c'est opposition involontaire. Ce que je craindrais, serait de suivre trop ces répugnances dans certains cas, où la volonté de Dieu est obscure et délicate à se faire sentir, et où les mouvements naturels sont très forts, pour repousser ce qui me choque. J'espère néanmoins que leur force sera ce qui me le fera mieux apercevoir, pour ne les poursuivre et ne pas m'opposer à ce que Dieu veut faire.

Pour les répugnances du fond, auxquelles vous dites qu'il faut céder[4], j'avoue que je ne suis pas assez simple et assez souple pour les discerner. Je suis trop accoutumé à me servir de ma raison et à repenser souvent à une chose, avant que de m'y fixer, excepté certaines choses, dans lesquelles il se représente d'abord à mon esprit une pensée si claire et si démêlée, qu'elle m'arrête absolument. Dois-je me contenter de m'arrêter dans le moment, dès que je m'aperçois que le mouvement de propriété me conduit,

1. Cf. Lettre XXVIII, p. 76, n. 3.
2. T. V, Lettre XVII, p. 237-241.
3. C'est la lettre précédente.
4. Cf. plus haut, p. 99.

et puis me laisser comme un enfant à mes premières pensées ? Je crains que cela n'aille trop loin, et ne m'engage à abandonner la prudence, qui est recommandée dans l'Évangile[1]. D'un autre côté, j'ai aussi à craindre d'être trop sage[2], trop attentif sur moi-même et trop jaloux de mes petits arrangements. Mon penchant est de trop retoucher ce que je fais et de m'y complaire. La règle de marcher comme un aveugle jusqu'à ce que la muraille arrête, et qui se tourne d'abord du côté où il trouve l'espace libre[3], me plaît beaucoup ; mais dois-je espérer que Dieu me fermera aussi tous les côtés, où je ne dois pas aller ? Et dois-je marcher hardiment, tandis qu'il[4] ne mettra point le mur devant moi pour m'arrêter ? Je ne crois pas avoir à craindre de me mêler de trop de choses ; au contraire je suis naturellement serré et précautionné[5].

1. Allusion sans doute à la parole du Christ : « Soyez prudents comme des serpents » (Math., X, 16).

2. Cf. à la fin du volume, dans les *Poésies*, nº XIV, p. 360, l'adieu à la « vaine prudence » : « Jeune j'étais trop sage, etc. ». — Fénelon essaiera de concilier l'abandon et la prudence dans les formules habiles de l'article XXX, vrai, de l'*Explication des Maximes* (édit. cit., p. 216-7). C'est le commentaire de tout ce passage : « Ils (les vrais enfants de Dieu) ont dans la simplicité de la colombe toute la prudence du serpent, mais une prudence empruntée, qu'ils ne s'approprient non plus que je m'approprie les rayons du soleil, quand je marche à sa lumière. » Cf. plus loin, Lettres LI, p. 131, etc.

3. Cf. Lettre précédente, p. 100.

4. *Tandis que*, au sens de *tant que*, était déjà alors archaïque ; cf. Haase, *loc. cit.*, § 96, p. 243 ; cf. d'ailleurs l'emploi de *tant que* dans cette même lettre (p. 105).

5. Mot familier à Fénelon, et qu'il répétera à satiété. Bossuet s'en amusera : « Lorsqu'il répète cent fois que ses auteurs sont bien moins *précautionnés* que lui, il ne veut pas dire par là qu'il soit plus prudent » (*Les passages éclaircis*, édition Lachat, t. XX, p. 384).

De plus mon attrait présent fait que l'extérieur m'importune et que je serais ravi d'avoir peu d'action au dehors, quoique je fusse peut-être contristé, si certaines personnes considérables, qui me traitent bien, cessaient de me rechercher.

J'ai dit aujourd'hui quelques paroles fort contraires à la charité, par une plaisanterie qui m'a entraîné, malgré un sentiment intérieur, qui m'avertissait de me retenir : une personne m'a paru en être mal édifiée[1]. A l'instant, j'ai senti une douleur en présence de Dieu. Sans me décourager, ni m'occuper volontairement de ma faute, je me suis recueilli. Cette douleur m'a percé au vif.

Le terme d'*involonté* dont vous vous servez[2] exprime très bien mon état. Je ne saurais trouver en moi de vraie volonté, que pour la volonté de Dieu. Encore même, il me semble que je voudrais ne vouloir plus, et que Dieu seul voulut en moi par acquiescement, ce qu'il veut en lui-même par Providence. Cependant je fais tous les jours des fautes, qui marquent de la volonté très propre et très vive, mais c'est par entraînement passager, et sans interrompre ma disposition fixe. Si c'était à moi à juger, je croirais que je n'ai aucune propriété volontaire et délibérée. Je sens néanmoins souvent des mouvements si naturels et si malins qui m'échappent, que je conclus que le venin est au-dedans ; je comprends qu'il n'en

1. « Plusieurs personnes ont été *mal édifiées* de trouver, etc ». (*Lettre pastorale, l. cit.*, § XIX, t. II, p. 299, *d*; cf. Lettre XCIII, p. 227 et n. 1.

2. Lettre précédente, p. 95 et n. 3.

peut sortir, que par une opération plus violente. Ce que je souhaite le plus est de savoir à quoi me tenir, pour bannir les réflexions et pour me laisser aller à l'esprit de Dieu. Ferai-je comme l'aveugle qui tâtonne et qui marche sans hésiter, tant qu'il trouve un espace ouvert? Ne sera-ce point une simplicité trop hardie? Je la goûte, quoique la pratique doive en être rude à mon esprit circonspect.

J'ai soin de ma santé; ménagez, s'il vous plaît, la vôtre[1]. Prenez du quinquina[2]; ne faites jamais maigre. Je lirai ce que vous me mandez dans le Pentateuque. Marquez la différence précise entre mort et amortissement[3]. Dieu tout, nous rien[4]. 6 d'avril 1689[5].

1. Recommandation qui revient souvent chez Fénelon; cf *Lettres spirituelles*, t. VIII, p. 540, *g* : « Pour votre santé, il faut la ménager avec précaution »; Lettres au vidame d'Amiens du 15 février 1711, au duc de Chevreuse 11 janvier 1712 t. VII, p. 335, *d*, 370, *d*, etc.

2. Le quinquina était alors dans toute sa nouveauté : Introduit en Europe vers 1639, l'usage ne commença à s'en répandre que quelque quarante ans plus tard, après les cures célèbres opérées à Paris en 1678 par l'Anglais Talbor ou Tabor. C'était le médicament à la mode. Cf. *Lettre à la comtesse de Gramont du 12 juin* (1689), t. VIII, p. 594, *d* : « Ma santé va bien, Dieu merci, Madame; elle est en état de justifier le quinquina et de faire taire tous ses ennemis »; cf. Introduction, I, § II, p. XXIV.

3. Cf. Lettre III, p. 23 et n. 1.

4. Cf. *Instructions*, XI, t. VI, p. 90, *g* : « Il n'y a que deux vérités au monde, celle du *tout* de Dieu et du *rien* de la créature »; XXVII, *id.*, p. 132, *g* : « Dieu tout bien, la créature tout mal. » *Lettre au duc de Beauvillier du 27 janvier* 1703 : « Je ne veux rien voir que *Dieu qui est tout et les hommes rien* » (t. VII, p. 240, *d*). — Cf. encore *Poésies* de Mme Guyon, édit. de 1790, t. I, § II, p. 2-3 : *le Tout de Dieu et le Rien de l'homme*; et t. II, § CXXIV, p. 150 :

Deux vérités dans le monde :
Ce sont le TOUT et le RIEN.

5. Le texte de Dutoit porte *16 d'avril*. Mais dans une lettre datée

XL. — Mme GUYON A FÉNELON[1]

Il n'y a personne sur terre pour qui je sente une union plus intime, plus continuelle; et je n'y trouve aucun obstacle ni entre-deux[2], en sorte que c'est quelque chose autant doux que fort[3]. Il me semble quelquefois que l'on ne veut faire qu'une seule et même âme de la vôtre avec la mienne[4], et je trouve un rapport général en toutes choses et une correspondance assez douce de votre part[5]. Éprouvez-vous quelque chose de cela? Il me paraît que les unions, que Dieu fait de cette sorte, sont infiniment plus fortes et suaves que toutes celles de la nature et même de l'inclination et de l'amitié naturelle. Qu'en croyez-vous? Cela me donne une confiance sans retour et sans réserve, en sorte que l'on ne pourrait pas vouloir rien cacher non plus qu'à soi-même. Je vous prie de lire *le* 54e *chapitre d'Isaïe*. Il m'est venu[6] plus de trois fois par Providence, lorsque j'avais mouvement de lire dans la Bible; et il m'est venu plusieurs fois dans l'esprit de vous prier de le lire, Notre-Seigneur me l'attribuant pour ce qui me peut convenir, en me le faisant lire. Voudriez-vous bien m'en dire votre pensée, après l'avoir

du samedi saint, qui cette année-là tombait le 9 avril, Mme Guyon écrira à Fénelon qu'elle a vainement essayé de lui obéir et que le quinquina ne s'est pas trouvé prêt (Lettre XLIV, p. 118). Il semble donc qu'il faille lire ici *6* d'avril. On comprendra mieux la recommandation de « ne faire jamais maigre », puisque la lettre se trouve ainsi datée du mercredi saint.

1. T. V, Lettre XVIII, p. 241-2.
2. Cf. Lettre XIX, p. 60, n. 1.
3. Sur cet emploi de *autant* devant un adjectif, cf. p. 6, n. 1.
4. Cf. fragment d'autobiographie, p. 6, n. 2.
5. Cf. *Id.*, p. 3 et n. 5.
6. C'est-à-dire : ce chapitre m'est venu à l'esprit ; au contraire dans la phrase suivante, *il m'est venu* = la pensée m'est venue.

lu. J'ai toujours le même penchant du silence auprès de vous [1]. Quand cela se pourra-t-il ? Je vous souhaite les bonnes fêtes [2].

XLI. — Mme GUYON A FÉNELON [3]

Il est vrai, Monsieur, que vous n'avez point de répugnances actuelles dans votre volonté : il n'y en a que d'habituelles, qui sont présentement absorbées et cachées sous la douceur de la grâce, et qui ne se découvriront que, lorsque Dieu, qui vous tient dans un tranquille général, viendra à toucher leur corde. Si vous étiez quitte de ces répugnances, vous le seriez de la propriété. Il ne s'agit pas à présent de cela. C'est un mal que Dieu seul peut guérir, et auquel l'homme ne peut donner d'autre remède qu'en souffrant nûment, et souvent malgré lui, la terrible opération de Dieu ; de quoi aussi il ne s'agit pas encore. Vos répugnances sont, comme vous le dites fort bien, de la pure nature. C'est plutôt un dégoût qu'une répugnance [4].

Car vous savez qu'il y a en vous deux volontés, la supérieure et l'inférieure : j'appelle volonté supérieure, la volonté de l'homme, et l'inférieure, la volonté de la chair [5] ; il faut qu'elles soient détruites toutes deux, afin que la volonté de Dieu prenne la place. O qu'il y aurait des choses à dire là-dessus, pour faire voir, qu'il n'appar-

1. Reprise de ce qu'elle disait à Fénelon en mars précédent (Lettre XXXIII, p. 81 et n. 6).

2. Les fêtes de la semaine sainte. La lettre doit être du 5 ou 6 avril, la réponse (Lettre XLII) étant datée du 8.

3. T. I, Lettre CIII, p. 330-340.

4. Cf. p. 102, la Lettre XXXIX, à laquelle celle-ci répond.

5. C'est déjà en quelque façon la distinction fameuse de Fénelon entre la partie supérieure et la partie inférieure de l'âme (*Explication des Maximes*, art. XIV, vrai, édit. cit., p. 122).

tient à Dieu chez nous que ce qui n'est point né de la volonté de la chair, ni de la volonté de l'homme, mais de la volonté de Dieu [1] ; et comment la volonté de la chair, ou l'animale, s'élève souvent sur le débris de la volonté de l'homme ! Or c'est ce qui fait la peine, parce qu'à mesure que l'une (celle de l'homme), se détruit, l'autre (celle de la chair), se fortifie ; mais elle ne se réveille de la sorte, que pour contribuer à la mort de la première, sans quoi, cette première (de l'homme) ne mourrait jamais. Mais, comme par la destruction de la volonté de l'homme, celle (de la chair) est sapée par la racine, elle jette toute sa force au dehors, comme une branche qui reverdit séparée de son tronc, et dont toute la sève se jette en superficie ; mais ce dernier effort, qui semble la rendre plus verte, ne sert qu'à lui arracher le peu de vie qui lui restait. Ce sera une expérience, qui vous coûtera infiniment à faire.

Il faut une fidélité détruisante [2], pour aller contre les répugnances de la nature ; mais il faut une fidélité et une souplesse infinie, pour suivre (l'inclination) de la grâce. Sans cette extrême souplesse, vous resterez toujours dans la volonté humaine, quelque amortie qu'elle vous paraisse ; vous serez toujours conduit par l'homme raisonnable, et jamais de Dieu seul. C'est de ceci que dépend tout, mais je dis tout le fond et le succès de votre état. Vous ne pouvez discerner les répugnances, qu'en vous laissant conduire à Dieu [3] purement. Vous trouverez par votre expérience une règle infaillible, qui est que, lorsque nous sommes encore beaucoup naturels,

1. Jean, I, 12.

2. Cf. Fénelon, *Lettres à la comtesse de Montberon du 1er janvier 1706 et du 7 juin 1709*, t. VIII, p. 672, *d* et 701, *g* : « L'opération détruisante » de Dieu.

3. C'est-à-dire : en vous laissant conduire par Dieu ; cf construction analogue, fragment d'autobiographie, p. 7 et n. 2 : « Me laisser posséder à Dieu. »

les premiers mouvements sont de la nature, et, dans les choses qui choquent cette même nature, c'est toujours (je dis toujours) elle qui se présente la première ; ainsi, les premiers mouvements sont à éviter [1]. Il n'en est pas de même de ceux de la grâce, ou plutôt, il en est de même. Tout ce qui regarde le choix et la délibération dans une personne déjà bien à Dieu, qui est ou bien morte ou bien éteinte, c'est toujours Dieu qui paraît ; et la première pensée, ou plutôt un simple penchant, un instinct d'une chose, est de lui. Il conduit avec autant d'amour que de sagesse l'homme qui veut bien s'en fier à lui.

Vous voyez bien, qu'afin que Dieu agisse puissamment, et que l'âme se laisse conduire nûment, il faut une extrême souplesse, pour perdre toute conduite de la raison. Comptez donc, s'il vous plaît, qu'il faut vous accoutumer à marcher, non par la conduite de votre esprit ni de la raison, mais *par la volonté de Dieu*, qui doit donner la pente à tout. Chez vous, c'est la volonté, et non l'esprit qui doit faire le choix. Or, votre volonté étant aveugle, *une volonté* clairvoyante (qui est celle de Dieu) doit donner tout le branle à la vôtre (tant pour l'extérieur que pour l'intérieur) ; car il faut savoir, que la conduite extérieure doit être conforme à l'intérieure ; sans quoi, nous serions comme ces animaux amphibies, tantôt dans l'eau pure de l'opération divine, tantôt sur la terre de notre raisonnement.

Toutes les personnes qui sont conduites par les lumières et illustrations [2], où toutes les opérations se

1. Cf. Lettre LXVII, p. 166 ; « Mes premiers mouvements ne sont point de grâce » ; cf. encore Lettres XLV, p. 119 et n. 4, etc.

2. Visions intellectuelles ; cf. Bossuet, *Instruction sur les états d'oraison*, Traité I, Livre VII, § 3, édit. Lachat, t. XVIII, p. 520 : « Telles sont les illustrations de l'entendement et les pieuses affections de la volonté, qui se font en nous sans nous » ; cf. plus loin, Lettre LIII, p. 134, etc. Le mot avait déjà été employé par Fénelon (*Réfutation du système du P. Malebranche*, chap. XXXIII, t. II, p. 149, *d*).

font dans l'esprit, et où les brillants, le distinct[1] et l'assuré sont la conduite principale, vont comme vous dites que vous faites à présent. Quand leur esprit n'est pas éclairé tout à coup d'une lumière de possession, où ils voient à découvert le résultat de leur pensée, ils se servent de leur raison ; et ils font fort bien, car, l'un leur manquant, ils doivent recourir à l'autre. Il n'en est pas de même de vous, Monsieur, qui êtes conduit en foi et en obscurité, et dont le principe de tout ce qui vous doit mouvoir est dans la volonté : il faut marcher par l'aveuglement de l'esprit, pour être conduit par la très pure et sûre lumière de la foi. Les premiers possèdent leur voie et la discernent, ce qui pourtant ne leur en fait pas toujours éviter les mauvais pas ; c'est pourquoi, leur voie est la moins sûre, quoiqu'elle paraisse l'être davantage, parce qu'ils voient leur chemin ; mais l'aveugle dont nous parlons[2], sans examiner ni route, ni sentier, est conduit (quoique sans nulle certitude apparente) très infailliblement, parce que le Tout-puissant le conduit lui-même, et souvent le porte entre les bras.

De là, il vous sera aisé de conclure que vous devez être cet aveugle, et marcher avec autant de liberté que de confiance, persuadé que votre guide, autant charitable qu'il est infini[3], vous fera éviter les écueils, et posera des pierres carrées[4], pour vous faire marcher le chemin qu'il veut que vous teniez. Il ne sera peut-être pas toujours conforme à vos vues et à vos inclinations, et peut-être vous plaindrez-vous quelquefois avec le Prophète[5], qu'il environne votre chemin d'épines, qu'il en bouche les avenues ; mais, si vous êtes fidèle à ce que je vous dis, qui est d'une extrême étendue et d'une très

1. Sur ce sens de *distinct*, cf. Lettre XIX, p. 60 et n. 2.
2. Dans les Lettres XXXVIII et XXXIX, p. 100, 103, 105.
3. Cf. la Lettre précédente, p. 106 et n. 3.
4. Cf. Lettre VII, p. 30.
5. Jér., XII, 18.

grande pureté, aussi bien que d'une délicatesse d'amour très particulière, vous ne vous tromperez point, car les murailles[1] (d'oppositions) ne seront posées que dans les lieux où l'on ne veut point que vous alliez. Cédez donc à la résistance, et cessez de vous conduire par la raison, et même par la raison éclairée, et vous irez bien. Quelque sage que vous soyez, Dieu est plus sage que vous. Son amour pour vous est égal à son pouvoir ; il ne vous laissera point faire de fausses démarches. Si vous en faites dans la suite, c'est que vous aurez douté et hésité avec S. Pierre, et que vous aurez voulu suivre une autre conduite, car il faut bien du temps pour être affermi dans celle-ci. Qu'il vous en coûtera, et que souvent vous retomberez dans votre première manière d'agir.

Dieu a fait tout ce qu'il fallait pour vous bien faire mourir, qui est, de vous conduire par la voie de la foi ; car, ayant l'esprit si délicat et la raison bien plus éclairée qu'un autre, il y aura bien à mourir. Il ne vous sera pas si difficile de le faire, tant que vous serez conduit par une foi savoureuse[2] ; mais ce sera, lorsque la nudité sera plus forte. Cependant, si vous vous accoutumez de bonne heure à suivre cette route, elle vous sera d'une extrême consolation, lorsque chez vous tout sera dans de plus épaisses ténèbres, parce qu'elle vous ôtera les doutes et les hésitations, et vous fera aller au-dessus de toutes les incertitudes et des dangers même.

Sitôt que vous vous apercevez de quelque mouvement de propriété, il faut laisser tomber les choses[3], et vous laisser conduire en enfant, car c'est à ceux qui ne se

1. « Un aveugle marche toujours, jusqu'à ce que, trouvant une muraille qui le borne, il comprend qu'il faut aller par un autre endroit. » (Lettre XXXVIII, p. 100.)

2. La définition de cette foi en opposition à la *foi obscure et nue* est faite par Mme Guyon dans la lettre du 15 juin 1689, p. 172 ; cf. encore Lettre CXXIV, p. 309.

3. Sur cette formule, cf. Lettre VIII, p. 31, n. 2.

conduisent *ni par la volonté de la chair, ni par la volonté de l'homme, mais par* la volonté de *Dieu,* qu'*il est donné d'être enfant de Dieu*[1]. Oui, Dieu veut que vous soyez enfant[2], et des plus petits enfants : c'est comme il vous veut, c'est où il vous aime, et où vous ferez les délices de son cœur. Il ne demande que cela de vous, pour retour à tant d'infinies miséricordes qu'il vous fait ; et c'est la seule disposition où il vous veut, pour faire en vous et de vous tout ce qu'il lui plaira.

Si vous vous accoutumez de bonne heure à cette souplesse, vous ne souffrirez guère, car le dessein de Dieu n'est pas de nous faire souffrir ; rien ne souffre chez nous que la résistance : *qui a pu résister à Dieu, et vivre en paix*[3] ? Ne résistez jamais, vous ne souffrirez jamais. Je ne m'étonne pas des fautes actuelles et passagères ; cela tombera, et servira à vous faire mourir. Souvent la vive douleur d'une faute vient beaucoup de la nature, qui ne la peut souffrir, et qui a encore plus de peine, lorsque les fautes ont paru et mal édifié[4], quoiqu'elle ne voie dans le moment aucun de ces motifs dans sa douleur, mais seulement la peine d'avoir offensé Dieu. Il faut porter cette peine nûment, sans vouloir par une activité naturelle accommoder les choses, soit du côté de Dieu, soit du côté des créatures. Ceci est très fort, et l'on y manque souvent, même par bon prétexte. Ceci emporte[5] dans la suite une mort fort étendue.

Quoique les fautes que vous faites vous paraissent n'être que passagères, et purement naturelles (et cela est vrai), elles viennent pourtant d'un principe habituel qui

1. Jean, I, 12-13.
2. Fénelon, *Lettres spirituelles*, t. VIII, p. 528, *g* : « Soyez enfant..., cédez à tout, etc. » — Sur cette « souplesse » d'enfant et cette « non-résistance », cf. id., *id.*, p. 577, *g-d*.
3. Job, IX, 4 ; cf. Lettre XXXVIII, p. 100.
4. Cf. Lettre XXXIX, p. 104 et n. 2.
5. A pour conséquence ; fréquent dans ce sens au XVIIe siècle

marque que la volonté est amortie, et non pas morte. Quand la volonté est parfaitement morte il n'y a plus ni résistance, ni répugnance : et l'on ne peut jamais connaître si une âme répugne ou résiste, qu'elle n'ait été dans le creuset et à l'épreuve. Jusqu'à ce temps ce n'est qu'amortissement, causé par l'onction de la grâce et la docilité de l'âme ; ce qui la prépare et dispose beaucoup à la mort [1]. Il est vrai que vous n'avez aucune propriété volontaire et délibérée [2] ; et je sens avec un plaisir, aussi grand que ce que Notre-Seigneur me donne pour vous est intime, la souplesse de votre âme ; mais il y a une propriété naturelle et habituelle, qui subsiste, quoiqu'elle ne vous paraisse pas actuellement pour les raisons que je vous ai dites.

Ma santé se détruit, et ma faiblesse est augmentée par l'étendue de ma fièvre. Dieu sait ce qu'il veut faire de ce néant, qui est tout à lui, et en lui tout pour vous. Oserais-je vous prier de garder ces lettres ? parce qu'il viendra un temps, où vous les comprendrez encore d'une autre sorte ; et vous trouverez vos dispositions, quoique changées, conformes à ceci ; car les lumières générales, quelque propres et utiles qu'elles vous paraissent, ne le sont jamais autant que celles qui nous sont données pour nous-mêmes [3].

XLII. — FÉNELON A Mme GUYON [4]

Je me sens porté à vous écrire depuis hier, Madame,

1. C'est la réponse à la demande (p. 104) : « Marquez la différence précise entre mort et amortissement ».

2. « Je croirais que je n'ai aucune propriété naturelle et délibérée » (*id.*).

3. Cette lettre, qui répond à celle du 6 avril, est sans doute du 7.

4. T. V, Lettre XIX, p. 243-5.

quoique j'eusse résolu de ne point le faire, devant vous parler bientôt. Je pense très souvent à vous, et je me trouve uni à vous de plus en plus, mais c'est une union générale et de pure foi[1]. Je me trouve avec vous en celui qui est tout[2], et il me semble que nous y demeurerons toujours unis ; je suis persuadé comme vous que Dieu se sert de vous pour me préparer ses dons. La pensée que j'ai de vous m'est toujours utile, car je ne vous vois jamais qu'en Dieu, et Dieu à travers de vous, sans m'arrêter à vous. J'ai quelquefois certains petits mouvements de doute et de tentation sur votre sujet[3], mais ils ne sont que passagers et dans l'imagination.

Notre union est fixe[4] et elle va toujours croissant[5] dans ce temps même. Vous avez raison de dire[6] que rien n'est si doux que ces unions, quoiqu'elles ne paraissent donner aucun sentiment distinct. Je ne saurais dire aucune pensée particulière, que j'ai eue en pensant si souvent à vous. C'est une vue confuse[7]

1. Cf. *Lettre à la comtesse de Montberon*, s. d., t. VIII, p. 709, *g* ; « Mon union avec vous ne fut jamais si grande qu'elle l'est » ; cf. encore à la même, *Lettre du* 13 *mars* 1702, t. VIII, p. 645, *d*: « Il faut me regarder d'une vue *de pure foi*. »

2. Cf. *Lettre à la comtesse de Montberon du* 25 *juin* 1710, t. VIII, p. 704, *g* : « Je vous suis dévoué... sans mesure, en celui qui doit être à jamais toutes choses en tous » ; cf. plus haut, Lettre X, p. 39.

3. Cf. Lettre *du* 16 *octobre* 1689, p. 294.

4. Cf. *Lettre à la comtesse de Montberon du* 21 *avril* 1707, t. VIII, p. 676, *g*: « De plus en plus dans une pente à l'*union fixe* avec vous.»

5. Cf. Lettre XXXVI, p. 88 et n. 5.

6. Lettre XL, p. 106.

7. Cf. *Instructions*, t. VI, p. 94, *d* : « Contentez-vous d'une *vue confuse* de Dieu » ; *Lettre au duc de Beauvillier du* 31 *mai* 1707, t. VII, p. 261, *g* : « *Une occupation confuse* de Dieu. »

et comme morte, qui a néanmoins le germe de tout, avec un goût de paix et un rassasiement en Dieu. La confiance est pleine par la persuasion de votre droiture, de votre simplicité, de votre expérience et de vos lumières sur les choses intérieures, enfin du dessein de Dieu sur moi par vous.

J'ai lu deux fois le 54e chapitre d'Esaie. Il représente la gloire et la fécondité de l'Église chrétienne, qui est d'abord l'épouse délaissée et stérile. Les âmes que Dieu destine à attirer vers lui les autres, ont part à cette grâce; elles passent d'abord comme l'Église par le délaissement et par une stérilité pleine de tribulation, mais dans la suite, il les glorifie et les rend fécondes. C'est ce que je crois qu'on peut attendre de vous. Je ne sais pas ce que vous ferez aux autres, mais je sais que vous me faites beaucoup de bien. Je serais ravi de me taire avec vous[1]. Il faut vous voir avant votre départ[2], pour parler de Dieu et pour nous taire en lui chez N.[3]. Prenez avec elle le jour, elle me le mandera. Soyez persuadée que je vous parle avec une entière simplicité. Vendredi saint [8 avril] 1689.

XLIII. — Mme GUYON A FÉNELON[4]

Vous avez expliqué[5] en peu de mots la nature de

1. Cf. Lettres XL, p. 107 et n. 1.
2. Le départ pour la campagne, dont il a été question Lettre XXXIII, p. 81.
3. Peut-être Mme de Maintenon.
4. T. V, Lettre XX, p. 245-249, déjà publiée au t. I, Lettre CCXXVI, p. 639-643.
5. Dans la lettre précédente, à laquelle celle-ci répond.

l'union[1] simple, générale, qui ne forme nulle espèce[2], parce qu'elle subsiste en Dieu. Je vous trouve en Dieu, et Dieu en vous. Plus je suis unie à Dieu, plus je vous trouve en lui. Ce qui me paraît plus marqué est que quelquefois il se fait en moi un réveil, comme si mon âme se répandait plus abondamment dans la vôtre[3], et comme si elle tirait la vôtre à une parfaite unité ; et cela d'une manière aussi pure que nue.

Comment n'auriez-vous pas de doute sur moi, qui en aurais infiniment moi-même, si je pouvais réfléchir ? Lorsqu'il m'en est venu, ils se sont évanouis quelquefois par une lumière qui me faisait comprendre que Dieu prenait plaisir de se glorifier dans les sujets les plus faibles et les plus défectueux, afin que la force n'en fût pas attribuée à l'homme, mais à lui seul ; mais le plus souvent tout se perd dans une entière indifférence de tout ce qui me regarde. Je suis contente de servir aux desseins de Dieu en sa manière ; après quoi il fera de moi ce qu'il lui plaira : ce n'est plus mon affaire.

Hier il me vint quelque pensée sur ce que je me trouvais dans la disposition que je vous ai marquée, si je ne me la procurais peut-être pas. Cela me paraissait impossible, sans savoir pourquoi. J'eus la pensée que, si c'était l'esprit de Dieu qui produisait cela en moi, une personne qui est bien à Dieu et qui était présente, en ressentit les effets, sans rien marquer de ce que je pensais. Aussitôt cette personne entra dans une profonde paix, et me dit, sans savoir ce que j'avais pensé, qu'elle goûtait auprès de moi quelque chose de divin. Je ne vous mande ces choses que par fidélité, sans prétendre que vous vous arrêtiez à rien, car Notre-Seigneur me fait cette miséricorde, que je ne juge de rien de tout ce qui me regarde ; mais je fais

1. L'union spirituelle de Fénelon et de Mme Guyon.
2. Cf. Lettre XXI, p. 64, n. 2.
3. Cf. Fragment d'autobiographie, p. 7 et n. 1 et 3.

aveuglément ce que je crois sa volonté, et je suis toute prête de me démettre de mes pensées, si vous, Monsieur, pour qui Notre-Seigneur me donne une confiance entière, me le disiez. Ne m'épargnez pas, lorsque vous verrez du défaut ou de la méprise : pour de la droiture, il me semble que Notre-Seigneur m'en a donné beaucoup, et une extrême simplicité, qui exclut également le retour et le propre intérêt du temps et de l'éternité.

J'eus hier une forte impression de croix : j'étais au lit (car mon accès a été de 26 heures, et j'en suis fort faible); tout ce que je pus faire, fut de dire avec Jésus-Christ, *me voici prête à toutes vos volontés !* ne m'épargnez pas ! Il se fit en moi une nouvelle alliance avec la croix avec l'impression de ces paroles : *Sponsabo te in fide et in æternum*[1]. Je ne saurais m'empêcher de vous écrire avec la simplicité d'un enfant. Lorsque vous serez importuné de moi, dites-le moi avec une extrême simplicité. Je crois comme vous, qu'il ne serait pas à propos que j'eusse la consolation de vous voir souvent, et je vois que Notre-Seigneur supplée de loin à tout. Lorsque je vous l'ai mandé, je ne croyais pas même que cela fût faisable par rapport à vous ; je le fais par fidélité, et je reste morte, ou plutôt très indifférente au succès[2]. C'est à moi à vous exposer les choses dans ma simplicité, et à vous à agir selon vos vues, et suivre ce je ne sais quoi, qui vous fait embrasser les choses ou les rejeter ; pour moi, je ne suis capable que d'obéir à ce certain inconnu, qui veut aussi que je vous obéisse en mille choses. En vous écrivant même je trouve à présent ce je ne sais quoi aussi pur qu'intime, qui m'unit à vous, et qui me convainc que l'éloignement des lieux n'empêche nullement la communication des purs esprits[3]. Usez-en en simpli-

1. Osée, II, 19-20.
2. Cf. Lettre CXV, p. 296 et n. 3.
3. Idée qui revient très souvent sous la plume de Fénelon ; cf.

cité, et contentons-nous de nous voir en Dieu ; et je prierai Notre-Seigneur qu'il supplée à tout. C'est en lui que je vous suis ce que lui-même a fait pour sa gloire : vous le verrez un jour.

Il y a deux jours qu'il m'était montré par une expérience secrète la charité de Dieu pour les hommes, et comment cette charité le faisait, pour ainsi dire, sortir de lui-même, pour se répandre dans les cœurs disposés à le recevoir ; comment tout l'amour des hommes n'est qu'un point auprès de cette charité infinie de Dieu, qui est comme un torrent qui descend avec impétuosité, mais remonte difficilement. J'éprouvais cela en quelque sorte à votre égard et à celui de quelqu'autre différemment. Il y a huit ou dix jours qu'il me fut imprimé : *mes brebis entendent ma voix* [1], et ce que c'était que cette voix pleine de silence [2], qui s'entend de toutes les brebis du troupeau de Jésus-Christ [3].

XLIV. — Mme GUYON A FÉNELON [4]

Je me trouvais avant hier si mal et encore hier au matin, que malgré un sentiment intérieur, que j'ai depuis si longtemps, que je ne mourrai pas si tôt [5], je croyais mourir. Je pensai hier prendre du quinquina [6], mais il

Lettres spirituelles, t. VIII, p. 517, *g* ; « Il faut se rapprocher en esprit par l'union à celui en qui toutes les distances ne sont rien », p. 530, *d*, 545 *g-d*, 648, *d*, etc ; cf. plus loin, Lettre LI, p. 130.

1. Jean, X, 27.

2. Fénelon, *Lettre à la comtesse de Montberon du 23 septembre* 1707, t. VIII, p. 684, *g* : « Je souhaite de tout mon cœur que Dieu seul parle en vous. *Sa parole est silencieuse.* »

3. Cette lettre, qui répond à celle du vendredi-saint, doit avoir été écrite le même jour ou le samedi au matin.

4. T. V, Lettre XXI, p. 250.

5. Cf. Lettre XXIX, p. 77, Lettre du 1er mai, p. 125.

6. Sur le conseil de Fénelon (Lettre du 6 avril, p. 105).

me semblait que quelque chose en moi ne le voulait pas. J'ai voulu passer outre, pour vous obéir, mais Dieu permit qu'il ne se trouvât pas prêt. Sur le soir, j'eus une certitude intérieure que j'étais guérie, et en même temps, je me sentis de l'appétit et une dilatation de cœur ; et je l'ai été en effet, mais de telle manière, que je me suis sentie toute forte. J'aurai quelque confusion de cela, à cause du lieu où je suis [1]. Je me trouve toujours unie à vous intimement. Le samedi saint [9 avril] 1689.

XLV. — FÉNELON A Mme GUYON [2]

Je me réjouis de la guérison ; mais, suivant le cours ordinaire, il ne faut pas compter qu'elle puisse d'abord être parfaite, et il est nécessaire de la ménager. Le moyen qui me paraît le meilleur, pour tout ajuster et pour éviter le scandale [3], est de parler de ses infirmités et de prendre une bonne fois des mesures avec elles sur la décision du médecin.

Je me sens assez souvent irrésolu entre deux choses, ou entre faire et ne pas faire. Je vois des raisons des deux côtés. Et je ne sens aucun goût distinct. Alors que faut-il faire ? Faut-il prendre le parti qui gêne la nature ? L'expérience de certains premiers mouvements [4], que j'ai suivis, et où j'ai reconnu après beaucoup de propriété et de naturel me fait craindre

1. La communauté de Mme de Miramion (?).
2. T. V, Lettre XXII, p. 251.
3. C'est la réponse à la phrase de la lettre précédente : « J'aurai quelque confusion de cela, etc. »
4. Cf. Lettre XLI, p. 109 et n. 1.

d'agir sans raisonner. Puis mon raisonnement me met en incertitude. Dieu m'humilie. Ce 22 d'avril 1689[1].

XLVI. — Mme GUYON A FÉNELON[2]

Je crois, Monsieur, que dans les choses qui sont indifférentes, vous ne devez pas attendre une pente marquée ; mais faire bonnement, sans beaucoup raisonner, ce que vous aurez à faire. Il y a certaines choses dans le train ordinaire, où il ne faut qu'aller tout uniment ; il y en a de plus de conséquence, et je ne doute point que dans celles-ci Dieu ne vous y conduise. Je persiste à croire que vous devez tenir cette conduite de pur abandon, et ne vous point étonner si la nature et la propriété s'y glissent : cela se purifiera à la suite ; et, en agissant simplement et sortant un peu de vous-même, vous éprouverez peu à peu que la grâce prendra la place de la nature ; mais, si vous continuez d'agir par la seule raison, Dieu voulant vous faire perdre cette voie, vous resterez toujours de plus en plus flottant. Il faut remarquer, que souvent la nature et la propriété ne prennent leur part de la chose, que lorsqu'on l'exécute, ou après que la chose est faite : c'est une misère qui dure autant que notre propre vie.

Il vous sera très difficile de ne pas prendre le parti que je vous dis[3], parce que, Dieu ayant sur vous un dessein particulier, et voulant être votre principe uni-

1. Si la date donnée par Dutoit est exacte, il y aurait un intervalle de 13 jours entre cette lettre et celle à laquelle elle répond, tandis que pendant la semaine sainte les lettres se succédaient quotidiennement. Le départ de Mme Guyon pour la campagne en est peut-être la cause.

2. T. I, Lettre CXLIX, p. 446-8.

3. De s'abandonner à Dieu sans raisonner.

versel, il vous fera peu à peu perdre les décisions de la raison ; et vous verrez que Dieu ne vous a fait si clairvoyant, que pour vous rendre plus aveugle, mais d'un aveuglement, qui vous paraîtra d'autant plus étrange, que vous ne pourrez l'éviter. Dieu se fait un jeu de détruire dans les plus grands hommes ce qu'il paraissait leur avoir donné avec plus de profusion, afin qu'ils se laissent conduire comme des enfants. Lorsqu'il instruit Nicodème, ce docteur fameux, il ne lui dit que des choses rebutantes, et propres à le dégoûter d'une doctrine qui paraît si contraire au bon sens ; et, quand il instruit la Samaritaine, il ne lui parle que de ce qui est le plus élevé.

Vous raisonnez assurément trop sur les choses : j'irais mon train le plus simplement que je pourrais, à moins que je n'éprouvasse une opposition visible, car de la plupart des choses, les providences[1] journalières en décident ; et des autres, un pur et nu abandon. Quand on est embarqué dans cette route, on va souvent à tâtons ; cependant on ne se méprend guère, quand on s'abandonne beaucoup à Dieu. Je vous plains, par ce que je conçois de la conduite de Dieu sur vous ; mais vous êtes à lui, il ne faut pas reculer[2].

XLVII. — FÉNELON A Mme GUYON[3]

Je me sens la tête un peu brouillée sur la place dont vous parlez dans vos anagrammes[4]. Ce n'est

1. Sur ce sens de *providence*, cf. Lettre XXXIV, p. 83 et n. 2.

2. Cette lettre, étant la réponse à la précédente, doit avoir été écrite vers la fin d'avril.

3. T, V, Lettre XXIII, p. 252-5.

4. Dans ces anagrammes, adressés à un ami commun (cf. le début de la Lettre XLIX, p. 125), Mme Guyon prédisait à Fénelon qu'il serait précepteur du duc de Bourgogne ; cf. fragment d'autobiographie, p. 8,

pas que je trouve en moi aucun vrai désir d'y arriver. A Dieu ne plaise ? mais plusieurs choses que j'ai ouï dire ces jours passés sur d'autres personnes, qu'on croyait en état d'y prétendre, et peut-être même ce que vous m'avez mandé m'ont excité l'imagination. Tout ce que j'y fais, c'est de n'y rien faire et de laisser tout tomber[1]. Je sens que Dieu se sert de toutes ces petites choses, en attendant les grandes, pour me faire mourir peu à peu. Je disais en moi-même : pourquoi Dieu, dont la conduite est de me tenir dans la plus obscure foi, a-t-il permis qu'elle m'ait dit une telle chose ? est-ce afin que je m'y prépare ? ou bien est-ce pour me certifier par cette prédiction[2] la solidité de la voie par où il me mène ? Mais n'importe ! Je ne veux non plus[3] voir la raison pour laquelle Dieu a permis que vous avez fait cette prédiction, que les choses mêmes que vous avez marquées. Allons toujours par le *non-voir*, comme dit le bienheureux Jean de la Croix[4]. Il suffit qu'une certaine sensibilité, réveil-

n. 3. — Quand elle apprit la nouvelle de la nomination, elle écrivit à Fénelon avec une belle assurance : « J'étais si certaine que cette charge vous était réservée, que je n'en pouvais douter. » (Lettre du 18 août 1659, p. 259).

1. On a déjà vu cette formule dans plusieurs lettres de Mme Guyon (cf. Lettre VIII, p. 31, etc.). Elle deviendra chère aussi à Fénelon, qui la prodiguera dans ses *Lettres spirituelles* ; par exemple t. VIII, p. 563, *g* : « Laissez tout tomber » ; cf. encore *id.*, *id.*, p. 490, *d*, 527, *d*, 532, *d*, 534, *g*, 536, *d*, 537, *d.*, etc., etc., etc.

2. Cf. Lettre du 16 octobre 1689, p. 294 et n. 2.

3. Cf. *Lettre au marquis de Blainville du 16 octobre* 1688, t. VIII, p. 508, *d* : « Ils ne rougissent *non plus* de Jésus-Christ, que nous rougirions d'être sages parmi les fous » ; cf. même lettre, p. 124, n. 2 et Lettre LXXXIII, p. 205, n. 1.

4. Cette maxime mystique sera citée de nouveau par Fénelon dans

lée[1] sur cette matière[2], m'humilie et me donne un certain travail intérieur, dont il me semble que je ne me soucie point. Car je ne veux ni y adhérer ni le faire cesser.

Souvent mon esprit chercherait à se prendre à quelque chose pour se soutenir, tantôt une espérance de succès, tantôt des moyens humains, pour assurer et faciliter l'affaire, tantôt des réflexions, pour me condamner moi-même dans ces mouvements, pour renoncer à ces avantages temporels et pour les fuir. Mais je sens la main de Dieu qui rompt toutes les branches, sur lesquelles mon esprit cherche à se raccrocher, et qui me replonge dans

sa lettre à Mme Guyon du 11 août 1689 (cf. plus loin, p. 247) et reprise ailleurs par lui (*Lettres spirituelles*, t. VIII, p. 455, *g* et 459, *g*) : « Allez, comme dit le bienheureux Jean de la Croix, toujours *par le non-savoir* » ; « la seconde règle est d'*aller toujours par le non-voir*, comme parle le bienheureux Jean de la Croix. » Pour cette formule, ainsi que pour une autre du même Jean de la Croix, à laquelle on le verra plus loin faire allusion (Lettre LVI, p, 181), il est malaisé de savoir à quel passage précis de ses *Œuvres* elle est empruntée. Jean de la Croix ayant été plusieurs fois traduit en français au XVIIe siècle, il faudrait avoir la traduction, que Fénelon a eue entre les mains, pour retrouver ces textes, si toutefois Fénelon, suivant son habitude, n'a pas légèrement transformé l'auteur qu'il citait. L'édition française que j'ai consultée (*Les Œuvres spirituelles du B. Père Jean de la Croix*, traduites par le R. P. Cyprien de la Nativité de la Vierge. Paris, Jacques d'Albin, MDCLXV, 1 vol. in-4° de 462 pages), n'est pas celle dont s'es servi Fénelon, si j'en juge par les références à Jean de la Croix qu'il donne dans *Les principales propositions du livre des « Maximes des saints » justifiées* (t. III,, p. 248-308). Il est vrai que toute l'*Obscure nuit de l'âme* n'est qu'un traité du *non-voir* ; cf. par exemple, livre II, chap. XVI, p. 225 : « Comment l'âme, cheminant en ténèbres, marche sûrement : à l'obscur, mais hors de danger » ; cf. surtout dans la *Montée du Mont-Carmel*, livre II, chap. XXVI, p. 98, la façon de « cheminer à Dieu *par le non-sçavoir* ».

1. Texte de Dutoit : *réveille*.

2. Sur sa nomination possible comme précepteur du duc de Bourgogne.

l'abîme obscur du pur abandon. Il ne me reste qu'à demeurer immobile au milieu des vagues, et à me laisser au gré de la tempête[1]. L'incertitude, que j'ai tant goûtée, me paraît pénible et il me vient cent raisons de nécessité apparente pour savoir à quoi m'en tenir, pour prendre des mesures et pour éviter certains embarras ; mais toutes mes visions sont folles. Il n'y a qu'à ne rien voir, qu'à demeurer en suspens, comme si j'étais en l'air, et qu'à ne me mettre non plus[2] en peine de ce qui se passe au dedans, que de ce qui arrivera au dehors. Au reste ne croyez pas que ce soit une grande agitation. Non, je suis paisible et peu occupé de tout cela. C'est seulement, comme je vous l'ai dit, un certain travail intérieur, qui ne me distrait point ni de mes occupations, ni de mon recueillement, mais qui me mine secrètement et profondément, lors même que je vaque à toute autre chose, et que je suis le plus gai. Au surplus, je ne voudrais pas me faire Pape, ne fallût-il, pour l'être, que le vouloir, sans que personne en sût jamais rien. Quelquefois même je suis tout honteux de craindre si peu l'élévation et de me sentir de la peine, lorsque je suis dans l'incertitude d'y parvenir. Mais je laisse cette mauvaise honte avec tout le reste, comme elle le mérite. Enfin, malgré cette démangeaison intérieure, je suis en paix et je n'ai besoin de rien.

1. Cf. Mme Guyon, *Petit abrégé de la voie et de la réunion*, I, § 4 (*Opuscules*, édit. cit., t. II, p. 320) ; « Il se faut donc laisser, au plein gré de Dieu, battre de toutes parts des vents et de la tempête, souvent submergé et enfoncé dans les ondes mutinées. »

2. Cf. même lettre, p. 122, n. 3.

Mon union avec vous augmente ; et, quoique je fasse des fautes chaque jour et dans chaque action, et qu'elles me reviennent en foule après coup, je trouve que Dieu me domine en tout. Je lirai avec grand plaisir les explications des Épîtres de saint Paul, mais lentement. Ayez soin de votre santé à la campagne[1]. Votre enflure me fait peur[2]. Nous saurons de vos nouvelles par les bons amis[3]. Ce 30 avril 1689.

XLVIII. — Mme GUYON A FÉNELON[4].

Je ne mourrai pas que je crois si tôt[5], quoique je sois si fort enflée que N.[6] m'a parlé aujourd'hui de testament. J'en userai avec ma simplicité ordinaire pour vous écrire, lorsque j'en aurai le mouvement. On ne peut être plus que je suis en Notre-Seigneur tout ce qu'il a fait. Ce 1 mai 1689.

XLIX. — Mme GUYON A FÉNELON[7].

Ce que je vous ai écrit, ou plutôt à N., s'est fait sans y penser et par divertissement[8]. Peut-être Dieu a-t-il permis cela, pour vous causer cet exercice. Quoi qu'il en

1. Comme on l'a vu plus haut (Lettre XXXIII, p. 81 et n. 5), Mme Guyon devait après Pâques aller à la campagne chez une amie.
2. Cette lettre répond à une lettre de Mme Guyon perdue, où elle donnait sans doute des détails inquiétants sur sa santé.
3. Vraisemblablement les Chevreuse.
4. T. V, Lettre XXIV, p. 255.
5. Cf. Lettre XLIV, p. 118 et XXIX, p. 177.
6. Peut-être l'amie chez qui elle est.
7. T. III, Lettre LVIII, p. 247-252.
8. Les anagrammes, dont il est parlé au début de la Lettre XLVII, p. 121.

soit, il sait ce à quoi il vous destine, et il se servira de vous assurément. Peut-être irez-vous au but par des chemins écartés.

Le parti que vous prenez est le sûr, de laisser les choses telles qu'elles sont, souffrant l'importunité des pensées et des réflexions, qui se battent les unes les autres. Il n'est pas nécessaire que vous me disiez que vous êtes en paix : je le sais, parce que tout le tracas ne se fait que dans la tête ; mais le cœur est entièrement libre, puisque la volonté est entièrement exempte de désirs.

Tout le défaut que vous feriez en cela, serait de rejeter les choses par humilité, comme voulant vous rabaisser, et combattre ce qui vous paraîtrait humain, — ce qui n'est plus de saison, et qui vous ferait plus de tort que tous les bruits de votre imagination ne vous en peuvent faire, parce que c'est une action propre, qui veut rejeter ou accepter. Que votre imagination soit remplie de cela, ou d'autre chose (qu'importe) ! Dieu, voulant vous faire marcher par la foi la plus obscure, vous fera souvent souffrir de ce côté-là, et souvent sur des bagatelles, qui, n'étant pas de cette conséquence, vous humilieront bien davantage.

Il ne faut pas même faire d'effort pour entrer dans votre *non-voir*[1], ni pour faire tomber les choses[2]. Laissez-vous piquer de ces mouches. Il n'y a rien à faire, que d'attendre en patience que Dieu, qui vous aime avec une tendresse de Père, fasse de vous ce qu'il a destiné. Dieu vous conduit avec une bonté, qui me charme. Je le vois appliqué à vous avec un amour infini, content de votre délaissement en ses mains.

Ne vous étonnez pas que Dieu, qui vous conduit par la plus pure foi, permette certaines choses qui paraissent hors de la foi, quoiqu'elles n'en soient pas, étant toutes simples

1. Cf. Lettre XLVII, p. 122.
2. Cf. Letttre VIII, p. 31, n. 2.

et naturelles, sans nulle affectation. Il le fait pour augmenter votre foi et votre abandon ; et c'est ce que fait ce réveil [1], que vous a causé ce que j'ai fait sans y penser. C'est assez la conduite de Dieu sur les âmes, qu'il choisit aussi singulièrement qu'il a fait la vôtre, que de les laisser en l'air, sans appui, parce que rien ne décide chez elles que le moment de la Providence, exécutrice des volontés de Dieu.

Il n'en est pas de même des âmes de lumières. Elles voient de loin ce que Dieu veut d'elles ; puis, elles travaillent et bâtissent sur la certitude qu'elles ont, pour réussir dans ce qu'elles croient que Dieu veut d'elles. Il en est autrement de vous. Dieu vous cache ses desseins, pour vous ôter le soin et l'occupation d'une chose, à laquelle vous ne pouvez contribuer qu'en mourant incessamment.

Vous éprouvez les commencements des ruses de la nature, pour se soutenir en toutes choses. Vous en verrez bien d'autres à la suite ; mais elle ne gagnera guère avec vous, si vous laissez tout arracher à Dieu [2], et si vous demeurez délaissé, comme vous faites, sans soin, ni souci de vous-même. Dieu est plus glorifié d'un renoncement égal à celui-là, que de tous les miracles possibles et de toutes les actions les plus éclatantes.

Je goûte votre cœur d'une manière que je ne vous puis exprimer, et j'y trouve une convenance entière. O que vous êtes bien, et que le bras qui vous porte est puissant ! Il faut laisser tomber vos défauts, lorsque l'on vous les montre, sans sortir de votre immobilité foncière, pas même par un désaveu [3]. Ce que je dis est hardi : cepen-

1. Cf. Lettre XLVII, p. 123 : « Une certaine sensibilité *réveillée* sur cette matière. »

2. Sur cette construction, cf. fragment d'autobiographie, p. 7 et n. 2, Lettre XLI, p. 108 et n. 2.

3. C'est la maxime quiétiste, que l'on a déjà si souvent rencontrée dans ces lettres, mais poussée cette fois à son extrême limite.

dant c'est votre état. Dieu ne vous montre jamais une faute passée, pour vous porter à y remédier ; mais il le fait, comme un jardinier habile, qui montre à son enfant les mauvaises herbes, sans lui permettre de les arracher : il le veut faire lui-même ; et, ce qui vous surprendra dans la suite, c'est que, lorsque Dieu vous fera voir des défauts plus intérieurs, il ne vous les fera voir, aussi bien que les appuis de la nature, qu'en les arrachant. Vous êtes le jardin de l'Époux, dont il est infiniment jaloux, et si jaloux qu'il ne voudrait pas que vous missiez la main à l'œuvre. Tout ce qu'il vous permet, c'est de voir avec une complaisance d'amour, qu'il le regarde seul, et le plaisir qu'il prend, sans penser à vous, ni à votre avantage. Vous pouvez prétendre à tout, sans prétendre à rien. Celui qui vous défraie est plus que suffisant pour tout. Dans l'état où vous êtes, tout sert à vous détruire et à vous faire mourir [1].

L. — Mme GUYON A FÉNELON [2].

J'ai manqué de simplicité, ne vous ayant pas mandé positivement que mon enflure [3] n'était nullement à craindre. Je suis tellement à Notre-Seigneur malgré toutes mes misères, et il prend un soin si particulier de moi, que, si je pouvais prendre quelque intérêt à ce qui me touche, je mourrais de reconnaissance [4] ; et il me semble que Dieu est tellement l'âme de mon âme, et la vie de ma vie, que je n'ai plus d'autre âme que lui. Il

1. Cette lettre, étant la réponse à la Lettre XLVII, doit être des premiers jours de mai.

2. T. V, Lettre XII, p. 228-230.

3. L'enflure dont il est parlé dans les Lettres XLVII et XLVIII, p. 125.

4. Même idée, Lettre LV, p. 142.

me paraît qu'il vous destine à la même chose; et, comme il y a peu de personnes qui en viennent ici, il n'y en aura point, qu'il consomme dans une plus étroite unité. Il ne veut faire qu'un seul et unique tout de vous et de lui[1]; aussi n'ai-je jamais trouvé avec personne une si entière correspondance[2], et je suis certaine que la conduite intérieure de Dieu sur vous sera la même qu'il a tenue sur moi, quoique l'extérieur soit infiniment différent. Notre-Seigneur veut que j'aie une confiance en vous sans réserve.

La grâce intérieure pour les âmes augmente toujours, de sorte qu'il est surprenant de voir les effets que cela opère sur les âmes qui sont disposées. Il semble que ce soit un aimant qui les attire pour les perdre en Dieu; et j'ai dans cette communauté[3] deux ou trois filles qui, surprises de ce qu'elles éprouvent, disent que Dieu ne m'a amenée que pour elles. A cela je n'ai mis ni mouvement ni vie, et je ne trouve de correspondance parfaite qu'avec vous. Notre-Seigneur ne me laisse rien ignorer à présent de ce qu'il fait, quoiqu'il m'ait conduit par la plus étrange ignorance; et à tout cela je n'ai ni être ni vie, et je trouve qu'il vit seul et qu'il y prend tout ce qu'il y met. Il m'a fallu vous écrire tout ceci, et vous certifier de votre appel pour la foi, la simplicité et l'enfance spirituelle, qui n'est autre que la divine sagesse. Il y a des âmes que Dieu aime et d'autres qui sont ses délices. Vous êtes du nombre de ces dernières. Laissez-

1. Cf. fragment d'autobiographie, p. 6, n. 2.

2. *Id.*, p. 3, n. 5.

3. La communauté de Mme de Miramion, où logeait encore Mme Guyon (cf. Lettre XXV, p. 72 et n. 1). Il se peut aussi qu'il s'agisse de Saint-Cyr, « où Mme Guyon se trouvait souvent; Mme de Maintenon l'avait tellement goûtée, qu'un jour, se trouvant dans une profonde tristesse à Saint-Cyr, elle l'envoya quérir à Paris, n'espérant trouver de la joie et de la consolation que dans la douceur de son entretien ». (Phelippeaux, *Relation*, édit. cit., t. I, p. 43.)

vous donc conduire par celui qui vous aime avec tendresse. Plus ce qui est de vous chez vous sera détruit, plus il vous possèdera. Ce n'est pas vous qui le détruirez, mais, en demeurant fidèle dans la privation de toutes les vies, dont il n'est pas l'unique principe, il fera en vous tout cet ouvrage. Je ne vous dis pas : à Dieu[1], puisque vous m'êtes aussi intime que moi-même, et il semble que Dieu ne descende avec impétuosité dans ce cœur que pour se reposer dans le vôtre, sans que je vous trouve un instant hors de lui, ce qui me serait impossible[2].

LI. — FÉNELON A Mme GUYON[3]

Je recevrai, Madame, avec un grand plaisir la *Vie* que vous me promettez[4], puisque vous êtes persuadée que cette lecture m'est plus convenable que nulle autre. A votre retour[5], vous me l'enverrez. Cependant je lirai ce que j'ai[6].

Il me semble que je suis le quatrième à B[eynes][7]. Il n'y a point de distance en Dieu, tout ce qui est un en lui se touche[8]. Il me semble que je me trouve en

1. Texte de Dutoit : *et Dieu* ; mais cf. Lettre XXIX, p. 77.

2. Si, comme je le crois, cette lettre répond à une lettre perdue de Fénelon — répondant elle-même à celle du 1er mai (p. 125) — elle doit être postérieure d'un jour ou deux à la lettre précédente (du 4 au 6 mai).

3. T. V, Lettre XXVI, p. 257-8.

4. Dans une lettre perdue ; cf. Lettre XXVIII, p. 75.

5. A votre retour de la campagne ; cf. Lettre XXXIII, p. 81.

6. Le Pentateuque, les Épîtres.

7. Les trois autres étaient sans doute : Mme de Charost, Mme Guyon et l'une des trois sœurs Colbert (Chevreuse, Mortemart ou Beauvillier).

8. Cf. *Lettres spirituelles*, t. VIII, p. 545, *g-d* : « Dieu réunit tout

lui bien près de ces trois personnes. Tout ce que vous me mandez m'entre jusqu'au fond du cœur. Pour ce qui est de réserve, j'en ai horreur, et je suis sur une pente si raide, qu'il n'y a qu'à tomber jusqu'au plus bas. Je ne veux plus avoir rien, ni m'avoir moi-même. Pour la science, je la compte pour rien[1]. Mais j'ai un peu plus de peine à me défaire de la sagesse[2]. Elle est pure folie, et je crois que Dieu me l'ôtera, après m'avoir fait éprouver qu'il confond tout ce qu'elle arrange. Encore un coup, j'aimerais mieux souffrir toutes les peines que d'avoir un seul instant de réserve volontaire. Je n'ai rien de nouveau, sinon que je crois que ma bonne volonté augmente, sans que mes fautes diminuent; mais vous savez ce que je dois penser là-dessus[3]. Vous savez avec quelle reconnaissance je suis à vous en Notre-Seigneur. Ce 6 mai 1689.

LII. — Mme GUYON A FÉNELON[4].

J'éprouve bien que rien ne peut séparer ce que Dieu

et anéantit les plus grandes distances à l'égard des cœurs réunis en lui. C'est dans ce centre que se touchent les hommes de la Chine avec ceux du Pérou » ; cf. les autres textes cités plus haut, Lettre XLIII, p. 117, n. 2.

1. Cf. en effet de quelle façon il parle ailleurs des « attraits diaboliques de la géométrie » (*Lettres spirituelles*, t. VIII, p. 519, *d*) ou encore de ce « grand goût de l'esprit, qui est si vilain, si corrompu et si indigne de l'esprit de Dieu » (*id.*, id., p. 685, *g*).

2. Cf. Lettre XXXIX, p. 103 et n. 2.

3. On a vu plus haut ce qu'en pensait Mme Guyon ; cf. Lettre XLIX, p. 127 et n. 3.

4. T. V, Lettre XXVII, p. 259-261.

tient uni en lui, puisque la distinction des lieux n'empêche pas qu'on ne se communique. Il y a des moments que votre âme m'est montrée si proche de la mienne, que je ne trouve nul entre-deux[1]. Je dis nul. Tout ce que je fais alors, est de me laisser écouler à mesure qu'on me remplit d'une manière ineffable, car Dieu se communique à moi avec d'autant plus d'abondance qu'il se lie plus fortement à vous[2]. C'est un chose à laquelle je ne puis contribuer, ni me la donner. Je me laisse en proie à l'amour, qui consomme[3] tout en lui-même. Cela me prend quelquefois avec autant de promptitude qu'un coup de foudre, et je ne puis alors parler ; de sorte que vos amis me font la guerre, mais je ne puis ni me contraindre, ni dissimuler. Je me trouve si éloignée de moi-même et de toute ma vie propre, que je ne puis que me laisser posséder, agir et mourir par celui qui, m'ayant entièrement chassée de moi, s'en est entièrement emparé. Ce sera donc de cette sorte que je serai toujours proche. Je ne m'étonne point qu'étant destiné comme vous êtes au plus pur amour et à la plus étrange perte, vous ayez tant d'horreur des réserves. C'est la seule chose qui vous peut nuire ; vos fautes vous seront toujours utiles, étant disposé comme vous l'êtes. J'ai prié que l'on vous fît voir une lettre, afin que vous en jugeassiez[4]. Je ne connais plus ni péché ni justice[5]. Il me semble qu'il y a un temps, où les péchés sont pardonnés, et c'est celui d'après la pénitence, un autre, où les péchés sont couverts, et c'est celui de grâce sensible, de lumière et d'amour ; mais il y en a un, où les péchés ne

1. Cf. Lettre XIX, p. 60 et n. 1.
2. Cf. fragment d'autobiographie, p. 6, n. 4 et p. 7, n. 1.
3. Texte de Dutoit : *consume* ; mais cf. Lettre LV, p. 140 : « C'est ce qui m'a fait écrire que l'amour *consomme* le cœur. »
4. Sans doute une lettre sur la disposition des âmes peinées, dont il sera parlé plus loin Lettres LV, p. 139 et n. 6, LVI, p. 143.
5. Cf: Lettre III, p. 19 et n. 3.

sont pas même imputés, et c'est celui que je porte, qui ne suppose pas une personne impeccable, mais un Dieu aimant et aimé, qui n'impute aucune faute, parce que son amour les consomme toujours et le[s] convertit en bien. Ceux à qui on n'impute point le péché, ont une justice imputée et non acquise. C'est l'amour fort, et ce sera assurément le vôtre. Oui assurément ; mais il faut perdre pour cela *tout acquis et toute possession de vous-même,* pour vous laisser posséder de Dieu [1]. C'est à quoi il travaille. Comptez pour rien tout le reste et tout ce que vous faites. Il faudra bientôt *tout déranger chez vous, avant de vous en chasser.* Ce 7 mai 1689 [2].

LIII. — Mme GUYON A FÉNELON [3].

Le jour que je devais aller à N. [4] je fus très unie à vous ; et dès le matin, il me vint une pensée que vous viendriez là, et j'en eus de la joie, j'en étais même certaine, lorsque N. [5] me contremanda. Cela me parut une raison encore humaine ; et je fus mise en plus étroite union avec vous, qui dura tout le jour, comme si Notre-Seigneur eût voulu réparer ce que l'on ôtait. Hé bien, je ne puis sur des choses de cette nature user de retour, voir si les choses sont ou ne sont pas, avoir nulle pensée que celle que l'on me fait avoir ; parce que mon âme est vide, non seulement des mouvements propres, mais de plus des pensées et réflexions ; car elle ne pense rien

1. Fénelon, *Instructions,* XXII, t. VI, p. 125, *g* : « On veut vous posséder, mais on ne veut point se perdre pour être possédé par vous. »
2. Cette lettre est la réponse à la précédente.
3. T. III, Lettre CVIII, p. 483-6 ; dernier paragraphe, t. V, p. 261-2.
4. Peut-être Versailles ou Saint-Cyr.
5. Il s'agirait alors de Mme de Maintenon.

du tout, et dit les choses comme un enfant, sans savoir ce qu'elle dit, ni même souvent sans s'apercevoir qu'elle le dit : de sorte que, lorsqu'on lui demande la raison de ce qu'elle a dit, elle reste surprise, et comme étonnée sans le comprendre, s'il ne lui en est donné l'intelligence dans le moment, en faveur de ceux qui le demandent ; ou bien, si j'y pense, c'est que l'on m'y fait penser.

C'est cela qui fait la vérité de la pensée, qui ne vient par lumière, ni illustration[1] que l'on puisse remarquer, pour l'ordinaire ; et, quand on demande : mais de quelle manière avez-vous pensé cela ? est-ce que vous avez eu un mouvement particulier de dire ces choses ? tout cela n'est point pour moi ; je pense et parle naturellement, et sans retours, comme ces têtes de machines, qui articulent ce qu'on leur fait dire.

Il n'en est de cela, que pour les choses qui regardent Dieu ou le prochain ; car, pour l'ordinaire, je parle des choses indifférentes selon la portée d'un chacun. Je m'aperçois quelquefois que j'ai un extérieur de caméléon, et une conversation qui change selon les personnes, sans que j'y fasse attention, contant des contes à ceux qui ne peuvent être entretenus que de cela[2].

Il n'y a rien à faire pour vous, qu'à rester comme vous êtes, perdant toujours de plus en plus tout ce que vous avez de propre. Car c'est à quoi vous êtes appelé; et c'est l'unique travail que Dieu veut de vous. O qu'il vous aime, et qu'il est vrai qu'il vous a vraiment choisi, pour être votre seul principe et votre unique vie ! Mais soyez certain que vous n'y arriverez que par la perte de toutes choses, sans nulle exception. Il y a la science des saints et celle des hommes ; et elles sont très différentes l'une de l'autre ; mais il faut perdre l'une et l'autre, pour

1. Cf. Lettre XLI, p. 144 et n. 2.

2. C'est ce que Fénelon appellera : « se faire tout à tous, pour les gagner tous. » (*Lettre au duc de Bourgogne*, t. VII, p. 235, *g*).

n'avoir que la science de Dieu, car il n'y a que l'Esprit de Dieu, qui connaisse ce qui ce passe dans le cœur de Dieu[1].

J'avais écrit cette lettre fort à la hâte à Paris[2], pour vous l'envoyer, croyant que cela se pourrait. Je pensais n'être ici[3] que pour deux jours, mais l'on m'y retient pour plus de temps. Je n'en suis nullement fâchée, quelque amitié que j'aie pour N.[4], mais il s'en faut que ce ne soit comme... où il ne me manque ici que vous, Monsieurs, si l'on peut dire que vous manquez dans un lieu où vous êtes si présent[5]. Mon cœur est toujours plus lié au vôtre, ce qui n'empêche pas que l'approche soit toujours utile. L'ami, qui s'est chargé de vous envoyer celle-ci et sa compagne[6], que j'ai voulu transcrire, de peur que que vous ne la puissiez lire, l'ami, dis-je, vous en dira des nouvelles. Ce 8 mai 1689.

LIV. — FÉNELON A Mme GUYON[7]

Je suis très persuadé que le pur amour, quand il a détruit toute propriété, fait éprouver des choses que le seul pur amour est capable d'entendre. Nul ne connaît les profondeurs de l'esprit de Dieu, si ce n'est l'esprit de Dieu même[8]. Celui qui est au-dessous

1. I, Cor, II, 11 ; cf. le début de la lettre suivante.
2. Avant de partir à la campagne.
3. Probablement Beynes.
4. Sans doute la duchesse de Charost.
5. J'ai gardé le texte de Dutoit, mais il semble altéré.
6. Probablement la lettre précédente.
7. T. V, Lettre XXIX, p. 262-7.
8. Reprise du texte de saint Paul, cité dans la lettre précédente ; cf. *Instructions*, XXII, t. VI, p. 122, *g* : « *Il n'y a que l'Esprit de Dieu*, comme dit l'apôtre, *qui puisse pénétrer les profondeurs de Dieu même* ; cf. encore *Lettres spirituelles*, t. VIII, p. 495, *d*, *Explication des Maximes*, art. XVII, vrai, édit. cit., p. 148, etc.

de cet état n'en peut juger qu'imparfaitement et selon sa mesure bornée ; c'est pourquoi je me tais et je me contente d'attendre ce qu'il plaira à Dieu de m'expliquer par l'onction.

Je comprends par l'état où saint Paul se dépeint, un état de mort, où ce n'est plus l'homme qui vit, mais Jésus-Christ en lui[1], où l'on est crucifié pour le monde, c'est-à-dire, pour tout ce qui n'est pas Dieu, où l'on ne se sent coupable de rien, sans néanmoins se justifier, où l'on ne se glorifie plus qu'au Seigneur, où l'on parle de soi comme d'un autre[2], et où l'on ne craint point de dire de soi des choses sublimes[3], parce qu'on est hors de soi et sans aucun propre intérêt. Voilà ce que saint Paul me fait voir dans un état, qui n'est pourtant pas celui des bienheureux. Je crois qu'alors la mort est consommée, mais que la vie ne l'est pas : je dis que la mort est consommée, parce que toute vie propre est détruite et anéantie ; mais j'ajoute que la vie divine n'est pas consommée, parce qu'elle croît tous les jours et qu'elle ne sera en son comble qu'au moment où elle entrera dans l'éternité.

En cet état, la justice n'est pas seulement imputée, mais elle est donnée réellement à l'âme ; ce n'est

1. Gal. II, 20.

2. *Instructions*, XXVI, t. VI, p. 129, *d* : « Ne penser jamais à soi-même, ou du moins n'y penser que comme on penserait à un autre. »

3. *Id.*, XL, t. VI, p. 156, *d* : « Saint Paul parle souvent de lui dans ses Épîtres... Qu'il y a de grandeur à parler ainsi simplement de soi ! *Saint Paul en dit les choses les plus hautes*, sans en paraître ni ému, ni occupé de lui. »

pas que l'âme la possède en esprit de propriété, ce qui est contraire à la perfection, mais c'est qu'elle est réellement dans l'âme par l'infusion du Saint-Esprit et par le délaissement total de l'âme à son opération, sans qu'elle prenne rien pour elle et qu'elle fasse autre chose que recevoir. Pour les fautes ou purement extérieures ou même intérieures, qui ne sont pas volontaires, elles ne sont pas des péchés[1] ; que si, en cet état, on commettait des fautes volontaires, je crois qu'elles seraient grandes, et qu'elles ressembleraient beaucoup à la faute d'Adam dans le paradis terrestre. Il résista à l'esprit de Dieu, dans un état où il ne vivait que de la vie de la grâce et où le principe de la propriété maligne que nous portons n'était pas en lui. Cet exemple d'Adam qui pèche, quoiqu'il soit dans l'état de vie, de droiture parfaite, où ses enfants ne peuvent plus parvenir que par la mort totale, me fait croire que les personnes les plus mortes peuvent encore tomber, non en perdant la possession de Dieu, qu'elles n'ont plus par manière de possession actuelle, mais en résistant à l'opération divine, comme Adam y résista. Mais peut-être que vous trouverez absolument impossible ce qui n'est que d'une extraordinaire difficulté. Je comprends que l'âme en cet état ne peut presque se représenter cette résistance, qui troublerait sa passiveté, tant cela est éloigné de son état. Voilà ce que je m'imagine sur un état que je n'ai point

1. *Lettre à Mme de Maintenon de janvier* 1691, t. VIII, p. 490, *g* : « Tout ce qui est involontaire ne doit point vous troubler. »

éprouvé[1], mais il me paraît clair qu'on n'est point impeccable[2], quoi qu'on soit mort à toute vie propre et maligne d'Adam, et qu'on peut croître en mérite, autant qu'on a encore la liberté de résister à Dieu et qu'on ne le fait pas.

Je fis hier une faute d'indifférence et de dureté pour un homme malheureux que je dois considérer. Je la fis plusieurs fois, et en présence de plusieurs personnes qui en durent être mal édifiées[3] ; je me trouvais dans une telle sécheresse et un tel dégoût pour cette personne, que rien ne put me vaincre, et que Dieu même, dont la présence m'est ordinaire, ne me fit presque rien sentir dans ce moment. Je ne puis pourtant dire que j'aie résisté volontairement à Dieu. Cette faute m'humilie, mais elle ne me trouble pas. Je vais ce matin faire vers[4] cette personne ce que je lui dois. Je me sentis si sec et languissant, que je suis comme un bateau, qui n'a ni rames et voiles[5], et qu'il me faut toujours tirer à la corde et à la sueur de mon visage[6] ; non que je fasse des efforts intérieurs, mais parce que la plupart des choses extérieures me sont pénibles, que Dieu me poursuit, ne laissant rien au mouvement naturel, dont il ne me reprenne, et que le goût de paix dans l'oraison diminue. Quelquefois

1. « Tout le reste est au-dessus de moi et regarde des états dont je suis bien éloigné » (Lettre du 16 octobre 1689, p. 294 et n. 4).

2. Cf. Lettre XXXIV, p. 83 et n. 1.

3. Cf. Lettre XXXIX, p. 104 et n. 2.

4. « Et *vers* l'un ou *vers* l'autre il faut être perfide » (*Cinna*, v. 818).

5. « *Ni* de mon amour même *et* de mon injustice » (*Bajazet*, v. 1554).

6. *Lettres spirituelles*, t. VIII, p. 562, *b* : « Le dégoût n'est qu'une épreuve... : on va contre le vent à force de rames. »

j'amuse un peu mes sens[1], pour pouvoir me tenir dans un certain recueillement simple et facile ; et, bien loin d'être troublé par cet amusement des sens, il est au contraire plus paisible par là. C'est un enfant à qui on donne un jouet, pour l'empêcher de courir, et pour laisser dîner et reposer la nourrice[2]. Rien ne m'entre si avant dans le cœur, que la pensée d'être uni en vous à Dieu. Cela s'approfondit tous les jours[3]. Ce 11 mai 1689[4].

LV. — Mme GUYON A FÉNELON[5]

On voulait seulement savoir, Monsieur, si le péché mortel est incompatible en même temps avec les effets du pur amour, dont il est parlé dans la lettre[6], car pour être impeccable[7], nul ne présume de l'être. Tout ce que vous dites est très clair. Par nous-mêmes nous pouvons toujours déchoir ; mais il est très rare que Dieu abandonne une âme qu'il s'est acquise avec tant de soin et

1. *Lettre à Mme de Maintenon de février* 1691, t. VIII, p. 492, *d* : « Amusez vos sens » ; cf. plus loin de quelle façon Fénelon les amuse (Lettre du 9 juin 1689, p. 161).

2. Ce genre de comparaison (nourrice, allaitement, maillot, etc.) revient souvent dans les *Lettres spirituelles* de Fénelon ; cf. t. VIII, p. 526, *d*, 535, *g*, 546, *g*, etc. ; cf. encore *Explication des Maximes*, art. XVII, vrai, édit. cit., p. 145.

3. *Lettre à la comtesse de Montberon du* 23 *septembre* 1703 (t. VIII, p. 664, *g*) : « O que vous m'êtes chère !... Cela croît tous les jours en moi. »

4. Cette lettre est la réponse aux deux précédentes.

5. T. III, Lettre XCIX, p. 430-4.

6. Cf. Lettre LII, p. 132 et n. 4 : « J'ai prié que l'on vous fît voir une lettre, afin que vous en jugeassiez. »

7. Cf. Lettre précédente, p. 138 et n. 2.

d'amour. Ceci est une thèse générale, qui ne fait pas qu'aucune personne particulière présume d'être dans cet état, puisque, si une personne y était, elle n'y penserait pas, et ne pourrait, comme vous dites fort bien, s'en rien attribuer. On veut seulement savoir, si Jésus-Christ et Bélial peuvent subsister ensemble, le péché avec l'amour, tel que nous l'avons décrit.

L'abandon le plus fort et l'état le plus perdu (la mort étant consommée en cette vie) est proprement la vie divine, qui n'est communiquée que par la perte de la vie d'Adam (que l'on appelle mort). Mais cette vie divine, commencée en cette vie, ne peut jamais être consommée que dans la gloire. C'est ce qui m'a fait écrire, que l'amour consomme le cœur, ou plutôt la vie de l'âme, mais que ce même amour consommant ne sera consommé en lui-même que dans la gloire.

Vous éprouverez sans doute combien Dieu a réservé de biens à ceux qui l'aiment ; et vous serez contraint de dire avec le Roi Prophète, que la *part* qui vous est *échue est excellente*[1]. Je crois ce que vous croyez ; et je m'en rapporte à vos lumières, en attendant une plus entière expérience.

Vos fautes ne m'étonnent pas, quoique celles de sécheresses soient celles auxquelles il ne faut plus travailler en votre manière : Dieu détruira toutes choses. Dieu ne se fait pas toujours sentir ; et, vous aimant au point qu'il sait, la foi aura souvent le dessus, je veux dire, la foi nue et insensible. Dieu n'est pas moins dans votre cœur, quoiqu'il se cache. Il le faut laisser aller et venir, comme il lui plaît[2], ainsi que vous faites. Plût à Dieu que vous fussiez si bien comme un bateau sans voile ni rames, que vous ne pussiez faire autre chose que de vous laisser emporter à la merci des flots, qui se feraient souvent un

1. Ps. XV, 6.
2. Même formule, Lettre XIV, p. 48.

plaisir de vous ballotter de telle sorte, que tout vous paraîtrait perdu ! Mais, comme vous ne prétendez autre chose que de l'être, vous aurez alors de quoi vous réjouir.

Que j'ai de joie de la poursuite continuelle que Dieu vous fait, et qu'il est un admirable conducteur, un charmant Maître ! que ceux qui se laissent enseigner de lui sont heureux ! Que j'ai de joie de ce que vous en usez avec petitesse pour récréer vos sens. Vous ne sauriez croire combien cela est nécessaire pour votre âme et pour votre santé, et combien cela plaît à Notre-Seigneur. Comme il vous conduit par la main, je ne vous dirai pas qu'il faut toujours aller contre le fil de l'eau, ni par la violence : cela ne doit être que dans les choses que la Providence de Dieu nous fournit, ou qui sont d'ordre de Dieu dans notre état : autrement vous iriez souvent contre des répugnances, que Dieu vous enverrait lui-même peut-être, pour vous défaire de certaines choses où il ne vous veut pas. Mais, comme il vous éclaire et vous conduit, il vous fera démêler cela.

Vous aurez à souffrir sur une chose, qui est que vos répugnances augmenteront, et en même temps l'impuissance de les surmonter. Il vous arrivera aussi de perdre souvent la trace de la conduite de Dieu sur vous ; ce qui sera accompagné de dégoût et de sécheresse. Vous serez souvent comme un oiseau, qui voltige sans trouver où poser son pied ; mais tout cela ne servira qu'à vous faire comprendre l'extrême dépendance où vous êtes de Dieu, et la différence qu'il y a de vous à bien d'autres. Vous serez comme l'oiseau du soleil, qui est plein de vigueur et de force, lorsque ce bel astre darde ses rayons sur lui, mais qui tombe dans une défaillance de mort, sitôt que le soleil se cache, puis reprend une nouvelle vie, sitôt qu'il paraît. Soyez cependant persuadé que ce sera le temps où la protection de Dieu sur vous sera plus forte, quoique moins sensible. Si vous saviez combien il aime

votre âme, vous en mourriez de reconnaissance[1]. Je le vois, et j'en ai toute celle dont je suis capable[2].

LVI. — FÉNELON A Mme GUYON[3]

La disposition représentée[4] est sans doute incompatible avec le péché mortel : rien n'est si pur, ni si parfait. L'unique chose, qui pourrait mettre en doute, serait les circonstances d'une conduite qui ne paraîtraient pas proportionnées à des dispositions si pures, et qui feraient craindre qu'elles ne fussent pas sincères ; mais il faudrait des circonstances prodigieusement fortes, et même manifestement mauvaises, pour rendre suspectes des dispositions si parfaites et si éloignées de tout mal. Il peut y avoir des âmes éprouvées par la tentation, qui se croient criminelles en cet état ; et cette persuasion qu'elles sont criminelles, est la plus rigoureuse épreuve, par où Dieu veut les purifier. Voilà ce que je croirais facilement, parce que les personnes qui aiment Dieu d'un amour si pur, et qu'il aime à proportion, doivent passer par le creuset, et mourir à elles-mêmes. Pour l'illusion, qui peut sans doute se mêler jusque dans les choses les plus parfaites, je crois qu'on en verra toujours les marques ; mais

1. Même idée, Lettre L, p. 128.
2. Cette lettre est la réponse à la précédente.
3. T. III, *Lettre à l'auteur*, p. 434-6.
4. Tout ce premier paragraphe répond à la question posée dans la lettre précédente sous une forme nouvelle (p. 140) : « On veut seulement savoir si Jésus-Christ et Bélial peuvent subsister ensemble, le péché avec l'amour, tel que nous l'avons décrit. »

une personne qui la craint, qui se défie d'elle-même, qui a le témoignage d'une intention droite, pure et simple, qui marche par le chemin de la foi toute nue et toute obscure, ne trouvera que Dieu, parce qu'elle outrepasse tout autre objet distinct[1]. Voilà ce que je crois qu'il faut faire entendre à ces âmes peinées. Doivent-elles être surprises de leur doute sur leur état, puisqu'elles savent depuis si longtemps que c'est par l'épreuve de ces doutes si douloureux que leur état même se doit consommer? Je sais bien que, quand on n'est pas dans la peine, il est aisé d'exhorter les autres à la surmonter ; mais Dieu fera tout. Celui qui me donne cette bonne pensée, donnera aussi facilement l'exécution à l'âme fidèle. Vous, qui avez passé par le creuset[2], vous pouvez sur votre expérience parler plus efficacement que tout autre à ces personnes qui y sont et ont besoin d'être consolées.

J'éprouve d'un jour à l'autre une inégalité[3] prodi-

1. Autre maxime empruntée à saint Jean de la Croix (cf. déjà Lettre du 30 avril 1689, p. 123) ; cf. *Explication des Maximes*, art. VIII, vrai, édit. cit., p. 65 : « Il ne faut point s'arrêter à ces lumières extraordinaires, mais les *outrepasser*, comme dit le bienheureux Jean de la Croix, et demeurer dans *la Foi la plus nue et la plus obscure*. » Cf. en effet Jean de la Croix, *Œuvres complètes*, trad. cit., *Montée du Mont-Carmel*, livre II, chap. XVII, p. 67-68 ; *Exposition des Cantiques*, § 21, p. 309-10 ; *Table des matières*, *Méditation*, p. 445 : « Les exercices de la Méditation se doivent prendre de telle sorte qu'on ne s'y arrête pas, mais *on doit passer outre*. » — Cette maxime est souvent reprise par Fénelon dans ses *Lettres spirituelles*, t. VIII, p. 447, *g*, 449 *g*, 562, *d*, 713, *d*, etc. ; cf. encore plus loin, Lettres du 26 juillet 1689, p. 228 et n. 1, du 16 octobre, p. 294 et n. 1.

2. Même métaphore, *Instructions*, XXI, t. VI, p. 118, *g* ; *Lettres spirituelles*, t. VIII, p. 537, *d*.

3. « L'expérience de cette *inégalité* est une profonde leçon » (*Lettres spirituelles*, t. VIII, p. 565, *d*).

gieuse dans l'intérieur. J'ai quelquefois des distractions inconcevables ; mais elles me fatiguent, sans me décourager. Il me semble que mon discernement, pour distinguer dans mes fautes ce qui est volontaire d'avec ce qui ne l'est pas [1], augmente beaucoup. Souvent une action qui paraîtrait irrégulière, me paraît innocente dans sa source. Souvent je m'aperçois d'un mouvement naturel et d'une certaine propriété maligne dans des actions qu'on croirait bonnes ; mais tout cela se voit sans s'arrêter.

LVII. — Mme GUYON A FÉNELON [2]

Plus vous avancerez dans l'intérieur, plus vous éprouverez de vicissitudes ; et c'est par ce continuel changement de disposition, que la foi croît et s'établit dans l'âme. Les plantes ne croissent et ne fructifient sur la terre, que par la différence et le changement des saisons. C'est à la faveur de l'obscurité, des distractions de l'esprit, des sécheresses, etc., que la foi croît et se purifie. Le temps de l'obscurité est long et ennuyeux ; il ne le sera pas présentement autant que dans la suite, à cause de la diversité des dispositions, et que l'une soutient par son onction la sécheresse de l'autre, comme nous voyons une pluie nourrir et rafraîchir une terre aride.

Il n'y a rien du tout à faire, pour vous procurer une disposition plutôt qu'une autre, ni pour arrêter les distractions, car il n'y a que Dieu même, qui puisse fixer

1. Cf. *Lettre à la comtesse de Montberon du 7 janvier* 1708, t. VIII p. 688, *d* : « Vous apprendra-t-il à *distinguer avec sûreté les sentiment involontaires de jalousie d'avec la jalousie volontaire* ? »

2. T. III, Lettre C, p. 437-9.

notre imagination ; mais il ne le fait durant le chemin de la foi, si ce n'est par intervalles, parce que les distractions, servant à ses desseins, elles nous sont fort utiles ; et vous éprouverez dans la suite une chose, qui est que, lorsque vous êtes sans distractions fatigantes et dans un repos goûté, lorsqu'il n'y a rien à l'extérieur qui fasse diversion, l'on connaît son repos et l'on s'en occupe : ce qui est impur, quoique l'on ne puisse, ce me semble, rien faire pour s'en désoccuper ; ce qui n'arrive point, lorsque les distractions nous dérobent la vue de ce que Dieu fait en nous.

La lumière que vous avez est autant solide[1] qu'elle est utile, car il est certain que bien des fautes qui paraissent telles devant les hommes, ne le sont pas devant Dieu ; au lieu que des actions, regardées des hommes avec admiration, sont en horreur aux yeux de Dieu, à cause de la propriété dont elles sont corrompues. C'est pourquoi Dieu arrache tout l'acquis, et même l'infus, pour bannir de chez nous la propriété. Comptez, Monsieur, que quelque droite intention que l'on ait, il n'y a de pur que ce que Dieu dérobe à notre vue, soit par les sécheresses et distractions, soit par des épreuves plus fortes, qui sont la réelle expérience de nos misères. La lumière de la foi n'arrête point l'âme : vous connaîtrez même plus par l'expérience que par la lumière[2].

LVIII. — Mme GUYON A FÉNELON[3]

J'ai songé à vous cette nuit bien singulièrement. Cela

1. Sur cet emploi de *autant*, cf. fragment d'autobiographie, p. 6 et n. 1.

2. Cette lettre est la réponse à la précédente ; toutes deux doivent dater du milieu de mai.

3. T. V, Lettre XXVIII, p. 267-270.

ne m'était point encore arrivé, depuis que j'ai l'honneur de vous connaître. Ce songe, qui m'a paru être de Dieu, m'a donné de la joie, parce qu'il m'a fait connaître, tant la pureté, candeur, innocence et simplicité à laquelle vous êtes appelé, et où vous arriverez sans doute, que l'intime et étroite union de votre âme avec la mienne, qui m'a paru le moyen, dont Dieu veut se servir, pour vous réduire à cette parfaite simplicité et innocence qu'il vous prépare[1]. Aussi cette prière se faisait-elle en moi, sans que j'y pensasse : Mon Père, qu'il soit un avec moi, comme je suis un avec vous[2], et que tout se consomme dans l'unité parfaite. Dès hier, tout le jour, j'eus un renouvellement d'union avec vous, ce qui ne se fait jamais, que je n'éprouve une plus abondante grâce intérieure : c'est comme si Dieu me serrait plus étroitement des bras de son amour, et que de ces mêmes bras il vous serrât aussi[3], et j'ai compris, que la raison pour laquelle il vous choisit par dessus une infinité d'autres, est la docilité qu'il a donnée à votre cœur, qui ne peut être assez souple sous la main de l'amour, qui saura le plier à sa mode. Dieu veut de vous, à proportion de la raison et de l'esprit qu'il a mis en vous, quelque chose de simple et d'enfantin, qui réduit l'âme à la candeur et à l'innocence première, que la seule expérience peut faire comprendre. En même temps que je vous voyais et moi aussi, comme des enfants simples, qui jouions, et qu'en vous serrant contre mon cœur, je vous rendais toujours plus simple et plus enfant, plus pur et plus innocent, je voyais en même temps des gens pleins d'artifice et fausse sagesse, qui faisaient tous leurs efforts pour vous retirer de votre simplicité. Vous admiriez le con-

1. Sur ce songe, cf. le fragment d'autobiographie, p. 9, n. 1.
2. Jean, XVII, 21.
3. Cette métaphore se trouve presque littéralement reprise dans le fragment cité p. 6 et n. 4.

tentement intérieur que vous causait cet état *d'enfance,* et comme il vous affranchissait insensiblement peu à peu de vous-même et de la nature *corrompue.* Il me *semble* que ce sera par là, que vous arriverez dans la *chambre*[1], que je *vis une fois,* et où *presque personne n'arrive,* pour ne vouloir *pas devenir enfant.* Quoique je sois ici avec une amie, qui a pour moi toute la tendresse possible et qui est de la grâce[2], tout ne s'opère que par la parole, de sorte que mon cœur ne peut se bien décharger ; mais je vous trouve si présent, qu'il se vide facilement dans le vôtre sans nul obstacle. Je vous assure que je ne trouve cela en personne, et que même les âmes les plus avancées bâtissent souvent des murailles entre Dieu et elles, et entre elles et moi par leur résistance[3]. Cela ne dure pas à la vérité longtemps, mais tout le temps que cela dure, j'en souffre beaucoup. J'avoue que Dieu les pousse d'une manière plus étrange ; mais cependant, lorsqu'on entre de bonne heure dans la petitesse et souplesse, l'on s'épargne bien de la peine. Ce qui me fait le plus souffrir, est que la conduite de Dieu ne paraît pas toujours telle à la raison. Mais comment Dieu ferait-il mourir cette raison, s'il n'avait une conduite intérieure propre à lui faire perdre toute trace et à la renverser? Ma santé est mauvaise, mais je n'en fais pas de compte, car Dieu est maître. Ce 18 mai 1689.

LIX. — FÉNELON A Mme GUYON[4]

Je me trouve toujours voulant tout et ne voulant rien[5], et il me semble que ma volonté est fixée en cet

1. Autre allusion à cette chambre, Lettres LXI, p. 152, LXII, p. 154.
2. Sans doute l'amie qui la reçoit à la campagne.
3. C'est alors un entre-deux, cf. Lettre XIX, p. 60 et n. 1.
4. T. V, Lettre XXIX, p. 271-3.
5. Sur le sens de cette formule, cf. Lettre XXXVI, p. 89 et n. 2.

état ; mais, autant que ma volonté s'éteint, je sens mes inclinations et répugnances involontaires, qui poussent de tous côtés, comme les feuilles des arbres au printemps. C'est dans le fond une volonté sèche, languissante et faible contre mes inclinations. C'est comme une place de guerre, dont les murailles seraient tombées, et qui demeurent ouvertes de toutes parts [1]. Ma sécheresse contre tout ce qui me déplaît augmente, et je ne puis m'empêcher de laisser voir dans mon visage et dans mes tons je ne sais quoi de dédaigneux pour les moindres contre-temps, même à mes meilleurs amis. Je me sens un amollissement à faire frayeur pour toutes les passions. Ce n'est pas que j'aie des tentations violentes ; c'est moi qui suis faible, sans que la tentation soit forte. J'ai de la répugnance à me mettre en oraison : quand j'y suis, les tentations sont grandes, et la sécheresse presque continuelle, en sorte qu'il me semble que je ne fais rien ; mais, dans le fond, je vois bien que j'y goûte un certain repos secret ; dans la journée, la présence de Dieu m'est moins facile : je serais tenté de vouloir courir pour la rattraper, mais je me contente de laisser, à chaque moment où je m'en aperçois, tomber toutes les distractions [2]. Je suis persuadé par la seule

1. *Lettres spirituelles*, t. VIII, p. 613, *d* : « Nous sommes ouverts de toutes parts par la sensibilité de nos passions. »

2. Sur la formule même « laisser tomber », cf. Lettre VIII, p. 31, n. 2 ; sur le fond de la pensée, cf. *Lettre au marquis de Blainville du* 1er juin 1689, t. VIII, p. 510, *d* : « Vous ne manquerez pas d'avoir beaucoup de distractions... il n'y a qu'à les laisser disparaître » ; cf. encore *Instructions*, XXX, t. VI, p. 137, *d*.

expérience présente, que le goût du repos, et l'occupation que l'âme en a, est un retour de propriété[1] très dangereux. L'âme se retarde elle-même par tous les moyens dans lesquels elle s'appuye. Je comprends que, pour être fidèle, il ne faut prendre les moyens que comme des épreuves de notre fidélité, et comme des assujettissements, par lesquels il faut passer, pour suivre l'ordre de Dieu, mais point comme de vrais appuis. Le goût du repos est un des moyens dont Dieu devient jaloux[2], après s'en être servi pour nous attirer. Malheur à qui s'amuse dans les dons, et qui fait des dons de la grâce, ce que les grands pécheurs font des dons de la nature. La sagesse trop humaine me devient un embarras : je ne puis ni y trouver la paix, ni m'en dépouiller ; elle est comme des entraves à mes pieds. Ce 25 mai 1689.

LX. — Mme GUYON A FÉNÉLON[3]

Comptez que Dieu ne vous a rendu fort que pour vous rendre faible, et que les endroits où vous vous êtes le plus soutenu, ce seront ceux où vous serez le plus affaibli. Notre-Seigneur dit que le *S. Esprit convaincra le monde de justice, parce qu'il s'en va à son Père*[4], voulant par là

1. *Instructions*, XXIII, t. VI, p. 125, *d* : « les *retours de propriété* qui salissent l'âme. »
2. *Id.*, XXII, t. VI, p. 123, *d* : « Il (Dieu) est même jaloux de ses dons » ; *id.*, XXXII, t. VI, p. 142, *b* : « Dieu est plus jaloux de ses dons les plus excellents que des choses les plus communes. »
3. T. III, Lettre LV, p. 245 ; le dernier paragraphe, t. V, p. 273.
4. Jean, XVI, 8-10.

nous enseigner que toute la justice consiste à tout renvoyer à Dieu.

J'étais actuellement occupée de vous, Monsieur, lorsque j'ai eu de vos nouvelles [1], et j'éprouvais, ce me semble, votre état de dénûment, qui vous sera toujours très avantageux, le don de la foi vous ayant été donné d'une manière très éminente. Unissez-vous quelquefois à un cœur que Notre-Seigneur vous a donné pour vos besoins, — vous le connaîtrez un jour, et je vous le dis simplement. Ce 26 Mai 1689.

LXI. — Mme GUYON A FÉNELON [2]

J'ai fait cette nuit un *songe* [3] qui m'a bien consolée. Il vous donne de quoi rire de ma simplicité à dire des choses ; mais qu'importe ! il faut que vous deveniez un jour aussi simple que moi. Plus vous êtes sage, plus vous serez simple et petit, supposé la fidélité à cesser d'être grand homme, pour devenir petit enfant. Il m'a semblé qu'il y avait une vallée d'une profondeur extraordinaire. Vous étiez presque sur le haut. Vous veniez du haut en bas. Il y avait quelques personnes, mais en [4] petit nombre, qui montaient avec bien de la peine la montagne que nous descendions : pour nous, nous étions assis, et nous ne faisions rien autre chose que de nous laisser couler en bas ; je vous tenais fortement, ayant passé ma main gauche derrière vous, d'une manière que je vous embrassais ; et je sentais même en dormant que mon cœur penchait vers le vôtre, et semblait vouloir attirer le vôtre à soi.

1. Par la lettre précédente, à qui celle-ci répond.
2. Tome V, Lettre XXX, p. 274-8.
3. Sur ce second songe, qui suit l'autre de près (Lettre LVIII, p. 145), cf. fragment d'autobiographie, p. 9 et n. 1.
4. Texte de Dutoit : *un*.

Vous me disiez que vous éprouviez une douce correspondance[1]. Vous me disiez même d'une manière très contente : *il n'y a rien de plus doux au monde.* Ce qui était extraordinaire à cette vallée, est qu'elle était faite en sillons comme par degrés. Cela facilitait ceux qui montaient ; cela devait, ce me semble, nous arrêter, puisque nous ne faisions d'autres mouvements, que de nous laisser couler en bas, étant assis, comme je vous l'ai dit, d'une manière presque imperceptible. Ce qui faisait que les sillons ou degrés ne nous arrêtaient point et ne faisaient nulle violence à la douce pente, qui nous entraînait en bas, c'est que cette vallée était flexible et qu'elle prenait elle-même le mouvement, qui était nécessaire pour faciliter notre descente, et se baissait par endroit, comme les ondes de la mer ; et cela nous faisait couler toujours plus dans le fond. Une des personnes qui montaient la montagne (c'était une femme) vint vous parler, et elle vous arrêta et empêcha de descendre tout le temps qu'elle vous parla, empêchant même le mouvement de la vallée ; et je fus aussi arrêtée avec vous, et il me fut donné à entendre que, comme je ne descendais que pour vous, je serais arrêtée tout autant de temps que vous le seriez ; que c'était la différence, quand je l'avais passé pour moi, que ma seule infidélité m'arrêtait : mais qu'en la passant, pour la faire passer aux autres, je ne pouvais avoir d'autres mouvements que les leurs, et c'est de cette sorte que nous arrêtions le mouvement de Dieu en nous. Cela me faisait étrangement souffrir. Lorsque cette femme se fut retirée, je vous serrai plus fortement et nous retrouvâmes notre pente. Je vous dis : O mon enfant ! (ce sont les termes) *que vous m'avez fait souffrir tout le temps que vous avez été arrêté avec cette femme !* Vous me répondiez : *j'ai aussi beaucoup souffert, car j'étais déplacé et hors de pente, mais*

1. Cf. fragment d'autobiographie, p. 3 et n. 4.

je suis éclairé par là, comme je ne dois m'arrêter à chose au monde et que je ne souffrirai rien qu'en m'arrêtant. Nous coulâmes ensuite avec beaucoup de vitesse, et avec une paix, un contentement et une union la plus intime et la plus étroite du monde. Nous nous trouvâmes insensiblement dans une chambre, qui était au bas de la montagne, où je fus introduite au *mont Ciban* [1] ; il y avait un peu plus de gens, quoique bien peu ; l'on y était dans une grande souplesse et innocence, mais elle n'approchait point encore de celle que je trouvais sur la montagne, dont je vous ai parlé. Je vivais avec vous avec une grande liberté et simplicité, et je vous disais : *la liberté que vous me donnez, de vous appeler mon enfant, me contente et m'ôte une gêne que j'avais encore avec vous.* Vous demandâtes à manger, car il y avait, disiez-vous, longtemps que vous n'aviez pris de nourriture, et durant que [2] vous en fûtes guéri, nous jouions ensemble comme *de petits enfants*. Cette simplicité vous donnait beaucoup de contentement, et à moi une extrême joie. A mon réveil, je me trouvais unie à vous d'une manière bien intime ; et l'intelligence m'a été découverte. Je vous la laisse pénétrer à fond. J'irai plutôt à P[aris] que je ne pensais, à cause de quelques affaires survenues à M. Ce sera dans la semaine qui vient, à moins que les choses ne changent. J'espère que je vous reverrai encore. Je ne sais pourquoi je m'y attends. Ce 28. Mai 1689.

LXII. — FÉNELON A Mme GUYON [3]

J'ai lu l'écrit qui est pour Mademoiselle votre

1. *Sic*. Faut-il lire *Liban* ? Et serait-ce là l'enseigne de quelque auberge mystique ? D'ailleurs la phrase est peu claire et mal construite.
2. Sur *durant que*, cf. Haase, *loc. cit.*, § 137, 1°, p. 391.
3. T. V, Lettre XXXI, p. 278-281.

fille[1]. Il me paraît fort bien ; un endroit m'a paru avoir besoin d'explication : vous lui dites que ce n'est pas à l'église où elle doit faire la *grande dame*[2]. Elle ne doit la faire en aucun endroit, car, en quelque place que la Providence la mette, non seulement la modération et l'humilité chrétienne, mais encore la politesse du monde suffit pour l'empêcher de s'abandonner au faste[3]. Vous lui donnez pour règle de communier tous les dimanches. C'est à vous à savoir, si cette règle convient aux dispositions de Mademoiselle votre fille ; mais si vous n'en êtes pas bien sûre, craignez de la gêner. Du reste cet écrit me paraît excellent. Je l'ai laissé à Madame de Chevreuse[4], parce que vous lui avez mandé qu'elle pouvait le lire. Pour moi je l'ai lu avec le plaisir que je ressens pour tout ce qui vient de vous.

Gardez-vous bien de vous gêner pour tous les noms que vous vous trouverez portée à me donner[5]. Suivez librement la pente que Dieu donne à votre cœur, et soyez persuadée que j'en serai très édifié. Je ressens là-

1. Il est très vraisemblable que cet écrit est l'*Instruction chrétienne d'une mère à sa fille* (*Opuscules*, édit. cit., t. II, p. 405-441)

2. Mme Guyon a sans doute supprimé ce passage pour satisfaire à la critique de Fénelon : il ne se trouve plus dans le texte définitif de l'*Instruction*.

3. Ces idées sont à rapprocher du *Traité de l'Éducation des filles* ; cf. en particulier sur le faste à éviter, chap. x, t. I, p. 588-9

4. Jeanne-Marie Colbert, fille aînée du ministre, avait épousé le duc de Chevreuse le 3 février 1667. Elle faisait partie avec ses deux sœurs Mortemart et Beauvillier du petit groupe dévot réuni autour de Mme Guyon et de la duchesse de Charost.

5. Cf. fragment d'autobiographie, p. 8 et n. 2 : « J'aspirais à une certaine liberté, qui était de pouvoir agir avec lui sans gêne. »

dessus par avance une reconnaissance cordiale. Je consens que vous usiez de réserve sur les choses qui sont des degrés au-dessus du mien, mais, pour celles qui ne demandent que la droiture et la simplicité de mon degré présent, je vous conjure de vous ouvrir à cet égard sans aucune réserve et de m'aider par là à entrer dans la simplicité enfantine. Dieu vous a donné l'intelligence de votre songe ; mais, pour moi, elle ne m'est pas donnée, du moins entièrement. Je vois bien que la sagesse mondaine peut m'arrêter sur le penchant ; mais je ne connais aucune femme, ni à qui je me confie, ni qui soit à portée de m'arrêter par les conseils. Est-ce quelque chose de passé ou de présent ? Je ne m'ouvre à personne qu'à nous deux... Suis-je maintenant dans cet état, où vous m'avez vu arrêté ? Pour moi, je ne sens rien qui me retienne, ni à quoi je veuille m'arrêter librement.

Cette chambre du bas de la montagne où nous nous arrêtâmes, et qui était bien plus serrée que celle du haut, dont vous aviez eu un autre songe[1], n'est-ce pas quelque état de réserve ou de propriété, où vous croyez que je me bornerai ? Mandez-moi simplement ce que vous en pensez, si néanmoins vous jugez à propos de le faire. Pour moi, je ne veux point juger de moi-même ; mais il me semblerait que je suis prêt à tout sans réserve, et que j'aimerais mieux que Dieu m'anéantît ou me rendît éternellement malheureux, que s'il me laissait dans la moindre réserve contre ses

1. Cf. Lettre précédente, p. 152 et Lettre LVIII, p. 147 et n. 1.

desseins. Je sens beaucoup de joie de votre prompt retour. Rien au monde ne vous est plus dévoué que moi en Notre-Seigneur. Ce 3 juin 1689[1].

LXIII. — Mme GUYON A FÉNELON[2]

Je vous suis très obligée, Monsieur, pour l'avis que vous me donnez pour ma *fille*. Ce que je voulais dire, est que je ne veux jamais qu'elle se fasse porter la robe dans l'église. Je ne l'ai jamais ni fait ni souffert. Je n'ai jamais prétendu qu'elle fasse la grande dame ; mais je m'explique mal : vous ne sauriez *croire le plaisir que vous me faites en me corrigeant*. Vous le devez à ma confiance, et parce que Dieu le veut. Pour la communion, elle s'y porte de tout son cœur, et je le lui mettrai comme un libre conseil.

J'avoue que mon cœur a quelque chose pour le vôtre que je puis dire de maternel, et qu'il vous serait assez difficile de comprendre à moins d'expérience. Mais cela est si réel que je suis quelquefois obligée de dire à Notre-Seigneur pour vous et pour vos amis : ai-je porté ce peuple dans mon sein ? Oui, je vous y porte, et d'une manière que celui qui l'a fait connaît. Vous le connaîtrez un jour.

Rien ne vous arrête à présent, et ce que j'ai vu est un état à venir. Ce qui vous arrêtait était au milieu de la descente, et il me paraissait que vous ne faisiez que commencer à la descendre. Pour ce qui regarde la chambre,

1. Entre cette lettre et la précédente, il faut en supposer une de Mme Guyon, pour accompagner l'envoi de son opuscule d'éducation. C'est dans cette lettre sans doute qu'elle demandait à Fénelon de pouvoir agir avec lui en toute liberté. La lettre de Fénelon répond aux deux.

2. T. V, Lettre XXXII, p. 281-4.

il m'a été mis dans l'esprit ces paroles : *Nul n'est monté que celui qui est premièrement descendu* ; et il m'a été donné l'intelligence, que ce n'était point que vous fussiez rétréci et reserré, mais que le bas de la vallée n'était que la moitié du chemin ; après quoi, il faudrait monter d'autant plus haut, que vous seriez descendu plus bas. Je n'ai point d'intelligence claire de la femme ; je crois que ce pourrait bien être la sagesse humaine, mais celui qui vous a donné cette intelligence, vous aidera à la détruire. Je vois qu'insensiblement vous vous apprivoisez avec ma simplicité, et cela me donne d'autant plus de joie, que vous m'êtes plus cher en Notre-Seigneur. Je suis si certaine que Dieu vous veut petit et simple, que je n'en puis douter. La sagesse humaine est le Goliath, que le simple David doit détruire, non avec les fortes armes de la nature, mais avec la fronde de l'abandon et de la simplicité de Jésus-Christ, représentée par ces cinq pierres très claires du torrent. Vous ne sauriez vous imaginer, mon enfant (je me sens pressée dans le plus intime de mon cœur de vous donner ce nom et de franchir les obstacles de ma raison), vous ne sauriez, dis-je, vous imaginer combien j'ai de joie de voir que vous ne voulez être arrêté ni rétréci par quoi que ce soit. Non, vous ne le serez pas ; c'est Dieu qui vous donne l'instinct d'être à lui sans réserve ; oui vous y serez, mais il vous en coûtera, et encore plus à moi qu'à vous. Dieu sait que, s'il y avait quelque chose de plus rude à souffrir que l'enfer, je m'offrirais à le souffrir[1], afin que les desseins en vous ne soient point bornés par votre faute. Mais souvenez-vous de l'Épître d'aujourd'hui : *O altitudo divitiarum*[2]. Toute la vie intérieure est renfermée dans cette Épître[3].

1. Cf. Lettres XXII, p. 67, XXXI, p. 78 et n. 5.
2. Rom., XI, 33-36. C'est l'épître du jour de la Trinité, ce qui, pour 1689, date la lettre du 5 juin ; cf. plus loin Lettre LXXI, p. 172.
3. Cette lettre répond à la précédente.

LXIV. — Mme GUYON A FÉNELON[1]

Je me sens entièrement pressée à votre égard, sans que j'en puisse discerner la cause, autrement que, Dieu ayant de grands desseins sur vous, il hâte son ouvrage ; et c'est la *différence* de ceux que Dieu veut rendre propres pour aider au prochain, d'avec ceux qu'il ne destine point à cet emploi, que les premiers sont poussés et comme précipités, et les autres vont plus doucement. L'on me fait tout porter, tout souffrir et tout soutenir pour vous. L'on me réveille quelquefois avec tant de violence que j'en suis surprise[2]. Je vous assure que je ne suis nullement maîtresse de ma conduite à votre égard. Supportez-moi pour l'amour de Dieu. Ce matin j'ai été pressée pour vous d'une manière autant forte que pleine d'onction. Vous m'étiez présent d'une manière si fort intime, que je ne saurais vous l'exprimer. Je me suis offerte à tous les desseins de Dieu. Je ne voulais point vous écrire : j'ai été mise en souffrance pour vous. Plus je me laisse écouler en vous[3], pour ainsi dire, plus ma peine diminue, et je trouve qu'en vous écrivant, elle était beaucoup soulagée. Je vous dirais volontiers avec St. Paul : *supportez ma folie*[4]. Je crois que, lorsque ce grand saint désirait d'être anathème pour ses frères, il n'éprouvait pas autre chose que ce que j'éprouve. C'est la volonté de Dieu que vous correspondiez sans hésiter. Je n'ai jamais été poussée à l'égard de qui que ce soit, comme je le suis pour vous. Que Dieu ne m'épargne pas, j'en suis contente, pourvu qu'il achève

1. T. V, Lettre LXXII, p. 406-410.
2. Cf. fragment d'autobiographie, p. 7, n. 1.
3. Cf. id., id., n. 3.
4. II Cor., XI, 1.

son œuvre en vous. Je ne m'étonne pas si l'amour qu'il a pour l'homme l'a porté à se faire homme et à souffrir une mort infâme, sur un gibet. Car je vous assure que, dans ce qu'il me fait expérimenter, il me paraît qu'il en aurait fait infiniment davantage pour vous seul, s'il eût été nécessaire. Oui, je sens que la charité de Jésus-Christ me presse [1] et me dévore d'une manière que je ne saurais dire, et qui est cependant telle, que la mort me serait douce, quelque rigoureuse que l'on me la fît souffrir, si elle vous procurait le moindre avantage spirituel. Ceci n'est point imaginaire, mais très réel : il [2] se passe dans le plus intime de mon âme, dans cette noble portion où Dieu habite seul, et où rien n'est reçu que ce qu'il porte en lui. C'est cette même partie de l'âme, qui n'a plus nul pouvoir de s'appliquer ou de ne s'appliquer pas, qui ne peut se pencher vers aucun côté que l'on la met. Plus ces choses sont fortes en moi, plus je suis impuissante de me les donner ou de me les ôter. Dieu veut renverser chez vous tout ce que vous avez édifié. Il ne restera pierre sur pierre qui ne soit détruite [3]. Si cela était autrement, je vous plaindrais et je souffrirais une peine plus dure que la mort, car ce serait une marque que vous ne seriez pas assez souple en la main de Dieu. Sagesse, sagesse, il faut que tu deviennes l'enfance même et la petite enfance [4]. C'est ce qui vous communiquera Dieu même en plénitude. *Dieu n'établit les choses que par leur*

1. Cf. Lettre LXX, p. 171 et n. 1.

2. Sur cet emploi neutre du pronom *il*, cf. Lettre XCIX, p. 255 et n. 4.

3. Même idée présentée sous une forme analogue dans une lettre au P. Lacombe du 28 février 1683 : « La tempête sera telle qu'il ne restera pierre sur pierre » (Phelippeaux, *l. cit.*, t. I, p. 22).

4. Fénelon, *Manuel de Piété*, sermon *pour le jour de Noël*, t. VI, p. 55, *g* : « Il ne me faut plus que des enfants de la sainte enfance. Le verbe fait chair... bégaie, pleure, pousse des cris enfantins ; et moi je me piquerais d'être sage ! etc. »

contraire, il ne les fonde que sur leur destruction[1]. C'est pourquoi il se sert du sujet le plus faible et le plus misérable, pour détruire et confondre par là toute force et toute sagesse[2]. Que j'ai de plaisir, mon Dieu, que vous vous serviez de la créature la plus vile qui fut jamais, pour les grands desseins que vous avez sur une personne[3], à laquelle vous avez donné tant de dons naturels, pour répondre à ces mêmes desseins! Mais ce qui me comble de joie, c'est que vous ne vous établissez vous-même que sur des débris. La sécheresse que vous avez en rendra plus pure la jouissance que vous avez à présent ou que vous devez avoir bientôt. J'ai eu envie d'écrire ce que l'on m'a [ap-] pris[4] des Juges[5]. Voyez si vous le voulez. Ce 7 juin 1689.

LXV. — FÉNELON A Mme GUYON[6]

J'ai lu, pour me conformer à votre désir, vos explications sur l'épître de saint Jacques[7], pour continuer les autres épîtres canoniques, avant que d'entrer dans celles de saint Paul ; mais en vérité, je n'y trouve pas ce qu'il me faut. Ce sont des remarques très utiles

1. Id., *id.*, *Sermon pour le jour de saint Thomas*, t. VI, p. 54, *g* : « C'est ainsi, Esprit destructeur... que vous ne voulez fonder (votre ouvrage) que sur le néant, etc. » ; tout le sermon est à rapprocher de la lettre ; cf. plus loin Lettre CXIII, p. 299.

2. « Il me fut fait comprendre que Dieu le voulait conduire comme un enfant par la petitesse... et que Dieu voulait l'anéantir par là, se servant pour l'homme le plus sage *du sujet le plus faible*... Juin 1689. » (*Fragment d'autobiographie*, p. 9 et n. 3.

3. Cf. id., p. 3, n. 3.

4. Texte de Dutoit : « *On m'a pris.* »

5. Cf. le t. III de la *Bible* commentée par Mme Guyon.

6. T. V, Lettre LXXIII, p. 410-3.

7. Commentaire de Mme Guyon. *Nouveau Testament*, édit. cit., t. VII, p. 3-91.

sur les pratiques des vertus, mais vous savez que je tiens à quelque chose de plus intérieur que cette pratique[1]. Je voudrais donc voir les endroits, ou St Paul parle des opérations intérieures. Mais, avant que de le faire, je verrai les explications de St Pierre et de St Jean ; après quoi, si vous me le permettez, je lirai St Paul. Sur ce que vous m'aviez mandé touchant l'épître de la Trinité[2], je cherche dans vos explications le onzième chapitre de l'épître aux Romains, mais il n'y est pas[3]. Si Dieu vous donne là-dessus quelque chose pour moi, mandez-le moi simplement.

J'ai peine à me mettre à l'oraison, et quelquefois, quand j'y suis, il me tarde d'en sortir. Je n'y fais, ce me semble, presque rien. Je me trouve même dans une certaine tiédeur et une lâcheté pour toutes sortes de biens. Je n'ai aucune peine considérable, ni dans mon intérieur, ni dans mon extérieur ; ainsi je ne saurais dire que je passe par aucune épreuve. Il me semble que c'est un songe, ou que je me moque, quand je cherche mon état, tant je me trouve hors de tout état spirituel, dans la voie commune des gens tièdes, qui vivent à leur aise. Cependant cette langueur universelle, jointe à l'abandon, qui me fait accepter tout,

1. Le Commentaire sur l'Épître de saint Jacques contient pourtant quelques réflexions sur la vie intérieure ; mais ce sont principalement des conseils sur les défauts « du commun des chrétiens », jugements téméraires, disputes, avarice, etc.

2. Cf. Lettre LXIII, p. 156 et n. 2.

3. *Nouveau Testament*, édit. cit., t. V, p. 201-210. Comme on le verra par la lettre suivante, Fénelon n'avait en mains que le second volume des Épîtres de saint Paul (t. VI du *Nouv. Test.*).

et qui m'empêche de rien rechercher, ne laisse pas de m'abattre, et je sens que j'ai quelquefois besoin de donner à mes sens quelque amusement pour m'égayer. Aussi le fais-je simplement, mais bien mieux, quand je suis seul[1], que quand je suis avec mes meilleurs amis. Quand je suis seul, je joue quelquefois comme un petit enfant, même en faisant oraison. Il m'arrive quelquefois de sauter et de rire tout seul, comme un fou dans ma chambre[2].

Avant-hier, étant dans la sacristie et répondant à une personne qui me questionnait, — pour ne la point scandaliser sur la question —, je m'embarrassai, et je fis un espèce de mensonge; cela me donna quelque répugnance à dire la messe, mais je ne laissai pas de la dire.

L'abbé de L[angeron][3], qui demeure avec moi et dont je vous ai parlé, me paraît avoir un bon commencement pour l'intérieur. Il a lu et relu vingt fois avec un goût extraordinaire le *Moyen court et f[acile]*[4]. Son oraison est simple; les vues d'abandon augmentent, et, quoique son naturel l'attache au

1. Cf. Lettre du 26 juillet 1689, p. 227.

2. Le même jour, 9 juin, écrivant au marquis de Blainville, Fénelon lui conseille « de se délasser l'esprit par de petits intervalles d'amusement innocent et de gaîté » avec « la simplicité » d'un « petit enfant » (t. VIII, p. 512, *g*); cf. Introduction I, § II, p. xx.

3. Cf. Lettre XXXII, p. 80, n. 2.

4. *Moyen court et très facile de faire oraison, que tous peuvent pratiquer très aisément et arriver par là dans peu de tems à une haute perfection.* La première édition en parut à Grenoble en 1685. Le livre atteignit très vite sept éditions: c'est le manuel fondamental du « Guyonisme ». Il se trouve joint aux autres petits traités de Mme Guyon, dans le t. I des *Opuscules*, édit. cit., p. 1-106.

sensible, il me semble qu'il entre bien avant dans les vues de pure foi. Peut-être faudrait-il pour lui plus d'expérience que je n'en ai. Mais je me contente d'être attentif à la lumière que Dieu me donne, et de lui parler fort simplement suivant son ouverture, et suivant ce qui me vient dans le moment où je lui parle. S'il vous est donné quelque chose là-dessus, mandez-le moi. Je ne lui parle jamais le premier sur cette matière. Je ne sens rien pour vous[1] et je ne tiens à personne au monde autant qu'à vous. Ce 9 juin 1689[2].

LXVI. — Mme GUYON A FÉNELON[3]

Sitôt qu'une lecture ne vous convient pas, quittez-la. L'on m'avait fait entendre que les explications trop intérieures ne vous agréaient pas tant... parce qu'elles vous paraissent s'écarter plus de leur texte[4]. Demandez à M[adame ?] de C[hevreuse] le premier tome[5] des Epîtres de St. Paul, que je lui laissai à B[eynes]. Lisez, si vous voulez, celle aux Ephésiens[6] que vous avez, et tout ce que Notre-Seigneur vous inspirera. Tenez-vous très libre

1. Mme Guyon sent de même : « Ordinairement je ne sens rien pour vous » (Lettre du 15 juin 1689, p. 170).
2. Cette lettre répond à la Lettre LXIII, p. 155-6.
3. Premier et dernier paragraphes, t. V, Lettre LXXIV, p. 413-5 : le reste de la lettre, t. III, Lettre XCVIII, p. 427-9.
4. Cf. Lettre XXXII, p. 79 et n. 4.
5. Où se trouve le commentaire de l'Épître aux Romains ; cf. Lettre précédente, p. 160, n. 3.
6. *Nouveau Testament*, édit. cit., t. VI (t. II des Épîtres de saint Paul), p. 489-580.

au nom de Dieu[1]. Nulle gêne ni contrainte. L'Épître aux Romains est ce qu'il vous faut.

La profondeur de la science et de la sagesse de Dieu est incompréhensible à la science et à la sagesse humaine. C'est pourquoi Dieu vous choisira toujours des moyens de salut tout opposés à la science et à la sagesse humaine. Soyez persuadé que, quelque profondeur qu'ait l'esprit humain, il ne peut jamais atteindre à connaître les routes incompréhensibles de Dieu, et que les sentiers, par lesquels il conduit ses serviteurs les plus chéris, ne tombent point sous la connaissance de l'homme, qui ne pourra jamais les pénétrer avec tous les efforts des raisonnements humains ; et ce qui est surprenant est que presque tous les hommes s'ingèrent de juger des serviteurs de Dieu. Et qui peut lui dire : Pourquoi conduisez-vous de la sorte ? O profondeur des secrets d'un Dieu[2] ! vous enlevez ceux à qui il vous plaît de les manifester, qui sont ordinairement les plus petits et les plus méprisés des hommes.

Ne vous violentez pas pour prendre un temps d'oraison : n'y allez point, si le Maître ne vous y convie. Ce n'est point à vous à prendre de ces temps ; cela appartient aux hommes qui se conduisent eux-mêmes, mais non aux petits enfants, qui ne savent pas ce qu'on leur fait faire.

Il n'est pas le temps des épreuves. Soyez persuadé que vous n'en aurez qu'autant que vous serez homme fort. Les enfants, qui cèdent et se laissent mener sans raisonnement, comme l'on veut, et qui ne font nulle attention à ce qu'on leur fait faire, n'ont point toutes les peines qui arrivent dans les voies de l'esprit, qui ne viennent que de propriété, de résistance, ou faute de gens, qui, ayant marché les premiers par les routes impénétrables

1. Sur cette formule d'adjuration, cf. p. 1 et n. 4.

2. Souvenir de l'épître de la Trinité. Mme Guyon résume ici le commentaire qu'elle en a fait, *loc. cit.*, t. V, p. 207-208 ; cf. plus haut Lettre LXIII, p. 156.

des volontés de Dieu, aident à y passer. Souvent, croyant bien faire, l'on se nuit beaucoup.

[« Donner au corps ses besoins » ; ne pas se troubler des mensonges involontaires » ; « aller à Dieu avec un cœur large ».]

J'aime [l'abbé de] L[angeron] dont vous me parlez, sans le connaître, et je crois que tout ira bien. Lorsque les personnes de bon naturel entrent tout de bon, elles font bien. Vous ne sauriez mieux faire pour lui, que d'en user comme vous faites. Il faut insensiblement l'entraîner avec vous dans la pure foi. Voilà un écrit de la foi, qui lui sera je crois utile. S'il vous convient, M. de C[hevreuse] le fera copier, pour le lui donner. Vous pouvez lui donner des écrits ce qui vous plaira. Celui du [Purgatoire[1] (?)] l'instruira et le conduira insensiblement dans la foi. Je ne crois pas que ce soit par politique que vous ne parlez pas le premier de ces matières à M. de [Langeron][2]. Je crois qu'il faut plus de simplicité avec lui, car assurément il sera bien à Dieu. Il y a une union de vous à moi, qui s'est liée dans le ciel, pour s'y consommer éternellement. Elle n'est pas moins utile pour n'être pas sensible[3].

LXVII. — FÉNELON A Mme GUYON[4]

Je rends grâce à Dieu et à vous, Madame, de la dernière lettre que vous m'avez écrite. Si vous connaissez quelque chose à quoi je manque et qui arrête les desseins de Dieu sur moi, je vous conjure de me

1. *Traité de la purgation de l'âme après la mort ou du purgatoire* (*Opuscules*, édit. cit., t. II, p. 281-314).

2. Texte de Dutoit : M.D.Z. Mais il s'agit certainement de l'abbé de Langeron ; cf. en effet ce que dit Fénelon de son ami à la fin de la lettre précédente : « Je ne lui parle jamais le premier sur cette matière ».

3. Cette lettre, répondant à la précédente, doit être du 10 ou 11 juin.

4. T. V, Lettre XXXIII, p. 284-7.

le dire sans me ménager, car je ne veux rien que la volonté de Dieu ; et tout le reste ne m'est rien. Je suis tout persuadé qu'il faut que la sagesse meure, mais ce n'est pas à moi, à lui donner le coup de mort. C'est la main de Dieu qui doit l'égorger, et à moi à me tenir immobile sous la main [1]. J'aimerais mieux souffrir éternellement que de retarder un seul moment le bon plaisir de Dieu en ses moindres circonstances. J'accepte tout sans réserve, je laisse tout tomber [2], que puis-je faire autre chose ? Faites le reste auprès de Dieu pour moi. Je veux aller aussi lentement et aussi vite qu'il le voudra. S'il veut que j'aille vite, et que par là il m'en coûte d'avantage, je compte pour rien tout ce qu'il y aura à souffrir et toutes les répugnances que je sentirai dans ce temps. A chaque jour suffit son mal, et chaque jour aura soin de soi-même [3]. Celui qui donne le mal sait le changer en bien. D'ailleurs il n'est plus question de mon bien, car je n'en veux plus connaître d'autre que celui de me perdre, pour accomplir ce qui plaira à Dieu. En vérité, je ne veux point vous faire souffrir par ma résistance ; et, si je le fais sans le savoir, ne m'épargnez pas.

1. *Lettre à la comtesse de Montberon du* 1er *janvier* 1706, t. VIII, p. 672, *g-d* : « Le grand point est de ne se remuer pas sous la main de Dieu... *Il faut demeurer immobile sous le couteau* » ; cf. encore *id.*, p. 566, *g*.

2. Cf. sur cette formule chez Fénelon, Lettre du 30 avril 1689, p. 122, n. 1.

3. Maxime évangélique (Math., VI, 34) que Fénelon aimait à faire sienne ; cf. dans les *Lettres spirituelles*, t. VIII, p. 518, *g*, 546, *d*, 570, *g*, 610, *d*, 633, *g*, 675, *d*, etc.

Je suis languissant d'esprit et de corps, comme je vous l'ai déjà mandé ; mais je suis tranquille dans ma langueur, quoiqu'elle me cause une certaine impuissance et une certaine lenteur pour les choses extérieures. Je ménage ma tête, j'amuse mes sens, mon oraison va fort irrégulièrement ; et, quand j'y suis, je ne fais presque que rêver ; je n'ai le goût d'aucune lecture, si ce n'est de vos lettres lorsqu'elles arrivent ; enfin je deviens un pauvre homme[1], et je le veux bien. Pour la sagesse[2], vous savez qu'il n'est pas aisé de s'en défaire ; elle n'est pas comme la chair, qui fait horreur. La raison a toujours de beaux prétextes ; mes premiers mouvements ne sont point de grâce[3], ils sont de prudence mondaine[4] ou d'orgueil ; les secondes vues sont des retours sur moi-même : je laisse tomber volontiers tout cela[5]. Mais, quand il faut se déterminer à agir, cette multitude de vues embrouille, et on ne sait ce que Dieu veut. Souvent je prends le parti qui me paraît le plus raisonnable en esprit d'abandon, afin que, si ce n'est pas celui que Dieu veut, il m'en

1. *Lettres spirituelles*, t. VIII, p. 472, *g* : « Un homme mou et amusé ne peut jamais être qu'*un pauvre homme*. »

2. Cf. Lettre XXXIX, p. 103 et n. 2.

3. Cf. Lettre XLI, p. 109 et n. 1.

4. *Lettres spirituelles*, t. VIII, p. 589, *g* : « J'agis beaucoup par prudence naturelle et par un arrangement humain » ; toute la lettre est à lire comme commentaire de celle-ci. Peut-être d'ailleurs est-elle adressée à Mme Guyon ; elle a été retrouvée dans les papiers de la duchesse de Mortemart, et il se pourrait que ce fût une lettre de Fénelon à son amie, qu'elle aurait fait circuler parmi ses intimes et dont ceux-ci auraient pris copie.

5. Cf. Lettre VIII, p. 31 et n. 2.

punisse et me confonde tant qu'il voudra pour sa gloire. Ce 12 juin 1689.

LXVIII. — Mme GUYON A FÉNELON[1].

Lorsque je vous mande les choses, je ne prétends pas qu'il y ait pour vous aucun travail. Je vous écris ce qu'on me fait vous écrire sans hésiter. Recevez-le, comme Balaam reçut ce que Dieu lui fit dire par la bouche de l'ânesse[2]. Ce qu'il faut donc que vous sachiez, c'est qu'il n'y a rien à faire pour vous, que d'acquiescer à ce que l'on vous dit; et Dieu opérera lui-même en vous, ce qu'il me fait vous dire, sans que vous examiniez, si vous pouvez et voulez cela. Dieu me fait dire les choses, afin que vous les sachiez et connaissiez, et non afin que vous y travailliez ; c'est son ouvrage, où vous ne devez pas mettre la main. Je ne connais pas que vous résistiez à Dieu en nulle manière ; au contraire votre souplesse me plaît infiniment. N'allez pas me dire, que vous ne vouliez pas me faire souffrir[3], car ce n'est pas vous, c'est Dieu, qui a ménagé les choses, de manière qu'il n'y a rien au monde, que je ne fusse prête de[4] souffrir pour vous. Il faut tout laisser faire à l'amour. Ma grande lettre[5] vous a suffisamment répondu, sans savoir ce que vous me manderiez[6].

1. T. V, Lettre XXXIV, p. 287-8.
2. Nombres XXII, 28 sqq.
3. « Je ne veux point vous faire souffrir par ma résistance » (Lettre précédente, p. 165).
4. Sur cette construction de *prêt*, cf. Lettre CXXIX, p. 387 et n. 1.
5. Perdue, à ce qu'il semble.
6. Cette lettre, répondant à la précédente, doit être du 13 ou 14 juin.

LXIX. — FÉNELON A Mme GUYON[1]

Je ne vois rien à ajouter à votre mémoire[2] pour Mademoiselle votre fille, puisqu'elle est disposée comme vous la représentez. Elle aura peut-être dans la suite des peines qu'elle ne sent pas encore; et, si le goût du monde la prenait, il faudrait qu'elle s'attendît de trouver en vous une mère qui ne serait pas surprise de sa faiblesse, et qui y compatirait, sans la flatter[3]. Pour son naturel indolent, il pourra par la grâce se tourner en paix et recueillement. Mais il faut craindre la mollesse et l'oisiveté si dangereuse aux femmes. Il faut même l'accoutumer à une action réglée et vigoureuse pour la conduite de toute une maison, dont elle sera chargée[4]. Continuez à vous faire aimer d'elle, en sorte que, si elle avait une faiblesse à découvrir, vous fussiez la personne à qui elle aimât mieux en faire la confidence[5].

1. T. V, Lettre LXXV, p. 415-6.

2. Celui dont il a déjà parlé dans sa lettre du 3, p. 152-3.

3. « Ne craignez pas même de *compatir à leurs petites infirmités*, pour leur donner le courage de les laisser voir, etc. » (*Traité de l'éducation des filles*, chap. IX, t. I, p. 588, *d*).

4. « Joignez à ce gouvernement l'économie. La plupart des femmes le négligent comme un emploi bas... ; surtout les femmes nourries dans la mollesse, l'abondance et l'oisiveté sont indolentes et dédaigneuses pour tout ce détail... Il est bon de les accoutumer dès l'enfance à gouverner quelque chose, à faire des comptes, etc. » (*id.*, ch. XI, t. I, p. 591, *g*).

5. « Mettre les enfants dès le premier âge dans une grande liberté de découvrir leurs inclinations » (*id.*, chap. V, t. I, p. 574, *d*).

Quand revenez-vous donc[1]? Je vois bien que ce n'est pas sitôt. Je n'ai rien de nouveau à vous dire sur moi. Je sens seulement que mon cœur se dessèche, comme on voit certains malades de langueur, dont la maigreur augmente[2]; mais je ne souffre rien que la sécheresse, et mon état est assez tranquille. Votre lettre sur le songe[3] me réjouit. Pourvu que la volonté de Dieu se fasse, c'est assez. Je ne suis pas d'un degré à être pour vous, comme vous êtes pour moi; mais je ne sens rien en moi, qui ne soit uni à vous sans réserve, et je ne l'ai jamais été tant à rien en ce monde, depuis que j'y suis. Ce 14 juin 1689.

LXX. — Mme GUYON A FÉNELON[4].

L'indolence, dont je vous ai parlé, de ma fille, n'empêche ni sa pénétration, ni qu'elle ne veuille être toujours occupée, mais elle craint ce qui gêne. Elle me disait il y a deux jours, qu'en disant ses prières vocales, que (*sic*) ses yeux se fermaient, et qu'elle a peine à poursuivre et qu'elle se sent recueillie. Elle persiste toujours à me prier de ne la point engager si jeune[5]. Je prendrai toujours vos avis sur ce qui la regarde, comme sur tout le reste.

Je n'ose vous dire, qu'il me semble que, si je pou-

1. De la campagne.
2. Cf. Lettre XCIII, p. 225 et n. 3.
3. Lettre LXIII, p. 155-6.
4. T. V, Lettre LXXVI, p. 417-9.
5. Il s'agissait déjà du mariage avec le comte de Vaux; Fénelon en parlera plus explicitement dans sa réponse, Lettre LXXII, p. 177. Jeanne-Marie Guyon avait alors 13 ans, étant née le 4 juin 1676.

vais être une heure auprès de vous en silence, que (*sic*) votre cœur s'en trouverait bien [1]. Je le souhaite, et il y a même quelques jours, que j'ai pour cela une tendance assez forte. Vous en connaîtrez les effets. Mandez-moi si j'ose espérer ce bien. En ce cas, je me servirai de la Providence, qui oblige M. de N.[2] d'aller à Paris pour des procès, et je n'attendrai point le voyage de B[eynes]. Mandez-moi votre pensée sans regard, et avec autant de simplicité que je vous écris. Je sens à l'heure que je vous parle, qu'il faut que je vous voie encore, que Dieu le veut, et que vous en avez besoin. Ordinairement je ne sens rien pour vous [3], quoique je sache que vous m'êtes plus que nul autre ; mais Dieu m'éveille quelquefois très fort [4] et avec une tendance de toute l'âme que je ne saurais vous exprimer. C'est alors que sans savoir ce que je dis, je m'écris : O mon fils ! Que Dieu me consume tout entier ! Je vous assure que la volonté de Dieu s'accomplira dans toute son étendue. Je le sens et le connais, et les desseins qu'il a sur votre âme. Il me faisait même comprendre qu'il voulait que je vous dise toute chose, afin que cela vous servît un jour de témoignage pour lui-même ; et sur ce qu'il m'était venu une pensée, sur ce que Notre-Seigneur m'obligeait à vous dire toutes choses dans ma simplicité, puisqu'il vous conduisait par la foi la plus nue, deux choses m'ont été mises dans l'esprit : la première, que Dieu voulait que cela fût dans la suite un signe pour confirmer votre expérience, — et ce passage me frappa, que les enfants d'Israël, qui avaient connu les merveilles du Seigneur, persévèrent jusqu'à la fin, — et que Dieu vous destinait pour lui conduire un peuple tout singulier [5]. Mais, quoique vous êtes destiné à la

1. Cf. Lettre XXXIII, p. 81, n. 6.
2. Probablement l'amie, qui la recevait à la campagne.
3. Cf. Lettre LXV, p. 162 et n. 1.
4. Cf. fragment d'autobiographie, p. 7 et n. 3.
5. Cf. Lettre du 20 septembre 1689, p. 274.

mort, et que la mort doit venir, votre sécheresse n'est pas mortelle. Elle vient d'une autre cause. L'on ne peut être plus à vous que j'y suis, d'un cœur vraiment maternel. La charité de Jésus-Christ me presse[1]. Ce 15 juin 1689.

LXXI. — Mme GUYON A FÉNELON[2].

Dieu seul veut tout opérer chez vous; et, quoiqu'il veuille bien se servir de sa créature, pour vous montrer la voie, par laquelle il veut que vous marchiez, — je puis vous assurer que c'est cependant lui seul. Il a si fort détruit cette créature, qu'il vit, agit et opère seul en elle et qu'elle aimerait mieux mourir mille fois que de se mêler de l'ouvrage qu'il fait par elle, lui cédant si absolument toutes choses, qu'il me semble qu'il peut et veut seul en moi. Tout mon soin, sans soin[3], c'est de lui obéir aveuglément dans tout ce qu'il exige de moi. J'espère qu'il ne permettra pas que je gâte son ouvrage, et que je barbouille avec un misérable pinceau l'excellent tableau, qu'il veut faire en vous, qui n'est autre que l'image de Jésus-Christ dans toute sa beauté.

[L'ouvrage de notre salut n'est autre que la formation de Jésus-Christ en nous, et elle doit se faire par lui-même dans les âmes flexibles et souples à tous les mouvements qu'il imprime. — Les deux actions de Dieu dans l'âme : l'action destructive et l'action réparatrice. Douceurs que donne tout d'abord la présence de Dieu.]

Nous disons donc que, dans le commencement, rien

1. Cf. Lettre LXIV, p. 158 et n. 1.

2. *Discours chrétiens et spirituels*, t. II, Disc. XVIII, p. 114-128 ; les six avant-derniers paragraphes, *Lettres chrétiennes*, t. III, Lettre LXXXII, p. 345-9 ; le dernier paragraphe, *id.*, t. V, Lettre LXXIX, p. 422-3.

3. Sur ce genre de formule, cf. Lettre VIII, p. 36, n. 4.

ne s'opère pendant longtemps dans l'âme que par la présence de Dieu en foi savoureuse[1]. Je l'appelle de cette sorte, pour la distinguer d'un état qui suit, que l'on appelle celui de foi obscure et nue[2], et aussi d'un autre état, qui ne fait rien à mon sujet, puisqu'il n'est point pour vous, ni pour toutes les âmes que Dieu veut beaucoup avancer et perdre sans aucune réserve, qui est un état lumineux en espèces[3], visions, représentations, extases, etc.

[Sécheresse et langueur de l'âme dans la foi nue. Le pourquoi de cette conduite de Dieu. Nécessité d'une destruction totale, pour être renouvelé en Jésus-Christ.]

C'est là toute l'économie de la grâce ; et quiconque s'imagine cent sortes d'inventions et de pratiques de dévotion, pour se sanctifier, quelque savant qu'il soit, il ignore la science des saints et les principes fondamentaux de la religion. Vous êtes à couvert de cela, vous à qui Dieu a donné les prémices de son Esprit, vous qu'il a rendu docile, en qui il a mis les marques de la filiation divine et qu'il a appelé à l'adoption des enfants. Mais je vous conjure d'être encore plus persuadé, qu'il faut que la destruction soit totale et sans nulle exception : je dis *nulle*, parce qu'elle ne sera pas selon vos idées, et qu'elle les trompera toujours, ne pouvant pénétrer, autrement que par votre expérience, la profondeur des secrets de Dieu, et combien ses routes sont inaccessibles à l'esprit humain : *O altitudo*[4] etc

Quoiqu'il y ait bien des choses impénétrables et qu'il

1. Cf. Lettre XLI, p. 146, n. 1.

2. « *La foi nue* est une foi sans nul témoignage ni appui pour la raison et pour l'esprit » (Mme Guyon, Commentaire de l'Exode, II, 23-25, *Ancien Testament*, édit. cit., t. I, p. 239).

3. Cf. Lettre XXI, p. 64 et n. 2.

4. Commencement de l'épître pour la fête de la Trinité, déjà citée Lettres LXIII, p. 156, LXVI, p. 163.

faille que tous les hommes soient détruits, chacun pourtant a son moyen particulier. Je comprends le vôtre, par la miséricorde de Dieu ; cependant il m'est imposé silence là-dessus, parce que Dieu est jaloux, quoiqu'il veuille et ordonne que je vous dise une infinité de choses. S'il ne veut pas que je vous dise celle-là, il veut que je vous aide à y marcher, que je vous porte même sur mes bras et dans mon cœur, que je me charge de vos langueurs, et que j'en porte la plus forte charge. Je le veux ; j'aime mon joug avec une tendresse infiniment plus grande qu'une mère ne porte son enfant dans son sein. Je puis vous dire que Dieu m'a associée à votre égard à sa paternité divine, de laquelle toutes les autres paternités dérivent. Je vous aime du même amour qu'il vous porte ; c'est pourquoi je ne fais nulle difficulté de vous le dire. Je ne trouve plus chez moi d'autre cœur pour vous que le cœur de Dieu ; et il me semble que c'est ce cœur de Dieu en moi, qui doit vous communiquez tout bien, et porter tous vos maux. Oui, cela est de la sorte, et l'on veut que je vous le dise.

Ce que l'on veut aussi que je vous déclare, c'est que vous ne serez point conduit par les fortes croix [1], par les peines violentes, mais par les faiblesses des enfants. C'est cet état d'enfance qui doit être votre propre caractère : c'est lui qui vous donnera toutes grâces. Vous ne sauriez être trop petit, ni trop enfant ; c'est pourquoi Dieu vous a choisi un enfant pour vous tenir compagnie [2], et vous apprendre la route des enfants. Soyez donc petit et docile comme un enfant ; ne cherchez point d'autre disposition que celle-là ; vous n'avez rien à faire

1. Cf. fragment d'autobiographie, p. 11 et n. 2 : « Aussi vois-je clairement qu'il ne sera point exercé par les fortes croix. »

2. Je ne sais quel était cet enfant : un cousin ou un petit-neveu de Fénelon ? Il en sera d'ailleurs parlé par Fénelon lui-même dans la lettre du 5 juillet suivant, p. 191 : « Il y a céans un enfant de deux ans et demi, avec lequel je joue quelquefois un moment. »

ni à chercher hors de là : Tout s'opère chez vous par là : Si *vous ne devenez point comme un enfant, vous n'entrerez pas au royaume des cieux*[1]. Ce qui sanctifie les autres, ne vous sanctifie pas : il n'y a que le moyen particulier, qui le puisse faire dans l'ordre divin, car encore un coup, soyez assuré, qu'outre la conduite générale de destruction, il y a la conduite particulière pour chaque âme.

Oubliez donc, je vous en conjure, tout ce qui est de l'homme fait, pour devenir un enfant nouvellement né, car c'est uniquement ce que mon Maître veut de vous ; et, comme le petit enfant ne prend aucun soin ni souci de soi-même, il faut que vous vous oubliiez entièrement, et que vous perdiez même un *je ne sais quoi* dans les choses, lorsqu'on vous le dit, qui est : je ne veux que la volonté de Dieu[2]. Un enfant ne sait pas s'il ne veut que cela : il laisse faire de lui tout ce que l'on veut ; il ne sait pas même raisonner sur ce que l'on veut et que l'on fait de lui ; si cet enfant tombe, il ne se relève que lorsqu'on le lève ; s'il est sale, il ne peut se nettoyer lui-même ; il n'a plus d'yeux pour pouvoir discerner ; il n'a nulle crainte, ni aucune peine. C'est donc là ce que Dieu veut à présent de vous.

Et, pour revenir à ce que j'ai quitté, je dis que, lorsque Dieu renouvelle en nous son image, il fond[3] cette âme, pour ainsi parler, afin de la faire changer de forme, et la mouler sur lui-même ; il la change et la transforme en lui. Alors elle ne vit plus, mais il vit en elle. Cette opération de détruire et de former Jésus-Christ est attri-

1. Math., XVIII, 3.

2. Mme Guyon reprendra et développera cette idée dans sa lettre du 25 juin, p. 181.

3. Fénelon, parlant de ce renouvellement de l'âme à la comtesse de Montberon (Lettre du 30 juillet 1703, t. VIII, p. 663, *g*) l'appelle « une espèce de *fonte* du cœur ». Il dit ailleurs, *Instructions*, XXI, t. VI, p. 118, *g* : « Il faut qu'il se fasse comme une *fonte* universelle du cœur » ; cf. encore plus loin, Lettre du 26 juillet 1689, p. 226 : « J'ai besoin que Dieu me *refonde et rejette en moule.* »

buée au Saint-Esprit; c'est pourquoi il est écrit : *il enverra le feu devant sa face*[1], c'est-à-dire, il enverra son Esprit devant son Verbe, afin que l'Esprit brûle et détruise tout, et que, par cette fonte, il forme en nous Jésus-Christ, et que Jésus-Christ nous change en lui-même d'une manière ineffable. Cet Esprit saint est donc l'Esprit destructeur[2], et Jésus-Christ est le réparateur; mais il ne répare que ce qui a été détruit. Cet Esprit est le consommateur de toutes choses[3]: c'est pourquoi il est dit que Jésus-Christ rendit l'esprit, en disant: *tout est consommé*, pour nous apprendre que cet Esprit consomme tout. Dieu est un feu dévorant.

Je ne vous parle point de cette nouvelle vie de Jésus-Christ: cela serait d'une étendue infinie. Il suffira que, lorsque vous en vivrez, vous connaîtrez toutes choses; mais, avant ce temps, bien que cet Esprit destructeur vous doive enseigner toute vérité, il ne vous l'enseignera que (par) la destruction de tout nous-mêmes, qui est de détruire le mensonge et la vanité, puisque tout homme vivant est un abîme de vanité.

Que cette vie, qui ne s'acquiert que par la mort, est heureuse! C'est où je vous invite: ce sera là où vous me connaîtrez, comme je vous connais; en un mot, ce sera là où tout sera consommé dans une unité parfaite.

Il y a plus de *huit ans*, qu'après vous avoir *vu en songe*[4], je vous cherchais dans toutes les personnes que je voyais, je ne vous trouvais point; vous ayant trouvé, j'ai été remplie de joie, parce que je vois que les yeux et le cœur de Dieu sont tout appliqués sur vous, et son Verbe et

1. Joël, II, 3.

2. Fénelon, *Manuel de Piété*, sermon *pour le jour de saint Thomas*, t. VI, p. 54, *g* : « *Esprit destructeur*... défaites tout, pour tout refaire. »

3. Vie de Mme Guyon, IIIe partie, ch. VII, édit. cit., t. III, p. 78 : « O Esprit consommateur de toutes choses, réduisez tout en un! Mais avant que cela soit, vous serez un esprit-destructeur. »

4. Cf. fragment d'autobiographie, p. 8 et n. 4.

son Esprit. Je ne vous fais point d'excuse, car il faut que j'obéisse sans réplique à mon Maître. Il me donne bien de l'envie de vous voir. Il a du dessein en cela. L'après-dîner je me suis sentie tout à coup saisie d'un je sais quoi de très fort ; il m'a fallu retirer à part, quoique assez proche du repas, pour donner essor à mon cœur, qui crevait[1]. Il me semblait que ce qui m'était donné pour vous dans ce moment, ne trouvant pas assez d'issue, était comme une eau qui tourne et qui enfin redonde[2] sur elle-même, en sorte que le cœur ne peut tout porter. Il désire toujours plus s'écouler dans le vôtre. Ce 15 juin 1689.

LXXII. — FÉNELON A Mme GUYON[3]

A vous parler ingénûment, Madame, j'aime mieux

1. C'est une réédition de la fameuse scène de Beynes, que Bossuet a rendue si célèbre (*Relation sur le Quiétisme*, section II, § 6, édit. Lachat, t. XX, p. 93), et que Mme Guyon a racontée elle-même dans des termes très voisins de cette lettre : « Lorsqu'il fallut me délacer, c'était à Beynes. Mme de Charost y était, et mon corps creva. Je sentis alors comme une rivière, qui, trouvant une digue, surmonte du côté de sa source » (*Lettre au duc de Chevreuse du* 5 *février* 1694 [*Œuvres de Fénelon*, t. IX, p. 19, *g*]). Dans sa *Vie*, après avoir fait de la scène un récit plus détaillé, elle ajoute : « J'ai encore eu d'autres plénitudes, qui m'ont fait beaucoup souffrir en différents temps ; et souvent je m'en déchargeais sur mes enfants les mieux disposés, quoiqu'ils fussent absents ; et je sentais qu'il s'en écoulait de moi dans leurs âmes » (IIIe partie, chap. 1, édit. cit., t. III, p. 8). On voit ici un de ces cas de « plénitude ».

2. Mot très rare, et simple transposition en français du latin *redondare*, qui se rencontre plusieurs fois chez les prophètes, dans la traduction de la Vulgate : cf. Is. LVII, 20. Ezech. XLVII, 2, Joël, II, 24. On le trouve dans Saint François de Sales, *Traité de l'amour de Dieu*, I, xv : « Vos mammelles sont encore meilleures, elles pressent vostre poitrine par des esclaves continuelz, poussant leur laict qui *redonde*, comme requerant d'estre deschargees » (Édition des religieuses de la Visitation, Annecy, 1894, t. IV, p. 76.)

3. *Lettres chrétiennes*, t. V, Lettre LXXVII, p. 419-421.

que vous veniez à P[aris qu'à B[eynes]. A P[aris], nous ferons très facilement ce que vous me proposez. Pour B[eynes], il m'est impossible d'y aller maintenant. Je meurs d'envie de vous voir[1], et je crois vous devoir dire, que vous devez agir avec moi sans hésiter et avec moins de précaution. Quand vous serez à P[aris], vous n'aurez qu'à m'avertir. La chapelle de M. de G. à Saint-Jacques[2] est faite exprès pour vous recevoir au confessionnal l'après-midi.

Vous pourrez aussi voir ce que M. F[oucquet?][3] vous veut montrer. Mais je crois qu'après avoir vu tout ce qu'il voudra vous faire voir, il faudra écouter aussi M. de V[aux][4] et voir tout ce qu'il aura à vous montrer. Peut-être tirerez-vous de ces deux examens rassemblés quelques bons éclaircissements. Peut-être que M. de V[aux] sait mieux que M. F[oucquet], ou qu'elles sont changées en mieux depuis que

1. *Lettre à la comtesse de Montberon du* 8 *août* 1709, t. VIII, p. 701, *g* : « Je meurs d'envie d'aller vous voir, ma chère fille » ; cf. plus loin lettre du 21 août 1689, p. 264.

2. Sans doute Saint-Jacques-du-Haut-Pas, où Fénelon avait plusieurs fois prêché ; cf. abbé J. Grente, *Une paroisse de Paris sous l'ancien régime, Saint-Jacques-du-Haut-Pas* (1566-1793). Paris-Auteuil, 1897, 1 vol. in-12, p. 59.

3. Je crois que cette initiale doit désigner ici Gilles Foucquet, frère du surintendant, premier écuyer de la grande écurie du Roi, confident de Mme Guyon, dont elle a parlé plusieurs fois dans sa *Vie* (t. III, p. 130, 171). Quand en 1693, elle quittera Paris, M. Foucquet sera seul à connaître sa retraite (cf. Introduction II, § I, p. LIII). Oncle de son futur gendre, c'est lui qui sans doute servit d'intermédiaire dans les négociations du mariage.

4. Neveu de Gilles Foucquet et fils aîné du surintendant, Louis-Nicolas Foucquet, vicomte de Melun, etc., titré comte de Vaux, était né en janvier 1654. Il deviendra le gendre de Mme Guyon deux mois plus tard. Cf. Lettre du 17 juillet et lettres suivantes.

M. [Foucquet] ne les voit plus. Je dis peut-être, et je n'ai garde d'en dire d'avantage ; mais la chose mérite d'écouter sans prévention les deux côtés. M. de V[aux] prétend vous parler avec une ingénuité, dont vous ne pourrez douter. Il ne sera pas mauvais que vous soyez prémunie des mémoires contraires, quand vous écouterez ce qu'il aura à dire ; ainsi il vaut mieux commencer par M. F[oucquet].

Je ne vous dirai rien aujourd'hui sur moi, parce que je remets tout à la prochaine entrevue. Cependant je fais ce que vous m'avez mandé. Je suis à vous avec une reconnaissance proportionnée à ce que je vous dois. C'est tout dire, Madame. Ce 16 juin 1689[1].

LXXIII. — Mme GUYON A FÉNELON[2]

Vous ne sauriez croire la joie que vous me donnez, de vouloir bien que je vous voie où vous me marquez. Il me semble que Dieu le veut, et que votre âme en recevra des forces toutes nouvelles. C'est tout mon penchant que d'agir avec vous, comme vous me marquez[3]. Il me semble que Dieu le veut, mais j'attendais qu'il vous donnât la disposition de correspondre à mon attrait, qui augmente chaque jour, loin de diminuer. Je vous écris une très grande lettre[4], sans pouvoir y résister. Il semble que je ne sois au monde que pour vous, tant Dieu m'y a appliqué fortement. Je serai samedi au soir[5] à

1. Cette lettre est la réponse à la lettre LXX, p. 169-171.
2. T. V, Lettre LXXVIII, p. 421-2.
3. C'est-à-dire « sans hésiter et avec moins de précaution ».
4. Probablement la lettre LXXI, datée de la veille.
5. 18 juin.

Paris. Je vous verrai lundi, si vous le voulez bien. Je ne manquerai pas de me rendre où vous me dites. J'irai vous voir dès le dimanche, mais je crains de vous incommoder. Si le jour vous agrée, un petit mot me fera courir, pour vous assurer de ce que je vous suis en Notre-Seigneur. Ce 16 juin 1689.

LXXIV. — Mme GUYON A FÉNELON [1]

Je ne pus [2] point vous parler hier, et tout ce que je disais, n'était que par violence et sans nulle correspondance intérieure, à la réserve de ce qui me regardait moi-même, que j'avais facilité de dire, et que j'eusse poussé plus loin, si on l'avait exigé de moi : la raison de cela était que les choses, que je disais de moi, étaient une démonstration des mêmes choses que vous savez. Mais, comme il ne s'agit pas de convaincre ni d'éclairer votre esprit très convaincu et plus que suffisamment éclairé, je compris et sentis d'abord que ce n'était pas la manière, dont Dieu voulait que je vous parlasse. Je n'avais d'inclination que pour le silence ; mais, comme je ne trouvais pas de votre côté ni toute l'attention du cœur, ni tout le silence de l'esprit, cela n'avait pas l'effet que Dieu en prétendait. Il a permis que je m'en allasse avec vous, pour vous apprendre qu'il y a un autre langage, lequel lui seul peut apprendre et opérer. Il n'emplit le cœur de l'onction pure de la grâce, que pour vider l'esprit ; et il ne donne que pour ôter : c'est une expérience qui demeure, lorsque la conviction de l'esprit est ôtée. Je vous demande donc audience de cette sorte, de vouloir bien cesser toute autre action, et même autre prière que celle du silence. Lorsque l'on a une fois appris

1. T. II, Lettre CXCII, p. 588-590.
2. Texte de Dutoit : *puis*.

ce langage (plus propre aux enfants qu'aux hommes, qui l'ignorent d'ordinaire), on apprend à être uni en tout lieu sans espèces[1] et sans impureté, non seulement avec Dieu dans le profond et toujours éloquent silence du Verbe dans l'âme, mais même avec ceux qui sont consommés en lui[2].

C'est la communion des saints véritable et réelle. C'est la prière de Jésus-Christ, *qu'ils soient un comme nous sommes un*[3]. Plusieurs disent cela sans l'entendre; mais il y a encore moins qui fassent expérience de cette vérité, si pure et si simple. C'est à quoi cependant vous êtes appelé. Tout autre langage vous paraîtra impur et superflu, lorsque vous aurez appris celui-là; mais que l'on l'apprend tard[4] !

LXXV. — Mme GUYON A FÉNELON[5]

Je me sentis hier au soir fort pleine de Dieu en sorte que tout chez moi regorgeait. Il me semblait que Dieu distribuait de cette plénitude à mes enfants[6]. Madame N. et vous fûtes les deux qui y eûtes le plus de part. Vous m'étiez même plus aperçu qu'elle. Je compris que votre naturel *froid et réservé* était la cause pour laquelle Dieu me pressait si fort à votre égard. Je voyais que vos défauts auraient été de grandes vertus dans une autre personne[7] et ce qui faisait une mort et un état parfait

1. Cf. Lettre XXI, p. 64 et n. 2.
2. Sur tout ce développement, cf. Lettre XXXIII, p. 81 et n. 6.
3. Jean, XVII, 22.
4. Il est possible que cette lettre ait été écrite après l'entrevue dont il est parlé dans la lettre précédente, et qui devait avoir lieu le 19 ou 20 juin. Dans ce cas, cette lettre serait du 21.
5. T. V, Lettre XXXV, p. 288-291.
6. Sur ces « plénitudes », cf. Lettre LXXI, p. 176 et n. 1.
7. « Ses défauts (de Fénelon) seraient peu de chose pour un autre » (*Lettre de Mme Guyon au duc de Chevreuse au 17 octobre* 1693, Ier Recueil Chevreuse, p. 35).

dans un autre, empêchait en vous l'entière largeur et étendue que Dieu veut qui y soit. La pratique de tout laisser tomber est admirable[1], mais c'est cependant une action, qui, quoique très simple et quasi indistinguable, — qui est si utile à tous et à laquelle je tâche de faire tendre tout le monde, — est quelque chose pour vous, qui êtes appelé à un large infini[2], parce que Dieu veut être votre portion très abondante. Laissez donc tout entrer sans distinction. Lorsque l'on veut remplir quelque chose, l'on remplit pour le dilater, et alors cette simple action de tout laisser tomber n'est plus de saison. Je ne sais si vous me comprendrez[3]. Ne croyez pas que je vous demande pour cela aucun travail : non, mais une simple acquiescement, sans ce je ne sais quoi de dire : je ne veux rien[4] ; acquiescez simplement, car il y a des temps que Dieu veut cet acquiescement ; et c'est la seule et unique activité, — si l'on peut appeler de cette sorte une chose si simple, — que Dieu veut de vous. Il me paraît que les lectures générales ne vous conviennent point, que Dieu vous fournira pour vous seul ce qu'il vous faudra. L'amour veut dilater infiniment votre cœur[5]. Acquiescez par petitesse à ce que je vous dis, quand même vous ne connaîtriez pas encore que je vous dis la vérité. Si vous pouviez lire quelque chose des *Béatitudes*[6] ! Renvoyez les livres qui vous incommodent à M. [de Chevreuse][7].

1. Sur cette formule ainsi raffinée, cf. Lettre VIII, p. 31 et n. 2.
2. Ce « large infini », Fénelon le prêchera plus tard lui aussi à tous ses dirigés ; cf. en particulier *Lettre à la comtesse de Montberon du 30 novembre* 1707, t. VIII, p. 686, *g* ; cf. encore *id.*, p. 489, *g*, 496, *g*, 643, *g*, etc. ; cf. plus haut, Lettre XXVII, p. 75 et n. 1 ; et pour Fénelon, Lettres du 18 juillet, p. 218 et du 1er octobre, p. 285.
3. Cf. Lettre XII, p. 45 et n. 1.
4. Cf. Lettre XXXVI, p. 89 et n. 2.
5. « O que l'amour élargit ! » (*Lettre citée à la comtesse de Montberon*).
6. Math., ch. v.
7. Cf. Lettre VI, p. 28.

Gardez l'Évangile de St. Mathieu, si vous voulez, afin que, s'il vous venait quelque forte envie de l'ouvrir, vous le fissiez. Il m'est venu plusieurs fois de vous dire, que ce que vous avez lu dans le B. Jean de la Croix de « la nuit de la volonté[1] » n'est pas pour vous : il faut que chez vous la plénitude de la volonté fasse la nuit de l'esprit, et même celle de la volonté, non en la privant, mais en la noyant. Dieu se sert des choses opposées au naturel et au tempérament. Il n'en sera pas de [l'abbé de] L[angeron][2], qui demeure avec vous, comme de vous. Dieu le traitera bien différemment. L'on ne peut être plus à vous en Notre-Seigneur. Ce 25j uin 1689.

LXXVI. — FÉNELON A Mme GUYON[3]

Je ne sais pas, Madame, sije m'explique mal ou si je ne vous entends pas assez bien ; mais il me sembleque j'entends ce que vous voulez, qui est que, nonobstant cette involonté[4] générale pour tout ce qui est distinct et particulier, je dois vouloir par petitesse tout ce qui m'est donné et déclaré par vous. Je suis persuadé qu'autant qu'on serait rétréci par la propriété de la volonté, si on voulait par soi-même quelque chose, au préjudice de l'abandon sans réserve, autant se rétrécirait-on, si, par pratique et par crainte, on refusait de se laisser à l'Esprit de Dieu, pour vouloir tout ce qu'il veut qu'on

1. *La Montée du Mont-Carmel,* livre III, chap. xv sqq. : « Où il commence à traiter de la nuit obscure de la volonté » (Édit. cit. de 1665, p. 129 sqq.).
2. Cf. Lettre XXXII, p. 80, n. 2.
3. T. V, Lettre LXXX, p. 424-6.
4. Sur ce terme, cf. Lettre XXXVIII, p. 95 et n. 3.

veuille. Se délaisser ainsi aux volontés particulières n'est pas une activité, mais un état très parfait. Ce qui fait l'entière passiveté de la volonté, et qui la rend souple[1] à l'infini, c'est d'être aussi simple et aussi prompte à vouloir, quand Dieu veut qu'elle veuille, que d'être incapable de vouloir rien par elle-même. Dès qu'on est attaché à sa pure passiveté et à son pur vouloir ou à son pur avoir, en sorte qu'on craint de le perdre, — on s'en fait une propriété, qui rétrécit l'âme et qui la raidit contre l'impulsion divine. Il faut donc être également souple[1] en tout sens, et aimer autant à vouloir qu'à ne vouloir pas. Sitôt que Dieu imprime quelque volonté particulière, il faut la suivre sans mesure et sans réflexion. Par là, on s'élargit en se remplissant. C'est-à-dire que la volonté se dilate à l'infini, se remplissant sans mesure et sans réserve de tout ce que Dieu lui donne et lui fait vouloir. Voilà ce que je comprends, et voilà aussi l'état où il me semble que je suis. Quand je dis que je veux tout et que je ne veux rien[2], je ne dis rien de contraire à tout ceci, car je veux tout ce qui est donné, rien que je me donne par mon propre désir.

Comptez donc que j'acquiesce toujours sans hésiter ; mais, comme mon acquiescement est simple, sans goût, sentiment, et tout concentré dans la pure volonté au fond de l'âme[3], il paraît froid et sec au dehors, quoi-

1. Texte de Dutoit : *simple*.
2. On a déjà vu cette maxime dans deux lettres de Fénelon, 25 mai 1689, p. 147 et 28 mars 1689, p. 89 et n. 2.
3. C'est ce que Fénelon appelle ailleurs « une bonne volonté toute

qu'au dedans il soit plein, en sorte qu'il faudrait que je me gênasse et que je sortisse de mon attrait, pour le rendre plus vif. Je ne sais si je me trompe, mais il me semble qu'il est plus pur qu'il ne serait, s'il avait plus de vivacité extérieure. Je suis néanmoins tout prêt à cette vivacité extérieure, quand Dieu voudra me la donner ; alors elle serait le meilleur état et je n'aurais garde de la retenir. Mille fois tout à vous en Notre-Seigneur. Ce 26 juin 1689[1].

LXXVII. — Mme GUYON A FÉNELON[2]

Oui, Monsieur, c'est ce que je voulais vous dire ; et, puisque vous en usez de la sorte, cela me suffit. Je ne prétends pas que vous vous donniez une vivacité extérieure, qui, en vous gênant beaucoup, contrarierait votre attrait ; mais je ne voudrais pas aussi que, pour être plus dénué, vous ne reçussiez pas ce qui vous est communiqué tel[3] qu'il soit : cela vous ferait tort. Il y a des âmes naturellement affectives, auxquelles on recommande sur toutes choses d'éteindre un feu, qui vient[4] plus de leur tempérament que de Dieu ; mais cela n'est pas pour vous. Il faut vous laisser dilater en toutes manières. Vous ne sauriez croire combien votre lettre me contente, parce qu'elle exprime nettement et naturellement l'état où Dieu veut votre âme. Si je pouvais

nue et toute sèche, sans goût, sans vivacité, sans plaisir » (*Lettres spirituelles*, t. VIII, p. 521, *d*), et il ajoute : c'est « ce qu'il y a de plus pur aux yeux de Dieu ».

1. Cette lettre répond à la précédente.
2. T. V, Lettre LXXXI, p. 421-429.
3. Ou *quel* ?
4. Texte de Dutoit : *nuit* ; la « coquille » est évidente.

vouloir quelque chose, je la garderais[1]. Lorsque je suis auprès de vous, je m'y trôuve bien, ce qui me fait comprendre qu'il n'y a chez vous nulle résistance; mais, comme je craignais que la lumière, que vous avez de la mort, ne vous portât à une nudité un peu active, et qui vous serait préjudiciable, autant qu'elle serait utile à un autre; c'est ce qui m'a porté à vous écrire cela tout simplement. Une chose que l'on voudrait dilater avec effort en recevrait du dommage. Il ne faut que laisser faire celui qui vous aime, et qui prend en vous ses délices : cela se fera peu à peu, mais infiniment. Je ne prétends pas que vous soyez dans le sensible, cela est trop éloigné de vous, mais que vous receviez ce qui vous emplit, sans se faire une vertu de mort et de renoncement. Il pourra venir un temps, où Dieu ferait rejaillir de votre fond quelque chose sur les sens, pour les purifier et rehausser leur capacité : cela étant de Dieu ne serait pas impur et devrait être reçu comme le reste. Dieu met quelquefois tout en acte dans une simplicité divine, sans que cette action trouble le repos parfait : c'est le repos en Dieu même, où l'âme est rendue active et multipliée[2], sans être moins simple et nue, et cela en participation de la divinité : Dieu est simple et multiplié. Quoique ceci ne soit pas à présent de saison, il ne vous sera pas inutile[3], car celá étonne quelquefois et fait que l'âme ne se laisse pas assez tôt à ce que Dieu veut, faute de lumière. Je vous écris bonnement mes pensées; et, quand Dieu n'en tirerait point d'autre effet que celui d'une aussi extrême petitesse, que celle que vous marquez, ce serait

1. C'est donc qu'ordinairement elle renvoyait à Fénelon ses lettres, après les avoir fait copier; cf. Lettre XXVII, p. 74 : « Si vous agréez d'y répondre un mot, on vous le renverra avec une extrême fidélité. » Cf. encore Lettre du 20 novembre 1689, p. 326 et n. 1.

2. Sur l'opposition entre l'âme simple et l'âme multipliée. Cf. Lettre XCV, p. 235.

3. Cf. Lettre III, p. 22, n. 1, et Lettre XCIX, p. 255 et n. 4.

beaucoup. Je suis en lui pour vous tout-ce qu'il sait.

Je vous prie que je sois de la conversation. Je vous assure que je serai unie à vous. Si vous y êtes encore, lorsque je ferai réponse sur l'entretien de M. [1], vous en saurez le résultat. Je vous prie de recommander tout au Seigneur. Ce 27 juin 1689 [2].

LXXVIII. — FÉNELON A Mme GUYON [3]

Je voudrais bien, Madame, pouvoir deviner ce qu'il faut faire pour vaincre votre timidité à mon égard [4]. Je serai parfaitement à mon aise à votre égard. Vous êtes gênée avec moi. Si vous sentez en moi quelque disposition d'esprit, qui cause votre crainte et votre resserrement, écrivez-le moi. Vous aurez peut-être moins de peine à écrire qu'à parler. Vous craignez toujours sans fondement, ce me semble, ou de me gêner ou de me scandaliser. M[adame] de C[hevreuse] ne vous inspire-t-elle pas quelque chose de sa [5] sagesse excessive? Je crois vous devoir dire, que j'ai souvent remarqué, que, bien loin d'être

1. Il s'agit probablement d'un entretien relatif au mariage de sa fille.

2. Cette lettre répond à la précédente.

3. T. V, Lettre LXXXII, p. 429-431.

4. Cette invitation à « laisser tomber » toute timidité trouve son commentaire dans la lettre du 3 juin, p. 153 et dans le fragment d'autobiographie, p. 8 et n. 2 ; mêmes recommandations dans des lettres ultérieures de Fénelon : *à la comtesse de Gramont*, 12 juin 1689, t. VIII, p. 594, *d* : « Soyez simple en tout, Madame, et simple à m'ordonner de vous voir » ; à la même, 1690, *id.*, p. 601, *g* : « Donnez-moi sans façon vos ordres. »

5. Texte de Dutoit : *la*.

surpris des choses auxquelles on me prépare, il arrive d'ordinaire que je les ai dans l'esprit, avant qu'on me les dise[1]. Cela fait que j'y parais peu sensible, quand on me les explique. Je ne puis même m'empêcher de croire que je vois clairement les principes de bien des choses, que vous ne me direz qu'après longtemps. Mais n'importe, je ne veux rien prématurer[2], et je ne dis tout ceci, que pour vous montrer que vous devriez être plus simple et plus hardie pour toutes les choses qui sont de mon degré. Vous me mandez que c'est à moi de commander. Hé bien, je le veux, et je commande de tout mon cœur que vous soyez plus libre. Si vous ne le faites, vous manquerez et à Dieu et à moi[3], et vous me nuirez.

Pour M. de B[eauvillier][4], je lirai et relirai ce que vous me mandez, quoique je l'ai déjà lu et compris, ce me semble ; après quoi, je profiterai de la première ouverture de lui parler plus hardiment que

1. Cf. Lettre du 26 juillet, p. 224 et n. 3.

2. C'est à ma connaissance l'unique exemple de ce mot. Ce barbarisme est du reste très naturel. On peut même dire qu'il manque à la langue. Fénelon dira ailleurs, en exprimant les mêmes idées, sous une forme plus correcte, mais moins juste : « Il ne faut rien précipiter. » (*Lettre à la comtesse de Montberon du* 19 *octobre* 1709, t. VIII, p. 702, *g*.)

3. *Lettre à la comtesse de Montberon du* 29 *janvier* 1701, t. VIII, p. 628, *g* : « Vous manqueriez à Dieu et au saint par ce défaut de simplicité. » Cf. encore, à la même, *lettre du* 13 *février* 1709, *id.*, p. 698, *d*.

4. Paul de Beauvillier, comte de Saint-Aignan, né en octobre 1648, destiné d'abord à l'église, puis, après la mort de son frère aîné, pourvu de la charge de premier gentilhomme de la chambre, était devenu duc et pair en 1679 par la démission de son père, qui lui laissa son titre de duc de Saint-Aignan ; mais il ne prit que celui du duc de Beauvillier. On sait que c'est lui qui fut nommé gouverneur du duc de Bourgogne.

vous ne faites avec moi. Mais, pour le faire, il faut que j'attende une occasion de le voir. Quelle apparence d'aller contre ma coutume à V[ersailles], dans un temps où une affaire est dans sa crise, et où beaucoup de gens s'imaginent que j'ai des prétentions[1]. M. de B[eauvillier] même n'en serait pas édifié et en aurait de la peine ; d'ailleurs quand je le vois, c'est pour un moment, et il est toujours pressé de me parler d'autres affaires, qu'il croit importantes à son extérieur. N'importe, je romprai simplement à la première occasion. De plus en plus tout à vous sans réserve en Notre-Seigneur[2], et avec une reconnaissance que lui seul connaît. Ce 4 juillet 1689[3].

LXXIX. — Mme GUYON A FÉNELON[4]

Il me semble que toute crainte[5] me fût levée lundi à la messe, et que je n'en puis plus avoir avec vous. Je ne prétends pas, Monsieur, que vous fassiez un pas exprès pour aller trouver M. de B[eauvillier], mais que vous vous serviez de la première occasion, que Dieu ne manquera pas de vous fournir. Je ne croyais pas vous avoir mandé qu'il fallait y aller exprès. Du moins je ne l'ai pas prétendu, car cela n'aurait plus le même effet. Je vous prie seulement de rompre la glace avec lui. Non

1. Il s'agit sans doute de l' « affaire » du préceptorat des princes.
2. *Lettre à la comtesse de Montberon du 27 octobre* 1709, t. VIII, p. 702, *d* : « Dieu sait combien il me fait être tout à vous sans réserve. »
3. Cette lettre répond à une lettre de Mme Guyon perdue.
4. T. V, Lettre LXXXIII, p. 432-4.
5. Crainte et gêne à l'égard de Fénelon.

assurément, je ne serai plus gênée avec vous. Je ne trouve rien en vous qui me gêne, et la gêne est en ma timidité. Je suis persuadée que Dieu vous en fera plus connaître, que je ne vous en puis dire, et je suis très résolue d'aller avec vous, comme un enfant, quoiqu'il m'en puisse coûter. La résolution que j'en ai faite m'a rendu la liberté et la vie. Mon union pour vous est encore augmentée, et il me semble que le Seigneur l'a fait de son autorité.

Je vous ai écrit bien des choses, qui paraissent hors de saison [1], mais on me le fait faire, et je n'ai qu'à obéir. L'on m'a fait concevoir que je ne vous devais point céler, ce que fait le Tout-Puissant. L'on m'a fait entendre que ce que je vous écris à présent fait un fond, qui établit l'âme (quoique de loin) dans la disposition, qu'elle doit avoir, lorsqu'il en sera temps. Elle se nourrit de la viande, qui lui doit être naturelle, afin de pouvoir supporter la mort. J'ai compris qu'il fallait vous faire une provision pour l'hiver. Notre-Seigneur veut que je sois telle pour vous, que, quand je consumerais ma vie à votre service, je la trouverais très bien employée. Je ne puis faire autrement, sans que j'en pénètre la cause, et puis vous protester, qu'il n'y a en cela rien de naturel, et quoique je sois aussi misérable que je la suis, cela est tellement mis en moi par un autre, que je ne puis que me laisser conduire. Recevez donc ce qui vous est donné, et soyez persuadé que, quoique vous ne découvriez pas la nécessité de ces choses, elles serviront de fond à votre édifice spirituel, et d'antidote contre les craintes de se

1. Le paragraphe qui commence est la reproduction presque identique de la Lettre XXVI, p. 71-3. Avec un autre écrivain que Mme Guyon on pourrait supposer une interpolation dans l'une de ces deux lettres. Mais il faut se rappeler ce qu'elle dit d'elle-même (Lettre IV, p. 24) : « J'ai si peu de mémoire que j'oublie ou j'use de redites » Ces « redites » se trouvent fréquentes dans le reste de son œuvre.

perdre ; et, quand tout ne servirait de rien, je serais trop bien payée de vous avoir donné des preuves de ce que je vous suis et d'avoir obéi.

Renvoyez-moi les livres qui vous sont inutiles. Je ne me suis jamais trouvée à l'égard de personne, comme je me trouve au vôtre. Jamais je n'ai goûté un cœur comme je goûte le vôtre. Qu'il est propre pour Dieu ! Ce 5 juillet 1689[1].

LXXX. — FÉNELON A Mme GUYON[2]

Je n'ai rien senti, Madame, depuis deux jours, que la paix sèche[3] dans l'âme, et dans le corps une langueur qui me tient comme anéanti. En cet état je ne fais rien, que porter le fardeau de moi-même ; même m'échappe-t-il des airs, des regards et des tons si secs et si dédaigneux, que je m'étonne qu'on puisse me souffrir. Je ne fais aucune oraison suivie. Mais il me semble que ma réalité est plus abandonnée qu'elle ne l'a été jusqu'à présent, quoique la présence de Dieu soit moins facile et moins goûtée. Il n'y a guère d'amis dont la conversation ne me fatigue[4]. Tout m'est difficile et dégoûtant au dehors, et je ne trouve rien au dedans, pas même la liberté d'esprit,

1. Cette lettre répond à la précédente.

2. T. V, Lettre LXXXIV, p. 435-7.

3. Expression qui revient souvent sous la plume de Fénelon : « Pour moi, je suis dans une *paix sèche*, obscure et languissante, sans ennui, sans plaisir, etc. » (*Lettre à la comtesse de Montberon du 7 novembre* 1700, t. VIII, p. 625, *d*) ; cf. encore *Lettres spirituelles, id.*, p. 465, *g*, 555, *g*, 603, *d*, 644, *g*, 663 *g*, etc.

4. Même sentiment dans la Lettre XIII ; cf. p. 45 et n. 4.

pour m'occuper de Dieu. *Malgré cette sécheresse, cette langueur et cette distraction*, la solitude et le silence me soulagent. Je suis content, pourvu que je sois seul dans ma chambre, à m'amuser à des riens, comme un enfant[1]. Il y a céans un enfant de deux ans et demi, avec lequel je joue quelque fois un moment[2]; mais pour les grandes personnes, elles m'incommodent: je ne sais que leur dire; leurs discours me déplaisent. Je trouve néanmoins que, quand il faut que j'aille en certains lieux et que je parle pour le besoin, je me ranime. Si je raisonnais sur cet état de langueur et d'impuissance, je ne me croirais propre à rien. Il me semble que Dieu veut m'atterrer et me faire invalide, avant que de me mettre en œuvre. J'ai sur tous les desseins connus et inconnus de Dieu un certain *amen* continuel au fond du cœur pendant tout mon silence[3].

Pour l'union avec vous elle est intime, et, quoique je ne puisse, dans mon degré, correspondre avec tout ce que Dieu vous donne pour moi, j'ose me rendre ce témoignage que je fais à proportion autant que vous. J'attends votre réponse sur les choses que je vous ai

1. Cf. Lettre du 9 juin 1689, p. 161 et n. 2.

2. Mme Guyon a fait allusion à cet enfant dans sa lettre du 15 juin, p. 173 et n. 2.

3. « L'habitant de la cité sainte porte au fond de son cœur un *fiat* et un *amen* continuel » (*Lettres spirituelles*, t. VIII, p. 572, *g*); « Il faut chanter dans votre cœur cet *amen*... dont retentit la céleste Jérusalem; c'est un acquiescement continuel à la volonté de Dieu » (*Id.*, id., p. 539, *d*); cf. encore *Instructions*, t. VI, p. 147, *g*, et plus haut Lettre XXVIII, p. 75 et n. 6.

mandées, touchant M. de B[eauvillier][1]. Ne ménagez rien, et dites-moi tout ce que vous croyez que je doive faire. Je vais pour deux jours à la campagne avec M. de P[aris(?)]. Ce 5 juillet 1689.

LXXXI. — Mme GUYON A FÉNELON [2]

Peut-être m'attendrez-vous ou m'auriez-vous cherchée. C'est pourquoi j'ai cru devoir vous avertir que, quelque besoin que j'aie de vous parler, je ne le pourrais devant[3] lundi. Car j'ai été trente heures aussi mal que l'on puisse d'une fièvre violente avec des redoublements et des douleurs d'entrailles étranges. Les douleurs m'ont quittée de hier au soir. Du moins elles sont légères et rares. La fièvre n'est presque plus rien. Le matin il ne me reste que la faiblesse. Je me trouvais déjà si mal mercredi que je ne pus qu'à peine vous répondre, quoique je ne vous témoignasse rien.

Mon cœur a été si uni au vôtre durant toutes mes douleurs, qu'elles n'ont servi qu'à nous serrer plus en Dieu, qui me semble être d'autant plus la vie de l'âme, — non sensiblement, mais très intimement, — que le corps est accablé.

Il y a en vous un feu secret, qui brûle continuellement, quoiqu'insensiblement. Il n'est jamais un moment sans exercer sur vous son activité secrète ; et, quoique sa flamme ne fasse aucun éclat, il ne laisse jamais un moment son sujet, et il le consume peu à peu, et le transforme insensiblement en lui-même. Cette sourde, mais

1. Dans la lettre écrite la veille, p. 187.

2. Premier paragraphe, t. V, p. 214-215 ; le reste de la lettre, t. I, Lettre CXCIX, p. 567-571.

3. Vaugelas (édit. cit., t. I, p. 435) ne distingue pas *avant* et *devant*.

continuelle opération, est ce qui vous rend tout languissant ; et elle consume l'âme aussi vite que des opérations plus sensibles et plus violentes, parce que cette première opération est continuelle, et qu'elle a un degré de chaleur assez fort pour détruire son sujet sans nulle relâche, et que les autres au contraire ont beaucoup d'inégalités. C'est là et ce sera, autant que je le comprends, votre plus ordinaire état ; ce qui n'empêchera pas que Dieu ne jette quelquefois pour peu de temps l'huile de son onction sur le feu caché qui vous brûle : ce qui en donne dans ce temps une douce et claire manifestation.

Lorsque vous dites que la présence de Dieu vous est moins facile [1], vous vous trompez ; car, quoique vous l'aperceviez moins, elle est bien plus continuelle, son opération sur votre âme n'est jamais interrompue. Deux choses vous feront remarquer cette présence cachée et desséchante : la première, cette inclination secrète pour la solitude, qui marque une opération secrète, quoique dérobée aux sentiments de l'âme ; et ces opérations abattent plus le corps que celles qui sont sensibles, car les premières semblent tout dessécher, et les secondes fortifient. L'autre preuve de l'opération continuelle, qui se fait en vous, sans que vous la connaissiez, est cet *amen* continuel [2] pour toutes choses, cet abandon, cette simplicité et petitesse, que je vois s'accroître chaque jour, et qui me sont des preuves évidentes (quand je ne le connaîtrais pas par le sentiment intérieur que j'en ai), que le Maître vous rend tous les jours plus conforme à lui, et perd chaque jour votre volonté en la sienne. Cet amour continuel ne se peut jamais faire sans un très grand amour de la volonté de Dieu, quoique l'état de foi et de généralité où est l'âme, ne lui laisse pas penser à

1. Lettre précédente, p. 190.
2. Id., p. 191.

cette volonté. Il y a même dans cet amour un goût caché, que vous n'apercevez peut-être pas à cause de sa délicatesse, et qui est un très grand réveil pour la volonté : ce qui me fait voir, qu'elle n'est pas si sèche que vous dites, quoique la nudité vous la fasse paraître telle.

Il y a peu de personnes que Dieu se prépare comme vous, pour en faire ce qui lui plaît et pour vous manier à son gré. Il affaiblit chaque jour vos résistances et vos forces. Dieu tient continuellement votre cœur auprès du mien, et me fait connaître et goûter les opérations toutes d'amour sur vous, à mesure qu'il vous les cache à vous-même par un effet de ce même amour ; et, en vous les cachant et me les découvrant, il veut que je vous les dise. De sorte que j'ai un goût et une manifestation continuelle de votre cœur, sans que je puisse m'en divertir un moment non plus que de Dieu, qui n'est jamais séparé de vous ni de moi, et qui se manifeste d'autant plus à moi qu'il vous y manifeste davantage [1] ; si bien que, comme je trouve Dieu incessamment dès que j'entre dans mon fond, je vous y trouve d'une manière qui m'est très nouvelle, et fort intime, car quoique je vous fasse paraître beaucoup d'amitié, j'en ai encore plus ; et cependant je ne puis donner ce nom à ce que j'éprouve pour vous, à cause que cela n'est nullement sensible, ni dans ma volonté, mais c'est une chose qui est mise en moi avec agrément, et d'une manière si intime et spirituelle, qu'il est impossible de le comprendre sans expérience. Cela est cependant si fort, qu'il me paraît que je serais plutôt divisée de moi-même que de vous ; et en même temps si profond dans l'intime de l'âme, qu'il me paraît qu'en mourant je ne changerais point de disposition, et que je vous emporterais de cette sorte dans le ciel, où vous me seriez en Dieu là haut ce que [vous] [2]

1. Cf. fragment d'autobiographie, p. 6 et n. 3.
2. Les crochets sont de Dutoit.

m'êtes ici en Dieu ; et où je ferais incessamment auprès de lui ce qu'il m'y faut faire ici. Je vois que tout ce que l'on me fait faire et souffrir à présent n'est que pour vous ; non que vous m'ayez nulle obligation pour cela, puisque cela est en moi sans choix ni élection, quoique plein d'agrément, parce qu'une volonté souveraine s'est faite ma volonté, après m'avoir enlevé la mienne. Je crois que je vous écrirais sans peine en mourant. Si vous êtes importuné, ne vous en prenez qu'à Dieu[1].

LXXXII. — Mme GUYON A FÉNELON[2]

Je vous ai fait réponse[3] que je n'avais jamais prétendu que vous fussiez exprès, pour parler à M. de B [eauvillier], mais que vous n'en perdissiez pas l'occasion. J'attendrais à vendredi ; les choses ne changeront pas de face jusqu'à ce temps. Ne vous étonnez pas de votre *sécheresse*. Tous vos efforts là-dessus ne feraient que l'augmenter. Ce n'est point une *longue oraison*, qui vous doit appliquer présentement, mais un abandon souple et continuel. Plus vous avancerez dans la foi, plus vous perdrez toute saveur. Ne *vous contraignez* point, je vous prie ; soignez votre corps. Quoique vous vous trouviez si mort et si différent de vous-même, tout vous sera donné dans l'occasion, selon votre besoin, pourvu que vous ne vous donniez rien par vous-même, vous efforçant de surmonter votre état, pour parler et pour agir. Vous avez raison

1. Comme on l'a vu par la reprise de certains détails, cette lettre est la réponse à la précédente. Elle y avait d'abord répondu, déjà très souffrante, le mercredi 6, par un petit billet perdu (cf. le début de cette lettre et de la suivante). Celle-ci a été écrite après la crise de 30 heures, le 7 ou le 8 juillet.

2. T. V, Lettre LXXXV, p. 437-9.

3. Cf. la dernière note de la lettre précédente.

de croire que Dieu *vous anéantira avant de se servir* de vous. Vous ne seriez pas sans cela propre à ses desseins. Je vous ai écrit un papier, que j'ai fait transcrire, et que M. de C [hevreuse] vous doit donner. Je suis convaincue que tout se fera chez vous en langueur et en faiblesse. Ainsi, plus vous serez languissant et faible en vous-même, plus Dieu saura tirer la vie de la mort. Pour les desseins, Dieu a mis en vous un fond incomparable pour l'abandon, et c'est tout ce qu'il faut. Ce n'est ni une disposition, ni une autre qui fait l'état, mais cette *soumission continuelle plus aux volontés cachées qu'aux connues*. Ce seront ces volontés cachées qui feront dans la suite votre supplice, car elles sont si cachées qu'elles ne se manifestent qu'après leur accomplissement. Je vous souhaite un bon voyage[1]. De la gaîté, au nom de Dieu[2]. Tâchez d'amuser votre langueur, et de soutenir votre corps par la joie. Les uns meurent par le glaive, et vous mourrez par la défaillance. L'enfance sera votre partage et succédera à la sagesse[3].

LXXXIII. — FÉNELON A Mme GUYON[4]

Pour les âmes qui sont dans les tentations d'impureté, de désespoir et de blasphème[5], je comprends que

1. A la campagne, avec M. de P[aris (?)].

2. Cf. fragment d'autobiographie, p. 2 et n. 4.

3. Cette lettre est une seconde réponse à la lettre de Fénelon du 5 juillet (p. 190-2) et à un billet de lui perdu. Elle doit être datée du 8 ou 9 juillet.

4. T. V, Lettre LXIV, p. 393-6.

5. Cette lettre répond à une lettre de Mme Guyon que Dutoit n'indique pas. Je crois pourtant la retrouver dans le XIXe Discours du t. II des *Discours chrétiens et spirituels* (p. 128-144). Voici en effet le début du second paragraphe, qui fournit la classification même, dont Fénelon se sert ici : « Il y a trois sortes d'épreuves ou de tentations

ces tentations peuvent être si fortes, et l'opération de grâce si cachée dans l'âme, qu'alors l'âme n'aperçoit plus que la seule volonté de la chair, qui est la concupiscence, et qu'elle appelle péché, ce qui n'est que la suite involontaire en nous du péché volontaire d'Adam. Je comprends même que dans la faiblesse, où Dieu permet que l'âme se trouve, il peut y avoir dans le corps de certains mouvements qui paraîtraient de vrais péchés, mais qui sont involontaires, ou par l'impulsion du Démon, ou par le ressort naturel des passions même. C'est ainsi que Jérémie et Job ont proféré des paroles, qui, prises à la rigueur, seraient de véritables blasphèmes, quoiqu'en effet ils n'aient point péché de leurs lèvres, ainsi que l'Écriture le dit du dernier[1]. C'est pourquoi Jésus-Christ, qui a daigné nous donner un modèle pour toutes sortes de tenta-

par lesquelles Dieu purifie l'âme : la première est les peines sur la pureté, la seconde sur les tentations de blasphème et la troisième (qui ne vient que du défaut d'abandon dans ces deux premiers états) est une violence qui fait perdre l'esprit et qui conduirait au désespoir, si on n'était pas soutenu, etc. » (p. 129). Et voici encore une page de confession personnelle, comme on en a tant vu dans les lettres de Mme Guyon à Fénelon : « Je suis si certaine que cette défaillance sans violence sera votre épreuve, que je ne puis m'empêcher d'écrire ceci, sans en pouvoir discerner la raison. Je ne sais ce que Dieu prétend de là ; pour moi, je n'ai qu'une chose à faire, qui est de lui obéir. Je suis certaine aussi que les misères et les faiblesses qui sont en moi, ne vous seront pas un petit sujet d'exercice, parce que tout vous mettra en défiance sans nulle assurance. Il n'y a pourtant rien à craindre, malgré ce que je suis naturellement. Si vous voulez bien me dire tous les sentiments que vous aurez de moi, quand je les prendrais mal (ce que je ne crois pas qui arrive), cela servirait à vous perdre davantage » (p. 136-7). Mais, le reste du *Discours* n'étant qu'une dissertation théologique sans grand intérêt, je ne crois pas devoir le reproduire ici.

1. Job, I, 22, II, 10.

tions, nous dit au jardin des paroles, pour demander ce qu'il savait bien qui[1] était formellement contre la volonté de son Père : c'était pour exprimer la répugnance et le soulèvement involontaire de la nature, à qui il échappe quelquefois des paroles et mouvements involontaires, quoique le fond de la volonté demeure invariablement soumis.

Mais, quand Dieu met lui-même une âme dans cette affreuse épreuve, et qu'elle ne s'y met point elle-même par témérité on par illusions, alors on y voit les circonstances suivantes : 1° Une simplicité enfantine pour découvrir ses misères si honteuses à un directeur pur et expérimenté. 2° Une docilité sans réserve pour toutes les choses à l'égard desquelles il lui reste quelque force, et un aveu humble de son impuissance sur le reste, après l'avoir souvent expérimenté. 3° Une amertume et un accablement involontaire sur ces tentations ; je dis involontaire, parce que, sans s'exciter à la douleur, elle en sent involontairement une très vive, et qu'il faut la consoler, pour l'empêcher de tomber dans le désespoir. 4° Une fidélité parfaite pour éviter tout ce que le directeur croit capable de réveiller la tentation, en sorte qu'on voie un âme droite et simple, qui ne tienne à rien et qui n'ait en elle aucune cause volontaire, mais éloignée de la tentation qu'elle souffre. 5° La disposition continuelle à se confesser, de tout ce qui est douteux ou qui lui paraît tel, en sorte qu'elle ne s'en dispense que quand

1. Texte de Dutoit : *qu'il*.

le directeur savant et expérimenté[1] connaît certainement qu'il n'y a point de péché en ce qu'elle a fait, que par conséquent le ministère des clefs n'y a pas de lieu, et que l'âme n'y aurait recours que pour nourrir son scrupule ou le soulager contre l'intention de Dieu, qui veut qu'elle soit sans ressource, et qu'elle achève de mourir dans cet abîme d'iniquité apparente. 6° Le sage directeur observera encore toute la conduite passée, tous les divers degrés d'oraison, où l'âme aura été, comment ensuite elle aura été dépouillée de tous les dons aperçus, et enfin toutes les circonstances de son intérieur et de son extérieur présent, pour mieux juger par toutes choses ramassées de sa bonne foi, et de la réalité de l'opération de Dieu en elle.

Mais comme ces choses sont rares, qu'elles peuvent être imaginaires et contrefaites, qu'enfin en les publiant, il y a plus de danger à causer à la multitude des hommes, faciles à scandaliser ou à jeter dans l'illusion, que de bien à faire à ceux qui en ont besoin véritablement, je crois qu'il est hors de propos d'écrire sur ces purifications passives, et qu'on doit se contenter d'en laisser instruire le petit nombre des âmes éprouvées par les entretiens secrets d'un sage directeur, à mesure que les besoins pressent[2].

1. Ces deux conditions de science et d'expérience sont indispensables : la seconde, dans la pensée de Fénelon, plus encore que la première, car « il y a beaucoup de directeurs *savants* et pieux, *sans expérience*... qui n'ont jamais senti l'amour pur et désintéressé » (*Lettres spirituelles*, t. VIII, p. 504, *g* = t. VI, p. 123, *g*).

2. Cette lettre doit être du 9 ou 10 juillet. Mais la copie sur laquelle Dutoit l'a publiée n'était pas complète. On verra, en effet, par

LXXXIV. — Mme GUYON A FÉNELON[1]

Il en est de ces tentations comme vous le dites[2]; mais c'est qu'il y a quelquefois des personnes, qui n'éprouvent en elles nulles tentations violentes, mais de simples faiblesses, qui les affligent d'autant plus qu'elles en pénètrent moins la cause : c'est le fonds de péché pris en Adam.

Mais il y en a d'autres qui se trouvent dans des épreuves, qui font mourir de douleur ceux qui les souffrent, (et cela) malgré eux. Il serait très difficile de se mettre de soi dans ces épreuves. Il peut bien y avoir de l'illusion dans le désir des choses sublimes, et en se figurant des lumières, qui souvent viennent plus de la débilité du cerveau que de Dieu ; mais qui serait assez ennemi de soi-même, pour se livrer à des tourments intolérables, où il n'y a pour la nature que rage et fureur, de n'avoir qu'une peine sans nul plaisir, et pour l'esprit un désespoir entier, se voyant, ce semble, plongé dans le désir d'une chose qu'il ne peut avoir ?

La simplicité est le propre et le principal caractère de ces âmes (qui y sont véritablement). Défiez-vous toujours d'une personne qui manque de simplicité. Loin que ces personnes (les simples) cachent leurs misères, elles en sont si pénétrées, qu'elles les publieraient aux carrefours, si on le leur permettait, et elles en sont si

la lettre suivante de Fénelon (p. 204) que celle-ci devait contenir quelques conseils de discrétion et le récit d'une conversation avec Mme de M[aintenon (?)].

1. Les différents morceaux de cette lettre se trouvent : t. II, Lettre CV, p. 296-300 et t. V, Lettre LXV, p. 397-9. Mais les indications de Dutoit sont cette fois trop imprécises pour permettre une reconstitution certaine. Je donne ici celle qui m'a paru le mieux respecter la suite des idées.

2. Dans la lettre précédente (p. 196-9), à laquelle celle-ci répond.

fort humiliées, qu'elles se regardent comme l'opprobre des hommes. Il est vrai que, lorsqu'elles sont prêtes de sortir de ce misérable état, elles changent de disposition, demeurant contentes, abandonnées et résignées entre les mains de Dieu, de telle sorte qu'elles ne peuvent plus s'affliger de leur mal ; mais, entrant dans les intérêts de Dieu, tournées qu'elles sont contre elles-mêmes, elles acceptent en paix le décret éternel qu'il leur paraît que Dieu a prononcé contre elles ; et, acceptant volontairement un malheur nécessaire et inévitable (à ce qui leur paraît), elles demeurent mortes sous le couteau de la divine justice, qu'elles aiment même dans la punition, qu'elle semble leur préparer. Loin de cacher leur mal, elles l'exagèrent même d'une manière étrange, à moins que l'on n'y prenne garde. Leur obéissance est parfaite, à moins que Dieu quelquefois, pour expérimenter le directeur même, ne les mette dans l'impuissance absolue d'obéir. Il est si aisé de connaître une âme de cette sorte, que, si une telle âme tombait entre les mains des gens même prévenus, sa docilité et sa candeur les convaincraient.

Comme l'on n'a en cet état nulle peine à faire connaître ses misères, bien différentes des états qui l'ont précédé, qu'au contraire la plus grande peine est de s'empêcher de les publier et de les dire à d'autres qu'au directeur, que, les disant, même lorsqu'on n'en reçoit pas l'absolution, il est aisé de voir, que si l'on ne se confesse pas, c'est parce que l'on veut obéir, puisque l'on subit par là ce qu'on appelle la peine de la confession pour d'autres âmes, qui est la déclaration, et l'on est privé du soutien qui est l'absolution [1]. Quoique la soumission que j'ai pour tout ce que vous me dites me fait croire que j'ai mal fait de vous avoir écrit sur les puri-

1. *Sic* : la phrase reste inachevée, négligence de Mme Guyon, faute du copiste ou de l'éditeur.

fications passives [1], je ne saurais m'en repentir, puisque, si je m'étais méprise, j'ai un extrême plaisir que vous le connaissiez, n'ayant dessein de tromper personne, surtout vous, Monsieur, que j'honore au point que Dieu sait. Si j'ai dit vrai, l'expérience que vous ferez peut-être un jour de ces choses, vous rendra la connaissance que vous en avez utile. Je vous prie de le brûler [2], promettant de brûler l'original que j'écrivis dernièrement. Vous m'obligerez sensiblement d'en faire de même de tout ce qui vous paraîtrait trop poussé, vous assurant que vous me ferez toujours une très grande grâce de me faire connaître mon erreur. Vous le devez, ce me semble, à ma bonne intention et à la confiance que Dieu me donne en vous.

Je n'ai prétendu appuyer ni autoriser le moins du monde certaines créatures, qui rôdent partout pour tendre des pièges, qui sont des suppôts de Satan, qui n'ont que la malignité, la fourberie, la dissimulation, et qui se servent du masque de la piété, pour commettre toutes sortes de crimes [3]. Celles-là je les abhorre plus que l'enfer, et plût à Dieu (dussé-je être confondue avec les coupables) qu'elles fussent bannies de dessus la terre. On a une douleur d'autant plus juste à leur occasion, qu'elles corrompent par leur malignité ce qu'il y a de plus saint, afin de rendre la sainteté abominable, et de

1. Ce sont ces épreuves et tentations, dont Fénelon a parlé dans la lettre précédente, p. 198-9.

2. L'opuscule sur les « purifications passives ».

3. Ceci est sans doute une allusion aux « filles du P. Vautier », dévotes plus que suspectes, qui essayaient de compromettre Mme Guyon. Dans une lettre au duc de Chevreuse du 2 juillet 1693, elle raconte cette histoire comme datant déjà de « plusieurs années », ce qui contribue à rendre vraisemblable l'identification que je propose ; « J'ai toujours eu en horreur, dit-elle, un grand nombre de filles exécrables, qui courent dans Paris, qui étaient à un père qui s'appelait Vautier, et qui, selon le rapport que l'on m'a fait de lui, *peut être appelé le chef de la synagogue de Satan* » (*Œuvres* de Fénelon, t. IX, p. 10, *g*).

décrier par là les vrais serviteurs du Seigneur, qui, l'aimant de tout leur cœur, sont avec plaisir ballottés par sa Providence dans les misères et les humiliations les plus étranges.

Il y a deux manières de juger des âmes : la première et la plus commune est celle que vous dites, par ce qu'elles ont été, et par la conduite de leur vie ; la seconde, par un goût intérieur, qui vous rend un assuré témoignage de Dieu en l'âme. Celle-ci est la plus sûre marque.

L'envie que j'ai que vous me connaissiez à fond, me donne toujours plus de désir que vous voyiez ma *Vie*[1] ; mais, comme elle serait trop longue, je la mettrai en abrégé et je ne mettrai que l'intérieur, avec la conduite extérieure indispensablement nécessaire à se faire connaître ; car, quoique je ne puisse me défier de mon Dieu et que je sois aussi contente d'être trompée que de ne l'être pas, je crois que je dois soumettre toutes choses à votre jugement ; et je vous prierai de la lire par charité, afin que vous jugiez de tout.

Quoi qu'il en soit de moi, quand je serais un démon, je ne saurais m'empêcher de vous prier, au nom de Dieu[2] de n'entrer jamais en défiance de votre grâce ni du don de Dieu, et de marcher le sentier qu'il vous a tracé lui-même, car, quoique ce soit le chemin de la mort, c'est la source de la vie. Quand il me faudrait mourir comme une infâme, je me trouverais trop bien payée d'avoir pu vous dire ce que je ne doute point que Dieu ne veuille de vous. Je vous dirais volontiers que Satan a demandé de vous cribler[3], mais que votre foi ne défaudra pas ; et, comme Dieu vous conduit par la plus pure foi, il a voulu

1. Cf. Lettres IV, p. 23 et XXVIII, p. 75.
2. Cf. fragment d'autobiographie, p. 2 et n. 4.
3. Mme Guyon fait sienne la parole du Christ à Pierre après la cène ; cf. Luc, XXII, 31 ; cf. plus loin Lettre du 27 novembre 1689, p. 327 et n. 2.

se servir d'un sujet si vil, qu'il ne pût jamais vous servir d'appui.

Ne jugez pas, Monsieur, les choses que j'ai eues pour vous ; je vous assure que vous êtes l'unique, et tout le monde se plaint de mon silence[1].

LXXXV. — FÉNELON A Mme GUYON[2]

Vous avez pris, Madame, trop fortement deux choses[3] : l'une qu'il y a peut-être des gens qui parlent trop ; l'autre qu'il ne faut point écrire sur les purifications passives. Pour le premier article, c'est une chose que M [adame] de M [aintenon (?)] m'a dit, et que je vous ai raconté simplement. Il est vrai qu'en vous la racontant, j'ai eu la vue de vous rendre compte de la peine que cela m'a fait pendant une nuit, et en même temps de vous avertir, afin que vous prissiez garde à vous assurer de la discrétion des personnes auxquelles vous parlez avec confiance[4]. Il est vrai que pendant une nuit, j'ai eu sur tout cela, je ne sais combien de réflexions, qui venaient en foule me mettre dans une amertume insupportable. Tout se montrait

1. Cette lettre doit être du 10 ou 11 juillet. Elle semble d'ailleurs incomplète, comme le montre le début de la lettre suivante.

2. T. V, Lettre XXXVIII, p. 291-5.

3. Les deux lettres précédentes ne semblent faire allusion qu'à la seconde de ces « deux choses ». Peut-être pourtant l'histoire des « suppôts de Satan » rentre-t-elle dans « le premier article ».

4. Il s'agit peut-être de quelque commérage indiscret colporté à Saint-Cyr par Mme de La Maisonfort ou une autre « fille » de Mme Guyon.

à moi par le plus affreux et le plus humiliant côté. Je ne pouvais non plus[1] dissiper ces pensées et la douleur qui en était la suite, que je pourrais maintenant voler au milieu de l'air. Mais, comme je ne faisais que souffrir et me tenir à Dieu, sans pouvoir rien juger de vous ni en bien ni en mal, je ne crois pas avoir commis d'infidélité, et il me semble que Dieu m'en fait tirer le profit d'avoir acquiescé sans aucune réserve aperçue pendant cette épreuve à tout ce qui peut crucifier ma vanité, mon ambition et ma fausse sagesse. Maintenant, je suis dans le calme depuis plusieurs jours, et vous pouvez me croire, quand je vous assure, que je n'ai jamais été si intimement uni à vous, que je l'ai été ce matin.

Pour les purifications passives, je crois qu'il n'en faut pas écrire, c'est-à-dire n'en rien faire imprimer. La raison que j'en ai dite[2], montre assez, que je n'ai voulu parler que de l'impression par rapport au public ; car j'ai dit qu'on scandalisait bien plus les âmes faibles, qu'on n'édifiait le petit nombre des âmes éprouvées. Je persiste dans ce sentiment, que je crois très conforme au vôtre ; mais je n'ai jamais voulu dire qu'il ne fallait pas en écrire en secret, comme vous m'en avez écrit. L'éclaircissement de ces

1. Sur cette construction habituelle à Fénelon, cf. Lettre XLVII, p. 122 et n. 3.

2. On voit l'incertitude de la syntaxe de Fénelon sur l'accord du participe passé, si toutefois il faut se fier à la copie de Dutoit. Il écrit ici : « La raison que j'en ai *dite* » et quelques lignes plus haut ; « C'est une chose que M[adame] de M[aintenon] m'a *dit* » ; cf. Haase, *loc. cit.*, § 92.

choses, bien loin de me scandaliser, m'affermit et m'était tout à fait nécessaire. Je suis très persuadé qu'il s'en faut beaucoup, que je n'entende beaucoup de choses très délicates et très profondes, dont l'expérience seule peut donner la vraie lumière ; mais, pour les principaux états de la voie, il me semble que je les comprends sur vos écrits d'un bout à l'autre, du moins en gros, et d'une vue générale, en sorte que je les réduis sans peine aux vrais principes de la plus sainte théologie[1] ; ainsi rien ne peut me scandaliser à cet égard là. Ma tentation de scandale[2] se tournerait vers votre état, où vous suivez sans examen votre goût intérieur avec tant de vivacité, ou, pour mieux dire, avec une force qui vous entraîne si rapidement. Je craindrais ces sorties, d'ailleurs si opposées à celles de mon état, toujours délibérant et précautionneux[3]. Je craindrais même horriblement d'être entraîné, comme vous, dans une conduite qui *démonterait ma sagesse aux yeux de tout le monde*, et aux dépens de toute réputation. Ce qui ferait que la *nature jetterait les hauts cris*[4] dès les premières

« 1. Je suppose que je sois entêté de Mme Guyon en la croyant bonne, et que je vais même jusqu'à croire qu'*on peut l'excuser par rapport à tous ce qui est dans ses livres* » (*Lettre à l'abbé de Chanterac du* 8 *décembre* [1697], t. IX, p. 264, *d*).

2. Sur ces doutes intermittents de Fénelon à l'égard de Mme Guyon, cf. Lettres du vendredi saint et du 16 octobre 1689, p. 114 et 293.

3. Cf. Lettres du 2 décembre 1688, p. 26 et n. 1, du 6 avril 1689, p. 103 et n. 4, du 12 juin 1689, p. 166 et n. 4, Lettre CXXIV, p. 310.

4. « Je dis tout bien à mon aise, moi qui cherche le repos et la consolation, moi qui crains la peine et la douleur, moi qui *crie les hauts cris*, dès que Dieu coupe dans le vif » (*Lettres spirituelles*, t. VIII, p. 569, *d*).

alarmes. Mais il est bon de voir toute sa faiblesse et d'avoir peur d'une servante, comme saint Pierre qui avait fait tant le brave[1] ; peut-être que ces accès me reviendront. J'aurais grand tort de répondre de moi ; mais, depuis plusieurs jours, mon union avec vous va toujours croissant, et je suis persuadé qu'elle n'a pas cessé de croître au milieu de ma peine.

Pour votre *Vie*[2], donnez-la moi comme vous voudrez, mais n'allez pas vous tuer à en faire un abrégé. Si vous ne voulez pas que je lise tout, à cause que j'ai en effet peu de loisir et peu de goût pour la lecture, marquez-moi les endroits que je devrai lire. Je serais ravi de vous revoir le jour de la Magdeleine[3], mais ne vous incommodez pas. Je ne m'amuse point de vous parler de ma reconnaissance pour toutes vos bontés ; il me semble que la nature du lien, qui nous unit, doit bannir toute espèce de compliments[4],

1. L'aventure de saint Pierre avec la servante est citée par Mme Guyon dans son *Petit abrégé de la voie et de la réunion de l'âme à Dieu* (*Opuscules*, édit. cit., t, II, p. 320) et par Fénelon à plusieurs reprises ; cf. *Manuel de Piété*, t. VI, p. 64, *g*, *Instructions*, *id.*, p. 145, *g*, *Lettres spirituelles*, t. VIII, p. 562, *g* et 639, *g*. Dans ces deux derniers passages, l'histoire est accompagnée des commentaires suivants : « On finit par avoir peur d'une servante... O qu'on est faible ! Mais autant que notre faiblesse est déplorable, autant l'expérience nous en est-elle utile » (p. 562). « Voilà l'homme, voilà ce qu'il donne, dès qu'il donne du sien et qu'il promet quelque force de soi » (p. 639).

2. Cf. Lettre précédente, p. 203.

3. Le 22 juillet.

4. « Après vous avoir parlé, ma chère sœur, avec tant de confiance et d'ouverture, *je n'ai garde de finir cette lettre par des compliments* » (*A la sœur Charlotte de Saint-Cyprien*, 10 mars 1696, t. VIII, p. 453, *d*). Cf. des formules analogues, *Lettres spirituelles*, t. VIII, p. 515, *g* et 615, *d*.

quoique d'ailleurs je vous en dusse de très grands et de très sincères. Ce 11 juillet 1689[1].

LXXXVI. — Mme GUYON A FÉNELON[2].

Je sais bien que je prends quelquefois les choses trop fortement, soit avec vous, soit avec bien d'autres ; mais, pour vous parler sans me justifier avec ma simplicité ordinaire, je vous dirai que je ne m'en suis pas aperçue cette fois ; c'est que je porte un fond de démission[3] telle, que, sans pouvoir faire autrement, dès que vous improuveriez une chose, je trouverais sans raisonnement que vous auriez raison, et, si vous me le disiez, je brûlerais le tout, sans hésiter ni réfléchir[4]. Cela vient de l'estime foncière que j'ai pour vous et de la confiance sincère, et aussi du peu de cas que je fais de ce qui vient de moi. Je vous prie, afin que vous suppléiez à ma nouvelle expression, d'être persuadé que, lorsque je m'offre de brûler quelque chose, et que je vous en prie, je le dis comme je le pense, croyant qu'il le faut faire et qu'il n'y a rien au monde que je ne condamnasse au feu de ce qui m'appartient, sitôt que vous me le diriez ; cela supposé, usez-en donc à l'avenir avec autant de liberté que je vous en prie. Je ne pourrais jamais le trouver mauvais, à moins que Dieu me changeât. Pour ce qui m'a porté à vous envoyer la liste des gens que je vois, c'est qu'il me souvint[5], en m'en retournant, que M. B[oileau(?)][6] dit une

1. Cette lettre est la réponse à la précédente.
2. T. V, Lettre XXXIX, p. 295-300.
3. Cf. Lettre I, p. 13 et n. 2,
4. Cf. fragment d'autobiographie, p. 10 et n. 1.
5. Texte de Dutoit : *souvient*.
6. Je crois que cette initiale doit désigner ici l'abbé J.-J. Boileau, né à Agen en 1649, docteur en théologie et ancien précepteur de

fois à M. de C[hevreuse] et à M. de B[eauvillier] qu'il croyait devoir à leur confiance de ne voir que des personnes qu'elles agréeraient. Il me semble que je vous dis la même chose, et encore plus, vous protestant, que je ne ferai rien sur cet article que de concert avec vous et avec M. de C[hevreuse].

Pour votre peine, elle ne m'en fait aucune. J'en ai écouté le récit, comme d'une chose qui vous arriverait bien d'autres fois, et dont je ne suis nullement surprise, étant rompue à ces sortes de choses. Je vous demande seulement, par grâce, de me les dire par petitesse ; je crois que Dieu veut de vous cette fidélité, quand bien même il permettrait que je fusse assez ridicule pour le prendre mal, ce que je ne crois pas ; et cela, bien loin de vous faire du tort, ni même diminuer notre union, ne servira qu'à l'augmenter par la contrariété. Je ne crois pas que vous ayez commis une imperfection dans toute cette peine : au contraire, je crois que cela vous a fait faire d'excellents sacrifices et a beaucoup purifié votre âme. Je ne doute pas que vous n'ayez quelquefois de ces attaques, mais elles purifieront votre foi et vous affermiront dans l'abandon. J'ai connu dès le commencement que c'était le dessein de Dieu, en se servant d'un sujet si destitué de toutes les qualités conformes à ce que vous êtes [1] :

Messieurs de Luynes, le comte et le chevalier, frères du duc de Chevreuse. Lié alors avec Fénelon — ils venaient de prêcher ensemble le dernier Avent chez les Religieuses de la Magdeleine (cf. la *Liste des Prédicateurs* de Paris, B. N. Réserve L7K 6743) — il deviendra en 1695 le secrétaire intime et le meilleur auxiliaire du cardinal de Noailles. On l'appellera *Boileau de l'Archevêché*, et il sera un des adversaires les plus tenaces du « Guyonisme ». Son nom revient souvent dans la Correspondance de Mme Guyon ; cf. dans les *Œuvres* de Fénelon, t. IX, p. 10, *d*, 12, *d*, 14, *g*, 19, *g*, etc., ses lettres au duc de Chevreuse. Sur l'abbé Boileau, cf. *Notes sur la vie et les ouvrages de l'abbé Jean-Jacques Boileau*, publiées avec divers documents inédits par M. Philippe Tamizey de Larroque. Paris-Bordeaux, 1877, in-8.

1. Cf. fragment d'autobiographie, p. 9 et n. 3.

cela fait bien plus mourir[1] la nature, qui veut prendre sa part presque en toutes choses. Je n'ai pas la pensée de rien faire imprimer, et surtout sur ces matières de purification passive. Comptez, Monsieur, que je vous obéirai toujours en enfant, et que, lorsque je fais des fautes à votre égard, c'est par confiance, soumission aveugle et simplicité et une mauvaise manière de m'expliquer : suppléez à mon défaut par la solidité de votre esprit, et croyez que, si vous êtes assez petit pour vouloir bien écouter ce que je vous dis, je suis assez grande et assez sage, pour vous croire en toutes choses sans exception; et, comme je puis aisément me tromper, je vous prie, et je l'espère de votre charité, que vous me redresserez.

Il est vrai que je suis aveuglément non un goût, car ce n'est pas par là que Dieu me conduit, mais quelque chose de très intime et de très fort. Je n'ai garde de l'examiner, parce que je ne saurais y résister, sans souffrir un tourment intolérable. Ce que je goûte, ce sont les âmes des autres ; mais pour ce je ne sais quoi, auquel j'obéis, il est plus fort que moi, et j'avoue simplement que je m'y abandonne sans nulle raison ; cependant j'ai cette confiance en Dieu, que, si vous me disiez de ne suivre pas cela et de ne pas faire une chose ou une autre, il me ferait vous obéir sans peine ; vous pouvez en faire l'essai, car, de même que je n'ai pas un retour, lorsqu'il s'agit d'obéir intérieurement à ce que je crois être la volonté de Dieu, je n'ai pas aussi la moindre raison, lorsqu'il s'agit d'obéir extérieurement aux personnes, auxquelles je crois que Dieu veut que j'obéisse, comme à vous. Si vous croyez que je doive changer en cela de conduite, dites-le moi simplement, et je me mettrai sitôt en devoir de vous obéir[2]. Il n'y a pas

1. Texte de Dutoit : *nourrir*.

2. Sur ces protestations d'obéissance de Mme Guyon, cf. Introduction, II, § 1, p. XXXVIII.

lieu de craindre pour vous, que Dieu vous conduise d'une manière qui soit tant soit peu irrégulière ; car, quoiqu'il soit très bon que vous soyez aussi abandonné que vous l'êtes à ses volontés, je vous assure de sa part qu'il ne vous fera pas faire de fausses démarches. Si j'en ai fait quelques-unes, c'est par le défaut de mon naturel, c'est pour n'avoir pas assez suivi Dieu, quoiqu'il soit vrai, que l'on m'en ait beaucoup attribué que je n'ai point faites. Vous verrez bien dans la suite, que, si Dieu renverse quelquefois la fausse sagesse, il ne trompera point votre simplicité et votre abandon, et qu'il sera lui-même votre sagesse ; je crois que vous ne risquerez rien à vous laisser emporter avec rapidité ; et, quoique vous le craigniez, ce sera votre voie, non une rapidité vive, mais une chose toute simple et naturelle. Vous êtes à couvert par votre bon esprit et sagesse naturelle, et l'expérience que vous avez des imprudences, que le manquement qui est en moi de toutes ces choses me pourrait faire faire. Croyez-moi en Notre-Seigneur à vous d'une manière que lui seul connaît. Ce serait bien à moi de vous faire excuse de vous tant importuner, et à vous remercier de votre charité ; mais je ne crois pas que cela fût bien : c'est trop l'air du monde. Ce 12 juillet 1689[1].

LXXXVII. — FÉNELON A Mme GUYON[2]

Je reviens de la campagne, où j'ai demeuré cinq jours[3], et où je me suis trouvé fort tranquille, quoique j'aie ressenti quelque petit mouvement de peine

1. Cette lettre est la réponse à la précédente.
2. T. V, Lettre LXXXVI, p. 439-442.
3. S'agit-il du petit voyage avec M. de P., dont il est parlé dans la lettre du 5 juillet, p. 192 ?

à votre égard, et quelque goût pour des choses mondaines, avec une distraction et une sécheresse continuelle. Mais j'ai été d'ordinaire dans un état fixe, et même, dans les petits intervalles de tentation, que je viens de vous dire, je demeurais sans peine uni à Dieu par le fond de la volonté. Votre lettre[1], que je viens de recevoir, me donne une vraie joie, et je crois avoir grand besoin contre ma propre sagesse des choses que vous y marquez. Mais, quoique je sois encore de beaucoup trop sage, je crois néanmoins qu'il y a des choses sur lesquelles je me laisse aller, sans m'écouter moi-même. On est plus embarrassé sur cet article que sur tout autre, car on sait certainement par l'Évangile qu'il y a une vraie sagesse[2], qu'on ne se doit jamais dispenser de suivre : on craint de manquer la vraie sagesse en évitant la fausse ; et, dès qu'on veut discerner, on s'embrouille. Cependant je trouve dans la pratique, que Dieu m'épargne assez souvent cet embarras. Je suis, sans beaucoup raisonner, les vues qui me viennent, avant l'action. Quand l'action est faite, je ne me mets point en peine des fautes que j'ai commises. Tout au plus, si j'en aperçois quelqu'une, qui tire visiblement à conséquence, j'attends en paix que Dieu m'offre quelque ouverture naturelle, pour la réparer. D'ailleurs je croirais manquer à l'abandon, si je voulais me marquer la voie et la régler, en sorte

1. Non pas la lettre précédente, mais une lettre perdue, datée du jour même où Fénelon écrit, c'est-à-dire du dimanche 17 juillet ; cf. le début de la lettre suivante.

2. Fénelon a déjà insisté sur cette idée dans sa lettre du 6 avril, p. 103.

que je me bornasse à ne passer point par certaines épreuves ou par certaine humiliation, sans savoir quelles. Je veux aller sans savoir où, partout où Dieu me mènera, pourvu que ce soit lui[1]; mais je ne voudrais pas me dépouiller de ma propre sagesse, pour marcher à l'aveugle, sans savoir que c'est celle de Dieu qui m'en prive. L'état de pure foi demande bien qu'on ne cherche à rien voir, pour le chemin par où Dieu me conduit, mais il ne demande pas qu'on marche, sans savoir si c'est Dieu qui nous fait marcher; autrement ce ne serait plus foi en Dieu, mais foi en son propre égarement. Je n'ai pas besoin de tout ceci à votre égard, et je ne le dis que pour éclaircir les règles générales, car d'ailleurs je suis très persuadé que Dieu vous mène, et moi par vous. Je suis en lui tout ce qu'il veut que je vous sois.

J'irai chez M. de C [hevreuse] savoir des nouvelles du mariage de Mademoiselle votre fille[2]. Et je compte toujours d'avoir[3] l'honneur de vous voir le jour de la Magdeleine. Ce 17 juillet 1689.

1. *Instructions*, XIII, t. VI, p. 93, *d* : « Suivons Dieu par la route obscure de la pure foi... marchons, comme Abraham, *sans savoir où tendent nos pas* ». Ce conseil revient souvent dans les *Lettres spirituelles*, t. VIII, p. 488, *d*, 510, *g*, 563, *d*, 570. *g*, etc., etc ; cf. sur ce point, la différence des formules de Fénelon et de Mme Guyon, Lettre XV, p. 49 et n. 1.

2. Le mariage avec le comte de Vaux dont il a déjà été question dans les Lettres LXX et LXXII, p. 169, 177.

3. Construction fréquente au XVIIe siècle et plus particulièrement chez Fénelon ; cf. *Lettres spirituelles*, t. VIII, p. 712, *d* : « Je compte d'aller vous rendre mes devoirs » ; *Dialogues des morts*, LXXI, t. VI, p. 323, *g* : « Je comptais d'achever dans le cloître ma vie » ; cf. encore *Lettres spirituelles*, t. VIII, p. 649, *d*, 662, *g*, etc., et Haase, *loc, cit.*, § 112, p. 299.

LXXXVIII. — Mme GUYON A FÉNELON [1]

Je vois par votre réponse [2] que vous n'avez pas reçu la première lettre que je vous ai écrite, il y a cinq jours [3]; et par conséquent, avec le peu que je me suis expliqué, il vous a été difficile de m'entendre. Pour vous exposer toutes choses avec simplicité, je vous dirai, que la peur d'être importune m'a fait prendre la résolution de résister autant que je pourrai aux mouvements de vous écrire ; cela m'a tellement fait souffrir, que, ne le pouvant plus porter, je vous ai écrit dimanche matin [4]. Je ne veux pas assurément que vous vous dépouilliez de votre sagesse par vous-même, mais ce que je voulais dire, c'est que Dieu veut que vous écoutiez cette pauvre créature, quoiqu'elle soit si peu raisonnable, et que j'ai cette confiance, que, malgré tout ce que je suis, Dieu ne permettra jamais que je vous entraîne en nulle chose, qui puisse vous faire aucun tort dans le monde [5]. Mais, que je puisse avoir avec vous des réserves, cela me paraît plus dur que la mort ; et ce que je souffre depuis quelques jours, me fait voir la chose impossible. Je vous demande donc, au nom de Dieu [6], de trouver bon que, sans me mettre en peine des tentations que vous pourriez avoir contre moi, je vous dise bonnement toutes choses. Non que je prétende en nulle manière vous engager à [ne] [7] suivre que ce que Dieu vous fera connaître être

1. T. V, Lettre XL, p. 301-4.
2. La lettre précédente.
3. La lettre du 12 juillet, p. 208-211.
4. 17 juillet ; cette lettre est perdue ; cf. lettre précédente, p. 212 et n. 1.
5. Reprise des idées de la lettre du 12 juillet, p. 211.
6. Cf. p. 2 et n. 4.
7. Texte de Dutoit : *à suivre*.

de lui ; mais c'est qu'il me serait toujours impossible d'agir avec vous avec des règles et des mesures, et, si je ne fais[1] pas ce que Dieu me fait faire, j'éprouve de très fortes peines, une suspension de toutes ses grâces, une facilité de m'égarer, et avec cela une certitude que je lui déplais, et qu'il veut que j'agisse sans retour avec vous. Cela exposé, ordonnez-moi ce que vous voulez que je fasse, et j'obéirai. Si vous saviez ce que je souffre et comme Dieu me traite, lorsque je veux agir raisonnablement avec vous, vous auriez pitié de moi, car je vois fort bien ce que je devrais faire selon la raison, et par rapport à vous, mais je ne puis. Je suis même persuadée que, si j'en usais d'une autre manière avec vous, vous y perdriez, et je n'aurais plus de grâce pour vous : si je m'explique mal, je me ferai mieux entendre le jour de la Magdeleine[2], où j'espère que Notre-Seigneur vous fera connaître ce que je vous veux dire, et le pouvoir absolu qu'il exerce sur moi. Je trouve que la pratique est admirable, qui est de suivre les vues, qui vous sont données sans raisonnement ; c'est là le fondement de l'abandon, qui bannit véritablement la fausse sagesse, et qui introduit dans celle de Jésus-Christ. Tout ce que je vous ai mandé n'est que par rapport à moi, qui suis si peu sage, afin que ma folie ne vous fût pas un embarras, car je crois que Dieu me rend telle à votre égard pour exercer votre foi ; et c'est ce que je voulais vous dire, car Dieu ne demande jamais qu'on se mette par soi-même dans l'égarement. Ce serait quitter la voie de la vérité, pour suivre celle du mensonge et de l'erreur. Dieu vous aime trop, pour permettre que vous preniez jamais le change, et vous êtes trop éclairé pour cela ; cependant je ne puis m'ôter une certitude que Dieu m'a choisie telle que je suis

1. Texte de Dutoit : *suis* ; cf. Lettre CIII, p. 263 et n. 3.

2. On a vu par les lettres du 11 et du 17 qu'ils ont pris rendez-vous pour ce jour.

pour vous, afin de détruire par ma folie votre sagesse, non en me faisant rien, mais en me suportant telle que je suis. Je suis sage avec tout autre qu'avec vous, et, si je pouvais vouloir quelque chose, ce serait d'être sage envers vous, et je ne le puis : si vous saviez la force d'un Dieu et l'impuissance de sa petite créature, vous me porteriez compassion. Ce 18 juillet 1689.

LXXXIX. — FÉNELON A Mme GUYON[1]

Je suis d'autant plus fâché de votre peine[2], Madame, que vous la souffrez sans avoir besoin de la souffrir. Je vous ai déjà dit bien des fois, et je vous le répète encore, devant Dieu, du fond du cœur : rien ne me scandalise en vous, et je ne suis jamais importuné de vos expressions. Je suis convaincu que Dieu vous les donne selon mes besoins ; et il m'est témoin que je ne reçois jamais de vous aucune lettre, qui ne me donne une sensible joie. Pour la manière de me dire les choses, bien loin d'être trop ingénue et libre, elle ne l'est pas assez, ce me semble. Vous craignez toujours de vous ouvrir trop, et à force de vous gêner, pour ne me gêner pas, vous me gênez quelquefois un peu. Ne faites jamais réflexion avec moi, et assurez-vous, que j'en ferai plus à mon aise dans notre petit commerce[3].

Je dois me rendre ce témoignage, que je ne m'a-

1. T. V, Lettre LXXXVII, p. 442-4.
2. Allusion à une lettre perdue, à laquelle celle-ci répond.
3. Sur ce désir de « sans-gêne » chez Mme Guyon à l'égard de Fénelon, cf. fragment d'autobiographie, p. 8 et n. 2.

perçois d'aucune chose, à laquelle je tienne volontairement. Il me semble que je suis prêt à passer pour fou[1] aux yeux de tous les hommes, quelque douceur que j'en puisse sentir, si Dieu me poussait dans ce précipice, pour renverser ma fausse sagesse. Ce n'est pas là ce que j'ai voulu vous dire : l'unique chose dont j'ai voulu vous parler, est que vous me mandez[2] que vous ne vous souciez point de vous tromper et de ne vous tromper pas. A la vérité, je vois bien le bon sens de ces paroles, qui est que, quand Dieu vous met dans la nuit impénétrable, qui est sa volonté inconnue, on ne peut plus voir la main de Dieu, qui nous mène, parce qu'on a besoin de perdre cet appui, pour se perdre soi-même ; mais alors il reste une certaine droiture d'intention, en sorte qu'on ne voudrait pas résister à l'attrait, quoique inconnu, c'est-à-dire que, quoique l'on ne puisse plus suivre Dieu clairement à la piste[3], on va néanmoins par ce mouvement intérieur et délicat à ce qui peut lui plaire ; autrement on ne pourrait pas dire, comme vous le faites : je sens que je résiste à Dieu, Dieu veut de moi une telle chose, il me presse. Mais dans l'état d'obscurité où Dieu jette, et dans la nécessité de marcher de quelque côté, on va tout droit,

1. *Manuel de Piété*, sermon *pour le Vendredi saint*, t. VI, p. 64, *g* : « La véritable adoration de Jésus-Christ crucifié consiste... à perdre sa raison dans la folie de la croix..., à vouloir être, si Dieu le veut, un spectacle d'horreur à tous les sages de la terre, à consentir de passer pour insensé, comme Jésus-Christ. »

2. Dans cette même lettre perdue.

3. L'expression sera reprise par Fénelon dans sa Lettre du 11 août 1689, p. 250.

où la simplicité du cœur mène, supposant que c'est ce qui est le plus conforme aux desseins de Dieu. Nous parlerons de tout cela vendredi[1] ; cependant mettez votre cœur au large[2] et sans réserve avec moi. Je sens que vous le devez non seulement à Dieu, mais encore à moi, tout faible que je suis. Rien n'égale mon attachement froid et sec pour vous. Ce 18 juillet 1689.

XC. — Mme GUYON A FÉNELON[3]

Je n'entrerais point en réflexion sur vous, si l'on ne m'y faisait entrer. Votre lettre[4] m'a remis dans mon état naturel de paix et de large, Il faut que je vous dise devant Dieu, que depuis bien des années je ne me posséde point, étant pour bien des gens d'une si grande réserve, qu'il m'est impossible de leur correspondre ; et pour vous, je ne puis faire autrement. La moindre raison que j'allègue, suffit pour irriter Dieu contre moi ; et cela me met dans un état si violent, qu'il est insupportable. Il me semble qu'il n'y a que l'expérience, que vous en aurez un jour, qui puisse vous faire concevoir ce que c'est que l'impuissance de se posséder.

Il faut savoir qu'il y a deux sortes de peines : des peines d'ordre de Dieu, qu'il inflige lui-même, et d'autres, qui viennent par le dehors. Quoique les peines

1. Le jour de la Magdeleine, 22 juillet.

2. Sur cette « mise au large » si souvent prêchée par Fénelon, cf. Lettre du 25 juin, p. 181 et n. 2.

3. T. III, Lettre CXVIII, p. 529-531 ; premier paragraphe et dernière ligne, t. V, Lettre LXXXVIII, p. 445.

4. La précédente.

infligées de Dieu soient les plus étranges de toutes, et qu'elles passent les expressions, elle se supportent pourtant, parce que l'âme y est soutenue d'une main invisible, et qu'elle est dans l'ordre et dans la disposition divine, qui, la tenant dans la situation où Dieu la veut, la tient dans la paix, quoique pressée d'une douleur mortelle. Pour ce qui est de la peine, qui vient ou de la crainte de faire quelque chose, ou de la résistance à ce que Dieu veut, elle n'est peine, que parce qu'elle tire l'âme de cet ordre et disposition divine, où elle est toujours dans un parfait repos. Cette peine la faisant sortir de sa place, la trouble, rétrécit le cœur, et ne lui laisse nul doute de sa résistance.

Cela ne m'arrive jamais par rapport à moi, — car mon Dieu m'est témoin que, quoiqu'il puisse exiger de moi et en quelque état qu'il me réduise, il ne trouve pas même une répugnance, — mais par rapport aux autres. Lorsque l'on me dit de faire ou de ne faire pas, je me mets toujours en devoir d'obéir. Je me condamne aisément moi-même de tort [1] ; [mais] [2], en voulant me régler, je sors de mon abandon aveugle pour entrer dans la conduite de la raison. Dans ce moment, j'entre dans un état violent ; et Dieu, qui est le maître absolu chez moi, me fait encore plus faire les choses, lorsque je crains de les faire, et ne me donne point de relâche. Cette peine, me mettant hors de son ordre, m'ôte ce soutien foncier et caché, qui se trouve dans les autres peines ; et la perte de la volonté, qui rend ces autres [peines] douces, rend celle-ci plus insupportable ; car l'âme, n'ayant que la volonté de Dieu en libre usage, et sortant [cependant] de son ordre, on est comme si on se sentait arracher l'âme ; ce qui ne pouvant longtemps durer, elle est

1. Racine, *Mithridate*, IV, 4, v. 1382 : « Se condamner encor de trop de cruauté » ; cf. Haase, *loc. cit.*, § 109, p. 291.

2. Ces crochets sont de Dutoit, ainsi que les autres de cette lettre.

obligée de continuer, sans réflexion et quoi qu'il arrive, ce que l'on veut d'elle, ne pouvant supporter cet état, plus dur que la mort,

Je prie Dieu que vous m'entendiez. Ce 19 juillet 1689.

XCI. — FÉNELON A Mme GUYON [1]

Je vous renvoie, Madame, vos deux lettres de M. le c[omte] de V[aux] et de M. G. [2].

Pour M. le c[omte] de V[aux][3], je crois qu'il suffit que vous lui mandiez, ou fassiez savoir, que vous verrez M. D. E. [4]. Il vaut mieux parler qu'écrire. Ce n'est pas que je me défie de lui ; au contraire, plus je le connais et plus je l'estime. Mais il me semble qu'il vaut mieux s'expliquer de vive voix et avec tous les assaisonnements nécessaires. Pour les choses à dire, vous les savez mieux que moi ; mais on ne peut rien malgré M. S'il persiste de bonne foi, on lui dé-

1. T. V, Lettre LXXXIX, p. 446-7.

2. Texte de Dutoit : « *Je vous renvoie, Madame, vos deux lettres pour M. L. C. D. V. et de M. G. pour M. le C. D. V.* » Par la correction très simple du changement de ponctuation, le reste de la lettre devient clair. Si, comme je crois, la lettre LXXXIV (p. 202) fait allusion à l'affaire des filles du P. Vautier, il se pourrait qu'il fût ici question du missionnaire Guyfon, qui y a été mêlé et par qui Mme Guyon s'est laissé duper ; cf. *Lettre au duc de Chevreuse du 2 juillet* 1693 (*Œuvres* de Fénelon, t. IX, p. 11).

3. C'est la suite des négociations relatives au mariage de Mlle Guyon ; cf. Lettre du 17 juillet, p. 213.

4. Il semble que ce soit la même personne désignée dans la lettre suivante par l'initiale E. Dans ce cas, ne s'agirait-il pas de Mme de Maintenon, qui est souvent appelée *Eudoxe* dans la correspondance inédite de Mme Guyon ?

clarera qu'on veut au plus tôt conclure cela, ou autre chose. Pour cette affaire-là, c'est à lui à la rompre et à manquer, s'il le veut. Pour vous, continuez à lui renvoyer la décision.

Pour M. G., je ne lui manderai[s] que les choses précisément nécessaires pour son besoin ; encore je les assaisonnerais avec précaution, pour empêcher qu'on ne vous fît des chicanes par des interprétations. Je crois néanmoins que vous pouvez vous ouvrir par un besoin pressant, si vous sentez intérieurement la bonne foi et la sûreté de cet homme. Mais je lui dirais toujours les choses, dans les temps les plus propres à éviter le scandale de son ami M. N. [1]. Ce 22 juillet 1689 [2].

XCII. — Mme GUYON A FÉNELON [3].

On exécutera de point en point tout ce que vous dites pour M. de V[aux] [4]. Pour M. G. [5], il ne s'agit que de l'ouverture de l'intérieur qu'il goûte ; il se trouve dans un pays nouveau à cause du goût de la présence de

1. Nicole ? Cf. Lettre citée au duc de Chevreuse, p. 11, *g*.

2. C'est le jour même de la Magdeleine, où devait avoir lieu l'entrevue entre Mme Guyon et Fénelon (cf. la lettre du 11 juillet, p. 207). Dans cette entrevue, Mme Guyon remit à Fénelon deux lettres. Fénelon les lui retourne le jour même avec ce petit billet.

3. T. V, Lettre XLII, p. 304-306.

4. Texte de Dutoit : « *tout ce que vous dites pour M. D. V. pour M. G. Il s'agit*, etc. » Même correction qu'au début de la lettre précédente.

5. Sur l'identification possible de ce personnage, cf. lettre précédente, p. 220, n. 2.

Dieu, qui lui a été communiqué ; et c'est de cette sorte qu'il se trouve lié à moi. Je le trouve fort droit, mais je n'ai rien au dedans pour lui. Cependant j'ai une certaine facilité à éclaircir tout ce qu'il me demande, et d'une manière qui contente son esprit, en satisfaisant son cœur.

Je me suis souvenue tout à coup de ce que j'avais voulu vous dire[1] de E.[2]: c'est qu'elle trouve qu'il faudrait beaucoup travailler à corriger votre sécheresse, qu'elle croit être un obstacle à votre avancement. Je lui dis là-dessus ce que je pensais, qui est, qu'en violentant votre naturel, vous le rendriez encore plus sec. Il n'y a que l'oraison et l'onction de la grâce, qui le puisse corriger : à mesure que Jésus-Christ s'emparera de tout vous-même, il vous communiquera la douceur foncière, qui vient du cœur, et non d'une contrainte extérieure. Votre naturel ne se corrigera que par la perte de toute répugnance, qui sont[3] l'origine de cette sécheresse. L'âme abandonnée à Dieu lui doit laisser le soin de tout ce qui la concerne ; et, comme vous êtes appelé à la foi et à l'abandon le plus pur, vous êtes par conséquent appelé à l'entier oubli de vous-même, qui ne peut compatir avec l'attention pour vous corriger. L'âme, dans l'état d'abandon aveugle, ne doit plus se regarder, ni par réflexion, ni par attention à ses actions, pour se corriger de ses défauts. Elle doit laisser tout le soin de sa perfection même à celui dans lequel elle se repose, étant unie à lui par la volonté. Je pars pour la campagne après dîner. A mon retour, vous saurez ce que vous m'avez demandé[4]. Je crois que Dieu me donnera la facilité à cause de vous,

1. Dans l'entrevue de la veille, le jour de la Magdeleine.
2. Eudoxe-Maintenon ? Cf. lettre précédente, p. 220, n. 4.
3. *Sic*, Il doit être tombé un membre de phrase entre *répugnance* et *qui*.
4. Dans l'entrevue de la veille.

pour mettre beaucoup en peu de mots [1]. Ce 23 juillet 1689.

XCIII. — FÉNELON A Mme GUYON [2]

Je vois bien, Madame, que, pour travailler à ce qu'on appelle ordinairement perfection, il faudrait me corriger de ma sécheresse ; mais je ne vois pas qu'elle cause en moi une résistance volontaire aux mouvements que Dieu me donne, et c'est ce qui me console dans mon imperfection. J'ai de deux sortes de sécheresse : l'intérieure par rapport à l'oraison et aux choses spirituelles ; l'extérieure, par rapport au commerce avec le prochain. Pour la sécheresse intérieure, je n'en suis pas en peine. Vous savez que c'est une épreuve donnée et non une imperfection volontaire. Cette épreuve sert à éprouver la foi et à faire mourir à tout ce qui n'est pas Dieu. D'ailleurs je ne me la procure jamais volontairement. Au contraire, je lis avec plaisir ce que l'on me donne. Si on cessait de me donner des choses nouvelles, je relirais celles que j'ai déjà. Si je sentais du besoin, je demanderais secours. Mais, quand je suis en paix et que je ne sens aucun besoin, je ne demande rien, et je me contente de recevoir avec plaisir ce que Dieu, qui connaît mon besoin, quand je ne sais pas le connaître, m'envoie

1. Ce « peu de mots » de Mme Guyon formera, je crois, la Lettre XCIV, p. 228-235.
2. T. V, Lettre XC, p. 447-454.

par vous. Il est vrai que, quand je reçois quelque instruction, je n'en ai point une joie sensible. C'est un acquiescement simple, quelquefois même froid et sec, mais doux, prompt, facile, paisible, et qui est du fond du cœur. Alors on pourrait se tromper sur ma disposition, car je crois avoir dit tout en disant *oui*. La briéveté des paroles ne me paraît point une sécheresse, au contraire, c'est la multitude des paroles qui me paraît affaiblir et dessécher le discours[1]. Il faut pourtant convenir que mon intérieur est fort sec, mais je ne crois pas entretenir cette sécheresse, ni par indocilité aux avis que vous me donnez, ni par résistance aux mouvements intérieurs, ni par dédain pour les petites choses; au contraire, je goûte la simplicité et l'enfance, plus qu'il ne paraît. Mon air est grave et sec, mais jamais assez à fuir l'enfance[2]. Pour les choses de la voie intérieure, dont il est question, j'y entre sans peine ; et il y a bien des choses, sur lesquelles on veut me préparer de loin, de peur de me scandaliser, dont j'avais déjà les principes dans la tête avant qu'on me les dît[3]; en sorte qu'après les avoir écoutées, je n'en parais pas fort touché; c'est que je les approuve simplement. S'il fallait par complaisance s'étendre davantage en paroles, pour témoigner mon approbation, ma sécheresse naturelle et extérieure me

1. « *La multitude des paroles* que nous prononçons sont inutiles à l'égard de Dieu » (*Manuel de Piété*, t. VI, p. 5, *g*).

2. Conjecture de Dutoit ; le texte de la copie qu'il avait entre les mains porte : *à faire l'enfant*.

3. Cf. Lettre du 4 juillet 1689, p. 186 et n. 1.

rendrait cette pratique pénible. Mais je suis sûr que ce n'est pas là ce que vous voulez. J'agis naturellement.

Pour revenir à vous, je goûte tout ce que vous me donnez sur la voie en général, et sur mes besoins en particulier. Quand je reçois de vous quelque nouvelle instruction, j'en suis ravi, moins par le sentiment de mon besoin que par la persuasion, que Dieu m'en avertit par vous, et par vous me donne mon pain quotidien. C'est même un état de grande enfance : car je ne puis ni demander mes besoins, ni les connaître. Je les crois, quand on me les dit. Je crois que ce que l'on me ferait pour me ranimer ne me conduirait pas ; car Dieu veut que je meure peu à peu de langueur, et il ne faut pas retarder cette opération détruisante[1]. D'ailleurs je crois qu'il n'est jamais tant[2] en moi que quand il y est caché plus profondément. Sitôt qu'il me donne quelque goût sensible, je m'y abandonne sans réserve. Hors de là, il n'y a qu'à laisser dessécher mon âme jusqu'à l'agonie. Je n'ai d'ordinaire dans l'intérieur ni peine ni consolation vive. Tous mes sentiments sont émoussés. J'ai seulement une langueur qui est semblable aux fièvres lentes[3]. En cet état, on maigrit tous les jours ; rien ne fait un grand mal, mais aussi rien ne plaît. Je ne

1. « Le grand point est de ne se pas remuer sous la main de Dieu, de peur... de *retarder son opération détruisante* » (*Lettre à la comtesse de Montberon du 1er janvier 1706*, t. VIII, p. 672, *g-d*) ; cf. *Lettre à la même du 7 juin 1709*, *id.*, p. 701, *g*.

2. Texte de Dutoit ; *tout*.

3. Cf. Lettre du 14 juin 1689, p. 169 et n. 2.

puis presque faire oraison, qu'en me promenant à pied ou en carrosse. Sitôt que je suis fixé dans une place, mon imagination et mes sens sont en grande inquiétude. Je suis néanmoins persuadé que ma sécheresse extérieure est beaucoup plus grande que l'intérieure. A mesure que le goût sensible s'est retiré, et que la foi s'est desséchée, mes répugnances, qui sont naturellement bien plus fortes que mes désirs, ont pris une vivacité qui m'entraîne. Je décide avec hauteur, je fais sentir je ne sais quoi de dédaigneux pour tout ce qui me déplaît, je souffre impatiemment la contradiction, je suis quelquefois prêt à bouder comme un enfant, si la honte ne me retenait, je ne puis même cacher sur mon visage mon émotion. Jugez combien cette expérience me confond et me convainc de mon impuissance. Ma sagesse et ma vanité en souffrent dans le moment, mais je n'y fais aucune réflexion de suite, au lieu qu'autrefois mon amour propre était des mois entiers à se faire des reproches cuisants sur les moindres fautes. Je crois que Dieu me laissera encore longtemps cette sécheresse, qui me fait faire tant de fautes envers le prochain, tantôt par des paroles dures, tantôt par un silence dédaigneux, ou par les omissions sur les honnêtetés nécessaires envers les amis que j'aime davantage. Tout cela m'est bon[1], car tout cela me démonte. J'ai besoin que Dieu me refonde et rejette en moule[2]. Il me serait commode

1. Tout cela est bon à éprouver : plus il est douloureux, plus il est utile » (*Lettre de mai* 1694 *à Mme de Maintenon*, t. VIII, p. 498, *d*).
2. Cf. les textes cités lettre du 15 juin 1689, p. 174 et n. 3.

de pouvoir travailler par des efforts contre cette sécheresse, si enracinée par l'habitude et par le tempérament ; car les humiliations que mes fautes me causent, me crucifient plus que la violence, nécessaire pour me vaincre, me ferait de peine dans un état semblable à mes états passés, où la ferveur me soutenait. Mais, comme je ne saurais maintenant me préparer contre ces occasions, elles me trouvent bien moins sur mes gardes. Cependant je ne crois pas devoir chercher une attention active et forcée pour me soutenir. Je ne pourrais, sans sortir de mon attrait, réveiller par moi-même cette attention. Il me suffit de la suivre toutes les fois que Dieu me la donne. Une attention propre et artificielle serait une infidélité plus grande, quoique plus cachée, que les fautes extérieures d'humeur, dont les autres sont mal édifiés[1]. Quand je suis seul, je ne suis jamais ni sec, ni triste, ni ennuyé[2]. Il n'y a que l'assujettissement à autrui et le dérangement qui effarouche mes répugnances. Il y a quelques personnes, avec lesquelles j'ai un badinage de petit enfant; mais la plupart des gens me lassent bientôt.

J'ai lu avec plaisir et édification la lettre que vous m'avez confiée. Elle est très belle : vous pouvez croire que j'en suis persuadé, car je suis, par ma sécheresse, bien éloigné d'exagérer et d'admirer. Je vois que les lumières disparaissent et que la pure foi règne ; mais peut-on déjà avoir passé par la mort, comme il le dit[3],

1. Cf. Lettre du 6 avril 1689, p. 104 et n. 1.
2. Cf. Lettre du 9 juin 1689, p. 227 et Lettre XIII, p. 45.
3. L'auteur de « la belle lettre ».

lorsqu'il y a si peu de temps qu'on a outrepassé les lumières distinctes[1], incompatibles avec la foi entièrement nue? Ces lumières ne sont-elles pas une possession, contraire au dénûment total, qui opère la mort? Vous savez mieux que moi jusqu'à quel point Dieu me donne tout à vous sans réserve[2]. Ce 26 juillet 1689[3].

XCIV. — Mme GUYON A FÉNELON[4].

Comme j'ai fait voir dans les écrits, que j'ai faits pour vous, selon l'ordre que vous m'en avez donné, que la perfection se doit acquérir selon l'état de l'âme, — celui qui est beaucoup actif, doit y travailler activement, et celui qui est simple, simplement; aussi, celui qui est passif, y doit travailler passivement, en se laissant totalement à Dieu, qui saura bien le corriger des fautes et des propriétés qui lui déplaisent, et lui laisser les défauts qui sont les plus propres[5] à le faire mourir, et par conséquent à l'affranchir de toute propriété.

La sécheresse est une imperfection, qui est hors de vous, qui vient plus de votre tempérament et de la disposition de votre corps, que de toute autre chose: c'est

1. Cf. les textes cités Lettre LVI, p. 143 et n. 1; cf. en particulier *Lettres spirituelles*, t. VIII, p. 447, *g*: « *Outrepasser les lumières.* »

2. Formule qui revient souvent en des termes analogues à la fin des lettres de Fénelon à ses dirigées; cf., par exemple, *Lettre à la comtesse de Montberon du 27 octobre* 1709, t. VIII, p. 702, *d*: « Dieu sait combien il me fait être tout à vous sans réserve »; cf. plus loin Lettre CXXXVII, p. 331 et n. 2.

3. Cette lettre semble résumer les réflexions de Fénelon après l'entrevue du 22.

4. T. III, Lettre LXXVII, p. 329-339; diverses additions à intercaler, t. V, Lettre XCI, p. 454-5.

5. Sur cet accord du pronom attribut, cf. Lettre II, p. 17 et n. 2.

pourquoi elle ne peut être causée, ni par la propriété, ni par la résistance, n'y ayant point là de volonté. Ces défauts (de sécheresse) augmentent souvent (loin de diminuer), lorsque la mort s'empare du fond, car cette mort impitoyable éteint et détruit dans le fond tout ce qui s'oppose à l'entière destruction du sujet auquel elle s'attache.

C'est avec raison, que vous n'êtes pas en peine de la sécheresse intérieure, puisqu'elle fait tous les effets que vous marquez, et que, par-dessus cela, elle conserve dans le plus fort de son aridité un germe de fraîcheur et de fécondité, souvent plus grand que celui qui se trouve dans les personnes sensibles. Comme nous voyons une terre, brûlée au dehors par les rayons du soleil, conserver dans son sein une fraîcheur toujours égale, parce qu'elle y porte quantité de sources, qui, en l'arrosant continuellement par dedans, et d'une manière cachée aux yeux des hommes, lui donnent la fécondité, quoiqu'elle paraisse au dehors toute desséchée, il en est de même de la foi. Les grâces sensibles sont comme de la pluie, qui, arrosant la superficie d'une terre, lui fait produire quelque verdure, mais ne lui laisse pas la fécondité de la première.

Votre âme est comme cette première terre, qui paraît au dehors toute desséchée, et au dedans est pleine des eaux pures et vives de la grâce, et d'un germe d'immortalité. Ce germe vivant et vivifiant est l'union de votre volonté à celle de Dieu, et l'abandon total de tout vous-même entre ses mains.

Ce germe est vivant, puisque c'est la plus forte preuve qu'une âme est vivante dans la plus étrange mort : la conformité au vouloir divin est une marque, que cette âme est bien ordonnée dans la disposition divine ; ce qui est une preuve infaillible qu'elle est dans la grâce de Dieu. Car qu'est-ce que d'être dans la grâce de Dieu, sinon d'être dans la soumission à la volonté, et dans la

place où il vous veut, au lieu que le péché mortel, qui nous prive de sa grâce, nous retire de cet ordre et disposition divine, et de cette soumission à la volonté de Dieu, nous mettant dans la révolte?

Ce germe est aussi vivifiant, puisqu'il conserve l'immortalité, qui est un je ne sais quoi de foncier, qui donne la vie à tout ce que l'on fait; car l'âme languissante et mourante n'agit et n'opère que par l'amour de la volonté divine, quoique cachée, qui fait que son oraison est vivante, bien qu'elle paraisse stérile et inféconde.

La faiblesse que vous vous procureriez, vous serait nuisible; non seulement parce qu'elle serait de votre choix (ce qui est opposé à votre état), mais de plus, parce qu'étant un fruit de votre volonté, et non de la volonté de Dieu, elle dessécherait peu à peu le germe, dont nous venons de parler.

Votre docilité est charmante, et une forte preuve de l'opération de Dieu en vous. Je crois que c'est assez la conduite, que Dieu veut que vous teniez dans votre état éteint et languissant, de ne vous procurer les choses que selon la pensée ou le mouvement que Dieu vous en donne, comme aussi de les recevoir, quand il vous les envoie. Je crois que c'est pour ne vous point tirer de cet état, et seulement pour vous fournir l'aliment qu'il veut que vous ayez, qu'il me donne tant pour vous. Comme de moi-même je n'ai nulle activité pour le prochain, s'il ne me réveillait pas incessamment pour vous, je vous oublierais comme tout le reste. C'est lui, ainsi que je l'ai éprouvé depuis quelque années, qui me donne un réveil pour les personnes qu'il veut que j'aide[1]; et ce réveil est accompagné d'une tendresse foncière, qui est comme le véhicule, qui pousse et fait agir une chose inanimée.

J'ai éprouvé que l'on ne me donne rien pour les âmes

1. Sur ces « réveils » de Mme Guyon pour Fénelon, cf. fragment d'autobiographie, p. 7 et n. 3.

empressées et désireuses : au contraire, je ne leur réponds que rarement. Mais pour les enfants comme vous, l'on veut que je leur donne du pain frais ; et plus sont-ils morts à toute sorte d'envie et d'empressement, plus a-t-on de mouvement à leur égard. Ce mouvement, qui paraît vie, et l'est en effet, n'est pas un mouvement vivant par la nature, mais un mouvement que Dieu, devenu le principe de l'âme, opère. Il est plus puissant, plus fort, et plus efficace que ceux de la nature. Il vient du fond, où réside cette vie divine, et non des sens, qui n'ont nulle part à ces choses. Cette tendresse, si l'on peut se servir de ce mot, fait que l'âme embrasse de tout elle-même ce qui lui est donné, je veux dire, la personne qui lui est confiée ; et on la presse de lui donner les besoins, comme une mère se sent pressée par la tendresse, de donner à son fils la nourriture dont il a besoin.

Je ne crois pas que vous deviez vous gêner (surtout avec les personnes, qui vous doivent connaître), pour approuver ou n'approuver pas ; mais je ne crois pas non plus, que, par une pratique vertueuse, vous deviez vous éteindre en mille choses, ce qui n'est pas de votre grâce ; car, si votre état intérieur pouvait compatir avec aucune pratique (ce qui n'est pas), ce serait avec celle de vous réveiller, plutôt que de vous éteindre. Mais, comme l'on ne veut point de votre travail, laissez-vous tel que vous êtes, ne lisez pas ce que vous ne goûtez point : il ne le faut pas faire. Je vous donnerai pourtant un jour Job [1], car il y a bien des choses qui vous conviennent ; et, étant mystique de lui-même, l'allégorie lui est inutile [2]. La docilité que vous avez à croire ce que l'on vous dit, enferme toute pratique, vous dispose pour tout, et elle empêche les résistances, qui arrêtent l'effet de la grâce.

1. Elle le lui donnera en effet plus tard ; cf. Lettre CXX, p. 305.
2. Sur le peu de goût de Fénelon pour les commentaires allégoriques de la Bible, cf. Lettre XXXII, p. 79 et n. 4.

Il est vrai que (pratiquant de vous éteindre) vous mourriez peu à peu de langueur ; mais cela n'est point une raison, pour ne devoir pas être et animé et vivifié, si vous avez besoin de l'être. A mesure que votre sécheresse paraît plus au dehors, le principe vivant, qui se conserve même dans la mort, s'enfonce au dedans ; mais, sans ce principe vivant, une personne qui serait (d'ailleurs) desséchée et languissante, serait dans la froideur naturelle au pécheur : ce qui fait, que (pour éviter cet inconvénient), tant qu'il reste de l'activité naturelle dans une âme, dont le tempérament est froid et languissant, on la porte au réveil, afin de nourrir au dedans de soi ce principe vivifiant, et de le fortifier assez, pour qu'il subsiste vivant malgré l'extrême langueur, où le dehors est réduit.

Mais, comme l'on ne veut de vous d'autre action que celle de recevoir ce que l'on vous donne, et de vous laisser détruire, selon toute l'étendue des desseins de Dieu, on ne veut aussi de vous que l'acquiescement et la docilité que Dieu vous donne, pour ne rien ajouter ni ôter à ce que Dieu fait en vous. Vos sentiments sont beaucoup détruits : c'est ce qui fait que vous ne sauriez être trop passif.

Je crois que vous ne devez point vous gêner pour l'oraison. Il ne la faut pas faire trop longue de suite : cela vous nuirait à l'intérieur et à la santé, mais par reprise, comme un enfant, qui n'est pas capable d'une longue et forte application, qui fait, comme en badinant et en jouant, ce que l'on veut de lui. Tous les effets que vous ressentez, et qui sont causés par le réveil des répugnances, viennent à mesure que l'intérieur se dessèche. Cela augmentera, loin de diminuer ; et c'est par toutes ces choses, qui paraissent défectueuses au dehors, qu'elles se détruiront elles-mêmes, mais après en avoir été bien exercé, et cela très longtemps. Car les sentiments se réveillent, selon le tempérament d'un chacun : dans les

uns, plus les désirs que les répugnances, et dans les autres, plus les répugnances que les désirs. Ces défauts extérieurs vous apetisseront beaucoup, et vous ôteront quantité d'appuis secrets.

Ce qui est le plus difficile en cet état, c'est de conserver ce que l'on doit aux autres, pour ne les pas trop peiner. Je crois que vous suppléez au défaut de votre naturel par votre honnêteté, et quelque chose qui raccommode dans leur cœur les plaies, que vous pourriez y avoir faites.

La confusion, que l'on ressent, est la plus forte preuve de l'amour-propre. J'ai éprouvé autrefois, que le souvevir d'une chose que j'avais faite me couvrait, étant seule, d'une rougeur ; mais la mort détruit tout cela. Il est très vrai que la violence, que l'on se fait pour se vaincre, est infiniment plus facile, que celle de se supporter dans des défauts extérieurs, qui, paraissant aux yeux de tous, causent beaucoup d'humiliation, et où cependant il faut bien se donner de garde d'y mettre la main par nous-mêmes, puisqu'ils sont comme un préservatif, qui empêche la corruption de l'orgueil. On ne saurait croire combien ces défauts sont utiles. Quoique cela soit de la sorte, les vouloir entretenir, ou ne les vouloir pas changer dans le moment, lorsque l'on en a la vue, serait mal fait et se méprendre. Je sais que vous ne le faites pas. Je vois que Dieu vous donne tous les principes de la pure vertu, et vous met dans la vérité simple, qui croît d'autant plus chez vous, que les lumières et les goûts s'évanouissent.

Pour ce qui regarde la personne dont vous avez eu la lettre [1], il a été assez de temps dans un état de foi dépourvu de lumière, et exercé d'une étrange sorte ; car il y a peu d'âmes, que Dieu ait exercées aussi fortement que celle-là. Mais, comme sa première voie avait été de lu-

1. Cf. Lettre précédente, p. 227 et n. 3.

mière, Dieu en ses derniers temps a permis qu'il ait été exercé par de fausses lueurs, et tantôt par des lumières véritables, afin que la fausseté des unes et la vérité des autres le tinssent comme en l'air, et lui fissent perdre un goût caché dans ce qui est certain, et aussi l'appui dans la vérité de la foi, qui lui avait été découverte. Comme cela a été accompagné d'exercices étranges au dehors et au dedans, et d'une démission[1] entière, qui l'a exercé longtemps par l'indifférence à croire et ne croire pas, et par la privation des lumières (ce qui lui paraît un très bon état, et plus sûr), il a ensuite été exercé par le retour de ces lumières et par leur importunité ; et cela même a aidé à la mort. Mais, comme à présent cela lui serait nuisible, lorsqu'il forme des espèces[2], on les lui ôte, pour le mettre de nouveau dans l'état du rien et du néant, où toutes alternatives et vicissitudes se perdent pour toujours dans l'immobilité divine[3].

J'ai beaucoup goûté votre lettre[4] : elle m'a reveillé un certain goût secret, que j'ai ordinairement pour votre âme, lorsque je pense à vous, que je n'ai de même pour nul autre, et qui m'est un témoignage qu'elle est comme Dieu la veut. Vous ai-je dit qu'il y a huit jours que vous me fûtes donné en songe, sous la figure d'un bassin de glace ? Tout autour c'était une glace pure et dure comme du cristal, et le milieu était une eau pure et profonde, mais elle était retenue par ces glaces, qui l'empêchaient de s'épancher au dehors. Quelques personnes admiraient le présent qui m'avait été fait. Quelques-uns l'estimaient mille écus, et d'autres douze mille

1. Cf. Lettre I, p. 13 et n. 2.

2. Cf. la définition de ce mot, Lettre XXI, p. 64 et n. 2.

3. « Quand nous n'avons plus aucune volonté pour le temps, nous entrons dans celle de Dieu, et nous devenons en quelque sorte, comme lui, immobiles et éternels » (Fénelon, *Lettre à Mme de Maintenon du 1er janvier* 1693, t. VIII, p. 497, *g*).

4. La lettre précédente.

livres. Je fus certifiée que c'était la figure de ce que vous êtes à présent : une eau vivante et profonde, quoique toute entourée de glace. Mais cette eau ne se communiquera au dehors que par la rupture de cette belle glace, ce qui paraîtra aux yeux peu éclairés une fort grande perte. Ce 27 juillet 1689[1].

XCV. — Mme GUYON A FÉNELON[2].

La purification doit toujours être conforme à l'état de l'homme. Lorsqu'il est beaucoup actif, il faut qu'il soit purifié plus activement ; et, à mesure que sa disposition devient simple, il faut que sa purification la devienne[3], de sorte que tout ce qui sert à purifier une âme multipliée, salirait celle qui est devenue déjà simple[4]. La manière dont on en use après les fautes, salit souvent plus que la faute. Lorsque Dieu devient le principe de l'âme, il la purifie lui-même, et il ne veut pas qu'elle soit si hardie que d'y mettre la main. Il faut être passif dans la conduite comme on l'est dans l'état.

Vous avez agi par votre sagesse, et vous avez bien fait, parce qu'étant alors tout à fait maître de vous-même, il fallait agir en homme raisonnable. A présent, que Dieu est plus maître chez vous, il faut agir par abandon, et suivre sans hésiter le premier mouvement, lorsqu'il est subi, et comme tout naturel ; car il y a de certains mouvements[5], qui sont précédés et accompagnés

1. Cette lettre est à la fois une réponse à la lettre précédente et l'exposé promis au lendemain de l'entrevue ; cf. Lettre du 23 juillet, p. 223 et n. 1.

2. T. III, Lettre LXXXI, p. 342-4.

3. Sur cet accord, cf Lettre II, p. 17 et n. 2.

4. Cf. Lettres LXXVII et CXXIX, p. 185 et p. 320 et n. 5.

5. Ce sont « ces premiers mouvements », dont Mme Guyon disait (Lettre XLI, p. 109) qu'ils « sont à éviter ».

d'émotions : ils ne sont pas de ces premiers mouvements dont je parle, puisque l'on sent bien qu'ils ont un principe vicieux. Mais, lorsqu'en suivant simplement ce mouvement, il vient des pensées de complaisance, il faut les laisser passer ; car elles ne sont ordinairement causées que par un effet de la malice du Démon, qui veut par là empêcher l'âme de les suivre, la brouillant par la crainte qu'ils ne soient imparfaits. Mais, lorsqu'elle est fidèle à agir sans réflexion, tout cela tombe de soi-même ; et cette malignité, qui accompagne ordinairement nos meilleures actions, lorsqu'on les fait avec application, se perd par cette conduite, et l'innocence est mise en la place.

Il ne faut pas craindre de faire en cela de fausses démarches, car la sagesse de Dieu en cela ne nous manque pas ; et ce qui paraîtrait gâté à notre vue, est très bien fait selon Dieu, et l'on voit dans la suite, que l'on a fait ce que l'on pouvait et devait faire. Il est d'une extrême conséquence, que vous en usiez de la sorte : vous ne vous méprendrez pas, et vous ferez immanquablement ce que Dieu veut de vous[1].

XCVI. — Mme GUYON A FÉNELON[2].

Il y a en moi deux états, qui n'en composent cependant qu'un : L'essentiel, qui est toujours une foi nue[3], pure, ou plutôt un anéantissement total, qui exclut toute distinction[4], tout ce qui est et subsiste, en quelque chose

1. Cette lettre répond à une lettre perdue de Fénelon. Elle est vraisemblablement des derniers jours de juillet ou des premiers d'août.
2. T. III, Lettre CXXIII, p. 541-2.
3. Définition de la foi nue, Lettre du 15 juin 1689, p. 172 et n. 2.
4. Cf. les textes cités Lettres XII, p. 44 et n. 1, XIX, p. 60 et n. 2.

que ce soit, tout aperçu[1], tout ce qui se peut dire et nommer : l'âme subsistant en Dieu en pure perte, ou plutôt en total anéantissement. Il y a aussi un état accidentel, qui est ce que j'éprouve pour les autres, qui me fait goûter et connaître leur état et tout ce qui les concerne, ce qui donne des distinctions, songes, connaissances, etc., mais cela est séparé du fond immobile, et n'a nul rapport avec lui ; de sorte que ces connaissances ne sont point des lumières et illustrations[2] qui donnent une disposition particulière à l'âme, comme celles qui sont reçues dans les états inférieurs, qui, faisant une constitution à l'âme, l'altèrent et l'arrêtent, parce que cela la tire de sa générale nudité.

Le don d'aider aux âmes sans paroles, et en pure communication intime, est des plus rares et des plus purs[3], et où la créature a moins de part ; et Dieu ne le donne que pour des âmes, qu'il destine à un don singulier de nudité de foi, et à ne point agir par l'entremise des sens et des organes. On a voulu que je vous dise cela, et ce passage d'Isaïe[4] : *Celui qui était étranger de moi sera joint à moi, celui que tu ne connaissais pas*, etc.

XCVII. — FÉNELON A Mme GUYON[5]

Je comprends et je goûte, Madame, beaucoup de choses dans ce dernier écrit, que vous avez la bonté de m'envoyer, sur les divers états de la voie et de la

1. Cf. lettre suivante, p. 240 : « En lui ôtant peu à peu *tout son aperçu* » ; cf. Lettre CXIII, p. 293.
2. Sur le sens mystique de ce mot, cf. Lettre XLI, p. 109 et n. 2.
3. Sur ces « communications intimes » et « sans paroles », cf. Lettre XXXIII, p. 81 et n. 6.
4. Isaïe, LIV, 15.
5. T. V, Lettre XLIV, p. 308-326.

pure foi[1]. Agréez que je vous dise ce que j'en entends et ce que j'aurais besoin d'en entendre plus distinctement.

Pour l'état d'une âme, que Dieu tire du péché et qu'il avertit par les sentiments ordinaires de pénitence, je ne le compte point[2], parce qu'il n'a rien de particulier par rapport à la voie dont nous parlons, et qu'il est commun à toutes les voies différentes de grâce.

Le premier degré qui commence à distinguer cette voie est donc le recueillement[3] et l'oraison simple, où l'on se sent attiré à mortifier les sens extérieurs, mais d'une manière active, quoique moins multipliée[4], c'est-à-dire, que dans ce degré il y a trois circonstances, une oraison moins multipliée, une mort qui se répand dans les sens extérieurs, enfin une activité[5] par laquelle on tend à cette simplicité et à cette mort des sens extérieurs.

Le second degré est celui de la foi passive[6], où Dieu ôte peu à peu les goûts sensibles, en sorte qu'on perd

1. C'est le *Petit abrégé de la Voie et de la Réunion de l'âme à Dieu*, dont Mme Guyon lui avait promis l'envoi dans la Lettre VI, p. 28 et n. 1 (*Opuscules*, édit. cit., t. II, p. 315-348).

2. « Le premier degré est le retour à Dieu » (*Petit abrégé de la Voie, etc.*, I, § 1, p. 317). Fénelon « ne comptant point » ce degré, son classement retardera d'un numéro sur celui de Mme Guyon.

3. « Il lui est donné ensuite une *touche* efficace *dans la volonté*, qui 'invite au recueillement et lui apprend que Dieu est au dedans d'elle » (*Abrégé, id.*, p. 517).

4. Reprise des termes dont Mme Guyon s'est servie précédemment (Lettre du 27 juin 1689, p. 185).

5. « Effets du second degré : activité savoureuse » (*id.*, id., p. 317).

6. « Troisième degré : déchet d'activité et de forces par une passiveté savoureuse ; destruction des sentiments intérieurs » (*id.*, § III, p. 322).

peu à peu les sentiments intérieurs, comme on perdait dans le degré précédent les extérieurs, mais avec cette différence, que dans le degré précédent on mourait par effort et par vue active aux sens extérieurs, et que, dans ce second degré, on meurt au goût et aux sentiments intérieurs d'une manière qui commence à être passive, c'est-à-dire, qu'au lieu que dans l'autre degré, par un goût intérieur qui était sensible, on agissait avec force sur soi-même, pour mortifier ses sens, dans le second degré, on laisse l'Esprit de grâce amortir peu à peu les goûts sensibles et intérieurs qu'on avait eu jusqu'alors pour les vertus.

Le troisième degré est un dépouillement universel[1], qui se fait peu à peu des dons aperçus. Comme le degré précédent avait déjà ôté les dons sensibles et intérieurs, ainsi dans ce troisième degré la foi qui commençait déjà à être sèche, et dépourvue des goûts sensibles, devient peu à peu nue[2], en sorte qu'elle parvient enfin à n'avoir plus rien, qui se fasse apercevoir à l'âme. Tandis que l'âme aperçoit sa foi, quoique sèche, et son abandon, — quoiqu'elle ne goûte rien de sensible ni dans les sens extérieurs, ni même dans l'intérieur, — elle se soutient par la vue des dons qu'elle aperçoit[3], plus ils sont purifiés du

1. « Quatrième degré, de foi nue : double dépouillement, le douloureux et le languissant » (*id.*, § IV, p. 324)

2. *Lettre à la comtesse de Gramont du 22 juillet* 1690, t. VIII, p. 600, *d* : « Quand on est dans la foi sèche et nue, alors on se décourage. »

3. « Plus les sens sont amortis par ce courage de l'âme, plus l'âme voit sa vertu et se soutient par son travail » (*Instructions*, XXII, t. VI, p. 121, *g*); cf. surtout plus haut Lettre XIII, p. 46 et le texte cité, n. 1.

sensible, plus ils donnent à l'âme malgré leur sécheresse, la confiance qui la peut soutenir, car elle se rend ce témoignage que ces dons pour être plus secs n'en sont que plus purs[1]. Il faut donc un plus profond dépouillement pour l'arracher à elle-même et pour lui ôter sa propre vie; c'est ce que Dieu fait en lui ôtant peu à peu dans ce troisième degré tout son aperçu[2], comme il lui avait ôté dans le second tout son sentiment intérieur.

Le quatrième degré est celui de la mort[3]; il consiste dans une entière extinction de toute répugnance à tous les divers moyens dont Dieu se sert pour désapproprier l'âme d'elle-même : en cet état, l'âme, qui avait été jusqu'alors, pendant le degré de nudité, dans les douleurs de l'agonie par les derniers dépouillements qu'elle avait soufferts, expire enfin, c'est-à-dire, qu'elle cesse à[4] répugner à tout ce que Dieu veut en elle; dès ce moment, elle est comme un corps mort, insensible à tout, qui ne résiste à rien, et que rien n'offense.

Le cinquième état est celui de résurrection[5], où Dieu rend peu à peu à l'âme, et avec une alternative de vie et de mort, tout ce qu'il lui avait ôté dans le troi-

1. *Lettre au marquis de Blainville du 7 août* 1689, t. VIII, p. 514, *g*: « Cet attachement à Dieu, tout sec et tout nu, est bien plus pur. »

2. Cf. Lettre XCVI, p. 237 et *Lettres spirituelles*, t. VIII, p. 563, *d*.

3. « Cinquième degré, ou état de mort mystique... Cette mort est souffrante jusqu'à sa consommation » (*Abrégé, id.*, § V, p. 330).

4. On trouve souvent au XVIIe siècle la même construction avec *oublier, retarder, risquer*, etc. ; cf. Haase, *l. cit.*, § 124, p. 344-7.

5. « Résurrection de l'âme » (*id.*, II, § I, p. 336).

sième degré, qui est celui de la nudité[1], c'est-à-dire que Dieu, après avoir peu à peu arraché à l'âme tout son senti ou aperçu, après l'avoir mise dans l'entière cessation de toute action propre, pour la désapproprier de son mouvement naturel et propre, lui rend en passiveté tout ce qu'elle avait autrefois dans son activité; au lieu qu'avant la mort et le dénûment[2], elle agissait par elle-même pour le reste, alors elle ne fait plus que laisser faire à Dieu tout ce qu'il veut en elle: mais, comme la mort mystique n'opère dans cette âme qu'une extinction de toutes répugnances à tous les divers moyens dont Dieu peut se servir pour la désapproprier d'elle-même, et qu'en cet état elle n'a fait que cesser d'agir d'une action propre, et pour recevoir passivement toutes les impressions de Dieu, — il reste encore, pour une entière désappropriation, à la faire agir d'une manière purement passive. Pour entendre ceci, il faut se représenter, qu'il y a dans l'état passif, comme dans l'actif, l'agir et le pâtir; on agit activement, quand on agit par sa propre action; on pâtit activement, quand on reçoit quelque impression par un consentement fait avec propriété; de même, on agit passivement, quand on agit par une action, qu'on ne se donne point à soi-même, et qu'on reçoit de l'impression de Dieu; on pâtit aussi passivement,

1. « Mais attendez que l'hiver soit passé, et que Dieu ait fait mourir tout ce qui doit mourir ; alors le printemps ranime tout » (*Instructions*, XXIII, t. VI, p. 126, *d*).

2. Cf. *Lettre à la marquise de Risbourg*, s. d., t. VIII, p. 714, *g*, sur la souplesse aux impressions de Dieu, qui mène « à l'obscurité de la foi, *au dénûment total* ».

quand on ne fait simplement que céder à quelque impression divine, qui ne porte à aucune action. Cela posé, je dis qu'il me semble, qu'après que l'âme, par le dénûment et par la mort, a perdu toutes répugnances aux impressions de Dieu pour se désapproprier d'elle-même, et qu'ainsi elle est demeurée paisible, immobile, indifférente, patiente dans cet état passif[1], — il reste encore une dernière chose pour mettre le comble à sa passiveté, qui est qu'elle devienne passivement active, c'est-à-dire, qu'elle soit aussi souple à toutes les actions que Dieu lui donnera, qu'elle a été jusqu'alors souple à toute inaction, à toute privation, à toute la suspension, ou toute la souffrance où Dieu l'a mise jusqu'à la mort; ainsi ce cinquième degré de résurrection est un degré, où l'âme souffre encore pour achever de se purifier et de se désapproprier d'elle-même par l'action, comme elle s'était désappropriée auparavant par la non-action.

Le sixième et dernier état est celui, où l'âme, ayant achevé de ressusciter et de recevoir la vie divine en la place de la vie propre, se trouve anéantie et transformée[2]; elle est alors anéantie, parce qu'il ne lui reste plus rien de sa volonté propre, ni pour agir ni pour patir. Elle est transformée, parce que la vie et la volonté de Dieu sont en la place de la sienne propre. C'est l'état de saint Paul, qui vivait, mais ce n'était

1. « Il faudrait être dès cette vie, comme les âmes du purgatoire *paisibles et souples sous la main de Dieu* » (*Lettres spirituelles*, t. VIII, p. 573, *g*).

2. « Fécondité de l'âme transformée » (*Abrégé*, II, § II, p. 336).

plus lui, c'était Jésus-Christ, vivant dans sa volonté morte à tout[1]. Alors l'âme, — qui avait demeuré si longtemps à mourir avec tant de douleur à sa propre action, et qui ensuite avait encore demeuré si longtemps à mourir à son inaction, et à reprendre l'action rendue sans propriété, — commence à agir et à pâtir indifféremment sans aucune peine, selon que l'un ou l'autre a lieu en chaque occasion; elle n'a plus rien à souffrir pour elle-même, parce qu'elle n'a plus ni propriété ni répugnance; il ne lui reste à souffrir que pour la lenteur des âmes qui lui sont données[2], et qui ne veulent et ne peuvent encore seconder toute l'activité divine qu'elle reçoit pour de tels enfants.

Le sixième degré d'anéantissement, ou transformation[3], est le dernier, après lequel il ne reste plus que la gloire des bienheureux. Mais on avance à l'infini dans ce degré à mesure que l'âme, se délaissant davantage au mouvement divin, s'élargit aussi d'avance, pour recevoir en plus grande abondance le même mouvement. Il n'y a que cet état où l'on soit parfaitement à Dieu, parce que dans le passage de la mort à la transformation, qu'on nomme la résurrection, et qui est le cinquième, l'âme n'est pas encore désappropriée; quoique dans la mort il ne lui reste plus de répugnance pour tout ce que Dieu fait lui seul en

1. Galat, II, 20; cf. Lettre LIV, p. 136.
2. « État souffrant pour autrui » (*Abrégé*, II, § II, p. 339).
3. « Sa transformation (de l'ame) et comment connue. Étendue de l'ame transformée dans la volonté de Dieu » (*id.*, II, § III, p. 343).

elle, il lui reste encore quelque défaut de souplesse pour tout ce que Dieu voudra en elle et par elle. Mais, quand toute propriété active et passive est détruite par la résurrection consommée, alors cet état devient une transformation, en sorte que l'âme n'aperçoit et ne trouve plus vouloir d'autre volonté que celle de Dieu ; Dieu devient l'âme de cette âme, elle n'a qu'à agir naturellement, et elle se trouve arrêtée avec douleur, toutes les fois qu'on lui veut faire vouloir ce que Dieu ne veut pas. — Mandez-moi, si j'ai bien compris votre écrit.

Il me reste deux difficultés : l'une sur la désappropriation de la volonté, l'autre sur les ténèbres de la foi.

Pour la désappropriation de la volonté[1], je ne la puis croire entièrement parfaite au moment de la mort mystique. Voici mes raisons. L'âme a encore besoin d'être purifiée dans sa résurrection[2] ; or est-il que purifier, c'est ôter quelque impureté ; l'âme n'a rien d'impur que la propriété volontaire, je dis la propriété volontaire, car il n'y a plus de vraie propriété, où il n'y a plus d'aucune volonté propre. Il faut donc qu'il reste, après ce qu'on appelle la mort, quelque reste de la volonté propre, qui souille encore un peu l'âme et qui a besoin d'être purifié ; c'est ce que vous nommez *rouille*[3], mais c'est une comparaison, qui,

1. Cf. Lettre XXIV, p. 69 et les textes cités à la note 3.
2. C'est le cinquième degré de « la voie » ; cf. plus haut, p. 296.
3. « Mais après la mort, qui est aussi ce qui fait que l'âme sort d'elle-même, c'est-à-dire qu'elle perd toute propriété, quelle qu'elle

quoique bonne, ne montre pas exactement la nature de cette impureté. L'âme, étant un pur esprit, n'a point de rouille, mais elle a un reste d'attachement à elle-même, que nous appelons propriété[1], et qui la ternit, comme la rouille ternit les corps. Je ne puis rien comprendre d'impur dans l'âme, que ce qui est volontaire, et de propriété. Je conclus donc qu'aussitôt que l'âme sort d'elle-même, elle entre immédiatement en Dieu; je dis bien davantage, car je soutiens qu'elle ne peut sortir d'elle, qu'autant qu'elle entre dans Dieu, et qu'elle n'achève de sortir d'elle que quand elle achève de se perdre en Dieu; quoique l'ouvrage de la grâce paraisse toujours commencer par le dépouillement et par la privation, et que la possession ne vienne qu'ensuite, il est pourtant vrai dans le fond qu'on ne se vide de soi qu'à mesure qu'on se remplit de Dieu; ce n'est pas le vide de l'âme, qui attire la plénitude de Dieu, car comment se viderait-elle seule, si Dieu même n'y était pas, pour la

soit, — car on ne connaît ce que l'on possède que par la perte que l'on en a fait : tel qui croit ne tenir à rien est souvent bien trompé, tenant à mille choses qu'il ne connaît pas, — la mort, dis-je, étant arrivée de cette sorte, l'âme est bien sortie d'elle-même ; mais elle n'est pas d'abord reçue en Dieu. Il lui reste encore un je ne sais quoi, un reste d'homme, une forme ; cela se perd. C'est une *rouille* qui est détruite par une peine générale, indistincte, qui ne regarde nuls moyens de mort, puisqu'ils sont tous outrepassés et finis, mais un défaut d'aisance, parce qu'étant chassé de chez soi, on n'est pas encore reçu dans l'Être original » (*Abrégé*, I, § V, p. 334-335). — Fénelon s'est souvenu de ce passage dans une page des *Instructions*, XXII, t. VI, p. 121, *d* : « Chacun tient à une infinité de choses qu'il ne devinerait jamais, etc. »

1. Cf. chez Fénelon une autre définition de « la propriété », citée plus haut, Lettre III, p. 19 et n. 1.

vider? mais c'est la plénitude de Dieu, qui, entrant, se fait faire place à la plénitude. Ainsi le cœur n'est jamais un instant vide; Dieu se l'ouvre lui-même, en poussant au dehors l'amour-propre qui remplissait l'espace. Être en Dieu, c'est être entièrement désapproprié de sa volonté, et ne vouloir plus que par le mouvement purement divin; c'est ce qui n'arrive à l'âme que par l'anéantissement, transformation et résurrection consommée.

Ma seconde difficulté est sur les ténèbres de la foi[1]. La foi ne consiste point à ne rien voir du tout, il y aurait de l'impiété à le croire, car il faut bien se garder de confondre la foi avec le mouvement aveugle des fantasques ou faux inspirés. L'obéissance de la foi est raisonnable selon saint Paul[2]; et, comme [dit][3] saint Augustin, rien n'est si raisonnable que le sacrifice que nous faisons à Dieu de notre raison. La foi est obscure, parce qu'elle nous fait soumettre par son autorité à croire et à faire les choses qui vont au delà de toutes nos lumières naturelles; mais, d'un autre côté, elle est très claire, puisqu'elle n'exige le sacrifice de notre raison qu'en faveur d'une autorité toute divine, qu'elle nous montre clairement, qui est au-dessus de notre raison même. Je ne crois pas l'Évangile parce qu'il est obscur; au contraire, je surmonte son

1. « Elle (l'âme) éprouve aussi que, sans nulle lumière distincte et toute pleine de sécheresse, elle ne laisse pas d'être éclairée, car cet état est lumineux en lui-même, quoiqu'il soit si obscur par rapport à l'âme qui le possède, etc. » (*Abrégé*, I, § I et II, p. 320).

2. Rom. XII, 1.

3. Texte de Dutoit; *comme saint Augustin.*

obscurité, qui est une raison pour ne pas croire, à cause de l'*évidence des miracles* et des *prophéties*, qui me rendent clair ce qui est obscur dans les mystères. Comprendre autrement la foi, c'est manifestement la renverser. Il faut donc que la foi, pour être vraie et pure foi, soit tout ensemble obscure et lumineuse par l'évidence de l'autorité divine, que nous proposent ces mystères. Ne croire que ce que la raison comprend, ce n'est pas foi, c'est philosophie; croire sans comprendre, ni ce qu'on croit, ni pourquoi on croit, ni si c'est Dieu qu'on croit, ce n'est plus ni raison, ni foi, c'est fanatisme, c'est enthousiasme extravagant. Voilà le principe fondamental non seulement de la foi, mais encore de toutes les démarches de la pure foi.

En quoi consiste donc cette conduite de la pure foi, qui va toujours par le non-voir, comme disent le B. Jean de la Croix [1] et les autres? Le voici : c'est que l'âme, voyant clairement la vérité de l'Évangile, et étant certaine que Dieu parle aux hommes, elle se laisse aller sans mesure et sans réflexion à l'impression de ces vérités; sa conduite est tout ensemble raisonnable et obscure [2] : raisonnable, puisque la voie de la pure foi, où elle marche, et qui n'est autre que la pure perfection de l'Évangile, lui est certifiée par l'autorité de l'Évangile, et par tous les principes de la sainte Théologie. — Je dis ceci, parce qu'il est

1. Cf. tous les textes cités, p. 122, n. 4 (Lettre du 30 avril 1689).
2. « L'obscurité de la pure foi est bien différente du doute » (*Lettres spirituelles*, t. VIII, p. 547, *d*).

certain que les âmes intérieures doivent toujours soumettre, autant qu'elles sont libres, tous leurs attraits et toutes leurs expériences aux décisions de l'Église, leur Mère, qui est, selon la promesse de Jésus-Christ dans l'Évangile, plus assistée du Saint-Esprit, pour décider sur la doctrine, que tous les saints les plus éclairés ensemble ne le seraient avec toutes leurs expériences intérieures : aussi les âmes les plus intérieures et les plus éprouvées dans la nuit de la foi ne cessent jamais d'avoir une entière certitude de leur voie, qui se réduit à la règle de la foi décidée par l'Église et à la simplicité de ses enfants pleins de soumission. — Cette conduite est en même temps obscure, parce que les choses proposées sont aussi incompréhensibles que l'autorité qui les propose est certaine ; aussi tout se réduit à la définition que saint Paul donne de la foi : c'est une conviction des choses qui ne paraissent pas[1]. Voilà la certitude de l'autorité des choses qui ne paraissent pas ; voilà l'obscurité des mystères. Si je suis sûr d'un guide, je m'abandonne à lui dans un chemin que je ne connais pas : le chemin m'est obscur, le guide m'est clair[2]. Le chemin de la foi est ténébreux et impénétrable, mais Dieu, qui est le guide, nous le rend clair par son autorité ; c'est pourquoi saint Paul dit : *je sais à qui je me confie*[3]. Vous-même, dans l'état de la foi dénuée, dites

1. Hebr. XI, 1.

2. La formule de Fénelon est plus prudente et plus modérée que celle de Mme Guyon dans sa lettre du 21 février 1689 ; cf. p. 49 et n. 1.

3. II Tim., I, 12.

tous les jours : je ne puis résister à Dieu ; vous savez donc que c'est Dieu qui vous mène, quoique vous ne sachiez pas où est-ce qu'il vous mènera. Il n'y a donc jamais de foi qui n'ait effectivement sa certitude, mais c'est une certitude sur laquelle on ne peut pas toujours réfléchir. Dans le temps de la tentation, la certitude demeure, mais on ne saurait en faire usage pour se calmer. Elle demeure si bien qu'on ne voudrait pas pour un bonheur éternel sortir un moment de cet état ; tant il est vrai que la conviction qui fait la foi, quoique enveloppée, demeure toujours inaltérable ; mais, comme je l'ai dit, Dieu ne permet pas alors qu'on puisse réfléchir expressément sur elle, pour se rendre témoignage à soi-même qu'on la possède ; ce retour serait une propriété, qui empêcherait l'âme de se déprendre d'elle-même.

Remarquez encore la certitude de la voie[1] ou la certitude de son propre salut. Il n'est pas nécessaire qu'on ait toujours la certitude de son salut ; au contraire, l'état de cette vie demande qu'on en soit privé ; et l'état des âmes, que Dieu veut perfectionner, demande que dans ce doute elles fassent sans réserve un sacrifice d'abandon sur leur éternité. Il est donc vrai qu'il vient un temps, où Dieu se cache, où l'on ne sait si on l'aime, ou si on en est aimé. On sait bien certainement en général que la voie est de Dieu, mais on ne sait pas si on la suit. Je comprends que Dieu pousse quelquefois jusqu'à certaines extrémités,

1. Cf. Lettre XXXV, p. 88 et n. 2.

où l'on ne voit plus aucunes traces du chemin, et où il faudra, quoiqu'on fasse, hasarder son éternité ; mais alors ce n'est pas l'indifférence de tomber dans l'illusion ou de n'y tomber pas, qui mène librement dans cet état de doute et de hasard ; au contraire, on y est poussé violemment et involontairement par une puissance supérieure, qui ne laisse aucune relâche ; alors, quoiqu'on fasse et quelque parti qu'on prenne, on croit tout hasarder, on croira même que tout est perdu ; mais remarquez qu'alors, quoiqu'on fasse, ce n'est pas l'âme qui quitte sa lumière, c'est la lumière qui la quitte tout à coup malgré elle, encore même (que) la lumière pure et véritable ne quitte jamais ; car, comme nous le disions, si on lui proposait ce qui serait véritablement mal, sa conviction intérieure se réveillerait ; elle dirait : j'aime mieux mourir que de résister à Dieu et de violer la loi. Dieu donc prend plaisir à l'embarrasser, pour la réduire à lui sacrifier son éternité tout entière[1].

Mais, dans cette agonie, elle tient toujours par le fond de la volonté à tout ce qui lui paraît le plus droit selon Dieu. Si elle ne peut plus suivre Dieu clairement à la piste[2], elle va du moins à tâtons le plus près qu'elle peut de lui. Il y en a là assez pour trouver la certitude de la conscience dans cette

1. On trouve dans cette partie de la lettre toutes les idées que Fénelon développera plus tard dans le Xe article (vrai) de l'*Explication des Maximes* ; cf. Lettre III, p. 20 et n. 1. Lettre du 28 mars, p. 90, Lettres XXXVII et XXXVIII, p. 92 et 96.

2. Expression déjà employée par Fénelon dans sa lettre du 18 juillet, p. 217.

droiture d'intention, pendant que d'un autre côté cette âme, faute de pouvoir réfléchir sur sa droiture d'intention et sur sa conviction certaine, ne laisse pas de se croire aussi perdue pour l'éternité, que si elle avait abandonné toute droiture et toute règle de conscience. Mais en cet état même, tout ténébreux qu'il est, il y a une lumière simple et sans retour de l'âme sur elle, qui est plus pure, plus lumineuse, plus certifiante et plus chère à l'âme, que toutes les consolations et toutes les certitudes sensibles des autres états : ce qui paraît par son horreur pour d'autres choses vraiment mauvaises. D'où je conclus que l'état de la pure foi n'exclut jamais la raison ; il exclut bien la raison de propriété, c'est-à-dire, cette sagesse, par laquelle on est sage à soi-même, comme dit l'Écriture[1] ; il exclut cette sagesse intéressée, qui veut toujours s'assurer pour soi, et se répondre à soi-même de son assurance, pour en jouir avec une pleine propriété ; mais il n'exclut jamais cette raison simple et sans réflexion sur elle-même, qui tend toujours à ce qu'elle aperçoit de plus droit. Ce n'est pas qu'elle y tende par des raisonnements multipliés et réfléchis ; encore une fois, tout cela n'est pas la raison, mais l'imperfection de la raison même.

Il s'ensuit de ces principes, que la plus pure foi sans raisonnement est non seulement raisonnable, comme saint Paul nous l'assure, mais encore que c'est le comble de la raison parfaite. Dieu mettant dans les

1. Prov. IX, 12.

sens extérieurs et même intérieurs une violente tentation, qui semble rendre présentes et agréables les morts les plus horribles, en même temps, l'âme, par sa simplicité et par la conduite de Dieu, qui la veut cacher à elle-même, ne pouvant réfléchir sur son propre état, pour apercevoir sa droiture et sa certitude de conscience, — elle marche avec une lumière très pure, sans pouvoir se dire à elle-même que c'est une lumière. Ainsi elle a toute la clarté et toute la certitude qu'il faut pour une conscience droite, et tout ce qu'elle fait est la plus pure raison ; elle ne manque que de clarté réfléchie, que la nature voudrait avoir pour s'appuyer sur sa propre vertu par un mouvement de propriété. Ce 11 août 1689.

XCVIII. — Mme GUYON A FÉNELON[1]

On ne peut mieux prendre les choses que vous le faites : je les entends comme vous l'exprimez. Mais, pour répondre à vos difficultés, je vous dirai premièrement, que je n'ai jamais prétendu que la foi ôtât la raison, quoique son principal effet soit d'ôter le propre raisonnement sur les choses, pour ne les plus voir par les yeux de la raison humaine, ni même par ceux de la raison illuminée, mais par ceux de la sagesse de Jésus-Christ, qui devient le conducteur et le moteur de l'âme. C'est pourquoi l'état de pure foi se termine à celui de Jésus-Christ, Sagesse éternelle. Mais, de même que Jésus-Christ a été scandale aux Juifs et folie aux Gentils, de même les

1. T. III, Lettre LXXXIII, p. 350-361 ; dernier paragraphe, t. V, Lettre XCII, p. 456.

effets de la plus pure sagesse ne paraissent pas tels à ceux qui sont pleins de la sagesse de la chair, qui doit être détruite, pour laisser régner Jésus-Christ seul ; c'est pourquoi il est écrit, que *la perdition et la mort ont dit : nous avons ouï le bruit de sa réputation*[1].

Pour vos deux difficultés sur la *désappropriation* de la volonté, et sur les ténèbres de *la foi*, je vous répondrai l'un après l'autre ce que Notre-Seigneur me donnera, vous priant, s'il vous reste quelque doute, de me le dire, ou si je me méprenais en quelque chose, de me le faire savoir, car je suis persuadée que, si nous n'étions pas d'accord, ce serait faute de m'exprimer avec assez de netteté.

Il est certain que la désappropriation n'est pas parfaite au moment de la mort[2], quoique l'âme soit très certainement désappropriée. Elle est désappropriée de toutes les résistances ou répugnances à se laisser arracher tout ce qu'elle possédait, et c'est ce qui fait la mort, qui la rend de la manière que vous l'exprimez. Elle est morte à tout vouloir de retenir et conserver ce qui lui paraît le plus absolument nécessaire, s'étant laissé arracher tout ce qui la retenait vivante en ces bonnes choses, où Dieu la poursuit sans miséricorde, jusqu'à ce qu'il l'ait entièrement bannie de chez elle. Cela s'opère bien par une opération de la grâce de Dieu, d'autant plus grande qu'elle est plus cachée : car la grâce des grâces est l'entière désappropriation, qui nous arrache impitoyablement ce que nous possédons. Mais l'âme, quoique remplie de grâce et de charité, n'est pas pour cela passée en Dieu, et perdue en lui.

[Mort progressive de l'âme avant sa réunion avec Dieu.]

Si l'âme entrait en Dieu, sitôt qu'elle est mise dans

1. Job, XXVIII, 22.
2. Le mort mystique ; cf. Lettre III, p. 18 et n. 4.

l'état de nudité, il est certain qu'elle serait dès lors dans l'union immédiate : étant dans l'union immédiate, elle serait affranchie de tous les moyens, et par conséquent désappropriée : ainsi la fin serait le commencement.

Concluons, que l'âme est alors dans les moyens, et par conséquent encore dans la propriété ; qu'elle est unie, mais par effets et moyens ; et que, par cette union médiate, elle est dépouillée peu à peu d'elle-même ; mais ne disons pas qu'elle passe en Dieu[1], dès que Dieu commence à la désapproprier. La différence est comme celle de celui qui boit de l'eau de la mer, et de celui qui est abîmé dans la mer, ou peu à peu changé en elle.

[Comparaison de l'âme avec les fleuves, qui sont reçus dans la mer, avant de se transformer en elle.]

Je croyais que votre seconde difficulté sur *la foi* devait être éclaircie par ce que j'en ai écrit en plusieurs endroits, la comparant à la lumière du soleil, qui aveugle par son excès, et non par son défaut.

[Si on demande à l'âme : qui la conduit, elle répond par réflexion : c'est Dieu ; mais, comme Dieu se cache, elle ne lui demande pas si c'est lui qui la mène, et s'abandonne sans réserve à sa volonté inconnue pour le temps et pour l'éternité.]

Vous avez raison de dire que ce n'est pas l'âme qui quitte la lumière[2], car elle ne la quitterait jamais, tant elle l'aime. C'est cette lumière qui la quitte. Mais pourquoi ne voulez-vous pas que, m'abandonnant à Dieu sans réserve, et me confiant à lui par-dessus toutes choses, pouvant consentir à perdre mon salut, s'il en est glorifié, — je ne puisse pas me sacrifier à l'illusion, s'il voulait la permettre, car qui peut faire le plus, doit pouvoir faire le moins ? Je le soumets pourtant avec le

1. Mme Guyon est de l'avis de N., dont Fénelon a parlé dans la Lettre XXXIV, p. 82.
2. Lettre précédente, p. 250.

reste à vos lumières, vous assurant que Dieu m'a donné un cœur docile à tout, quoiqu'il m'imprime ses vérités avec des caractères ineffaçables. O que l'expérience vous découvrira des vérités dont vous serez charmé, quoique souvent environnées de frayeurs !

Je laisse à celui qui a un pouvoir souverain sur les cœurs et sur les esprits, de vous le faire comprendre. Je sais qu'il vous aime assez, pour ne rien dérober à votre expérience. C'est en lui que je suis à vous plus que je ne puis dire. Il y avait bien des choses à dire sur les dépouillements, dont l'étendue est extrême ; mais vous en comprenez assez [1].

XCIX. — FÉNELON A Mme GUYON [2]

Je vais dans ce moment à la campagne, Madame, pour jusqu'à demain. Je ne puis avant mon départ lire ce que vous m'envoyez [3] ; mais il [4] me servira de lecture ce soir et demain. Tenez ferme, ni de rompre ni de conclure [5]. Je veux dire que vous ne devez pas confier le billet à M. H. [6]. Pour le dépôt, il est bon

1. Cette lettre, qui est une réponse à la précédente, est sans doute du 12 août ; cf. la lettre suivante.

2. T. V, Lettre XCIII, p. 457.

3. Peut-être la lettre précédente.

4. Cet emploi archaïque de *il*, remplaçant le neutre *cela*, est fréquent au XVIIe siècle surtout chez Malherbe, Corneille, Mme de Sévigné. On le rencontre à plusieurs reprises chez Fénelon ; cf. le texte cité, p. 226, n. 1 ; « Tout cela est bon à éprouver ; plus *il* est douloureux, plus *il* est utile » ; on l'a déjà vu chez Mme Guyon : cf. Lettre LXIV, p. 158.

5. Il s'agit toujours de « l'affaire » du mariage.

6. Peut-être cette initiale désigne-t-elle ici quelqu'un de la famille Harlai de Chanvallon, Mme Guyon ayant prétendu à plusieurs reprises que l'archevêque de Paris voulait marier son neveu à Mlle Guyon (*Vie*, IIIe partie, ch. VI, t. III, p. 61-67 ; Phelippeaux, *loc. cit.*, I.

devant Dieu et devant les hommes. Je suis dans des hauts et bas, qui me secouent rudement[1]. Mais, comme je suis plus agité qu'à l'ordinaire, je suis soutenu par un appui plus aperçu[2]. Je ne saurais croire que votre affaire se rompe. Ce 12 août 1689.

C. — Mme GUYON A FÉNELON[3]

Il me serait difficile de comprendre les manières dont M. H. en use. Il ne veut aucune. Il a rompu son mariage. M. de V[aux] et M. de C[hevreuse] voudraient m'engager à le faire malgré lui. J'avoue que, s'il me restait quelque chose du naturel que j'avais, j'en userais de la sorte, pour me venger de ses insultes. Mais ce qui m'étonne et ce que je ne puis bien dire qu'à vous, m'étant impossible de le dire à d'autres, c'est que je ne puis en nulle manière me donner aucun mouvement ; et, lorsque je veux faire quelque effort pour cela, je ne trouve rien, tout m'abandonne chez moi ; et, lorsque le Maître ne donne point de mouvement, il est impossible de m'en donner. Quoiqu'il y ait longtemps que je fasse cette expérience, je ne l'avais pas faite si fort pour les choses temporelles. Je me trouve sans force et sans vigueur, comme un enfant ou un mort, et, tout autant de fois que je veux me donner quelque émulation et me persuader de faire l'affaire, pour tirer ma fille de l'op-

p. 30). Au reste, les détails donnés dans cette lettre et la suivante sont trop peu précis et trop peu clairs, pour qu'on puisse tenter de reconstituer toute « l'affaire ».

1. *Instructions*, XXII, t. VI, p. 121, *d* (sur la souplesse que Dieu exige de l'âme) : « Il faut être bas, il faut être haut, etc. »

2. Cf. Lettre XIII, p. 46 et n. 1.

3. T. V, Lettre XCIV, p. 458-462.

pression, et moi de la tyrannie, — je trouve d'une manière à surprendre, et qui ne peut être comprise que de l'expérience, qu'il n'y a chez moi nulle puissance de vie. C'est une machine que l'on veut faire tenir en l'air sans appui. Enfin je demeure impuissante de passer outre, sans que nulle raison, que l'on puisse m'alléguer, entre, ni que j'en puisse faire usage. Je verrais tous les malheurs possibles prêts à tomber sur ma tête, que je ne pourrais me donner une autre disposition. Je ne la puis faire paraître à personne, elle passerait pour une faiblesse, dont je devrais rougis. Cependant je ne trouve en moi nulle puissance de vouloir ni d'exécuter, et je me trouve comme un fantôme. J'aurais quelque consolation, si vous compreniez mon état ; du moins, je le crois. Si je veux me donner le moindre mouvement, outre qu'il est sans la moindre correspondance du dedans, c'est que j'en souffre d'abord.

Cependant l'on veut que je fasse cette affaire sans M. H. Outre qu'il s'y trouvera peut-être des oppositions, c'est bien me charger devant tout le monde de ce qui serait défectueux en cette affaire. Outre cela, ne sachant pas les affaires, je ne les ferais peut-être pas sûrement. Cependant ce ne sont pas ces raisons qui m'arrêtent. Elles céderaient au dépit de me voir si maltraitée, si j'avais quelque pouvoir sur moi-même ; mais mon impuissance est entière. Si je n'étais pas aussi convaincue que je la suis [1] du domaine de mon Dieu sur sa petite créature, l'expérience que j'en fais m'en serait une preuve bien forte. Vous ne sauriez vous imaginer les morts qu'il faut passer, pour en venir à cet état. Je vous assure que la mort, qui nous arrache tout, n'est rien, au prix de la souplesse à tous les mouvements que Dieu donne [2]. C'est beaucoup d'être rendue toute passive,

1. Sur cet accord, cf. Lettre II, p. 17 et n. 2.
2. Fénelon, *Instuctions*, XXII, t. VI, p. 121, *d* : « On trouve dans

mais c'est toute autre chose d'être rendue agissante, sans agir propre, et surtout, lorsque Dieu exige de l'âme cent choses différentes, où elle ne voit pas d'autre raison que celle du vouloir divin et de son domaine absolu sur sa créature, auquel elle cède volontiers. C'est une expérience que peu d'âmes font, parce qu'il y en a peu d'assez courageuses pour mourir au point qu'il faut [1]. Une telle âme est un prodige, car elle a un courage et une fermeté incompréhensible, pour exécuter, quoi qu'il en coûte, ce que Dieu veut d'elle, et une impuissance pour ce que Dieu ne veut pas, une faiblesse d'enfant pour ce que Dieu n'aime pas.

Pour vous, Monsieur, qui m'êtes plus que je ne puis exprimer, puisque vous êtes dans le plus profond de mon cœur, vous éprouverez toujours dans le besoin un secours plus aperçu [2]. Dieu ne vous abandonne pas d'un moment. Il vous aime singulièrement, selon le témoignage qu'il en a gravé dans mon cœur. Mais l'on n'aperçoit pas toujours cet ami secourable à cause des ténèbres qui l'environnent, parce qu'il a choisi les ténèbres pour cachette. Mais, si l'on avait besoin d'appui ou de secours, il est prêt ; si l'on bronche, l'on sent sa main, qui sou-

la souplesse que Dieu demande pour une infinité de petites choses, plus de renoncement et plus de morts à soi, qu'il n'y en aurait dans de grands sacrifices. » Fénelon, lui aussi, prêchera la *souplesse* à ses dirigés, presque dans les mêmes termes ; cf. *Lettre à la duchesse douairière de Mortemart du 27 juillet* 1711, t. VII, p. 348, *d* : « Rien n'est meilleur que de demeurer sans mouvement propre, pour se délaisser *avec une entière souplesse au mouvement imprimé par la seule main de Dieu* » ; cf. encore *Lettre au duc de Chaulnes du* 6 *juin* 1714, t. VII, p. 386, *g* : « Il faut se laisser rompre en tous sens et perdre toute consistance propre dans la main de Dieu, pour la laisser faire. »

1. *Id., Manuel de Piété,* sermon *pour le jour de saint Thomas,* t. VI, p. 54, *d* : « Hélas ! où est l'âme courageuse, qui veut bien n'être rien, et qui laisse tout tomber, tout perdre, etc. ? »

2. Allusion à la fin de la lettre précédente, à laquelle celle-ci répond.

tient et empêche de tomber ; et c'est alors qu'il se fait apercevoir ; comme un aveugle, qui est accompagné, sans qu'il y pense, d'un ami fidèle, il sent qu'il le soutient beaucoup, lorsqu'il y pense le moins. Dieu est toujours présent à notre âme, il se cache souvent par amour, afin de nous faire courir plus fort et nûment à notre terme. Mais cet ami secourable est toujours si présent, et se manifeste sitôt que l'agitation ou l'affliction nous surprennent. C'est véritablement l'ami fidèle[1]. Il n'y a que lui, qui puisse véritablement porter ce nom et ceux qu'il rend participants de sa fidélité. Je ne vous dis pas que je partage vos maux et vos biens, car je crois que vous n'en doutez pas. Ce 13 août 1689.

CI. — Mme GUYON A FÉNELON[2]

J'ai eu toute la joie, dont je suis capable, de la justice que Sa Majesté vous a rendue[3], mais je n'en ai été nullement surprise. J'étais si certaine que cette charge vous était réservée, que je n'en pouvais douter[4]. La dernière fois que j'eus mouvement d'aller à votre messe, il me sembla que je ne pourrais le faire dans la suite que difficilement. Je pensais que c'était peut-être à cause de

1. Fénelon, *Lettre au vidame d'Amiens du* 15 *novembre* 1710, t. VII, p. 332, *g-d* : « La vie n'a d'adoucissement que dans l'amitié, et l'amitié se tourne en peine inconsolable. *Cherchons l'ami qui ne meurt point*, et en qui nous retrouverons tous les autres. »

2. T. V, Lettre XLII, p. 326-330.

3. Dangeau, *Journal*, édit. Feuillet de Conches. Paris, Didot, 1854-1860, 19 vol. in-8, t. II, p. 448-9 : « Mardi 16 (août 1689). Le Roi a nommé M. le duc de Beauvillier gouverneur et M. l'abbé de la Mothe-Fénelon précepteur de M. le duc de Bourgogne. Ils entreront en fonctions le 1er de septembre.

4. Cf., en effet, la prédiction de Mme Guyon, lettre du 30 avril 1689, p. 121 et n. 4.

ma fille, qui me ferait changer de demeure. Ce qui me fut imprimé dans le cœur m'est encore confirmé : *Qu'il soit petit et simple, où le déguisement règne, et il vivra d'une vie, que je lui puisse seul communiquer.* Je comprends pourquoi Dieu me pressait si fort pour vous. Je suis toujours plus certaine que vous servirez doublement[1] à M. [de] B[eauvillier]. Ne vous étonnez pas des dégoûts et des impuissances éloignées : vous aurez dans le mouvement[2] présent tout ce qui vous sera nécessaire, malgré votre mort pour remplir vos devoirs. L'impuissance et les dégoûts pourront souvent précéder l'action ; mais vous aurez un secours actuel dans le moment de la chose, et Dieu ne vous manquera jamais, pour vous faire remplir la place où il vous met, et à laquelle vous n'avez point contribué. Moins il y aura de vous-même dans l'exercice de votre emploi, plus il y aura de Dieu. Vos talents naturels ne vous seront utiles dans cet emploi, qu'autant que votre âme sera docile aux mouvements de la grâce. Croyez-moi, *l'éducation d'un prince que Dieu veut sanctifier,* — car je suis *certaine qu'il en fera un saint,* — se doit faire avec une entière dépendance aux *mouvements* de l'Esprit sanctificateur. C'est *pourquoi Dieu se sert de gens capables de discerner ce mouvement.* Vous aurez plus en ce point, en mourant à vous, qu'en toute autre manière ; et, quoique dans *l'extrême jeunesse* vous ne voyiez pas encore tout le fruit que vous pourriez prétendre, soyez persuadé que ce sera un *fruit exquis en sa saison* ; et cela, je n'en doute pas : il *redressera ce qui est presque détruit, et déjà sur le penchant d'une ruine totale,* par le vrai esprit de la foi. Cela est certain : Dieu a des desseins sur ce Prince d'une miséricorde singulière[3].

1. Comme collaborateur dans l'éducation du « petit prince » et comme conseiller spirituel.

2. Ne faudrait-il pas lire : *moment* ?

3. Le « petit prince » sera une des grandes espérances du parti « guyoniste ». Dans une lettre inédite du 8 novembre 1694, Mme

Quoique je ne puisse peut-être plus vous écrire que rarement, soyez persuadé que mon cœur sera toujours le même pour vous. Il sera incessamment comme une *lampe allumée, qui se consumera devant le Seigneur pour votre âme*[1], qui m'est *plus chère qu'aucune qui soit sur la terre. L'éternité découvrira* ce que le Seigneur a fait. Je vois déjà une partie accomplie de ce que Notre-Seigneur m'a fait connaître ; et, quand le reste arrivera, je vous dirai : *Nunc dimittis*. Je vous assure en Dieu même que vous n'êtes pas là seulement pour le petit Prince, *mais pour le plus grand Prince du monde*. Un peu de patience vous *découvrira bien des choses*. Plus vous serez faible en vous, plus vous serez fort en Dieu ; c'est en lui que je vous suis tout ce qu'il a fait. Je vous supplie que votre cœur me corresponde de loin. Je suis fort appliquée à Dieu pour vous ce matin. J'ai dit que je ne suis qu'un enfant, je ne sais point parler. *Ne dis point : je suis un enfant, car tu iras partout où je t'enverrai, et tu diras tout ce que je te commanderai*. Voilà ce que l'on m'a *imprimé*

Guyon raconte au duc de Chevreuse que le « petit prince s'offre à souffrir pour l'empire d'union ; ce sera lui qui le fera fleurir, dit-elle ; il en sera le chef, comme mon saint (saint Michel) sera son protecteur spécial » (Mss. de saint Sulpice, Ier recueil Chevreuse, p. 126). — « Elle avait prédit, écrit Phelippeaux, que son oraison revivrait sous un enfant », et l'on interprétait la prophétie comme se rapportant au duc de Bourgogne. Peu de temps avant l'apparition de l'*Explication des Maximes*, Fénelon lui-même aurait fait dessiner par Silvestre, peindre par Bertin et graver par Leclerc une estampe représentant « le duc de Bourgogne en habit de berger, la houlette à la main au milieu d'un troupeau d'animaux de toute espèce ; au bas de l'estampe étaient ces paroles d'Isaïe : *puer parvulus minabit eos*. Mme Guyon est sans doute la nourrice, elle qui crève de grâce et en donne aux autres de sa surabondance. On prétendait représenter par ces emblèmes tous les états et toutes les passions calmées et vaincues par l'esprit d'oraison, que la prophétesse était venue apporter au monde » (Phelippeaux, *loc. cit.*, t. I, p. 198-9) ; cf. Lettres du 31 août et du 23 septembre 1689, p. 271 et 276.

1. Cf. Lettre I, p. 14 et n. 1.

pour vous, y ajoutant : J'ai mis *ma parole en ta bouche*. Pour moi, l'on m'assure *que l'on ne m'a établie, qu'afin que j'arrache, détruise, perde et dissipe, et qu'ensuite j'édifie*[1]. Ce 18 août 1689.

CII. — Mme GUYON A FÉNELON[2]

Vous fûtes hier chez M[adame] de C[hevreuse][3] : avez-vous pris un jour, afin que je vous voie avant votre départ[4], et puis-je me promettre cette satisfaction ? J'ai cent choses à vous dire, que je ne puis dire qu'à vous, et des mesures à prendre, sans lesquelles je ne pourrais avoir de repos, ni suivre le dessein de Dieu sur moi. Accordez-moi cette grâce, et joignez-y celle de demander vous-même[5], que je puisse vous parler seule. Je vous assure que cela me paraît nécessaire ; Dieu seul sait au point qu'il me fait être à vous, et combien votre âme m'est chère ; il n'y en a aucune sur la terre, pour laquelle Notre-Seigneur me donne autant d'union et d'application en lui. Je vous assure qu'outre la fatigue extérieure, jointe aux petits chagrins, l'attrait que j'ai et l'application continuelle, où Dieu me mettait pour vous, m'avait si fort abattue, que je ne pouvais presque parler. Un oui ou un non pour réponse, s'il vous plaît. Si M. de B[eauvillier] vous parle, ne faites aucune difficulté de l'aider pour l'intérieur, car Dieu le veut : *il ne faut pas regarder le temps qu'il y a, qu'il a commencé avant vous*. Dieu est le Maître de ses dons, et

1. Jér., I, 7-10.
2. T. V, Lettre XLIII, p. 330-2.
3. Cf. la lettre suivante.
4. Avant son départ pour la Cour : on a vu (lettre précédente, p. 259, n. 3) qu'il ne devait prendre possession de son poste que le 1er septembre.
5. A Mme de Chevreuse.

votre *grâce est supérieure* à la sienne ; faites-le donc sans retour sur vous-même, car assurément *vous devez lui aider*. Ce n'est pas que je croie qu'il sortira difficilement de l'arrangement intérieur ; cependant il vous faut lui aider. Il *se développe chaque jour de mon esprit bien des choses*, que Notre-Seigneur m'avait fait connaître il y a *bien des années*, et je vois à présent *leur vraie signification* ; je prie Dieu qu'il vous soit toujours toutes choses [1].

CIII. — FÉNELON A Mme GUYON [2]

A peine, Madame, ai-je le loisir de respirer, tant je suis pressé et embarrassé ; mais, au milieu de cet embarras, je me *trouve dans une paix et dans une union avec vous*, qui n'a jamais été plus grande. Je n'ai guère le temps, ni même le calme du sens qui est nécessaire pour faire ce qu'on appelle oraison, mais il me semble que je le fais [3] souvent sans le savoir. Ce que je vois ne me touche point, et j'ose me rendre ce témoignage, que mon cœur ne tient qu'à Dieu ; il me mettra à toutes les épreuves qu'il voudra, et je ne fais que m'abandonner.

Votre lettre m'a fait un grand plaisir, pour apaiser mes sens émus, et pour me rappeler au recueillement. Dieu soit béni de tout pour lui seul ; je vous suis

1. La première phrase de cette lettre permet de la dater du 21 août ; cf. la lettre suivante.

2. T. V, Lettre XLIV, p. 332-3.

3. Texte de Dutoit : *suis* ; la forme ancienne de l'*s* (ſ) explique la confusion typographique ; cf. déjà Lettre LXXXVIII, p. 215.

dévoué en lui[1] avec une reconnaissance infinie. A toutes ces choses que *vous m'annoncez*, je sens cette *réponse fixe* au fond de mon cœur : *Fiat mihi secundum verbum tuum*[2]. Il me semble que Dieu veut me porter comme un petit enfant, et que je ne pourrais pas faire un pas de moi-même sans tomber ; pourvu qu'il fasse sa volonté en moi et par moi, quoiqu'il arrive, tout sera bon.

Je meurs d'envie de vous voir[3]; je devrais parler plus civilement ; mais je ne puis le faire avec vous. Voici le billet que je vous avais écrit. Je ne trouvai point hier[4] Madame de Chevreuse, mais je lui ai mandé, que je la priais de convenir avec vous d'un jour, où elle serait seule, et que je quitterais toute autre affaire pour celle-là. Ne soyez donc en peine de rien. J'aurai mes consultations à vous faire. Croyez-moi, Madame, que je suis à vous en Notre-Seigneur au delà de tout. Ce 21 août 1689.

CIV. — Mme GUYON A FÉNELON[5].

Je ne puis vous dire à quel point de simplicité Notre-Seigneur veut que j'agisse avec vous, et combien il aime

1. « Lui (Dieu) seul sait... avec quel zèle *je vous suis dévoué en lui* » (*Lettre à la comtesse de Montberon du* 29 *juin* 1702, t. VIII, p. 652, *d*) ; cf. *id.*, *Lettre du* 23 *septembre* 1707, p. 684, *d*.

2. Luc, I, 38 ; cf. *Instructions*, XVIII, t. VI, p. 104, *g*.

3. Même formule Lettre du 16 juin 1689, p. 177 ; cf. le texte cité à la note 1.

4. C'est la visite dont il est parlé au début de la lettre précédente.

5. Les deux premiers paragraphes, t. III, Lettre CXLV, p. 602-5 ; le reste de la lettre, t. V, p. 334-9.

votre âme. Le goût qu'il m'en donne est fixe et invariable. Notre-Seigneur me[1] laisse des défauts extérieurs, et il ne me donne nulle peine de les voir, ni nulle envie qu'ils n'y soient plus; mais j'aurais plus d'horreur d'ajouter à ce qui est de lui, ou de me vouloir mêler naturellement d'aider aucune âme, que je n'en aurais de l'enfer. C'est ce qui fait, selon qu'il me l'a donné à connaître, qu'il se sert de ce faible néant, et qu'il lui donne tant de grâces pour les autres, quoiqu'il en soit si dépourvu pour lui-même. C'est parce qu'il ne se mêle point de l'ouvrage de Dieu, qu'il dit simplement, quoiqu'il en puisse arriver, ce que Dieu lui fait dire, et aussi qu'il ne s'ingère jamais de rien, si Dieu ne le lui fait faire.

La nature est si maligne, qu'elle porte infiniment plus sa corruption sur des choses spirituelles que sur les autres : et elle est si rusée, qu'elle se cache à elle-même tous les artifices. Il faut une grande mort pour ne jamais mettre la main par soi-même à l'œuvre du Seigneur, comme aussi pour ne jamais reculer d'un pas de ce qu'il veut de nous ; et cette dernière mort est bien plus profonde et plus étendue que les autres. Lorsque nous nous mêlons dans les choses, nous les retardons, loin de les avancer ; et, quoique Notre-Seigneur fasse connaître que certaines âmes sont données, qu'on les aidera un jour, et que Dieu le veut de la sorte, que même plusieurs grâces sont attachées pour elles à la petitesse, qu'elles auront à recevoir l'écoulement de la grâce par le moyen que Dieu leur a choisi, que l'on connaisse même que leur retardement à voir ces personnes suspend l'avancement qu'elles pourraient faire, — tout cela néanmoins ne donne pas la moindre envie de rien prévenir, ni de leur parler que dans le temps ordonné par la Providence. De même, lorsque Dieu veut qu'on leur dise quelque chose,

1. Le sens général du paragraphe ne demande-t-il pas plutôt : *vous ?*

— bien qu'ils pussent en être dégoûtés pour un temps, et qu'on le connaîtrait, — rien cependant ne pourrait arrêter, parce que Dieu tire le bien de tout cela en son temps. Je crois qu'il ne faut pas non plus que l'on s'arrête par la multitude des défauts du naturel ou du tempérament, que l'on remarque dans les personnes que Dieu nous a données ; cela ne fait rien à la grâce ; cela la couvre et la conserve, et exerce la foi des enfants. Ces pères et mères de grâces leur font un paradoxe, qui découvre davantage Dieu dans sa créature, et qui empêche également, et que l'on n'entre en défiance de cette créature, parce que Dieu veut que l'on s'en serve, et aussi, que l'on ne s'y appuie. Je ne sais pourquoi j'écris ceci [1]. Dieu le sait ; et cela me suffit.

Je ne vous dis pas combien je suis à vous, car Dieu seul le sait. J'ai connu que Dieu avait bien d'autres desseins sur l'époux que sur l'épouse [2], quoiqu'elle fût bonne. J'entends M. de B[eauvillier]. Assurément il ira loin ; mais il sera humilié intérieurement et d'une manière cachée, mais il sera conservé extérieurement à cause du dessein du Seigneur sur lui et sur vous. Votre union est nécessaire, et elle est tellement d'ordre de Dieu, que c'est comme une roue, dont vous êtes le premier mouvement. Dieu le veut, mais il se sert pour cela d'un vil pivot. Vous m'entendez. C'est une enchaînure [3], qui fait comme *une famille*. Les autres, quoique fort amis, n'en sont pas. Ils en composent une autre, qui a le même rapport et mouvement. Si je pouvais vous exprimer cela, comme je le conçois, et que toutes les familles différentes ont un rapport en Dieu même, mais que leurs per-

1. Cf. Lettre CXXX, p. 320.

2. Henriette-Louise Colbert, seconde fille du ministre, avait épousé le duc de Beauvillier le 21 janvier 1671. Elle était dame du palais depuis 1680. Elle avait 32 ans en 1689.

3. Le mot, qui n'a plus aujourd'hui qu'un sens technique, était encore synonyme d'*enchaînement* au XVIIe et surtout au XVIe siècle.

fections ne sont point attachées les unes aux autres, comme ceux de la première famille, en sorte *que, si la première roue se dérègle*, elle arrête, quoiqu'elle n'arrête pas les autres, qui ne sont point enchaînées avec elles! Je ne sais si sous ces énigmes vous m'entendez [1]. Je crois que Notre-Seigneur fera que vous me concevrez.

Demeurons donc dans la place où Dieu nous a mis. Si je pouvais vous exprimer cette admirable *hiérarchie*, et cette dépendance toute divine, combien l'union des uns avec les autres ne fait pas une *hiérarchie*, mais bien un corps hiérarchique, composé de plusieurs! Mais, quoiqu'il y ait union, il n'y a pas subordination, ni cet écoulement de grâce dont je parle, car je vous assure qu'il en est sur la terre comme des esprits bienheureux, entre les âmes qui sont esprits. Le reste des chrétiens sont des corps morts, ou des corps morts animés par des machines, qui paraissent vivants, quoiqu'ils ne le soient pas, puisqu'ils n'ont pas cette vie divine et intérieure, cette vie dont Dieu est le principe, et dont il l'est plus véritablement, que la créature y a moins de part. Ce sera en Dieu que vous découvrirez que tout cela est vrai; et quoique cela vous paraisse hors de saison [2], il [3] ne l'est pas, et a son utilité véritablement, puisque le Seigneur vous le fait dire.

Je serai dimanche, à la même heure que je fus mercredi, où vous savez. *Pour le temps que les choses arriveront*, il m'a été imprimé ces paroles : *Ce n'est pas à vous à connaître les temps et les moments*, que le Père *a mis dans sa puissance* [4]...

1. Mme Guyon affectionne, comme on l'a vu, cette façon de conclure un développement, qui donne à sa pensée une allure de parabole: cf. Lettre XII, p. 45, Lettre du 23 septembre 1689, p. 278.

2. Cf. Lettre III, p. 22 et n. 1.

3. Sur cet emploi archaïque du pronom *il*, cf. Lettre du 12 août, p. 255 et n. 4.

4. Cette suspension est dans le texte de Dutoit.

Je me sens pressée de vous dire qu'il est *de conséquence* de savoir qu'il y a des *âmes* que Dieu *choisit d'abord*, et sur lesquelles il *a des desseins*, mais elles s'égarent et quittent par leurs fautes la voie du Seigneur. Cela n'empêche pas *que leur appel et leur grâce n'aient été véritables*, comme il est vrai de Judas à l'apostolat, et de *Salomon*. Il y a *deux sortes* de ces personnes : les unes déchoient véritablement et ne reviennent plus ; les autres au contraire ne font que *s'égarer et reviennent*. Jésus-Christ *ne s'était* pas trompé en cet *Apôtre*, ni *Dieu en Salomon*; mais ce sont *des promesses conditionnelles*, comme celles qui furent données au peuple Juif : son égarement *n'empêchait* pas qu'il *n'eût été choisi de Dieu* ; Dieu le punissait ; mais après un long châtiment, il retournait en sa grâce. Je vous assure que M. J.[1] retournera au Seigneur, et que, malgré son égarement, qui sera très long, il est un vase choisi : c'est pourquoi je vous prie de ne lui point nuire. Je le ferai sortir, si je peux ; si je ne le puis, il faudra prendre la voie de ses supérieurs. J'ai été plus certifiée encore que vous serviriez à N., et que c'est vous qui avez pris pour cela la place de..., lorsqu'il me fut *arraché* ; et cette pensée m'est imprimée ; son *épiscopat sera donné* à un autre[2]...

Lorsque l'on *m'interroge sur les choses* que j'ai dites ou écrites, je reste interdite, et il ne me reste aucune idée, à moins que Notre-Seigneur ne me le rappelle. Mais il permet souvent qu'on me parle des choses sur lesquelles il ne m'a donné nulles lumières, parce qu'il a dessein de m'éclairer après là-dessus. Je vous dis tout simplement ce qui me vient dans l'esprit.

1. L'allusion faite plus loin à « ses supérieurs » me donne à croire qu'il s'agit ici de M. Jasseaux, prêtre de la mission et confesseur de Mme de Maintenon. Il était du parti « guyoniste », et travaillera plus tard activement à faire rentrer en grâce Mme Guyon auprès de Mme de Maintenon (Phelippeaux, *loc. cit.*, t. I, p. 30).

2. Dans le texte de Dutoit, la phrase s'arrête sur les points de suspension.

M. l'abbé de L[angeron] a besoin de vous, et il mènerait une vie pleine de vicissitudes, s'il ne vous avait point. Dieu vous l'a donné, ayez-en soin ; il l'aime, quoiqu'il n'ait *pas dessein* de le conduire jusqu'à la consommation : il y a plusieurs demeures dans la maison du Seigneur[1].

Depuis ma lettre écrite jusqu'ici, j'ai une certitude que N. *vous était donnée*. Il faut de la patience, car les choses ne s'accomplissent pas d'abord ; mais Dieu le fait attendre et souvent bien acheter. J'ai tiré tout à coup le 14e chapitre du 4e livre d'Esdras[2], et j'en ai été pénétrée du commencement. Je n'ai pas lu la fin. Lisez, si vous en avez le temps, les cinq premiers versets[3].

CV. — FÉNELON A Mme GUYON[4]

J'ai ressenti, Madame, tout ce que je dois sur la blessure de Monsieur votre fils[5]. On assure qu'elle n'est pas dangereuse. Vous n'aurez de moi aucun compliment là-dessus. Il me suffit d'être sur elle et sur tout ce qui vous touche comme je dois être. J'ai appris que le mariage est fait enfin[6]. Dieu veuille le bénir, et faire sa volonté en eux.

1. Jean, XIV, 2.

2. Le IIIe et le IVe livres d'Esdras ne font plus partie des recueils canoniques de la Bible depuis le Concile de Trente. Les versets cités ici par Mme Guyon contiennent le début des révélations faites à Esdras.

3. Cette lettre doit être de la fin d'août.

4. T. V, Lettre XLVI, p. 339-341.

5. Dangeau, *Journal*, édit. cit., t. II, p. 457-8 : « Dimanche 28 (août 1689) à Versailles. — L'ordinaire de Flandre a apporté les lettres de M. le maréchal d'Humières (sur l'engagement de cavalerie de Valcour)... Liste des morts et des blessés à l'action de Valcour : Lieutenants (du régiment des gardes)... *Guyon : bras cassé.* »

6. Dangeau, *id.*, id., p. 459 : « Lundi 29 (août 1689). — M. le

Je n'ai aucun travail aperçu. Je fais beaucoup de fautes extérieures. Il y en a même plusieurs, qui vont au dedans et qui marquent qu'il échappe de petites saillies à la volonté; mais je ne veux pourtant que ce que vous savez[1]. Et, quoique mes fautes me causent une humiliation cuisante, je veux non seulement porter cette humiliation, mais encore sans exception toutes les suites les plus terribles que Dieu veut y attacher. Ce que je vois, quoique nouveau et flatteur pour moi, ne m'entre point au cœur, et je ne puis m'empêcher de me rendre ce témoignage, que ce n'est pas là ce que j'aime[2]. Dieu sait où il met mon amour, et c'est à lui à le garder. Je ne m'embarrasse point de certaines fautes de prudence, que j'aperçois, après qu'elles sont faites, vers[3] les personnes avec qui il semble qu'il faudrait le moins en faire; mais il me semble que la terre ne peut me manquer, et que Dieu me mène à son but, autant par mes fautes que par tout le reste.

Vous m'avez promis de m'envoyer quelque chose de votre façon sur mon nouvel état; j'espère que vous aurez cette bonté. Je voudrais bien aussi que

marquis de Vaux, fils de M. Fouquet, épousa ici, il y a trois jours, Mlle Guyon, fille très riche (?), qui n'a qu'un frère [inexact, elle en avait deux] qui vient d'avoir le bras cassé à Valcour. » Sur Mlle Guyon et les négociations de son mariage, cf. Lettre du 15 juin et lettres suivantes, p. 177, n. 4, etc.

1. C'est-à-dire : *tout* et *rien* ; cf. Lettre du 28 mars 1689, p. 89.

2. Cf. la lettre bien connue à la comtesse de Gramont : « Il y faut (à Versailles) un visage riant, mais le cœur ne rit guère, etc. » (4 juillet 1695, t. VIII, p. 614, *d*).

3. Sur cet emploi de *vers* au sens d'*envers*, cf. Lettre LIV, p. 158.

vous me fissiez entendre en deux mots comment va le nouveau ménage. Les petits nuages sont-ils dissipés? Quelle joie aurai-je de vous savoir en profonde paix ! Et, quand M. de C [hevreuse] viendra à Versailles, je lui donnerai ma petite cassette, où sont toutes mes lettres, pour les faire transcrire [1]. Je suis de plus en plus uni à vous, Madame, en Notre-Seigneur, et j'aimerais mieux mille fois être anéanti que de retarder un seul instant le cours des grâces par le canal que Dieu a choisi. Si Dieu vous donne quelque mouvement de prier [pour le Roi] et pour [le petit Prince] [2], faites-le, et je vous recommande aussi [Desmarets] [3], qui est fort blessé. Ce 31 août 1689.

CVI. — FÉNELON A Mme GUYON [4]

J'espère que Dieu conservera ce cher fils [5], qui est

1. Sans doute les lettres mêmes que Fénelon écrivait à Mme Guyon, et qu'il demandait de lui renvoyer ; cf. Lettre du 26 novembre 1689, p. 326 et n. 1.

2. Texte de Dutoit : *prier... et pour... faites-le* ; mais la restitution est certaine ; cf. la Lettre de Mme Guyon du 23 septembre, p. 276.

3. Je conjecture ici le nom de Desmarets (peut-être quelque parent de Godet-Desmarets, évêque de Chartres) parce qu'il s'agit évidemment d'un blessé de l'affaire de Valcour et que la liste donnée par Dangeau (cf. p. 269, n. 5) porte précisément (p. 458) : « *Desmarés, fort blessé.* »

4. T. V, Lettre XLVIII, p. 348-350.

5. Je pense qu'il s'agit ici du blessé de Valcour, Armand-Jacques Guyon, seigneur de Briare et de Champoulet, lieutenant aux gardes françaises, qui quitta le service après sa blessure, et se maria trois ans après. C'est chez lui ou plutôt près de lui, dans une terre de sa femme, à Diziers, que Mme Guyon se retirera en 1703 au sortir de la Bastille. Son second fils était Jean-Baptiste Guyon de Sardières, capitaine au régiment du roi, qui mourut célibataire à Paris en 1752 (cf. Guerrier, *Mme Guyon, loc. cit.*, p. 476).

le fils, non pas de vos larmes, mais de votre foi. Pour les choses dont il doute, je n'en saurais être en peine : il n'y a que de mauvais philosophes qui puissent par leurs livres, inspirer de tels doutes. Rien ne périt, rien ne s'anéantit dans la nature. Quand les touts se corrompent, les parties ne font que changer de figure, mais aucunes ne cessent d'être. Si donc les êtres même les plus vils ne s'anéantissent jamais, comme les corps grossiers et inanimés, à plus forte raison les êtres raisonnables qui le connaissent et connaissent tout le reste ; ils peuvent cesser d'être liés à de certains corps, mais ils ne peuvent jamais cesser d'être[1]. Encore une fois on ne voit point clair, quand on ne voit pas cela[2]. D'ailleurs l'immortalité de l'âme se trouve liée avec le Christianisme, dont les preuves en détails sont infinies. Il faudrait un livre[3], non pas une lettre, pour les rapporter ; et à peine puis-je dérober un demi-quart d'heure pour vous écrire. Ce serait peut-être les sujets de longues conversations, si Dieu, comme je l'espère, ramène Monsieur votre fils en ce pays. Mais il faut qu'il compte qu'il n'y a que

1. « Le corps n'est point anéanti. Il n'y a pas le moindre atome qui périsse... La machine se dissout et se déconcerte, mais, en quelque endroit que la corruption ou le hasard en écarte les débris, aucune parcelle ne cesse jamais d'exister, et tous les philosophes sont d'accord pour supposer qu'il n'arrive jamais dans l'univers l'anéantissement du plus vil et du plus imperceptible atome. A quel propos craindrait-on l'anéantissement de cette autre substance très noble et très pensante que nous appelons l'âme ? » (*Lettres sur la religion*, II, II, t. I, p. 107, *g*).

2. Texte de Dutoit : *quand on voit par cela*.

3. Les *Lettres sur la religion* seront comme l'esquisse détaillée de ce livre que Fénelon n'a pas écrit.

hardiesse et qu'ignorance chez les libertins. Ils méprisent et attaquent tout en gros, mais en détail la force de la religion bien examinée les accable. Quand il voudra en faire l'expérience, il verra, les livres à la main, que l'impiété est la faiblesse même. Ils ne savent ni l'esprit de la religion ni ses preuves [1].

Pour moi, je suis ici dans une agitation et même occupation continuelle, et je ne puis me mettre paisiblement devant Dieu ; mais mon cœur est toujours uni à lui, et je l'y trouve dans tous les moments de liberté. J'espère qu'après ce premier temps je serai plus à moi, et aux choses dont il faut se nourrir. Pour le fond, c'est toujours la même chose. Je vois bien des choses qui devraient me faire plaisir, mais Dieu les tempère, en sorte que mon cœur ne veut ni ne trouve à se reposer en rien. C'est la colombe de l'Arche, contrainte de revenir. Je bénis Dieu de tout ce qu'il vous donne. Quand nous reverrons-nous [2] ? Je ressens toutes vos douleurs et toutes vos consolations jusqu'au fond du cœur. Ce 12 septembre 1689.

1. « Toutes les fois que vous voudrez examiner les fondements de la religion, vous reconnaîtrez sans peine qu'on n'y peut opposer rien de solide, et que ceux qui la combattent ne le font que pour ne se point assujétir aux règles de la vertu » (*Lettres spirituelles*, t. VIII, p. 466-7). — « Vous connaissez les vrais fondements de la religion et la faiblesse de tout ce qu'on lui oppose, etc. » (*id.*, id., p. 475, *d*).

2. Mme Guyon était alors à la campagne, près de sa fille ; cf. sa *Vie* (IIIe partie, chap. x), édit. cit., t. III, p. 120 ; « Ma fille fut mariée chez Mme de Miramion, et je fus obligée à cause de son extrême jeunesse [13 ans, comme on a vu] d'aller rester quelque temps avec elle. J'y restai deux ans et demi. » Pendant tout ce séjour, Mme Guyon ne vint à Paris qu'à de rares intervalles. C'est cet éloignement et les nouvelles occupations de Fénelon qui vont maintenant ralentir la correspondance.

CVII. — Mme GUYON A FÉNELON [1]

J'ai bien des choses à vous dire, car mon cœur est souvent plein pour vous devant le Seigneur. Je comprends toujours plus qu'il vous aime, et les desseins qu'il a sur vous, qu'il établit sur la petitesse. Mon cœur vous goûte de plus en plus, quoique de loin ; et, comme Dieu vous veut faire le père d'un grand peuple [2], il veut jeter de profondes racines de votre édifice spirituel ; il veut vous donner un cœur docile pour conduire un grand peuple. La demande que Salomon fit au Seigneur est admirable : il ne demande point un air d'autorité pour se faire craindre, mais un cœur docile [3]. Plus votre cœur sera docile, comme un petit enfant sans raison et sans résistance, plus vous serez comme Dieu vous veut, plus vous serez propre à ce à quoi il vous destine. Le don de la véritable sagesse, c'est cette docilité du cœur. Craignez plus que la mort de refuser à Dieu, quelque chose qu'il veuille exiger de vous, ce que votre docilité ne vous laissera pas ignorer. Que le respect humain et le conseil des autres ne vous fasse jamais agir contre votre propre cœur. Ceci vous est de la dernière conséquence et, pour vous, le fond de toutes choses. Ne craignez pas de faire des fautes avec cette docilité de cœur. Si vous en faites, ce sera par hésitation ; allez donc par là avec une fidélité invariable, car le Seigneur sera avec vous : il vous enseignera toutes choses ; il vous mettra, il mettra dans le moment dans votre bouche ce que vous avez à dire, mais suivez-le inviolablement. La fidélité sera lumineuse ; mais, si vous étiez infidèle, vous

1. T. V, Lettre XLIX, p. 350-3.
2. Même affirmation lettres des 15 juin et 23 septembre, p. 170, 279.
3. III, Rois, III, 9.

vous dérouteriez aisément, et ce langage inconnu de presque tout le monde vous deviendrait étranger, et vous seriez tout dérangé. Allez donc par là je vous en conjure, et me croyez en ce point, car il est pour vous d'une extrême conséquence.

Cela ne se fait point par écouter[1] longtemps l'inspiration ; elle est prompte et soudaine, elle ne prévient point, mais dans le moment du besoin, elle ne manque jamais. Si cette manière d'agir est pour quelqu'un, elle est singulièrement pour vous. C'est la voie des petits enfants, qui n'agissent point par le raisonnement, mais qui agissent toujours simplement et de bonne foi. Quoique vous soyez froid et éteint, vous êtes fort sur certaines choses, et poussez les choses avec vigueur, surtout lorsqu'elles sont raisonnables. C'est un effet de votre esprit, qui, étant très juste et très bon, ne s'accommode pas des choses qui lui sont contraires. Cependant l'esprit de Jésus-Christ détruira peu à peu cela, donnant la mort à ce qui est vivant, et la vie à ce qui est mort. Je vous porte dans mon cœur d'une manière aussi singulière qu'elle est continuelle, et je ne trouve personne qui me soit ce que vous m'êtes. Toute à vous en lui seul. Ce 20 septembre 1689.

CVIII. — Mme GUYON A FÉNELON[2]

J'ai toujours bien de la joie, lorsque je reçois de vos lettres, mais je ne sais pourquoi j'en ai eu davantage cette

1. Cette construction de l'infinitif-substantif avec *par* est très fréquente au XVIIe siècle ; cf. Haase, édit. cit., § 85, A, p. 207 ; cf. plus loin Lettre CXI, p. 289 ; cf. de même chez Fénelon : « Ce n'est point par se croire juste qu'on cesse de craindre » (*Lettre à la comtesse de Gramont du 17 septembre* 1691, t. VIII, p. 604, *d*).

2. T. V, Lettre XLVII, p. 342-347 ; les trois paragraphes avant les dernières lignes, t. III, Lettre CIV, p. 456-9.

fois ici [1]. Mon cœur me rend témoignage que vous allez comme Dieu veut, et c'est tout. Je vous trouve souvent si présent que j'en suis surprise, aussi bien que du soin que Dieu prend de me réveiller sur votre compte. Il y a longtemps que je prie pour le R[oi], et je le ferai pour le p[etit] P[rince] [2], lorsque Dieu m'y appliquera. J'ai toujours dans l'esprit que les choses seront comme je vous les ai marquées, mais il y aura de la peine pour vous. Il vous en coûtera ; vous avez souvent peu d'espérance, et les choses vous paraîtront fort éloignées. Dieu veut de vous une fidélité inviolable pour vous laisser, ainsi que je vous l'ai mandé, à ses mouvements. Ce sera lui qui réussira, et non pas vous.

Moins il y aura de vous, plus il y aura de lui : j'aime mieux que vous fassiez des fautes en vous abandonnant à lui, que les plus grandes choses du monde en vous conduisant par vous-même [3]. Vous verrez que Dieu convertira même vos fautes en bien ; et c'est le secret de la sagesse toujours adorable, que de faire que ce qui est entre nos mains un instrument de mort, devienne une source de vie entre les siennes. Je suis toujours plus certaine, que Dieu veut que vous serviez M. et Mme de B[eauvillier] et ceux que j'ai vus à Saint-Quentin [4], et surtout M. de B[eauvillier] ; les choses tourneront de manière que vous découvrirez un jour les desseins de Dieu en cela : vous ne sauriez être trop petit. Je crois que vous ne devez pas faire trop d'attention sur vos fautes, mais les souffrir. Dieu vous soutiendra d'une main invisible, lorsqu'il paraîtra qu'il vous laisse tomber.

1. Sur cet emploi de *ici*, cf. Lettre XXI, p. 66 et n. 1.

2. Ceci répond à la demande qu'avait faite Fénelon dans sa Lettre du 31 août ; cf. p. 271.

3. Fénelon s'assimilera toutes ces idées et les développera dans une lettre à Mme de Maintenon (= *Instructions*, XXVII, t. VI, p. 131-3)

4. Je n'ai pu découvrir quels amis Mme Guyon avait à Saint-Quentin.

Je suis si certaine de son soin sur vous, que je n'en puis douter. Il ne veut de vous rien autre chose, sinon que vous soyez bien petit, très dépendant de lui, et que vous le suiviez inviolablement, quoiqu'il en coûte, par les routes intérieures et les mouvements qu'il inspire lui-même. La fidélité à suivre ceux qui sont fort aperçus vous éclairera et vous stylera pour ceux que leur extrême délicatesse rend presque imperceptibles. Vous ressentirez encore du temps la peine de l'humiliation que causent les fautes, surtout dans le poste où vous êtes. Mais accoutumez-vous d'y être immobile, et de ne point mettre la main à l'Arche comme Oza[1], quand même vous la verriez chanceler ; car, quoique ce fût une bonne œuvre pour un autre, elle ne vaut rien pour vous, que Dieu veut entièrement passif. Cela fait beaucoup mourir. Cependant, quelques fautes dans lesquelles vous puissiez être tombé, il ne faut par aucune activité auprès de Dieu vous remettre bien avec lui, ni avec les créatures, à moins que la charité du prochain n'y fût intéressée ; mais souvenez-vous de laisser tomber[2] tous les mouvements de la nature, qui, sous les prétextes les plus justes du monde, veut toujours raccommoder ce qui est gâté. Plus l'on est actif, plus il faut agir activement, mais plus l'on devient simple, plus il faut remédier à ses maux simplement ; mais, lorsqu'on est passif, il faut rester comme mort, sans la moindre action, quoique l'on se sente piquer. Ceci est très difficile pour la pratique, demande beaucoup de mort et de fidélité, mais c'est aussi d'une grande pureté, et la seule pureté en peut découvrir l'extrême pureté et la profondeur de la mort. Votre cœur est trop à Dieu, pour se laisser gagner au plaisir de l'élévation. Il se laisserait plutôt pénétrer de la douleur que de la joie ; vous pouvez

1. Texte de Dutoit : *Ufa (sic)* ; mais l'allusion est certaine au récit des *Rois*, II, III, 6.

2. Sur cette formule, cf. Lettre VIII, p. 31 et n. 2.

l'éprouver par vos fautes, qui entrent plus que les avantages. Cependant je vous assure que ceux-ci seront poussés à cause des desseins de Dieu sur vous, qui veut que vous soyez une lampe ardente et luisante[1], jusqu'à ce qu'il l'éteigne lui-même, pour la rallumer de nouveau d'un feu qui ne s'éteindra jamais.

Je ne réponds rien sur le mariage[2] : M[adame] de C[hevreuse] vous aura tout dit. Tout ce que je vous puis dire, tant que la fille a été à moi, j'ai dit et fait ce que j'ai cru devoir. Dès que par son mariage elle a été à un autre, je me suis sentie dépouillée de tout ce qui la regardait pour l'extérieur, sans qu'il me soit possible d'y prendre aucune part. Je ne sais si vous me comprenez[3].

Je vous assure que l'on ne peut être plus unie à vous que je le suis[4]. Dieu qui le fait, le continue et l'augmente même avec bien de la douleur. Il n'y a personne à qui Notre-Seigneur me tienne comme pour vous. Vous êtes selon ses desseins. Je vois souvent avec une complaisance infinie l'amour qu'il vous porte, et comme il vous a choisi entre tant d'autres, pour être l'objet de ses complaisances. Il a fait et fera en vous de grandes choses[5], mais il ne regarde en vous que votre petitesse et votre docilité à le suivre, quoiqu'il en puisse coûter. Ce sera, dans les autres, la violence qu'ils se feront, qui ravira le ciel ; mais en vous, la petitesse et la docilité, la faiblesse même ravira le cœur de Dieu. Si je pouvais

1. Même idée et même expression, Lettre XXXI, p. 79.

2. Fénelon avait demandé le 31 août (p. 270) : « Je voudrais bien aussi que vous me fissiez entendre en deux mots comment va le nouveau ménage. »

3. Sur cette formule, cf. Lettre XII, p. 45.

4. On a vu dans toutes ces lettres que Mme Guyon fait toujours accorder le pronom attribut avec le sujet ; cf. Lettre II, p. 17, n. 2, etc. Peut-être donc ici n'y a-t-il qu'une faute d'impression et doit-on lire : je *la* suis.

5. Réminiscence du *magnificat*.

vous exprimer, comme il fait goûter à mon cœur qu'il est content de vous ! Cela se fait comme un époux, qui montre à son épouse les tendresses qu'il a pour un de leurs enfants, et pourquoi il le préfère à tant d'autres. Il faut, pour concevoir ce que je dis, en faire l'épreuve. Il y a une personne dans le monde, à laquelle je ne pense qu'avec horreur et éloignement, et j'éprouve au dedans qu'il déplaît autant à l'Époux que vous lui êtes agréable, non par aucune qualité qui soit en vous, mais parce qu'il vous a choisi, qu'il vous a aimé le premier, et qu'il vous a donné un cœur droit propre à conduire un grand peuple [1].

Comptez que ce qui est essentiel pour vous est la petitesse et la souplesse sous la main de Dieu [2], pour suivre sans hésiter et sans raisonner ce qu'il veut de vous : car si vous hésitez ou raisonnez, vous perdrez terre, tout vous paraîtra douteux ; mais, lorsque vous irez comme je vous ai dit, on vous conduira par la main, sans que rien vous fasse tomber. Votre petitesse doit s'étendre jusqu'à croire et pratiquer ce que Dieu vous fait dire par moi, sans examiner la misère qui est dans cet instrument. Je vous demande que vous ayez soin de votre santé. Vous le devez : prenez ce que vous pourrez de moments pour vous délasser.

Lorsque vous serez établi, vous remarquerez que, quoique l'on n'ait pas un goût actuel de la présence de Dieu dans les occupations, il ne laisse pas toujours d'être le même en vous ; et je vous assure qu'il ne cesse pas un moment d'opérer dans une âme comme la vôtre.

1. Mme Guyon le lui avait déjà certifié trois jours auparavant, p. 274.

2. Cf. Lettre X, p. 39-40 : « Comptez donc que l'essentiel de votre état est une souplesse infinie. » — Fénelon, *Lettre au marquis de Blainville du 23 août* 1697 (t. VIII, p. 515, *d*) : « La petitesse et la défiance de vous-même, avec l'ingénuité, sont des vertus fondamentales chez vous. »

Lorsque vous avez un moment, et que vous vous appliquez à lui, vous voyez qu'il est tout proche, et qu'il ne vous a point écarté. Son travail est continuel, mais il est comme celui du soleil sur les choses inanimées, qui ne se découvre que lorsque l'ouvrage est achevé. C'est en quoi l'on se trompe beaucoup, de croire qu'une âme très passive soit sans action vitale, et sans rien recevoir. Si l'on voyait à découvert ce que c'est que l'action la plus vigoureuse de la créature, on la prendrait pour une inaction véritable ; au lieu que l'action de Dieu est si prompte, et si forte, quoique tranquille, que Dieu opère plus en une âme en un quart d'heure (quand elle est assez morte pour n'y pas mettre la main sous bon prétexte), que ne fait l'homme avec tous ses efforts (aidé même de la grâce) en plusieurs années. Et ce qui est le plus surprenant est que ce que Dieu fait seul dans une âme très passive est pur, et n'est nullement sujet à la purification.

S'il y a quelque chose à purifier, c'est que l'homme a gâté l'ouvrage de Dieu par une correspondance active, quoique sous bon prétexte ; mais toutes les œuvres de l'activité de la créature, quelque bonnes qu'elles paraissent, ne peuvent être de mise pour Dieu même, que le feu n'ait séparé tout ce qui est de l'homme d'avec ce qui est de Dieu. Comme l'homme de lui-même n'est que corruption, tout ce qu'il opère est infecté ; et il n'est heureux que lorsqu'il peut découvrir cela, et que l'ayant une fois connu, il se défie plus de lui-même que du diable, et a plus d'horreur de ses opérations que de la malice de l'enfer. Je ne mets point au nombre des opérations de la créature l'activité que Dieu lui donne, lorsqu'étant morte à toutes choses, il l'anime et la vivifie, et la rend par sa divine sagesse plus active que les choses les plus agissantes ; mais, comme cette activité n'a pour principe que Dieu, elle est divine ; et c'est une *passiveté active,* puisqu'elle est mue et agie par

celui dont l'activité est aussi infinie que son repos est immense. C'est le secret de l'amour infini de Dieu pour sa créature, qui la rend un même esprit avec lui, la transformant en lui, et la rendant participante[1] de son repos infiniment tranquille.

Je ne dis pas que je prends part à tous vos avantages : ce que je vous suis en Notre-Seigneur en dit davantage que je n'en puis dire et exprimer. Ce 23 septembre 1689.

CIX. — Mme GUYON A FÉNELON[2]

Il me serait difficile de vous exprimer, Monsieur, l'union que Notre-Seigneur me donne pour vous. Dieu semble serrer de plus en plus mon âme à la vôtre d'une manière très intime[3], et je trouve que tous les milieux[4] se dissipent et deviennent toujours plus délicats ; et l'on me fait comprendre qu'il en est de même de votre âme à l'égard de Dieu, que les moyens et entre-deux[5] se perdent chaque jour, et que ceux qui restent se subtilisent. Il vous est d'une extrême conséquence de ne vous arrêter à rien, pas même à vos défauts, je dis à ceux même qui vous paraîtraient volontaires, et qui cependant ne le sont pas autant que vous le pourriez penser. Car il faut que vous compreniez, que plus vous irez en avant, plus il vous paraîtra de volonté en de certaines fautes, qui vous surprendra beaucoup. Il ne faut pas vous en

1. Sur cet accord du participe, cf. Lettre III, p. 18 et n. 1.
2. T. V, Lettre L, p. 353-8.
3. « Il semble que mon âme ait un rapport avec la sienne entier et les paroles de David pour Jonathas, que *son âme était collée à celle de David* me paraissent être propres à cette union » (fragment d'autobiographie, p. 4).
4. Cf. Lettre X, p. 38 et n. 3.
5. Cf. Lettre XIX, p. 60 et n. 1.

étonner, cela ne vient point de la volonté, mais plutôt de la perte de cette même volonté, qui, en se perdant peu à peu, ne laisse découvrir dans les fautes nul rejet, nulle résistance et nulle séparation d'elle-même, parce que tout chez vous ne se fait point[1] par résistance, qui sépare la volonté des choses, mais par une continuation de cette même volonté. De sorte qu'il ne reste dans les fautes que la malignité de la nature qui, y demeurant seule, fait paraître les choses volontaires. Ceci est d'une très profonde expérience ; et, à moins que de l'avoir, — ce qui n'arrive que tard, — l'on se méprend beaucoup : car il faut savoir que la malignité de la nature est telle, que, pour cacher sa malice, elle se sert de la force de la volonté, en sorte qu'elle met tout en œuvre, pour s'assurer elle-même d'une résistance, d'une séparation de volonté, *d'une certaine innocence*, qui fait que l'on ne voit en soi nulle malignité, mais *pure faiblesse. A mesure que la volonté* se perd, la nature maligne *ne peut plus se cacher ;* alors elle paraît dans toutes ses malignités, et c'est alors que tout paraît volontaire, sans pouvoir découvrir une bonne volonté. C'est ce qui fait beaucoup souffrir, mais il faut demeurer immobile, car la nature, qui ne souhaite que de se cacher, travaille au moins à mettre remède aux maux qui ont paru. Ne lui laissez pas la consolation qu'elle puisse découvrir chez vous *une action soit repentir*[2]. Je vous presse d'autant plus là-dessus que Notre-Seigneur me fait comprendre que cela est nécessaire, et je vous conjure par lui-même d'être là-dessus d'une fidélité inviolable malgré votre raison. Ceci est très difficile dans la pratique, et je vous assure que rien ne fait tant mourir.

Notre-Seigneur me donna en un songe une lumière

1. Conjecture de Dutoit ; son manuscrit portait : *n'est point.*

2. *Sic.* Texte inintelligible ; je propose de lire : *une action* [*qui*] *soit* [*suivie de*] *repentir.*

très claire là-dessus; cependant elle n'est rien auprès de l'impression, *qu'il me donne* à présent, et je vous assure que votre âme est tellement une même chose avec la mienne ! car, pour la mienne, elle est disparue quant à moi, et je ne la découvre plus que par l'étroite union, où Dieu la met avec la vôtre [1]. O quand viendra le temps, que la vôtre, étant entièrement perdue en Dieu et réduite dans l'unité de ce principe, elle ne découvrira plus que lui. Mais croyez Monsieur, qu'il faut beaucoup de courage sans courage [2] pour se livrer *à pur et à plein, et encore plus pour s'oublier et s'envisager dans sa laideur.* Ceci paraît hors de saison [3], étant si éloigné, ce semble, de faire des fautes. Mais cependant il est essentiel et je vous en assure ; sans quoi, vous resterez flottant, et souvent embarrassé et entortillé en vous-même, dans un temps, où vous seriez encore plus avancé que vous n'êtes. Allez donc tête baissée [4], malgré la crainte et l'envie de remédier à vos maux, même d'une manière très-simple. Je vous assure que Dieu le veut, et que tout son sang vous servira de piscine, si vous en usez de la sorte. J'ai songé il y a deux jours que vous croyiez avoir à une jambe une profonde plaie. Vous y aviez fait mettre un appareil, et chacun convenait que vous y aviez bien du mal. Je vous priais de me laisser lever l'appareil, et je vous assurais qu'il n'y avait que très peu de mal. Vous me fîtes assez de résistance, cependant vous y consentîtes. Quand je l'eus levé, il ne s'y trouva aucune plaie, mais bien un peu d'enflure causée par le remède. Vous restâtes fort surpris, et me promîtes de me croire une autre fois. J'en ai eu une claire intelligence; je vous suis fort obligée de ce

1. Cf. fragment d'autobiographie, p. 6, n. 2 et 3.
2. Sur ce genre de formule quiétiste, cf. Lettre VII, p. 30 et n. 1.
3. Cf. Lettre III, p. 22 et n. 1.
4. Fénelon, *Lettre au marquis de Seignelay du 2 juillet* 1690 (t. VII, p. 209, *g*) : « Heureux ceux qui se jettent *tête baissée* et les yeux fermés entre les bras du Père des Miséricordes. »

que vous m'écrirez pour mon fils. Je crois que son heure n'est pas encore tout à fait venue. Il n'est rien de plus fort que le renouvellement d'union et d'attrait que j'ai eu pour vous depuis deux jours. Ce 25 septembre 1689.

CX. — FÉNELON A Mme GUYON [1]

Depuis que je suis ici [2], je me trouve dans une sécheresse et néanmoins dans une largeur très grande. Rien ne m'embarrasse, ni les difficultés, qui semblent devoir me surmonter dans le moment même, ni mes fautes, ni ce que les autres en peuvent penser. Pour mes fautes, elles me sont assez souvent encore fort cuisantes, mais je me trouve dans un certain calme au fond de ma volonté, qui fait que je passe légèrement par-dessus la douleur involontaire qu'elles me causent. Toutes ces choses se passent si naturellement et avec si peu de recueillement, que je suis quelquefois tenté de croire que cette facilité vient de tiédeur, de dissipation et d'indifférence pour les choses spirituelles. Ce qui pourrait fortifier cette pensée, c'est la légèreté de mon esprit, qui se promène sans cesse, et qui est moins arrêté que jamais dans l'oraison ; cependant je ne puis m'empêcher de me rendre ce témoignage, sans pouvoir dire sur quoi je le fonde, que je n'ai point été jusqu'ici à Dieu d'une manière aussi simple, aussi totale, aussi profonde, aussi continuelle

1. T. V, Lettre LI, p. 358-360.
2. A Versailles.

et aussi unie que maintenant. Les choses qui m'arrivent ici me chatouillent quelquefois un peu, et quelquefois il m'arrive de laisser échapper quelque parole, qui m'avertit de ce chatouillement ; mais mon cœur ne se repose jamais volontairement, ce me semble, un moment sur aucune de ces choses, qui peuvent flatter la nature, en sorte qu'il n'y a rien ici sur quoi Dieu me laisse appuyer pour délaisser l'amour-propre.

Je vis ici très sèchement pour la nature et pour la grâce : pour la grâce, car je n'ai ni goût ni consolation aperçue ; pour la nature, parce que je vois assez de gens, sans être libre ni en repos, pour épancher mon cœur avec aucun. Ceux même avec qui j'ai ma principale liaison, sont peu en liberté ; et moi je suis de même, de façon que nous nous voyons souvent et ne nous entretenons que pour le besoin. Mon emploi demande une patience continuelle dans les fonctions sèches et ennuyeuses. Ainsi il y a bien à mourir, surtout selon mon tempérament. Je suis, presque sans réflexions, mes premiers mouvements[1] ; et je laisse tomber[2] toutes réflexions, qui vont ou à réparer les fautes, quand elles n'ont pas de conséquence à l'extérieur, ou qui m'engageraient à m'occuper de moi ou de mes intérêts. Dieu me fait trouver en tout cela du large[3] ; je n'éprouve aucune tentation forte, excepté celles de l'abattement, où une santé faible et

1. Cf. Lettres XLI, p. 199, et XCV, p. 235, quels sont les « premiers mouvements à éviter », et ceux « à suivre sans hésiter ».
2. Cf. Lettre VIII, p. 31 et n. 2.
3. Cf. Lettre du 25 juin, p. 181 et n. 2.

une extrême sécheresse de l'intérieur font tomber. Je ménage ma santé et je travaille peu, quoique j'eusse des besoins pressants de travailler. Je ne saurais vous dire à quel point je suis uni à vous, car Dieu seul le sait, et je ne le sais pas moi-même. Ce 1 octobre 1689.

CXI. — Mme GUYON A FÉNELON[1]

La sécheresse et le large ne s'accordent pas ensemble, du moins celle qui porte justement ce nom, car la sécheresse a cela de propre, qu'elle rétrécit toutes choses. Disons donc que votre état n'est point une sécheresse, puisque votre âme est continuellement arrosée des eaux de la grâce ; mais, comme c'est d'une manière très cachée, elle est insensible. C'est comme une terre, qui n'est point arrosée par des eaux extérieures, même de la pluie, qui est celle que Ste Thérèse marque comme la quatrième eau, qui opère cette grâce d'union aperçue, douce et tranquille, où l'âme est très passive, et où elle ne fait nul effort pour recevoir les écoulements de la grâce de Dieu[2]. Vous avez assez éprouvé cela pour m'entendre.

[La sécheresse de Fénelon n'est qu'apparente : il y a une source cachée dans le fond[3].]

1. T. III, Lettre CV, p. 459-466 ; les deux lignes d' « A Dieu », t. V, p. 361.

2. Sur cette « quatrième eau », cf. *La Vie de Sainte-Thérèse écrite par elle-même,* traduction nouvelle exactement conforme à l'original espagnol, par M. l'abbé Chanut, à Paris, chez Dezallier, 1 vol. in-8, MDCXCI, chap. XI, p. 147 et chap. XVIII, p. 263-4 : « Cette eau, qui tombe immédiatement du ciel, et qui baigne et inonde par son abondance tout le jardin intérieur. »

3. Cf. Lettre CXXXVI, p. 328.

Soyez donc persuadé que votre âme ne fut jamais moins sèche qu'elle l'est présentement. Si vous étiez conduit par le recueillement aperçu, vous seriez peu propre aux emplois auxquels Dieu vous destine. Dieu ne cesse jamais un moment d'opérer dans votre âme ; je vous assure que cela est très véritable, et je vous prie même de le croire. Le calme, qui est toujours dans votre volonté, marque qu'elle est comme Notre-Seigneur la veut. Il faut souffrir la douleur que vos fautes vous causent, pourvu que vous ne fassiez nulle action, ni pour diminuer la douleur, ni pour y remédier : c'est une espèce de brûlure, qui sert de purgatoire.

Ne vous étonnez pas de la légèreté de votre esprit dans l'oraison : l'imagination voltige extrêmement, et cela est même nécessaire, 1° pour ôter à l'âme tout ce qu'elle pourrait apercevoir qui l'arrêterait ; 2° pour lui cacher l'opération de Dieu, et la dérober à sa connaissance ; 3° et de plus pour l'enfoncer dans le centre[1]. Plus vous irez avant, plus votre esprit vous échappera, et vous n'en serez nullement le maître : aussi ne faut-il faire nul effort pour le fixer : cela ne servirait qu'à le rendre plus volage et à vous casser la tête. Votre oraison doit être entièrement indépendante et même détachée de votre esprit ; cette importunité, qui dure longtemps, aide à faire mourir autant toute vie perceptible, et il est de conséquence de ne s'en mettre point en peine et de se laisser dans ces folies. Quand il plaît à Dieu de rappeler les sens et les puissances au dedans, comme par un coup

1. Mme Guyon décrit ailleurs cet « enfoncement » de l'âme dans « le centre » ; cf. *Discours chrétiens et spirituels*, édit. cit., t. I, Discours XLIV, p. 343. « ... Alors ce poids d'amour la faisant outrepasser elle-même, elle trouve Dieu en manière de centre plus profond ; et, par cette même pente d'amour qui entraîne tout avec soi, volonté, esprit et tous leurs apanages, elle tombe en lui, où elle se perd et s'abîme toujours plus par ce même poids de l'amour. Or, comme Dieu est immenes et infini, le poids l'enfonce toujours plus en Dieu. »

de filet, il met tout dans un profond silence ; mais cela n'est pas encore pour vous, si ce n'est en certains moments : hors de là, cette légèreté d'esprit est très utile pour faire mourir. Il est certain que vous ne fûtes jamais plus à Dieu que vous y êtes, et le témoignage que vous vous rendez à vous-même n'est point de vous, mais de l'Esprit, qui habite en vous. Il vous peut bien arriver d'être chatouillé par les choses extérieures, et cela arrivera même quelquefois ; mais votre cœur ne s'y reposera jamais. Ce qui vous fait sentir ce chatouillement est ce qui empêche le cœur de s'y reposer, car c'est un réveil, qui déplaît : et si vous n'aviez pas cela, votre cœur y serait en repos, sans croire y être. Cela deviendra même plus fréquent, et vous humiliera, jusqu'à ce que tout se perde dans un oubli total.

Vous seriez à plaindre d'être serré de si près, si Dieu, en vous avançant, ne hâtait votre mort par ses providences[1]. Quoique vous parliez peu aux personnes, vous ne laissez pas de leur être utile. Le moment du bon Dieu vient lorsqu'on ne l'attend plus, et que tout paraît contraire. Ménagez votre santé, je vous en conjure. Il n'est pas nécessaire que vous travailliez. Je vous assure que tout vous sera donné selon votre besoin ; et c'est sur quoi il faut exercer votre foi, car il ne faut pas croire que la foi nue ne s'exerce simplement, qu'en se dénuant de tout : elle s'exerce aussi en croyant les choses presque incroyables ; et c'est une chose admirable, comme Dieu prend plaisir à exercer la foi en ces deux manières, et comment, après l'avoir dénuée de tous soutiens, et avoir fait comprendre à l'âme combien cette voie de dénûment est pure et préférable à tout, il l'exerce d'une autre

1. Le mot « providence » a ici un sens intermédiaire entre celui de « prévoyance », qu'on a déjà rencontré plus haut (Lettres XXXIV, p. 83, XLVI, p. 121) et celui de « gouvernement du monde par Dieu ».

manière, et veut qu'elle lui rende un autre honneur par exercer[1] encore sa foi, en croyant des témoignages et les recevant, lorsqu'elle n'a de goût que pour la nudité, et d'estime que pour la foi dégagée de témoignages. O que Dieu est grand, et qu'il sait se glorifier en des manières différentes! L'âme s'arrêterait à tout, s'il n'en usait de la sorte. Il y aurait bien de belles choses à dire là-dessus, mais c'est trop lasser votre patience; votre temps vous est trop cher.

A Dieu, il me donne pour vous ce qu'il ne me donne pour nul autre[2].

CXII. — FÉNELON A Mme GUYON[3]

Je dois encore vous parler de mon oraison : Je crains de la faire, et Dieu permet, soit par ma négligence ou autrement, que je n'en trouve guère ni le temps, ni la facilité. Je ne saurais m'y soutenir longtemps de suite, soit par ma santé, soit par mes occupations, soit par ma sécheresse, soit enfin par ma lâcheté. Ce qui devrait, ce me semble, m'étonner davantage, c'est que je n'ai aucun regret de voir mon oraison qui se dessèche et qui m'échappe, et qui me laisse dans une grande dissipation. Je me trouve indifférent et insensible sur tous ces inconvénients, qui devraient me paraître d'autant plus grands, que je suis ici plus exposé. Au lieu que j'ai un regret cuisant sur

1. Sur cette construction de l'infinitif substantif avec *par*, cf. Lettre du 20 septembre 1689, p. 275 et n. 1.

2. Cette lettre, étant la réponse à la précédente, doit être des premiers jours d'octobre.

3. T. V, Lettre LII, p. 361-3.

mes fautes extérieures, je ne sens aucune peine sur ce vide intérieur ; au contraire, je n'ai jamais été plus tranquille, plus libre, plus dégagé, plus simple et plus hardi dans ma conduite, quoique j'y fasse bien des fautes, qui viennent de dissipation, et même assez souvent d'infidélités passagères. Au reste, toutes les fois que la dissipation cesse, je me trouve en état d'abandon et de foi pure, immobile, en sorte qu'il me semble que j'ai toujours demeuré par le fond de la volonté sans interruption en Dieu, quoique je n'aie point pensé à lui et que j'aie fait et dit plusieurs choses, qui, par elles-mêmes et par mon infidélité en les faisant, devraient m'en avoir éloigné. Aussi, si je consulte ma conduite et mon oraison, je ne trouverai rien que ce qui est dans le commun des chrétiens grossiers, qui n'ont pas secoué le joug de la crainte de Dieu[1] ; encore même j'ai une chose qui me met fort au-dessous d'eux, car je me vois entièrement déchu par rapport aux grâces passées, au lieu qu'ils n'ont jamais reculé dans le chemin de la vertu ; mais, si je regarde un certain fond inexplicable[2], je vais à l'aban-

1. Fénelon est volontiers ironique et méprisant à l'égard des personnes qui craignent Dieu : « On dit : c'est une personne qui craint Dieu ; en effet, elle ne fait que le craindre sans l'aimer, comme des enfants craignent le maître qui donne le fouet » (*Instructions*, XVIII, t. VI, p. 100, *g*). « Dieu veut des enfants qui aiment sa bonté et non des esclaves qui ne le servent que par crainte de sa puissance » (*id.*, XXIX, t. VI, p. 134, *g*) ; cf. encore *id.*, XXVII, t. VI, p. 132, *g*, etc., et plus loin Lettre CXIX, p. 303.

2. « Au reste je ne puis expliquer mon fond. Il m'échappe, il me paraît changer à toute heure » (*Lettres spirituelles*, t. VIII, p. 589, *g*). « Mon état ne se peut expliquer, car je le comprends moins que personne » (*id.*, id., p. 580, *d*) ; cf. plus loin, *Poésies*, nº VII, p. 346.

don, pour laisser tout faire à Dieu, et au dehors et au dedans, sans vouloir ni me remuer sous sa main[1], ni me mettre en peine de moi, dans tout ce qu'il lui plaira de faire ou pour moi ou contre moi-même. J'avoue qu'en ce sens je n'ai jamais été autant au large que j'y suis depuis mon entrée à la cour. Voilà ce qui me vient maintenant dans l'esprit. J'espère que Dieu vous donnera ce qu'il faudra, pour m'en faire part. Je ne saurais penser à vous que cette pensée ne m'enfonce davantage dans cet inconnu de Dieu, où je veux me perdre à jamais[2]. Ce 10 octobre 1689.

CXIII. — Mme GUYON A FÉNELON[3].

Je ne crois pas que vous deviez faire effort, pour faire beaucoup d'oraison de suite ; mais je ne crois pas aussi que vous n'en deviez plus faire. Il faut rendre à Dieu ce petit tribut d'action, de nous exposer souvent devant lui, quand ce ne serait que pour peu de temps : c'est proprement vous tenir en repos, non en arrêtant votre esprit, ce qui nuirait à votre santé, mais en vous exposant malgré les égarements de votre esprit, le laissant comme il lui plaira[4]; et ce repos vous soulagera, loin de vous

1. « Le grand point est *de ne se remuer pas sous la main de Dieu* » (*Lettre du 1er janvier 1706 à la comtesse de Montberon*, t. VIII, p. 672, *d*).

2. « Enfoncez-vous en lui jusqu'à vous y perdre et à ne vous plus trouver » (*Lettre à la marquise de Risbourg*, t. VIII, p. 709, *d*). « Je le prie de vous entraîner dans cet abîme d'amour, où toute sagesse humaine perd pied » (*Lettre à Mme de Maintenon du 12 mars 1691*, *id.*, p. 495, *d*).

3. T. III, Lettre LXIX, p. 292-294.

4. C'est ce que Mme Guyon a appelé plus haut (Lettre XVI, p. 53) : *oraison de simple exposition* ; cf. Fénelon, *Lettre au duc de Chevreuse*,

nuire, pourvu qu'il ne soit pas trop long. Il vous sera aisé d'être indifférent et insensible à la perte que vous faites de l'oraison aperçue (ce qui marque déjà bien de la mort), tant que cette sécheresse ne sera point accompagnée de plus de faiblesse ; mais, lorsqu'elle le sera, elle se fera plus sentir. Ce n'est pas que la foi et l'abandon (qui est chez vous assez pur) n'en dévore beaucoup[1] ; enfin, il faut mourir ; il n'importe par quel coup.

Deux choses font que vous sentez plus les fautes extérieures que ce vide intérieur : la première, c'est que ce sont des fautes ; et que le vide n'en est pas, mais bien une opération de Dieu. La nature et l'amour-propre peuvent aussi vous faire sentir de la peine des fautes extérieures, parce qu'elles sont plus marquées : mais un jour tout sera égal.

Vous voyez bien par ce que vous dites, que l'oraison et l'union de votre volonté subsistent au milieu de vos embarras ; et qu'elle est même peu interrompue, puisque vous la trouvez toujours, lorsque vous avez le temps de la chercher. Elle est cachée souvent par le voile des occupations extérieures ; mais elle est cependant toujours subsistante : ce sanctuaire est couvert, mais il n'est jamais vide de l'arche de l'alliance, la volonté étant toujours unie à Dieu, lorsqu'elle a le temps d'y pouvoir réfléchir.

L'abandon est le fruit de la foi et de l'amour. Ce n'est

s. d., t. VII, p. 216, *g* : « *m'exposer tous les jours quelques moments devant lui,* non en raisonnant ; mais, après avoir dit ces paroles : *fiat voluntas tua,* donner ma volonté à Dieu, afin qu'il en dispose, et *l'exposer ainsi devant lui, sans dire autre chose que de rester quelques moments dans un silence respectueux.* »

1. Conjecture de Dutoit ; le texte de son manuscrit portait : *en dévore beaucoup.* La phrase est du reste peu claire ; il semble que le sens soit le suivant : ce n'est pas que déjà la foi et l'abandon ne vous enlèvent beaucoup de secours aperçus ; mais peu importe d'où vient le coup : il faut toujours mourir.

pas par le goût ou par l'aperçu[1], que l'on distingue l'état d'une âme, mais par l'abandon[2].

CXIV. — FÉNELON A Mme GUYON[3]

Depuis cette lettre écrite[4], M[adame] de C[hevreuse] m'a lu un endroit d'une des vôtres, où vous marquez que je n'ai pas assez de foi[5]. Voici précisément comment il me semble que je suis. Je n'ai jamais douté un seul instant de la pureté et de la parfaite droiture de vos intentions. Je suis persuadé que vous avez une grâce éminente avec une lumière d'expérience pour les voies intérieures, qui sont extraordinaires, et je suis très convaincu de la vérité de la voie de pure foi et d'abandon, où vous marchez et faites marcher ceux que Dieu vous donne. Pour les mouvements particuliers ou les vues que Dieu vous donne sur les personnes et sur les événements, je ne

1. Cf. Lettres XCVI, p. 237 et XCVII, p. 240.

2. Cette lettre, étant la réponse à la précédente, doit être datée du milieu d'octobre.

3. T. V, Lettre LIII, p. 364-7.

4 « *Depuis ma longue lettre écrite*, je viens d'apprendre, Monseigneur, etc. » (*Lettre au duc de Bourgogne du 24 septembre* 1708, t. VII, p. 274, *d*).

5. La plainte a dû revenir à plusieurs reprises dans les lettres de Mme Guyon à M. et Mme de Chevreuse ; cf. en effet la lettre inédite du 30 septembre 1693 (Mss de Saint-Sulpice, Ier Recueil Chevreuse, p. 28) : « J'aime toujours Bi [c'est-à-dire Fénelon] de tout mon cœur, *quoiqu'il ait peu de foi*. Je donnerais mille vies pour lui, et il tient chez moi tellement le premier rang que rien ne le peut effacer. Je sens pourtant bien qu'il n'est pas tout à fait comme je le souhaite, etc. » ; cf. plus haut lettre du 11 juillet 1689, p. 206 et n. 2.

suis pas pire que vous-même : vous m'avez dit vous-même que vous outrepassiez ces choses sans les juger[1], et les donnant simplement telles que vous les avez reçues, sans décider. Voilà comme je fais. Je ne crois rien ni vrai ni faux. Je ne doute pas même, car je ne juge point du tout, mais j'outrepasse simplement, respectant ce que je ne connais pas. Aussi n'est-ce point du tout par ces choses, — non pas même par celles qui sont déjà vérifiées[2], — que je tiens à vous. J'y tiens par la voie de pure foi, très conforme à tous les principes les plus exacts de la doctrine évangélique[3], par la simplicité que je trouve en vous, et par l'expérience des morts à soi-même, et de souplesse dans les mains de Dieu, qu'on tire de cette conduite. Tout le reste est au-dessus de moi, et regarde des états dont je suis bien éloigné[4]. Il me suffit d'être entièrement uni à vous selon mon degré[5], et sans regarder plus haut. Mais vous pouvez compter que cette manière d'outrepasser tout ce qui est au-dessus de moi, ne diminue en rien la confiance et l'union.

Quand je ne juge point, il est certain que je ne m'en abstiens jamais avec effort, et par une certaine

1. Cf. Lettre LVI, p. 143 et n. 1.

2. Allusion à la place prédite dans les « anagrammes » ; cf. lettre du 30 avril 1689, p. 122 et n. 2.

3. « L'oraison que Dieu vous fait éprouver est très conforme à l'Évangile » (*Lettre au P. Lami du 2 octobre* 1710, t. VIII, p. 449, *g*).

4. « Voilà ce que j'imagine sur un état que je n'ai pas éprouvé » (*Lettre du 11 mai* 1689, p. 138).

5. « Votre amie est bonne *selon son degré* » (*Lettre à la comtesse de Gramont du 24 juin* 1703, t. VIII, p. 662, *g*) ; cf. encore *Lettres spirituelles*, t. VIII, p. 544, *d* et 551, *g*.

prudence naturelle. Non, je crois simplement toutes ces choses très faciles à Dieu et par conséquent très croyables. Je ne compte pour rien la sagesse humaine[1], qui s'en moquerait, et je suis ravi de devenir enfant sur tout cela ; mais je ne vois pas de quoi juger sur les faits particuliers, et je n'ai pas besoin de le faire. Ce que je crois me suffit pour les biens que j'ai à tirer de vous, sans aller rechercher des motifs d'en croire davantage. Je vous avouerai de plus, que je me sens porté à croire que vous vous trompez quelquefois sur les gens et sur leur disposition, quoique je ne croie pas que vous vous soyez trompée sur moi : c'est là une tentation que je vous ai avouée plusieurs fois. Elle va de temps en temps jusqu'à craindre que vous n'alliez trop vite, que vous ne preniez toutes les saillies de votre vivacité pour un mouvement divin, et que vous ne manquiez aux précautions les plus nécessaires[2]. Mais, — outre que je ne m'arrête pas volontairement dans ces pensées, — de plus, quand je m'y arrêterais, elles n'y feraient rien, ce me semble, contre le vrai bien de notre union, qui est la droiture et la voie de pure foi et abandon, où je veux vous suivre. Quant aux affaires temporelles, j'aurais peine à croire que vous ne fissiez pas de faux pas. Peut-être Dieu vous tient il à cet égard dans un état d'obscurité et d'impuissance, pendant qu'il vous

1. Cf. Lettre XXXIX, p. 103 et n. 2.

2. Cette crainte répond bien au caractère « précautionneux » que Fénelon a déjà reconnu dans d'autres lettres ; cf. Lettre du 11 juillet 1689, p. 206, Lettre V, p. 26 et n. 1.

éclaire sur le reste. Encore une fois, je suis infiniment uni à vous au delà de tout ce que je puis dire et comprendre. Ce 16 octobre 1689.

CXV. — Mme GUYON A FÉNELON[1].

J'arrive tout présentement d'un grand voyage, je dis présentement, puisque je n'ai eu que le moment de repos depuis mon arrivée. Je vous dirai, pour répondre à cette première lettre[2], que c'était un songe que j'expliquais à Mme de C[hevreuse], où je vous disais en rêvant que vous n'aviez pas de foi en moi, et que vous me l'aviez avoué ; c'était pour la divertir que je lui contais ces fariboles. *Jugez si je suis assez* folle, pour vouloir que vous ayez de la foi en un néant. Vous êtes toujours bien, lorsque vous êtes comme Dieu vous fait être pour moi ; je suis très unie à vous en Notre-Seigneur. Il le sait, puisqu'il le fait. J'avoue que je réussis mal dans les affaires *temporelles,* ce qui se vérifie assez bien par leurs mauvais succès[3] ; mais je connais clairement que c'est pour hésiter plus que sur les autres, pour trop demander conseil, *trop donner au respect humain et à la condescendance, ne suivant pas*[4] *un je ne sais quoi, dans le fond, qui me redresse toujours. Il faut porter les suites des croix attachées à mon peu de courage.*

Je vous dirai simplement cependant que, pour les au-

1. T. V, Lettre LIV, 367-373.
2. La lettre précédente, à laquelle celle-ci répond.
3. Le mot *succès* a ici le sens qu'il a si souvent au XVIIe siècle issue d'une affaire, événement ; cf. Corneille, *Examen de la Place Royale,* édit. des Grands Écrivains, t. II, p. 122 : « Cet événement lui réussit seul ; et il a été bon de lui donner un *mauvais succès* », etc., etc. ; cf. plus haut, Lettre XLIII, p. 117 et surtout Lettre VIII, p. 35.
4. Texte de Dutoit : *me suivant par.*

tres, j'ai toujours remarqué, que, lorsqu'ils ont eu assez de petitesse (j'entends ceux que Dieu m'a donnés) pour me demander mon sentiment malgré mon incapacité, et même en choses qui excèdent ma portée, je leur ai toujours donné un conseil juste ; et, lorsqu'ils l'ont suivi, Dieu a donné bénédiction ; lorsqu'ils ne l'ont pas suivi, ils ne s'en sont pas bien trouvés. Dieu en use de la sorte, non à cause de moi, qui suis la misère même, mais, ou pour les tenir dans une petitesse, qui détruit leur raison, ou pour récompenser leur foi. Lorsque je parle, je ne songe pas, si ce que je dis est divin, je le dis naturellement ; mais dans la suite, je vois clairement la faute que l'on a faite de ne l'avoir pas suivi. Non que j'en aie de la peine [1], mais je ne saurais ne le point voir ; je ne puis vous dire comme cela se fait. Voilà simplement toutes choses. Comptez que par moi-même je ne suis qu'une bête, et vous compterez juste. Je fais souvent des fautes visibles et manifestes, dont je ne puis ni ne veux disconvenir. Je vous en dirais, si je vous voyais : ce sont des choses bien éloignées du divin. Cependant je ne puis en avoir de peine, et elles servent, pour mieux faire connaître ce que je suis par moi-même, et afin que l'on n'attribue pas à la créature ce qui n'est dû qu'à Dieu, et aussi surtout, pour épurer la foi de ceux que Dieu m'a donnés. Oui, je vous assure que c'est pour cela, et vous le verrez bien un jour ; ainsi séparez ce qui est de l'homme, qui n'est que néant et péché, et tirez de cet homme pécheur ce que Dieu vous donne par lui, comme Samson tira le miel de la gueule du lion mort [2].

Si je pouvais vous dire ce que je conçois là-dessus, combien j'aime mes misères, et qu'il est glorieux à Dieu même pour vous que je sois de cette sorte, vous goûte-

1. Mme Guyon expliquera cette disposition à l'égard « des âmes que Dieu lui a données » dans la lettre CXXIII, p. 311.

2. Juges XIV, 9.

riez sous la plus vile écorce une manne cachée. Votre âme m'est chère au delà de tout ce que je puis dire. Je n'en pénètre pas la cause. Dieu le sait et cela me suffit. Vous faites bien de ne vous arrêter à rien, mais aussi de ne rien rejeter. Laissez à Dieu les choses à venir. Je crois qu'il est de la petitesse de recevoir celles que l'on vous dit, comme vous faites. Leur vérification sert de réveil pour la confiance, qui serait souvent dans une langueur mortelle, si Dieu, qui connaît ce qui vous est propre, ne vous la donnait. Je vous assure en sa présence que je vous dis les choses comme il me les donne, sans penser si elles sont divines ou non, sans me mettre en peine du succès[1]. Je suis aussi contente qu'elles se trouvent fausses que vraies. Dieu se glorifie également dans notre simplicité, que nous soyons trompés par le succès ou non. Vous voulez bien cependant que je vous dise avec tout le respect et la déférence que Dieu me donne pour vos sentiments, que, si, en marchant par le sentier de la foi, l'on était toujours certain que c'est Dieu qui nous conduit, il y aurait peu d'épreuves à soutenir, et l'on ne se perdrait jamais. Ce serait bien une foi en Dieu, comme vous dites bien, mais non pas une foi nue[2] et dépouillée de ce plus grand de tous les moyens. Tant que l'âme est en nudité et en perte, elle ne connaît pas la main qui la conduit; et, quoiqu'elle ne fût jamais plus proche de Dieu, elle ne le connaît pas et croit tout le contraire; et c'est ce qui fait toute la peine de cette âme, qui ne s'abandonnerait pas, si l'on voyait que Dieu fût certainement le guide[3]. Mais s'abandonner, lorsqu'il se cache, et lorsqu'il semble même nous être contraire, c'est le point principal de l'abandon, que Dieu vous fera bien décou-

1. Cf. même Lettre, p. 296 et n. 3.

2. Cf. Lettre du 15 juin 1689, p. 172 et n. 2.

3. On a déjà vu dans les lettres de Fénelon et de Mme Guyon l'exposé et la discussion de ces idées; cf. Lettre XV, p. 49 et n. 1, Lettres des 17 juillet et 11 août 1689, p. 213 et 248.

vrir, après vous avoir conduit par l'abandon à sa conduite et à sa volonté connue, il vous conduira assurément par sa volonté inconnue, et je comprends bien, à la manière dont Dieu me faisait agir avec vous qu'il voulait vous faire pratiquer de solides vertus, et vous faire faire de bons sacrifices. Ce n'est pas que les âmes conduites par la foi la plus nue se mettent d'elles-mêmes dans cette conduite, nullement ; mais Dieu les y conduit insensiblement et, après les avoir conduites dans ce sentier, il se cache, de telle sorte qu'elles ne l'aperçoivent plus, et croient souvent s'égarer, ce que Dieu cependant ne permet jamais, à moins d'une grande infidélité, qui fait, comme je l'ai dit dans ma précédente [1], que, voulant ajuster les choses par soi-même et par la sagesse, on les gâte et les détruit en voulant les établir, au lieu que Dieu les établit, lorsqu'ils semble à l'âme qu'il les détruit [2]. Ce que je vous dis est général pour toutes les personnes qui sont, comme vous, appelées à la plus pure foi et au plus pur amour. Je ne prétends pas dire par là que vous manquez : je sais trop votre fidélité et la droiture de votre volonté, mais c'est que je vous dis simplement ce qui m'est mis dans l'esprit ; cela me soulage, car j'ai souffert ce matin de telle sorte peut-être par ma résistance, que dans plusieurs heures que j'ai été à l'église, j'ai dit souvent à Dieu, ou qu'il vous donnât la patience de me souffrir dans ce qu'il exige de moi à votre égard, ou qu'il m'ôtât du monde, car je ne puis vivre et porter son indignation [3].

1. Sans doute « dans ma *lettre* précédente », qui semble d'ailleurs perdue.

2. Le principe est exposé par Mme Guyon dans toute sa rigueur dans sa Lettre du 7 juin 1689, p. 159 : « Dieu n'établit les choses que par leur contraire, il ne les fonde que sur leur destruction. »

3. Cette lettre, étant la réponse à la précédente, doit appartenir à la seconde quinzaine d'octobre.

CXVI. — Mme GUYON A FÉNELON[1].

D'où vient que l'esprit est si clair et net, et qu'il semble que les opérations de Dieu se fassent dans le plus intime de nous-mêmes, et, pour ainsi dire, comme vers le siège du cœur? Rien ne passe par la tête; mais, comme une source qui bouillonne, elles éclairent l'esprit sans brillant ni distinction[2], le metttant dans une parfaite sérénité; et ce je ne sais quoi, dont la source est infinie, dilate le cœur, le pacifie; et, bien qu'il n'y ait rien de sensible et de distinct, le goût sans goût[3] est au-dessus de toute expression, avec une pureté et netteté admirable; et ce qui paraît de surprenant, c'est que, quoique l'esprit soit clair et serein, le cœur plein et étendu, il est pourtant certain que ce qui rend l'esprit de cette sorte n'est point dans l'esprit, que ce qui remplit le cœur sans sentiment n'est point dans le cœur; mais cependant le siège est au dedans et on le distingue fort bien.

Au lieu que les autres opérations viennent de la tête, et qu'elles se répandent sur les parties du corps, celles-là viennent du fond proche du cœur, et se distribuent dans l'esprit par un vide fécond, car la *mémoire* ne représente rien et cependant n'est pas stérile pour cela, mais claire, sans nul terme ni objet; l'*esprit* de même n'a nulle agitation, mais son calme est serein et lumineux : ce n'est pas un vide d'abrutissement; au contraire, c'est une pure, simple et nue intelligence, sans espèce[4], ni rien qui borne. La volonté est aussi nue et vide, mais sans disette

1. *Discours chrétiens et spirituels*, t. II, Disc. LXVII, p. 229-230; premières et dernières lignes, *Lettres*, t. V, p. 400.
2. Cf. Lettres XII, p. 44 et n. 1, XIX, p. 60 et n. 2.
3. Cf. Lettre VII, p. 30 et n. 1.
4. Cf. Lettre XXI, p. 64 et n. 2.

et avec une plénitude, qui dilate toujours plus le cœur, qui trouve tous ses désirs parfaitement contents et remplis, sans rien distinguer de ce qui contente et remplit : c'est un rassasiement, qui est sans dégoût, et qui n'empêche pas l'appétit nécessaire, pour se trouver toujours en état d'un plaisir nouveau, qui ne peut proprement porter le nom de plaisir.

J'ai eu le mouvement de vous écrire cela. Je le fais simplement. Ce 25 octobre 1689.

CXVII. — Mme GUYON A FÉNELON[1]

Puisque la pensée me vient de vous écrire, je le fais pour vous souhaiter toute sorte de prospérités spirituelles : je n'entends pas de celles qu'on estime telles, en ne regardant les choses que par les sens et la raison, mais celles qui fructifient par la foi et la mort, ce qui fait que, sans envisager un état ou une disposition plutôt qu'une autre, l'on suit toujours son chemin ; rien ne décourage ; les misères et les chutes de faiblesse servent même d'éperon pour faire courir à un certain inconnu, qui surpasse tout sentiment. C'est la route que vous devez tenir.

Ne vous laissez jamais abattre pour quoi que ce soit ; mais tâchez de demeurer libre et gai ; vos fonctions le demandent, et tout ce que vous faites dans votre emploi est égal, pour vous, à des heures de piété marquées. Votre oraison doit être toujours simple, en jouissant simplement du goût intime et caché, et supportant patiemment la sécheresse et le vide. Courez par l'un et par l'autre à celui qui vous aime, et que vous devez aimer au-dessus de tout. Que les moyens servent à vous faire courir à votre fin. Nourrissez votre âme de repos, sou-

1. T. III, Lettre LXXI, p. 296-8 ; les dernières lignes, t. V, p. 373.

vent sec et aride, et contentez-vous d'être paisible ; surtout, tranquillisez-vous, et laissez tout tomber[1], dès que quelque brouillard s'élève, non en combattant (ce qui l'augmenterait), mais en souffrant tranquillement ce qui vous le cause, et ne vous étonnant point, quand bien même vous failliriez dans l'envie que vous avez d'être fidèle. Que cette envie soit douce et tranquille, sans empressement, et sans vous en faire la moindre occupation : une fidélité actuelle, dans le moment présent, selon la lumière, sans vous faire une affaire ou une occupation d'une fidélité anticipée. C'est à présent un temps de se taire et de garder un profond silence, pour laisser parler et opérer le Verbe en vous.

Croyez-moi bien à vous en Notre-Seigneur. Lorsque l'on aura fait de St. Mathieu[2], vous le rendrez[3], s'il vous plaît[4].

CXVIII. — Mme GUYON A FÉNELON[5]

Étant dans un fort recueillement, il me fut montré deux personnes : l'une, qui était toujours exposée aux rayons divins, et qui recevait incessamment les influences de la grâce ; et l'autre, qui, mettant continuellement de nouveaux obstacles, quoique subtils et légers, à la pénétration du soleil, était cause que le soleil ne faisait

1. Cf. Lettre VIII, p. 31 et n. 2.
2. *Sic* ; le texte est peut-être altéré.
3. Sans doute au duc de Chevreuse.
4. Pour cette lettre et pour les suivantes non datées, je conserve presque partout l'ordre du manuscrit de Dutoit. Les garanties qu'il présente sont, comme on l'a vu jusqu'ici, minimes. A défaut d'autres pourtant, on ne saurait les négliger. Il est certain, par exemple, que cette lettre est postérieure à l'entrée de Fénelon à la Cour, comme le prouve l'allusion à son « emploi » ; cf. Introduction, I, § III, p. XXVII.
5. *Discours chrétiens et spirituels*, t. II, Disc. LIV, p. 327-9.

autre chose par son opération, que de dissiper les obstacles.

[Les âmes réagissent différemment sous l'action de Dieu, selon qu'elles se laissent exposées paisiblement à ses rayons ou qu'elles interposent des nuages entre elles et lui.]

CXIX. — Mme GUYON A FÉNELON[1]

Il me paraît à l'égard du pur amour, qu'on ne démêle point assez ce que c'est que les trois vertus théologales, en sorte qu'on fait comme un mélange de l'amour d'espérance et de la parfaite charité.

On peut avoir et la foi et l'espérance, sans avoir la parfaite charité ; mais, sans avoir l'une et l'autre de ces vertus, on ne peut avoir la même charité ; ainsi, loin de les exclure, elle les renferme en elle-même.

[La charité sans intérêt ni crainte.]

D'où vient que le parfait amour chasse la crainte[2] ? C'est que la crainte ordinairement a un rapport à soi. Il n'y a que la crainte filiale qui rejette tout rapport à soi, laquelle peut subsister avec la charité, et c'est une crainte chaste de ne pas assez plaire au Bien-aimé : mais elle est sans trouble. Toute chaste pourtant et toute paisible que soit cette crainte, elle est encore surpassée par la charité : elle n'est pas rejetée comme la première, mais outrepassée ; parce que la pure charité outrepasse toutes choses, pour se perdre dans son divin objet[3].

[La charité demeure éternellement et ne s'arrête qu'en Dieu même.]

1. *Id.*, t. II, Disc. XLVIII, p. 286-290.

2. I Jean, IV, 18. La citation est reprise par Fénelon (*Lettre à la comtesse de Montberon du 17 septembre* 1691, t. VIII, p. 604, d).

3. Sur la conception quiétiste de la « crainte de Dieu », cf. la lettre de Fénelon du 10 octobre 1689, p. 290 et n. 1.

Le pur amour est si droit, qu'il ne se recourbe jamais [1], il est si impétueux, que rien ne retarde sa course; il est si subtil, qu'il ne peut subsister que dans sa fin; il s'entretient et se nourrit de soi-même; il n'a aucun repos qu'il n'ait dépouillé et détruit son sujet, lui ôtant tout bien, quel qu'il soit, qui pourrait le terminer ou lui servir d'empêchement. Il est tel, qu'il faut ou qu'il détruise et consume les obstacles avec impétuosité, ou qu'il quitte le sujet qui le veut arrêter, afin de se perdre dans sa fin.

Le pur amour est souverain et jaloux : sa jalousie le rend cruel, sa souveraineté ne souffre point de partage, il exerce son empire de telle sorte, qu'il s'enflamme et s'irrite par une répugnance, et ne souffre point de compagnon. Il est impitoyable et cruel, et cependant impassible et indivisible. O amour, de qui je ne puis rien dire, consume les cœurs où je voudrais t'envoyer !

[Le pur amour ne se soucie point de son sujet, mais seulement de son divin objet.]

CXX. — FÉNELON A Mme GUYON [2]

Je vous avais écrit une assez grande lettre... Mais comme je suis un peu brouillon, je l'ai écartée [3] dans mes papiers, et je la cherche depuis hier, sans pouvoir la trouver. J'ouvre à Dieu toute l'étendue de mon cœur, pour recevoir, cet esprit de petitesse et d'enfance

1. Fénelon, *Instructions*, XX, t. VI, p. 117, *g* ; « un amour encore un peu mêlé et *recourbé sur soi* » ; cf. Lettre III, p. 18 et n. 2.

2. *Lettres*, t. V, Lettre LVI, p. 377-8.

3. Le mot a ici un sens voisin d'*égarer* ; cf. *L'Avare*, III, 1 (édit. des Grands écrivains, t. VII, p. 121) : « Je vous constitue au gouvernement des bouteilles ; et, s'il s'en *écarte* quelqu'une... ».

dont vous parlez[1]. Mais qu'y a-t-il à faire, sinon de ne faire rien et de laisser faire Dieu? Je suis en paix, et je ne me donne aucun mouvement en aucun genre. Je crois devoir toujours suivre les règles[2], lorsque, malgré mon dégoût, je sens que je ne suis gêné intérieurement, ni au moment que je les suis, ni après que je les ai suivies. Puisque Dieu me laisse la même paix et la même largeur, il faut que je ne lui résiste point, en me conformant à ces règles. Je m'unis à vous de plus en plus. Une fluxion sur les dents m'a ôté depuis plusieurs jours la liberté de dire la messe. Votre petit présent m'a réjoui, et j'espère qu'il me fera du bien. Pour Job, c'est un grand présent, dont je vous remercie[3].

CXXI. — Mme GUYON A FÉNELON[4]

Je ne demande rien autre chose, sinon que votre cœur soit ouvert pour recevoir l'esprit de petitesse et d'enfance. Ce serait cesser d'être petit, de vous donner aucune disposition. Notre-Seigneur vous mène par la main. Je vous parle toujours de la petitesse, non pour vous obliger à faire quelque chose, mais parce que j'en ai le mouvement, et que Dieu veut que vous soyez dans

1. La lettre même à laquelle Fénelon fait ici allusion est perdue; mais on a vu dans d'autres lettres Mme Guyon lui prêcher cet esprit de petitesse; cf., par exemple, celle du 23 septembre 1689, p. 279.
2. Sans doute les règles pour faire oraison.
3. Mme Guyon avait promis à Fénelon de lui envoyer son commentaire de Job (Lettre du 27 juillet, p. 231). Cette indication semble confirmer ici l'ordre du manuscrit de Dutoit.
4. T. V, Lettre LVIII, p. 379-381.

un acquiescement continuel à être petit, et que vous vous apprivoisiez insensiblement avec la petitesse, dans un lieu dont elle est entièrement bannie [1]. Je vous ai mandé sur l'article des règles ma pensée. Il ne faut rien prévenir, mais se laisser à Dieu sans réserve au moindre signal, sans que la raison arrête ; c'est ce que Dieu veut par retour à l'amour qu'il vous porte, que cette fidélité de souplesse infinie sous sa main, mais souplesse pleine de délicatesse, qui ne délibère de rien, mais qui se laisse à ce qui l'entraîne. C'est à Dieu à vous mettre dans le cœur, lorsqu'il le voudra, sa volonté sur tous les articles. J'annonce de loin, je suis sa voix, qui crie dans le désert : aplanissez la voie du Seigneur [2]. Il faut que la parole se fasse passage ; sa délicatesse est extrême. Je sais sûrement qu'elle se fera discerner chez vous, quoiqu'elle paraisse muette, et c'est à elle que je vous abandonne, sans vous abandonner un moment, car je vous porte éternellement en Dieu. Je suis quelquefois étonnée de l'application que Dieu me donne, comme si vous étiez seul au monde ; et je connais en cela les desseins de son amour sur vous. Il est vrai que la règle ordinaire de la résistance est de rétrécir, dessécher ou troubler plus ou moins, selon que l'on est plus ou moins avancé.

Conservez votre santé ; lorsque Dieu vous ôte le moyen de dire la messe, il faut demeurer ferme à se laisser tout ôter. A la première commodité je vous enverrai un emplâtre, qui arrête toutes les fluxions des dents. Si vous étiez moins petit, vous ririez de ma simplicité à vous envoyer tout ce qui me vient dans la tête. Il faut que vous soyez bien bon pour me supporter [3].

1. Cette allusion à la vie de cour est ici encore une nouvelle preuve en faveur du classement de Dutoit.

2. Mme Guyon s'approprie les paroles de Jean-Baptiste (Math., III, 3, Marc, I, 3, etc.).

3. Fénelon, *Lettre à la comtesse de Montberon du 8 août 1703*, t. VIII,

CXXII. — FÉNELON A Mme GUYON[1]

Rien au monde ne me touche plus sensiblement que votre état, Madame, mais je suis touché sans trouble, car je ne puis être en peine de ce qui est entre les mains de Dieu. Faites-moi savoir comment vous vous porterez, et si vous voulez que j'aille vous voir. Votre dernière lettre demeurera toute ma vie au fond de mon cœur. Ne négligez rien, je vous en conjure, pour votre guérison. Je vous le demande autant que Dieu veut que je le fasse. Je suis en lui à jamais tout ce que je dois être pour vous[2].

CXXIII. — Mme GUYON A FÉNELON[3]

Je vous avais écrit, selon le mouvement que j'en avais eu, ce billet ci-joint[4]. Vous avez raison de n'être pas en peine de moi, car je suis si fort à Dieu, qu'il doit disposer de moi en souverain. Je me trouve mieux aujourd'hui, et j'ai dans le fond de mon cœur que je ne mourrai point[5], tant que ma vie sera utile à ceux que Dieu

p. 663, *g* : « Supportez-moi. » — La lettre de Mme Guyon répond à la lettre précédente.

1. T. V, Lettre LVIII, p. 381.
2. Réponse à une lettre perdue.
3. T. V, Lettre LIX, p. 382-3.
4. Ce billet semble perdu.
5. On a vu dans d'autres lettres (Lettre XXIX, p. 77, XLIV, p. 118, XLVIII, p. 125) que Mme Guyon au milieu de ses plus fortes crises avait ce « sentiment intérieur » de « ne pas mourir si tôt ».

m'a donnés. Quoique la plus grande consolation que je puisse avoir dans la situation de mon âme à votre égard, serait celle qui me vient de vous après Dieu, — je ne désire cependant pas de vous voir[1] : je sais que cela ne pourrait se faire sans vous causer quelque peine[2]. Je me repose et me console dans l'étroite union que j'éprouve avec vous, qui surpasse infiniment tout témoignage sensible, quoique je ne puisse m'empêcher dans mon extrême simplicité de vous en donner plusieurs, qui sont aussi innocents qu'ils sont enfantins. Mais j'éprouve au delà de tout quelque chose de fixe en Dieu même, qui est autant[3] ineffable qu'il est au-dessus de toute expression. Cette situation ne varie jamais. Son extrême simplicité et nudité n'empêche pas sa force. Si vous croyez que je doive faire quelque autre chose que ce que je fais pour ne point mourir, qui n'est rien du tout, mandez-le moi, et vous serez obéi. J'ai vu ce que vous écrivez à M. le M[arquis] de Ch[arost][4]. Si vous croyez que je doive cesser les remèdes, quoique je m'en trouve bien, à ce que je crois, je le ferai pour vous obéir. Au nom de Dieu[5], ordonnez sans retour[6].

1. Construction ordinaire au XVIIe siècle ; cf. Racine, *Abrégé d'histoire de Port-Royal*, édit. des Grands Écrivains, t. IV, p. 560 : « Cette fille avait désiré d'entrer à Port-Royal », etc.

2. A cause de l'éloignement ou pour éviter les conversations médisantes ?

3. Cf. fragment d'autobiographie, p. 6 et n. 1. L'emploi de ce adverbe devant un adjectif est ici d'autant plus à noter que dans la phrase précédente Mme Guyon a employé *aussi* avec une construction identique.

4. Armand II de Béthune, marquis de Charost, était fils de la duchesse de Charost, l'amie de Mme Guyon. Né le 5 mars 1663, il était alors lieutenant général des provinces de Picardie. Il prendra le nom de duc de Charost, quand son père en 1695 se défera de son titre, pour prendre celui de duc de Béthune : « Il était intimement de mes amis », dit Saint-Simon (édit. des Grands Écrivains, t. V, p. 174-5).

5. Cf. fragment d'autobiographie, p. 1 et n. 4.

6. Cette lettre répond à la précédente.

CXXIV. — Mme GUYON A FÉNELON [1]

Les âmes parvenues à leur fin par le moyen de la foi n'ont rien d'extraordinaire, quoiqu'elles semblent en avoir beaucoup, parce que, voyant les choses en Dieu, cette vue sans vue [2] leur est naturelle et n'a rien qui les distraie de leur unité, voyant tout dans l'unité même. Il n'en est pas de même des âmes non arrivées.

[On peut distinguer parmi ces dernières trois sortes d'états, sans liaison d'ailleurs entre eux : *la foi lumineuse* d'une lumière tout extérieure, et qu'il faut savoir outrepasser, *la foi savoureuse* [3], où la lumière n'est qu'intérieure et plus sûre, *la foi pure,* état d'abandon aveugle, de passiveté souffrante et d'amour nu.]

Ce sont là des détroits par lesquels il faut passer et sans lesquels il n'y a point de véritable pureté ; mais, après un état si nu, sans sortir de la nudité, l'on devient fécond, éclairé et lumineux sans lumière, ardent sans ardeur, distinct sans distinction [4]. Jusqu'alors le distinct et l'aperçu [5] sont dangereux, parce qu'ils arrêtent l'âme en elle-même, et qu'elle ne peut voir que des lumières fautives, en les voyant en soi. Mais ici, c'est *voir la lumière dans la lumière* [6], même multipliée dans

1. *Discours chrétiens et spirituels,* t. II, Disc. XIV, p. 96-101 ; dernier paragraphe, *Lettres,* t. V, Lettre LX, p. 383-4.

2, Sur ce genre de formules, dont on trouvera d'autres exemples dans cette même lettre, cf. Lettre VII, p. 30 et n. 1.

3. Sur *la foi savoureuse,* cf. Lettre XLI, p. 111 et n. 2, Lettre du 15 juin 1689, p. 172.

4. On a vu au début de cette lettre une formule analogue. — Sur le sens mystique de *distinction,* cf. Lettre XII, p. 44 et n. 1, XIX, p. 60 et n. 2.

5. Cf. Lettre XCVI, p. 237 et n. 1.

6. Ps. XXXV, 10.

la parfaite unité, une âme qui embrasse tout, sans rien posséder, pleine de richesses, sans cesser d'être très pauvre.

Voilà ce qu'il m'a fallu vous écrire ce matin. Agréez que je vous écrive, lorsque j'en aurai le mouvement, car sans cela je serai bien gênée. La difficulté est qu'étant où vous êtes [1], je ne sais par qui vous écrire, ne voulant pas que ce soit par la poste. Je suis assurée qu'il ne s'en perdrait pas une par la poste, car le Seigneur en prend soin; et quelque envie que l'on ait eue contre moi de prendre de mes lettres sur ces matières, l'on n'en a jamais pris. Mais, comme je vous veux obéir, je ferai ce que vous m'ordonnez. Pensez-y [2].

CXXV. — Mme GUYON A FÉNELON [3]

Je me sens portée de vous dire qu'il me serait aussi difficile de douter que Dieu ne vous ait donné à moi, qu'il me le serait de ne point croire que je vis et respire. Ce sera à lui de vous en faire connaître ce qu'il lui plaira. Il me serait difficile de vouloir qu'on me croie ou ne me croie pas. Et ma disposition est telle, pour vous en rendre un compte exact dans toute la sincérité

1. A la cour. Fénelon, comme on le voit, avait demandé à Mme Guyon de prendre des moyens plus sûrs et plus secrets que la poste pour correspondre : Nouvel indice de ce caractère « précautionneux » qu'il avouait lui-même (Lettre du 11 juillet 1689, p. 206 et n. 3).

2. Cette lettre, comme plusieurs des suivantes, ne semble répondre à aucune lettre de Fénelon. C'est un exposé purement didactique « qu'il lui a fallu écrire », lorsqu'*on* l'y a invitée. Les lettres de Fénelon manquent pendant environ deux mois : sont-elles perdues ? ou n'a-t-il pas eu le loisir et le goût de correspondre avec son amie durant les premiers temps de sa vie à la cour ? Cette seconde hypothèse semblerait la plus probable, cf. Lettre du 27 novembre 1689, p. 327 et n. 1.

3. *Lettres*, t. V, Lettre LXI, p. 384-5.

de mon cœur, que, quand toutes les âmes, que Dieu m'a données, ne me croiraient pas, je n'en aurais nulle peine [1], à moins que Dieu ne changeât ma disposition, que je ne ferais pas un pas pour les gagner, à moins que je ne m'y trouvasse poussée. Mais j'ai éprouvé que certaines âmes, auxquelles j'avais dit certaines choses, et qui ne l'ont pas fait, — Notre-Seigneur ne me donnant rien pour elles, et quelque effort que j'aie fait pour leur répondre quelque mot, je ne le pouvais, — je trouvais tout fermé, jusqu'à ce qu'elles entrassent dans ce que Dieu veut. J'ai vu d'autres s'égarer plusieurs années, sans avoir pu leur écrire un mot pour les ramener, et après cela me trouver poussée à leur écrire ; et la lettre avait son effet, et elle faisait rentrer. D'autres, auxquelles j'écrivais par condescendance, cela n'avait aucun effet. Voilà un petit compte que je vous rends.

CXXVI. — Mme GUYON A FÉNELON [2]

Dieu est un principe et un être infini, qui renferme tout ce qui est et tout ce qui est possible, de sorte qu'il peut porter sans incompatibilité des choses incompatibles. Il n'y a rien de nécessaire en Dieu que les opérations de la Trinité [3]. Tout le reste n'est point nécessaire, quant à la nécessité d'existence ; et tout ce qui est fait, pourrait n'être pas fait, sans que Dieu en eût le moindre détriment. Ce qui est fait est cependant nécessaire, quant à la nécessité d'exister en Dieu, comme volonté de Dieu ; de sorte que ce qui n'était pas nécessaire,

1. Cf. une disposition analogue Lettre CXIII, p. 297, et surtout Lettre du 26 novembre 1689, p. 325.

2. T. V, Lettre LXII, p. 386-392.

3. Sur « les opérations de la Trinité » et leur nécessité, cf. Lettres XXIII et XXIV, p. 68-69.

quant à l'existence divine, est nécessaire, quant à la volonté divine.

[Nature et différence de ces deux nécessités.]

Ainsi ce qui n'est point nécessaire dans l'existence est nécessaire dans la volonté ; et cela est en Dieu indivisible, si bien que la création de l'homme en Dieu est une action nécessaire, infaillible et libre, au lieu que la production de son Verbe est une action nécessaire et non libre. Or la nécessité n'empêche point la liberté, Dieu étant libre de vouloir et de ne vouloir pas tout ce qui est hors de lui. Mais, comme il est immuable et qu'il a voulu, il a voulu de toute éternité ; et, quoiqu'il soit libre de vouloir et de ne vouloir pas, il faut qu'il fasse ce qu'il veut, et, dès qu'il a voulu, la chose a été comme faite de toute éternité. Le monde a été créé dans la volonté de Dieu et cette volonté fit une nécessité. St. Paul dit[1] qu'en Dieu il n'y a point de *oui* et de *non*, et qu'en Dieu il n'y a qu'un seul *oui* : et ce *oui* est immuable, et de volontaire, rend nécessaire tout ce qui est fait.

CXXVII. — Mme GUYON A FÉNELON[2]

Je comprends, sans le pouvoir exprimer, comment toutes les opérations, qui se font hors de la Trinité, quoique attribuées différemment aux divines personnes selon leurs différents effets, sont pourtant toutes des trois personnes indivisiblement, à cause de l'unité de leur essence, et j'éprouve comment dans l'homme, devenu simple et divin, tout se fait par un seul acte conti-

1. II Cor, I, 19.

2. *Discours chrétiens et spirituels*, t. II, Disc. XLII, p. 240-3 ; dernières lignes, *Lettres*, t. V, Lettre LXIII, p. 392.

nuel et sans interruption ; et ce qui s'opère en elle est un acte si pur et dégagé, qu'il ne laisse à l'âme nulle distinction, en sorte qu'elle ne sait si son amour est lumineux, ou sa lumière amoureuse [1].

Elle aime, sans sentir l'amour, et elle sait et connaît tout, sans savoir comment elle le sait et connaît ; et, sans nul moyen, ni par l'entremise d'aucune chose, elle trouve n'ignorer rien, sans savoir qui lui a appris, ni comment cela lui est venu [2] ; car cette connaissance n'a rien qui fasse ni espèce [3], ni plénitude : elle est d'autant plus pure qu'elle est nue, et d'autant plus nue qu'elle est plus hors de l'âme, et plus séparée d'elle-même : en sorte que l'on comprend, par ce que l'on éprouve, comment les bienheureux voient tout en Dieu, sans rien voir que Dieu [4] ; et non en matière objective, ainsi que quelques-uns ont voulu dire que l'on voit en Dieu tous les objets comme dans un miroir, se persuadant un détail des choses mêmes. Cela n'est point de la sorte, puisque l'application à ces objets, quoiqu'en Dieu même, serait une application distincte de Dieu, dont l'âme abîmée en Dieu est incapable : mais elle voit en manière divine et indistincte toutes choses, sans voir autre que Dieu, par un regard fixe, et d'autant plus simple et épuré que rien de distinct ne le termine. C'est une vue simple et immense de l'immensité même qui renferme tous les objets, sans s'arrêter à aucun, ce qui serait une imperfec-

1. Par ce rapprochement entre l'âme humaine et la Trinité, cette lettre semble bien être une suite de la précédente.

2. C'est cette idée que Mme Guyon résumera ailleurs dans une formule que Fénelon reprendra : « On sait tout sans rien savoir » ; cf. Lettre CXXX, p. 320.

3. Cf. Lettre XXI, p. 64 et n. 2.

4. Fénelon, *Instructions*, XXIII, t. VI, p. 124, *d* : « Tandis qu'elle (l'âme) n'hésite point à tout perdre et à s'oublier, elle possède tout... *c'est une image de l'état des bienheureux*, qui seront à jamais ravis en Dieu, sans avoir pendant toute l'éternité un instant pour penser à eux-mêmes. »

tion. Cette vue sans vue[1] est amour et jouissance, et tout cela est une même chose dans l'unité même.

Lorsque l'homme est encore en lui-même, il rapporte tout à soi et attire tout en soi-même ; toutes les créatures sont pour lui-même en manière spirituelle, ou en vue de perfection ou de salut ; mais, par le transport qui est fait de cette âme en Dieu, par une extase d'autant plus éminente qu'elle est plus continuelle, puisqu'elle commence dès cette vie ce qui doit durer éternellement, où l'âme ne sortira plus de Dieu pour retourner à elle-même, alors elle transporte avec elle toutes les créatures en Dieu ; de sorte que Dieu est son seul objet et sa seule vie : elle voit tout en Dieu, et tout Dieu ; rien hors de Dieu, ni distinct de Dieu. Cet Être infini fait disparaître tout le reste, dont l'âme cependant n'est point appauvrie, mais elle possède tout, sans rien avoir ni posséder[2], elle voit tout au-dessous d'elle, et elle ne voit rien que Dieu, dont elle ne peut se distinguer pour se voir elle-même.

C'est alors que par un noble orgueil, elle ne trouve rien qui soit digne d'elle, et qui ne soit au-dessous d'elle, quoiqu'elle ne prenne ni part, ni intérêt à cela. Il n'y a point de purgatoire pour une telle âme ; et celle qui écrit ceci, a eu souvent certitude qu'il n'y en avait point pour elle, quoiqu'elle ne prenne ni part, ni intérêt à cela. Une âme, qui a été assez purifiée, pour être reçue dans son principe original, est assez purifiée pour le ciel, puisque c'est Dieu seul qui exige la pureté, et non le ciel.

O, si je pouvais exprimer cette vérité, et ce que c'est qu'une âme dans la pure vérité exempte des méprises ordinaires ! Cette âme juge de tout sainement, et con-

1. Cf. Lettre CXXIV, p. 309 et n. 2.

2. Cf. le texte des *Instructions* cité à la note 4 de la page précédente.

naît d'abord la vérité en toutes choses. Elle connaît l'abus des sciences : et l'homme le plus savant, éclairé de la vérité, découvre dans la science la vérité qui y est cachée, et que les autres savants ignorent : car la science a la vérité, mais une vérité cachée aux savants mêmes, qui ne sont point éclairés de la lumière divine : ils voient sans voir ; mais, lorsque la vérité éternelle se manifeste à eux, ô alors ils sont agréablement surpris de voir qu'ils découvrent une profonde science qu'ils avaient ignorée.

C'est ce que vous connaîtrez un jour. Il n'est pas encore temps pour vous d'écrire ; il faut être rempli de l'infusion divine auparavant : ce sera alors que vous écrirez certainement, et comme possédant ce que vous ne voyez à présent que de loin. Croyez-moi en ce point : cessez tout, et vous aurez tout. Présentement, il faut goûter, et se taire ; il faut se laisser vider de tout, pour être capable de la plénitude divine, et pour *voir*, comme dit David, *la lumière dans la lumière même* [1]. Tout ce qui n'est point cela est peu de chose, et est plus une lueur qu'une lumière. Pour ce que vous désirez de savoir [2] de l'*Evangile éternel*, cet Évangile n'est autre que *la volonté de Dieu*. Nous en parlerons plus au long un jour, s'il plaît à Dieu.

CXXVIII. — Mme GUYON A FÉNELON [3]

Étant à la messe, il m'a été donné à connaître (je m'explique de cette sorte, quoique je ne puisse pas appeler proprement cela *connaissance*, puisque ce n'est pas une lumière qui s'élève dans l'esprit, mais une science

1. Texte déjà cité, Lettre CXXIV, p. 391.
2. Sur cette construction, cf. Lettre CXXIII, p. 308 et n. 1.
3. *Discours chrétiens et spirituels*, t. II, Disc. XLIV, p. 245-8.

intime et cachée dans le plus profond de moi-même, qui paraît très ancienne, quoique la manifestation en soit nouvelle), je connus, dis-je, la pureté de Dieu être si infinie, et celle qu'il exige de l'âme, pour y opérer avec plaisir, être telle, qu'il ne veut pas la moindre action de l'âme (tant sa passiveté doit être absolue), pas, dis-je, la moindre action, pour imperceptible qu'elle puisse être, pas même des plus délicates correspondances, qui semblent s'avancer quelquefois par une reconnaissance tacite.

[Les séraphins, modèles de ces âmes passives, uniquement aimantes.]

CXXIX. — Mme GUYON A FÉNELON[1]

Peut-on douter de la grâce d'une personne, qui communique l'onction de la grâce, le goût de Dieu, et le recueillement ; qui donne à chacun, sans se méprendre, selon son besoin, et qui pacifie les âmes troublées, quand elles approchent d'elle ? Pourrait-elle conserver dans un même cœur l'abandon le plus fort et le plus pur que l'on puisse s'imaginer, et être en péché ? abandon général, tant pour le corps que pour l'âme, pour le temps et pour l'éternité ; abandon tel, qu'il exclut même les premiers mouvements naturels de frayeur, et donne une intrépidité dans le sort du péril même ; qui fait que, lorsque tout paraît le plus perdu, c'est alors que, par un amour souverain, on entre dans la plus pure joie, le cœur en étant d'autant plus comblé, que l'on se voit davantage le jouet de la Providence par l'excès du péril ? Cela peut-il compatir avec le péché ? Le péché peut-il être dans une personne, qui ne se possède plus, qui, après s'être haïe, se trouve enfin si éloignée et si étran-

1. *Lettres*, t. II, Lettre CXC, p. 579-584.

gère à elle-même, qu'elle n'y pense point ; de sorte que, si celui qu'elle aime la mettait dans l'enfer, elle ne pourrait cesser de l'aimer et d'être satisfaite de lui dans le sort des plus horribles tourments, sans qu'elle puisse voir, ni penser à être autrement qu'on la met ?

Il est constant que l'amour le plus pur est celui qui dégage l'âme de tout intérêt, pour entrer dans les seuls intérêts de l'aimé ; et, plus ce qu'il fait perdre est considérable, plus l'amour est pur. C'est ce qui a fait dire, que le comble de l'amour était de donner sa vie pour celui que l'on aime. C'est où peut aller l'amour humain ; l'amour divin peut aller jusqu'à donner son âme et son éternité pour son Dieu ; et celui qui n'est pas prêt de perdre[1] l'un et l'autre sans se regarder, se plaindre ou appréhender, est bien éloigné de la pureté de l'amour. L'amour pur est d'une nature qu'il ne peut jamais être connu que de celui qui l'éprouve. C'est un prêtre, qui n'est jamais sans sacrifice, et qui n'est jamais satisfait qu'il n'ait tout ôté : je dis TOUT, sans exception, quelque nécessaire et absolument nécessaire qu'il paraisse. O pur amour, nul ne peut donner aucune connaissance de toi, que toi-même et celui que tu as consommé en toi ; et tu es tel par ta nature, que l'on ne te comprend qu'autant que l'on te possède, je veux dire, tes effets[2] !

[Le pur amour incompréhensible pour ceux qui ne l'ont pas éprouvé. Sa consommation en Dieu par la destruction totale.]

Quand je parle du *pur amour*, je ne parle pas de l'amour fervent, qui ne travaille qu'à embellir celui qui le

1. La grammaire, sinon l'usage du XVIIe siècle, réclamait *à* et non *de* avec *prêt* dans le sens de *disposé à* ; cf. Bouhours, *Remarques nouvelles sur la langue française*. Paris, 1693, 2 vol. in-12, t. II, p. 35 sqq.

2. Toutes ces idées ont été reprises bien des fois par Fénelon ; cf. en particulier *Instructions*, XVIII, t. VI, p. 106-108 : « Vous êtes tout amour, et par conséquent tout jalousie, etc. »

possède, et qui semble n'être appliqué qu'à lui : cet amour-là je l'appelle imparfait, quoique ce soit celui que les hommes ignorants regardent comme le comble de la sainteté. Je ne regarde comme pur amour que l'amour impitoyable, destructeur, qui loin d'embellir et d'orner son sujet, lui arrache tout sans miséricorde, afin que, rien ne restant dans ce même sujet, rien ne l'empêche de passer dans la fin. Hors de là il ne peut point subsister. Tout son soin est d'enlaidir, d'arracher, de détruire, de perdre : il ne vit que de destruction [1] ; il est comme cette bête que vit Daniel [2], qui mange, broie et dévore tout. O que le pur amour est peu connu !

Laissez-vous donc tout arracher. Si vous gardez quelque chose, vous n'aurez pas ce pur amour. Vous ne le pouvez acheter que par la perte de tout le reste. Que pouvez-vous donner en échange de cet amour, que la destruction totale ? *Quand vous donneriez toute chose, tout cela doit être compté pour rien* [3]. L'amour ne peut vous rendre heureux [4], qu'en vous faisant parfaitement misérable ; et, si vous plaignez votre misère, si vous envisagez votre perte, si vous la regardez le moins du monde, vous êtes infiniment loin de la pureté de l'amour. Celui qui ne possède rien, ne craint point de rien perdre, ne désire rien, ne peut regretter ce qu'il a perdu ; il ne peut même y penser ; rien ne l'occupe ; l'amour le consume en lui : il n'a d'yeux que pour l'amour, et non pour soi, étant pour soi comme s'il n'était point du tout.

1. Fénelon, *Instructions*, XXII, t. VI, p. 123, *d* : « Il est insatiable de mort, de perte, de renoncement. Il faut que tout soit détruit, que tout périsse. »

2. Dan., VII, 7 ; cf. le Commentaire qu'en fait Mme Guyon dans sa Bible, édit. cit., t. XI, p. 337.

3. Cant. VIII, 7.

4. Texte de Dutoit : *heureuse*.

CXXX. — Mme GUYON A FÉNELON[1]

La foi se doit envisager en deux manières. Il y a *la foi*, vertu théologale, commune à tous les chrétiens ; et celle-là a son évidence dans l'Écriture Sainte et dans les décrets de l'Église, quoiqu'elle soit au-dessus de notre raison, et qu'elle la captive. Mais il y a *l'esprit de foi*, qui est l'esprit *intérieur* que St. Paul met au rang des fruits du St. Esprit[2], parce qu'elle suppose la charité dans une âme.

[Cette foi est tout amour : c'est aussi une foi de confiance, qui produit un abandon entier. L'âme suit Dieu dans des sentiers ténébreux, où elle ne l'aperçoit plus[3].]

Alors elle va sans nulle raison ; elle court dans les précipices ; elle y roule même souvent par désespoir, se croyant entièrement égarée, mais ne pouvant faire autrement. C'est alors que les vues que c'est Dieu qui a introduit dans cette voie, se perdent. On ne pense plus même à ce qu'il est, et qu'il sera heureux malgré notre malheur ; mais, comme une personne, qui roule dans abîme, perd toute autre pensée que celle de son désastre présent, aussi cette âme perd toute autre vue que celle de sa perte. Mais, pleine d'une juste indignation contre elle-même, après avoir gémi sur son malheur, elle le voit, et elle voudrait le rendre plus irrémédiable, s'il était possible ; et, entrant dans la complaisance de sa perte, elle entre dans la perfection du plus pur amour, qui ne tarde guère à reparaître, mais d'une manière ineffable.

1. *Discours chrétiens et spirituels*, t. II, Disc. XVII, p. 109-114 dernière ligne, *Lettres*, t. V, p. 392.
2. Galat, V, 23.
3. Cf. Lettre XV, p. 49 et n. 1.

La foi conduit donc aveuglément, mais où ? C'est à l'unité. Car il faut savoir que la foi et l'espérance se réunissent dans la pure charité. Cette réunion semble une perte à l'âme, qui dit avec Job : *J'ai perdu tout espoir, et je ne vivrai plus* [1] ; non, elle ne doit plus vivre, mais arriver à l'unité, soit par la réunion de la foi et de l'espérance dans la seule charité, soit par la réduction des puissances en unité [2]. Elle trouve que cette charité, qui est seule subsistante, est Dieu même [3], où l'âme est conduite par la perte de tous moyens. C'est là qu'elle trouve Jésus-Christ, qui reparaît comme sa vie ; c'est la réelle *manifestation* de Jésus-Christ, devenant *la vie* de l'âme [4] ; c'est en Jésus-Christ et par Jésus-Christ que la vie est rendue dans cette unité rendant l'âme et simple et multipliée [5], autant [6] agissante qu'elle est mue et agie. Toutes ses puissances sont agissantes, sans sortir de leur unité et sans être salies d'aucunes espèces [7], elles ont tout sans rien avoir, on sait tout sans rien savoir [8]. Cet état est réel, je vous assure, et vous y êtes assurément appelé. Mais, quoique les expressions ne soient peut-être pas conformes à la science, l'expérience démêle tout cela et contraint d'approuver ce que l'on condamnerait sans elle.

Je ne sais pourquoi je vous écris cela [9].

1. Job, VII, 16.
2. Cf. Lettre VIII, p. 32 et n. 1.
3. I Jean, IV, 16.
4. Galat., I, 16, II, 20.
5. Cf. Lettre XCV, p. 235 et n. 4.
6. Cf. fragment d'autobiographie, p. 6 et n. 1.
7. Cf. Lettre XXI, p. 64 et n. 2.
8. Fénelon, *Lettres spirituelles*, t. VIII, p. 500, *g* (= t. VI, p. 120, *d*) : « Je dis que dans cet état de simplicité et d'union à Dieu, *on sait tout sans rien savoir.* »
9. « Je ne sais pourquoi j'écris ceci » (Lettre CIV, p. 266).

CXXXI. — Mme GUYON A FÉNELON [1]

Toutes les disputes, qui se font sur la liberté de l'homme, viennent pour l'ordinaire du défaut de la lumière. Nous sommes tous nés libres, et notre liberté funeste ne nous sert le plus souvent que pour nous égarer. Dieu, dont la bonté est infinie, nous tire de cette pente au mal, que nous avons puisée en Adam, et nous donne une bonne volonté, qui nous fait tourner vers lui notre liberté, et l'employer à son service. Mais, hélas! qu'il y a encore en nous de faiblesses et d'inconstances, jusqu'à ce que sa bonté nous ait appris, qu'il y a un autre moyen de rendre notre liberté toute puissante pour le bien, et toute faible pour le mal! Ce moyen si sûr est de remettre cette même liberté entre les mains de son tuteur, par une résignation autant libre que volontaire [2].

[Laisser agir souverainement en nous le Dieu fort et jaloux.]

O amour inconnu, que tu es cruel, doux, terrible, délicieux, puissant, insatiable! Que ne fais-tu pas éprouver à tes enfants! Que tous les hommes les plus savants sont ignorants, si tu ne les instruis par toi-même! Que tu es différent de ce que l'on s'imagine de toi, et de ce que l'on en déclare! Tu réserves tes douceurs pour ceux dont tu ne fais que peu de cas, et tu gardes tes cruautés pour tes fidèles amis. Mais tes cruautés les plus étranges sont plus aimables aux cœurs que tu possèdes, que toutes les douceurs! Ta cruauté est douce, et ta douceur cruelle. Amour immense, infini, tu es autant éloigné de toutes sortes de bornes, que tu es élevé au-dessus de tous

1. *Discours chrétiens et spirituels*, t. II, Disc. XXXIX, p. 232-5.
2. Cf. fragment d'autobiographie, p. 6 et n. 1; même emploi de *autant* dans le paragraphe suivant.

moyens ! Celui qui croit t'acquérir par tout ce qu'il se propose, ne te connaît pas. On ne t'acquiert qu'en perdant tout, et en te perdant toi-même en apparence [1]. Tu ne veux ni exception, ni excuse, ni raison ; mais tu veux que tout cède à ton pouvoir, sans que celui que tu conduis ose te demander où tu le mènes, ni aucune raison de ta conduite. Tu ne veux que des aveugles et des insensés. Tu ne veux pas qu'ils appréhendent au milieu des périls les plus évidents ; et, lorsqu'ils semblent perdus, loin de leur tendre une main secourable, tu te ris de leur perte, tu te fâches de leur crainte ; tu les perds encore plus ; tu t'irrites contre leurs raisons, et tu n'as point de repos que tu ne les aies sacrifiés sans réserve.

CXXXII. — Mme GUYON A FÉNELON [2]

Il y a des lumières qui sont souvent sans vérité, soit sur l'avenir, et autrement ; et les personnes, conduites par les dons extraordinaires, en ont beaucoup. Mais il y a des vérités sans lumières, qui s'impriment sans caractères, et qui ne laissent point de traces, comme elles n'ont point de formes. Les premières lumières ont des brillants et sont pour les âmes peu avancées : elles sont toutes incertaines.

Les secondes n'ont aucun brillant et ne paraissent point lumière à l'âme qui les possède. Elles sont souvent comme de simples pensées, auxquelles elle ne fait nulle attention ; et elle n'en ferait jamais, si on ne lui faisait dire les choses ; et, comme son état nu ne lui laisse point

1. « On ne trouve Dieu seul purement que dans cette perte apparente de tous ses dons » (Fénelon, *Instructions*, XXIII, t. VI, p. 125, *d*).

2. *Discours chrétiens et spirituels*, t. II, Disc. XVI, p. 103-9 ; dernier paragraphe, *Lettres*, t. V, Lettre LXVI, p. 399.

d'espèces [1] ni de pensées sur ce qu'elle a dit, à moins qu'on ne lui en renouvelle les caractères, elle perd tout.

Il faut cependant que la même foi, qui s'exerce par la nudité, s'exerce aussi par la science qui y est communiquée : car, si Dieu ne déclarait rien à l'âme, et ne lui faisait part de ses secrets, il est certain que la voie de la foi ne serait point une docte ignorance. Elle est *docte*, puisque Dieu les découvre, et *ignorante*, parce que c'est sans manifestation, par manière de science cachée, et dont on ne peut faire nul usage, que lorsqu'il le veut.

[Recevoir avec petitesse non seulement les lumières générales, mais encore les lumières particulières et distinctes ; y apporter une croyance de soumission, sans s'occuper d'avancer ou d'exécuter les choses que l'Esprit nous révèle et fait annoncer.]

J'écris de plus mal en plus mal, je ne vois presque plus ; mais vous relirez, sur le livre des lettres [2], ce que j'écris. Si vous ne pouvez lire mon écriture, je me contenterai de mettre ce que j'aurai à vous mander, à moins que vous m'en ordonniez autrement, le marquant à un point, pour faire voir qu'elles sont nouvelles [3].

CXXXIII. — Mme GUYON A FÉNELON [4]

J'espère que celui qui me donne le mouvement de

1. Cf. Lettre XXI, p. 64 et n. 2.
2. Le livre, où sans doute elle faisait recopier ses lettres.
3. La phrase est peu claire. Il semble qu'elle signifie : dans ce livre des lettres, je marquerai d'un point (d'un astérisque) les lettres que vous n'aurez pu lire, « pour faire voir qu'elles sont nouvelles ». Cf. Lettre du 26 novembre 1689, p. 326 et n. 1.
4. *Lettres*, t. II, Lettre CLXXXIII, p. 558-560 ; les deux dernières lignes, t. V, p. 463.

vous écrire me donnera la force de le faire. Il veut que je vous rende compte de mes dispositions : le fond en est fixe et ferme, de telle sorte que les sens même participent de cette immobilité. Je suis souvent plus proche de la mort que de la vie. Cependant il n'y a en moi nul penchant, nulle crainte, même naturelle ; mais tout demeure immobile, et dans un équilibre achevé, sans que je puisse remarquer en moi la moindre tendance pour quoi que ce soit : une tranquillité parfaite, qui ne vient point d'aucune certitude que j'aie de l'avenir, — je n'en eus jamais moins : je n'ai ni doute ni certitude, je suis comme une chose oubliée et morte, avec laquelle je n'ai plus rien à démêler. C'est à celui qui me possède à faire ce qu'il veut, et comme il le veut, sans que j'y puisse penser.

Lorsque l'on me dit, de demander à mon divin Maître de guérir, cela m'est impossible, car je ne puis me donner aucun mouvement, s'il ne me le donne ; et il tient tellement ferme, que tout ce qui n'est point lui m'est étranger. Malgré tout ce que je vous dis, et sans changer de situation, je me trouve la même union pour vous, qui ne varie point, et qui n'est de même pour personne.

Je me laisse aussi, comme un enfant, à tout ce qu'il fait ou fait faire ; il ne serait guère concevable, à moins d'expérience, que l'on pût arriver à un état si perdu, si enfant, et si étranger à soi-même, car cela ne change pas un moment de situation dans les douleurs les plus violentes ; non que j'aie aucun soutien aperçu, mais l'état d'un enfant bienheureux, qui ne comprend ni son bonheur, ni sa peine. O si l'on pouvait comprendre, où réduit l'abandon parfait et la perte totale, qui est cette perle précieuse de l'Évangile et ce trésor caché dans le champ [1], on vendrait tout pour l'avoir ! Quel bonheur

1. Math., XIII, 46.

de n'avoir plus ni à craindre, ni à espérer ! La charité parfaite a tout consommé. Si Notre-Seigneur vous inspire de m'écrire sur ce que je vous écrivis la dernière fois, vous le ferez, s'il vous plaît [1].

CXXXIV. — Mme GUYON A FÉNELON [2]

Je cherche souvent votre cœur, et je ne le trouve presque plus. Cette douce correspondance [3] que j'y trouverais s'échappe, et le mien n'a plus presque d'issue, pour se répandre dans le vôtre. Depuis ce matin je souffre même pour vous, sans en pouvoir discerner la cause. O le songe que je vis à N... [4] se vérifierait-il bien ; et quelque chose pourrait-il vous arrêter au milieu de votre course, et suspendre pour quelque temps le rapide cours des miséricordes de Dieu sur votre âme ? Dieu m'avait mis comme un signe de boue pour exercer votre foi ; et, quoiqu'il sache bien, ce Dieu de bonté, que je ne ferais pas un pas pour arrêter aucun de ceux qu'il m'a donnés, lorsqu'ils m'échappent ou qu'ils essaient de le faire, que je demeure sur cela morte et sans action, il ne veut point de ma résignation à votre égard [5]. Je vous le dis avec ma simplicité ordinaire, et je ferai toujours de la sorte, jusqu'à ce que celui qui me porte à le faire m'arrête tout court.

Je vous avais prié de me mander si vous vouliez que

1. Cette lettre semble faire allusion au même état de santé que la fin de la lettre précédente ; c'est pourquoi j'ai cru devoir la placer ici.
2. T. V, Lettre LXVIII, p. 400-1.
3. Cf. fragment d'autobiographie, p. 3 et n. 5.
4. Cf. Lettre du 28 mai 1689, p. 150 sqq.
5. Mme Guyon a exposé à Fénelon dans une lettre antérieure cette résignation pour « les âmes que Dieu lui a données » (Lettre CXXIII p. 311).

je vous renvoyasse les lettres[1], lorsqu'elles seraient copiées, ou que je les brûlasse à mesure. Ce dernier parti était celui que j'avais pris. J'attendrai vos ordres sur cela. J'ai écrit et fait mettre au rang de vos lettres ce que j'avais à vous dire : je le ferai de la sorte, sans vous importuner, jusqu'à ce que Dieu me fasse faire autrement ; car il faut que je lui obéisse, et qu'après s'être servi de moi selon ses desseins, il jette dans le feu ce vil instrument. Ce n'est plus mon affaire, qui est de lui obéir, quoi qu'il arrive. Ce 26 novembre 1689.

CXXXV. — Mme GUYON A FÉNELON[2]

Je souffre depuis quelques jours une peine pour vous, que j'appelle de division : il semble que l'on me divise de moi-même ; il y a un lien de vous à moi indivisible, ce qui fait que, lorsque vous ne me correspondez pas, ou que mes misères vous causent du rebut, cela me fait éprouver une espèce de déchirement. Dieu me tire d'un côté et vous tirez de l'autre, votre raison vous arrachant, pour ainsi dire, ou essayant de le faire. Lorsque vous êtes uni à moi, je sens une correspondance aussi douce et suave qu'elle est intime en Dieu[3], et j'éprouve que Dieu est content de vous et de moi ; et, lorsque le froid ou rebut vous divise, je souffre du côté de Dieu, qui me fait tout payer, et en même temps j'éprouve à votre

1. Il semble bien qu'il s'agisse ici des lettres de Mme Guyon. On a vu plus haut (Lettres XXVII et LXXVI, p. 174 et 235) qu'elle renvoyait habituellement à Fénelon celles qu'il lui avait écrites. Fénelon faisait sans doute de même pour les lettres de Mme Guyon afin qu'elle pût les faire sur « le livre des lettres » (cf. Lettre CXXX, p. 425 et n. 2). Elle lui demande ici s'il désire garder les originaux et s'il faut les lui renvoyer.

2. T. V, Lettre LXIX, p. 402-3.

3. Cf. Lettre précédente, p. 427 et n. 2.

égard un tiraillement intime. Il m'est aisé de demeurer abandonnée et soumise à tout ce qui me pourrait arriver personnellement par cette division, et je ne trouve chez moi nulle résistance ; mais Dieu ne veut pas que je vous remette entre ses mains, ni que je vous sacrifie à lui, mais bien que je vous retienne devant lui, malgré votre fuite [1], et c'est ce qui me fait souffrir. Je me trouve dans une prière continuelle pour vous ; mais ce n'est plus cette prière douce et suave d'union qui ne demandait rien, mais qui, en recevant continuellement de Dieu, s'écoulait incessamment dans votre cœur : c'est une prière affligée, qui demande pour vous que vous soyez remis en votre place. Satan a demandé de vous cribler [2], mais j'ai prié pour vous, afin que votre foi ne défaille pas. Ce 27 novembre 1689. Ma harpe est tournée en deuil, et mes orgues en voix de pleurs.

CXXXVI. — Mme GUYON A FÉNELON [3]

J'ai eu une douce invitation pour vous écrire, quoique je n'aie rien de particulier à vous dire, mais il faut obéir. Je me sens depuis hier dans un renouvellement d'union avec vous très intime. Il me fallut hier rester plusieurs heures en silence, si remplie que rien plus. Je ne trouvais nul obstacle, qui pût empêcher mon cœur de s'écouler dans le vôtre [4]. Les jours de souffrance et d'obscurité à votre égard m'ont été extrêmement lumi-

1. Ce mot semblerait indiquer que Fénelon était resté quelque temps sans lui écrire ; cf. Lettre CXXII, p. 310 et n. 2.

2. Cf. Lettre LXXXII, p. 203 et n. 3.

3. Premier et dernier paragraphes, t. V, Lettre LXX, p. 403-6 ; le reste de la lettre, *Discours chrétiens et spirituels*, t. II, Disc. XXV, p. 159-164.

4. Cf. fragment d'autobiographie, p. 7 et n. 1.

neux, pour me faire comprendre l'impuissance où je suis de me donner cette douce et suave correspondance [1], qui fait que votre âme m'est toujours présente en Dieu d'une manière nue, pure et générale, sans bornes [2] ni aucun objet. Cette âme me paraît toujours droite, et je n'y vois rien qui gauchisse. Je vois en Dieu un regard fixe et arrêté sur elle, qui ne se détourne jamais. Ce regard est comme celui du soleil, qui échauffe, purifie et détruit; et il n'y a rien à faire de votre part qu'à rester exposé à ses yeux divins [3]. Dieu a mis dans vous, comme dans la terre, une source [4] de fécondité : sans que la terre fasse nulle action, elle devient féconde, exposée aux rayons modérés du soleil; quelquefois même ce soleil la brûle et la dessèche au dehors, en sorte qu'elle ne produit rien, elle est même toute brûlée; le soleil alors ne laisse pas de travailler dans son sein et d'y procurer par son excessive chaleur des mines d'or. Lorsque j'ai souffert, je ne voyais plus votre âme, et un rideau était tiré; je me trouvais mise, comme je vous l'ai dit, dans une prière continuelle, et très liée avec vous, mais je n'éprouvais plus cette correspondance, que j'éprouve toujours.

Je vous dis donc que Dieu est incessamment appliqué sur l'âme droite et simple, qui lui est continuellement exposée. Cette âme n'a qu'à demeurer simplement passive : Dieu la purifie de cette sorte, et lui communique d'autant plus sa fécondité que plus elle reçoit passivement ses opérations [5].

[Se laisser dépouiller de tout, pour s'abandonner à l'opération, d'abord savoureuse, puis douloureuse, de Dieu, qui détruit et réduit

1. Cf. Lettre précédente, p. 428 et n. 2.
2. Texte de Dutoit : *sans borner.*
3. C'est « l'oraison de simple exposition », cf. Lettre XVI, p. 53 et Lettre CXII, p. 291 et n. 4.
4. Cf. Lettre CXI, p. 286.
5. On écrirait aujourd'hui : *d'autant plus... qu'elle reçoit plus passivement ses opérations.*

les puissances de l'âme en unité, jusqu'à ce qu'il la transforme et la consomme en soi.]

C'est ce que Dieu veut faire et fait en nous ; c'est pourquoi il vous a choisi d'une manière singulière. O qu'il aime votre âme et qu'il me la fait aimer ! Quand il me faudrait tous les tourments possibles, pour la rendre telle que Dieu la veut, avec quel plaisir les souffrirais-je, et combien me suis-je immolée à l'amour, ou plutôt l'amour m'a-t-il immolé lui-même !

Il me fallut dernièrement faire dire des messes pour vous, sans en comprendre la raison. Je n'en demande aucune de ce que l'on me fait faire : j'obéis aveuglément. Ce 1er décembre 1689.

CXXXVII. — FÉNELON A Mme GUYON [1]

J'ai fait depuis peu deux fautes, qui m'ont affligé, Madame ; mais, comme elles n'étaient que de fragilité, et non de résistance intérieure, je les ai laissé tomber [2], en évitant toutes les réflexions volontaires. Il m'arrive très souvent de parler et d'agir, sans aucune vue de Dieu, et de le faire si naturellement, qu'il semble qu'alors Dieu est bien loin de moi ; cependant je crois qu'il en sera toujours bien près, pourvu que je me recueille toutes les fois que j'aperçois ma dissipation, et que je ne repousse et ne retarde jamais l'impression de l'esprit de Dieu. Je me recueille assez dans de petits intervalles, et je crois que c'est ce qui me convient le plus.

1. *Lettres*, t. V, Lettre LV, p. 374-6.
2. Cf. Lettre VIII, p. 31 et n. 2.

Il me semble que je suis embarqué sur un fleuve rapide, qui descend vers le lieu où je dois aller ; je n'ai qu'à ne me laisser pas accrocher, ni aux branches des arbres, ni au sable, ni aux rochers qui bordent le rivage. Le cours du fleuve fait le mien, et je n'ai qu'à ne pas m'arrêter; il faut que je me laisse toujours porter, sans m'amuser, ni aux contradictions, ni aux agréments du dehors, ni à la sécheresse, ni à l'onction du dedans, ni au goût des vertus et de l'oraison, ni aux tentations, ni aux infidélités intérieures. Tout cela n'est que le rivage que l'on découvre en passant, où l'on ne pourrait s'arrêter un instant, sans se raidir contre le courant de la grâce [1].

M. N. se trouve bien de ce que vous lui avez conseillé, et je suis très content de votre réponse là-dessus. Il me paraît que le procédé le plus édifiant que je puisse tenir ici est de ne demander jamais rien, ni pour moi ni pour les miens, aux personnes qui ont la principale autorité. Ce désintéressement est ce qu'on goûte le plus ; il y a même dans ce procédé une certaine noblesse, qui charme les honnêtes gens, et qui fait taire les envieux. D'un autre côté, je crains de me complaire dans ce désintéressement, de m'en faire une pratique, et d'avoir même une mauvaise honte là-dessus. C'est ce qui me fait douter, si je dois parler ou non à un ministre pour un pauvre neveu [2], qui me

1. « On veut bien se laisser mener au cours de la Providence, *comme un homme qui se laisserait porter par le courant d'un fleuve* » (*Instructions*, XXII, t. VI, p. 122, *g*).

2. Peut-être celui dont Mme Guyon a déjà parlé (Lettre XV, p. 52 et n. 1).

prie instamment de le recommander. Que ferai-je? Mandez-moi sans façon ce que vous en pensez.

Je n'ai pas manqué de m'unir à vous à la messe dans ces saints temps[1]. Comment va votre santé? Je suis à vous, Madame, en Notre-Seigneur de plus en plus et sans réserve[2].

CXXXVIII. — Mme GUYON A FÉNELON[3]

Quelque faute que vous fassiez, il faut en porter la peine nûment, sans y ajouter la moindre réflexion, ainsi que vous le pratiquez. Quoique vous parliez comme tout naturellement et sans vue actuelle de Dieu, il ne laisse pas d'être toujours le même dans votre âme, y opérant toujours également, quoiqu'inconnûment. Cet état, tout naturel en apparence, appartient à la pure foi, et ira toujours en augmentant dans la suite, sans que votre âme cesse pour cela d'être proche de Dieu.

Je ne comprends pas ce que vous appelez *vue de Dieu*, si ce n'est un certain je ne sais quoi dans le fond de la volonté, qui donne la vie à nos actions, et est la seule chose qui se puisse réveiller chez vous. Car je ne crois

1. Le temps de l'Avent.

2. Cf. Lettre du 26 juillet 1689, p. 228 et n. 2. — Cette lettre porte dans le texte de Dutoit la date du 25 *décembre* 1689. Mais cette date, inscrite en tête et entre parenthèses, a sans doute été ajoutée de la main du copiste. Je la crois quelque peu inexacte. Si Fénelon avait écrit sa lettre le jour même de Noël, il n'eut peut-être pas employé l'expression trop vague de « ces saints temps ». On verra du reste que cette lettre a amené deux réponses, la seconde supposant même une lettre de Fénelon dans l'intervalle. Or cette seconde est datée par Mme Guyon elle-même du 26 décembre. Il semble donc qu'il faille reporter celle-ci de quelques jours en arrière.

3. T. III, Lettre LX, p. 253-8.

pas que vous pensiez d'avoir[1] une (autre) vue ou pensée de Dieu dans ce que vous dites. Cela ne convient pas à votre état, et vous nuirait même, bien loin de vous servir, parce que ce n'est pas ce que Dieu veut de vous. Ce recueillement se doit faire par simple retour ; encore cette action, quoique très simple, se doit-elle perdre dans la suite, pour vous laisser tel que l'on vous fait être à chaque moment. Tant que vous aurez cependant la facilité de vous recueillir en la manière que nous l'avons dit, il le faut toujours faire. Celui qui ne repousse ou ne retarde point l'impression de Dieu, est toujours uni à Dieu, du moins dans les puissances, quoiqu'il ne le distingue point[2]. Cette union et la souplesse est ce qu'il vous faut.

Je vous prie d'observer, que, quand bien même vous feriez des fautes, en suivant simplement le mouvement intérieur, vous ne changiez point de conduite : car le Démon pourrait se servir de ces fautes, pour vous tenter de reprendre votre propre conduite, ce qui cependant serait pour vous une très grande perte, et vous vous retarderiez beaucoup dans votre course rapide. Le fleuve, sur lequel vous êtes embarqué, n'a présentement qu'une pente assez douce ; mais, lorsque vous aurez attrapé la pente rapide, il est à craindre que, sans y penser quelquefois et surpris de la frayeur, vous ne vous arrêtiez à bien des petites choses. Cependant j'ai cette ferme confiance, que ce ne serait que pour des moments : le Maître vous aime trop, pour vous laisser arrêter en chemin.

Il y a deux sortes d'état où l'on peut s'arrêter, dont le premier est celui où vous êtes présentement, qui ne serait pas encore fort sensible, parce que vous vous pos-

1. Sur cette construction, cf. Haase, *loc. cit.*, § 112, p. 298-99.

2. C'est « *l'union sans distinction* » dont il a été parlé plus haut, Lettre XIX, p. 60 et n. 2.

sédez encore un peu vous-même ; et, comme vous vous possédez, et que la pente est douce, vous pouvez faire de légères résistances et ne les pas même discerner, ou du moins que très peu ; et souvent même on est plus arrêté par les bonnes choses, sans s'en apercevoir, que par les autres, car les autres sautent aux yeux, et se font remarquer ; cependant il n'y a rien à faire que ce que vous faites, de vous laisser à tout ce qui vous entraîne, sans mettre jamais la main à la rame ni pour avancer, ni pour remonter. Les personnes plus avancées, et qui ne se possèdent plus, sentent pour les moindres résistances de violentes peines, parce que Dieu ne leur laisse point d'usage de leur liberté, et qu'il les fait obéir en Souverain.

Il est vrai que la règle de ne vous point mêler de vous et de ne rien demander, est admirable ; et ce doit être votre règle ordinaire, et celle de toutes les personnes qui sont comme vous êtes. Cependant, comme nous suivons, — outre la règle juste de la raison vertueuse, — une règle intérieure, qui nous fait obéir à Dieu sans règle ni mesure, je ne voudrais pas que vous vous fissiez aucune loi, mais que vous suiviez simplement le mouvement que vous en auriez. De même qu'il ne faut jamais avoir d'intérêt particulier, il ne faut pas non plus négliger la charité, surtout envers des proches, qui ne peuvent en attendre que de vous. Je vous prie donc que, sans vous arrêter à nulles lois, vous suiviez la loi du cœur, et que vous fassiez bonnement là-dessus ce que le Seigneur vous inspirera. Ce n'est plus la vertu que nous devons envisager en quoi que ce soit, — cela n'est plus pour nous, — mais la volonté de Dieu, qui est au-dessus de toutes vertus[1].

1. Cette lettre est certainement la réponse à la précédente. Sur sa date, cf. la note 2 de la page 331.

CXXXIX. — Mme GUYON A FÉNELON [1]

On n'a jamais prétendu que vous fissiez quoi que ce soit pour vous même [2], puisque vous ne sauriez être trop passif selon les desseins de Dieu sur vous ; mais votre cœur doit toujours être également ouvert, pour recevoir les opérations de Dieu, sans y rien mettre du vôtre : ce serait même une action que d'outrepasser [3] une disposition, soit parce qu'elle est sensible, et par conséquent moins pure, ou parce que l'impression en reste. Il faut vous laisser comme une chambre, qui laisse tout entrer et sortir, fermer et ouvrir la porte [4]. Si, après quelques dons sensibles, il en reste l'impression, il la faut laisser, sans faire le moindre effort du monde pour l'ôter. Je voudrais que vous vous laissassiez tel que vous êtes toujours ; je ne voudrais pas même que vous eussiez des réflexions.

1. Le premier paragraphe, t. III, Lettre LVI, p. 245-6 ; le reste de la lettre, t. V, p. 376-7. Le premier paragraphe a été reproduit séparément dans le même tome V (p. 307), où il constitue à lui seul la Lettre XLIII. La reconstitution indiquée par Dutoit, et que j'ai suivie ici, me paraît pourtant la plus vraisemblable.

2. Le texte du t. V (cf. note précédente) diffère pour cette première phrase de celui du t. III : *L'on n'a jamais prétendu que vous fussiez rien par vous même* ; il semble que *fissiez* soit certain et qu'il faille aussi accepter *pour*, si, comme je le crois, ce premier paragraphe doit être rattaché au reste de la lettre. Fénelon avait dû demander à Mme Guyon, dans une lettre perdue, si elle lui conseillait de demander des faveurs personnelles. Les quelques autres divergences de texte sont sans importance : mais *comme* votre cœur... sans y rien mettre *des vôtres*.

3. Cf. Lettre LVI, p. 143 et n. 1.

4. « La manière la plus fréquente de recevoir mes croix est de les laisser venir et passer, sans m'en occuper volontairement. C'est comme un domestique indifférent, qu'on voit entrer et sortir de sa chambre sans rien lui dire » (Fénelon, *Lettre à la comtesse de Montberon du 8 novembre* 1700, t. VIII, p. 625, *d*).

Je voudrais cependant que toutes les personnes, qui sont à portée de vous demander quelque chose, sûssent que vous ne demandez jamais rien, et que cela soit ferme, à moins que le Seigneur n'en ordonne autrement. Ce serait une mauvaise pratique de vouloir demander, pour éviter la complaisance. Il faut la laisser tomber, comme le reste [1], sans cesser d'aller toujours tout droit à ce qui nous entraîne. Il me serait difficile de vous dire à quel point Notre-Seigneur m'unit à vous.

J'avais écrit ce billet simplement. Il me vient dans l'esprit que vous aidiez Monsieur votre neveu, à moins que Dieu ne vous donne un mouvement contraire. Je vous souhaite, Monsieur, et à M. N. une année pleine de Dieu et vide de tout le reste. Ce 26 décembre 1689.

1. Cf. Lettre VIII, p. 31 et n. 2.

III

POÉSIES SPIRITUELLES

ÉCHANGÉES ENTRE FÉNELON ET Mme GUYON

Dans les Anecdotes *et* Réflexions, *qui ouvrent le tome V des* Lettres chrétiennes et spirituelles, *Dutoit-Mambrini reprochant à Voltaire « la friponnerie »*[1] *de sa citation bien connue*[2] *des vers de Fénelon :*

Jeune, j'étais trop sage
Et voulais tout savoir, etc.

— invite ses lecteurs à relire la pièce dans son ensemble, pour en comprendre le sens intérieur et en goûter la saveur mystique. Il ajoute : « On trouvera ce cantique tout entier aux pages 214, 215 et 216 du troisième volume des Cantiques spirituels *de Mme Guyon, Cologne 1722. Il est en lettres italiques, comme tous ceux de Fénelon qui y sont insérés, et les réponses de Mme Guyon sont en caractères ordinaires*[3]. *Ces indications de Dutoit permettent de retrou-*

1. Édition citée de 1768, t. V, p. XCVI.
2. Dans le *siècle de Louis XIV*; cf. plus loin *Poésies*, n° XIV, p. 360 et n.
3. *Anecdotes et Réflexions*, loc. cit., p. XCVIII.

ver une quinzaine de lettres en vers, échangées entre Fénelon et Mme Guyon. L'authenticité de ces différentes pièces ne saurait faire de doute : sans parler des « garanties » que Voltaire a été tout heureux de donner dans son Siècle de Louis XIV, *il faut rappeler que le Père de Querbœuf a publié dans sa* Vie de Fénelon[1] *les premières strophes de l'* « ode sur l'enfance chrétienne[2] », *et que les éditeurs de Versailles ont publié cette « ode » tout entière et la « réponse de Mme Guyon d'après des copies très anciennes, dont les titres marquent expressément qu'elles ont été faites sur les manuscrits originaux*[3] ». *Enfin, dans les papiers de Fénelon, conservés au séminaire de Saint-Sulpice, j'ai retrouvé les brouillons autographes de trois autres cantiques. Il y a quelques variantes entre ces premières rédactions et les textes imprimés, mais l'authenticité de ces derniers s'en trouve par là même confirmée*[4].

I. — FÉNELON A Mme GUYON[5]

Perte de l'âme par l'amour.

Air : *Les Folies d'Espagne.*

O pur amour, achève de détruire
Ce qu'à tes yeux il reste encore de moi.
Divin vouloir, daigne seul me conduire ;
Je m'abandonne à ton obscure foi.

1. En tête de son édition des *Œuvres*, t. I, 1787, Paris, Didot, in-4, p. 749, n.

2. On la trouvera plus loin sous le nº XIV, p. 360.

3. Cf. *Histoire littéraire de Fénelon, édit. cit.* (Ire partie, art. IV, § VI, 6), t. I, p. 108, *g*.

4. Je suis, sauf indication contraire, l'ordre et le texte adoptés par Dutoit. Je n'en ai conservé ni l'orthographe ni la ponctuation.

5. *Poésies et cantiques spirituels, loc. cit.*, t. II, nº CXXIX, p. 157.

En quelque état que cet ordre me mette,
Les yeux fermés, pleinement j'y consens :
C'est pour lui seul que mon âme fut faite,
C'est à lui seul que j'offre mon encens.

Je ne suis plus désormais à moi-même ;
Dieu me possède et je ne sens que lui ;
L'Éternel en mon cœur vit et s'aime,
Il en arrache et bannit tout appui.

II. — RÉPONSE DE Mme GUYON [1]

(Même sujet, même air.)

Vous vous croyez sans soutien, sans défense :
Vous êtes loin du parfait dénûment.
Que vous avez d'appui et d'assurance !
N'avez-vous plus ni goût, ni sentiment ?

Celui qui sent et voit encore qu'il aime,
O qu'il est loin de ce terrible RIEN,
Où l'on ose se regarder soi-même.
Tant on se voit éloigné de tout bien [2].

Mais suivons Dieu, ne cherchons point de route,
Contentons-nous de marcher sur ses pas [3].
S'il veut de nous une entière déroute,
Il le fera ; nous ne le saurons pas.

1. *Poésies*, t. II, nº CXXX, p. 157-8.

2. Cette opposition entre Dieu tout bien et la créature tout mal, entre le TOUT et le RIEN, a été déjà souvent marquée dans les lettres précédentes ; cf. Lettre du 6 avril 1689, p. 105 et n. 4.

3. C'est ce que Fénelon a appelé ailleurs « suivre Dieu à la piste » et « marcher sans savoir où » derrière lui, cf. Lettres des 17 et 18 juillet 1689, p. 213 et 217.

Amour, Amour, si l'on croyait te suivre,
On marcherait sans cesse et sûrement.
Mais. lorsqu'Amour à l'ennemi nous livre,
Si l'on se perd, c'est éternellement.

Du moins on croit qu'il en va de la sorte :
On ne connaît plus ni sentier, ni lieu ;
Et cependant l'âme alors se transporte
Bien loin de soi, s'abîmant en son Dieu.

III. — FÉNÉLON A Mme GUYON[1]

Bien de la souffrance pure.

Air : *Ah ! ma chère maîtresse.*

Que la pure souffrance
Sans résistance,
Que la pure souffrance
Cause de bien !
Du cœur c'est l'assurance,
Et le soutien.
Que la pure souffrance
Sans résistance,
Que la pure souffrance
Cause de bien !

Mais on ne l'apprend guère,
Ce grand mystère,
Mais on ne l'apprend guère,
Que par la mort.

1. *Id.*, t. III, nº XXV, p. 36.

Seule elle a droit de faire
Un heureux sort.
Mais on ne l'apprend guère
Ce grand mystère,
Mais on ne l'apprend guère,
Que par la mort.

IV. — RÉPONSE DE Mme GUYON[1]

(Même sujet, même air.)

Toute la résistance
Dans la souffrance,
Toute la résistance
Ne sert de rien :
Perte sans assurance
Est mon soutien.
Toute la résistance
Dans la souffrance,
Toute la résistance
Ne sert de rien.

Que l'amour me détruise
Et qu'il me brise,
Que l'amour me détruise,
Sans m'épargner !
Toute à lui sans remise,
Il doit régner.
Que l'amour me détruise,
Et qu'il me brise[2],
Que l'amour me détruise,
Sans m'épargner !

1. T. III, nº XXVI, p. 37-8.
2. Texte de Dutoit : *prise* ; la faute d'impression semble évidente.

Je suis à lui sans feinte
Et sans contrainte ;
Je suis à lui sans feinte,
Il le sait bien.
Périsse donc la contrainte !
Point de soutien !
Je suis à lui sans feinte
Et sans contrainte ;
Je suis à lui sans feinte
Il le sait bien.

Connaissez-vous, mon frère,
Ce grand mystère,
Connaissez-vous, mon frère,
Cet heureux sort ?
C'est l'amour qui l'opère,
Donnant la mort.
Connaissez-vous, mon frère,
Ce grand mystère,
Connaissez-vous, mon frère,
Cet heureux sort ?

V. — FÉNELON A Mme GUYON[1]

État d'une âme dans les rigueurs de la purification.

Air : *Le beau berger Tirsis.*

Je suis dans un état
Que je ne puis décrire ;
Ce que je ressens m'abat ;
Je languis et je soupire.
Ah ! quel est mon martyre !
Ah ! quel est mon combat !

1. T. III, nº CVI, p. 156-8.

Je n'aurais jamais cru
Ce que j'expérimente ;
Je ne l'ai jamais connu.
Ah ! c'est ce qui me tourmente !
Hélas ! tout m'épouvante !
Il faut être perdu.

J'ai fait ce que j'ai pu
Pour me tirer de peine.
Mon esprit est abattu,
Ma plainte se trouve vaine ;
Il faut porter ma chaîne
Il faut être vaincu.

L'Amour est un trompeur :
Il étale ses charmes,
Il fait sentir sa douceur,
Lorsqu'il veut gagner les âmes ;
Les brûlant de ses flammes,
Il en est le vainqueur.

Mais on ne connaît pas
L'état où l'on s'engage ;
Il faut souffrir le trépas.
Cependant avec courage,
Au plus fort de l'orage,
Il faut franchir le pas.

On est si enfoncé
Dans l'amour de soi-même,
Que l'on se croit égaré.
Lorsqu'il faut briser sa chaîne,
On ressent une peine,
Dont on est étonné.

Il n'en coûte si cher,
Que parce que l'on s'aime ;
Si l'on voulait s'oublier,
On sortirait de soi-même
Et l'on verrait sa peine
Bientôt diminuer.

Je vois bien qu'à présent
Je change de langage ;
Mon esprit est fort content,
Je m'accoutume à l'orage,
Je n'ai plus de courage,
Mais mon cœur y consent.

Qu'importe de périr,
Puisque l'objet que j'aime
Ne saurait rien ressentir
De toute faiblesse humaine !
C'est moi qui sens la peine,
Pour lui est le plaisir.

Non, ce n'est point aimer
Que penser à soi-même !
Il ne faut point s'étonner
Dans la perte la plus extrême ;
Il faut souffrir sa peine,
Et ne rien ménager.

Dieu possède tout bien,
Et moi toute malice [1] :
Il est tout, je ne suis rien.

1. *Instruction*, XXVII, t. VI, p. 132, *g* : « Dieu tout bien, la créature tout mal ».

Qu'il règne et que je périsse !
Je fais ce sacrifice
A mon souverain Bien.

VI. — RÉPONSE DE Mme GUYON [1]

(Même sujet ; air : *Si tu voulais, Lisette.*)

Je vous plaindrais peut-être,
En voyant tant de coups,
Si je ne savais que mon Maître
Veut devenir un avec vous.

Il vous aime sans doute
Après tant de rigueur :
Il a dessein, quoiqu'il vous coûte,
D'être maître de votre cœur.

Je serais criminelle,
Secondant son dessein,
Si par une pitié cruelle,
Mon bras n'était votre assassin.

Quoi ? Faut-il que je tue
Ce que j'ai de plus cher !
Et que, rendant mon âme nue,
Dans son sein je plonge le fer !

Isaac par son père
Ne fut pas immolé,
Car Dieu, suspendant sa colère
Arrêta le couteau levé.

1. T. III, nº CVII, p. 158-9.

Il n'en est pas de même :
Mon immolation
Est, malgré mon amour extrême,
Sans espoir et sans fiction.

Ce Dieu inexorable
Est pour moi sans quartier :
Il faut, dans le mal qui m'accable,
A ses yeux vous sacrifier.

Trop aimable victime,
Je consens à ce choix.
Ne me l'imputez pas à crime :
Pour vous, je meurs plus d'une fois.

Je mourus pour moi-même :
Que mon sort fut heureux !
Je meurs en tenant ce que j'aime,
Double trépas fort douloureux !

VII. — FÉNELON A Mme GUYON[1]

État d'une âme amante au fort des épreuves intérieures.

Air : *Les folies d'Espagne.*

Je ne puis plus me dépeindre moi-même,
Je ne sais plus ce que devient mon cœur :
Ce que hais, en un moment je l'aime ;
En moi tout passe, excepté ma langueur[2].

1. *Id.*, t. III, n° CXVI, p. 171-2.

2. Fénelon a décrit plusieurs fois dans ses lettres ce fond inexplicable et perpétuellement fuyant de son caractère, cf. *Lettre à la comtesse de Montberon du 20 novembre* 1701, t. VIII, p. 640, *d* : « De moi je ne sais qu'en dire ni qu'en penser... Dans le moment que j'écris ceci, il me paraît que je mens », etc ; cf. plus haut, Lettre CXII, p. 290.

Je ne vois plus chemin, sentier, ni trace,
Vois-je un sommet de rochers escarpé,
Tout aussitôt, c'est par là que je passe,
Prêt à tomber du roc où j'ai grimpé.

Gouffres, torrents, abîmes, précipices,
Je ne puis plus me défier de vous :
Si vous l'osez, faites que je périsse
Coûrant après les parfums de l'Époux [1].

Amour, amour, que veux-tu que je fasse ?
Je ne sais plus ce que tu fais en moi ;
Ce qui s'imprime en un moment s'efface :
Tu m'ôtes tout jusqu'à ta propre loi.

Tu veux régner, amour, et tu te caches ;
Sans t'expliquer, tu demandes toujours.
Amour cruel, tu crains que je ne sache
De tes chemins réglés suivre le cours.

C'est peu pour toi que n'avoir plus de vie
Et qu'abîmer ce Moi jadis si cher ;
Il faut encore craindre ta jalousie
Suivre à l'aveugle et n'oser te chercher.

Eh bien ! c'est fait : je ne sais plus si j'aime,
Je ne veux plus songer à le savoir.
Dieu dans mon cœur s'aimera seul lui-même [2] ;
Il fera tout sans me le laisser voir.

1. *Cantique des Cantiques*, I, 3 ; cf. *Entretien affectif pour la fête de sainte Magdeleine*, t. VI, p. 68, *d*) : « Je cours en pleine liberté, comme vos vrais enfants, à l'odeur de vos parfums. »

2. Cf. plus haut, *Poésies*, nº I, p. 339 : *L'Éternel en mon cœur vit et s'aime.*

VIII. — RÉPONSE DE Mme GUYON[1]

(Même sujet, même air.)

Celui qui peut se dépeindre soi-même
Est encore loin d'avoir perdu son cœur.
Le mien n'est plus ; et, s'il est vrai qu'il aime,
C'est de l'amour même de son vainqueur.

En lui perdu[2], je ne vois plus de trace.
Il n'est pour moi de sommet escarpé :
Je vais toujours, sans savoir où je passe,
Et suis bien haut, sans que j'aie grimpé.

Je ne vois plus, Seigneur, des précipices,
Depuis qu'Amour, en m'abîmant en vous,
Me dit : Suis-moi ; il faut que tu périsses,
Sans espérer un regard de l'Époux.

Lors je lui dis : Que veux-tu que je fasse ?
Détruis, abîme, arrache-moi de moi.
Je veux, Amour, que tu te satisfasses :
Je ne connais plus ni règle ni loi[3].

En me montrant un sentier, tu te caches :
En te suivant, je m'égare toujours ;
Tu me conduis, sans vouloir que je sache
D'aucun chemin réglé suivre le cours.

1. *Id.*, t. III, nº CXVII, p. 171-2.
2. *Sic* ; cf. la pièce suivante.
3. « Je ne connais plus ni péché ni justice » (Lettre à Fénelon du 7 mai 1689, p. 132).

C'est peu, dit-il, que n'avoir plus de vie
Et de quitter pour moi ce Toi si cher.
Je veux si loin porter ma jalousie,
Qu'en me perdant, tu n'oses me chercher.

Je veux de plus, qu'ignorant si je t'aime,
Tu n'oses pas songer à le savoir.
Il faut qu'en toi je m'aime seul moi-même,
M'y contemplant sans te le laisser voir.

Depuis ce temps, je me trouve sans vie,
Je ne vois plus en moi de propre amour.
Dieu tient mon âme en soi-même ravie,
Sans me laisser sur moi faire un retour.

Je ne connais ni la mort ni la vie :
Dieu vit en moi et je vis en Dieu.
Pour tous plaisirs mon âme est assoupie :
Il n'est pour moi ni loi, ni temps, ni lieu.

Sans rien savoir, il n'est rien que j'ignore [1]
Sans rien avoir, je ne manque de rien.
Sans rien aimer, nul tourment je n'abhorre :
En voulant tout, je ne veux aucun bien [2].

Plus que la mer mon cœur se trouve immense [3].
Rien d'ici bas ne saurait le borner [4] ;
Dieu verse en lui sa divine science :
Ferme et constant, qui pourrait l'ébranler !

1. « On sait tout sans rien savoir » (*Instructions*, XXII, t. VI, p. 120, *d*) ; cf. encore plus haut Lettre CXXX, p. 320 et n. 8.

2. C'est la mise en vers de la formule fénélonienne : « Je veux tout, je ne veux rien » ; cf. Lettre de Fénelon à Mme Guyon du 28 mars 1689, p. 89 et n. 2.

3. « Je prie Dieu d'élargir votre cœur *comme la mer* » (Fénelon à Mme de Maintenon. Lettre du 8 septembre 1690, t. VIII, p. 489, *g*).

4. Comparez la fin du discours de Fénelon sur la *Parole intérieure* (*Instructions*, XXII, t. VI, p. 124, *d*) : « On ne veut rien et on veut

IX. — AUTRE RÉPONSE DE Mme GUYON[1]

(Même sujet, même air.)

Si je pouvais me dépeindre moi-même,
Vous avoueriez que je n'ai plus de cœur.
Dieu dans mon fond agit, l'anime et s'aime.
Libre de tout, il est mon possesseur.

D'un vol hardi jusqu'en son sein je passe,
Laissant des monts le sommet escarpé.
Perdu, de moi l'on ne voit plus de trace ;
J'entends l'orage, et n'en suis point frappé[2].

Je vois, Seigneur, les affreux précipices
Que j'ai franchis en m'abîmant en vous.
C'est là qu'il faut que tout amant périsse,
Avant que de s'unir à son Époux.

Il faut qu'Amour jaloux se satisfasse.
Sans m'épargner, il me tira de moi.
Tout disparut : je lui cédai la place :
Il en bannit jusqu'à sa propre loi.

Qu'il serait doux de perdre ici la vie,
Pour conserver ce que l'on tient si cher !
L'Amour si loin porte sa jalousie,
Qu'en le perdant on n'ose le chercher.

tout. Comme il n'y a que la créature qui borne le cœur, le cœur n'étant jamais resserré par l'attachement aux créatures, ... il entre pour ainsi dire dans votre immensité. »

1. T. III, nº CXVIII, p. 173-5.

2. *Sic*. On a vu dans la poésie précédente le même oubli volontaire ou la même négligence.

Depuis ce temps je ne sais plus si j'aime,
Je ne puis pas songer à le savoir :
Dieu seul en moi se contemple lui-même,
Et s'y produit sans me le laisser voir.

Je ne sens plus ni plaisir ni souffrance ;
Dieu seul en moi par moi-même est heureux ;
Sans me donner part à sa jouissance,
Il est pour moi de soi-même amoureux.

Vide de tout, rien ne manque à mon âme.
Tout plein[1] de Dieu, j'ignore mon bonheur.
Brûlant d'amour, je ne sens point de flamme ;
Possédant tout, je perds jusqu'à mon cœur.

La loi d'amour, aux autres rigoureuse,
N'a rien pour moi qui ne soit naturel.
Je ne la sens dure ni savoureuse :
Tout se réduit au moment éternel.

Heureux moment exempt d'incertitude,
Fortuné jour, où tout homme est détruit !
Chez toi, la paix bannit l'inquiétude,
Jour permanent qui n'a jamais de nuit !

La vérité se voit en ta lumière ;
C'est là qu'elle éclaire sans nul brillant.
On la soutient sans baisser la paupière ;
Elle se couvre en se manifestant.

Je sens, Amour, que je ne puis rien dire,
Que je ne fais que bégayer de toi.
On pourrait bien dépeindre mon martyre,
Mais non l'état qui m'a tiré de moi.

1. Même remarque.

X. — FÉNELON A Mme GUYON[1]

Abandon dans la perte totale.

Air : *Joconde.*

Mon faible navire entr'ouvert
  Reçoit l'onde irritée ;
Il est le jouet d'une mer
  De mille écueils bordée.
Au gré des vents, au gré du sort,
  La nuit et sans étoiles,
Sans espérances d'aucun port,
  Je vogue à pleines voiles.

La mer où je suis embarqué
  N'a plus ni fond, ni rive.
Et le gouvernail échappé
  De tout espoir me prive.
L'abîme s'ouvre ; et je ne vois
  Qu'horreur, perte, naufrage[2] ;
Et ne trouve au-dedans de moi
  Sagesse ni courage.

Qu'importe qu'un vil excrément
  Dans les ondes périsse,
Et que l'abîme s'entr'ouvrant
  A jamais m'engloutisse !

1. T. III, nº CXXXIII, p. 196.
2. « (Dieu) est insatiable de mort, de perte, de renoncement » *Instructions*, XXII, t. VI, p. 123, *d.*

En périssant, je bénirai
D'amour trompeur l'orage.
En pleine paix, je périrai,
Content de mon naufrage.

XI. — RÉPONSE DE Mme GUYON[1]

(Même sujet, même air.)

Vos vers font voir à découvert
Où votre âme est montée.
L'onde inconstante de la mer
Ne l'a point agitée.
Toujours contente de son sort,
Au-dessus des étoiles,
Je la vois prendre son essor,
Sans nuages, sans voiles.

Votre cœur, s'étant embarqué
Sur l'abandon, arrive,
De mille dangers échappé :
Il revient sur la rive.
Qu'avec plaisir je le revoi,
Sauvé par le naufrage.
Lorsque l'on ne craint plus pour soi,
De quoi sert le courage !

O que j'aime votre abandon
Et l'oubli de vous-même !
Que votre cœur me semble bon !
Le mien le goûte et l'aime.
Je n'y vois rien à désirer
Qu'un peu plus de souplesse.
Qu'à tout je le puisse plier,
Que j'en sois la maîtresse !

1. T. III, nº CXXXIV, p. 197-8.

XII. — FÉNELON A Mme GUYON[1]

L'enfance spirituelle.

Air : *Taisez-vous ma musette.*

J'ai le goût de l'Enfance :
De mon hochet content,
La faiblesse et l'obéissance
De moi font un petit enfant.

Trop heureuse innocence,
Exempte de raison
La vertu pleine d'assurance,
A qui tête est hors de saison.

Fruit d'une sèche étude,
Austère gravité,
Importuns restes d'habitude,
Laissez-moi vivre en liberté.

Vérité simple et nue,
Que j'aime la candeur !
Et que l'innocence ingénue
Est au-dessus de la pudeur !

Sages trop incommodes,
Voulez-vous qu'un enfant
Ne joue plus qu'avec méthode,
Et soit grave comme un pédant ?

Docteurs, laissez-moi vivre
Loin de vous, loin de moi.

1. T. III, nº CXLIV, p. 210-1.

Laissez-moi, car je veux suivre
De l'Enfance l'aveugle loi.

Que sert à ma cervelle
Aristote et Platon ?
Votre grave raison doit-elle
Raisonner contre un hanneton ?

Jadis je croyais être
Sage comme Caton ;
Mais je suis sous mon petit-Maître [1]
De docteur devenu Fanchon.

Père, je te rends grâce
D'aveugler tant d'esprits,
Qui veulent juger de tes grâces,
Et d'éclairer les seuls petits [2].

XII bis. — FÉNELON A Mme GUYON [3]

(Autre rédaction de la poésie précédente.)

J'ai le goût de l'Enfance :
De mon hochet content,
La faiblesse et l'obéissance
De moi font un petit enfant.

1. Sur cette expression de familiarité mystique, cf. plus haut, Lettre IX, p. 35 et n. 7.

2. Réminiscence de la parole évangélique : « Je vous loue, ô Père, de ce que vous avez caché ces choses aux sages et aux prudents et les avez révélées aux petits » (Luc, X, 21).

3. Le manuscrit autographe de cette rédaction se trouve à la Bibliothèque Saint-Sulpice dans le recueil déjà cité : *Divers écrits de Mme Guyon*. Je n'ai pas cru devoir conserver l'orthographe ni les quelques ratures de ce brouillon. Les variantes ou les parties encore inédites sont en caractères italiques.

Fruit d'une sèche étude,
Austère gravité,
Importuns restes d'habitude,
Laissez-moi vivre en liberté.

Vérité simple et nue,
Que j'aime *ta* candeur !
Et que l'innocence ingénue
Est au-dessus de *ta* pudeur.

Trop heureuse innocence,
Exempte de raison
La vertu pleine d'assurance,
A qui tête est hors de saison !

Vice et vertu surpasse
Un enfant comme moi.
Comme au maillot je suis en grâce,
Sans honte, sans crainte et sans loi.

A peine je bégaie,
Je ne sais pas mon nom,
Je pleure, je ris, je m'égaie,
Je ne crains que maman teton.

La main qui dans l'enfance
Sut me mettre au berceau,
En dépit de toute prudence
Me bercera jusqu'au tombeau.

Sage trop incommode,
Voulez-vous qu'un enfant
Ne *badine* qu'avec méthode,
Et soit grave comme un pédant ?

Quoi! vous dédaignez d'être
Simple et petit enfant!
Abaissez-vous : mon petit-Maître
Ne veut rien de haut ni de grand.

XIIter. — FÉNELON A Mme GUYON[1]

(Parodie de la poésie précédente.)

Jadis j'aimais l'Enfance :
De mon hochet content,
La faiblesse et l'obéissance
Me rendait (sic) un petit enfant.

Doux fruit de mon étude,
Austère gravité,
Revenez, ancienne habitude,
C'est vous qui m'avez enchanté.

Je n'ai dans la cervelle
Qu'Aristote et Platon.
Je suis grand, je suis plein de zèle,
Je n'aime que dame Raison.

Sagesse trop commode
Je vous goûte à présent.
Le petit n'est plus à la mode ;
Je hais ce qui ressent l'enfant.

1. Cette pièce se trouve dans le même recueil que la précédente, à laquelle elle fait suite dans le manuscrit. Elle est également autographe et porte en titre, de la main même de Fénelon : *Parodie.* Elle est très vraisemblablement son œuvre. Ici encore je n'ai pas conservé l'orthographe de l'original.

Désormais je veux être
Sage comme un Caton,
Je n'aime plus le petit-Maître :
J'aime mieux être grand garçon.

Plus je hais l'innocence,
Plus j'aime la raison,
Bannir ce qui tient de l'Enfance
Est aujourd'hui ma passion.

Que j'aime la sagesse,
Que j'aime la hauteur !
Toute Enfance à présent me blesse :
Le petit me fait mal au cœur.

La main, qui dans l'enfance
Put (?) me mettre au berceau,
Est rejetée de ma prudence :
Je la bannis jusqu'au tombeau.

Ah ! comment pouvoir être
Simple et petit enfant !
Je retourne à mon premier Maître,
Qui m'apprit à devenir grand.

J'abhorre la bouillie,
Je ne veux plus de lait.
Tout cela n'est qu'une folie :
Qu'il est beau d'être grand et droit [1] !

1. Sur la prononciation *drel*, cf. Charles Thurot, *De la prononciation française*, etc. Paris, Imp. Nat., 1881, t. I, p. 407.

XIII. — RÉPONSE DE Mme GUYON[1]

(Même sujet, air : *Mon cher troupeau.*)

Vous avez le goût de l'enfance
Et craignez la réalité.
Ce n'est être enfant qu'en apparence
Sans en avoir la vérité.

Ceux en qui l'Enfance est réelle
Ne la sauraient voir ni goûter.
Elle leur est si naturelle,
Qu'ils ne la peuvent surmonter.

On ne la saurait contrefaire
Ni la cacher : Quand Dieu le veut,
Il en découvre le mystère.
Celui qui l'entend est heureux.

Le désir de la petitesse
Est renfermé dans cet état.
Il effarouche la sagesse
Et lui fait perdre son éclat.

O Sagesse que je révère,
Vous savez seule son néant :
L'état de la pure misère
Est moins nu que celui d'enfant.

Il renferme toute faiblesse,
Impuissance, incapacité ;
Mais il est la même souplesse[2] :
Dieu fait en lui sa volonté.

1. *Poésies et cantiques spirituels*, t. III, nº CXLV, p. 211-2.
2. Sur cette construction de *même*, cf. Haase, *l. cit.*, § 53, p. 117.

XIV. — FÉNELON A Mme GUYON [1]

Renoncer à la sagesse humaine pour vivre en enfant.

Air : *Quittons notre houlette.*

Adieu, vaine prudence,
Je ne te dois plus rien.
Une heureuse ignorance
Est ma science ;
Jésus et son enfance,
C'est tout mon bien.

1. *Poésies*, t. III, n° CXLVII, p. 214-6. — Cette poésie, dont *Le Siècle de Louis XIV* a rendu une strophe célèbre, fait partie depuis 1824 des *Œuvres complètes* de Fénelon (dans l'édition de 1852, t. VI, p. 660). Voici le commentaire, dont Voltaire prend plaisir à accompagner sa citation (*S. de Louis XIV*, chap. XXXVIII, *Du Quiétisme*, édit. Bourgeois. Paris, Hachette, 1898, p. 779-780) : « Sur la fin de sa vie, il [Fénelon] méprisa enfin toutes les disputes... L'archevêque de Cambrai (qui le croirait !) parodia ainsi un air de Lulli : *Jeune, j'étais trop sage, etc.* Il fit ces vers en présence de son neveu le marquis de Fénelon, depuis ambassadeur à La Haye. C'est de lui que je le tiens. Je garantis la certitude de ce fait. Il serait peu important par lui-même, s'il ne prouvait à quel point nous voyons souvent avec des regards différents, dans la triste tranquillité de la vieillesse, ce qui nous a paru si grand et si intéressant dans l'âge, où l'esprit plus actif est le jouet de ses désirs et de ses illusions. » Et il ajoute en note : « Ces vers se trouvent dans les *Poésies* de Mme Guyon ; mais le neveu de M. l'archevêque de Cambrai m'ayant assuré plus d'une fois qu'ils étaient de son oncle et qu'il les lui avait entendu réciter le jour même qu'il les avait faits, on a dû restituer ces vers à leur véritable auteur. [On a vu plus haut que les caractères italiques indiquaient, parmi les *Poésies* de Mme Guyon, celles que Fénelon avait composées.] Ils ont été imprimés dans cinquante exemplaires du *Télémaque*, faits par les soins du marquis de Fénelon en Hollande, et supprimés dans les autres exemplaires. Je suis obligé de répéter ici que j'ai entre les mains une lettre de Ramsay.

Jeune, j'étais trop sage
Et voulais tout savoir.
Je n'ai plus en partage
  Que badinage,
Et touche au dernier âge,
  Sans rien prévoir.

Au gré de ma folie
Je vais sans savoir où.
Tais-toi philosophe !
  Que tu m'ennuies !
Les savants je défie,
  Heureux les fous !

Quel malheur d'être sage
Et conserver ce Moi
Maître dur et sauvage,
  Trompeur volage !
O le rude esclavage
  Que d'être à soi !

élève de M. de Fénelon, dans laquelle il me dit... Voici les propres paroles : Were he born in a free country, he would have display'd his whole genius, and given a full career to his own principles never known. » — Le bon Dutoit proteste longuement (*Réflexions et anecdotes, loc. cit.*, p. XCIV-C) contre ces accusations de philosophisme. Mais il suffit de replacer la strophe dans le mouvement de la poésie, pour en comprendre les intentions, qui ne sont ni d'un « philosophe », ni d'un « sceptique ». La pièce est-elle de « la fin de sa vie », comme le prétend Voltaire sur la foi du marquis de Fénelon ? Les allusions « au dernier âge » qui approche et à la vérité « opprimée » rendent la date assez vraisemblable. Ce serait donc une nouvelle preuve que, même dans l'exil et après la condamnation, les deux amis continuèren à échanger leurs confidences mystiques par quelque intermédiaire dévoué et discret. Cf. Introduction, II, § I, p. LXVI-LXVIII.

Loin de toute espérance,
Je vis en pleine paix.
Je n'ai ni confiance
Ni défiance :
Mais l'intime assurance
Ne meurt jamais.

Amour, toi seul peux dire,
Par quel puissant moyen
Tu fais sous ton empire
Ce doux martyre,
Où toujours l'on soupire
Sans vouloir rien.

Amour pur, on t'ignore.
Un rien te peux ternir :
Le Dieu jaloux abhorre
Que je l'adore,
Si, m'offrant, j'ose encore
Me retenir.

O Dieu, ta foi m'appelle,
Et je marche à tâtons ;
Elle aveugle mon zèle ;
Je n'entends qu'elle.
Dans ta nuit éternelle
Perds ma raison,

Content dans cet abîme,
Où l'amour m'a jeté,
Je n'en vois plus la cime,
Et Dieu m'opprime ;
Mais je suis la victime
De vérité.

État qu'on ne peut peindre :
Ne plus rien désirer,
Vivre sans se contraindre
Et sans se plaindre,
Enfin ne pouvoir craindre
De s'égarer[1].

XV. — RÉPONSE DE Mme GUYON[2]

(Même sujet, même air.)

Heureux si la prudence
N'est plus pour nous un bien !
Une docte ignorance
Est la science,
Qui dans la sainte Enfance
Sert de soutien.

Ce serait être sage,
De prétendre savoir
Quel sera le partage
Et l'avantage,
Que dans le dernier âge
On peut[3] avoir.

1. Il n'est pas besoin de faire remarquer que cette poésie et la suivante résument en brèves formules les idées chères à Mme Guyon, et que Fénelon a faites siennes à son école. Toute la correspondance précédente n'est guère qu'une invitation à la simplicité, au mépris de la sagesse humaine, au pur amour, à la foi nue dans la petitesse et dans l'enfance ; cf. Introduction, II, § II, p. LXXIII.

2. T. III, nº CXLVIII, p. 216-7. — La pièce est publiée aussi dans les *Œuvres complètes* de Fénelon (t. VI, p. 661, *g*) comme une réponse de Fénelon à ses propres vers.

3. Texte de Dutoit : *put* ; celui des *Œuvres* de Fénelon (*peut*) paraît ici préférable.

O la sage folie,
D'aller sans savoir où !
Sotte philosophie,
Je te défie
D'embarrasser la vie
D'un heureux fou !

En cessant d'être sage,
Il sort enfin de soi ;
Il quitte l'esclavage
Dur et sauvage.
Du moi trompeur, volage,
Pour vivre en foi [1].

En perdant l'espérance,
On retrouve la paix.
L'amour sans confiance
Ni défiance
Est l'unique assurance
Pour un jamais.

Amour de qui l'empire
Est rigoureux et doux,
On souffre le martyre
Sans l'oser dire,
Quoique le cœur soupire
Dessous [2] tes coups.

1. *Œuvres* de Fénelon, l. cit. :

En cessant d'être sage
Je sors enfin de *toi* ;
Je quitte l'esclavage
Dur et sauvage
D'un moi trompeur, volage,
Pour vivre en foi.

2. Texte de Dutoit : *sous* ; celui des *Œuvres* de Fénelon (*dessous*) est nécessaire pour faire le vers.

Il vit dans cet abîme,
Où l'amour l'a jeté.
Il ne voit plus de crime ;
Rien ne l'opprime,
Quoiqu'il soit la victime
De vérité.

XVI. — FÉNELON (?) A Mme GUYON [1]

Souplesse de l'âme dans l'état de l'Enfance chrétienne au milieu des souffrances.

Air : *Je ne veux de Tirsis [entendre les raisons].*

S'il est vrai que mon cœur veut toujours vous aimer.
D'où vient le tourment qui m'accable ?
Faut-il encore m'en alarmer ?
Toi seul es juste et moi coupable [2].

J'ignore cependant ce qui t'offense en moi.
Je ne veux jamais te déplaire,
Pur amour ! mon cœur est à toi :
En quoi donc te suis-je contraire ?

Je suis comme un enfant qui ne discerne rien,
Qui vit dans la simple innocence.

1. *Poésies et cantiques*, t. II, n° CXLII, p. 176-7. La pièce n'est pas imprimée en italique, ce qui semble l'attribuer à Mme Guyon elle-même. Mais j'en ai retrouvé le manuscrit à la Bibliothèque Saint-Sulpice, de la main même de Fénelon. Il est vrai que Fénelon aurait pu la copier sur l'original qu'il avait reçu, comme il avait fait sans doute pour la pièce précédente ; l'attribution reste ainsi incertaine.

2. Manuscrit de Saint-Sulpice : *Vous êtes juste et moi coupable.*

Je ne vois plus ni mal ni bien [1] ;
Je ne sais si c'est ignorance [2].

Je ne veux rien savoir. Si je suis ignorant,
Je n'en saurais avoir de peine ;
Je badine comme un enfant :
Mon lit, mon maillot e(s)t ma chaîne.

Mon corps est arrêté. Il n'en est pas ainsi
De l'esprit. Il est toujours libre :
Il ne connaît plus le souci,
Restant dans le même équilibre.

Tu me donnes des coups quelquefois bien cuisants.
Tu frappes [3] avec violence.
Je crie ainsi que les enfants,
Et ne perds point la patience.

Je n'en connais pourtant presque plus que le nom,
Mais je ne veux rien autre chose.
Non que le mal me semble bon,
Je le veux sans en voir la cause,

Reçois donc, cher Amour, les cris de ma douleur,
Comme tu fis mon sacrifice [4] ;
Le mal quelquefois me fait peur,
Mais j'avale en paix le calice.

1. Cf. plus haut Lettre XXVII, p. 74 : « Ils ont une simplicité d'enfant, et il semble qu'il n'y a que les enfants qui leur conviennent. *Ils ignorent le bien et le mal*, tandis que l'âme habite une région qui leur est d'autant plus insupportable qu'ils y ont moins d'accès. »

2. Dans le manuscrit de Saint-Sulpice *innocence* et *ignorance* sont interverties.

3. Manuscrit de Saint-Sulpice : *Tu me frappes.*

4. Id. : *Reçois donc, cher amant, les cris de ma douleur,*
Comme autrefois mon sacrifice.

XVII. — Mme GUYON A FÉNELON [1]

Vous m'arrachez ma solitude,
M'accablant de soins superflus :
Mon cœur languissant ne peut plus
Supporter un état et si dur et si rude.

Loin d'avoir pitié de mes peines,
Vous ajoutez incessamment
A mon mal un nouveau tourment ;
Vous riez de mes cris, et mes larmes sont vaines.

Votre cœur plus dur qu'une roche,
Loin de s'attendrir à mes pleurs,
S'aigrissant contre mes douleurs,
Me fait le plus souvent quelque sanglant reproche.

Celui qu'en secret je révère,
Et qui seul connaît ma douleur,
Voyant mon extrême langueur,
Sera de mes désirs un juge moins sévère.

Il sera de mon cœur un temple,
Où, malgré l'orage et le bruit,
J'aurai le calme de la nuit ;
Et rien n'empêchera que je ne le contemple.

1. *Lettres chrétiennes et spirituelles*, t. I, p. 270-1, à la suite de la Lettre LXXXVII, qui est la Lettre XIV du présent volume, p. 46-8.

I

INDEX GRAMMATICAL ET SÉMANTIQUE[1]

A après un infinitif 240 et n*. ; *à* = *par* 7 et n*., 108 et n., 127.

Aider à 263.

Autant devant un adjectif 6 et n*., 106, 110, 145, 308 et n., 320, 321.

Autant plus... que plus (*d'*) 328 et n.

Cesser à 240 et n*.

Compréhenseur 82 et n*..

Compter de avec l'infinitif 213 et n*.

Condamner de (*se*) 219 et n*.

De avec un infinitif employé sans proposition dans la langue actuelle 213 et n*., 308 et n., 315, 332 ; *de* = *par* 141, 145 et n*.

Désirer de avec l'infinitif 308 et n*., 315.

Devant = *avant* 192 et n*.

Durant que 21, 152 et n*.

Ecarter au sens d'égarer 304 et n*.

Emporter au sens d'entraîner, avoir pour conséquence 112 et n*.

Enchaînure 266 et n*.

Ici = *ci* (cette lettre ici) 66 et n*., 276.

Il pronom neutre, 158, 185, 255 et n*., 267.

Infinitif : infinitif substantif 38 et n*., 52, 75, 95.

Laisser : se laisser possèder à, etc., 7 et n*., 108 et n., 127.

Ni : ni... et 138 et n*.

Non plus 79, 122 et n*., 205.

Par construit avec l'infinitif substantif 275 et n*., 289.

Participe : accord du participe présent 18 et n*., 59, 84 et

1. Dans les trois *index* qui suivent, les astérisques (*) renvoient aux textes ou notes, qui fournissent des définitions, des références détaillées ou des renseignements biographiques.

n., 95; accord du participe passé 205 et n*.

Penser de avec l'infinitif 332 et n*.

Plus = *d'autant plus* 267.

Prématurer 187 et n*.

Présumer de avec l'infinitif 140.

Prêt de avec l'infinitif 167, 317 et n*.

Prétendre de avec l'infinitif 34, 141.

Pronom : accord du pronom attribut avec le sujet 15, 17 et n*., 72, 189, 228, 235, 257, 278 et n.

Providence au sens de prévoyance 83 et n*., 121, 288 et n.

Réciproquer 37 et n*.

Redonder 176 et n*.

Soit : soit... et 322 ; *soit... ou* 77 et n*.

Succès au sens d'issue 35, 117, 296 et n*., 298.

Tandis que = *tant que* 103 et n*., 239.

Verbe : accord du verbe avec des sujets coordonnés, 100 et n*.

Vers : *envers* 138 et n*., 270.

II

INDEX DU VOCABULAIRE MYSTIQUE[1]

Altération (*extase d'*) 33.

Amortissement 23 et n*., 31, 94, 97, 105, 108, 113*.

Aperçu (*l'*) 54, 237, 240, 241, etc.

Aperçu (*abandon, appui, dons, lumières, p nchants, présence, etc.*) 48, 199, 239, 256, 258, 277, etc.

Bar, Bara, Baraquin XLIX et n*.

Centre 71 et n*., 100, 131, n., 287 et n.

Christophlets X et n*.

Compréhenseur 82 et n*.

Correspondance XXXVI, 3 et n., 16, 17 et n., 74, 101, 106, 129, 151, 179, 257, 280, 325, 326, 328.

Délectation en Dieu 85.

Démission 13 et n*., 208, 234.

Dénûment 150, 228, 241 et n., etc.

Désappropriation XXI, XC, n., 36, 69 et n*., 87, 240-246, 253, 254.

Détruisante (*fidélité*) 108 et n*.; (*opérations*) 33, n., 225 et n*.

Distinct. 110, 114, 143, 228, 246, n., 309, 313, 323.

Distinction 44 et n*., 60 et n*., 80 et n*., 236, 237, 300, 309, 332, n.

Division (*peine de*) 326.

Écoulement, écouler XXXVII, XLVI, 7 et n*., 68, 116, 132, 157, 176, etc.

Église (*petite*) LXXVIII et n.

Enfance LXVI, 129, 158 et n*., 173, 196, 224, 305, 354-360, 363 et n., 365.

Entre-deux XXI, 60 et n*., 98, 101, 106, 132, 147, n., 281.

Espèces 64 et n*., 91, 116, 172, 180, 234, 300, 313, 320, 323.

Exposition (*oraison de simple*) 53, 291 et n*., 328, n.

Illustrations 109 et n*., 134, 237.

Involonté LXXIV, 95 et n*., 104, 182.

Large, largeur 75 et n., 180, 181 et n*., 284, 285, 286, 291, 305.

Lum neuse (*foi*) 309.

Michelins X et n*., XLIV, n., XLIX et n., L, XCII.

Milieu 35, 38 et n*., 98, 281.

1. On n'a pas relevé dans cet *index* tous les mots du vocabulaire mystique de Fénelon et de Mme Guyon, mais ceux-là seulement auxquels ils donnaient un sens très précis ou étranger à leur acception ordinaire.

Mort 18 et n*., 20, 23 et n., 29 et 30, n*., 31*, 42, 43, 47, 54, 87, 91, 94, 96-99, 101, 105, 108, 109, 112, 113, 117, 136, 137, 140*, 171, etc.

Multipliée (*âme*) 185, 235, 320; (*oraison*) 238.

Non-désir 30 n*.

Non-résistance LXXV, 112, n.

Non-savoir 123, n.

Non-voir XXI, 122, 123, n*., 126, 247.

Non-volonté XXI, 95, n*.

Non vouloir 30 et n*.

Nudité 30, 111 ; (*nudité active*) 185, 240, 241, 254, 289, 298, etc.

Nue (*foi*) 48, 111, n., 140, 143 et n., 170, 172 et n*., 228, etc.

Nuit active 30 et n., 31*, 94.

Nuit passive 30.

Nuit de la volonté 182 et n.

Nûment 107, 109, 112.

Obscure (*foi*) 58, n., 111, 122, 126, 143 et n., 172, etc.

On 7 et n*., 72* et passim.

Opérations (*crucifiantes*) 33 ; (*détruisantes*) 33, n., 225 et n*; (*gratifiantes*) 33.

Outrepasser XXI, 41 et n., 143 et n*., 228 et n., 287, n., 294, 303, 309, 334.

Passif, passiveté XXI, 83 et n*., 137, 183, 238, 239, 241, 242, 244, 257, etc.

Pâtissant (*amour*) 20.

Petit-maître X, n., XXI, XLVIII, LV, LXXIII, XC, 35-36 et n*., 355, 357-9.

Plénitude XXI, 176 n*., 180, 245, 246, 301, 313, 315.

Propriétaire, propriété 19 et n*., 20, 34*, 69*, 89, 103, 104, 107, 111, 113, 119, etc., 241, 243, 244 et 245 et n*., 249, 251, etc.

Puissances 287, 320, 332.

Puissances (*perte des*) 29 et n*.

Puissances (*réduction en unité*) 32 et n*., 43, 320, 329.

Puissances (*union des*) 32 et n*.

Purgation 35.

Purifications passives XXXIX, 199, 202 et n., 204, 205, 210.

Résurrection 33, 40 et n*., 242-244, 246.

Savoureuse (*foi*) 111 et n., 172*, 309.

Silence (*communications en*) XLV, XLVI, n.

Transformation en Dieu 32, 34 et n*., 242 et n., 243 et n*., 244, 246,

Trépas 31, 32*, 343, 346.

Union (*centrale*) 71, n*. ; (*essentielle*) 33 et n*., 47 ; (*hypostatique*) LVII, 59 et n*. ; (*immédiate*) 33*, 254 ; (*médiale*) 254.

Unissante (*peine*) 46.

Voie (*la*) 88 et n*., 206, 212, 237, 238 et n*., etc.

III

INDEX DES NOMS PROPRES[1]

Abraham XXI, 50 n., 52, 213, n.

Adam 45, 137, 138, 140, 200, 321.

Amiens (*vidame d'*) 105, n., 259, n.

Apocalypse 14, n.

Aranthon (*M. d', évêque de Genève*) XXXIV, n., XXXVI.

Aristote 355, 357.

Augustin (*saint*) 246 et n.

Balaam 167.

Bausset (*M. de*) XXIII et n., XXXI, n., XXXV n., XXXVII, n., 90, n.

Beauvillier (*duc de*) XI, n., XXXII n., XLVII, LIV, LXI, LXIX, 27, n., 104, n., 105, n., 114, n., 187 et n*., 188, 192, 195, 209, 259, n., 260, 262, 266, 276.

Beauvillier (*duchesse de*) XXXIV, XLVII, LIV, LXIX, LXX, LXXVII, 130, n., 153, n., 266 et n*, 276.

Bélial 140, 142, n.

Bertin 261, n.

Béthune (*Armand de*) 3, n.

Blainville (*marquis de*) XXIV et n., LXIX, LXXVI, n., 54, n., 58, n., 122, n., 148, n., 161, n., 240, n., 279, n.

Boileau (*abbé J.-J.*) XVI, n., 208 et n*., 209, n.

Bona (*cardinal*) 89, n.

Bossuet VIII, IX, XVI, n., XIX, XXX, XXXI, XXXIII, n., L, n, LI, LIV, LXI, LXII et n., LXIV, LXXI, LXXIV, n., LXXX et n., LXXXI, LXXXII, 1, 2, 11, n, 19, n., 95, n., 103, n., 109, n., 176, n.

Bouhours (*le P.*) 317, n.

Bourgeois (*E.*) 360, n.

Bourgogne (*duc de*) XVII, XLVII, XLIX, L et n., LXVII, LXVIII, n., LXXV, n., XCII, 8, n., 27, n., 80, n., 121, n., 123, n., 134, n., 187, n., 259, n., 260 et n., 261 et n., 271, 276, 293, n.

Brunetière (*F.*) VIII.

Cantique des Cantiques 88, 318.

Cassien XI, 99, n.

Catholiques (*Nouvelles*) XXXI, XXXVI, 90, n.

Caton 355, 358.

Chantal (*Jeanne de*) XXXIII et n.

Chanterac (*abbé de*) XVI, n., XVIII, XIX et n., XXIX, n., XL, XLII, L, n., LI et n., LII, n., LX, LXV, n., 11, n., 206, n.

Chanut (*abbé*) 286, n.

Charlotte de Saint-Cyprien (*sœur*) LXXIV, n., LXXX, 69, n., 91, n., 207, n.

1. Fénelon et Mme Guyon ont été exclus de cet *index*.

Charost (*abbé de*) X, XI, n., XLIX, n.

Charost (*duc de*) 3, n., 308, n.

Charost (*duchesse de*) XXXIV, XLVII, LXXVII, 3 et n*., 81, n., 130, n., 135, n., 153, n., 176, n., 308, n.

Charost (*marquis de*) 308 et n*.

Chassang 17, n.

Chaulnes (*duc de*) LXVIII, n., 258, n.

Chavannes (*Jules*) VI, n.

Chevreuse (*duc de*) II, XI, n., XVII, XXIII, XXVI, XL, XLVII, XLVIII et n., L, n., LII, LIII, LIV et n., LV, n., LVI, n., LVIII, n., LX et n., LXI, LXII, n., LXIII, n., LXIV, n., LXVI, n., LXIX, LXXVIII, n., 1 et n., 2 et n., 11, n., 27 et n*., 28, 73, n., 75, 77 et n., 78, 80, n., 83, n., 91, 104, n., 106, n., 125, n., 153, n., 164, 176, n., 181, 196, 202, n., 209 et n., 213, 220, n., 221, n., 256, 261, n., 271, 291, n., 293, n., 302, n.

Chevreuse (*duchesse de*) XXXV, XLVII, LIV, LXIX, LXXVII, 130, n., 153 et n*., 162, 186, 262 et n., 264, 278, 293, 296.

Chevry (*Mme de*) LXXXVI, n.

Chirac (*M.*) LXXXVII, n.

Clément (*M.*) LXIV, n.

Colbert LXXVII, 27, n., 130, n.

Corinthiens (I Épître) 135, n.

Corinthiens (II Épître) 26, n., 76, n., 85, n., 157, n., 312, n.

Corneille LXXXII, 255, n., 296, n.

Crouslé (*L.*) I, n., VIII.

Cyprien de la Nativité de la Vierge (*le P.*) 123, n.

Dangeau 259, n., 269, n., 271, n.

Daniel 318.

Dauphin (*Le Grand*) LXVIII.

David XXXIII, 4, 156.

Destouches (*le chevalier*) LXXXIII, n.

Du Pérou (*la Mère*) LXXVII, n.

Dupuy (*M.*) XXXVI, n., XLVII, L, n., LXVII.

Dutoit-Mambrini V, VI et n., IX, X, XI et n., XII et n., XIII, XXV, XXVI, XXVIII, n., XXIX, n., 19, n., 65, n., 70, n., 73, n., 77 n., 105, n., 120, n., 123, n., 130, n., 132, n., 135, n., 150, n., 159, n., 164, n., 183, n., 184, n., 186, n., 194, n., 196, n., 198, n., 199, n., 200, n., 205, n., 208, n., 214, n., 215, n., 219, n., 220, n., 221, n., 224, n., 225, n., 246, n., 263, n., 267, n., 268, n., 271, n., 272, n., 277, n., 282, n., 292, n., 296, n., 302, n., 305, n., 306, n., 318, n., 328, n., 331, n., 334, n., 337, 338, n., 341, n., 361, n., 363, n., 364, n.

Elisabeth (*Sainte*) 44.

Éphésiens (Épître aux) 162.

Esdras (IVe Livre d') 269.

Eudoxe (*Mme de Maintenon ?*) 220, n., 222, n.

Ezéchiel 176, n.

Faydit (*abbé*) XXX, n.
Fénelon (*François de Salignac, marquis de*) 52 et n., 330, 335.
Fénelon (*marquis de, fils du précédent*) XXX, n., XXXVI, n., LXXXVI, n., 52, n., 360, n., 361, n.
Feuillet de Conches 259, n.
Foucquet (*Gilles*) LIII, 177 et n*., 178.
Foucquet (*surintendant, frère du précédent*) 177, n., 270, n.
Foucquet (*Marie*). *Cf. Charost* (*duchesse de*).
Galates (Épître aux) 136, n., 319, n., 320, n.
Geffroy LXII, n., LXIII.
Giac (*Mme de*) L, n.
Godefroy 82, n.
Godet-Desmarets XIII, n., LXXX et n., 95, n., 271 et n.
Goliath 156.
Gosselin (*abbé*) I, n., VII et n., IX, XII, XIII, XIV, XV, XVI.
Gramont (*comtesse de*) LXIX, LXXXI, LXXXV, n., LXXXVI, n., 105, n., 186, n., 239, n., 270, n., 275, n., 294, n.
Grenade XXIX.
Grente (*abbé J.*) 177 et n.
Grignan (*Mme de*) 37 ,n.
Guerrier I, n., VII et n., XXXIV, n., LX, n., LXII, n., LXVI, n., 271, n.
Guiche (*comtesse de*) XXXV, XLVII.
Guyfon 220 et n.
Guyon (*Armand-Jacques*) LXVI, 269 et n., 270, n., 271 et n*., 284.
Guyon (*Jean-Baptiste*) 271, n.
Guyon (*Jeanne-Marie*) XL, 168, 169 et n., 186, n., 213, 220, n., 255, n., 256, 260, 270, n., 273, n., 278.
Haase 7, n., 18, n., 38, n., 100, n., 152, n., 205, n., 213, n., 219, n., 275, n., 332, n.
Habert XVII.
Harlai de Chanvallon XXXI, 90, n., 192, n., 196, n. (?), 255, n., 256, 257.
Hébreux (Épître aux), 52, n., 76, n., 248, n.
Humières (*maréchal d'*) 269, n.
Isaïe 37, n., 115, 176, n., 237 et n., 261, n.
Jacques (*Saint*) 159, 160, n.
Janet (*Paul*) VII.
Joseph (*Saint*) 89.
Jasseaux 268 et n.
Jean (*Saint*) 44 et n., 63, n., 84, n., 108, n., 112, n., 118, n., 146, n., 149, n., 160, 180, n., 269, n., 303, n., 320, n.
Jean-Baptiste (*Saint*) 9 et n., 44, 306, n.
Jean de la Croix (*Saint*) XXI, XXXIII, 122, 123, n., 143, n., 182, 247.
Jérémie 30, n., 110, n., 197, 262, n.
Job XIV, 37, n., 96, n., 112, n., 197 et n., 231, 253, n., 305 et n., 320 et n.
Joël 175, n., 176, n.
Jonathas 4, 281, n.

Judas 268.
Juges 297, n.
La Bruyère XXXI.
Lachat XVI, n., XLVI, n., LXI, n., 103, n., 109, n.
Lacombe (*le P.*) XXXIV, n., XLIX, LXXVIII, n., 2 et n., 10 et n°., 24, n., 158, n.
Lami (*le P.*) 294, n.
Langeron (*abbé de*) 80 et n., 161, 164 et n., 182, 269.
Laval (*marquise de*) LII, n., LIV.
L'Echelle XLVII.
Leclerc 261, n.
Le Roy (*Albert*) XVII, n.
Le Tellier (*le P.*) XVII, LXXXI, n.
Levesque (*abbé E.*) III, LXII, n.
Louis XIV IX, XVII, XXX, XXXV, LXI, 259, n., 271, 276, 338, 360.
Luc (*Saint*) 5, n., 64, n., 67, n., 85, n., 203, n., 264, n.
Lulli 360, n.
Luynes (*MM. de*) 209, n.
Magdeleine (*Religieuses de la*) 209, n.
Maintenon (*Mme de*) XI, n., XII, n., XVIII, XXXIII, n., XXXV, XLVI, n., XLVII, XLVIII, n., L, LVIII, LXII et n., LXIII et n., LXIV et n., LXIX, LXXIII, n., LXXIV, n., LXXV, n., LXXVI, n., LXXVII, LXXVIII, n., LXXIX et n., LXXXI, 51, n., 58, n., 75, n., 95, n., 104, n., 115, 129, n., 133, n., 137, n., 200, n., 204, 205, n., 220, n., 226, n., 234, n., 268, n., 276, n., 291, n., 349, n.
Maisonfort (*Mme de La*) XL, XLII, LXXIX, LXXXIV, n., 204, n.
Malebranche XXXI, XXXII.
Malherbe 255.
Marc (*Saint*) 67, n., 306, n.
Mathieu (*Saint*) 5, n., 29, n., 64, n., 67, n., 71, n., 103, n., 165, n., 174, n., 181, n., 182, 302, 306, n., 324, n.
Michée XI, n.
Michel (*Saint*) L, 261, n.
Miramion (*Mme de*) XXXV, 119, n., 129, n., 273, n.
Miramiones XXXIX, 71, n.
Moïse XI, n.
Montan LXI.
Montberon (*comtesse de*) XVIII, n., XXIV et n., LXXV, n., LXXXI, LXXXII, n., LXXXIII, n., LXXXIV, n., 19, n., 36, n., 40, n., 44, n., 60, n., 81, n., 88, n., 108, n., 114, n., 118, n., 139, n., 144, n., 165, n., 174, n., 177, n., 181, n, 187, n., 188, n., 190, n., 225, n., 228, n., 264, 291, n., 303, n., 306, n., 334, n., 346, n.
Mortemart (*duchesse douairière de*) 258, n.
Mortemart (*duchesse de*) XXXV, XLVII, LIV et n., LV, n., LXXVII, LXXVIII, n., LXXXI, LXXXIV, n., 36, n., 104, n., 130, n., 153, n., 166, n.
Morstein (*comtesse de*) XXXV, XLVII.

Nicole 221, n.
Noailles (*M. de*) XIX, XXV, XL, XLVII, LI, LXII et n., LXXX, n., XCV, 1, 209, n.
Noailles (*Maréchale de*) XVII.
Nombres 167, n.
Osée 117, n.
Oza 277.
Pascal LXXI, XCI.
Paul (*Saint*) XI, n., XIV, 15, 24, 125, 136, 157, 159, 160, 162, 242, 246, 248, 251, 312, 319.
Phelippeaux I, n., XXXIV, n., XXXV, XXXVI, n., XLIII, XLIX, n., 3, n., 10, n., 129, n., 158, n., 255, n., 261, n., 268, n.
Philippiens (Épître aux) 84, n.
Pierre (*Saint*) 63 et n., 111, 160, 203, n., 207 et n.
Platon 355, 357.
Poiret VI, n., X, XII.
Priscille LXI.
Proverbes 251.
Psaumes, 30, n., 37, n., 42, n., 67, n., 85, n., 140, n.
Querbœuf (*le P. de*) 338.
Racine 219, n., 308, n.
Ramsay XI, n., XIII, XXXVII, n., LXI, n., LXXXI, n., 360, n.
Risbourg (*marquise de*) 241, n., 291, n.
Ritter (*E.*) III, VII.
Rois (Livres des), 4, n., 33 et n., 274, n., 277, n.
Romains (Épître aux), 15, n., 85, n., 87, n., 163, 246, n.
Saint-Cyr (*Dames de*) 81, n., 90, n., 129, n., 133, n., 204, n.
Saint-Simon XXXV et n., XLVII et n., XLVIII, 40, n., 308, n.
Sales (*François de*) XVII et n., 176, n.
Salomon 268, 274.
Samson 297.
Seignelay (*marquis de*) XXXI, 283, n.
Sévigné (*Mme de*) 37, n., 255, n.
Silvestre 261, n.
Tabor ou *Talbor*, 105, n.
Tamizey de Larroque (*Philippe*) 209, n.
Thérèse (*Sainte*) XXXIII, 286 et n.
Thessaloniciens (Ire Épître aux) 85, n.
Timothée (IIe Épître à), 248, n.
Tronson XI, n., XVI, LXIV, n., LXV, n., LXXX, n., 1.
Vaugelas 17 n., 66, n.
Vautier (*le P.*), 202, n., 220, n.
Vaux (*comte de*) LIII, 169, n., 177 et n*., 178, 213, n., 220, 221, 256, 270, n.
Vaux (*comtesse de*). Cf. *Guyon* (*Jeanne-Marie*).
Verlaque (*abbé*) XXXI.
Voltaire 337, 338, 360, n., 361, n.
Warens (*Mme de*) XLV.
Ximenès (*cardinal*) XXIX.

TABLE DES MATIÈRES

Pages

AVANT-PROPOS. I

INTRODUCTION. V

I. *La « Correspondance secrète » de Fénelon avec Mme Guyon*. V

1. Son Histoire. V

2. Son Authenticité. IX

3. Son État actuel. XXV

II. *Fénelon et Mme Guyon*. XXIX

1. « Le Télémaque spirituel ».. XXX

2. Dirigé et Directeur. LXIX

3. « L'intérieur » de Fénelon. LXXXII

I. Fénelon et Mme Guyon (*fragment inédit d'autobiographie par Mme Guyon*). 1

II. Correspondance de Fénelon avec Mme Guyon.. . 13

III. Poésies spirituelles échangées entre Fénelon et Mme Guyon.. 337

I. *Index grammatical et sémantique*. 369

II. *Index du vocabulaire mystique*. 371

III. *Index des noms propres*. 373

TABLE DES MATIÈRES. 379

CHARTRES. — IMPRIMERIE DURAND, RUE FULBERT.

BIBLIOTHÈQUE VARIÉE, FORMAT IN-1

A 3 FR. 50 LE VOLUME

ÉTUDES SUR LA LITTÉRATURE FRANÇAISE

ALBERT (P.) : *La poésie.* 11e édit. 1 vol.
La prose. 5e édit. 1 vol.
La littérature française, des origines à la fin du XVIe siècle. 8e édit. 1 vol.
La littérature française au XVIIe siècle. 10e édit. 1 vol.
La littérature française au XVIIIe siècle. 9e édit. 1 vol.
La littérature française au XIXe siècle ; les origines du romantisme. 2 vol.
Poètes et poésies. 3e édit. 1 vol.

BENOIST (Ant.) : *Essais de critique dramatique.* 1 vol.

BERTRAND (J.) : *La fin du classicisme et le retour à l'antique.* 1 vol.

BRUNETIÈRE, de l'Académie : *Études critiques sur l'histoire de la littérature française.* 7 vol.
Ouvrage couronné par l'Académie française.
L'évolution des genres dans l'histoire de la littérature. 3e édit. 1 vol.
L'évolution de la poésie lyrique en France au XIXe siècle. 3e édit. 2 vol.
Les époques du théâtre français. 1 vol.
Victor Hugo. 2 vol.

CRUPPI (J.) : *Un avocat journaliste au XVIIIe siècle.* Linguet. 1 vol.

DELTOUR : *Les ennemis de Racine au XVIIe siècle.* 6e édit. 1 vol.
Ouvrage couronné par l'Académie française.

FILON (A.) : *Mérimée et ses amis.* 1 vol.

GIRAUD (V.) : *Essai sur Taine.* 1 vol.
Ouvrage couronné par l'Académie française.
Chateaubriand, études littéraires. 1 vol.

GLACHANT (P. et V.) : *Papiers d'autrefois.* 1 vol.
Ouvrage couronné par l'Académie française.
Essai critique sur le théâtre de Victor Hugo. 2 vol.

GRÉARD, de l'Académie française : *Raimond Schérer.* 2e édit. 1 vol.
Prévost-Paradol. 2e édit. 1 vol.

LAFOSCADE (L.) : *Le théâtre d'Alfred de Musset.* 1 vol.

LANGLOIS (Ch.-V.) : *La société française au XIIIe siècle.* 1 vol.

LARROUMET (G.), de l'Institut : *Marivaux, sa vie et ses œuvres.* 3e édit. 1 vol.
Ouvrage couronné par l'Académie française.
La comédie de Molière. 6e édit. 1 vol.
Études de critique dramatique. 3e édit. 2 vol.
Derniers portraits. 1 vol.

LATREILLE (C.) : *Joseph de Maistre et le Pape.* 1 vol.

LAVOLLÉE (Ch.) : *Essais de littérature et d'histoire.* 1 vol.

LE BRETON (A.) : *Le roman au XVIIe siècle.* 1 vol.
Ouvrage couronné par l'Académie française.

LENIENT : *La satire en France au moyen âge.* 4e édit. 1 vol.
Ouvrage couronné par l'Académie française.
La satire en France au XVIe siècle. 2 vol.
La comédie en France au XVIIIe et au XIXe siècle. 4 vol.
La poésie patriotique en France au moyen âge et dans les temps modernes. 3 vol.

MANUEL (E.) : *Mélanges en prose.* 1 vol.

MARTINENCHE (E.) : *La comédie espagnole en France de Hardy à Racine.* 1 vol.
Ouvrage couronné par l'Académie française.
Molière et le théâtre espagnol. 1 vol.

MERLANT (J.) : *Le roman personnel de Rousseau à Fromentin.* 1 vol.

MÉZIÈRES (A.), de l'Académie française : *Vie de Mirabeau.* 1 vol.
Morts et vivants. 1 vol.

MONOD (G.), de l'Institut : *Jules Michelet.* études sur sa vie et ses œuvres. 1 vol.

MONTÉGUT (Émile) : *Dramaturges et romanciers.* 1 vol.
Esquisses littéraires. 1 vol.

PARIS (G.), de l'Académie française : *La poésie du moyen âge.* 2 vol.
La littérature française au moyen âge. 3e édit. revue et complétée. 1 vol.
Légendes du moyen âge. 2e édit. 1 vol.

PELLISSIER *Le mouvement littéraire au XIXe siècle.* 7e édit. 1 vol.

POMAIROLS (de) : *Lamartine.* 1 vol.

REINACH (J.) : *Études de littérature et d'histoire.* 1 vol.

RIGAL (E.) : *Le théâtre français avant la période classique.* 1 vol.

RITTER (Eug.) : *La famille et la jeunesse de J.-J. Rousseau.* 1 vol.
Ouvrage couronné par l'Académie française.

RUINAT DE GOURNIER : *Amour de philosophe*, Bernardin de Saint-Pierre et Félicité Didot. (8 gravures). 1 vol.

SAINTE-BEUVE : *Port-Royal.* 6e édit. revue et augmentée. 7 vol.

SCHRŒDER (V.) : *L'abbé Prévost, sa vie, ses romans.* 1 vol.

SIMON (G.) : *L'enfance de V. Hugo.* 1 vol.

SPULLER (E.) : *Lamennais.* 1 vol.

STAPFER : *Molière et Shakespeare.* 1 vol.
Ouvrage couronné par l'Académie française.
La famille et les amis de Montaigne. 1 vol.

TAINE (H.) : *La Fontaine et ses fables.* 16e édit. 1 vol.
Essais de critique et d'histoire. 1 vol.
Nouveaux essais de critique et d'histoire. 7e édit. 1 vol.
Derniers essais de critique et d'histoire. 9e édit. 1 vol.
Sa vie, sa correspondance. 3 vol.

TEXTE (J.) : *J.-J. Rousseau et les origines du cosmopolitisme littéraire.* 1 vol.
Ouvrage couronné par l'Académie française.

9v

PARIS
TN-16
E

AUG 1 8 1957